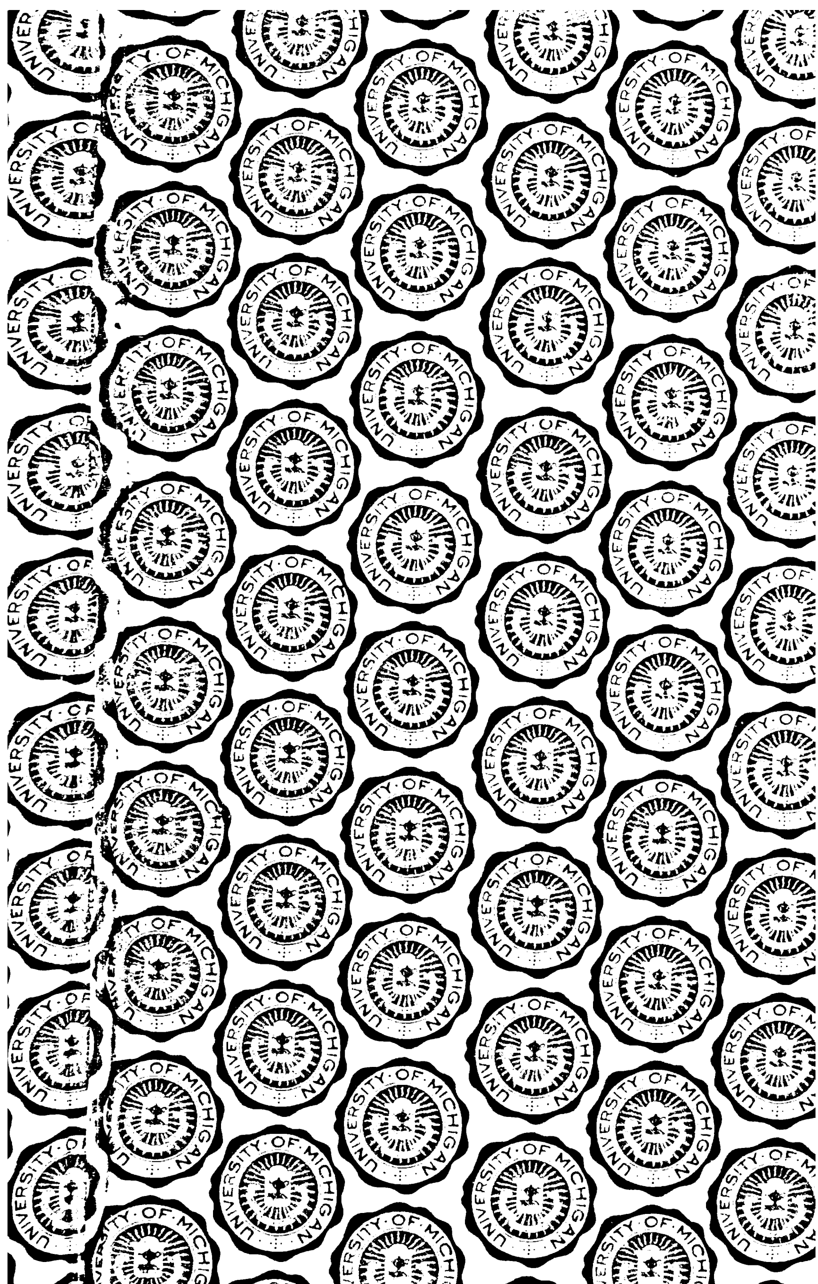

SE TAIRE
FAIRE


UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE
UNIVERSELLE

PAR

MM. BURETTE, DUMONT, GAILLARDIN
Professeurs d'histoire à l'Académie de Paris

ET MAGIN,
Recteur de l'Académie de Nancy

TOME SIXIÈME



HISTOIRE ROMAINE

III

Quatrième édition.



PARIS
CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
13, Rue du Jardinet.

1847

HISTOIRE

ROMAINE



CHAPITRE LXXI.

TYRANNIE DE TIBÈRE. — FAVEUR DE SÉJAN.

On attendait avec une extrême impatience le châtiment de Pison et son retour, qui paraissait bien tardif. Une fameuse magicienne, Martina, chère à Plancine, avait été arrêtée par Sentius, en Syrie, et envoyée à Rome. A peine arrivée à Brundusium, elle était morte subitement, et cette circonstance confirmait de trop justes soupçons. Le couple odieux reparut cependant : Pison et Plancine débarquèrent en plein jour sur les rives du Tibre; leur flotte, leur nombreux cortège de clients et de matrones, l'assurance et la gaieté de leur visage, le festin somptueux qu'ils donnèrent ensuite dans leur maison, l'une des plus apparentes du Forum, tout cela redoubla l'irritation des esprits. Enfin, Pison fut cité devant le sénat; Tibère expliqua lui-même l'accusation, que soutinrent vivement deux amis de Germanicus; Plancine y fut comprise. Pison ne pouvait justifier sa conduite comme gouverneur; il parut mieux se défendre sur la mort du prince.

Pendant ce temps, on entendait le peuple crier, aux por-

tes de la curie, que « Pison n'échapperait pas de ses mains, « s'il échappait au jugement du sénat. » On aurait même traîné aussitôt ses effigies aux gémonies, si les ordres de l'empereur n'eussent comprimé ce mouvement. L'accusé fut reconduit dans sa maison, sous la garde d'un tribun des prétoriens. Plancine avait d'abord déclaré qu'elle partagerait le sort de son mari ; mais bientôt, assurée de son pardon par la secrète intercession de Livie, elle commença à se séparer de la cause et à diviser la défense. Pison comprit qu'il était perdu ; il tenta néanmoins une seconde procédure. Au milieu de l'accusation réitérée et de toute l'animosité des sénateurs, rien ne l'effraya autant que de voir Tibère sans colère ni pitié, renfermé dans une impassibilité obstinée. Ramené chez lui, il sembla préparer sa réponse pour le lendemain, et, bien avant dans la nuit, Plancine s'étant retirée, il fit fermer les portes. Au point du jour on le trouva mort, avec une blessure à la gorge, et son épée à terre à côté de lui. Ses amis affirmèrent toujours qu'il était résolu de produire les lettres et les ordres secrets de Tibère au sujet de Germanicus, et de se justifier ainsi par l'infamie de l'empereur ; qu'il ne s'était pas tué lui-même, et qu'on l'avait assassiné.

Tibère parla en faveur de Plancine, fit valoir pour elle les prières de Livie, et, après deux jours de vaines formalités, on la renvoya de la cause. Ensuite on accorda aux accusateurs quelques distinctions : le jeune Néron, l'aîné des fils de Germanicus, reçut aussi le privilège de demander la questure cinq ans avant l'âge ; on lui conféra en outre le pontificat (20). Tibère fit en son honneur une largesse au peuple, et le maria avec une fille de Drusus [1].

Après avoir donné ces dernières satisfactions aux regrets et aux désirs du peuple, l'empereur prit le consulat, le

[1] Tac., *Ann.*, 3, de 7 à 19, 29 ; Dion, 57-18 ; Suét., *Tib.*, 52.

partagea avec son fils, et, le laissant exercer seul cette charge, il s'en alla en Campanie (21), d'où il l'associa l'année suivante à la puissance tribunitienne.

Germanicus n'était plus : la tyrannie commença, et les délations se multiplièrent. Quiconque en voulait aux gens de bien, tout affranchi, tout esclave même, pouvait tout oser contre son patron ou son maître, en saisissant ensuite une image de l'empereur : cette protection, comme un asyle sacré, le préservait du châtiment. Drusus, sur les plaintes du sénat, punit un délit de ce genre et ensuite une fausse dénonciation; mais l'accusation de majesté n'était pas moins fréquente ni moins redoutable. Tibère et les délateurs ne s'arrêtaient pas : une des premières victimes fut alors Lutorius, chevalier romain, qui avait reçu même une gratification impériale pour un poème où il déplorait la mort de Germanicus. Il eut l'imprudence de composer un poème semblable sur Drusus, qui était tombé malade, et de le lire à quelques personnes, espérant en tirer plus d'argent par la publication, si le prince mourait. Deux sénateurs seulement opinèrent à l'exil, les autres le condamnèrent à mort, et la sentence fut exécutée sur-le-champ. Tibère en écrivit au sénat avec ses détours ordinaires, louant le zèle, blâmant la précipitation de cette justice. On comprit qu'il ne voulait pas qu'on partageât avec lui le droit de supplice, et un sénatus-consulte déclara que désormais les décrets du sénat ne seraient ni exécutés ni publiés avant un intervalle de dix jours. Il n'y avait là ni plus de liberté pour les pères conscrits, ni plus de douceur de la part de Tibère. La peur, au contraire, toujours croissante, redoublait la flatterie.

Lorsque Tibère revint à Rome (22), rappelé inopinément par une indisposition de sa mère, ce progrès de bassesse avait surpassé son attente. Toutes les fois qu'il sortait de la curie, il avait coutume de dire en grec : « O hommes

faits pour la servitude! » mot qui indique moins peut-être le dégoût de la servilité, comme l'interprète Tacite, que ce superbe mépris des hommes, qui est le plaisir des tyrans. Il montra qu'il ne s'en lassait pas, en assistant assidûment aux procédures, en interrogeant lui-même les accusés, sans souffrir de réfutation ni d'excuse, comme s'il eût pu se tromper. La profanation de la majesté impériale s'ajoutait aux autres fautes réelles, et devenait le plus grand crime des coupables comme des innocents. Les choses en vinrent au point qu'on méritait la mort pour avoir battu un esclave, ou changé de vêtement devant une image d'Auguste; pour avoir improuvé un mot ou une action de ce prince, pour avoir parlé indiscrètement de Tibère ou de Livie. Non-seulement on employait la torture contre les esclaves, mais contre des citoyens, pour en arracher des aveux. Les dénonciateurs et les témoins recevaient pour récompense les biens des condamnés[1].

Tous ces maux s'accrurent avec la faveur de Séjan. Cet homme, aussi corrompu qu'on pouvait l'être alors, qui cachait au fond de son ame l'ambition la plus audacieuse, avait tellement plu à Tibère par son infatigable capacité et son dévouement, que, né d'un simple chevalier d'Étrurie, il devint préfet du prétoire, d'abord avec son père, puis ensuite seul, et que Tibère, si défiant pour tout autre, se livra entièrement à lui. Le premier soin de Séjan fut d'étendre la puissance de sa charge, jusque-là fort médiocre, en réunissant dans un seul camp fortifié, sur le Viminal, les cohortes prétoriennes, afin de les tenir sous sa main, et de leur donner, par la vue de leur nombre, la confiance de leur force et de ce qu'on en pouvait redouter. Il fit aisément approuver cette mesure à celui contre lequel il pré-

[1] Tac., *Ann.*, 3-31, 36, 37, 49, 56, 57, 64 et suiv.; Suét., *Tib.*, 58; Dion, 57-19, 20.

tendait la tourner : « Le soldat dans les garnisons était « moins docile, et le secours serait plus prompt et plus « fort en cas de besoin. » Il gagna également les soldats et le prince, qui donna aux prétoriens mille deniers par tête pour les disposer à ce changement, et qui appelait son favori, constamment et devant tout le monde, le « compagnon de ses travaux. » On vit, en effet, pour la première fois, dans Séjan, un ministre officiel de l'empire; il avait une statue d'airain dans le théâtre; la curie et le comice retentissaient de ses louanges; les premiers personnages, les consuls même, venaient tous les matins chez lui pour lui communiquer les affaires. Mais la famille impériale était nombreuse, il n'y avait pas moyen de détruire à la fois tant d'héritiers du pouvoir. Séjan y procéda successivement par des coups divers et secrets; il commença par Drusus, qui était son principal obstacle, et qui l'avait offensé dans une querelle imprévue, en lui donnant un soufflet. Il s'appliqua donc et réussit à corrompre l'épouse de ce prince, Livilla; cette indigne sœur de Germanicus n'hésita pas à empoisonner son mari, dans l'espoir de partager plus tard l'empire en épousant son complice; et Séjan, de son côté, pour garantie de sa promesse, répudia sa femme Apicata (23). Tibère, qui n'avait témoigné aucune inquiétude pendant la maladie de son fils, alla déplorer sa mort dans le sénat avec toutes les pertes de sa famille, et, faisant amener les fils de Germanicus comme l'unique consolation de la république, il les recommanda aux pères conscrits; puis, renouvelant ses anciennes hypocrisies, il parla d'abdiquer et de laisser le gouvernement aux consuls ou à tout autre; aussi personne ne crut à sa douleur. S'il eût été possible de s'y tromper, l'erreur n'eût pas duré longtemps, car l'année suivante (24), qui était la dixième de son principat, au lieu de demander une prorogation des pouvoirs impériaux, il se contenta de célébrer les fêtes décennales;

et lorsque, un peu tard, il est vrai, les habitants d'Ilion l'envoyèrent complimenter sur la mort du jeune prince, il leur répondit en se moquant, « qu'il prenait aussi une « grande part à leur affliction de ce qu'ils avaient perdu « leur bon citoyen Hector[1]. »

Au reste, ni grands ni peuple ne regrettaient Drusus ; on se réjouissait au contraire en secret des avantages que procurait sa mort aux enfants de Germanicus. Malheureusement cette faveur parut trop encore, et Agrippine ne put cacher son espoir. Séjan, plus hardi par son premier succès, poursuivit plus ardemment ses odieux desseins : comme il ne présumait guère de se défaire des trois jeunes princes par le poison, avec la fidélité de leurs surveillants et l'impénétrable chasteté de leur mère, il tourna toute son adresse à aiguillonner contre elle les haines de la vieille Livie, et en même temps à exciter sourdement l'irritable fierté d'Agrippine. Il trouva des deux côtés, par divers moyens de corruption, des ames dévouées à ces viles menées. Pour lui, il se réservait d'envenimer la jalouse inimitié de Tibère, en lui objectant sans cesse l'influence de cette jeune femme, un parti qui se formait pour elle, une guerre civile inévitable. Il n'avait pas en vain compté sur ces perfidies. Bientôt Tibère témoigna sa mauvaise humeur de ce que les pontifes avaient joint les noms des deux fils aînés de Germanicus au sien dans les prières aux dieux (**24**), et il avertit le sénat à l'avenir de ne point porter à l'arrogance, par des honneurs prématurés, de jeunes et mobiles esprits. En conséquence, les amis de Germanicus commencèrent à se voir poursuivis comme criminels de majesté. L'un d'eux réclamant un délai jusqu'à ce que son accusateur, qui était consul, fût sorti de charge, Tibère, selon son artifice propre de déguiser des noirceurs nouvelles

[1] Tac., *Ann.*, 4, de 1 à 13 ; Suét., *Tib.*, 48, 52 ; Dion, 57-21, 22, 24.

sous des expressions anciennes, répondit « qu'on ne pou- « vait détruire l'autorité d'un consul à qui il appartenait « d'empêcher, par sa vigilance, que la république souffrît « aucun dommage. »

Les ressentiments ou les antipathies de l'empereur ne fournissaient pas moins aux procédures; la peine la plus rare que pût attendre un accusé était la déportation; quelques uns prévenaient le supplice par une mort volontaire, et le sénat ayant voulu, dans ce seul cas, supprimer les récompenses des accusateurs, Tibère s'y opposa ouvertement; à l'entendre, « c'était tout ruiner que de décourager « ces gardiens des lois. » Cremutius Cordus comparut pour avoir parlé de Brutus avec éloge dans ses Annales, et appelé Cassius *le dernier Romain*; il réfuta tranquillement l'absurdité de ce crime nouveau, et, rentré chez lui, il se laissa mourir de faim. Le sénat décida que son ouvrage serait brûlé; et, pour convaincre les pères conscrits qu'ils avaient prudemment agi, et qu'il avait de quoi les contraindre, Tibère fit manœuvrer devant eux les prétoriens. Le prince jugea aussi qu'il était temps de mettre fin à l'usage des plébiscites et à leur publication en comices. Après la loi Junia Norbana (19), qui réputait colon latin quiconque n'aurait point été affranchi selon les cérémonies prescrites, on venait de voir encore la loi Visellia (24), qui accordait le droit de cité aux Latins pour six ans de service : ce furent les dernières *lois* romaines; les *sénatus-consultes* devinrent l'unique forme de législation, pour disparaître plus tard devant les *édits* impériaux [1].

Cependant Séjan, ne s'arrêtant plus dans sa téméraire fortune, eut la confiance de demander la main de Livilla

[1] Tac., *Ann.*, 4, de 14 à 35; Suét., *Tib.*, 63, 61; Dion, 57-24; Schœll, *Litt. rom.*, 4e période.

(25) ; malgré l'adresse de ses raisons, il échoua. La réponse, où perçait l'orgueil du maître, lui fit sentir qu'une telle prétention était au moins prématurée. Alors, secrètement alarmé pour son crédit, il pensa que son unique sûreté serait d'emmener l'empereur hors de Rome ; par là, il éviterait tous ces empressements et ce faste extérieur qui pouvaient le rendre suspect ; en même temps, moins à portée de voir et d'apprendre, Tibère, comme sous sa garde, ne communiquerait que par lui et lui laisserait plus facilement les soins de l'administration. Dans cette vue, tout en flattant l'ennui paresseux du vieillard, en lui vantant le repos de la solitude, où, loin des embarras et des haines, on n'aurait qu'à diriger les affaires importantes, il lui remontrait sans cesse Agrippine et le péril toujours présent. Bientôt Claudia, une parente chère à cette princesse, fut mise en jugement. Agrippine court à Tibère, et, le trouvant par hasard occupé d'un sacrifice en l'honneur d'Auguste : « Est-« il possible, lui dit-elle, d'immoler des victimes à Au-« guste et de persécuter sa famille ? » Tibère, sans s'émouvoir, répondit à cette vive apostrophe par un vers grec :

Qui n'accepte tes lois, tu t'en crois offensée.

Séjan ne négligea pas non plus d'irriter plus profondément contre Tibère cette ame affligée et imprudente, en l'avertissant, par de faux amis, que l'empereur voulait l'empoisonner. Agrippine, qui ne savait pas dissimuler, refusa obstinément de rien prendre à la table du palais la première fois qu'elle y fut invitée, et Tibère lui offrant à dessein des fruits dont il vantait le goût, elle les remit, sans y toucher, aux esclaves qui servaient. Il semblait n'y pas faire attention ; mais, se tournant vers Livie : « Il n'y « aurait rien d'étonnant, dit-il, si j'avais traité plus sévè-« rement celle qui me dénonce comme un empoisonneur. » De là le bruit se répandit que la perte d'Agrippine était dé-

cidée, mais que l'empereur, n'osant agir ouvertement, cherchait des moyens cachés. Il laissa tomber cette rumeur en paraissant s'appliquer uniquement aux affaires de l'État, et, enfin, il quitta la ville sous prétexte de dédier un temple à Jupiter dans Capoue, et à Auguste dans Nole, mais avec la résolution de vivre loin de Rome. Jusque-là il ne s'était absenté que rarement, pour peu de jours, et jamais plus loin qu'Antium, quoiqu'il annonçât souvent de grands voyages dans les provinces. Aussi lui avait-on donné le surnom [1] de *Callippides* (grand chevaucheur).

Depuis longtemps il méditait ce départ, sans quoi Séjan eût trop hasardé à l'y pousser si vivement. Il avait deux secrets motifs : le peuple et Livie le gênaient. Il était trop en vue à Rome, où le pouvoir le plus absolu n'osait pas encore dépouiller toute honte et vivre dans l'infamie à découvert. D'ailleurs, sa haute stature s'était amaigrie et courbée ; il lui fallait couvrir de médicaments les ulcères de son visage. Le peuple est railleur ; et si un plus long exercice de quelque vertu, si quelque sagesse péniblement acquise rend l'homme plus vénérable sous les ruines de l'âge, les flétrissures du vice sur la vieillesse n'en sont que plus hideuses.

Livie, d'une scélératesse plus cauteleuse, ménageant plus adroitement, avec ses intérêts, les avantages extérieurs de l'État, avait su échapper à l'animadversion publique, sinon aux soupçons, et conserver une grande influence politique. Un jour le feu ayant pris au temple de Vesta, elle vint sur la place encourager les efforts du peuple et des soldats, comme elle avait coutume de faire du vivant d'Auguste.

[1] Ce proverbe grec désignait un homme qui s'agitait beaucoup sans avancer d'une coudée : « Quem cursitare ac ne cubiti quidem mensuram progre- « di, proverbio græco notatum est. » Suét., *Tib.*, 38. « Biennium præteriit « cum ille καλλιππίδης assiduo cursu cubitum nullum processerit. » Cic., *A Att.*, 13-12.

Depuis ce moment, Tibère la détesta ; car cet empire qu'elle lui avait donné, qu'il dédaignait de partager avec elle, il ne pouvait cependant le lui ôter tout entier. Il l'avertit plus d'une fois de s'abstenir des affaires du gouvernement, qui ne convenaient point à une femme. Tout récemment, comme elle le pressait d'inscrire dans une décurie un nouveau citoyen, il ne consentit que sous la condition d'ajouter sur l'album qu'elle lui avait extorqué cette faveur. Livie, indignée, courut chercher et lui lut des notes secrètes de la main d'Auguste sur le caractère farouche et insupportable de ce fils ingrat. Ces reproches si longtemps gardés, si rudement reproduits, offensèrent plus grièvement Tibère. Ce fut, dit-on, la principale cause de sa retraite, et, pendant les trois années que sa mère vécut encore, il ne la revit qu'une seule fois, et pendant quelques moments [1].

Il partit donc avec Séjan (26) et une suite très-peu nombreuse. Quoiqu'il eût signifié par un édit que personne ne vînt troubler son repos, et disposé des soldats sur la route pour empêcher toute affluence, bientôt, prenant en aversion les villes et le continent, il alla se cacher dans l'île de Caprée (27), à trois milles du cap de Sorrente, solitude délicieusement située pour la température et même pour la vue, avant l'éruption du Vésuve. Un rivage sans hâvre n'en permettait l'abord qu'à de petits navires conduits par un bon pilote. Douze villæ de Tibère en occupaient alors tout le territoire. Là, le vieux tyran, sans contrainte, n'eut plus qu'à satisfaire ses goûts effrénés. Mais ce repos immonde ne ralentit point les délations ni les sentences. On notait jour par jour les moindres démarches, les paroles d'Agrippine, de Néron et de Drusus ; la fille de Livilla, l'épouse de Néron, trahissait elle-même son jeune mari,

[1] Tac., *Ann.*, 4, de 41 à 57 ; Suét., *Tib.*, 38, 39, 51.

épiant jour et nuit ses pensées, ses songes mêmes et ses soupirs. De faux zélés leur conseillaient de s'enfuir au milieu des légions de Germanie, ou d'embrasser sur le Forum une statue d'Auguste, en invoquant le secours du peuple et du sénat. Ces conseils, quoique méprisés, étaient tournés en griefs réels : tout était rapporté à Séjan, et par lui à Tibère.

Aux calendes de janvier (28) arriva une lettre de l'empereur, qui accusait de conspiration Sabinus. Quatre préteurs sortis de charge, voulant gagner un consulat, avaient comploté de perdre ce fidèle ami de la famille de Germanicus. Latiaris, feignant d'entrer dans ses sentiments, l'avait attiré chez lui; les trois autres, ignoblement blottis entre le toit et le plafond, prêtaient l'oreille par des trous et des fentes, et ils avaient dénoncé les imprudentes douleurs de Sabinus. L'infortuné fut aussitôt condamné et conduit en prison; quoiqu'on lui serrât la gorge, il ne cessait de crier : «Voilà comme on commence l'année, voilà la victime qu'il faut à Séjan, » et partout où portaient ses regards et ses paroles, on fuyait précipitamment; les rues, les places, devenaient désertes; quelques uns cependant revenaient sur leurs pas pour se montrer de nouveau, « s'effrayant même d'avoir paru craindre. »

Une seconde lettre survint, qui, en remerciant le sénat, parlait d'autres embûches et d'autres ennemis, sans nommer personne; et l'on ne doutait point qu'il ne désignât dans son intention Agrippine et Néron.

Livie mourut sur ces entrefaites: elle avait plus de quatre-vingts ans (29). Tibère, qui ne s'était pas soucié de sa maladie, ne témoigna aucun regret de sa perte. Après plusieurs jours de délais, sans rien changer à ses plaisirs, il s'excusa sur la grandeur de ses occupations, de venir lui rendre les derniers devoirs; de sorte que le corps tombait en putréfaction. Non-seulement il interdit l'apothéose, mais

il cassa le testament, blâma les *amitiés de femme*, et ne tarda pas à persécuter tous ceux qui avaient témoigné quelque attachement à sa mère, sans excepter ceux auxquels elle avait recommandé, en mourant, les soins de sa sépulture. Les funérailles furent médiocres; le jeune Caligula prononça seulement l'oraison funèbre [1].

Livie ne méritait pas une fin plus heureuse; sa mort fut cependant un malheur. Tibère, si longtemps habitué à fléchir devant elle, la craignait encore, et Séjan n'eût pas osé braver l'autorité de cette femme. Alors, comme si le frein leur eût été ôté, ils s'emportèrent. Une lettre du prince fut lue au sénat, laquelle, disait-on, envoyée depuis longtemps, avait été retenue par Livie. Cette lettre contenait des accusations personnelles, quoique vagues encore, contre Agrippine et Néron. Parmi le silence et l'effroi du sénat, il se trouva quelques hommes pour demander un rapport sur cette affaire. Le peuple s'émeut, et, portant les images d'Agrippine et de son fils, crie que la lettre est fausse : on n'alla pas plus loin. Mais Tibère, irrité, renouvela ses plaintes, réprimanda le peuple par un édit, et, se réservant de prononcer la sentence, il paraît qu'il déclara ennemis publics Agrippine et ses deux fils aînés, et que, n'osant pas les livrer au supplice, il les fit enfermer séparément. Drusus fut mis dans la partie basse du palais; sa mère et son frère furent transférés en divers lieux, toujours alors chargés de chaînes, dans une voiture close et avec une forte escorte, qui ne permettait pas même aux passants de regarder; puis on les déporta, Néron dans l'île de Pontia, et Agrippine à Pandataria. Néron, déjà capable, par son âge et son caractère, d'inspirer quelque tentative hardie, périt le premier et n'attendit pas longtemps. On le réduisit,

[1] Tac., *Ann.*, 4-60, 67 et suiv., 5-1, 2; Suét., *Tib.*, 51; Dion, 58-1, 2; Plin., 8-40.

dit-on, à se donner la mort (31), pour se soustraire à la main du bourreau, envoyé au nom du sénat [1].

C'est en présence de ces cruautés que Velleius Paterculus vantait « la sagesse et les vertus de Tibère, la paix heureuse de l'empire, la faveur surpassant la justice, et la punition des méchants tardive mais non pas négligée [2]. » Le favori avait ensuite son éloge à part, mais comme une nouvelle preuve du mérite de l'empereur : « Il est rare que les hom- « mes éminents n'appellent pas à leur aide les grands ta- « lents. Ainsi, les deux Scipions se sont servis des deux « Lælius, le divin Auguste d'Agrippa, et après lui de Stat. « Taurus [3]... En effet, les grandes affaires demandent de « grands ministres... Il importe à la république qu'on élè- « ve en dignité ce qui est nécessaire par le service... D'a- « près ces exemples, Tibère César a choisi et emploie spé- « cialement, comme l'associé de ses principales fatigues, « Séjan, né d'un père distingué dans l'ordre équestre, et « qui tient par sa mère aux familles les plus illustres, les « plus anciennes et les plus honorées... ; homme le plus « capable et le plus fidèle, d'une vigueur de corps qui ré- « pond à celle de son esprit, de la gravité la plus agréable, « avec la riante franchise des anciens temps, toujours en « action sans paraître occupé, ne faisant rien pour soi, et « par là même parvenant à tout, et se mesurant toujours « au-dessous de ce que les autres l'apprécient... Depuis « longtemps l'estime de Rome pour ses qualités égale celle « du prince. » On pourrait s'étonner après cela, si la flatterie ne tombait pas toujours dans quelque maladresse, que Velleius ait osé rappeler Livie comme une femme « su- « périeure, plus semblable en toutes choses aux dieux

[1] Tac., *Ann.*, 5-3, 4, 5 ; Suét., *Tib.*, 53, 64, 54 ; Dion, 58-8.

[2] Vell., 2-60 : « Pœna in malos sera, sed aliqua. »

[3] Apparemment que Tibère n'aimait point Mécène, puisque ce favori n'est point nommé ici.

« qu'aux hommes, et dont personne ne sentit jamais le « pouvoir que par un danger écarté ou une dignité re- « çue[1]. »

[1] Vell., 2-61, 62, 63. C'est par de telles lâchetés que cet historien prend congé de ses lecteurs.

CHAPITRE LXXII.

DISGRACE DE SÉJAN. — DERNIÈRES ANNÉES DE TIBÈRE.

Deux années se passèrent encore pour les citoyens dans le péril continuel de déplaire à deux tyrans, et pour Séjan dans le délai prolongé de ses espérances incertaines. Enfin, le moment arriva où le favori put croire qu'il allait monter au rang suprême. Tibère, toujours plus caressant, le prit pour collègue d'un cinquième consulat (31). A cette nouvelle, le sénat leur dressa des statues à tous deux ; on plaça ensemble leurs sièges sur le théâtre, on décréta qu'ils seraient consuls ensemble pendant cinq ans, et qu'on irait les recevoir ensemble quand ils viendraient dans la ville. Séjan vint seul jouir des hommages publics, et parut le chef réel de l'État, le tuteur du prince [1]. Tout le monde s'y trompa, et Séjan plus que tout autre.

[1] Dion, 58-4 ; Juv., 10-92 :

. . . . Tutor haberi
Principis augustâ Caprearum in rupe sedentis
Cum grege Chaldæo ? Vis certe pila, cohortes,
Egregios equites, et castra domestica.

Tant de faveurs cependant n'étaient qu'un piège. Tibère avait connu par une lettre d'Antonia, qui vivait encore, et par les révélations d'Apicata, les crimes et les prétentions de son ministre. Il sentit qu'il l'avait fait trop puissant; il craignit de risquer un coup d'autorité; il y vit une raison de plus de ne pas quitter cette dissimulation perfide, qui était pour lui l'assaisonnement de la vengeance et de la cruauté. Il avait donc éloigné Séjan sous un prétexte honorable; ensuite, pour s'essayer contre lui et commencer à jouir du plaisir qu'il se préparait, tantôt il le louait dans ses lettres, tantôt il le blâmait, élevant ou disgraciant avec le même caprice les amis du ministre. Il partagea le pontificat avec lui et avec son fils, en lui refusant la permission de venir en Campanie voir Livilla malade, sans lui ôter l'espoir d'épouser un jour cette princesse. Le sénat, se réglant sur tant de faveurs apparentes, y ajouta la puissance proconsulaire, lorsque le consulat finit au bout de six mois pour lui comme pour l'empereur. De temps en temps aussi, Tibère annonçait le dépérissement de sa santé, puis son rétablissement, puis son prochain retour à Rome. Bientôt il nomma le jeune Caius Caligula augure et pontife d'Auguste, avec des éloges publics, où il semblait le désigner comme son successeur; il déclara absous un accusé, ennemi de Séjan, et il défendit de sacrifier à un homme vivant, honneur en usage déjà pour Séjan comme pour lui, et que Séjan, ivre d'orgueil, se rendait à lui-même.

Tous les esprits, ainsi tenus en suspens, se détachaient peu à peu du favori, qui s'en apercevait bien au milieu des hommages extérieurs; sans cela il n'eût pas essuyé plus longtemps les bizarres contradictions de Tibère, et eût tenté ouvertement la fortune. Il se força donc à la patience, et l'empereur, de son côté, redoutant moins son influence, parut disposé à lui conférer la puissance tribunitienne. Un jour Macron arrive de Caprée, et avertit Séjan qu'il en ap-

porte le message. Séjan se rend plein de joie au sénat, et reçoit de toutes parts félicitations et protestations de dévouement. Macron, pendant ce temps, court aux prétoriens, leur apprend qu'il est maintenant leur chef, et leur distribue une gratification; il entoure le sénat de *vigiles* nocturnes, et présente la lettre du prince. Cette lettre, fort longue, commençait par une affaire assez indifférente, jetait en passant quelques mots de reproches contre Séjan; puis, après avoir traité un autre sujet, revenait encore sur lui sans trop d'aigreur, et, par un nouveau détour, se rabattant contre deux sénateurs, amis de Séjan, finissait par un ordre d'arrêter également le favori. Les préteurs et les tribuns l'environnent aussitôt pour s'assurer de sa personne; les autres s'écartent de lui. La lecture avait été écoutée dans le plus profond silence; alors éclatent les accusations et les injures. L'impérieux Séjan vit sa propre catastrophe avant de la comprendre : le consul en charge lui ordonnant de se lever, il restait immobile; à la troisième fois, il demanda si c'était lui qu'on interpellait. On l'emmena, en le contraignant jusqu'à la prison de tenir la tête droite à travers les huées et les insultes de la multitude. Le lendemain, le sénat, certain de n'avoir à craindre aucune résistance, prononça la sentence de mort, et la fit exécuter sur-le-champ. Celui qu'on adorait la veille fut traîné aux gémonies, son corps mis en pièces par le peuple (17 octobre 31). Ses trois enfants subirent le même sort; ses partisans les plus haïs tombèrent aussitôt sous la fureur populaire, et les prétoriens, profitant de ce désordre, se mirent à piller pour se venger de ce qu'on leur avait préféré les cohortes nocturnes pour garder le sénat [1].

[1] Tac., *Ann.*, 4-11, 5-7, 8, 9; Joseph., *Ant. jud.*, 18-8; Dion, 58, de 4 à 12; Sénèq., *De tranquill.*, 11; Suét., *Tib.*, 65; Juv., 10-66 :

. . . . Sejanus ducitur unco
Spectandus; gaudent omnes : quæ labra ? quis illi

Certainement Tibère, en écrivant son verbeux et astucieux message, avait pris plaisir à se représenter d'avance ces terribles scènes; cependant, il se défiait si lâchement du succès, qu'il avait recommandé à Macron de délivrer le jeune Drusus, en cas de trouble, si l'état des choses l'exigeait, et de le proclamer. Il tenait même des vaisseaux tout prêts pour s'enfuir vers quelques légions; il montait de temps en temps sur le haut d'un rocher pour observer les signaux, qui devaient plus promptement que des courriers l'informer de ce qui se passait à Rome; et enfin, peu rassuré encore par la ruine entière de la faction de Séjan, il n'osa sortir durant les neuf mois suivants de sa villa de Jupiter. Il éprouvait une continuelle anxiété de tous les genres d'opprobres dont le poursuivaient souvent les condamnés, soit par la hardiesse publique de leurs paroles, soit par des placards affichés à l'orchestre des théâtres [1].

On espéra vainement un gouvernement plus doux après la chute du favori. Ce fut un crime maintenant d'avoir plu à Séjan, comme auparavant c'en était un de lui déplaire. On avait à rechercher les amis de Séjan, les complices de l'empoisonnement de Drusus, fils de Tibère; on n'abandonnait point pour cela la loi de majesté ni les autres prétextes d'accusation, et le nouveau préfet du prétoire, Macron, moins puissant que son prédécesseur, ne fut guère moins redoutable. Le prince, plus farouche par le danger qu'il

Vultus erat? Nunquam, si quid mihi credis, amavi
Hunc hominem. Sed quo cecidit sub crimine? Quisnam
Delator? Quibus indiciis? Quo teste probavit?
Nil horum; verbosa et grandis epistola venit
A Capreis. . . . .
. . . . .Curramus præcipites, et,
Dum jacet in ripâ, calcemus Cæsaris hostem;
Sed videant servi, ne quis neget et pavidum in jus
Cervice astricta dominum trahat.

[1] Suét., *Tib.*, 66; Dion, 58-13; Tac., *Ann.*, 6-23.

avait couru, appesantit encore sa tyrannie. Comme il avait demandé que l'un des deux consuls lui fût envoyé pour l'amener en sûreté à Rome, quelques flatteurs proposèrent de lui donner une garde de vingt sénateurs armés, qui l'escorterait toutes les fois qu'il entrerait dans la curie; il remercia, avec quelques moqueries, car il n'était pas assez simple pour risquer de donner ainsi des armes à ses ennemis. Mais, peu après, alléguant les ressentiments auxquels il s'était exposé pour la république, il demanda que Macron, quelques tribuns et quelques centurions, entrassent avec lui aux assemblées du sénat, et le décret en fut fait.

Les exécutions continuaient donc, les sentences devenaient collectives. Les femmes n'étaient pas exemptes de péril; quand on ne pouvait les convaincre de conspiration, on les accusait *pour leurs larmes*. Une matrone fort avancée en âge fut tuée pour avoir pleuré la mort de son fils (32). Les biens confisqués de tant de condamnés remplissaient le fisc impérial et servaient à payer les soldats et à contenir les citoyens par la terreur. A la fin, la cruauté s'animant par les supplices, Tibère ordonna de tuer tous ceux qui se trouvaient dans les prisons (33). Immense massacre où tombèrent tous les âges, hommes et femmes, illustres ou obscurs, dispersés ou réunis : il fut à peine permis aux amis et aux parents de reconnaître et de pleurer leurs pertes. Des soldats placés à l'entour, attentifs à la douleur de chacun, gardaient les cadavres livides, jusqu'à ce qu'on les traînât dans le Tibre, où il fallait voir s'éloigner sans sépulture ces reste flottants. Quelquefois, les délateurs, par un juste caprice, périssaient à leur tour. Livilla avait aussi subi la peine de ses crimes. Mais cette fin méritée de quelques coupables ne consolait et ne sauvait personne. La veuve et le second fils de Germanicus expièrent cruellement alors (33) le nouvel espoir que l'on avait conçu pour eux de la chute de Séjan. L'infortuné Drusus mourut dans les tour-

ments de la faim, en dévorant la bourre de son lit. Agrippine, au contraire, refusa elle-même toute nourriture pour se délivrer des tortures de son geôlier. Tibère vanta comme une grâce de ne l'avoir pas fait étrangler et jeter aux gémonies ; il essaya même de ternir sa réputation de vertu, et le même jour qui vit périr le fils et la mère, fut consacré par lui comme un jour religieux : ensuite, n'ayant plus de raison de laisser vivre Plancine, il s'en débarrassa par un jugement [1].

Il y avait quelque chose de plus horrible encore que ces atrocités, c'était la monstrueuse corruption que ce fétide vieillard cachait à Caprée. Des noms nouveaux furent alors inventés pour des crimes inconnus avant lui. Il ne s'abreuvait plus que de débauche et de cruauté ; il lui fallait, pour jouir de ses raffinements impurs, les souffrances d'autrui, et il réalisait avec une effroyable vérité ce reproche que lui adressa dans sa jeunesse un de ses précepteurs, Théodore de Gadare, en l'appelant un jour « de la boue détrempée dans du sang [2]. »

Tandis que Rome adorait cette boue, que le plus florissant empire, formé par la civilisation humaine, par la gloire, la philosophie et la liberté, avouait tant d'infamie, il se passait dans un coin de la Palestine, chez la nation la plus dédaignée, un évènement le plus indifférent en apparence, mais au fond le plus extraordinaire, qui devait recommencer l'histoire du monde, et se faire le centre de tous les temps. Un homme de Nazareth, après avoir subi tous les outrages d'une multitude ameutée, avait été cloué en croix par les pharisiens et le peuple de Jérusalem, avec le consentement du procurateur romain Pontius Pilatus (33). Il se nommait Jésus ; on en parlait comme d'un arti-

[1] Tac., *Ann.*, 6, de 2 à 27 ; Suét., *Tib.*, 61, 62, 53, 54 ; Dion, 58, de 15 à 24.

[2] « Πηλὸν αἵματι πεφυραμένον. » Suét., *Tib.*, 57, et *passim* ; Tac., *Ann.*, 6·12.

san pauvre et obscur ; on ne lui imputait d'autre crime que d'avoir dit qu'il était le roi des Juifs et le Messie annoncé par leurs prophètes. Mais après son supplice, ses disciples, qu'on croyait abattus sans retour, déclarèrent avec plus d'assurance que leur maître était le Messie, ce Christ tant désiré de la nation, ce réparateur attendu par l'antique tradition de l'Orient ; que ce crucifié était Dieu, fils de Dieu, ressuscité et remonté au ciel ; qu'il fallait croire en lui, l'adorer, et observer ses commandements. Cette prétention singulière de quelques pêcheurs ou publicains, gens ignorants et grossiers, étonna bien davantage encore par leur doctrine, qui paraissait d'une hauteur incompréhensible, par leur morale, qui paraissait d'une sévérité impraticable, et par une intrépidité de patience insurmontable ; toutes folies, au jugement des sages du temps, et cependant cette croyance se répandait avec une prodigieuse rapidité [1].

Ainsi les ignominies de Caprée et les ignominies du Golgotha se trouvèrent en présence ; en effet, quand la nature humaine atteignait le dernier terme d'avilissement où le vice puisse descendre, lorsque évidemment, au milieu de toutes ses magnificences, le vieux monde se dissolvait dans la sanglante et putride dépravation du sensualisme, il était temps que le divin sacrifice de la Croix révélât, dans une vie nouvelle, le secret de la régénération individuelle et sociale.

Si l'empire conservait encore sa force, il perdait chaque jour de sa dignité extérieure, sous un prince qui craignait un rival dans tout général habile ou heureux. Un misérable Numide, Tacfarinas, déserteur des troupes auxiliaires, occupa pendant huit ans trois généraux romains, qui se

[1] Tac., *Ann.*, 15-44 ; *voy.* Bullet, *Établissement du christianisme*, et les témoignages païens cités dans ses preuves, de 1 à 24.

succédèrent en Afrique : il avait soulevé les Maures et les Garamantes; sa mort seule finit cette guerre (17-24).

L'excès de l'usure romaine avait irrité les cités gauloises dans le même intervalle (21); le Trévirien Florus et l'Éduen Sacrovir préparèrent une révolte, qui commença dans l'Ouest sans succès. Florus y combattit dans les rangs des Romains, pour échapper aux soupçons, puis alla tenter un coup plus hardi vers Trèves; mais, mal secondé, il vit disperser son armée à la première attaque, et se tua pour ne pas être pris. Sacrovir avait mieux réussi d'abord : s'étant rendu maître d'Augustodunum, il leva en un moment quarante mille jeunes gens, auxquels vinrent se joindre les esclaves exercés au métier de gladiateurs, et une foule d'habitants des villes voisines. Cette nouvelle fit grand bruit à Rome; on disait la Gaule, l'Espagne et la Germanie confédérées. Mais Silius, avec deux légions, dissipa tout ce tumulte, qui finit également par la mort de Sacrovir.

Le faible tribut imposé par le premier Drusus à la pauvreté des Frisons, leur devint intolérable par l'exaction d'un lieutenant romain; ils résistèrent ouvertement, et battirent les troupes envoyées contre eux. Tibère dissimula cet affront, ne voulant confier cette guerre à personne (28).

L'Arménie, en Orient, était toujours le point de contact et de querelle entre l'empire et les Parthes. Artaban III y avait établi un de ses fils après le départ de Germanicus. Tibère, profitant du mécontentement des Parthes, lâcha contre lui l'un après l'autre deux ôtages arsacides, et donna l'Arménie à Mithridate, frère de Pharasmane, roi d'Ibérie (18-35). Pharasmane s'empara en effet de l'Arménie. Vitellius, chargé de surveiller cette guerre, tint l'ennemi en échec par la menace d'une invasion en Mésopotamie, et excita même la turbulence des Parthes contre leur roi. Artaban, obligé de s'enfuir en Hyrcanie, céda la place au jeune Tiridate; mais l'inconstance qui l'avait chassé lui

recouvrit son royaume. Il revint avec un secours de Scythes; il n'eut pas la peine de combattre son compétiteur, qui se retira timidement en Syrie, et les légions romaines ne remuèrent pas (36). Alors le fier Barbare, remonté sur son trône, écrivit à Tibère pour lui reprocher à la fois ses parricides, ses meurtres, sa lâcheté et sa débauche, et il terminait cette insulte en lui conseillant de satisfaire, par une mort volontaire, à la haine publique [1].

Mais rien n'émouvait plus le vieux tyran abruti dans sa turpitude; la pensée et la vue des supplices devenaient sa plus grande jouissance. C'était à Rome une tuerie continuelle; aucun jour, sans en excepter les jours consacrés, ne se passait plus sans punition capitale. Depuis longtemps le moindre caprice décidait de la vie d'un citoyen. Tibère donnant une fois un grand festin, son nain, assis à table entre des bouffons, lui demanda brusquement et tout haut pourquoi Paconius, coupable de lèse-majesté, vivait encore; il l'avait fait taire, mais, peu de jours après, il avait écrit au sénat de condamner Paconius. La plupart des accusés maintenant se donnaient la mort pour se soustraire au bourreau, et assurer leur héritage et leur sépulture. Tibère réclama contre cette liberté de la mort, et prononça la confiscation. La mort volontaire par le poison ou les veines ouvertes lui paraissait d'ailleurs un supplice trop doux. Quand il apprit qu'un certain Carnulius avait prévenu l'exécution, il s'écria : « Carnulius m'a échappé! » Aussi voulait-il souvent qu'on fît prendre de force des aliments aux condamnés pour prolonger leurs souffrances. Cette cruauté même ne lui suffisait plus : on lui amenait ses victimes comme sa proie dans son repaire; il inventait les tourments, et il y assistait. Un de ces infortunés solli-

[1] Tac., *Ann.*, 2-52, 3-73, 74, 40, 46, 47, 4-72, 73, 74 de 31 à 44; Dion, 58 26; Joseph., *Ant. jud.*, 18-6; Suét., *Tib.*, 41, 66.

citant une mort plus prompte, il lui répondit : « Je ne suis « pas encore réconcilié avec toi. » « On montre encore à « Caprée, dit Suétone, le lieu funeste d'où ce bourreau, « après des tortures longues et recherchées, faisait préci- « piter devant lui les condamnés à la mer ; la troupe des « marins brisant les cadavres à coups d'avirons, de peur « qu'il n'y restât un souffle de vie. »

Ce caractère féroce ne se relâchait pas même dans ses moments de loisir ; la conscience de ses crimes, de la haine qu'il inspirait, sa passion de dominer, la peur de mourir, la moindre surprise, le moindre accident, le rendaient sans cesse terrible à ceux qui vivaient autour de lui, à ses plus familiers favoris. Si sa litière se trouvait embarrassée dans un chemin par des broussailles, le coureur qui l'avait précédé était bâtonné presque jusqu'à expirer. Un pêcheur s'étant présenté à lui pour lui offrir un très-beau poisson, il lui en fit frotter aussitôt le visage, dans l'effroi que lui causait l'apparition subite de cet homme, pénétrant jusqu'à lui par le côté le plus inaccessible de l'île ; et, comme le pauvre homme se félicitait de n'avoir pas offert une énorme langouste qu'il venait de prendre également, on lui en déchira la face par l'ordre de Tibère. Il faisait sa société de misérables Grecs, grammairiens, rhéteurs ou astrologues ; il mettait son amusement à leur proposer, pendant le repas, des questions d'une puérile curiosité : « Quelle était la mère d'Hécube ? Quelles étaient les chansons des sirènes ? » L'un d'eux, Seleucus, s'informa des esclaves à quel moment et dans quels auteurs le prince amassait cette érudition, et il vint ainsi lui-même bien préparé. Tibère découvrit la ruse, et le grammairien la paya de sa tête [1].

Cependant le sinistre vieillard, tout entier à ses affreuses

[1] Tac., *Ann.*, 6-29, 30, 38, 39, 40 ; Suét., *Tib.*, 60, 61, 62, 70, 56.

passions, retombait toujours dans un plus profond ennui. Lassé de tout et de lui-même, sans nul souci de sa grandeur ni des intérêts de l'Empire, des emplois publics ni des provinces, il recevait stupidement les insultes du Parthe, et en même temps exprimait ainsi l'aveu de sa turpitude dans une lettre au sénat : « Que vous écrirai-je, « P. C., ou comment vous écrirai-je, et qu'ai-je à vous « écrire en ce moment ? Que les dieux et les déesses me « détruisent plus que je me sens périr tous les jours, si je « le sais ! » Il dépérissait en effet visiblement; et, comme pour se réveiller lui-même, ou plutôt par un farouche désespoir qui le poussait au mal pour son propre tourment, il méditait de nouveaux massacres, il voulait tuer toute sa famille, et il vantait tout haut « le bonheur de Priam, d'a- « voir survécu à tous les siens. » Il ne cessait de consulter tous les présages, toutes les divinations, sur la prolongation de ses jours; il vivait dans des transes secrètes et continues. Il était sorti de Caprée (35), et vint tout près de Rome pour communiquer plus promptement ses ordres sanguinaires. Mais incapable de se fixer nulle part, il changea bientôt de séjour, et il erra ainsi pendant une année dans la Campanie, fuyant sa fin prochaine, qu'il ne pouvait se dissimuler à lui-même en s'efforçant de la cacher aux autres. Il lui restait trois héritiers : Tiberius Gemellus, le dernier enfant de son fils Drusus, Caius Caligula et Claude, l'un fils, l'autre frère de Germanicus. Gemellus était fort jeune encore, et il le méprisait pour être né de Livilla. Claude avait la tête faible. Il haïssait surtout Caligula, qui, âgé de vingt-quatre ans, paraissait seul en état de gouverner. Incertain s'il en préférerait un ou s'il se déferait de tous trois, il ne s'arrêtait à rien, l'affaiblissement de sa santé lui ôtant toute réflexion suivie.

Depuis que la persécution était tombée sur Agrippine, Caligula avait vécu chez Livie, puis chez Antonia. Peu

après la chute de Séjan, il fut mandé à Caprée, pour demeurer sous les yeux du soupçonneux empereur. Cette funeste école acheva de le corrompre, et ajouta la dissimulation à ses vices naturels. Entouré d'espions, qui cherchaient à surprendre, à exciter ses plaintes, il apprit sans le moindre signe d'émotion la mort de sa mère et de ses frères, et sa flatteuse souplesse avec Tibère et les courtisans fit dire de lui à cette époque, « qu'il n'y avait jamais eu de « meilleur esclave ni de plus mauvais maître. » Il se plaisait à voir les supplices des condamnés, et le vieux tyran répétait quelquefois : « Caius sera ma ruine et celle de tous ; « j'élève un serpent pour le peuple romain, et un Phaéton « pour le monde. » Il voyait même déjà les intelligences ambitieuses de Macron et du jeune prince, et il reprocha un jour à Macron d'abandonner le soleil couchant et de se tourner vers le soleil levant. Une autre fois, Caligula se moquant de Sylla, il lui prédit qu'il en aurait tous les vices et aucune de ses qualités, et alors, embrassant Gemellus avec d'abondantes larmes, il ajouta : « Tu le tueras, et un « autre te tuera[1]. ».

Plus Tibère se sentait décliner, plus il affectait de vigueur et de présence d'esprit, se gardant bien d'interrompre ses débauches, et éludant toujours les soins des médecins. Mais enfin une défaillance le trahit ; à peine relevé, pour démentir ce fâcheux symptôme, il alla assister à une chasse publique, et voulut même poursuivre un sanglier. Cet effort le fit retomber plus grièvement, et l'arrêta dans une ancienne villa de Lucullus, au cap de Misène (37). Toutefois il se soutint encore un peu de temps, et continuait obstinément ses amusements ordinaires. Au sortir d'un festin, son médecin Chariclès lui prit la main comme

[1] Tac., *Ann.*, 6-6, 39, 40, 45, 20, 46 ; Suét., *Tib.*, 67, 62, 63, 72, *Calig.*, 10, 11 ; Dion, 58-23.

pour la baiser; le vieillard, s'apercevant qu'il lui tâtait le pouls, redouble alors d'enjouement, fait rasseoir les convives et prolonge le repas. Feinte inutile : Chariclès avertit Macron que Tibère ne vivrait pas plus de deux jours. On se prépara en conséquence, et des messages furent expédiés aux armées.

Sur ces entrefaites, le cruel moribond lut dans les actes du sénat que plusieurs accusés avaient été acquittés, contre lesquels il n'avait rien mandé autre chose, sinon qu'un délateur les avait nommés. Il frémit de colère, se regarde comme méprisé, et veut à toute force regagner Caprée, ne se croyant en sûreté que là pour tout oser; mais le mal l'en empêcha. Bientôt il fut saisi d'une nouvelle défaillance, que le poison avait peut-être avancée. Caligula, averti, vint lui prendre son anneau, et, trouvant quelque résistance dans la main du vieillard, qui respirait encore, il en hâte violemment le dernier soupir; horrible fin et digne de Tibère! Un affranchi, se récriant sur cette atrocité, fut aussitôt mis en croix. Quand la mort de l'empereur fut annoncée à Rome, le peuple se réjouit; les uns criaient : Tibère dans le Tibre! les autres : Aux gémonies! Son corps cependant fut rapporté dans la ville, et reçut publiquement les honneurs funèbres [1].

[1] Tac., *Ann.*, 6-50, 51; Suét., *Tib.*, 72, 73, 74, 75, *Calig.*, 12; Dion, 58-28.

CHAPITRE LXXIII.

CALIGULA.

Caligula avait encore pour lui le souvenir de sa première enfance, la mémoire révérée de son père et les malheurs de sa famille : quand il se rendit à Rome, accompagnant les obsèques de Tibère, malgré ses habits de deuil, les Romains se précipitaient à sa rencontre avec toutes les marques d'allégresse; ils l'appelaient à l'envi leur *astre*, leur *poupon*, leur *nourrisson*[1]. Sans tenir compte du testament de Tibère, qui lui égalait Gemellus, le sénat le déclara seul arbitre de l'État. Les réjouissances publiques durèrent trois mois, et on dit qu'avant ce terme, plus de cent soixante mille victimes avaient déjà été offertes aux dieux pour lui. Comme il était reparti presque aussitôt après pour les îles Pandataria et Pontia, on fit des vœux pour son retour. Il rapporta en grande pompe les cendres de sa mère et de son frère, institua des fêtes funèbres en

[1] Suét., *Calig.*, 14 : « Sidus et pullum, et puppum, et alumnum. »

leur honneur, réunit, en faveur de son aïeule Antonia, toutes les distinctions décernées précédemment à Livie, associa les noms de ses trois sœurs au sien dans les serments et les prières publiques, prit Claude, son oncle, pour collègue dans le consulat, adopta Tib. Gemellus et lui donna le titre de *prince de la jeunesse*. On le vit, avec plus de satisfaction encore, brûler toutes les pièces du procès de sa mère et de ses frères et des autres accusés, délivrer tous les prisonniers, interdire les accusations de majesté, rendre compte, comme Auguste, de l'état de l'empire, rétablir les anciens comices d'élection, laisser aux magistrats leur juridiction pleine, sans appel au prince, et abolir la contribution du centième.

Il mit le comble à ces bienfaits, en acquittant exactement les sommes diverses léguées par Tibère et même par Livie, et en y joignant, pour le peuple et les troupes, ses propres largesses. Chaque prétorien reçût un legs double, cinq cents deniers; chaque soldat de la garde urbaine, cent vingt-cinq deniers; tous les autres en eurent soixante-quinze. Il avait à distribuer au peuple onze millions deux cent cinquante mille deniers; il y ajouta par tête soixante deniers, avec quinze deniers encore d'intérêt en dédommagement d'arrérage, car cette gratification avait dû être payée quand il avait pris la robe virile. Il fit, en outre, des dépenses immenses pour les jeux publics.

Cet avènement ne fut pas moins agréable aux étrangers; plusieurs rois détrônés recouvrèrent leurs États francs de tribut, comme Antiochus, auquel il rendit la Comagène; et Artaban demanda lui-même paix et amitié au jeune empereur. Aussi, lorsque, au bout de huit mois, Caligula tomba malade, l'inquiétude rassemblait, toutes les nuits, une multitude de citoyens devant le palais; il ne manqua pas de gens qui jurèrent de combattre comme gladiateurs s'il était guéri, ou même qui offrirent leur vie aux dieux

pour sa conservation. On oubliait qu'il avait exigé l'apothéose de Tibère [1].

Là s'arrêtèrent malheureusement de si beaux commencements. Pendant sa maladie, il avait institué sa sœur Drusilla héritière de ses biens et de l'empire : ce fut le premier indice de déraison qu'il donna. Il ne reprit la santé que pour se livrer à toute la violence de ses penchants, et, soit enivrement du pouvoir, soit dérangement de son esprit par cette maladie récente, après les accès d'épilepsie dont il avait été atteint dans sa jeunesse, il mêla l'extravagance à tous les crimes; il devint un monstre d'orgueil, de débauche et de cruauté. Il fit mourir Gemellus, Antonia (37), ensuite Macron et sa femme, auxquels il devait l'empire, et Silanus, qui avait été son beau-père (38). En vain le sénat avait ordonné qu'on relirait, chaque année, le discours par lequel le jeune prince avait promis de ne point venger ses parents; un grand nombre de personnes allèrent au supplice sous ce prétexte. Au reste, Caligula n'était nullement embarrassé de motiver un meurtre; il obligea ceux qui avaient voué leur vie pour lui à remplir leur vœu, afin qu'ils ne fussent point parjures. « Je ne « loue ni n'estime rien tant dans mon naturel, disait-il, « que de n'avoir nulle honte. » On peut juger par là de ses dérèglements; tous les vices de ce temps étaient les siens. « On ne saurait dire s'il fut plus infâme dans ses « mariages, ses divorces ou ses préférences. » Il avait perdu de bonne heure sa première femme; la seconde fut

[1] Suét., *Tib.*, 76, *Calig.*, 13, 14, 15, 16; Joseph., *Antiq. jud.*, 18-6; Dion, 59, de 1 à 12; Juv., *Sat.*, 12 :

Alter enim, si concedas, mactare vovebit
De grege servorum magna et pulcherrima quæque
Corpora, vel pueris et frontibus ancillarum
Imponet vittas, et si qua est nubilis illi
Iphigenia domi, dabit altaribus.

sa propre sœur Drusilla, qui, après avoir partagé les désordres de sa jeunesse, sous les yeux mêmes de la triste Antonia, et reçu ensuite un mari de Tibère, rentra incestueusement dans le palais impérial. Quand elle mourut (38), Caligula en fit une divinité; il suspendit toutes les affaires publiques pendant quelque temps, et, alors, c'était un crime de rire, de prendre le bain ou de se mettre à table; bien plus, on était également coupable, ou de ne pas pleurer Drusilla puisqu'elle était morte, ou de la pleurer puisqu'elle était déesse. Il sépara ensuite successivement deux autres matrones de leurs maris, pour les épouser, les répudier presque aussitôt, et les exiler. Cæsonia, la dernière, ne mérita plus de constance que par une affreuse conformité de mœurs; encore lui disait-il quelquefois : « Une si précieuse tête tombera quand je l'ordonne-« rai; » ou bien il protestait agréablement « qu'il la ferait « mettre à la torture, afin de savoir pourquoi il l'aimait « tant [1]. » Il en eut une fille qu'il reconnaissait pour son vrai sang, parce qu'il la voyait porter ses doigts, en jouant, dans les yeux des enfants de son âge, pour leur faire du mal.

Après cela, quelle chose pourrait étonner dans Caligula ? Il suffisait de ne l'avoir pas admiré, de n'avoir pas juré par son génie, pour être digne de mort. Il voulait que les pères assistassent au supplice de leurs fils : l'un d'eux s'excusant sur sa santé, il lui envoya une litière. La torture était une récréation de ses repas; il avait coutume de dire au bourreau : « Frappe de sorte qu'il se sente mourir. » Tibère disait : « Qu'on me haïsse, pourvu qu'on m'ap-« prouve; » mais lui : « Qu'on me haïsse, pourvu qu'on

[1] Juv., *Sat.*, 6-466 :

> Et furere incipias, ut avunculus ille Neronis,
> Cui totam tremuli frontem Cæsonia pulli
> Infudit.

« me craigne. » Au milieu d'un festin il éclata de rire, et les consuls placés à ses côtés lui demandant pourquoi il riait si gracieusement : « Et pour quelle raison, répondit-« il, sinon que, d'un signe, je puis vous faire égorger tous « les deux [1]? »

Jusqu'alors cela ne touchait pas le vulgaire, et il restait à ses yeux un mérite à Caligula : les largesses et les jeux avaient reparu. Outre deux grandes distributions d'argent, d'habits et d'étoffes teintes en pourpre, et deux repas publics qui signalèrent ce principat, le jeune empereur accompagnait les jeux de présents jetés avec la profusion la plus variée. Même diversité dans les spectacles; représentations scéniques de toutes sortes, même la nuit, toute la ville étant alors illuminée, combats de gladiateurs, pugilats, chasses, courses troyennes, courses de chars, pendant des journées entières. Souvent on voyait des sénateurs diriger les chars. Caligula, sans cesse entouré de conducteurs, de pugiles, d'acteurs et de pantomimes, qui obtenaient toutes les dignités, se piquait lui-même d'habileté dans ces arts comme dans l'éloquence. Il aimait à pérorer dans le sénat, et il invitait par édit l'ordre équestre à venir l'entendre; il avait la voix forte et affectait une éloquence mâle. Il s'exerçait également dans son palais à l'escrime, à la conduite d'un char. Il avait un extrême plaisir à chanter et à danser; il lui arriva de mander tout exprès trois consulaires pour exécuter un chant devant eux. Quand il assistait au théâtre, il ne pouvait se tenir de réciter et de gesticuler avec l'acteur, ou pour l'encourager ou pour le reprendre. Il embrassait en pleine scène le pantomime Mnester, et il chargeait de coups de fouet quiconque faisait le

[1] Suét., *Calig.*, 23, 50, 24, 26, 29, 27, 25, 33, 34, 32, 30, *Tib.*, 59 ; Dion, 59-3, 8, 11 ; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-2 ; Tac., *Ann.*, 6-15 ; Philon, *Legat. ad Caium*; Sénèq., *De benef.*, 2-21, *De ira*, 1-16, *Ad Polyb.*, 36.

moindre bruit pendant la danse de cet histrion. Ce fut Caligula qui mit en vogue les courses de chars, dont les conducteurs étaient distingués par la couleur rouge et la couleur verte, et il favorisait le parti vert [1].

Dans ce tourbillon d'amusements, avait-on le loisir de songer aux lois, aux magistratures, aux supplices? Aussi Caligula, se mettant peu en peine des comices qu'il avait promis, annula et remplit les élections comme il voulut. Il en vint à croire que rien ne lui était impossible. Plusieurs rois disputant à sa table sur la noblesse de leurs familles (38), il s'écria, en citant un passage d'Homère :

. . . . .Qu'il ne soit qu'un seul maître,
Un seul roi!

Et peu s'en fallut qu'il ne prît le diadême et qu'il ne « transformât en royauté la dignité du principat [2]. » Les courtisans comprirent le danger qu'il ne voyait pas, et ils le détournèrent adroitement de cette fantaisie, en lui rappelant qu'il était bien au-dessus des princes et des rois, ce qui le décida à revêtir la majesté divine. Il ordonna qu'on mît sa statue à côté de celles des dieux dans tous les temples des principales villes. Il étendit son palais jusqu'au temple de Castor et Pollux, dont il fit son vestibule, et, souvent, se plaçant entre les deux frères, il partageait l'adoration qui leur était adressée. Plusieurs le saluèrent *Jupiter Latialis*.

Il ne s'en tint pas là : il prenait tour à tour les noms et les costumes de tous les dieux, et même des déesses. Il eut en outre un temple particulier, des sacerdotes, et il vendait très-chèrement une si grande dignité; on sacrifiait

[1] Suét., *Calig.*, 17, 18, 53, 54, 55; Dion, 59-5, 14.

[2] Hom., *Iliade*, 1-204; Dion, 59-20; Suét., *Calig.*, 26, 22 : « *Speciemque principatus* in *regni* formam converteret. » Ce passage curieux confirme de la manière la plus claire mes remarques sur le système impérial.

devant sa statue d'or des paons, des faisans et les oiseaux les plus rares. Dans un sanctuaire qu'il se dédia au Capitole, il allait quelquefois s'entretenir fraternellement avec Jupiter, tantôt tout bas, tantôt à haute voix, en le gourmandant et menaçant de le renvoyer en Grèce. Un orage ayant effrayé ses compagnons de débauche, il se fâcha, et défia son céleste rival par ces mots d'Ajax : « Tue-moi ou je te tue ; » il se fit même construire une machine pour imiter le tonnerre, et répondre par une pierre lancée à chaque coup de foudre. Il n'était pas toujours si brave, car ordinairement, quand la nue grondait et que l'éclair brillait, il clignait les yeux, se couvrait la tête et se cachait sous son lit.

Vitellius, rappelé de Syrie, échappa au péril de sa réputation par ses adulations pour le nouveau Jupiter, qu'il donna l'exemple d'adorer. Celui-ci lui demandant s'il ne voyait pas la lune venir habiter avec lui, Vitellius répondit : « Seigneur, il n'appartient qu'à vous autres dieux de « vous voir. » Un empereur, devenu dieu de son vivant, devait être bien supérieur, selon Caligula, aux empereurs qui ne dataient leur apothéose que de leur mort ; il affecta donc de mépriser publiquement Livie, qu'il appelait un *Ulysse en robe*, Auguste lui-même et surtout Agrippa [1].

De nouvelles folies succédèrent ; il avait mis au nombre de ses pontifes son cheval Incitatus ; il lui construisit une écurie en marbre, avec une auge d'ivoire ; il le vêtissait de pourpre et de perles, lui présentait du vin dans des vases d'or ; il promettait de le faire consul (39). Comme pour justifier sa grandeur surhumaine, il n'aimait plus rien que

[1] Hom., *Iliade*, 23-724 ; Suét., *Calig.*, 22, 23, 51, *Vitell.*, 2 ; Dion, 59-28, 26, 27 ; Joseph., *De bell. Jud.*, 2-17 ; Philon, *Legat. ad Caium ;* Sénèq., *De ira*, 1-16 ; Tillemont, *Hist. des empereurs.* On ne peut facilement étudier l'empire sans ce laborieux érudit, qui n'a ni goût, ni pensée, mais une grande exactitude : c'est, comme on l'a dit, le mulet des Alpes, qui ne bronche pas.

ce qui semblait impossible. Si, pour lui construire des prétoires et des villæ, on ne savait sur-le-champ asseoir des môles dans la mer, fendre les rochers les plus durs, changer les plaines en collines, et les collines en vallées, on s'exposait à payer de la vie une pareille désobéissance. On lui fabriqua des barques, garnies de pierreries à la poupe, portant des salles de bains et de repos, de vastes portiques et des arbres à fruits de diverses espèces, et il parcourait les côtes dans ces villæ flottantes. De toutes les constructions qu'il entreprit, deux seulement avaient de l'utilité : ce furent deux aqueducs, plus magnifiques que les sept autres déjà établis ; mais il s'inquiéta peu de les achever, c'était une gloire trop vulgaire. Il trouva bien plus beau de bâtir un pont sur la mer depuis Baiæ jusqu'à Puteoli, dans un espace de trois mille six cents pas. L'ouvrage s'exécuta au moyen d'un double rang de navires, recouverts d'une chaussée, à l'imitation de la voie Appienne ; on y voyait des hôtelleries et des courants d'eau douce. Il traversa ensuite ce pont à cheval, armé somptueusement de toutes pièces, avec ses troupes (39). Le lendemain de cette grande expédition, il repassa vêtu en conducteur du cirque, menant un char, suivi d'une file d'autres que ses amis dirigeaient ; il monta sur un trône dressé au milieu du pont, prononça son propre panégyrique, récompensa de ses éloges et de ses largesses les compagnons de sa glorieuse victoire sur Neptune, et leur donna un festin splendide, qui se prolongea toute la nuit ; une multitude de flambeaux répandait une immense clarté sur la mer et la côte voisine. Pour terminer dignement la fête, tous ceux que désignait son caprice, inconnus et amis, furent jetés dans les flots, et repoussés à coups d'avirons, au risque de les noyer [1].

[1] Suét., *Calig.*, 55, 37, 19, 32 ; Frontin, *De aquæd.*; Plin., 36-15; Dion, 59-14, 17 ; Sénèq., *De brev. vitæ*, 18.

De telles profusions avaient épuisé en moins de deux ans les confiscations thésaurisées par Tibère, près de trois milliards de sesterces, ou sept cents millions de francs. Il demanda donc de nouvelles sentences. Un des malheureux condamnés n'ayant pas laissé de fortune, comme on le présumait : « Il m'a trompé, dit-il; il pouvait vivre. » Les grands n'avaient pas seulement à craindre par leurs richesses, mais encore par leur illustration. Auguste honorait l'aristocratie tombée, pour l'attacher au principat comme un ornement et un appui. La politique basse et ingrate de Tibère prit ombrage, au contraire, des anciennes célébrités, ne s'étudia qu'à continuer leur ruine, et ne se servit du sénat que pour l'avilir, en lui imposant toutes les odieuses légalités de sa tyrannie. Caligula, plus emporté, haïssait les nobles et le sénat comme les ennemis secrets du pouvoir, qu'ils avaient longtemps possédé, et ce brutal instinct fut, dans la suite, celui de tous les autres tyrans de l'empire. Il les poursuivait sans relâche; il interdit aux Torquatus le collier, aux Cincinnatus la chevelure bouclée, aux Pompée le surnom de grand ; il traitait les sénateurs en esclaves, les obligeant à marcher en toge à côté de son char, à se tenir à table devant lui avec une serviette à la ceinture. Un vieux sénateur, Pompeius Pennus, auquel il avait fait grâce de la vie, venant le remercier, il ne lui présenta pas même sa main à baiser, mais son pied gauche.

Avant son expédition maritime, il avait donné une étrange et terrible scène au sénat : lui qui avait toujours blâmé Tibère, il en fit un grand éloge, reprocha aux pères conscrits toutes les condamnations prononcées sous ce prince, les appela esclaves de Séjan, et, introduisant dans son discours Tibère lui-même, qui lui répondait, il lui faisait dire : « Tu as raison, Caius, ne cherche pas à te faire aimer « d'eux, ne les épargne pas, car ils te détestent, et ils te

« tueront s'ils peuvent. » Après cela il avait rétabli les accusations de majesté. Les pères conscrits, consternés, essayèrent de l'adoucir à force de louanges, et, le lendemain, publiant par sénatus-consulte la vérité de ses reproches et leur bonheur de vivre encore, ils ordonnèrent un sacrifice annuel à la *philanthropie* du juste et bon prince [1]. Lâchetés perdues ! Il devenait chaque jour plus difficile de ne pas déplaire à ce fou féroce : si on ne le visitait pas avec zèle, si on l'appelait le *jeune Auguste*, on encourait son indignation ; quelquefois la flatterie le choquait autant que la liberté. Une nuit qu'il ne dormait pas, il lui vint en pensée que les exilés menaient encore une vie trop heureuse, et il envoya tuer les plus considérables. Il admit la délation des esclaves contre leurs maîtres, et, le premier, soumit des sénateurs à la torture.

C'était un ancien usage de laisser dans un legs un témoignage de gratitude à des amis ou à des protecteurs, ce qui tournait en captation, chacun tâchant d'attirer par ce moyen une réciprocité d'héritage. Plusieurs déjà, sous la république, étaient devenus riches ainsi, et Auguste avait reçu des sommes énormes. La crainte et l'adulation, sous Tibère, consignaient à l'envi la part obligé du prince dans les testaments des grands. Caligula perfectionna cette nouvelle espèce de confiscation ; il cassa comme ingrats les testaments même des centurions, qui, depuis le commencement du principat de Tibère, avaient manqué à cette formalité envers l'un ou l'autre ; et, quand on le désignait comme héritier ou comme légataire, il disait que c'était se moquer de lui que de vivre encore, et il envoyait du poison au testateur.

Mais toutes ces ressources ne fournissant pas suffisamment à ses prodigalités, il imagina des contributions extra-

[1] Suét., *Calig.*, 37, 35, 26 ; Dion, 59-2, 18, 16 ; Sénèq., *De benef.*, 1-12.

ordinaires, qu'il faisait recueillir d'abord par les publicains, ensuite par les centurions et les tribuns des cohortes prétoriennes : taxes sur les procès, sur les débauches, sur les naissances, sur les gains des porte-faix ; il n'y avait homme ni chose à quoi il n'imposât un tribut, et tout cela inopinément ; de sorte qu'une foule de gens se trouvaient en contravention sans le savoir. Le peuple enfin se récriant, il en rédigea une loi, mais qui fut affichée en si petits caractères et dans un espace si étroit, que personne ne pouvait lire.

Malgré la part que la multitude retirait de ces exactions dans les amusements publics, le mécontentement gagnait ; d'ailleurs il n'était point de condition si basse qui fût à l'abri des atroces caprices ou de la stupide vanité de Caligula. Tous ceux que rencontraient ses regards avec une figure agréable ou une belle chevelure, il les faisait raser. Une fois, comme on n'avait point de condamnés à exposer aux bêtes dans le cirque, il ordonna d'y jeter quelques spectateurs, et de leur couper la langue pour les empêcher de se plaindre ; d'autres fois, sans plus de raison, la foule des spectateurs se voyait charger par les soldats. Enfin le pont de Baiæ avait employé tant de navires, qu'il n'en restait plus pour les convois de blé, sans compter qu'une fantaisie impériale fermait de temps en temps les greniers publics ; de sorte que, au milieu des plus belles réjouissances, on avait à souffrir ou à craindre la disette [1]. On commença donc à contrarier l'empereur, soit en assistant moins à ses jeux, soit en applaudissant contre sa volonté. Alors il sortait en exhalant tout haut sa colère. Un jour il osa s'écrier : « Plût aux Dieux que le peuple romain n'eût qu'une seule tête ! » et le peuple, pour se venger, laissa là le spectacle, en poursuivant à grands cris les délateurs. Caligula, ou-

[1] Sénèq., *De brev. vitæ*, 18 ; Suét., *Calig.*, 26.

tré, s'en alla en Campanie, d'où il ne revint qu'au bout de quelques jours.

Cette leçon ne fut pas inutile: l'année suivante, en Gaule, s'étant montré en Jupiter sur un trône, il remarqua un homme du peuple qui se prenait à rire en le regardant; il le fit approcher, et lui demanda : « Que suis-je donc à ton avis? — Un grand diseur de niaiseries, » répondit le Gaulois; et cet homme ne fut pas puni, *car c'était un cordonnier* [1].

On ne doit pas s'étonner que la résistance du peuple ne fût pas plus violente; les prétoriens étaient trop bien payés pour se ranger de son côté. D'ailleurs, le pouvoir une fois cédé n'est plus si aisé à reprendre, surtout quand c'est la masse qui en dispose, et, la démocratie ne dominant jamais que par sa propre corruption, une nation ne s'avilit pas impunément. Elle perd en même temps l'esprit d'union et le sentiment de ses intérêts réels. Prête à se soulever si on offusque sa licence ou ses prétentions, elle se pliera dans tout le reste à toutes les formes du despotisme qu'elle a créé, et, sous une jactance de liberté jalouse, il n'y aura pas par moments de servitude plus lâche. Elle verra décimer les plus hautes têtes sans pitié et même avec plaisir. Si le despotisme s'attaque à elle partiellement, chacun ne vivant que pour soi, insensible aux maux d'autrui, il faudra plus d'un outrage pour exciter l'indignation; elle s'irritera longtemps sans énergie. Ainsi Caligula, qui n'eût point paru avec un diadême sans péril de la vie, pouvait encore longtemps verser le sang des Romains sans les émouvoir.

Quel que soit le motif du voyage en Gaule, crainte du peuple, ou fantaisie de gloire militaire, ou nécessité de

[1] Suét., *Calig.*, 26, 28, 38, 40, 41, 35, 30, *Claud.*, 9; Dion, 59-13, 15, 28, 26; Philon, *In Flacc.*; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-1; Sénèq., *De ira*, 1-9, 3-19, *De benef.*, 2-12.

chercher hors de l'Italie épuisée de nouvelles rapines, Caligula partit brusquement (39), et se dirigea vers le Rhin, par une marche tantôt si rapide que ses gardes avaient peine à le suivre, tantôt si lente et si délicate, que, porté dans une litière sur les épaules de huit hommes, il obligeait la population de chaque ville à balayer et arroser la route où il devait passer. Après une grande revue des légions, de grands préparatifs et de grandes menaces contre les Barbares, il entra en Germanie et revint presque aussitôt sans avoir vu l'ennemi. Comme il n'était plus loin du fleuve, quelqu'un ayant remarqué, dans un défilé, que si l'ennemi paraissait en ce moment il n'y aurait pas peu de trouble, il quitta son char, courut à cheval jusqu'au pont qu'il trouva tout embarrassé par les bagages, et, impatient de se voir en sûreté, il se fit porter de main en main à l'autre bout par les valets d'armée.

Cependant il trouva peu de jours après une occasion de prouver sa vaillance. Pendant son repas, on l'avertit que voici les Germains qui s'avancent en grand tumulte; il s'élance aussitôt avec ses amis et ses prétoriens. Il ne reparut que le soir aux flambeaux, ramenant des prisonniers; il gourmanda fort la lâcheté de ceux qui ne l'avaient pas suivi, et distribua des couronnes à ses braves compagnons. Ces prisonniers étaient quelques soldats des Germains de sa garde, qu'il avait fait cacher tout exprès dans un bois voisin pour cet exploit. Le jeu lui plut tellement qu'il le recommença. Par bonheur, un petit prince de la Grande-Bretagne, chassé par son père, vint lui demander asyle. Alors il écrivit magnifiquement au sénat que toute l'île s'était soumise. Non-seulement les Germains se moquèrent publiquement de lui, mais ils entreprirent même une invasion en Gaule. Galba les repoussa et fut généreusement récompensé, ainsi que son armée. Le danger empêcha cette fois Caligula d'être jaloux d'un succès si réel.

Au premier bruit de guerre, il s'apprêtait à s'enfuir jusqu'en Orient, pensant que si les ennemis passaient les Alpes et prenaient Rome, il serait du moins en repos au-delà de la Méditerranée. Rassuré ensuite par la valeur de Galba, il annonça une expédition en Grande-Bretagne (40). Ses troupes assemblées sur le rivage, il monta sur sa flotte, s'avança quelque peu en mer, puis, redescendu à terre, il se place sur un trône, toutes les trompettes donnant le signal du combat, il commande aux légionnaires de ramasser des coquillages, *les dépouilles de l'Océan*, dues au Capitole. En mémoire de cette victoire, il éleva un phare dans ce lieu même, près d'Itius. Sept fois, pendant toutes ces campagnes, il s'était proclamé *imperator*, et il écrivit à ses procurateurs de faire tous les apprêts du triomphe le plus magnifique [1].

Les Gaulois payèrent à leur tour ces nouvelles folies: non content des présents qu'il exigeait, il condamnait à mort les riches propriétaires, et vendait leurs biens lui-même pour en avoir plus d'argent. Il examinait les rôles du dénombrement, notait ses contribuables, les faisait emprisonner, et, révisant tous les dix jours, comme à Rome, l'état des prisons, il désignait ceux qui devaient mourir. Il appelait cela *apurer ses comptes*. Rome n'était pas plus tranquille pendant son absence. Une conspiration véritable ou supposée servit de prétexte à d'autres cruautés; ses deux sœurs, Agrippine et Livilla, comme coupables de complicité, furent reléguées dans l'île Pontia, et tous leurs amis poursuivis, ainsi que ceux des conjurés (39). Il mit lui-

[1] Suét., *Calig.*, 43, 51, 45, 44, 46, 47, 48, *Galb.*, 6; Dion, 59-21, 22; Tac., *Germ.*, 37, *Vita Agricolæ*, 13; Perse, *Sat.*, 6-43 :

. . . . . .Missa est a Cæsare laurus
Insignem ob cladem Germanæ pubis, et aris
Frigidus excutitur cinis, ac jam postibus arma
Jam chlamydas regum, jam lutea gausapa captis
Essedaque, ingentesque locat Cæsonia Rhenos.

même, en Gaule, les biens de ses sœurs à l'enchère, et, le trafic lui réussissant, il y ajouta les vieux meubles du palais, dont il relevait le prix pour avoir appartenu à Antoine, à Auguste ou à quelque personne de sa famille. Le transport de tous ces précieux objets occupait jusqu'aux chevaux des moulins, et l'on manquait de pain à Rome. Ce fut cette année qu'il épousa Cæsonia. Lorsqu'il en eut une fille, il fallut des contributions pour sa dot; il notifia ensuite qu'il recevrait des étrennes, comme autrefois Auguste. Son avarice égalait sa prodigalité; il aimait à marcher pieds nus et à se rouler sur des monceaux d'or [1].

Le sénat, tremblant, ne savait comment adoucir ce furieux, qui se plaignait, par édit, que les grands et le peuple vécussent dans les plaisirs pendant que l'empereur exposait ses jours dans les combats, qui trouvait trop peu convenables les honneurs décernés, ou les pères conscrits bien hardis de prétendre l'honorer. Une première députation avait été fort mal accueillie, et, frémissant de colère d'y voir Claude, son oncle, comme si on lui envoyait un tuteur, il le fit jeter tout habillé dans le Rhône. Il témoigna plus de satisfaction à la seconde députation, bien plus nombreuse que la première. Il était encore à Lyon, occupé de célébrer des jeux (40) pour son troisième consulat. Ces jeux l'avaient mis, sans doute, en bonne humeur. Il était digne de ce fou d'ajouter aux combats d'éloquence établis en cette ville par Auguste, que les vaincus paieraient les prix des vainqueurs, et que les auteurs des plus médiocres pièces effaceraient leur ouvrage avec une éponge ou même avec leur langue, s'ils n'aimaient mieux subir la férule ou le saut dans le fleuve.

Son retour à Rome fut hâté par une nouvelle extravagance de tyrannie sanguinaire. Comme rien ne lui ôtait de

[1] Suét, *Calig.*, 38, 39, 42, 29, 24, 25, 57, *Claud.*, 5, 9; Dion, 59-21.

l'esprit que « tout lui était permis, » il commençait à ne plus épargner les soldats, et des meurtres fréquents avaient déjà diminué l'armée, lorsqu'il s'avisa enfin de vouloir exterminer les légions qui s'étaient révoltées contre Germanicus, et l'avaient tenu lui-même, enfant, comme assiégé. Détourné, non sans peine, d'une résolution si odieuse, il persistait du moins à les décimer : nul ne put l'en dissuader. Ces légions étant donc rassemblées sans armes par ses ordres, il les fit cerner par la cavalerie; mais les soldats, en défiance, retournèrent prendre leurs armes à tout évènement. Dès qu'il s'en aperçut, il s'enfuit aussitôt, reprit le chemin de Rome, rejetant ses menaces et sa fureur sur le sénat, qui ne lui avait pas décerné de triomphe, quoique, depuis peu, il lui eût défendu de le faire sous peine de mort.

Une troisième députation vint en hâte au-devant de lui, pour protester de l'empressement qu'on avait de le revoir. « J'irai, répondit-il, j'irai, et ceci avec moi, » en frappant sur la poignée de son épée. Bientôt un édit annonça publiquement « qu'il revenait, mais seulement pour ceux qui le « désiraient, pour l'ordre équestre et le peuple, car il ne « serait plus davantage ni citoyen ni prince pour le sé« nat. » Il ne permit à aucun sénateur de se présenter devant lui, et, oubliant ou différant son triomphe, il entra dans Rome avec l'appareil de l'ovation. Les supplices signalèrent ce retour; il méditait même de tuer tous les plus considérables d'entre les sénateurs et les chevaliers, et d'émigrer à Antium, et ensuite dans Alexandrie. On trouva après sa mort, dans ses papiers secrets, deux listes de proscrits sous ces deux titres : *épée* et *poignard*[1]: mais d'autres soins retardèrent ce projet.

[1] Suét., *Calig.*, 45, 49, 20, 29, 48, *Claud.*, 9; Plin., 31-1; Dion, 59-22; Juv., *Sat.*, 1-44:

Il n'avait pas quitté la fantaisie d'être dieu; les Milésiens et les Alexandrins avaient été les plus prompts à l'adorer. Il lui vint alors à l'esprit un perfectionnement de sa divinisation : ce fut de mander de la Grèce tous les simulacres les plus célèbres des dieux, sans excepter le Jupiter Olympien, et d'en ôter la tête pour y substituer la sienne. Les ordres partirent en conséquence. Cependant les Juifs seuls, non-seulement n'avaient pas tenu compte des volontés de l'empereur, mais, tout récemment, ils avaient renversé un petit autel qui lui avait été élevé par les païens à Jamnia. Caligula, en Gaule, avait consulté à ce sujet l'Égyptien Hélicon et le Phénicien Apelle, ses deux maîtres de raillerie, de chant et de versification, et la décision fut qu'on mettrait sa statue colossale dans le temple même de Jérusalem, qui serait appelé le temple de Caius, « l'il-« lustre et le nouveau Jupiter. » On travailla à la statue dans Sidon; des troupes furent rassemblées par le gouverneur de Syrie, Petronius, pour la placer, s'il le fallait, malgré les Juifs. Mais ni représentations, ni menaces, ne purent les ébranler. L'emportement de Caligula, sur cette nouvelle, ne céda qu'aux représentations suppliantes de son favori Agrippa, petit-fils d'Hérode Ier.

Il y avait précisément à Rome, en ce moment, une députation des Juifs d'Alexandrie, qui venaient réclamer leurs privilèges, outrageusement violés par les Alexandrins. Ceux-ci avaient dépêché aussi des députés pour soutenir leurs injustices. Ils avaient tout sujet d'espérer de leurs adulations pour Caligula, et de la protection d'Hélicon. Les Juifs tremblaient; heureusement Agrippa avait réussi à fléchir la colère impériale, quand les deux députations furent admises : néanmoins, la réception n'était pas faite pour rassurer les réclamants. L'empereur donna l'au-

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

dience dans la villa de Mécène, pendant qu'il en visitait les embellissements et les dispositions nouvelles; il allait et venait d'un étage à l'autre, toutes les salles ouvertes. Dès que le Juif Philon, grammairien et philosophe distingué, se présenta à la tête de ses compatriotes : « C'est donc « vous, ennemis des dieux, leur dit Caligula, qui refusez « de reconnaître ma divinité, pour en adorer une qui n'a « pas même de nom? » Un flatteur ajouta : « César, ils te « haïssent, car ils sont les seuls qui n'aient pas fait de sa- « crifices pour ta santé. » Les Juifs, se hâtant de protester contre cette calomnie : « Soit! reprit le prince, vous avez « sacrifié pour moi, mais à un autre que moi; quel hon- « neur m'en revient-il? » Et il se remit à parcourir sa villa, continuant ses observations et ses critiques sur les travaux exécutés. Les députés, confus, le suivaient au milieu des railleries de leurs adversaires et des Romains. Caligula, se retournant tout-à-coup : « Pourquoi, dit-il aux Juifs, « ne mangez-vous pas de la chair de porc? » L'un d'eux représente que chaque nation a ses usages; qu'on voyait, par exemple, des gens qui ne mangeaient point de la chair d'agneau. « Ils ont raison, interrompit l'empereur : cette « chair n'a point de goût. » Un peu après, il leur demanda les preuves de leurs privilèges et les quitta de nouveau. Puis, se rapprochant : « Avez-vous encore quelque chose « à dire? » et il continuait de parcourir son palais. Enfin, il revint une dernière fois à eux : « Ces gens-là, dit-il, ne « me semblent pas aussi méchants que misérables et in- « sensés de ne pas me croire un dieu. » L'audience se termina de la sorte[1].

Toutefois, il ne tarda pas à reprendre sa première vo-

[1] Phil., *In Flacc.*, *Legat. ad Caium*; Tac., *Hist.*, 5-9; Suét., *Calig.*, 49; Joseph., *Antiq. jud.*, 18-8, *De bell. Jud.*, 2-17; Tillemont, *Hist. des empereurs.*

lonté d'être adoré à Jérusalem; seulement, il se réservait de placer lui-même sa statue dans le temple, quand il irait en Orient. Il n'en eut pas le loisir. Depuis quelque temps on conspirait contre cet horrible tyran, qui se jouait de l'honneur et de la vie des hommes. Valer. Asiaticus, un de ses favoris, n'avait pu éviter de secrets outrages et un affront public; Chereas, tribun des prétoriens, était excédé des ignobles railleries dont Caligula le poursuivait sans cesse, car ce prince laid et louche, avec ses jambes grêles montées sur de longs pieds, se moquait de tout le monde. Quelques autres tribuns, les deux préfets du prétoire et plusieurs nobles, entrèrent volontiers dans le secret. On choisit, pour l'exécution, l'époque des jeux que Caligula devait célébrer vers la fin de janvier, dans son palais, en l'honneur d'Auguste (41). Le 25, c'était à Chereas de demander le mot d'ordre, ce qui l'obligeait de porter son épée. Caligula, après avoir assisté à une tragédie, se décida à rentrer pour se mettre au bain, prendre un repas et retourner au spectacle, qui devait durer toute la nuit; on soupçonnait même qu'il avait l'intention de jouer et de danser sur la scène. On était à la huitième heure : Chereas, impatient, marchait déjà avec quelques conjurés, tous résolus de ne pas attendre davantage et de frapper en plein théâtre, quand ils apprirent que le prince se détournait par une galerie peu fréquentée du palais, pour aller voir une troupe de jeunes acteurs. Ce fut là que Chereas le joignit, lui demanda le mot d'ordre, et, tirant aussitôt son épée, le blessa à la tête en lui disant : « Reçois ce que tu « mérites. » Caligula voulut fuir, et tomba en menaçant qu'il vivait encore. Les conjurés se jetèrent sur lui en criant : « Redouble ! » (c'était le signal convenu); puis ils le laissèrent sans vie, percé de trente coups [1].

[1] Suét., *Calig.*, 56, 58; Sénèq., *Ad Ser.*, *De const.*, 18, *De ira*, 1-16; Dion, 59-29; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-1.

Cette mort fut suivie d'un trouble étrange. Au premier bruit, les *lecticaires* du prince (porteurs de sa litière) accoururent à sa défense avec leurs longs bâtons, et presque aussitôt ses gardes germains; ces satellites, dans leur fureur, tuèrent les premiers qui leur tombèrent sous la main, les prenant pour des conjurés. Les spectateurs restaient immobiles de surprise et de crainte au théâtre; personne ne voulait croire à cet évènement, le peuple, parce qu'il regrettait déjà un empereur si prodigue, les autres, parce qu'ils appréhendaient que la nouvelle ne fût pas vraie; on soupçonnait même que c'était une feinte de Caligula, afin de découvrir les sentiments qu'on avait pour lui. Nul n'osait donc se lever de peur d'attirer sur soi l'attention.

L'effroi redoubla quand on sut que les prétoriens cernaient le théâtre pour y entrer le glaive nu; on les suppliait à grands cris, de tous côtés, de ne point s'en prendre à tant de gens innocents. La notification publique, par un crieur en deuil, que l'empereur était certainement mort, acheva d'adoucir les soldats, qui n'avaient plus de récompense à attendre, et ils se répandirent dans le palais pour piller ou pour s'entendre sur ce qu'il fallait faire. Un prétorien, en furetant, aperçut des pieds qui passaient sous une tenture de porte : il écarte la tenture, et il trouve un homme de grande taille, à tête chauve et branlante : c'était Claude. Ce pauvre prince accompagnait son neveu Caligula; repoussé un des premiers par les conjurés, qui ne lui voulaient point de mal, il s'était enfui dans une salle prochaine, et, toujours plus effrayé du sanglant tumulte qu'il entendait et qu'il voyait, il s'était tapi ensuite dans ce misérable asyle. Il se jette alors aux genoux du prétorien qui l'a découvert, mais celui-ci, l'ayant reconnu, le salue *empereur*, et le conduit à ses camarades. Leur incertitude cesse au même instant: ils le replacent dans sa litière, et, comme ses esclaves s'étaient dispersés, ils le portèrent sur

leurs épaules à travers la ville. La foule, qui se répandait au dehors, s'apitoyait en le regardant passer, car il tremblait encore de peur, et l'on s'imaginait qu'il allait aussi être tué sans aucun sujet. Mais les prétoriens le déposèrent en sûreté dans leur camp, au milieu du poste de nuit. Ils avaient peine cependant à lui rendre quelque confiance[1].

D'un autre côté, dès que l'évènement fut certain, les consuls, avec les cohortes urbaines et les vigiles, avaient occupé le Capitole, où ils convoquaient le sénat, en promettant à tous la liberté. Claude, invité par un tribun du peuple à venir donner son avis, répondit qu'il n'en avait pas le pouvoir. Le sénat délibéra donc sans lui tout le reste du jour et la nuit suivante. Il ne s'agissait rien moins que de savoir si l'on conserverait le gouvernement impérial, ou si l'on rétablirait la république. Cependant, pour ne pas contrarier le peuple, qui demandait justice des meurtriers de Caligula, on ordonna des recherches. Heureusement Val. Asiaticus, apostrophant la multitude, osa dire : « Plût au ciel que j'eusse tué moi-même Caius! » Cette fermeté imposa, et permit aux conjurés de se montrer. Chereas demanda le mot d'ordre aux consuls, ce qui ne s'était point fait depuis l'établissement du principat. Ce mot fut *liberté*, et Chereas, en le portant aux cohortes urbaines, envoya tuer Cæsonia et sa fille.

Ces premiers indices de retour à la république paraissaient accueillis avec satisfaction; le sénat croyait déjà ressaisir son ancienne autorité et disposer de l'État. Il n'oubliait qu'une chose, le consentement des prétoriens. La délibération allait plus vite et plus décidément au Viminal qu'au Capitole. Le roi Agrippa, qui comptait plus sur un empereur que sur les grands, s'était rendu secrète-

[1] Suét., *Calig.* 59, 60, *Claud.*, 10, 30 ; Dion, 59-29; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-1 ; Sénèq., *Apocoloquintosis.*

ment au camp, et avait aisément déterminé Claude à se laisser élire. Le prince accepta donc le serment des gardes, et, pour assurer leur fidélité, il leur distribua vingt-cinq deniers par tête, promettant d'étendre la libéralité aux autres troupes. Cette gratification, dans une pareille circonstance, eut des conséquences funestes, en fondant pour les soldats, et surtout pour les prétoriens, un *droit d'avènement*, qu'il ne fut plus possible de leur retirer. Dès que cette nouvelle parvint dans la ville, la disposition des esprits changea subitement; le peuple approuva, et des républicains de la veille il ne resta plus qu'un bien petit nombre. Le sénat, plus embarrassé, manda le roi Agrippa, et, sans se douter de sa démarche récente, le chargea de négocier avec Claude et les prétoriens. Le faux médiateur passa la journée à porter à son gré les réponses de la ville au camp, et du prince au sénat. Le débat finit comme il l'avait prévu. Les pères conscrits, dupes de son manège, ne pouvaient se résoudre à perdre une si belle occasion; ils prétendaient au moins nommer un empereur, et, n'hésitant plus que sur le choix, ils se partageaient entre trois des conjurés. Mais le peuple, impatienté, cria autour du Capitole qu'il voulait un seul chef, et que ce fût Claude. Les gladiateurs publics, les vigiles et les soldats de marine, couraient en foule au camp des prétoriens; Chereas essaya vainement d'arrêter cette désertion; un soldat, tirant son épée, représenta qu'ils seraient bien insensés de se tuer les uns les autres quand ils avaient un bon empereur, et tous partirent avec leurs enseignes.

Il n'y avait plus à délibérer, le sénat décerna tous les titres impériaux à Claude. Chacun s'empressa d'aller protester de son dévouement au nouveau prince, et plusieurs faillirent être tués par les soldats, mécontents du délai. Claude entra en maître à Rome, et comme les conjurés avaient donné un exemple dangereux pour la vie des em-

pereurs, ses amis lui persuadèrent de ne pas laisser impunie la mort de son neveu. Chereas et ses principaux complices furent mis à mort[1].

[1] Suét., *Claud.*, 10, 11, *Calig.*, 60; Dion, 59-30, 60-1; Tac., *Ann.*, 12-69; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-1, 2, 3, *De bell. Jud.*, 2-18.

CHAPITRE LXXIV.

PRINCIPAT DE CLAUDE ; GOUVERNEMENT DES AFFRANCHIS ; SUCCÈS EXTÉRIEURS.

Au fou cruel succédait un tyran imbécille. Sénèque et Julien-l'Apostat se sont égayés à l'envi sur ce stupide empereur, qui semblait en effet dépourvu de pensée aussi bien que de parole, et incapable de volonté. Une enfance toujours languissante, en affaiblissant son corps et son esprit, avait fait de ce misérable prince un objet d'aversion ou du moins de méprisante pitié pour sa famille. Sa mère Antonia l'appelait une ébauche, une dérision de la nature; Livie ne lui parlait presque jamais que du ton le plus dur. Auguste seul plaignait ce *pauvre petit*, et s'occupait de lui avec quelque attention. Il paraît même que le jeune Claude reçut des leçons de Tite-Live et y profita; il étudia le grec avec plaisir, et inventa trois lettres qui manquaient en effet à l'alphabet latin [1]. Il s'exerçait à la composition; em-

[1] Suét., *Claud.*, 41 ; Casaubon, Torrentius et Grævius, *ib.*; Tac., *Ann.*, 11-13 et 14. Une de ces trois lettres, le digamma, F, est resté en usage; les deux autres sont incertaines.

pereur, il haranguait volontiers, citait souvent Homère, et il continua d'écrire. Il avait commencé une histoire romaine à partir de la mort de César ; mais les reproches de sa mère et de Livie ne lui permettant pas de dire librement la vérité, il interrompit ce travail après le second livre, pour le reprendre à l'époque de l'établissement de l'empire. Outre cet ouvrage en quarante-un livres, il laissa encore des mémoires de sa vie, moins sensés qu'élégants, et une défense de Cicéron contre Asinius Gallus, dans laquelle il y avait du savoir. Il écrivit enfin une histoire des Tyrrhéniens et une autre des Carthaginois; c'est pourquoi il éleva un second musée, qu'il appela *Claudien*, dans Alexandrie, et il régla que tous les ans on lirait alternativement, dans chacun des deux musées, une de ces deux histoires [1].

Claude n'était donc point frappé d'une incurable ineptie; mais accoutumé à se voir le jouet des esclaves et des femmes du palais, il en contracta une extrême timidité, par où on le poussa facilement dans tous les vices. Il ne savait ni exiger ni résister; les spectacles sanglants du cirque, et la débauche où ceux qui l'entouraient eurent soin de l'entretenir, le rendirent insensible jusqu'à la cruauté. Ses distractions et ses absences mentales s'accrurent; il tomba dans une sorte d'abrutissement, d'où l'on ne voyait sortir que de loin en loin quelques lueurs de raison.

Il sentait lui-même sa faiblesse d'esprit, et, quand il fut empereur, il protesta plusieurs fois qu'il avait simulé la sottise pour échapper à Caligula; il ne persuada personne, et il parut bientôt une satire sous ce titre : *Exaltation des sots,* où l'on soutenait que « personne ne feignait la sottise.» Claude, en effet, en donnait bien la preuve. Les commencements de sa puissance étaient bizarrement mêlés de bonnes intentions et de stupidités. Il refusa tout honneur ex-

[1] Suét., *Claud.*, 41, 42; Casaub. et Torrent., *ib.*

traordinaire, n'accepta le titre d'Auguste, ni pour sa femme Messaline, ni pour son fils Britannicus. Quoiqu'il n'osât pendant un mois aller au sénat, qu'on ne pût l'approcher sans être fouillé, et qu'il ne visitât jamais une personne malade sans faire examiner la chambre, le lit et les couvertures, il rappela les exilés, restitua les confiscations de Caligula, abolit les poursuites de majesté, punit sévèrement les délateurs, et promit avec serment de ne point employer la torture contre les personnes de condition libre. Il ne décidait rien sans le sénat, et honorait publiquement les magistrats. Les approvisionnements furent entretenus avec soin; un incendie ayant éclaté dans un quartier, il engagea le peuple à seconder les efforts des soldats et des esclaves, ne quitta pas la place lui-même durant deux nuits, et, tenant devant lui une grande somme d'argent, il promettait et donnait à chacun la récompense de sa peine. De grands travaux s'exécutèrent par ses ordres : le dessèchement du lac Fucin, dont les eaux devaient être conduites par un canal dans le Tibre, pour rendre ce fleuve plus navigable, et la construction d'un port en face d'Ostie (Porto). C'étaient deux projets de César. Le premier, qui occupa continuellement trente mille ouvriers pendant onze ans, ne réussit pas; l'aqueduc de Caligula s'acheva, et fournit à Rome deux fraîches et abondantes fontaines d'*eau claudienne*. Une dérivation de l'Anio se distribua également, par un conduit en pierre, en plusieurs bassins magnifiques.

Le nouveau prince était aimé, tellement qu'un jour le bruit ayant couru à Rome qu'il avait été tué à Ostie, le peuple s'en prit aux sénateurs et aux soldats, les appelant parricides et traîtres, et une sédition s'élevait, si les magistrats n'eussent officiellement démenti cette nouvelle. Il n'est pas besoin de dire que les distributions et les spectacles de tous genres se renouvelèrent continuellement,

sans quoi nul empereur ne pouvait plaire. Claude remplaça dans le grand cirque les barrières de tuf et les bornes de bois par des barrières de marbre et des bornes dorées, avec des places fixes pour les sénateurs ; le jeu troyen remis en usage y succédait aux courses de quadriges ; les cavaliers prétoriens, leurs tribuns et leur préfet, exécutaient les chasses. On y voyait aussi des Thessaliens à cheval poursuivre des taureaux, puis, quand ces animaux étaient lassés, leur jeter par un mouvement rapide un filet sur la tête et un nœud aux cornes pour les abattre sur l'arène. Claude venait aux jeux publics dès la pointe du jour; il y demeurait encore quand le peuple se retirait pour dîner, et il avait avec lui des ouvriers toujours prêts, outre ceux qui étaient de service, pour réparer les machines et les décorations au moindre accident [1].

La personne même de Claude fournissait aux Romains un nouveau genre de divertissement, qui dut contribuer à sa popularité. Il était rare qu'il fît raisonnablement les choses les plus raisonnables. Il aimait à rendre la justice, il s'en acquittait avec zèle, souvent jusque dans les jours de fête; et, sans s'astreindre aux lois, il en modérait la rigueur ou l'indulgence d'après le sentiment de l'équité naturelle. Il rendait action à ceux qui l'avaient perdue par une inexactitude de formule. S'il y avait fraude avérée, il outre-passait pour les coupables le châtiment légal. Une femme refusant de reconnaître son propre fils, comme les

[1] Dion, 60 ; Suét., *Claud.*, 38, 35, 12, 18, 19, 20, 21, 34 ; *ib.*, Grævius, qui cite Artémidore d'après Saumaise, et l'épigramme suivante de Philippus :

Θεσσαλίης εὔιππος ὁ ταυρελάτης χορὸς ἀνδρῶν
Χερσὶν ἀτευχήτοις θηρσὶν ὀπαζόμενος
Δενδροτοπεῖ πώλους ζεύγει σκιρτήματι ταύρων,
Ἀμφιβαλεῖν σπεύδων πλέγμα μετωπίδιον.
Ἀκρότατον δ' ἐς γῆν κλίνας ἅμα κ' ἔυρωπον ἅμμα
Θηρὸς τὴν τόσσην ἐξεκύλισσε βίαν.

preuves manquaient, il ordonna qu'elle épouserait ce jeune homme, et l'obligea ainsi à avouer sa maternité. Mais les bizarreries les plus ridicules détruisaient tout l'effet des meilleures sentences, et, après un trait de sagesse ou de sagacité tout-à-fait singulière, il décidait une autre affaire à la hâte, ou d'une manière absurde. Il donnait ordinairement raison aux plaideurs qui se présentaient sans leurs adversaires. Dans une certaine cause, il écrivit sur sa tablette qu'il prononçait selon le sens de ceux qui avaient exposé la vérité. Une autre fois, on excusait l'absence d'un témoin sans l'expliquer; enfin, ayant compris, à force de questions: « Il est mort, dit-il; cela lui est permis, je pense. » Il répétait à toute heure de la journée, et presque à tout moment, un de ces deux mots: « Me prends-tu pour « un Telegennius? » ou bien : « Parle et ne touche pas. » Son seul aspect, son rire excessif, quand l'envie lui en prenait, ou ses emportements grossiers, ses narines humides, ses lèvres bavantes, son bégaiement et le tremblottement de ses membres, achevaient d'ôter toute retenue envers lui. Les avocats abusaient de sa patience jusqu'à le rappeler quand il quittait son tribunal, jusqu'à le retenir par les franges de sa toge, et quelquefois même par le pied. Un vil Grec l'appela un jour publiquement *vieil insensé;* et un chevalier, poursuivi injustement, il est vrai, lui jeta au visage son mémoire et son poinçon[1].

A tout prendre, un tel gouvernant eût encore mieux valu que Tibère et Caligula. Malheureusement ce n'était pas lui, ce n'était pas cet imbécille empereur qui gouvernait; il ne savait qu'obéir à Messaline et aux nombreux affranchis qui l'entouraient. Les plus influents furent l'eunuque Po-

[1] Suét., *Claud.*, 14, 15, 40, 31; Casaubon, Torrentius, Gronovius et Grævius sur Suét., 40; Sénèq., *Apocoloquintosis*; Juv., *Sat.*, 6-478 :

. . . . . Et longam manantia labra salivam.

sidès, qui déshonora les honneurs militaires en les recevant; un Harpocras, que les Romains voyaient traverser la ville en litière et célébrer des jeux [1]; un Polybe, ancien précepteur de Claude, et qui marchait souvent entre les deux consuls; un Félix, qui commanda les cohortes, administra la Judée, et devint le mari de trois reines; son frère Pallas, intendant de l'empereur; Narcisse, secrétaire, auxquels le sénat n'eut pas honte de décerner les insignes de la questure et de la préture. Ils s'adjoignirent volontiers Calliste, affranchi de Caligula, et qui avait conspiré contre lui, dans la crainte d'être dépouillé de sa fortune. « J'ai vu, dit Sénèque, l'ancien maître de Calliste « demeurer longtemps debout à sa porte. Ce maître l'avait « vendu comme un esclave de rebut, et Calliste se vengeait « maintenant en le laissant attendre souvent en vain la « faveur d'être introduit. » Calliste, Narcisse et Pallas, plus riches que Crassus, s'entendaient surtout avec l'impératrice pour tenir Claude en tutelle, et, dès qu'ils sentirent son principat affermi, ils disposèrent absolument de sa personne et de toutes les affaires. Ils ne laissèrent plus approcher de lui que ceux qui avaient obtenu d'eux la bague d'or où était gravé son portrait. Ils n'en avaient pas d'ailleurs plus d'égards pour lui; ils s'en moquaient comme tous les autres.

Le misérable prince s'en apercevait bien, il s'en plaignait même risiblement. Un jour, en parlant au sénat pour une des femmes de sa mère, il assurait qu'elle l'avait toujours regardé comme son patron : « Ce que je dis, ajouta- « t-il, parce qu'il y en a encore dans ma maison qui ne me

[1] Juv., *Sat.*, 3-34 :

> Quondam hi cornicines, et municipalis arenæ
> Perpetui comites, notæque per oppida buccæ
> Munera nunc edunt.

« regardent pas comme leur patron. » Cependant il s'était tellement fait à sa dépendance, qu'il ne pouvait s'en passer, et quand, par hasard, il n'avait pas auprès de lui l'un d'eux ou Messaline, il ressemblait à un « vrai garde de tragédie, à un corps sans ame ; » il ne décidait et n'agissait que comme il leur plaisait [1].

De cette époque commença donc le fléau des affranchis; jamais il n'y eut de domination plus vile et plus insolente. Cette détestable ligue de rapines, de dissolutions et de vengeances, distribua à son profit et à son caprice, par les ordres de Claude, qui le plus souvent même ne s'en doutait pas, les commandements, les dignités, les droits de cité, les sentences, les rescisions et les suppositions de testaments, l'impunité, les condamnations, les taxes et les supplices. A peine les deux sœurs de Caligula, Agrippine et Julie, eurent été rappelées de l'exil, que la jalousie de Messaline y renvoya Julie (41), pour l'y faire périr peu de temps après; Sénèque fut relégué aussi en Corse, comme complice des désordres de cette jeune femme: aucune défense n'avait été accordée aux accusés.

Un ressentiment plus honteux encore de Messaline perdit App. Silanus, allié de la famille impériale. Elle et Narcisse dirent un matin à Claude, d'un air très-effrayé, qu'ils l'avaient vu en songe assassiné par Silanus. Celui-ci mandé d'avance par eux, se présentant dans ce moment même, Claude ne douta pas de son mauvais dessein, le fit tuer sur-le-champ (42), et rapporta au sénat cet heureux évènement.

[1] Suét., *Claud.*, 25, 28, 40 ; Grævius sur Suétone, 28 ; Tac., *Ann.*, 11-29, 12-54 ; Sénèq., *Lett.*, 47, *Apocoloq.*; Plin., 33-3, 10 ; Jos., *Antiq. jud.*, 19-1 ; Julien, *Dialog. des Césars*; Juv., *Sat.*, 14-314 :

Nec Cræsi fortuna unquam, nec persica regna
Sufficient animo, nec divitiæ Narcissi
Indulsit Cæsar cui Claudius omnia, cujus
Paruit imperiis uxorem occidere jussus.

Les grands comprirent ce qu'ils avaient à craindre; ils poussèrent à la révolte Camillus Scribonianus, un de ceux auxquels le sénat avait songé pour l'élection impériale. Camillus, qui commandait en Dalmatie, se déclara en effet, et écrivit une lettre menaçante au stupide empereur, qui demandait déjà s'il devait abdiquer. Mais cette hardiesse venait trop tôt; la famille d'Auguste possédait toujours l'affection des troupes; au bout de cinq jours, un mauvais présage suffit pour tourner leurs armes contre l'usurpateur. Les affranchis, si heureusement délivrés d'une ruine imminente, poursuivirent les moindres indices de la conspiration par des exécutions nombreuses. On n'épargna personne; au mépris des promesses de Claude, des citoyens et des sénateurs subirent la torture. Parmi les accusés parut Galesus, affranchi de Camillus, et il parlait avec une grande liberté. Narcisse lui demandant ce qu'il aurait fait si son maître eût obtenu l'empire, il répondit : « Je me serais tenu derrière lui, et j'aurais gardé le silence. »

Les douleurs publiques étaient plus tristes encore par la famine qui se fit sentir alors et l'année suivante. Cette calamité se renouvela fréquemment pendant ce principat, et l'avidité impitoyable de Messaline à tirer des contributions de tout n'augmentait pas peu les maux de la stérilité [1].

Qui croirait qu'un pareil gouvernement eût rendu à l'empire quelque mouvement au dehors et quelque gloire militaire? Claude, du moins, n'était point jaloux du mérite d'autrui, comme ses deux prédécesseurs, et les affranchis cherchaient à étendre leur influence sur les légions. Ils organisèrent plus régulièrement la cavalerie, ils établirent même une sorte de milice *imaginaire*, qu'ils appelaient *surnuméraire*, et qui jouissait du titre et de la solde sans service obligé [2]. Quoiqu'on n'en trouve le motif ni la durée,

[1] Dion, 60 ; Suét., *Claud.*, 25, 29, 35, 37, 18 ; Sénèq., *Apocoloq.*
[2] Suét., *Claud.*, 25.

il est évident, toutefois, qu'en inventant un avantage sous une forme militaire, ils croyaient honorer le métier des armes. Les ornements triomphaux s'accordaient très-facilement, et il y eut un exemple d'ovation. Les frontières d'Orient, déjà assez reculées, demeuraient tranquilles; on ne changea rien de ce côté, si ce n'est qu'on rattacha par des générosités quelques petits princes aux intérêts de Rome. Agrippa, pour prix de son zèle, reçut une augmentation de territoire; la Comagène, la Cilicie et le Bosphore furent restitués ou maintenus en royaumes (41); les Lyciens, au contraire, à cause de leur turbulence, perdirent leur liberté et agrandirent la province de Pamphylie (43); la Thrace devint province à son tour, après la mort de Rhymétalcès (46). En Occident, le nom romain se relevait par Galba, qui battit les Cattes, et par Gabinius, qui eut le surnom de Caucicus pour avoir repris aux Cauques la dernière aigle romaine restée entre les mains des Barbares. Les succès allèrent plus loin, et procurèrent deux acquisitions importantes, au midi et au nord de l'empire.

Un des derniers caprices de Caligula avait soulevé la Mauritanie en mettant à mort Ptolémée, roi de cette contrée. Suéton. Paulinus châtia la révolte, s'avança par-delà l'Atlas jusqu'au Niger (42), et Claude fit de cette conquête deux provinces, la Mauritanie Césarienne et la Mauritanie Tingitane. Il en donna l'administration à deux chevaliers; et comme il n'est si pauvre esprit où la vanité ne trouve place, il se mit en fantaisie d'illustration guerrière. Il ordonna une expédition dans l'île de Bretagne, et cette conquête, que César avait seulement tentée, à laquelle Auguste crut prudent de renoncer, s'exécuta sous le plus inepte des empereurs. Plautius, qu'il en chargea, ne voyant pas les légions de Germanie disposées à une entreprise si lointaine et si difficile, Narcisse vint les haranguer; et cette entremise ridicule, qui devait plutôt exciter leur résistan-

ce, les décida pourtant, mais par un effet tout contraire à ce que s'en promettait l'affranchi. Les soldats, regardant avec mépris cette « mascarade » de général, se moquèrent de lui, et, sans vouloir l'écouter, crièrent qu'ils suivraient leur commandant. Plautius pénétra jusqu'à la Tamise (43). Claude voulut alors prendre part au succès : il alla voir capituler Camalodunum et plusieurs autres villes. Vespasien fit connaître dans cette campagne ses talents militaires. La flotte courut les côtes jusqu'aux Orcades.

Claude, au bout de seize jours, repassa en Gaule, où il prétendit abolir par un décret le culte des druides; mais cette sanguinaire superstition n'en subsista pas moins. Il revint par la Cisalpine, et, dans la joie de sa gloire, il donna le titre de roi et un accroissement d'États (44) au petit prince allié Cottius, qui tenait dans les Alpes le défilé de Segusio, d'où cette partie prit le nom d'Alpes Cottiennes (Pas-de-Suze, passage du Mont-Cenis). Il rentra dans Rome six mois après son départ, et triompha magnifiquement. Messaline suivait son char dans une voiture élégante (*carpentum*) ; venaient ensuite, à pied et en toge prétexte, tous ceux qui avaient obtenu à cette campagne les ornements triomphaux. Un Crassus Frugi, qui jouissait pour la seconde fois de cet honneur, était seul en toge brodée de palmes, sur un cheval caparaçonné. Des présidents de province eurent la permission de venir assister à ce spectacle, et plusieurs exilés furent rappelés. Le prince plaça sur le faîte du palais impérial une couronne navale avec une couronne civique, en mémoire de l'Océan franchi et dompté ; il prit le surnom de *Britannicus*, qui demeura spécialement à son fils, appelé auparavant Germanicus. Cette conquête ne fut pas moins durable que celle de la Mauritanie; aussi, en rappelant Plautius, lui accorda-t-il l'ovation (47) ; il alla au-devant de lui hors de la ville, et se tint à sa gauche pendant toute la cérémonie.

Ostorius (50) poussa vaillamment à son tour les progrès de la domination romaine en Bretagne, prit après une grande bataille Caractacus, roi des Silures, qu'il envoya captif à Rome, et établit des vétérans à Camalodunum, qui devint la *colonie de la victoire* (*Colonia Victricensis*). Comme si ce n'était point assez, les Chérusques demandèrent pour régner sur eux Italicus, né à Rome, et le dernier rejeton de leur race royale.

Domitius Corbulon, chargé du commandement en Germanie, était en même temps la terreur des légions et des ennemis. Il assujettit de nouveau les Frisons, et fit périr par trahison le roi des Cauques, qui avait trahi les Romains; mais cette peuplade, qu'il sollicitait à se soumettre, s'irrita, et le danger égal des revers ou des victoires, dont une guerre de Germanie semblait menacer, dans l'opinion, l'empire ou l'empereur, attira au guerrier trop hardi l'ordre de rentrer en deçà du Rhin. Se voyant ainsi en défiance au pouvoir, en mépris aux ennemis, en dérision aux alliés, il ne dit que ces mots : « Heureux autrefois les généraux romains ! » et il donna le signal de la retraite. Pour ne pas laisser les soldats oisifs, il les occupa à creuser un canal entre la Meuse et le Rhin, de vingt-trois milles de longueur, lequel remédierait aux inondations de la mer. Il eut bientôt pour successeur Quint. Curtius Rufus, celui qu'on présume avoir écrit l'histoire d'Alexandre. Corbulon reçut néanmoins les ornements triomphaux. Mais comme partout, à son exemple, on imposait aux légions des travaux pénibles, une lettre fut composée et adressée à l'empereur au nom des armées, pour le prier, quand il donnerait un commandement, d'accorder aussi d'avance les insignes du triomphe [1].

[1] Suét., *Claud.*, 24, 25, 17, 27; Dion, 60; Joseph., *Antiq. jud.*, 19-4; Plin., 5-1; Pomp. Mela, 3-6; Tac., *Ann.*, 11-16, 18, 19, 20, 12, de 31 à 38, *Vit. Agric.*, 13, 14; Tillemont, *Claud.*, 13, 14.

Les révolutions nouvelles des Parthes, depuis la mort d'Artaban (41), fournirent encore aux affranchis l'occasion de ressaisir l'Arménie, en y rétablissant Mithridate; ils faillirent même donner un roi aux Parthes. Du moins Claude reçut de ce peuple l'insigne honneur d'une ambassade, et il leur envoya Méherdate, fils de Vonone, élevé à Rome comme son père (49). Mais la suite ne répondit pas à une si haute intervention. Ce jeune prince, sans expérience, perdit une bataille et fut livré à son adversaire Gotarzès, qui, le traitant non comme un parent et un Arsacide, mais comme un étranger et un Romain, lui fit couper les oreilles, et le laissa vivre en témoignage de sa clémence et de l'insulte faite au César.

L'Arménie, toutefois, n'était point reprise par le Parthe, et l'empire maintenait sa réputation avec assez d'éclat non loin de là, dans le Bosphore. Après en avoir chassé un allié infidèle (47), non-seulement on défendit contre lui son frère qui lui était substitué, on battit encore les peuplades du Caucase, qu'il voulut armer; les légions ne s'arrêtèrent qu'à trois journées au-delà du Tanaïs, où le roi de ces Barbares demanda grâce en se prosternant devant l'image de l'empereur, et le rebelle expulsé se livra lui-même.

Il n'y avait d'autre avantage pour la grandeur romaine dans ces embarras de frontières, que de s'en dégager sans perte; à peine y avait-elle réussi, et le Parthe insolent restait toujours impuni, lorsqu'elle se trouva gravement compromise en Arménie (51). Mithridate, qui y régnait, succomba sous les horribles trahisons de son frère et de son neveu, Pharasmane et Rhadamiste; un commandant romain avait trempé dans ces crimes. Les gouverneurs des provinces voisines laissèrent presque sans réclamation les Ibériens envahir ce royaume allié, l'un par corruption, l'autre par une politique non moins vile, estimant que ces querelles de Barbares les ruineraient mutuellement. La peur

fut encore un motif plus déterminant; car Vologèse, le second successeur de Gotarzès, survint, qui s'empara du pays et le donna à son frère Tiridate. Rhadamiste s'y rétablit l'année suivante; une révolte y ramenant son rival, il fut contraint de s'enfuir en toute hâte, et son épouse Zénobie, alors enceinte, ne pouvant suivre à cheval la vitesse de sa course, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir de l'ennemi, il la frappa de son épée et la jeta dans l'Araxe. Sa blessure n'était pas mortelle; la malheureuse reine, secourue par des pâtres, fut menée à Tiridate, qui la traita généreusement. Le trône, repris et perdu tour à tour par les deux prétendants, demeura enfin au Parthe (54); il fut alors impossible aux Romains de ne pas intervenir, et la guerre, que de lâches gouverneurs avaient cru éviter, ne fut que plus difficile pour le principat suivant. C'était sans doute assez fait pour Claude, car il se donna vingt-sept fois en moins de dix ans le titre d'*imperator* [1].

Quoiqu'on eût pu agir d'une manière plus utile et plus honorable, toutefois ces succès d'une importance certaine, après plus de vingt ans d'inaction timide, témoignent de quelque habileté dans le conseil des affranchis; on dirait même qu'ils ont essayé de relever au dedans la majesté impériale par quelques actes imposants. Cette entreprise était plus difficile. Les jeux séculaires, célébrés sans raison (47) soixante-quatre ans après ceux d'Auguste, amusèrent un moment aux dépens du prince, auquel Vitellius souhaita de les célébrer *souvent*, et rappelèrent plus vivement la persécution de Messaline envers la seconde Agrippine. Lorsque le fils de celle-ci, le jeune L. Domitius, parut avec Britannicus dans le jeu troyen, l'inclination du peuple fut manifeste pour le petit-fils et l'unique rejeton de Germanicus.

[1] Tac., *Ann.*, 11 et 12; Joseph., *Antiq. jud.*, 20-2; Dion, 60; Tillemont, *Claud.*, 17, 22, 27.

On voulut ensuite renouveler le dénombrement, et remettre en honneur la censure; cette représentation d'une institution ruinée ne tourna qu'en moquerie et en abus nouveaux. Claude prit pour collègue, comme censeur, ce Vitellius, non moins connu pour sa débauche que pour son adulation, qui vénérait entre ses dieux lares les images de Narcisse et de Pallas, qui, ayant sollicité une fois, comme une très-grande fonction, de déchausser les pieds de Messaline, portait constamment sous sa toge, depuis ce jour, un brodequin de l'impératrice, pour le baiser de temps en temps avec respect. L'opération fut digne de pareils censeurs : chacun, il est vrai, eut à rendre compte soi-même de sa conduite sans défenseur, et des sollicitations d'amis ayant obtenu de Claude qu'il ôtât une note d'infamie infligée à un citoyen, « il n'est pas moins effacé, » ajouta-t-il; mais il renvoya avec plus d'indulgence encore les gens les plus décriés pour leurs mœurs.

Malgré son zèle de sévérité et les enquêtes prescrites contre les matrones non mariées, contre les dissipateurs et les naissances incertaines, il ne put trouver de coupables par la négligence des inquisiteurs : les unes produisaient des maris, les autres des pères et des possessions d'emprunt. Cette censure semblait agir avec autant de douceur envers les sénateurs, mais, dans la réalité, elle ne fut sévère que pour eux. Les avertir que chacun devait s'examiner soi-même et avait le droit de quitter sa dignité, en proposant la démission comme une compensation des fautes, c'était contraindre les sénateurs diffamés à se démettre. De plus, la revue du sénat mit publiquement à découvert un mal qu'il eût été plus utile de cacher, l'avilissement et la ruine de l'aristocratie. Il ne restait plus que très-peu de familles patriciennes des premiers siècles; les nouveaux patriciens créés par César et par Auguste étaient même épuisés; Claude en fit de nouveaux. Il s'agissait aussi de compléter le sénat

après l'épuration, et ce même prince, qui ne permettait pas aux étrangers de prendre des noms romains, qui avait puni du supplice l'usurpation du droit de cité, qui avait rayé de la liste des juges, et remis dans la condition étrangère, un Grec distingué, parce qu'il ne parlait pas latin, demanda un décret qui attribuât aux Gaulois le privilège de siéger dans la curie, et d'obtenir tous les honneurs de Rome. Il harangua le sénat récalcitrant, pour prouver, par les exemples anciens, que cela n'avait rien d'extraordinaire, et que les Romains, qui avaient subi les rois tusques, le joug des Samnites et une capitulation de la part des Gaulois, ne devaient pas être si difficiles. Quand on montrait ainsi à la démocratie les suites de sa victoire, il servait peu de réprimander officiellement le peuple des insultes qu'il adressait aux grands dans les théâtres. Je ne sais si, des vingt édits qui signalèrent la censure de Claude, le plus convenable au temps n'était pas celui où il recommandait « de « bien enduire de poix les tonneaux, parce que la récolte « des vins était abondante. » Les Gaulois conservèrent gravé, à Lyon, le discours de Claude, comme leur titre le plus précieux; à Rome, au contraire, après la mort de l'empereur, on n'épargna pas les railleries et le mépris sur cette prodigalité politique [1].

[1] Suét., *Claud.*, 21, 16, *Vitell.*, 2; Tac., *Ann.*, 11-11, 25, 23, 24, 13; Dion, 60; Sénèq., *Apocoloq.*; Tillemont, *Claud.*, 15.

CHAPITRE LXXV.

PRINCIPAT DE CLAUDE. — FIN DE MESSALINE. — DOMINATION DE LA SECONDE AGRIPPINE. — FIN DE CLAUDE.

S'il n'est pas hors de vraisemblance d'attribuer quelque part aux affranchis dans les bonnes intentions de Claude ; si plusieurs, peut-être Polybe et Narcisse particulièrement, avaient un dessein suivi et une ambition moins basse que les autres, il est certain, d'ailleurs, que l'extrême cupidité de tous, l'extrême corruption dans laquelle ils avaient toujours vécu, et qui avait été leur principal moyen de fortune, les ignobles séductions dont ils entretenaient leur tyrannique faveur auprès du prince, ne pouvaient avoir que des effets funestes. Le pire de leur position précaire était la nécessité de servir les passions de l'impératrice, qui les tenait chaque jour occupés aux plus lâches intrigues.

Messaline fut le dernier terme de l'opprobe où puisse descendre une femme [1]. Insatiable d'argent, de voluptés et

[1] Juv., *Sat.*, 6-82 :

Respice rivales divorum ; Claudius audi

de vengeance, elle ne trouvait de goût que dans l'excès et l'audace. Elle voulait la cité entière pour témoin de ses désordres, et nulle indignation n'osait les trahir, parce que sa haine était certaine, et sa domination sur Claude invincible. Une sentence ou un ordre du stupide empereur la délivrait aussitôt de tous ceux qui lui déplaisaient, qui lui résistaient, ou dont elle voulait hériter. Ainsi périrent le mari de leur fille aînée, Pompée, avec son père et sa mère, Valerius Asiaticus, et plusieurs personnes impliquées dans un complot supposé (47). Elle en fit tant, qu'à la fin le péril de la complicité donna du courage contre elle aux affranchis. Ne sachant plus qu'inventer, après avoir contraint le jeune Silius, alors consul désigné (48), de divorcer, elle résolut de l'épouser elle-même, et de contracter ainsi un double mariage. Elle poussa jusqu'au bout l'effronterie, fit signer à Claude l'acte de cet adultère public, en lui persuadant que c'était une cérémonie de préservation contre des présages qui le menaçaient, et le premier jour où des soins d'administration appelaient le prince à Ostie, elle célébra ses noces nouvelles à Rome.

Cependant il n'y avait plus de sûreté pour Silius que dans la perte de Claude, et, pour les affranchis, que dans celle de Silius et de Messaline. La mort récente de Polybe avertissait assez les autres que nulle complaisance ne pouvait garantir la vie d'aucun d'eux. Calliste, Narcisse et Pallas tinrent conseil : le seul expédient qu'ils jugeaient praticable était d'engager l'impératrice, par de secrètes menaces, à quitter Silius. Mais Pallas et Calliste y renoncèrent presque aussitôt, redoutant sa fureur. Narcisse persista seul ; et, sans perdre de temps, avant qu'elle

Quæ tulerit. Dormire virum cum senserat uxor
Ausa palatino tegetem præferre cubili,
Sumere nocturnos meretrix Augusta cucullos,
Linquebat comite ancilla non amplius una.

pût rien soupçonner, il fait avertir Claude de ce qui se passait; lui-même arrive ensuite pour lui en confirmer la vérité. Les amis du prince sont appelés, et veulent qu'il se rende au camp prétorien; le pauvre homme, effrayé, demande s'il est encore empereur.

Cependant Messaline, sous le prétexte du divertissement des vendanges, continuait l'orgie de ses noces impudentes. Des femmes, vêtues en bacchantes, dansaient devant les pressoirs écumants, autour de Silius, nonchalamment étendu, couronné de lierre, et chaussé du cothurne; auprès de lui, l'impératrice, les cheveux flottants, animait ces jeux en agitant son thyrse. On rapporte qu'un des compagnons de la fête étant monté en folâtrant sur un arbre, et les autres lui demandant ce qu'il voyait, il répondit: « Je vois « un affreux orage du côté d'Ostie. » Tout-à-coup des gens accourent, qui disent que Claude sait tout, et qu'il vient se venger. Tout se disperse; Messaline et Silius, dissimulant leur crainte, s'en vont l'un aux affaires du Forum, l'autre dans ces délicieux jardins de Lucullus que le meurtre de Val. Asiaticus lui avait acquis. Des centurions se présentent avec des liens pour s'assurer des coupables. Messaline, malgré son trouble, prend le parti d'aller au-devant de l'empereur, et de lui amener Britannicus et Octavie, ses deux enfants; la plus ancienne des vestales consent à l'accompagner, afin d'intercéder pour elle. C'était tout son cortège; le reste l'abandonnait. Après avoir traversé la ville à pied, pour se rendre vers Ostie, elle fut réduite à monter sur un charriot qui servait à enlever les immondices des jardins.

Nulle résolution n'était prise encore dans le conseil de l'empereur; on revenait à Rome dans la plus grande incertitude. Le flatteur de Messaline, Vitellius, ne faisait que répéter: « O crime! ô forfait! » Narcisse le pressait en vain de découvrir toute la vérité; personne n'osait rien

ajouter. Déjà Messaline était en présence, et suppliait que la mère d'Octavie et de Britannicus fût entendue. Narcisse couvrit ses cris en objectant Silius et les noces criminelles. Il fit éloigner les deux enfants, qui attendaient à l'entrée de la ville, renvoya la vestale en lui promettant que le prince entendrait la défense. On ne savait que penser ; Claude restait silencieux ; Vitellius avait l'air de n'y rien comprendre. Tout obéissait à l'affranchi, qui fait ouvrir la maison de Silius ; puis, ayant suscité la colère de l'empereur par les indices de la perfidie, il le conduit au camp prétorien. C'est là que les sentences sont prononcées, et qu'on exécute sur-le-champ Silius, plusieurs chevaliers et plusieurs sénateurs. Claude ne montrait de pitié que pour l'histrion Mnester : les affranchis ne souffrirent pas qu'un si vil complice fût épargné, après le supplice de tant d'hommes illustres.

Messaline, retournée dans sa villa, méditait de nouvelles supplications, non sans espérance encore, et quelquefois même sans emportement, tant était grand son orgueil. Et, en effet, si Narcisse n'eût précipité le châtiment de cette femme, il était perdu lui-même.

Claude, rentré dans son palais, au milieu du repas et des premières fumées du vin, ordonna « d'annoncer à cette infortunée » qu'elle pourrait défendre sa cause elle-même le lendemain. Narcisse alors s'élance hors de la salle, et dit aux centurions : « Tuez ; l'empereur le veut ainsi. » On la trouve étendue par terre, pleurant et gémissant ; sa mère, Lepida, l'exhortait en vain à se donner elle-même la mort. Quand les envoyés entrèrent, alors seulement elle ne douta plus de son sort : elle prit le glaive, mais ne l'approcha qu'en tremblant de son sein ; le coup fatal fut porté par la main d'un tribun. On revint dire à Claude, pendant le repas, que Messaline avait péri ; il n'en demanda pas davantage, et se remit à boire. Les jours sui-

vants, il ne donna aucun signe de ressentiment, de joie ni de tristesse, quoiqu'il vît le contentement des affranchis et la douleur de ses enfants. Le sénat, pour effacer entièrement ce souvenir, fit ôter de tous les lieux publics et particuliers le nom et l'image de la coupable, et il décerna les insignes de la préture à Narcisse, assez faible récompense pour un homme qui surpassait maintenant Pallas et Calliste [1].

Claude dit aux prétoriens qu'il leur permettait de le tuer si, après tant de mariages malheureux, il prenait une nouvelle épouse. Messaline était la cinquième; la seconde était morte le jour même destiné aux noces; il avait répudié les autres. Mais rien ne lui était moins supportable que l'indépendance de lui-même. Il s'agit bientôt de choisir une impératrice, et la difficulté était grande, par la concurrence des prétendantes et par la divergence des intéressés. Narcisse protégeait Petina, précédemment répudiée par Claude pour de légers motifs; Calliste préférait Lollia Paulina, et Pallas, Agrippine, fille de Germanicus, veuve de Domitius et de Passienus. Celle-ci l'emporta. Cependant les lois et l'opinion publique réprouvaient comme incestueuse l'union d'un oncle et d'une nièce. Les artificieuses tendresses d'Agrippine avaient enlacé le vieillard, et Vitellius se chargea d'obtenir un décret du sénat, qui déclara

[1] Tac., *Ann.*, 11-12, et de 26 à 38; Suét., *Claud.*, 26, 29; Dion, 60; Juv., *Sat.*, 10-296 :

. . . . . Mulier sævissima tunc est
Cum stimulos odio pudor admovet. Elige quidnam
Suadendum esse putas, cui nubere Cæsaris uxor
Destinat. Optimus hic, et formosissimus idem
Gentis patriciæ rapitur miser extinguendus
Messalinæ oculis. Dudum sedet illa parato
Flammeolo, tyriusque palam genialis in hortis
Sternitur, et ritu decies centena dabuntur
Antiquo, veniet cum signatoribus auspex.
Hæc tu secreta, et paucis commissa putabas,
Non nisi legitime vult nubere.

légitime un pareil mariage pour l'empereur et pour tout citoyen. Il y eut des sénateurs qui protestèrent, pour le bien de l'État, que si l'empereur hésitait, ils iraient l'y contraindre. Il ne fut pas nécessaire : dès le lendemain les noces furent célébrées, et il ne se trouva néanmoins qu'un seul citoyen, un chevalier, qui suivît cet exemple, à la sollicitation d'Agrippine (49).

Ce même jour Silanus, fiancé à la jeune Octavie, se tua pour éviter une condamnation certaine. L'infâme Vitellius l'avait accusé de mœurs dissolues ; il comptait ainsi mériter les bonnes grâces de la future impératrice, en lui préparant un moyen de réserver Octavie pour Domitius, et d'atteindre plus haut encore.

L'aspect de la cour changea ; à la tyrannie désordonnée de Messaline succéda une domination plus réglée et presque virile ; il y eut, avec un plan suivi, une corruption non moins grande et plus couverte, des meurtres plus réfléchis et non moins fréquents. Agrippine, dès le premier moment, sut se prévaloir de l'imbécillité de Claude pour établir publiquement son influence, et habituer les Romains à la gestion suprême d'une femme. Elle eut soin de se concilier l'opinion en rappelant Sénèque de l'exil ; elle fit de ce philosophe, déjà célèbre, son conseiller et le précepteur de son fils. La cité s'agrandit par l'extension du Pomœrium autour de l'Aventin (49), en mémoire des conquêtes faites en Afrique et en Bretagne ; une colonie de vétérans fut envoyée dans la ville des Ubiens, où Agrippine était née, dont Agrippa, son aïeul maternel, avait reçu la soumission, et cette ville s'appela colonie d'Agrippine (Cologne). La nouvelle épouse ne négligeait aucune occasion de se montrer en véritable « impératrice, associée à la puissance acquise par ses aïeux. » Lorsque Caractacus fut donné en spectacle au peuple, avec sa femme, ses frères, sa fille, ses anciens clients, et présenté à l'empereur, cette sorte de

pompe triomphale se passa sur le vaste plateau du Viminal et du Quirinal, en avant du camp prétorien. Les cohortes en armes y déployaient leurs rangs, et Agrippine, siégeant en évidence, séparément, y reçut comme Claude les hommages et les remerciements des captifs délivrés de leurs chaînes (50). « Chose assurément bien étrange et bien éloi« gnée des anciennes coutumes, que de voir une femme « présidant les enseignes romaines! » Il en était de même dans toutes les cérémonies; elle présidait les jeux en chlamyde dorée, écoutait les ambassades et assistait même aux jugements[1].

Il ne résulta aucun bien de cette nouveauté. Agrippine rapportait tout à son ambition personnelle en travaillant pour son fils. Ce n'était pas assez pour elle de l'avoir fiancé à Octavie et rendu l'égal de Britannicus; elle réussit à le faire adopter par l'empereur, et même comme premier héritier de l'empire, parce qu'il était plus âgé. Le jeune Domitius s'appela donc Claudius Néron; elle-même fut honorée du surnom d'Augusta.

L'infortuné Britannicus, délaissé peu à peu dans le palais de son père, vit encore l'année suivante décerner à cet intrus la dignité consulaire, la puissance proconsulaire hors de Rome, et le titre de *prince de la jeunesse*. Il vit distribuer en réjouissance une gratification aux soldats et une largesse au peuple, et, pour comble de disgrâce, il lui fallut aller aux jeux du cirque en toge prétexte, à côté de Néron en costume triomphal. Il ne put endurer tant d'affronts et d'injustices; il répondait par des sarcasmes aux perfides prévenances de sa marâtre, et il continuait d'appeler l'usurpateur adoptif des noms de *Domitius* ou d'*Ahenobarbus*. Il s'attira ainsi une nouvelle persécution. Déjà tous ceux des tribuns, des centurions et des affranchis,

[1] Tac., *Ann.*, 12, de 1 à 9, et 37, 56; Suét., *Claud.*, 26; Dion, 60.

qui lui témoignaient quelque pitié, avaient été écartés sous divers prétextes; Agrippine se plaignit que l'adoption était méprisée, que la décision du sénat et du peuple était annulée dans les pénates par de pernicieux conseillers. Le stupide Claude punit de mort et d'exil les hommes les plus estimables qu'il avait chargés de l'éducation de son fils, et lui en imposa d'autres, c'est-à-dire des geôliers choisis par la marâtre.

Néanmoins Agrippine sentait ses derniers projets arrêtés, tant que les prétoriens auraient pour chefs Lucius Geta et Rufius Crispinus, secrètement attachés aux enfants de Messaline. Dans l'intérêt de la discipline, qui s'affaiblissait, disait-elle, par la division du commandement, elle fit transférer cette charge à Burrus Afranius, guerrier distingué, mais qui n'ignorait pas quelle volonté l'élevait ainsi (51). Il n'était pas plus possible de se faire illusion sur le fils que sur la mère; Néron déjà la secondait dignement. Il n'avait alors que douze ans; il eut le front d'avancer devant Claude que Britannicus était un enfant supposé [1]. En servant sous Agrippine, on acceptait, comme auparavant, la plus odieuse complicité.

Messaline profitait du pouvoir pour satisfaire ses effroyables passions pour tous les crimes; Agrippine employait à la fois tous les crimes pour s'assurer le pouvoir : affections, pudeur, devoirs, honneur, n'étaient rien aux yeux de ces deux femmes effrénées. L'ambition de l'une, après la mollesse de l'autre, ne laissa aucune interruption dans les rapines, les infamies et les supplices. Les anciennes rivales d'Agrippine, celles qui pouvaient le devenir, ceux qu'elle soupçonnait de lui être contraires, ne pouvaient échapper. Claude continuait de prononcer les sentences; on compte trente-cinq sénateurs, plus de trois cent quinze

[1] Tac., *Ann.*, 12-9, 25, 26, 41, 42; Suét., *Claud.*, 27, *Néron*, 7.

chevaliers et une foule de gens de toute condition, mis à mort par ce prince, qui ne semblait plus vivre que pour se repaître, jouer aux dés, regarder des accusés, des condamnés sous la torture, ou des gladiateurs égorgés sur l'arène [1].

Les affranchis gagnèrent seuls à la puissance de l'impératrice ; ils en avaient été l'instrument, ils devaient en être l'appui : Agrippine les établit légalement dans l'administration. On entendit très-souvent répéter à Claude (53) que les jugements prononcés par ses procurateurs devaient avoir la même force que s'il avait jugé lui-même. De simples chevaliers exerçaient en Égypte, depuis Auguste, la même autorité que les gouverneurs de provinces, et rendaient comme eux la justice. Peu à peu, hors de l'Italie et dans la cité même, cette fonction, qui appartenait originairement aux préteurs, fut attribuée indifféremment à d'autres; dans les plus petites provinces, on n'envoyait pour gouverner qu'un procurateur, qui, nécessairement, avait ainsi à décider les causes privées. Soit que le mot de Claude eût été suggéré, soit que ce mot eût donné fortuitement l'idée du parti qu'on en pouvait tirer, on ne le laissa pas tomber ; on en fit un sénatus-consulte, et, comme tous les procurateurs étaient pris invariablement parmi les affranchis du palais, ces affranchis acquéraient, par le fait, une existence politique de très-haute importance, puisqu'ils étaient destinés à représenter le prince et les lois [2]. Cette innovation, qui semblait commode pour le gouvernement impérial, et qui lui fut nuisible par la suite, avait, sans doute, pour objet d'attacher les affranchis aux intérêts d'Agrippine, de lui assurer par eux les provinces, et de ruiner l'influence des plus anciens favoris de Claude, en ôtant à ceux-ci le soutien des autres.

[1] Suét., *Claud.*, 29, 32, 34 ; Sénèq., *Apocol.*

[2] Tac., *Ann.*, 12-60 ; Suét., *Claud.*, 12 ; Torrentius et Just. Lips., *ib.*

Calliste ne vivait plus ; Agrippine tenait Pallas par la plus honteuse séduction; mais Narcisse avait voulu choisir une autre impératrice, il portait une affection sincère à Claude et à Britannicus. Une défiance réciproque, restée secrètement entre Agrippine et cet affranchi, s'aigrissait à la longue et commençait à devenir une opposition publique. Lorsque l'année précédente (52), après une naumachie sur le lac Fucin, il s'agit d'ouvrir l'écoulement de ses eaux, l'opération manqua ; Agrippine s'en prit à l'avarice de Narcisse, qu'elle accusa d'avoir détourné l'argent de ces travaux. Narcisse osa lui reprocher, à son tour, son ambition démesurée. Quand il vit le mariage de Néron et d'Octavie accompli (53), il se sentit encore plus touché du sort de Britannicus. Agrippine eut bientôt lieu d'en soupçonner davantage, car il échappa à Claude de dire, à propos d'un jugement sévère qu'il venait de prononcer, « qu'il « était dans sa destinée d'avoir des épouses indignes, mais « non impunies. » Et Britannicus se présentant à lui, il l'embrassa, et ajouta en grec : « Celui qui a fait la blessure « la guérira. » Puis, rappelant l'époque où il pourrait lui donner la toge virile, il dit encore : « Afin que le peuple « romain ait enfin un vrai César. » Il se passa peu de temps ensuite sans qu'il fît son testament. Agrippine se hâta ; la mort de trois personnes lui était nécessaire. Elle commença par Lepida, sa belle-sœur, qui l'égalait par l'âge, la fortune, l'ambition, la beauté et l'impudence, qui avait élevé l'enfance de Néron, et acquis une grande influence sur lui par ses molles indulgences. Or, Agrippine ne voulait donner l'empire à son fils que pour gouverner en son nom. Une accusation de magie et de conspiration (54) la délivra de cette rivale d'un autre genre, et le jeune Néron était déjà si pervers, qu'il servait de témoin contre cette tante[1], qui s'en croyait aimée de prédilection.

[1] Tac., *Ann.*, 12-56, 57, 64, 65 ; Suét., *Claud.*, 43, *Néron*, 7 ; Dion, 60.

Bientôt Claude, sentant sa santé altérée par tant de soucis intérieurs, eut envie d'aller se reposer dans le doux séjour de Sinuesse. Agrippine, qui n'attendait plus qu'une occasion favorable, ne différa plus: elle s'était radoucie envers Narcisse, qui, souffrant lui-même, se laissa imprudemment persuader d'aller prendre les bains en Campanie. Cet unique surveillant une fois éloigné, il ne s'agit plus que de choisir un poison assez sûr pour ne point enlever le misérable prince subitement, et pour lui ôter le sentiment avant la vie, de peur que la soudaineté de sa fin n'en décélât le crime, ou que, reconnaissant la trahison, il ne voulût rendre à Britannicus ses droits. L'empoisonneuse Locusta, qu'elle comptait depuis longtemps parmi ses instruments de domination, se mit à l'œuvre; la mortelle invention fut mêlée à un assaisonnement de champignons, mets délectable au vieillard. Mais, soit que la langueur lui ôtât l'appétit, soit qu'il eût bu avec excès, il en résulta un symptôme inattendu; Agrippine, effrayée, près de voir trahir son attentat, se décide à tout braver, et achève ouvertement. L'affranchi Xénophon, médecin, qui était dans le secret, insinue, comme pour faciliter le vomissement, une plume, mais enduite d'un poison subtil, dans le gosier du malade. En même temps on assemble le sénat; les consuls et les pontifes adressent des vœux au ciel pour le salut du prince expiré; on lui prodigue les soins les plus empressés, comme s'il vivait encore, jusqu'à ce que les mesures fussent prises pour assurer l'empire à Néron.

Agrippine, comme vaincue par la douleur et cherchant une consolation, serrait Britannicus dans ses bras, l'appelait le vrai portrait de son père, et l'empêchait ainsi de sortir et de se montrer. Ses deux sœurs, Antonia, née de Petina, et Octavie, de Messaline, étaient retenues par les mêmes artifices: on avait fermé toutes les portes; on faisait dire continuellement au dehors que le prince allait

mieux, afin que les soldats demeurassent tranquilles, et que l'heure favorable marquée par les devins pût arriver. Enfin, au milieu du jour, le troisième avant les ides d'octobre, les portes du palais étant ouvertes, Néron, accompagné de Burrus, se présente à la cohorte de garde : il est reçu avec acclamation ; quelques voix seulement demandent où est Britannicus ; mais, nul ne répondant, tous suivent l'invitation de Burrus. Néron se rend au camp, harangue les prétoriens, leur promet une gratification à l'exemple de son père adoptif, et il est salué empereur.

L'assentiment des pères conscrits suivit la décision des soldats : nulle hésitation dans les provinces ; pour la seconde fois, le *donativum* faisait un empereur et conférait l'élection aux prétoriens. On *descendit* Claude au ciel en funérailles magnifiques. On ne lut point cependant son testament, de peur que le beau-fils, préféré à l'héritier naturel, ne remuât le mécontentement du vulgaire, ou plutôt, peut-être, parce que ce testament restituait à Britannicus ce que l'adoption lui avait ôté. Narcisse n'était plus à craindre ; un arrêt de mort avait précédé pour lui celle de son maître [1].

Néron prononça l'éloge de Claude et sa métamorphose céleste ; il n'y eut personne qui ne se prît à rire, en entendant exalter la prévoyance et la sagesse du pauvre homme. Sénèque, qui avait composé cette oraison funèbre au nom de son élève, en publia une autre fort différente en son propre nom : c'est l'*Incucurbitation* (*Apocoloquintosis*), ou *Métamorphose en citrouille*, plus digne du sujet, quoique la

[1] Tac., *Ann.*, 12-66, 67, 68, 69, 13-1 ; Suét., *Claud.*, 44, 45, 46, *Néron*, 8, 9 ; Sénèq., *Apocol.*; Juv., *Sat.*, 15-147, et 6-475 :

. . . . . . Minus ergo nocens erit Agrippinæ
Boletus ; si quidem unius præcordia pressit
Ille senis, tremulumque caput descendere jussit
In cœlum. . . . .

plaisanterie du titre ne se retrouve point dans l'ouvrage. Rien ne montre mieux l'avilissement du pouvoir et de la nation à cette époque. On n'y voit nulle vertueuse indignation des maux passés; l'imbécille prince y est chargé de tous les forfaits commis par ses affranchis et par les deux impératrices; le sénat et les dieux de l'empire n'y sont pas moins tournés en dérision que l'empereur. Dans la suite, Néron poursuivait de railleries, à toute occasion, la mémoire de Claude, et l'un de ses bons mots ordinaires était d'appeler les champignons « un mets des dieux [1]. »

[1] Tac., *Ann.*, 13-3; Dion, 60 : « Θεῶν βρῶμα; » Suét., *Néron*, 33. Voici encore un jeu de mots de Néron sur Claude : « Et morari eum inter homines desiisse, producta prima syllaba jocabatur. »

CHAPITRE LXXVI.

PRINCIPAT DE NÉRON. — SÉNÈQUE ET BURRUS. — AGRIPPINE.

Le premier qui périt sous Néron fut Jun. Silanus, alors proconsul en Asie; on l'empoisonna dans un repas, presque publiquement, par les ordres d'Agrippine, sans que Néron en sût rien. Cet homme n'était pas dangereux par sa capacité; Caligula l'appelait d'ordinaire une *pécore d'or;* mais Agrippine avait fait mourir son frère Luc. Silanus, elle craignait un vengeur, et il se répandait dans le vulgaire un propos alarmant, qu'on devrait préférer à Néron, à peine sorti de l'enfance et élevé à l'empire par un crime, cet homme dans la fleur de l'âge, sans reproche, de noble origine, et du sang des Césars; car les Silanus descendaient d'Auguste.

Les meurtres allaient continuer, si Burrus et Sénèque ne s'y fussent opposés. « Ces deux directeurs de la jeunes-
« se impériale, vivant d'accord, ce qui est rare, dans
« le partage du pouvoir, brillaient également d'un mé-
« rite différent : Burrus, par les talents militaires et la sé-

« vérité de ses mœurs; Sénèque, par l'esprit et le savoir, « et par l'agrément des manières. » Le grand et profond écrivain qui a tracé un tel éloge de ces deux hommes, le termine par cette remarque singulière, « qu'ils s'entendaient « ensemble pour retenir plus facilement la fougue du jeune « prince en cédant à ses passions, s'il dédaignait la vertu [1]. » Cette contradiction du sage Tacite, qui ne sera pas la seule dans l'histoire de Néron, nous révèle clairement la faiblesse de la vertu païenne, et surtout de la philosophie. Tacite s'efforce toujours de justifier Sénèque, et, ce qui est bien plus curieux, seize siècles après lui, les sophistes modernes se sont fort échauffés à cette justification. C'est que ceux-ci comprenaient comme l'historien latin, ils avaient même bien plus de raisons de comprendre, que l'opposition entre la conduite et les écrits d'un moraliste de profession avait des conséquences fâcheuses pour la philosophie, et ils ont défendu la cause de la philosophie dans celle de Sénèque [2]. Toute cette contention d'impossible apologie est vaine; des actes trop coupables déposeront bientôt contre le célèbre philosophe de Rome, et, dès maintenant même, on peut le

[1] Tac., *Ann.*, 13-1, 2.

[2] La traduction de ses œuvres par La Grange est faite dans cette intention, et Diderot a composé tout exprès un gros volume sur la vie de Sénèque, comme s'il importait à l'honneur de l'humanité que le ministre philosophe d'un monstre fût un honnête homme. Ce zèle de si longue réminiscence pour la réputation de Sénèque, n'est pas moins comique que celui du héros de Cervantes pour la réputation de la reine Genièvre. Il y a une autre remarque à faire : Racine a été évidemment embarrassé, dans son *Britannicus*, du personnage de Sénèque, moins dramatique que celui de Burrus, et il lui a plu de faire de celui-ci un personnage estimable. C'est un des grands torts de notre littérature classique, d'avoir ainsi altéré, par des préjugés de rhétorique, la vérité de l'histoire; mais on pourrait s'étonner que les penseurs en vers du XVIIIe siècle n'aient point essayé de mettre sur la scène Sénèque, que les penseurs en prose ont tant admiré, si tous ces penseurs, malgré leur hardiesse réelle et leur démangeaison d'innover, n'avaient été plus classiques, plus routiniers et plus servilement païens que leurs devanciers.

juger. En admettant, ce qui n'est pas prouvé [1], qu'il ne fût pas complice des désordres d'une Julie, il suffit de comparer l'étalage de fermeté qu'il envoya de son exil à sa mère, avec la bassesse de ses plaintes quand il écrivait à l'affranchi Polybe, et ses lâches adulations pour Claude, dans ce même traité, avec sa grossière rancune dans la satire sur ce misérable prince [2]. Il savait bien d'ailleurs à quel prix Agrippine le rappelait de la Corse, et il a fallu une rare souplesse de courtisan pour servir l'ambition de cette femme et lui cacher la sienne; car ce n'était pas pour elle qu'il travaillait.

Le nouveau principat commença tout d'abord par une lutte d'influence, entre les deux ministres d'un côté, et Agrippine de l'autre, soutenue de Pallas. Les deux ministres, plus adroits et plus complaisants pour le prince, eurent bientôt l'avantage; Pallas et Agrippine affectaient trop de se prévaloir d'une élévation qui était leur ouvrage. L'arrogance de l'affranchi et l'impérieuse exigence de l'impératrice choquèrent un jeune empereur de dix-sept ans, qui n'avait plus besoin de leur secours. On dissimula toutefois quelque temps, et l'on tâcha de contenter cette mère superbe avec des déférences et des distinctions. Le premier jour de l'avènement, Néron avait déjà donné pour mot d'ordre : *à la meilleure mère;* il lui fit décerner par le sénat deux licteurs; il sortait souvent avec elle dans la même litière. Afin qu'elle pût donner son avis sur les affaires publiques, les sénateurs, avant les séances de la curie, étaient mandés au palais, et Agrippine assistait sans être vue, derrière une tenture, à la délibération. Mais elle ne prenait point le change, et, affermissant ses prétentions sur

[1] Tac., *Ann.*, 13-42; Tillemont, *Néron*, 34.

[2] *Voyez* dans les œuvres de Sénèque, les deux pédantesques déclamations intitulées : *Consolation à Helvia*, 4, 5, 6, 7, 8, *Consol. à Polyb.*, 37, 26, 31, 32; Dion, 61-10.

ces apparences mêmes, elle devenait chaque jour plus embarrassante. Des ambassadeurs d'Arménie étant arrivés à Rome, lorsque Néron les reçut, elle s'avança pour se placer à côté de lui sur le siège impérial; personne n'osait contredire, lorsque Sénèque avertit habilement Néron d'aller au-devant de sa mère. Ainsi, par une démonstration de respect filial, il prévint une inconvenance.

Le public était pour le prince et pour les ministres, car le gouvernement s'annonçait d'une manière assez heureuse. La première allocution au sénat promettait justice, sécurité, honneur; le jeune empereur « devait gouverner suivant les préceptes d'Auguste, » et il en donnait des gages par d'utiles règlements, par des actes de générosité envers les princes alliés, de modestie envers les magistrats, et de clémence envers les citoyens. Comme on lui présentait une sentence capitale à signer suivant l'usage, il dit : « Que je voudrais ne savoir pas écrire ! » Une autre fois, le sénat lui adressant des actions de grâce, il répondit : « Attendez que je les mérite. » Et il est vrai que Sénèque, en lui prodiguant les louanges et les prédictions les plus flatteuses, cherchait à l'encourager, à l'attirer au bien[1]; mais il n'espérait pas lui-même y réussir.

Les Domitius Ahenobarbus ne s'étaient fait remarquer presque tous que par leurs vices; l'aïeul de Néron, qui avait été gendre de la première Octavie en épousant l'aînée des deux Antonia, s'était moins signalé par son expédition en Germanie, que par sa passion extrême pour les mimes et les spectacles de tout genre. Le fils de celui-ci fut un homme *détestable* par son humeur cruelle et dissolue. Il disait lui-même que de son union avec Agrippine il ne pouvait rien naître que de *détestable* et pour le malheur pu-

[1] Tac., *Ann.*, 13-3, 2, 5, 4, 9, 10, 11; Suét., *Néron*, 9, 10; Sénèq., *De clement.*, 2-1, *Apocol.*

blic. Néron ne démentit point cette race funeste et ces affreux présages. Deux esclaves, l'un danseur, l'autre barbier, auxquels Lepida confia sa première éducation, ne songèrent qu'à flatter ses penchants. Graver, peindre, modeler, chanter, conduire un char, furent ses principales occupations; il y ajouta de lui-même un autre talent, qui lui plut beaucoup, celui de composer des vers[1]. Sénèque ne le porta pas à une application plus sérieuse; il le détourna, au contraire, d'étudier les anciens orateurs. Il aimait mieux composer lui-même tous les discours que le jeune empereur avait à prononcer; il adopta cette conduite autant peut-être pour se rendre indispensable que pour obtenir seul l'admiration de son élève[2]; en même temps il donnait ainsi au public une preuve de ses sages conseils, ou du moins de son éloquence[3].

Les deux ministres virent aussitôt qu'ils ne pouvaient s'en tenir à leurs premières précautions à l'égard du fils et de la mère. Selon ce qu'ils avaient résolu d'avance, ils commencèrent à lâcher la bride aux fougueuses passions de Néron; ils lui présentèrent eux-mêmes la hontense pâture dont il était affamé. Ils lui formèrent d'une jeune affranchie, Acté, d'Othon et de Sénécion, une société intime de débauche; et l'infortunée Octavie, délaissée, méprisée, n'eut plus qu'à souffrir et à se taire. Agrippine, frémissant

[1] Suét., *Néron*, 5, 6, 52, 53; Dion, 61; Tac., *Ann.*, 13-3.

[2] Suét., *Néron*, 52, dit en même temps que Néron fut détourné par sa mère d'étudier la philosophie, comme contraire aux habitudes du pouvoir. Ou Agrippine voulait parler de la doctrine des stoïciens, qui étaient généralement républicains, car elle ne pouvait mettre en doute la flexibilité des principes de Sénèque; ou cette anecdote a été inventée pour empêcher qu'on ne s'en prît à la philosophie des crimes de Néron. Mais la philosophie y demeure toujours doublement compromise, d'abord par sa réticence d'instruction et d'exemple, ensuite par sa coopération.

[3] Tac., *Ann.*, 13-3, 11: « Testificando quam honesta præciperet, vel jactandi ingenii. »

d'avoir pour prochaine rivale de puissance une affranchie, ne ménagea pas ses reproches; ce fut en vain. Trop certaine alors de l'avantage que prenait Sénèque par un tel moyen, elle changea de manières, et, avouant le tort de sa sévérité, cette monstrueuse mère tenta à son tour une autre séduction. On fit remarquer au jeune empereur l'artifice de cette tendresse inattendue, qu'entremêlait toujours quelque parole hautaine. Pour arrêter tout d'un coup des espérances inutiles, on disgracia Pallas. Agrippine éclata en plaintes, menaçant de révéler tous les crimes qui avaient ôté l'empire à Britannicus, et de le conduire aux prétoriens pour se venger d'un fils ingrat : « On entendrait d'un cô-
« té la fille de Germanicus, de l'autre, le faible Burrus,
« avec sa main mutilée, l'exilé Sénèque, avec son élo-
« quence mercenaire, réclamant la direction du genre hu-
« main. »

Ces menaces étaient à craindre par la violence d'Agrippine et le caractère intéressant de Britannicus. Récemment, aux Saturnales, Néron, désigné par le sort roi du festin, avait ordonné à Britannicus de se lever et de chanter au milieu de la salle, espérant qu'un enfant de quatorze ans, non habitué aux fumées d'une orgie, aurait la tête troublée et exciterait la risée. Mais le jeune prince, avec une grande présence d'esprit, chanta des vers qui faisaient allusion à sa triste existence, « renversée de la demeure paternelle et de sa haute fortune. » Tout le monde s'attendrit, et la haine de Néron redoubla. Peu de temps après, au milieu d'un repas de famille, le malheureux fils de Claude tomba tout-à-coup sans voix et sans connaissance. Quelques convives effrayés se lèvent, les autres plus pénétrants demeurent cois, les yeux fixés sur Néron, qui, nonchalamment étendu, disait que ces accès d'épilepsie étaient ordinaires à Britannicus (55). Octavie n'osait montrer ni douleur ni inquiétude; Agrippine ne put cacher sa surprise

et sa consternation ; elle reconnaissait les effets du poison, et dans cette mort terrible, avec la ruine de sa dernière ressource, une menace parricide. Après un moment de silence, la gaieté du festin reparut. Les obsèques de Britannicus, préparées d'avance, se firent sans éclat dans la nuit même. Ses biens furent distribués à tous ceux qui savaient le secret pour les obliger à se taire; on ne vit pas sans indignation « ceux qui affectaient la gravité des mœurs » prendre leur part de ce butin[1].

Agrippine ne s'apaisait point par de pareils présents; quoique toujours plus avide d'amasser des richesses, ses prévenances envers les tribuns, les centurions et les nobles donnaient assez à penser que ce n'était pas là son plus grand soin. Néron n'attendit pas davantage ; il cessa de la traiter en impératrice, lui retira ses gardes et les honneurs militaires qu'on lui avait rendus jusqu'alors; il lui assigna même une demeure hors du palais, et ne vint plus la voir que rapidement, et avec une suite nombreuse. Sa disgrâce fut complète; Agrippine, réduite à une sorte d'isolement, s'entendait même accuser de conspirer contre son fils, de vouloir épouser et porter à l'empire Rubellius Plautus, qui, par sa mère, descendait d'Auguste au même degré que Néron. Deux femmes conduisaient l'intrigue, Domitia et Jul. Silana : celle-ci, qui avait été longtemps l'amie préférée d'Agrippine; l'autre, qui l'avaitt oujours haïe, quoique sa belle-sœur. Le dénonciateur était l'histrion Pàris, affranchi de Domitia. Néron, dans le premier moment d'effroi, voulait tuer sa mère et Plautus, et ôter à Burrus la préfecture du prétoire. Il conserva néanmoins Burrus sur le témoignage de Sénèque, et sous la promesse que Burrus n'épargnerait pas plus Agrippine que toute autre personne, si elle était convaincue. Cette femme eut la confusion d'être in-

[1] Tac., *Ann.*, 13, de 12 à 18, et 14-2 ; Suét., *Néron*, 28, 33 ; Dion, 61.

terrogée par ses deux anciens protégés devant plusieurs des affranchis : elle répondit avec sa hauteur accoutumée; elle demanda ensuite de parler à son fils, et, sans lui adresser ni justification ni reproche, elle réclama et obtint la punition de ses délateurs, et des faveurs pour ses amis [1].

Ce faible succès ne releva point sa position; le crédit restait aux deux ministres, et, pendant les trois années suivantes, Néron leur abandonna volontiers les embarras du pouvoir, puisqu'ils ne prétendaient pas gêner ses plaisirs. Sénèque et Burrus essayèrent de ramener le gouvernement dans une voie de modération et de gagner la confiance; car c'est au fond, même pour l'ambition, le parti le plus sûr. La justice parut reprendre son cours naturel; plusieurs fonctionnaires subirent une condamnation (56, 57) pour des rapines et des violences exercées dans les provinces et en Italie. Deux échappèrent par leurs propres intrigues; un seul par la faveur impériale. Néron devait à Celer, intendant des domaines du prince en Asie, la mort de Jun. Silanus, et ce crime couvrait tous les autres. Toutefois, il n'osa pas prendre sur lui de l'absoudre, et différa le jugement jusqu'à ce que le coupable mourût de vieillesse.

Une largesse au peuple fut accompagnée d'un soulagement pour les contribuables, d'abord par la suppression (57) du vingt-cinquième de la vente des esclaves; ensuite (58), sur les plaintes générales contre la rapacité des publicains, Néron entra si bien dans l'intention de rendre son autorité agréable, qu'il hésita s'il n'abolirait point tous les impôts. Les sénateurs, en louant beaucoup sa grandeur d'ame, lui représentèrent qu'une pareille mesure serait la ruine de l'empire; seulement un édit prescrivit que chaque affermement de contribution fût affiché dans tous ses détails, et que le préteur, à Rome, et les gouverneurs, dans

[1] Tac., *Ann.*, 13, de 18 à 22; Suét., *Néron*, 34; Dion, 61.

les provinces, fissent droit sans délai aux plaintes contre les publicains. Le quarantième et le cinquantième furent du moins abolis, et plusieurs autres exactions que les publicains avaient inventées. On diminua aussi la quantité de blé que les provinces avaient à fournir, et on accorda une immunité pour les vaisseaux marchands.

Il subsistait même encore une sorte d'image de la république. On vit des tribuns du peuple (56) user de leur véto comme autrefois contre les autres magistrats, tellement que le sénat crut nécessaire de restreindre leurs droits, ce qu'il fit également pour les édiles curules et plébéiens. On entendit même dans le sénat Pœtus Thraseas, présentant un sénatus-consulte de peu d'importance, qui réglait le nombre des combats de gladiateurs pour Syracuse, dire que par là « il soutenait la dignité des sénateurs, et ma-« nifestait leur disposition à donner leur avis sans réserve « sur les affaires importantes, puisqu'ils portaient une « telle attention sur les plus petites[1]. »

Thraseas pensait-il réellement que le sénat recouvrât enfin quelque autorité? Le stoïcien se serait étrangement abusé. Malgré l'espèce de régularité qui continuait dans l'administration depuis la fin cruelle de Britannicus, sur quoi pouvait-on compter après un pareil crime? Dion assure que les deux ministres en furent découragés, et qu'ils ne s'appliquèrent plus au bien public avec le même zèle. Eux, qui étaient d'assez longue date dans les secrets du palais, ils devaient savoir à l'avance, bien mieux que Thraseas, s'il y avait moyen de travailler au bien public avec Agrippine ou avec son fils, et il est permis de douter de leur zèle. Quoi qu'il en soit, par corruption ou par découragement, il paraît que Sénèque s'occupa toujours de sa propre fortune autant que du bien public. Sa réputation

[1] Tac., *Ann.*, 13-30, 33, 31, 50, 51, 28, 49; Suét., *Néron*, 10; Dion, 61.

en souffrait déjà. Le vieux avocat Suilius, le dénonciateur à gages de Messaline, repoussé de la nouvelle cour, s'en prenait à Sénèque, et le décriait publiquement, en lui reprochant sa vanité jalouse, les dérèglements de la troisième Julie : « Et par quelle sagesse, disait-il, par quels « préceptes de philosophes avait-il amassé, en quatre ans « de faveur royale, trois millions de sesterces ? Dans Rome, « n'était-il pas à la piste des testaments et des célibatai- « res ? L'Italie et les provinces n'étaient-elles pas épuisées « par son immense usure ? » Tout cela était rapporté au philosophe, et plus malignement encore. Des accusateurs furent donc trouvés contre Suilius, qu'ils poursuivirent de péculat pour son gouvernement d'Asie. Mais ils avaient demandé un an pour l'enquête ; il parut plus expéditif de l'attaquer sur des faits plus voisins, dont les témoins étaient présents, c'est-à-dire sur les condamnations qu'il avait portées sous Claude, et un exil aux Baléares débarrassa le ministre du diffamateur, mais ne détruisit pas la diffamation [1].

Cependant Néron n'avait pas tardé à trahir la bassesse de son caractère. Il s'amusait à courir les rues et les tavernes pendant la nuit, sous un déguisement d'esclave, avec un petit nombre de compagnons, volant les marchands et insultant les passants. Il y avait des blessures graves et des hommes jetés dans les égouts ; souvent aussi son visage attestait les rudes ripostes qu'il avait essuyées. Quand on sut d'où venaient ces extravagances, d'autres tapageurs firent le même jeu impunément à l'abri de son nom, personne ne sachant si ce n'était pas l'empereur. Il arriva malheureusement au sénateur Montanus une erreur toute contraire : en repoussant une de ces joviales brutalités, il ne le reconnut pas, le laissa roué de coups, pres-

[1] Tac., *Ann.*, 13-42, 43.

que sans vie, et ensuite, mieux informé, il lui envoya demander pardon. « Quoi ! dit Néron, Montanus m'a frappé, et il vit encore ! » Ce mot fut un arrêt de mort (56) ; et, pour ne plus courir un pareil danger à l'avenir, il se fit suivre de loin par des soldats et des gladiateurs déguisés.

Il se donna un autre divertissement au théâtre, dont il changea la licence en véritables combats : d'abord, comme pour rendre plus de liberté, il avait retiré des jeux la cohorte de garde, puis, lui-même, en secret ou à découvert, il excitait les rivalités des histrions et des pantomimes : comme chacun prenait parti, on en venait aux mains ; les pierres et les bancs brisés servaient d'armes, et le prince, réjoui, lançait d'en haut sur cette foule en tumulte, et blessait au hasard. Le désordre devint intolérable, et l'on n'y trouva d'autre remède que de chasser les histrions d'Italie et de rétablir le poste militaire au théâtre.

Bientôt ses passions, prévenues et flattées par de lâches complaisances, devinrent plus hardies. Il disgracia Othon, et l'envoya commander en Lusitanie pour lui prendre publiquement Poppée, enlevée déjà par Othon lui-même à un premier mari (58). Depuis ce moment, il ne connut plus de bornes[1]. Cette femme, plus perverse encore que belle, le poussa facilement aux crimes les plus horribles. Elle voulait avoir le titre d'épouse, et, tant que vivrait Agrippine, la répudiation d'Octavie paraissait impossible. Aussi revenait-elle sans cesse contre Agrippine ; souvent, par raillerie, elle appelait Néron un *pupille*, assujetti aux ordres d'autrui, qui n'avait pas même sa liberté, loin d'avoir l'empire. Elle affectait de redouter pour elle-même l'inimitié d'Agrippine ; elle employait tour à tour les voluptés et les larmes. Ces parricides artifices ne réussirent que

[1] Tac., *Ann.*, 13-24, 25, 45, 46, 47 ; Suét., *Néron*, 26 ; Plin., 13-22 ; Dion, 61 ; Juv., *Sat.*, 3-263.

trop : Néron prit sa mère en aversion, et résolut de se délivrer de sa vue importune ; il ne s'agit plus que du moyen à choisir. Le poison ou le fer ne paraissant pas praticables, l'affranchi Anicetus, le préfet de la flotte de Misène, le gouverneur des premières années de Néron, imagina un horrible expédient. En conséquence, Néron attira sa mère à Baiæ par l'espérance d'une réconciliation. Après une journée de fête et de tendresse, qui dissipa toutes ses défiances, Agrippine, ayant reçu les derniers embrassements de son fils, retournait pleine de confiance à Antium, sur une galère magnifiquement ornée, nouveau gage de déférence et d'empressement. La clarté des étoiles et le calme de la mer promettaient un trajet heureux ; tout-à-coup, à un signal donné, le plancher au-dessus du lit où reposait Agrippine s'écroule ; la galère, penchant sur le côté, s'enfonce peu à peu, et jette toute sa charge à la mer. Une des femmes de la princesse, s'écriant qu'elle était la mère de l'empereur, est aussitôt assommée par les rameurs, tandis qu'Agrippine, préservée comme elle de la chute du toit par les parois solides du lit, se sauvait en silence, légèrement blessée, et regagnait à la nage des barques marchandes stationnées à peu de distance (59). Reportée dans sa villa par le lac Lucrin, et réfléchissant sur ce qui venait de se passer, elle ne put douter du crime préparé contre elle, et, ne voyant plus d'autre ressource que de ne pas l'avoir pénétré, elle mande à son fils que, par la bonté des dieux, elle vient d'échapper à un périlleux accident.

Néron, néanmoins, plein d'effroi des vengeances de sa mère, croyant déjà la voir soulever de ses cris les soldats, le sénat et le peuple, « fait éveiller Burrus et Sénèque. Car « déjà il les avait fait venir à Baiæ, et il est incertain si « auparavant ils ignoraient tout ceci. Tous deux restèrent « longtemps sans rien dire, soit qu'ils jugeassent impossi- « ble de le dissuader, ou Néron perdu si l'on ne prévenait

« Agrippine. Enfin Sénèque, toujours le plus décidé, re-« garde Burrus et lui demande si l'on peut charger du « meurtre les soldats. Burrus répond que tous les préto-« riens sont attachés à toute la famille des Césars, qu'ils « gardent le souvenir de Germanicus, et n'auront jamais « un tel excès de hardiesse contre sa race ; que Anicetus « devait accomplir lui-même ce qu'il avait promis. Anice-« tus s'offre sans hésiter, et Néron déclare que de ce jour « il possédait l'empire, et qu'il tenait un si grand service « de son affranchi. » Le crime fut achevé dans la nuit même. Le corps d'Agrippine fut aussitôt brûlé, et ses restes furent déposés en terre, sans avoir de tombeau tant que vécut Néron. Elle avait consulté autrefois les Chaldéens, qui lui dirent que son fils serait empereur et qu'il la tuerait; elle avait répondu dédaigneusement : « Qu'il me tue, « pourvu qu'il soit empereur ! » Elle ne comprit que fort tard tout ce qu'elle devait craindre, et, toutefois, elle avait assez longtemps instruit son fils, par son exemple, à n'avoir rien de sacré [1].

On publia qu'un affranchi d'Agrippine, envoyé par elle, avait été surpris au moment de tuer Néron, et que cette mère indigne s'était dérobée, par une mort volontaire, à l'ignominie de voir découvrir son attentat; pour confirmer ce fait, on tua le malheureux affranchi. Cette fable ne sauva au fils parricide ni la honte ni le remords. Il passa le reste de la nuit en d'affreuses angoisses ; tantôt muet et immobile, plus souvent tressaillant d'effroi, et l'esprit égaré, il attendait l'apparition du jour comme le coup de la mort. Ce fut Burrus qui le ranima, en lui amenant la première félicitation des centurions et des tribuns sur son péril impré-

[1] Suét., *Néron*, 34 ; Dion, 61 ; Tac., *Ann.*, 14, de 1 à 9. L'effrayante simplicité du récit de Tacite a confondu d'avance toutes les apologies essayées en faveur de Sénèque.

vu et le crime de sa mère qu'il venait d'éviter. Ses amis allèrent aux temples remercier les dieux; sur cet exemple, les municipes de la Campanie témoignèrent aussi leur allégresse par des sacrifices et des députations. « Mais l'as« pect des lieux ne change pas comme le visage des hom« mes; la triste vue de ces flots, de ces rivages et de ces « collines, d'où l'on disait qu'on entendait sortir un son « funèbre et les plaintes de sa mère ensevelie, » tourmentait sans cesse le meurtrier, et il s'enfuit à Naples. C'est une juste satisfaction pour la vertu, qu'un Néron, au milieu des adulations les plus complaisantes, dans l'enivrement de tous les plaisirs sensuels, n'ait pu se soustraire aux secrètes tortures de la conscience. Le souvenir de sa mère le persécuta toute sa vie; il croyait voir son ombre, accompagnée des furies avec des fouets et des torches ardentes. Il essaya d'apaiser ses mânes par des évocations magiques; pendant son voyage en Grèce, il n'osa point assister aux mystères d'Éleusis, que la voix d'un héraut public interdisait aux impies et aux scélérats [1]. Remords inflexibles et stériles, qui le précipitèrent dans les plus monstrueux excès pour faire de lui et de son nom l'horreur éternelle du genre humain.

De Naples, il adressa au sénat la notification officielle de tout ce qui venait de se passer; il y racontait le faux naufrage, le faux assassinat tenté contre sa personne, toutes les trames ambitieuses et perfides d'Agrippine; il lui imputait indirectement toutes les violences des temps précédents, et représentait la mort de sa mère comme un bonheur public. Qui eût été assez stupide pour croire à tant de grossiers mensonges? « Aussi l'indignation ne murmurait « pas contre Néron seul, mais encore contre Sénèque, qui « avait écrit dans une telle apologie tout l'aveu du crime. »

[1] Tac., *Ann.*, 14-10; Suét., *Néron*, 34.

On décréta néanmoins avec un empressement extraordinaire des supplications aux dieux, des fêtes anniversaires, une statue d'or à Minerve, pour y être placée dans la curie près de l'image du prince, et le jour natal d'Agrippine fut compté parmi les jours néfastes. Thraseas, qui avait coutume de laisser passer les adulations en silence ou avec un laconique assentiment, sortit alors de la séance, et s'exposa ainsi au péril sans procurer aux autres la moindre liberté. Enfin, le parricide ne sachant comment rentrer dans Rome, on l'assura à l'envi qu'il était plus aimé que jamais ; et en effet, il trouva mieux qu'on ne lui promettait : toutes les tribus et le sénat se portèrent à sa rencontre en habits de fête ; il reparut comme un triomphateur. Il alla au Capitole rendre grâces aux dieux [1], et réellement il triomphait de la lâcheté des hommes.

[1] Tac., *Ann.*, 14-10, 11, 12, 13.

CHAPITRE LXXVII.

PRINCIPAT DE NÉRON; CRIMES, FOLIES, PROFUSIONS.

Le moment était venu pour Néron de ne plus se contraindre; il voulut enfin commencer à jouir de ses goûts et de ses talents pour le chant et la conduite des chars. Sénèque et Burrus l'empêchèrent encore de se donner en spectacle, et lui préparèrent une enceinte fermée au bas du Vatican, où il exerçait à son gré ses quadriges et sa dextérité. Toutefois, il lui fallait des regards et de l'admiration, il se fit un public des esclaves et de la populace. De même il imagina un théâtre privé où il pût produire sa voix. Un crime nouveau semble lui avoir suggéré cette invention. Comme il visitait sa tante Domitia, souffrante et âgée, elle lui dit, en lui prenant le menton avec une familiarité caressante: « Je n'attends pour mourir que de recevoir cette « jeune barbe. » Il se tourna vers sa suite, assura en riant qu'il se ferait aussitôt raser, et ordonna sérieusement aux médecins de dépêcher la malade. Il n'attendit pas même son dernier soupir pour s'emparer de ses biens, et il supprima le testament afin que rien ne lui échappât.

Ensuite il établit la fête des *juvénales* en l'honneur de sa première barbe, qu'il dédia, dans une boite d'or enrichie de pierreries, à Jupiter Capitolin. Cette fête se célébra dans les jardins de l'empereur: le principal divertissement consistait en danses et en chants; un théâtre y fut dressé tout exprès, et, à l'entour, des boutiques et des hôtelleries préparées offraient aux spectateurs la part de réjouissance et de débauche que chacun devait payer. Une telle contribution n'avait pas de quoi choquer beaucoup les Romains, et Néron leur ménageait une satisfaction qui avait son prix. Les spectateurs demandant à connaître quels acteurs exécutaient cette représentation, il fit ôter les masques, et toute la noblesse fut surprise ainsi en attitudes et en fonctions de baladins. Les quatre-vingts ans et le nom de Catula n'avaient pas même dispensé d'un tel déshonneur cette femme illustre. Néron monta le dernier sur sa scène en joueur de lyre, préludant avec l'attention la plus sérieuse, et roulant de son mieux sa voix faible et voilée. Ses amis écoutaient non moins attentivement; une cohorte entière, les centurions et les tribuns étaient présents, et avec eux Sénèque et Burrus, mécontents et admirant. Là parut, pour la première fois, une milice d'espèce inconnue, composée de tous les jeunes chevaliers et de plus de cinq mille adolescents les plus robustes, choisis parmi le peuple, tous parfumés et parés, avec l'anneau d'or à la main gauche; ils s'écriaient : « Que tu es beau, César! tu es Apollon. » Et ils excitaient tout le monde à les imiter. Ces applaudisseurs magnifiquement gagés s'appelèrent les *Augustiens* (59); leur unique emploi était d'étudier les signaux d'approbation et de graduer artistement, pendant que le prince chantait, les murmures flatteurs, les battements de mains et les applaudissements redoublés [1].

[1] Suét., *Néron*, 22, 34, 11, 12, 20; Dion, abrégé de Xiphilin, 62; Tac., *Ann.*, 14-15; Plin., 3-72.

L'empereur ne se bornait pas aux arts d'agrément, il se mit à composer des vers. Il rassemblait de jeunes poètes, qui travaillaient en commun avec lui à lier ensemble des vers en partie préparés, en partie improvisés, à lui fournir des hémistiches, ou à cadencer ses paroles. Il réservait aussi un temps après le repas pour entendre les *maîtres de la sagesse*, les philosophes et leurs violentes disputes. Bientôt il établit, à l'imitation de la Grèce, des combats d'éloquence, de poésie et de musique, qui devaient revenir tous les cinq ans, et qu'il appela jeux *néroniens* (60) ; il désigna des consulaires pour juges, et il y remporta le prix ; tous ses concurrents se reconnurent vaincus [1].

Toutes ces folies étaient de tristes présages pour les grands, et appelaient l'homicide ressource des confiscations. Déjà Sylla et Plautus avaient reçu un ordre d'exil ; des exactions nouvelles ne tardèrent pas à tomber sur les héritages. Néron ne donnait plus un emploi sans ajouter : « Tu sais de quoi j'ai besoin ; » ou bien : « Agissons en « sorte qu'il ne reste plus quelque chose à quelqu'un. » La loi de majesté revint enfin au secours du fisc impérial (62). Le sénat s'efforça d'adoucir les premières condamnations ; mais l'empoisonnement de Burrus, que remplaça l'infâme Tigellinus, la retraite forcée de Sénèque, le meurtre de Sylla et de Plautus, convainquirent aussitôt le sénat de sa misérable impuissance. Sylla, dernier rejeton sans mérite d'un nom une fois fameux, avait épousé une Antonia, fille aînée de Claude. Plautus était du sang des Césars, au même degré que l'empereur, et il n'est pas invraisemblable qu'Agrippine eût songé à l'épouser : « Que ma mère, dit « Néron, aille maintenant embrasser mon successeur. »

Dès qu'il n'eut plus ainsi personne à ménager ni à craindre, il répudia Octavie pour épouser Poppée. Celle-ci ne

[1] Tac., *Ann.*, 14-20, 21 ; Suét., *Néron*, 12, 52 ; Perse, 1-96.

s'en contenta pas; la conduite irréprochable d'Octavie fut attaquée juridiquement par un vil délateur. Ses femmes à la torture justifièrent son innocence, et l'une d'elles répondit avec un admirable mépris aux insolentes interrogations de Tigellinus. A cet exemple de courage, le peuple, hébété de servitude et de fêtes, se réveille, murmure d'indignation, et Néron, inquiet, rappelle sa jeune épouse de la Campanie, où il l'avait déjà reléguée. Alors on franchit en foule les degrés du Capitole, on révère réellement les dieux; on renverse les statues de Poppée, on porte en triomphe celles d'Octavie, on les replace sur le Forum et dans les temples, en semant des fleurs sur leur passage. Faible démonstration d'un hommage arraché par la vertu! Une troupe de satellites abat toute cette ardeur à coups d'épée, rétablit tous les honneurs de Poppée, et, devenue plus violente par la crainte, cette femme atroce, par ses reproches et ses instances, rendit la hardiesse à Néron, qui contraignit Anicetus à porter une nouvelle accusation contre Octavie, et à s'avouer lui-même complice de ses prétendus dérèglements. Anicetus subit une condamnation assez douce, un exil commode et opulent en Sardaigne; un édit relégua définitivement Octavie à Pandataria : peu de jours après, un ordre arriva de lui ouvrir les veines. Les temples reçurent pour ce forfait de nouvelles offrandes; « on n'apprit désormais les meurtres que par des actions « de grâces aux dieux, et, ce qui était autrefois un signe de « prospérité, devint un signe de malheur public. »

Pallas, l'ancien partisan d'Agrippine, disparut aussi cette année par le poison. Sa disgrâce n'avait rien rabattu de son orgueil; il ne donnait ses ordres à ses esclaves que par signe ou par geste, ou tout au plus par écrit, « ne les jugeant pas dignes de sa parole. » Il avait bien dédaigné, sous Claude, une gratification décrétée par le sénat, et il eut la vanité de consigner ce refus dans son épitaphe. Pline-le-

Jeune, plus de trente ans après, en lisant cette épitaphe sur la voie Tiburtine, avait peine à en croire ses yeux, et ne savait qui méritait plus d'indignation et de risée, ou de cet insolent favori, ou du sénat qui s'abaissait à ce point[1].

L'indignation un peu aristocratique de Pline oubliait que l'abaissement du sénat devant un empereur, même du sang le plus illustre de l'univers, avait été plus honteux que devant un affranchi; certes les insultes de Pallas, bien moins que les crimes et les débordements du parricide Néron, infamaient la lâcheté qui les adulait. Les pères conscrits ne se démentirent pas quand Poppée mit au jour une fille (63). Néron, ivre de joie, donna le nom d'Augusta à la fille et à la mère. Déjà le sénat avait prévenu par des vœux publics ce grand évènement, ensuite il décréta des supplications, un temple à la Fécondité, et d'autres honneurs extraordinaires, que renversa en peu de mois la mort de cet enfant. Alors, autres bassesses des pères conscrits; ils en firent une déesse, lui donnèrent un pulvinar, un sanctuaire, un sacerdote.

Dans une telle facilité d'approbation, il n'y avait qu'une seule chose pour laquelle ils n'eussent pas prévenu les désirs du prince, quoique ce fût celle où ils fussent plus assurés de lui plaire. Le chef d'un si vaste empire n'avait pas, en secret, d'ambition plus vive que d'être compté parmi les musiciens et les acteurs publics. Enfin, n'y pouvant tenir plus longtemps, il s'essaya à Naples (64), d'où il irait ensuite gagner tous les prix de la Grèce, pour enlever, par une plus grande réputation, l'estime des Romains. Toute la population des villes et des colonies voisines fut appelée à ce début si curieux. Il revint presque aussitôt, ajournant son second voyage, et, malgré ce premier succès, il

[1] Tac., *Ann.*, 14, de 51 à 65, 13-23, 12-53; Suét., *Néron*, 32, 33, 35; Dion, 62; Pline, *Epist.*, 7-29, 8-6.

n'entreprit point encore d'en faire autant à Rome. Bizarre puissance de l'opinion ! ce sanguinaire et impudique tyran redoutait le déshonneur attaché à la condition d'histrion, et ces hommes qui lui sacrifiaient conscience et dignité, dont nulle énormité ne déconcertait la louange, refusaient d'encourager ce caprice. Cependant il y faudrait bientôt consentir. On eût dit qu'il y voulait préparer les esprits par tout ce qu'il osa auparavant ; il montra du moins quelle était la mesure d'une autorité fondée sur la démocratie, et jusqu'à quel point il était permis de braver la raison et les regards. Il égala en dépravation Tibère et Caligula ; il les surpassa en impudence. Il se plongea, il se roula tout entier dans toutes les souillures, qu'il entremêlait à son extrême passion pour Poppée ; et les pontifes païens ne rougissaient pas de venir à son ordre, aux yeux de tous, consacrer de leurs cérémonies les plus révérées la turpitude de ses orgies, digne fin de leur impure idolâtrie et de leurs mystères stupides. Peu importait maintenant : ce n'était qu'un divertissement de plus.

Les autres spectacles ne manquaient pas, et des chevaliers, des sénateurs, des matrones même, ne faisaient pas difficulté de descendre dans l'arène des gladiateurs comme combattants. Outre tous les jeux d'usage, Néron donna des quadriges de chameaux, renouvela les éléphants *funambules*, curiosité que Galba, préteur, avait déjà montrée sous Tibère : on eut encore des drames pyrrhiques, des naumachies exécutées dans un bassin rempli d'eau de mer et d'animaux marins. Les distributions étaient chaque jour d'une extrême libéralité ; les billets portaient toute espèce de vivres et de gibier, du blé, des habits, de l'or et de l'argent, des pierreries, des tableaux, des esclaves, des bêtes de somme et des bêtes sauvages apprivoisées, des navires, des maisons, des terres, tout cela décoré d'un luxe extraordinaire. Le théâtre de Pompée fut doré en entier, tous

les objets qui servaient aux représentations furent faits en or; on vit tendre au-dessus une voile de pourpre parsemée d'étoiles d'or.

Néron aimait partout la profusion : il admirait son oncle Caligula pour avoir dépensé si vite les trésors de Tibère. Pour lui, il ne portait jamais deux fois le même vêtement; il ne pêchait qu'avec des filets d'or et de pourpre; il ne voyageait qu'avec mille charriots, des mules ferrées d'argent, des muletiers habillés d'étoffes de Canusium, et des coureurs ornés de bracelets et de colliers. Pour juger de la dépense de ses festins, qui duraient ordinairement de midi à minuit, il suffit de faire remarquer qu'un seul coûta en parfums de rose plus de quatre millions de sesterces [1].

A de tels excès, Néron était capable d'ajouter encore. Cette même année (64), un incendie éclata dans Rome et s'étendit si rapidement, que les habitants furent contraints de se sauver hors des murs. Dans cet effroyable tumulte, il en succomba un grand nombre par accident ou par désespoir. Si quelqu'un tentait d'arrêter le désastre, des hommes sinistres s'y opposaient en menaçant, d'autres lançaient ouvertement des torches, en criant qu'ils avaient des ordres, soit qu'ils voulussent piller plus librement, soit qu'ils dissent vrai. Le feu dura neuf jours. Des quatorze quartiers de la ville, quatre seulement demeurèrent entiers, trois furent complètement détruits, et les sept autres laissèrent à peine quelques vestiges. Néron, qui arrivait d'Antium, ouvrit pour asyle au peuple le Champ de Mars, ses propres jardins, les monuments d'Agrippa, fit construire à la hâte quelques abris et diminua le prix du blé. Mais tout ce zèle inspirait peu de reconnaissance, car on se souvenait qu'il avait dit une fois : « Que la terre s'abîme, moi

[1] Tac., *Ann.*, 15-23, et de 32 à 37; Suét., *Néron*, 35, 20, 27, 28, 29, 30.

vivant ! » Bien plus, on tenait pour certain qu'il était monté sur la tour de Mécène pour contempler l'embrasement, et que, admirant la beauté de ce spectacle, il avait déclamé, en costume d'acteur, un poème de sa composition sur la ruine de Troie. Le désastre fut généralement attribué à cette inhumaine extravagance, ou à la volonté non moins cruelle de faire disparaître les vieux bâtiments de la cité et ses rues étroites, pour rebâtir une Rome plus régulière. Il exécuta réellement ce dessein en réglant l'emplacement des quartiers, la largeur des rues, la hauteur des maisons, l'étendue des places et la construction des portiques devant chaque édifice. Afin de prévenir un accident semblable, il voulut que l'on bâtît en pierres de Gabies et d'Albe, et que les eaux publiques, interceptées auparavant par de simples particuliers, coulassent à découvert sur plusieurs points pour l'usage commun et pour fournir un prompt secours contre l'incendie. Enfin, par diverses cérémonies religieuses, il tâcha de rappeler la protection des dieux, et d'expier la ruine des vieux monuments du culte national.

Tous ces soins n'apaisèrent point le murmure, surtout quand on vit le parti qu'il tirait du malheur commun. Depuis le Palatin jusqu'à l'Esquilin, il réserva tout le terrain pour l'habitation impériale; son *palais d'or,* comme il l'appela, devait enfermer dans son immense étendue des plaines, des vignobles, des pâturages, des parcs, des bois, un lac entouré d'édifices qui ressemblaient à une ville. Son portique fut assez grand pour y placer sa statue colossale de cent vingt pieds; l'or, les pierreries, l'ivoire peint de diverses couleurs, brillèrent de toutes parts sur les lambris; des tuyaux étaient ménagés pour répandre les parfums. La rotonde des grands repas devait représenter, dans son mécanisme, le mouvement continu du ciel. Ses bains furent fournis des eaux de la mer et de celles de Tibur. Cet ouvrage achevé, il dit : « J'ai enfin pour la première fois une

« habitation digne d'un homme. » Il avait en outre entrepris une piscine couverte et close de portiques depuis Misène jusqu'au lac Averne, pour y réunir toutes les sources chaudes de Baiæ. Ses architectes lui avaient promis de construire aussi, du lac Averne à l'embouchure du Tibre, un canal navigable, qui serait rempli par les eaux du marais Pontin : ces deux ouvrages furent impossibles à tous leurs efforts [1].

La conviction ne changeant pas, et la rumeur publique le dénonçant toujours comme incendiaire, l'empereur chercha sur qui rejeter son crime et détourner le ressentiment; il trouva aussitôt des coupables à sa disposition, qu'on laisserait du moins immoler volontiers, même sous une accusation injuste. Dès le principat de Claude, la multitude méprisée des Juifs qui habitaient Rome, avait attiré l'attention de l'État par des dissensions qui ne finissaient pas, et on les avait chassés de la ville. « La cause de ces tu« multes venait, disait-on, d'un certain Christ ou Chrest. » On désignait ainsi cet artisan qu'on avait fait mourir du supplice des esclaves, en Judée, sous le gouvernement du procurateur Pontius Pilatus. Il était vulgaire maintenant que ce condamné avait des partisans nombreux, qui portaient le nom de *chrétiens*. On les haïssait comme des gens funestes, d'une superstition pernicieuse; et comme ce mal, dit Tacite, était sorti de la Judée, on confondait assez ordinairement les chrétiens avec les Juifs. « Leurs progrès, « réprimés déjà plus d'une fois, non-seulement en Judée, « mais à Rome même, éclataient de nouveau. » Les Romains n'en savaient guère autre chose et s'en inquiétaient peu. Qu'on leur eût présenté un simulacre humain, ou même une figure d'animal, un serpent ou une pierre informe avec une mythologie grotesque ou obscène, ils au-

[1] Tac., *Ann.*, 15, de 38 à 43; Suét., *Néron*, 38, 31; Dion, 62.

raient adoré l'idole sous le nom de Jupiter, de Vénus, d'Esculape ou de Cybèle, sans douter de sa divinité; surtout que le culte consistât dans quelque cérémonie bizarre et impure, ils auraient élevé des temples et couru aux fêtes. S'il devait y avoir dans une religion une institution vraiment divine et des obligations morales, c'est de quoi ils ne s'informaient pas; toute doctrine qui ne se présentait pas à eux sous la forme philosophique d'une opinion à discuter, n'obtenait pas d'eux la moindre réflexion.

Il était donc loisible à Néron de sévir contre les chrétiens innocents, et il employa les tourments les plus recherchés, qui ajoutaient l'insulte à la souffrance. Une foule périrent, ou crucifiés, ou déchirés par des chiens auxquels on les exposait couverts de peaux d'animaux sauvages; ou, enduits de poix, de papyrus et de cire, on les fixait en terre pour les brûler, et, rangés comme des torches, dans les jardins de Néron, pendant la nuit, ils servaient à éclairer une course de chars. La persécution se répéta dans les provinces avec la même fureur, et un monument attesta en Espagne que Néron l'avait purgée de la *superstition* [1].

Les païens eux-mêmes en furent touchés, car ces horribles meurtres ne remédiaient à rien, et les chrétiens, étant pauvres, ne fournissaient pas avec leurs supplices de quoi payer la reconstruction de Rome et les magnificences personnelles de l'empereur. Aussi ruina-t-il l'Italie, les provinces, les alliés et les villes libres. Cela ne suffisant pas encore, il envoya en Grèce et en Asie l'affranchi Acratus et le philosophe Secund. Carinas, pour prendre les trésors des temples, sans respecter les statues sacrées d'or

[1] Tac., *Ann.*, 15-44; Suét., *Claud.*, 25, *Néron*, 16; Sénèq., *Lett.*, 14; Juv., *Sat.*, 1-130, 8-233; *voyez* dans Bullet, *Établissement du christianisme*, ses preuves sur la certitude de l'inscription d'Espagne.

et d'argent. Un tel pillage ne tranquillisait pas les riches de Rome, et il se découvrit (65) une conspiration formidable pour tuer Néron aux jeux du cirque, et donner l'empire à Calpurnius Pison, qui ne valait guère mieux que lui[1]. Des sénateurs, des chevaliers, un préfet prétorien, des tribuns et des centurions, des femmes mêmes, étaient dans le complot; le secret en avait été merveilleusement gardé jusqu'à la veille de l'exécution, lorsque l'affranchi d'un conjuré, voyant la préoccupation de son maître, en donna le premier indice, d'où l'on remonta, non sans peine, jusqu'aux principaux chefs. Les noms de Sénèque, du poète Lucain, son neveu, de Plautius Lateranus, consul désigné, se trouvèrent mêlés dans les révélations avec celui de Pison. Les interrogatoires se passèrent en présence de Poppée, de Tigellinus et de l'autre préfet, Fenius Rufus, conjuré, qui espérait se sauver par sa violence envers les accusés; à la fin, trahi par l'indignation ironique de l'un d'eux, cet homme lâche et cruel se troubla et fut tué aussitôt par l'ordre de l'empereur. Lateranus n'avait eu en vue que le bien public; il reçut la sentence et le coup mortel sans proférer un seul mot de reproche. Le centurion Asper répondit à Néron : « Je ne voyais pas d'autre « moyen que ta mort pour remédier à tes crimes. » Le tribun Subrius Flavius lui dit aussi : « Nul soldat ne t'a « été plus fidèle tant que tu as mérité d'être aimé. Je t'ai « pris en haine quand tu es devenu parricide, cocher, « histrion, incendiaire. » Une affranchie, Epicharis, assez peu honorable jusque-là, résista aux tortures, et, plutôt que de rien révéler, elle s'étrangla dans la litière qui la ramenait, à demi brisée, à un second interrogatoire.

[1] Malgré les louanges de Saleius Bassus, v. 26, 33, 65; *voy.* les *Petits poèmes latins*.

Lucain s'était tourné un des premiers contre Néron, par ressentiment de vanité. Ses basses flatteries, dans la dédicace de son poème, n'avaient point obtenu la permission de le publier, soit jalousie du prince, soit mécontentement secret des sentiments républicains qui remplissaient *la Pharsale;* de plus, le prince l'avait un jour quitté brusquement pendant qu'il lui récitait ses vers. Il n'avait plus été maître de son dépit, et il n'épargnait pas les railleries et les satires[1]. Nul ne se déshonora davantage par ses supplications et ses aveux; il nomma sa mère comme complice, quoiqu'elle ignorât la conspiration. Ces nouvelles bassesses ne rachetèrent point sa vie; il n'eut que le choix du genre de mort, et il se fit ouvrir les veines. Sénèque subit le même sort. L'opinion qui resta sur la complicité de ce philosophe, c'est qu'il s'attendait lui-même à devenir empereur à la place de Pison, qui devait être tué après Néron.

Les condamnations continuèrent depuis ce temps sans interruption, sans distinction, sans mesure, sans motif. Quoique la conspiration de Pison fût le prétexte ordinaire, le capricieux tyran savait bien en trouver d'autres : ainsi, après Annæus Mella et le voluptueux Petronius, qui périrent l'année suivante comme conjurés, Thraseas et Soranus furent proscrits, le premier, pour n'avoir pas paru au sénat depuis trois ans; le second, pour n'avoir pas puni, dans son gouvernement d'Asie, les Pergaméniens, qui ne laissèrent pas prendre leurs statues et leurs tableaux. Les témoignages de joie et de reconnaissance continuaient en proportion; Néron voyait les parents et les amis de ceux qu'avaient frappé ses sentences, rendre grâce aux dieux, se

[1] Lucain, I, de 33 à 66; Suét., *Vie de Lucain* : « Adeo ut quondam in latrinis publicis clariore cum strepitu ventris emisso, hemistichium Neronis magna cum sessorum fuga pronuntiarit : *Sub terris tonuisse putes.* »

prosterner à ses pieds et fatiguer sa main de leurs baisers [1].

Bien sûr désormais qu'il pouvait tout oser, il monta enfin sur le théâtre à Rome; il se fit inscrire parmi les chanteurs publics (*citharœdi*) : il joua même comme histrion, dans les représentations données par de simples particuliers, recevant son salaire, sollicitant modestement la bienveillance des auditeurs, et observant exactement les convenances comme le ridicule régime du métier. Il se fût bien gardé de cracher ou de s'essuyer le visage quand il était en scène. Mais aussi il n'était permis à personne de quitter alors le spectacle; on lui devenait suspect si on l'écoutait d'un air indifférent. Des soldats épiaient la contenance des spectateurs, et ramenaient brutalement au devoir les gens distraits. Vespasien, repris pour s'être endormi dans un pareil moment, ne dut son salut qu'aux supplications des plus puissants amis. Poppée elle-même paya cher une saillie de gaieté sur les talents de l'artiste impérial, quand il rentra au palais après son début. Elle reçut de lui un coup de pied dans le ventre; elle était enceinte alors, elle en mourut. Néron, qui prononça l'éloge funèbre à la tribune, vanta beaucoup sa beauté et son mérite d'avoir été mère *d'une divine fille*. Il aurait pu compter également parmi ses titres de gloire les soins dont elle entretenait sa beauté, le lait de cinq cents ânesses employé chaque jour pour son bain, et son nom donné à une pâte inventée pour conserver la fraîcheur de son teint chaque nuit. Ensuite il fit périr Antonia, fille de Claude, qui refusait de la remplacer, et il se consola en épousant Statilia Messalina, en renouvelant ses courses de chars, son chant et sa déclamation. Un rhume ayant interrompu le

[1] Tac., *Ann.*, 15, de 48 à 74, et liv. 16, *passim;* Suét., *Néron*, 36, 37; Dion, 62; Tillem., *Néron*, 19, 20, 21, 22, 23.

cours de ses succès, on fit des sacrifices à l'envi pour la conservation de sa *voix céleste*[1].

Tout réussissait à cette délirante et orde tyrannie; les armes romaines gardaient leur supériorité. Les frontières de la Germanie étaient tranquilles par les rivalités intestines des Barbares. La Bretagne conçut un moment l'espoir de se délivrer; mais cette entreprise appesantit davantage son joug. Suet. Paulinus, qui commandait depuis deux ans dans cette conquête, avait conduit une expédition hardie pour s'emparer de l'île Mona, qui servait de refuge aux opposants. En son absence, plusieurs peuplades bretonnes résolurent de se soulever. Elles avaient à subir des garnisons romaines tous les outrages d'une victoire insolente; le mal avait été comblé par la cupidité de Sénèque, qui exigea le recouvrement total d'un prêt forcé, avec l'usure; dix millions de drachmes à payer tout d'un coup. Boadicée, reine des Icènes, donna le signal et l'exemple. Camalodunum fut repris, une légion écrasée, et tous les prisonniers romains expièrent par d'impitoyables représailles les cruautés récentes (61). Suetonius repassa aussitôt en Bretagne au travers du soulèvement, et, pendant qu'il ramassait intrépidement dix mille hommes pour tenir tête, quatre-vingt mille Romains ou alliés périrent encore sous la vengeance des Bretons. Avec sa poignée de braves, il affronta l'armée innombrable des ennemis, remporta enfin la victoire, et, la courageuse Boadicée n'ayant pas survécu à cette défaite, les infortunés Bretons perdirent courage et retombèrent en servitude.

[1] Tac., *Ann.*, 16; Suét., *Néron*, de 20 à 24, 35; Dion, 62; Philostr., *Apoll. Tyan.*, 4-15; Juv., *Sat.*, 2-82, et 6-327:

Pane tumet facies, aut pinguia Poppæana
Spirat, et hinc miseri viscantur labra mariti.
. . . .
. . . . . .Atque ideo illo lacte fovetur
Propter quod secum comites educit asellas.

En Orient, après la mort du turbulent Rhadamiste, tué par son père, la présence de Corbulon avait empêché Vologèse (55) de soutenir ouvertement les tentatives de Tiridate sur l'Arménie; et, ce prétendant chassé (58), les légions avaient mis à sa place (60) un nourrisson de Rome, Tigrane, issu d'Hérode Ier. A peine Corbulon se fut retiré, que les Parthes revinrent, chassèrent à leur tour Tigrane, qui disparut, et Pœtus, envoyé pour le soutenir, sortit honteusement du royaume par capitulation (62). Toutefois, la peur d'une revanche de Corbulon détermina Vologèse à se retirer aussi, et Tiridate à venir solliciter de l'empereur ce trône tant disputé. Le candidat royal, magnifiquement défrayé pendant son long voyage, se prosterna devant Néron à Naples, puis à Rome, vit poser, en récompense, le diadême sur sa tête, et retourna régner en Arménie comme allié. Enfin, le dernier Polémon, auquel Claude avait donné une partie de la Cilicie en échange du Bosphore, ayant résigné ce royaume, et Cottius étant mort (65), ces deux petits États accrurent le territoire romain[1].

Le séjour de Tiridate à Rome, avec plusieurs Orientaux habiles dans la magie, avait réveillé l'ancienne curiosité de Néron pour cette science, par laquelle il eût bien voulu commander à ses dieux mêmes. Il avait déjà reconnu la fausseté de toutes les divinations; il en fut plus convaincu encore après ses entretiens avec Tiridate. Il en prit en aversion tous les philosophes, qui déjà, dans ce temps, s'adonnaient généralement à l'astrologie et aux secrets chaldéens, et il les bannit de l'Italie[2].

Jusqu'alors ce lâche prince s'était peu soucié de la gloire guerrière : l'émulation lui vint par les exploits de

[1] Tac., *Ann.*, 14, 15, *passim*, *Vit. Agric.*, 15, 16; Dion, 62, 63; Suét., *Néron*, 30, 13, 18, 39; Vopiscus, *Aurel.*, 21; Tillemont.

[2] Plin., 30-2; Tillemont, *Néron*, 22.

ses généraux, ou il ne voulut pas leur paraître inférieur; d'ailleurs, il gardait rancune à Vologèse, qui, malgré toutes ses instances, avait refusé assez rudement de lui rendre visite. Il se mit donc en grands projets de conquêtes; il ordonna quelques levées et quelques mouvements de troupes; il envoya des espions en Éthiopie, aux portes Caspiennes, et tous ces apprêts aboutirent à un voyage en Grèce (66-67). Avant de partir, il eut le bonheur de découvrir et de punir une seconde conspiration de Vinicius, dessein et personnage également obscurs.

Il arriva en Grèce avec une armée capable de subjuguer les Pharthes, à en juger par le nombre; mais ce n'étaient que des joueurs de lyres et des chanteurs, et pour armes et munitions de guerre, des instruments de musique, des masques et des échasses. Il avait révélé précédemment, sans qu'on y prît garde, le secret de cette expédition, en disant que « les Grecs seuls savaient écouter, qu'ils étaient « seuls dignes de lui et de ses talents. » Il ne leur en épargna pas le plaisir. En une seule année, il fallut réunir pour lui toutes les fêtes de la Grèce, et donner un combat de chant aux jeux olympiques : il fut partout vainqueur, même aux courses de chars, quoiqu'il eût tombé dans le stade assez grièvement pour ne pouvoir achever la course. Par ses ordres, on abattit ignominieusement les statues des anciens vainqueurs, pour prouver qu'il les avait tous effacés, et on étrangla sur la scène un impertinent acteur qui ne voulut pas modérer sa voix comme les autres, afin de laisser à celle de l'empereur tout son éclat. En reconnaissance de tant de succès, il déclara libre la province d'Achaïe. « Corinthe eut donc deux fois, dit Plutarque, la « gloire d'entendre proclamer dans ses murs la liberté de « la Grèce, d'abord par Flamininus, ensuite par Néron, « avec cette différence que Flamininus fit cette proclamation « par un héraut, et que Néron là publia lui-même à la fin

« d'un discours prononcé sur son tribunal, devant la Grèce « assemblée[1]. » Quel honneur ! et bien digne des Grecs, en effet. Plutarque nous réserve encore un autre trait plus singulier de vanité nationale.

Néron ne fut cependant pas content de tout le monde, au moins d'Apollon, auquel il prétendait ressembler, et qui l'appela, par sa pythie, *Oreste* et *Alcméon;* aussi voulait-il combler le gouffre qui inspirait les oracles, et confisqua-t-il au dieu les terres de Cirrha. Afin de laisser un souvenir plus certain que celui de ses prix remportés, il lui souvint heureusement d'un projet non exécuté de Jules César, et il entreprit de percer par un canal l'isthme de Corinthe (67); il harangua ses prétoriens avant de les mettre à l'œuvre; il donna le signal avec un pic d'or, et emporta sur son dos, dans une hotte, la première terre fouillée. Vespasien, récemment chargé de soumettre la Judée révoltée, envoya à son aide six mille Juifs captifs. On lui représenta que la mer Ionienne allait submerger le pays : on imagina sans doute ce prétexte pour arrêter ses dépenses excessives, et les meurtres qui devaient y fournir en Grèce et en Italie.

Néron n'eût pas renoncé à son entreprise, si son affranchi Helius, auquel il avait laissé plein pouvoir de tuer à Rome, ne fût venu l'arracher de la Grèce, par la crainte d'une conspiration nouvelle. Il avait cru déjà prévenir un pareil danger en rappelant Corbulon, qui avait trop de réputation, et qui n'était plus nécessaire contre les Parthes. Ce brave général, pour prix de sa fidélité, avait trouvé, en abordant à Corinthe, un arrêt de mort; il s'était percé de son épée en disant : « Je l'ai bien mérité.[2] »

Néron ne reparut à Rome, comme il avait fait à Naples,

[1] Plut., *Flamin.*, 17, et *De garrulit.*; Suét., *Néron*, 36, 22, 23, 24; Dion 63; Lucien, *Néron*, *Dialog.*; Tac., *Hist.*, 1-16; Plin., 4-6.

[2] Dion, 63; Suét., *Néron*, 23; Lucien, *Néron*, *Dialog.*; Thémist., *Orat.*, 19; Joseph., *De bell. Jud.*, 3-36; Philostr., 5-2; Tillem., *Néron*, 25 et 26.

Antium et Albanum, qu'en vainqueur olympique, sur un char traîné par des chevaux blancs : on renversait un pan de murailles pour son entrée, on portait en pompe devant lui ses dix-huit cents couronnes, avec des inscriptions qui disaient où, sur qui, dans quelles pièces il les avait remportées; ses *augustiens* accompagnaient le triomphe de leurs acclamations. Depuis le Vélabre jusqu'au Palatin, on immolait des victimes sur son passage, on répandait du safran, on lui offrait une quantité d'oiseaux divers, des rubans, des gâteaux. On le représenta bientôt en cithariste dans ses statues et sur ses monnaies. Plus pénétré que jamais de l'importance de son art, il en fit son unique occupation. Pour conserver sa voix, il ne donna plus d'ordres à ses soldats, même présents, que par interprète; il ne discourait plus, soit en affaire, soit par amusement, sans un maître de chant qui l'avertît à propos de ménager sa respiration et d'appliquer un mouchoir à sa bouche : on ne mérita plus son amitié ou sa haine que par l'excès ou la parcimonie des louanges. Il était tellement persuadé de son talent, qu'un devin lui ayant prédit sa chute, il répliqua : « Un artiste vit partout[1] ! »

[1] Suét., *Néron*, 25, 40; Dion, 63; Plin., 21-6; Juv., *Sat.*, 8-222 :

> Hæc opera, atque hæ sunt generosi principis artes,
> Gaudentis fœdo peregrina ad pulpita saltu
> Prostitui, Graiæque apium meruisse coronæ.

CHAPITRE LXXVIII.

FIN DE NÉRON.—LES LÉGIONS DISPOSENT DE L'EMPIRE.

Néron se jouait ainsi depuis treize ans de l'indignation des hommes, et jouissait en paix de ses crimes et de son puéril orgueil. Ce n'était pas que toute sa tyrannie le préservât de contradiction. Il y a toujours heureusement des affronts impossibles à parer qu'avec la vertu. Des épigrammes en grec et en latin couraient impunément contre le parricide, l'incendiaire, le lâche empereur. Chose étrange! il n'en chercha pas les auteurs, ou punit peu sévèrement ceux qui furent dénoncés au sénat; un histrion, dans une atellane, prononça ces mots : « Porte-toi bien, mon père; « porte-toi bien, ma mère, » en faisant les gestes de boire et de nager, par allusion à la mort de Claude et d'Agrippine; il en fut quitte pour l'exil. Ce tyran, qui s'était fait une habitude du meurtre, qui méditait d'exterminer tout le sénat, ne retrouvait plus de colère contre de telles offenses. Qu'il affectât le mépris de toute honte, ou qu'il dissimulât son chagrin pour ne pas s'attirer d'injures plus hardies, sa pa-

tience extraordinaire en ce seul point attestait toujours la faiblesse de tout pouvoir contre la conscience humaine[1].

Enfin, le moment réservé pour son châtiment arriva. Vindex, issu des rois d'Aquitaine, alors propréteur en Gaule, déclara publiquement la guerre à cet infâme empereur. Il eut bientôt cent mille hommes, et offrit l'empire au vieux Galba, gouverneur de la Tarragonaise, qui, n'ayant pas d'autre moyen d'échapper à une proscription imminente, se fit proclamer, et ne prit toutefois que le titre de lieutenant du sénat et du peuple romain. Néron apprit à Naples cet évènement, le jour anniversaire du meurtre de sa mère (68); son premier mouvement fut de joie, dans la pensée que cette révolte lui donnerait une occasion de punir et de piller d'opulentes provinces. Il continua ses divertissements accoutumés pendant huit jours, gardant la nouvelle secrète; enfin, les édits de Vindex étant connus, il écrivit au sénat et demanda vengeance pour lui et pour la république, alléguant un enrouement qui l'empêchait de se rendre à Rome. Rien ne l'avait aussi vivement blessé, dans les injures de Vindex, que d'être traité de *mauvais citharède*. Quant aux autres reproches, il se contentait de dire qu'ils étaient faux, mais il ne supportait pas qu'on l'accusât d'ignorance dans un art qu'il avait tant étudié et perfectionné, et il disait sans cesse à tout son monde : « En connaissez-vous quelque « autre plus habile ? »

Pressé par des messages toujours plus inquiétants, il revint, et, rassuré par un frivole présage sur sa route, il entretint à peine le sénat, et s'occupa le reste du jour d'un instrument de musique récemment inventé. Il disserta là-dessus longuement et assura qu'il en ferait l'essai sur le théâtre,

[1] Dion, 63; Plin., *Epist.*, 5-5; Suét., 37, 39 :

Quis negat Æneæ magna de stirpe Neronem?
Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.

ajoutant ironiquement : « si Vindex le permettait. » Ce fut autre chose quand il apprit la défection de Galba : il s'évanouit, et ne reprit connaissance que pour déchirer ses vêtements, se frapper la tête en s'écriant que c'en était fait de lui. Néanmoins il ne diminua rien de son luxe, de sa mollesse et même de ses amusements lyriques. Quelquefois, saisi de fureur, il voulait tuer tous les gouverneurs de provinces, les exilés et les Gaulois qui se trouvaient dans la ville, ou bien livrer les Gaules en pillage aux troupes, empoisonner tout le sénat dans un repas, mettre le feu à Rome et lâcher toutes les bêtes féroces pour empêcher d'éteindre l'incendie. Bientôt c'était une autre scène : il irait en Gaule se présenter sans armes aux rebelles et les fléchir par ses larmes, et, les ayant ramenés ainsi, il exécuterait le lendemain, dans la joie générale, un chant de victoire, qu'il fallait aussitôt lui composer. Puis il prépara une expédition, et commença par rassembler des charriots pour ses instruments de musique et ses femmes ; il appela aux levées les tribus urbaines, et, personne ne se présentant, il mit en réquisition les esclaves, demanda, outre le paiement de la contribution annuelle, une taxe extraordinaire, tout l'or et l'argent monnayé et ouvré. La cherté des vivres augmenta l'irritation ; on pendit une gibecière à une de ses statues avec cette inscription : « Je ne puis faire « davantage, mais tu as mérité le sac » (la peine des parricides). On écrivait sur les colonnes et on criait pendant la nuit des paroles d'une mordante équivoque[1]. La frayeur de Néron s'augmentait encore par des songes et des présages sinistres, qui lui reprochaient ses forfaits. Lorsqu'on lut dans le sénat son discours contre Vindex, où il promettait que dans peu « les scélérats seraient pu-

[1] Suét., *Néron*, 45 : « Etiam Gallos eum cantando excitasse. Noctibus jurgia... simulantes crebro Vindicem poscebant. »

nis et finiraient comme ils le méritaient, » tous s'écrièrent : « Ce sera ton ouvrage, Auguste. » On remarqua même que, dans l'*Œdipe exilé*, la dernière pièce où il avait joué en public, il avait fini par ce vers :

Épouse, mère, père, ont ordonné ma mort [1].

Des nouvelles plus fâcheuses survinrent, vraisemblablement la défection d'Othon, et le mouvement des légions de Germanie. Virginius, qui commandait sur le Rhin, indigné que des Gaulois prétendissent régler la destinée de Rome, avait marché contre Vindex, et, refusant lui-même l'empire que lui offraient ses soldats, il ne s'était pas moins prononcé contre Néron, en déclarant qu'il ne souffrirait aucun empereur non élu par l'autorité du sénat et du peuple. Il rencontra Vindex dans le pays des Séquanes; les deux chefs se virent en secret et s'accordèrent. Une méprise mit leurs soldats aux mains : il fut impossible d'empêcher un engagement général, où les Gaulois succombèrent, et Vindex se tua de désespoir. Les légions victorieuses brisèrent les effigies de Néron, et de nouveau proclamèrent leur général : Virginius, rempli de ces sentiments romains d'autrefois, qui ne vivaient plus guère qu'en lui, persista dans son refus; il repoussait également les prétentions de Galba, et ce vieillard découragé ne voyait plus que la mort pour sortir de sa périlleuse fortune, lorsqu'il apprit que Rome l'acceptait [2].

Ces agitations de l'Occident avaient des effets plus rapides et plus décisifs dans la capitale de l'empire ; le soulèvement, quelle qu'en fût l'issue, se fortifiait par le succès

[1] Suét., *Néron*, de 40 à 46.
[2] Suét., *Néron*, 47. *Galb.*, 10, 11 ; Tac., *Hist.*, 1-51, 52, 53 ; Dion, 63 ; Plut., *Galb.*, 4, 5, 6, 7; Plin., *Epist.*, 2-1, 6-10, 9-19.

même de Virginius sur les premiers rebelles. Néron, une fois ébranlé, ne trouvait plus d'appui et perdait tout espoir. Il se munit de poison, envoya préparer des vaisseaux à Ostie, pendant qu'il sondait les tribuns et les centurions de ses gardes pour les engager à prendre la fuite; aucun ne s'y montra disposé. Alors, ne sachant plus quel parti prendre, s'il irait se livrer en suppliant aux Parthes ou à Galba, s'il se réfugierait en Égypte, ou s'il demanderait pardon au peuple, dans cette incertitude, il remit au lendemain sa dernière résolution. Ce délai la rendit impossible.

Un homme obscur, qui passait pour fils d'un gladiateur, et qu'il avait fait préfet du prétoire, Nymphidius, par une ingratitude digne d'un pareil choix, conçut l'insolent projet de s'élever jusqu'à l'empire, en précipitant la ruine de son maître; et, n'osant encore découvrir son ambition, il parla de Galba, promit aux prétoriens une gratification au nom de ce chef éloigné, et leur persuada que Néron s'était déjà enfui. Néron, éveillé au bruit du tumulte qui remplissait son palais, se voit abandonné de ses gardes; il court avec quelques amis chercher un asyle chez eux; toutes les portes sont fermées; il revient dans sa chambre où tout avait été pillé, même la boîte d'or qui contenait son poison; il demande au moins un gladiateur qui lui rendît le service de le tuer: aucun ne se présente. Il veut alors s'aller jeter dans le Tibre, puis, renonçant aussitôt à ce projet, il se décide à gagner la retraite que lui offrait son affranchi Phaon, dans une villa située à quatre milles de Rome, entre la voie Salaria et la voie Nomentane; il monte à cheval comme il était, pieds nus, en simple tunique, et une casaque sombre par-dessus, la tête couverte d'un voile pour n'être point reconnu. Il entendit en passant les cris des prétoriens qui exprimaient des imprécations contre lui, en proclamant Galba. Il n'avait avec lui que quatre affranchis, parmi lesquels l'infâme Sporus. Quelques passants dirent en les voyant:

« Voilà des gens qui poursuivent Néron. » D'autres leur demandaient ce qu'il y avait de nouveau à la ville, et ce que Néron était devenu.

Tous ses maux n'étaient point finis : il goûta à loisir l'amertume de sa ruine et les approches de son dernier moment. Comme pour lui faire mieux sentir ce qu'il avait perdu, son cheval s'étant abattu et son voile écarté, un vétéran licencié, qui se rencontra là, le reconnut et le salua. Enfin, arrivé près du terme, il fallut, à pied, gagner la villa par derrière, à travers un sentier hérissé de ronces ; Phaon lui proposant de se cacher dans un trou de sablonnière, en attendant qu'on pût l'introduire secrètement, il répondit qu'il « ne se mettrait pas tout vivant sous terre.» Il demeura là quelque temps, et, réduit à étancher sa soif avec de l'eau puisée d'une mare dans le creux de sa main, il se rappela tristement son invention d'eau bouillante, enveloppée de neige, pour en faire une boisson à la glace : « Voilà donc, dit-il, les rafraîchissements de Néron ! » Il n'entra qu'en rampant, par une étroite ouverture pratiquée exprès, dans une pièce de la villa ; il s'étendit sur un misérable lit, sans autre couverture qu'un vieux manteau, sans autre nourriture qu'un pain grossier. Chacun de ses derniers amis l'exhortant à prévenir au plus tôt les outrages qui allaient tomber sur lui, il fit creuser en sa présence une fosse pour sa sépulture, et pendant tous les apprêts funéraires, il répétait en pleurant : « Mourir ! un artiste comme moi ! » Quand un coureur de Phaon rapporta des détails écrits de tout ce qui s'était passé dans la ville, il s'en saisit et lut la sentence du sénat, qui le déclarait ennemi public, et le condamnait à mourir selon le droit criminel d'autrefois. Il demanda quel était ce supplice ; épouvanté d'apprendre que le condamné, nu, la tête prise dans une fourche, périssait sous les verges, il tira ses deux poignards, en toucha le tranchant, et les renferma : « L'heu-

re fatale, dit-il n'est pas encore venue. » Ensuite il priait Sporus de commencer les lamentations funèbres, ou il demandait que quelqu'un l'aidât à mourir, en lui donnant l'exemple. Quelquefois, il se reprochait sa lâcheté par ces paroles: « Il m'est honteux de vivre, il ne convient pas à « Néron. On doit avoir du courage en pareille extrémité! « Allons, ranime toi! » On entendit des cavaliers qui venaient en effet le prendre pour l'emmener vivant, selon leurs ordres. Il tressaillit, et, prononçant ce vers d'Homère:

Le bruit des prompts coursiers a frappé mes oreilles,

il s'enfonça le glaive dans la gorge avec l'aide de son secrétaire Epaphrodite. Un centurion entra dans ce moment, et s'efforça d'arrêter le sang de la blessure, comme s'il venait à son secours. Néron ne dit plus que ces mots: « Trop tard; voilà la fidélité!... » La voix lui manqua; ses yeux ressortants se fixèrent d'une manière horrible et effrayante. C'était à pareil jour qu'il avait fait périr Octavie.

On permit de faire ses funérailles; ses nourrices déposèrent ses restes dans le tombeau de Domitius, qu'on apercevait du Champ de Mars, sur la colline Hortulane. Cette mort, connue à Rome, y causa tant de joie, que les citoyens couraient par toute la ville avec des bonnets d'affranchis, en signe de délivrance. Il ne manqua pas de gens cependant qui, durant longues années, ornèrent son tombeau de fleurs; quelquefois même ses images reparurent dans la tribune, ou bien des édits étaient affichés en son nom comme s'il vivait encore et se vengerait bientôt de ses ennemis. On en vint à douter de sa mort. Trois faux Nérons se montrèrent en l'espace de vingt ans, et le dernier pensa être cause d'une guerre sérieuse avec les Parthes. Il man-

quait à l'opprobre de la démocratie romaine ces regrets pour un pareil monstre [1].

Ce qui étonne davantage, c'est l'indulgence de Plutarque pour cette odieuse mémoire. Dans une fiction littéraire, il représente ainsi le jugement porté contre Néron aux enfers : « Au moment où on allait faire entrer son ame dans « une vipère, une voix sortie d'une lumière l'empêcha par « ces mots : Donnez lui une transformation plus douce ; « faites-en un oiseau aquatique, qui chante le long des ma- « rais et des lacs. Il a déjà subi la peine de ses crimes, et « les dieux lui doivent aussi quelque faveur pour la liberté « rendue à la nation grecque, la meilleure et la plus chère « aux dieux, parmi toutes celles qui lui étaient soumi- « ses [2]. »

[1] Dion, 63, 64 ; Tac., *Hist.*, 1-2, 2-8, 9, 95 ; Suét., *Néron*, 47, 48, 49, 50, 57 ; Plin., 31-3 : « Neronis principis inventum est decoquere aquam, vitroque demissam in nives refrigerare. Ita voluptas frigoris contingit sine vitiis nivis. » Juv., *Sat.*, 5-50 :

Frigidior Geticis petitur decocta pruinis.

[2] Plut., *Des délais de la justice divine*.

CHAPITRE LXXIX.

GALBA. — OTHON.

Pendant que Icelus et Vinius, deux affranchis de Galba, couraient successivement avertir leur maître, et que ce vieillard de soixante-treize ans se dirigeait vers Rome, supportant à peine le mouvement de sa litière, Nymphidius mettait à profit cette lenteur pour s'emparer de l'autorité. Ses promesses avaient fait de lui un bienfaiteur aux yeux des prétoriens, et de Galba un débiteur; il se fit encore leur chef unique en destituant Tigellinus. Le sénat le déclara bienfaiteur de la patrie. Assuré de la plus saine partie des citoyens, en leur laissant mettre en pièces, écraser sous des roues de voitures chargées de pierres les amis de Néron, ou ceux qu'on désignait ainsi, il n'attendait plus que le moment de se proclamer. En avances d'avènement, il s'entourait de terreur et de débauche; il hésita s'il ne mettrait pas à mort les deux consuls pour avoir marqué des messages de leur sceau et non du sien. Il se perdait

ainsi avant d'avoir réussi ; autant eût valu garder Néron : un sénateur eut le courage de le dire.

D'un autre côté, Virginius n'avait qu'à vouloir pour renverser ensemble Nymphidius et Galba ; ses soldats tentèrent encore une fois de le nommer empereur ; un tribun, sous la tente de son général, tira l'épée en lui signifiant de recevoir l'empire ou son glaive dans le corps. Ce Romain à contre-temps s'en remettait obstinément à la décision du sénat, comme si le sénat pouvait décider. Il reconnut donc à la fin Galba, et fut aussitôt appelé auprès de lui sous une apparence d'amitié ; ses soldats, ne le voyant pas revenir, regardèrent son éloignement comme une défiance de lui et une punition pour eux [1].

Les deux affranchis, avec Lacon, de simple assesseur nommé préfet du prétoire, gouvernaient déjà le vieux César avant qu'il eût pris lui-même possession de l'empire à Rome. L'ambition s'éveillait de tous côtés. Macer, gouverneur d'Afrique, ne laissait plus partir de blé pour l'Italie ; on parlait aussi de Capiton, prêt à soulever les troupes de Germanie. Nymphidius crut n'avoir plus à différer ; il alla au milieu de la nuit haranguer les prétoriens ; mais il s'était déjà rendu si méprisable qu'ils le tuèrent. Galba ne sut pas s'appuyer de cette circonstance, il envoya des ordres sévères contre les complices de Nymphidius ; si leur supplice était mérité, on se choqua de ces exécutions sans procès : ils semblaient n'être plus coupables. On apprit en même temps le meurtre de Macer, de Capiton et de deux lieutenants impériaux. Tout le monde espérait une forme de gouvernement bien meilleure, on n'était plus si bien disposé à recevoir Galba. En le taxant de cruauté et d'avarice, on lui imputait, non sans quelque vraisemblance, ce qui n'était que trop vrai de ses trois favoris. Avertis par

[1] Tac., *Hist.*, 1, de 1 à 8 ; Suét., *Galb.*, 10, 11.

la vieillesse de leur maître du peu de temps qu'ils avaient à s'enrichir, Lacon, Icelus et Vinius, qu'on appelait ses trois *pédagogues*, mettaient tout en vente, et se *gorgeaient* à la hâte de sa brève fortune. Pendant ce principat de sept mois, Icelus exerça plus de rapines que tous les ministres de Néron. Sa maison seule eût suffi à payer le *donativum* promis par Nymphidius (sept mille cinq cents drachmes à chaque prétorien, et mille deux cent cinquante à chaque légionnaire). Vinius était pire encore par la licence des mœurs et la cupidité [1].

Galba, cependant, avait quelques intentions louables; les réformes qu'il entreprit partaient d'un sentiment de bien public. A son entrée dans Rome, les marins, se pressant tumultueusement sur son passage, lui avaient demandé la confirmation de leur légion avec des enseignes et un lieu de garnison: l'empereur les renvoyant à un autre jour, ils tirèrent leurs épées; la cavalerie qui l'escortait tomba sur eux, en massacra un grand nombre; le reste demanda grâce et n'en fut pas moins décimé. La cohorte de Germains, conservée exactement par les princes pour sa fidélité, fut dissoute et congédiée sans récompense. Il ne ratifia et n'acquitta pas l'excessif *donativum* promis en son nom; informé ensuite des plaintes de la soldatesque, il dit « qu'il choisissait ses soldats et ne les achetait pas. » Il envoya au supplice les ministres des folies de Néron; les citoyens battaient des mains, disant que c'était là une procession agréable aux dieux, que les dieux et les hommes demandaient encore Tigellinus. Là s'arrêta cette justice, qui avait déjà le tort d'une rigueur intempestive ou arbitraire. Vainement réclamait-on sans cesse, au cirque et au théâtre, la punition de Tigellinus. Cet *honnête personnage* avait ache-

[1] Tac., *Hist.*, 1-4. 5, 6, 7, 13, 48, 37; Plut., *Galb.*, de 8 à 17; Suét., *Galb.*, 14; Dion, 64.

té la protection de Vinius : il parut un édit qui portait que Tigellinus, consumé de phthisie, n'avait pas longtemps à vivre, et qui priait les Romains de ne pas aigrir le prince ni le pousser à la tyrannie. Cette affiche causa un très-grand mécontentement, et le jour même, comme pour braver l'indignation publique, Tigellinus donna un splendide festin à Vinius, et à sa fille de riches présents [1].

Tant de faiblesse pour des favoris, avec une telle roideur d'autorité personnelle, devait nécessairement irriter. Tous ceux qui avaient approuvé la mort de Néron et l'élévation de Galba, les sénateurs, les riches, les clients et les affranchis des proscrits, la classe moyenne, qui tenait aux grandes maisons, attendaient mieux, surtout d'un prince *élu*. A quoi servait son désintéressement, qui ne réfrénait pas une avidité subalterne? Quant à la populace et à la soldatesque, accoutumées aux profusions et aux jeux, un empereur « économe de son bien, avare du bien public, » leur convenait moins que tout autre. En considérant plus au fond sa conduite, il y aurait eu de quoi s'indigner bien plus justement, car la vie privée du vieux Galba ne s'accordait pas de tout point avec sa sévérité administrative. Claude même eût paru moins méprisable. Les mœurs publiques ne s'offensaient pas d'une infamie trop commune; peu importait que le crédit des trois ministres en fût le prix. Mais précisément parce que la mollesse était générale, l'acerbe rigueur du prince était imprudente, et même, sans les abus qu'elle tolérait, on l'eût trouvée intolérable. Déjà avant son arrivée, on rapportait de lui, avec moquerie, quelques traits vrais ou faux de parcimonie : il avait gémi, disait-on, d'une table somptueusement servie; pour récompenser un intendant de son zèle et de son exactitude, il lui avait

[1] Tac., *Hist.*, 1-5, 6, 20, 37; Plut., *Galb.*, 18, 19, 20, 21; Suét., *Galb.*, 12, 15, 16.

offert un plat de légumes ; une autrefois, à un vieux musicien qui lui avait fait grand plaisir, il avait donné cinq deniers pris de sa main dans sa propre bourse. Aussi, quand on le vit agir, on ne l'épargna pas. Les spectateurs relevaient tout haut et tous ensemble, à plusieurs reprises, les allusions sur lui, sur ses rides et son visage camard ; ou si des vœux étaient énoncés pour sa prospérité, on s'écriait qu'il n'en méritait pas [1].

La nécessité de ménager les troupes et le peuple même, pour arriver à les maîtriser, était plus que jamais évidente maintenant ; Galba eut le tort de ne pas reconnaître ce premier secret de l'empire. Sa propre élévation et la chute de Néron découvraient encore un autre secret qu'il ne fallait pas négliger : « C'est qu'on pouvait faire un empereur « ailleurs qu'à Rome ; » que les provinces, les Gaules surtout, commençaient à s'ébranler et à prétendre quelque influence sur les destinées de l'empire. On sut bientôt (69) que les légions de la haute Germanie, rompant la subordination militaire, demandaient un autre empereur, et en remettaient le choix au sénat et au peuple. Et, ce qui n'était pas encore bien connu, le camp de la basse Germanie, auquel il avait envoyé comme lieutenant impérial Vitellius, fils du flatteur de Messaline, couvait les mêmes dispositions. En même temps, deux partis divisaient les Gaulois : ceux qui avaient soutenu Vindex avaient reçu de Galba le droit de cité, avec la promesse d'une diminution de tribut ; les légionnaires détestaient ces galbiens, et ne respiraient contre eux que vengeance et pillage. Au contraire, les Tréviriens, les Lingones, Lyon et toutes les villes les plus voisines des deux camps, payaient leur attachement pour Virginius ou Néron par une perte de territoire, et faisaient cause commune avec les légionnaires.

[1] Suét., *Galb.*, 12, 13, 14, 22 ; Plut., *Galb.*, 22 ; Tac., *Hist.*, 1-49.

Toutes ces circonstances hâtèrent le dessein que formait depuis quelque temps Galba, d'adopter un successeur. Vinius parlait pour Othon, qui s'était déclaré pour Galba le premier, qui devait épouser la fille de Vinius, et qui laisserait, selon toute apparence, à son beau-père le soin du gouvernement.

Othon comptait sur l'adoption par tous ces motifs; il plaisait à l'ancienne cour, qui retrouvait en lui le luxe de Néron, aux soldats, qu'il appelait *camarades*, qu'il s'attachait par son argent, son crédit et ses mots équivoques sur le vieil empereur. Mais celui-ci ne voulait pas de ce jeune débauché, endetté déjà de cinq millions de drachmes; Icelus et Lacon n'en voulaient pas non plus, par opposition à Vinius. Pison Licinianus fut choisi, homme de la plus noble origine, de mœurs antiques et d'un esprit sévère. L'adoption eut lieu dans le camp prétorien, malgré un violent orage, présage funeste qui eût autrefois suspendu les comices où cette adoption eût été portée. Galba parla de la sédition des légions comme d'un léger trouble. Du reste, pas un mot de prévenance, pas de gratification. Les tribuns, les centurions et les plus proches soldats, témoignèrent quelque satisfaction, les autres gardaient un morne silence de ce qu'on leur ôtait après une guerre le *donativum*, qui était devenu d'obligation même pendant la paix. Il est certain que la moindre libéralité du parcimonieux vieillard lui eût concilié les esprits [1].

Les félicitations du sénat étaient un faible contre-poids aux nouvelles toujours plus fâcheuses qui arrivaient coup sur coup des deux camps de Germanie. Une députation décrétée, quels députés choisir? A cet embarras s'ajoutait la pénurie du trésor; et les conseillers du prince s'avisèrent,

[1] Tac., *Hist.*, 1-4, 2, 12, 8, 51, 23, 18; Plut., *Galb.*, de 22 à 27; Suét., *Galb.*, 16, 17.

comme d'un expédient excellent, de reprendre l'argent où il s'en était allé. Les musiciens, les athlètes, furent obligés de rapporter les folles largesses de Néron; on ne leur en devait laisser que le dixième, et la plupart avaient déjà presque tout dépensé, de sorte que la recherche s'étendit à tous ceux qui avaient acheté d'eux quelque chose. Cette exaction troubla et mécontenta toute la ville. Par une dernière imprudence, quatre tribuns des diverses cohortes furent cassés; mesure de défiance, moins propre à retenir les autres qu'à les irriter. Othon, encouragé par ses astrologues, jugea le moment favorable; secondé par Tigellinus et tous ceux que la chute de Néron avait précipités, il n'eut pas de peine à gagner les troupes. Un Barbius et un Veturius, sous-officiers de la cohorte des spéculateurs, en entraînèrent d'autres. « Deux soldats entreprirent de trans« férer l'empire, et ils le transférèrent. »

Pison n'était adopté que depuis quatre jours; Galba offrant un sacrifice dans le temple d'Apollon, l'haruspice annonça, dans les entrailles de la victime, des signes de trahison prochaine. Othon, présent, est averti que son architecte l'attend; signal convenu. Othon se retire en donnant pour prétexte qu'il est en marché pour une vieille maison, et il se rend au milliaire d'or. Quelques soldats qui l'attendaient le saluent empereur, l'emportent au camp prétorien dans une litière, et, sans nulle opposition, il est proclamé par toutes les troupes. Galba, tout occupé de son sacrifice, apprit ce qui se passait par une foule en tumulte qui demandait à grands cris la mort d'Othon. Pendant qu'il délibère, on vient lui dire qu'Othon est tué, et l'empressement redouble auprès du vieux prince. Galba se met en litière, sort du palais, où il lui eût été plus facile de se défendre, et, pour l'attirer plus sûrement, un soldat lui montre une épée ensanglantée, avec laquelle il se vante d'avoir tué Othon. Galba, plein de confiance, répond: « Qui

« t'en a donné l'ordre? » La foule s'écrie : « Il a bien fait ! » A peine arrivé sur le Forum, il voit un corps de cavalerie; la trahison se découvre : il est certain que l'armée a reconnu Othon. Des cavaliers s'approchent et disent à Galba : « Retire-toi, homme privé. » Le porte-enseigne de sa cohorte de garde jette à terre l'image du vieil empereur; la foule est dispersée, la litière renversée, et Galba percé de coups près du lac Curtius. Quand on présenta sa tête à Othon : « Mes amis, dit-il, vous n'avez rien fait tant que « vous ne m'apporterez pas celle de Pison. » Pison fut aussitôt massacré; on tua aussi Lacon, Icelus et Vinius, quoique celui-ci protestât qu'il était de la conspiration.

Les meurtriers demandèrent aussitôt leur salaire; beaucoup d'autres s'attribuaient une part du succès sans y avoir contribué; il se trouva plus tard dans les archives cent vingt requêtes de récompense pour quelque notable service rendu en ce jour. Vitellius aussi rechercha et mit à mort les solliciteurs. Galba fut le dernier prince issu d'une ancienne famille; quatre empereurs avant lui s'étaient attachés à exterminer les noms illustres[1].

« Vous eussiez cru voir alors un autre sénat et un autre « peuple; tous se précipitaient vers le camp, à qui arri- « veraient les premiers pour blâmer Galba, louer le choix « des soldats et baiser les mains d'Othon. » Le nouveau prince vint à travers les cadavres et le sang, recevoir des pères conscrits les honneurs impériaux; il s'efforçait de rassurer tout le monde et d'adoucir les troupes menaçantes. Il était bien loin, toutefois, de pouvoir rien ordonner ni empêcher : il ne sauva Celsus, consul désigné, et fidèle à Galba jusqu'au dernier moment, qu'en le faisant enchaîner, avec une feinte colère, comme pour le réserver à de

[1] Tac., *Hist.*, 1, de 24 à 44; Plut., *Galb.*, 3, et de 28 à la fin; Suét., *Galb.*, de 18 à 21, *Vitell.*, 10; Dion, 64.

plus grands supplices. Les soldats étaient les maîtres, tout se fit à leur volonté; les prétoriens se choisirent eux-mêmes leurs préfets, et nommèrent préfet de la ville Flavius Sabinus, parce que Néron lui avait déjà donné cette charge; beaucoup considéraient en lui le frère de Vespasien. Il n'y eut qu'un acte de justice dans cette réaction séditieuse. Tous demandaient la mort de Tigellinus comme une *dette publique*, les uns, parce qu'il devait sa fortune à Néron, les autres, parce qu'il l'avait trahi. Tigellinus, surpris dans sa villa de Sinuesse, sans moyen d'échapper, termina sa vie infâme au milieu de ses débauches accoutumées, en se coupant la gorge avec un rasoir[1].

[1] Plut., *Galb.*, 32, *Othon*, 1; Tac., *Hist.*, 1-45, 46, 47, 72.

CHAPITRE LXXX.

VITELLIUS.

La cité n'était pas encore remise de ces troubles, lorsqu'une nouvelle terreur survint. Othon avait déjà un rival. Le camp de basse Germanie, non content de refuser le serment à Galba, avait salué empereur Vitellius; les légions du camp supérieur, deux jours après, laissant les beaux noms de sénat et de peuple, qu'elles avaient invoqués, confirmèrent ce choix. Les habitants de Cologne, les Tréviriens, les Lingones, égalaient le zèle des deux armées. Les troupes de Belgique, de la Gaule lyonnaise, de Rhœtie et de la Grande-Bretagne, n'hésitèrent pas davantage. Cette résolution était l'ouvrage de deux chefs de légion, Valens et Cecina, tous deux pleins de vice et d'ambition, tous deux ennemis de Galba. L'un et l'autre préféraient un empereur sans capacité, qui couvrirait d'un nom célèbre leur domination effective. Ils n'eurent pas honte de porter à l'empire un courtisan élevé dans les ordures de Caprée, vendu pour la faveur de son père, complaisant de Caligu-

la, de Claude et de Néron, qui donnait le baiser à tous les soldats sur son chemin en se rendant à l'armée, bouffonnait avec le premier venu, et, toujours l'estomac plein, en poussait l'exhalaison au nez des muletiers, en leur demandant s'ils avaient déjeuné. Dans le camp, il ne savait jamais rien refuser, prodiguait l'argent, accordait exemption de toutes les punitions, même capitales; et, par un étrange renversement d'idées, les soldats récompensèrent cette basse popularité du surnom de Germanicus, déféré avec l'empire. Il en fut si flatté, qu'il ne prit que plus tard le titre d'Auguste, et refusa toujours celui de César.

Cecina et Valens se mirent aussitôt en marche; Valens gagna les Alpes Cottiennes par les Gaules, où il devait punir les galbiens; les autres n'avaient guère moins à craindre de la brutale avidité des troupes. Tout tremblait; l'unique refuge était d'assouvir la débauche et l'avarice du chef, qui trouvait plus de profit à distribuer, sur ses exactions, une part aux soldats. Cecina, se dirigeant vers les Alpes Pennines (Mont Saint-Bernard), traita plus cruellement les Helvétiens, pour avoir tenté de résister; il arriva le premier en Italie (mars 69), et, en peu de jours, il fut maître du pays jusqu'au Padus[1].

La mort de Galba, que l'un et l'autre apprirent en route, ne changeait rien à leur entreprise; mais leur entreprise changeait fort la situation d'Othon. On le vit à Rome, avec étonnement et encore plus de défiance, secouer inopinément sa mollesse, prudent et actif tout ensemble à préparer la guerre. Le danger pressait; toutes les provinces fidèles étaient éloignées : une excursion des Roxolans, heureusement repoussée de la Mœsie, compensait peu des présages d'un autre genre, un débordement désastreux du Tibre, la disette qui se faisait sentir, et plusieurs circon-

[1] Tac., *Hist.*, I, de 50 à 70; Suét., *Vitell.*, de 3 à 8.

stances de mauvais augure. De bons généraux choisis n'avaient à conduire que des soldats sans courage, sans exercice ni discipline. Le supplice de Tigellinus ne rassurait pas les meilleurs citoyens, lorsqu'un sénatus-consulte relevait les statues de Poppée, qu'on entendait parler de relever aussi celles de Néron, de célébrer sa mémoire, d'achever son palais d'or, et que les acclamations de la plèbe et des soldats donnaient par honneur le surnom de Néron à Othon. Il y eut même un moment d'épouvante pour les grands, rassemblés avec leurs femmes chez lui dans un festin : un bruit se répand sans raison, parmi une cohorte, qu'ils veulent l'assassiner; les prétoriens, à moitié ivres, prennent leurs épées, tuent quelques centurions et un tribun qui veulent les retenir, et courent au palais. Othon n'eut que le temps de congédier ses convives, qui s'évadèrent tout tremblants à la faveur de la nuit, et sans suite qui pût les faire reconnaître. Il n'apaisa les soldats qu'à force de prières et de larmes.

Cependant une correspondance s'était établie entre les deux rivaux, chacun offrant à l'autre grâce, argent et sécurité pour prix de l'abdication : à cette négociation succédèrent des injures, puis des émissaires de meurtre, tentative qui ne réussit d'aucun côté. Enfin, Othon, ayant pris les mesures les plus urgentes, partit de Rome pour aller combattre Cecina. Le vulgaire l'accompagna de ses vœux à l'envi, comme si c'eût été César ou Auguste, mais sans affection ni peur, par habitude d'adulation servile [1].

Il avait envoyé une flotte en Narbonnaise, selon son premier plan d'arrêter là l'ennemi. Malgré la rapidité de Cecina, une diversion de ce côté était encore importante, et les troupes détachées par Valens y furent battues. Cecina, obligé de repasser le Padus après plusieurs défaites, s'était

[1] Tac., *Hist.*, I, de 71 à 90, et 2-62 ; Suét., *Oth.*, 7, 8 ; Plut., *Oth.*, 3, 4, 5.

fait battre une dernière fois honteusement, près de Crémone, lorsque Valens le rejoignit. Othon arrivait en même temps. Le désordre était extrême dans les deux armées; les troupes, loin d'obéir, pillant également les provinces de l'empire comme un pays ennemi, exécutaient à leur gré ou changeaient les marches, les dispositions et les attaques, combattant à contre-temps, abandonnant leur poste sur la moindre apparence de péril imprévu, et criant à la trahison contre leurs généraux. Peu s'en était fallu que Spurina, qui défendait Plaisance pour Othon, ne fût tué par les prétoriens, parce qu'il voulait les tenir dans leurs retranchements. Une sédition s'était élevée contre Valens avec aussi peu de raison. Si les soldats reconnaissaient leurs torts et l'habileté de leur chef, ils se retrouvaient aussi indociles et aussi insolents à la première occasion. Othon donnait vainement aux siens l'exemple de la patience et de la règle militaire: chargé d'une cuirasse de fer, sans ornement, il marchait à pied en avant des enseignes; il leur inspirait quelque confiance, sans en être mieux servi.

La nécessité présente accordait Cecina et Valens, jaloux l'un de l'autre, à livrer promptement une bataille décisive; pour cette raison, Othon devait l'éviter, sans l'impatience des prétoriens, qui regrettaient déjà les délices de Rome. Une faute non moins grave fut d'écouter d'imprudents conseils, de ne pas commander lui-même, comme il le voulait, et de tenir ainsi inutilement en réserve ses meilleures troupes. Il se retira non loin de là, à Brixellum; la bataille eut lieu près de Bédriac, entre Crémone et Mantoue: les vitelliens furent vainqueurs, et les vaincus prêtèrent serment à Vitellius.

Tout n'était pas perdu pour Othon; ce revers excitait l'ardeur des troupes qui lui restaient, on annonçait l'arrivée de nouvelles levées: il estima que c'était acheter trop cher, au prix de tant de sang, un pouvoir si précaire. Il

engagea ses partisans à prévenir la colère de Vitellius par une prompte soumission, il brûla toutes les lettres qui pouvaient les compromettre, mit un poignard sous son chevet, et le lendemain, au point du jour, il se tua. Cet ignoble voluptueux, soigneux de sa toilette comme une femme, jusqu'au moment de la guerre, épilant son visage, de peur d'avoir une apparence virile, mourut comme Caton ; il eut même un avantage sur l'indomptable républicain : Caton quittait la vie parce qu'il ne pouvait plus prolonger la guerre civile, Othon périt pour la terminer ; Caton ne fut guère regretté que de son ennemi, plusieurs soldats se tuèrent sur le bûcher d'Othon. Ses funérailles, ranimant la douleur, causèrent un nouveau tumulte ; on voulait que Virginius acceptât l'empire, ou qu'il traitât comme représentant de l'armée avec les deux généraux ennemis ; il réussit à s'échapper. Une lettre de Valens rassura bientôt le sénat tremblant, qui décerna tous les droits et tous les éloges obligés pour les vainqueurs, prince, généraux et armée. L'Italie payait déjà plus tristement la victoire [1].

Avant la bataille de Bédriac, on redoutait moins la basse sensualité de Vitellius que les passions insatiables d'Othon, son luxe, sa violence, son audace, tandis que Vitellius ne semblait nuisible qu'à lui-même par sa grossière intempérance. En effet, pendant que les légions marchaient et combattaient pour lui, il n'usait du principat que pour emplir son ventre, passait les jours à table à nourrir son embonpoint dans une inerte ivresse. Il attendait encore que le reste de ses troupes se rassemblât, quand il apprit son succès. Il se montra d'abord assez doux ; on changea bientôt d'opinion. Vitellius s'avança, continuant ses festins : ce fut une dévastation d'un nouveau genre ; les villes s'é-

[1] Tac., *Hist.*, 2, de 11 à 56 ; Plut., *Oth.*, de 5 jusqu'à la fin ; Dion, 64 ; Suét., *Oth.*, 9, 10, 11, 12, *Vitell.*, 9 ; Juv., *Sat.*, 2-74.

puisaient pour y fournir, sans compter tout ce qu'il fallait lui envoyer de Rome et d'Italie ; les chemins ne retentissaient, entre les rivages de l'Adriatique et de l'Étrurie, que des charriots chargés de provisions. Bientôt, plus sûr de sa fortune, il devint superbe et cruel. Il voulut voir Bédriac, entendre raconter par Valens et Cecina, sur le lieu même, les circonstances du combat, et, à l'horrible vue de tant de milliers de cadavres qui pourrissaient depuis quarante jours, il osa dire « qu'un ennemi mort sentait « très-bon, encore mieux un citoyen. » A Rome, son premier soin fut de faire des sacrifices aux mânes de Néron ; dans un repas solennel, il demanda quelque chant de Néron, et il applaudit[1].

L'empire, à la fois en proie à l'insolente et avide rivalité de deux ministres, à la faveur nouvelle des histrions et des cochers, n'eût pas même pu suffire à l'effroyable gloutonnerie du prince, à ses trois ou quatre repas par jour, que pour ne pas perdre, il avait l'habitude de se faire vomir dans l'intervalle, et dont chacun coûtait des sommes énormes. Son frère lui ayant servi un jour deux mille poissons et sept mille oiseaux des plus rares, il surpassa cette profusion dans la dédicace d'un plat colossal, qu'il nomma *le bouclier de Minerve*, et sur lequel il fit entasser en un même apprêt, des foies de poissons, des cervelles de paons et de faisans, des langues de phénicoptères et des laitances de murènes. Il dépensa pour sa table, en quelques mois, neuf cents millions de sesterces (plus de deux cents millions de francs). Jamais, pendant les sacrifices, il ne manqua de prendre au feu des autels les viandes et les gâteaux sacrés pour les manger, ni, en voyage, les mets fumants des tavernes ou même les restes de la veille. Un seul homme faisait ainsi à la lettre une véritable curée de l'empire. Cette calamité

[1] Tac., *Hist.*, 1-62, 2-31, 57 ; Suét., *Vitell.*, 10-11.

inouïe n'était pas la seule ; le mot cruel prononcé à Bédriac contenait sa maxime d'État. Il poursuivait sans relâche les nobles et surtout ses anciens compagnons de jeunesse ; à peine laissa-t-il en vie un seul financier ou un seul publicain qui lui eussent précédemment réclamé une dette ou un péage. On l'a soupçonné d'avoir fait mourir sa mère, d'après une prédiction que, s'il lui survivait, il garderait longtemps et sûrement l'empire. Une devineresse germaine avait gagné exclusivement sa confiance avec cet horoscope; les autres gens du métier, apparemment par dépit, répandaient contre lui des pronostics funestes: aussi, tous ceux qui tombaient entre ses mains payaient de leur tête, surtout lorsque, ayant ordonné à tous les astrologues de quitter l'Italie avant les calendes d'octobre, il eut paru en réponse un avis public qui annonçait, en leur nom, que « Vitellius « Germanicus avant ce temps-là n'y serait plus [1]. »

Un peu de bon sens suffisait pour avancer à coup sûr une telle prédiction, malgré la nouvelle, apportée de Syrie et de Judée par les courriers (*speculatores*), que tout l'Orient reconnaissait Vitellius. Cette nouvelle même, et l'insolente sécurité qu'elle inspira au prince et à ses soldats, précipita la catastrophe. Il était impossible que Rome et l'Italie durassent en pareille situation. Avant l'arrivée du prince, les légions répandues de tous côtés traitaient le pays comme une conquête; les vaincus, sentant leur force, se mêlaient fièrement aux vainqueurs et à la victoire. L'indiscipline continua en présence de Vitellius, qui n'eût pas osé prononcer un mot de reproche. Une lutte de simple amusement entre un légionnaire et un auxiliaire gaulois, avait fini par mettre aux prises une légion et un corps d'auxiliaires; deux cohortes gauloises étaient restées sur la place. Ce désordre ne s'arrêta que par un autre : un esclave de Vir-

[1] Suét., *Vitell.*, 13, 14; Tac., *Hist.*, 2-90, 95; Joseph., *De bell. Jud.*, 4-42.

ginius fut accusé de vouloir tuer Vitellius, et les mêmes soldats qui avaient voulu faire empereur leur ancien général, demandaient maintenant sa mort. Ce ne fut pas sans peine que Virginius sortit de ce nouveau danger. Les cohortes bataves frémissaient de fureur, prêtes à saisir leurs armes pour la moindre préférence témoignée aux légions. Vitellius ne trouva d'autre moyen que de licencier les auxiliaires gaulois, de renvoyer en Germanie, en Espagne et en Bretagne quelques autres corps étrangers ou romains, et de prodiguer les congés, surtout aux prétoriens, qui se dispersèrent mécontents.

Il traînait encore après lui soixante mille hommes, avec un nombre plus grand de valets d'armée, les uns et les autres d'une licence effrénée par l'exemple et la faiblesse de leur chef. Toute cette suite, sans compter le cortège des amis, laissait partout sur son passage les villes et les campagnes dévastées; le pillage augmentait l'insubordination et les querelles. A la septième borne en avant de Rome, une distribution de viande étant faite aux soldats, le peuple accouru se répandait de tous côtés, et, par une plaisanterie de bien-venue, plusieurs, dérobant les baudriers, demandaient aux soldats ce qu'ils en avaient fait; la plaisanterie ne plut pas à ceux-ci, qui tombèrent sur la multitude sans armes, et en firent un carnage. Entrés dans Rome, ils couraient curieusement de tous côtés, et, pour un heurt ou un faux pas, ils levaient le poing et tiraient l'épée. On ne voyait que des soldats campés dans la vallée du Vatican ou le long des rives du Tibre également insalubres, ou dans les temples et sous les portiques, sans ordre, sans consigne ni service; puis promenant leur oisiveté çà et là dans les débauches de la cité, et s'énervant par leur licence. Toute la régularité qu'y apporta Vitellius fut de recomposer le corps des prétoriens; il en forma seize cohortes et quatre urbaines, de mille hommes chacune; il ne sut pas même se ré-

server le choix : chacun s'enrôlait à sa convenance ; beaucoup des meilleurs soldats préféraient rester dans les légions, détestant le ciel brûlant, le sol marécageux de Rome, et les maladies dont ils se sentaient atteints. La nouvelle milice ne servait d'ailleurs qu'à augmenter l'influence de Valens, plus estimé que Cecina, quoique chacun d'eux eût fait d'une de ses créatures un préfet du prétoire. Il y avait encore à payer un *donativum*, et l'argent manquait ; Vitellius y pourvut par une taxe sur les affranchis des princes précédents, en raison du nombre de leurs esclaves [1].

A cette époque d'anarchie, les empereurs se succédaient moins encore par l'ambition des chefs que par la volonté désordonnée des troupes, « comme un clou chasse l'autre [2]. » Vitellius ne tenait déjà plus. Titus, parti de Judée pour porter la soumission de son père à Galba, et, selon le bruit vulgaire, pour en recevoir l'adoption impériale, ayant appris à Corinthe la mort du vieux prince, et les mouvements des légions de Germanie, rebroussa chemin et trouva au retour que les troupes d'Orient avaient déjà prêté serment à Othon. La révolte comprimée des Juifs, et le siège commencé de Jérusalem, avaient achevé la réputation militaire de Vespasien, en lui donnant un grand ascendant sur ses soldats mieux disciplinés. L'incertitude des évènements après la mort de Néron, et un intérêt commun, avaient adouci les premières haines de rivalités entre ce général et Mucien, gouverneur de Syrie. Le caractère conciliant de Titus les rapprocha entièrement : ils observaient attentivement ce qui se passait en Italie, et les dispositions des légions et des provinces de l'Orient. Le légionnaire n'acceptait qu'en silence l'élévation de Vitellius ; tous les présages consultés par Titus se déclaraient en faveur

[1] Tac., *Hist.*, 2, de 66 à 73, et de 87 à 94.
[2] Plut., *Galb.*, 3.

de son père, et Vespasien, âgé de soixante ans, commençait à être fort tenté de la pourpre. Son devin Séleucus et la résolution de Mucien le décidèrent, dans le temps même où Vitellius marchait de Bédriac sur Rome. Le préfet d'Égypte, Alexandre, entrait si ardemment dans le projet, qu'il proclama le premier Vespasien dans Alexandrie.

Quelques jours après, les légions de Judée en firent autant de leur propre mouvement. Dans Antioche, capitale de Syrie, comme les deux chefs délibéraient encore sur le moment, le lieu et la manière d'agir, Vespasien sortant par hasard du conseil, quelques soldats le saluent empereur; les autres accourent, accumulant à grands cris les noms de César et d'Auguste, et tous les titres du principat. Alors Mucien entre au théâtre, parle en grec à la foule qui s'y rassemblait d'ordinaire pour les affaires publiques; il leur dit que l'intention certaine de Vitellius était de faire passer les légions de Germanie en Syrie, et celles de Syrie en Germanie. Rien ne produisit plus d'effet sur la province et sur l'armée, unies par une longue familiarité. Tous les princes alliés, parmi lesquels la reine Bérénice, offrirent leur concours; tout l'Orient fut unanime. On convint que Titus continuerait le siège de Jérusalem, que Vespasien se rendrait en Égypte, et que Mucien attaquerait Vitellius [1].

La rapidité du succès surpassa leurs espérances : pendant que Mucien faisait activement ses préparatifs aux dépens de sa fortune, qu'il comptait bien réparer ensuite aux dépens de l'État, un tribun légionnaire, Primus Antonius, à la première nouvelle de la proclamation, entraîna en Italie les légions othoniennes de Pannonie, de Mœsie, d'Illyrie et de Dalmatie, et des lettres répandues en Gaule, en Espagne, et jusqu'en Grande-Bretagne, sollicitèrent les divers corps

[1] Tac., *Hist.*, 2, de 1 à 7, et de 74 à 84; Suét., *Vespasien*, 5, 6, 7; Dion, 65; Joseph., *De bell. Jud.*, 4-33, 36.

à se soulever. Vitellius s'efforça en vain de cacher le péril, prenant nonchalamment ses mesures, aussi lâchement secondées. Il envoya d'abord Cecina, mécontent de la supériorité hautaine de Valens, et qui s'entendit avec un autre mécontent, Bassus, préfet de la flotte, toute dévouée à Othon. Antonius n'eut qu'à paraître pour vaincre, et enlever Crémone, que la vengeance et l'avidité des vainqueurs mit à feu et à sang, pour avoir favorisé Vitellius contre Othon. La ville fut entièrement détruite. Les habitants devenus un butin inutile que toute l'Italie dédaignait d'acheter, les soldats commençaient à les tuer pour s'en débarrasser, si les parents et les alliés de ces malheureux n'eussent payé secrètement leur rançon. La ville se rétablit bientôt sous la protection de Vespasien[1].

Valens, qui arrivait, connaissant ce désordre et ces trahisons, abandonna des soldats sans honneur et se rendit par mer en Gaule, où il espérait davantage; il n'y trouva que des ennemis et le nom de Vespasien reconnu : il fut pris et mis à mort. Antonius avança donc sans obstacle ; à Narnie, la dernière armée vitellienne se rangea sous ses étendards.

Le stupide Vitellius n'apprenait de tous côtés que défections, sans sortir de ses ignobles plaisirs que pour faire tuer ces funestes messagers qui troublaient son repos. Comptant sur Valens, il demeurait étendu sous les ombrages d'Aricie sans songer à rien, comme ces vils animaux qui gisent engourdis sur leur pâture. Quand il connut la défaite de Crémone, il revint à Rome se venger de Cecina, en le déclarant destitué du dernier jour de ses fonctions consulaires. On vint dénoncer alors Blesus comme donnant un festin de réjouissance; Vitellius le mande et

[1] Tac., *Hist.*, 2-85, 86, de 96 à 101, 3, de 1 à 34 ; Suét., *Vitell.*, 15 ; Dion, 65 ; Joseph., *De bell. Jud.*, 4-41.

l'oblige à prendre du poison devant lui, disant « qu'il voulait repaître ses yeux de la mort de son ennemi. »

Il avait fait enchaîner aussi Sabinus, frère de Vespasien; mais bientôt la défection de son armée ne lui laissant plus d'autre ressource, il négocia avec lui son abdication; puis il se présenta en deuil sur le Forum, et remit à l'un des nouveaux consuls le poignard impérial. En ce moment commencèrent les scènes les plus étranges du délire et de l'inconstance démocratiques. Les grands et la milice urbaine remplissaient la maison de Sabinus, qui se disposait à donner ses ordres pour maintenir la tranquillité. La populace se récrie contre l'abdication; les cohortes germaines et tous les vitelliens en tumulte ramènent leur empereur au palais, attaquent Sabinus, retranché à la hâte dans le Capitole. Le Capitole forcé, ils y mettent le feu, Sabinus est massacré; Domitien, second fils de Vespasien, réussit seul à s'échapper sous un déguisement.

Antonius, qui perdait le temps à célébrer les Saturnales à Ocriculum, arrivé trop tard pour prévenir ces désordres, en tira vengeance. Une bataille sanglante s'engagea dans le Champ de Mars; les vitelliens vaincus se rallièrent et se défendirent encore dans la ville. La populace, regardant comme à un spectacle donné pour son plaisir, soutenait de ses acclamations tantôt les uns, tantôt les autres; elle demandait, à chaque avantage remporté, quels que fussent les vaincus, qu'on les arrachât des maisons et des boutiques pour les égorger, et se jetait sur le butin pendant que le soldat était occupé au carnage. Antonius enfin l'emporta. Vitellius, pendant le pillage du palais, découvert dans la loge du portier, fut conduit ignominieusement à travers la ville, les mains liées derrière le dos, l'épée sous la gorge, pour l'obliger à montrer son visage, aux cris d'incendiaire et de glouton; on le tua aux gémonies. Cette populace, qui avait causé sa mort en voulant le dé-

fendre, insulta son cadavre. Mais pendant que Domitien, en qualité de César, prenait possession du palais, le carnage continuait; les vainqueurs tuaient dans les rues, dans les temples et dans les maisons, peuple et prétoriens, et tous les riches dénoncés pour vitelliens. C'était la récompense de la victoire, et nul ne songeait à l'empêcher [1].

[1] Tac., *Hist.*, 3, de 35 à la fin, 4-1; Suét., *Vitell.*, 14, 15, 16, 17, 18; Dion, 65; Joseph., *De bell. Jud.*, 4-42.

CHAPITRE LXXXI.

PREMIÈRE FAMILLE FLAVIENNE ; VESPASIEN. — GUERRES EN OCCIDENT ET EN ORIENT.

Pendant que l'on poursuivait les derniers vitelliens en Campanie, le sénat décernait d'un seul trait à Vespasien tous les pouvoirs impériaux [1]. Dans la délibération qui suivit sur d'autres objets, il s'engagea un débat très-animé entre Helvidius Priscus, gendre de Thraseas, et Marcellus Eprius, qui en avait été le délateur. Helvidius avait, à son tour, accusé récemment ce lâche sénateur, et laissé tomber cette poursuite à cause de la faiblesse de Galba ; il ne manqua pas cette occasion de traiter au moins Eprius avec le mépris que cet homme méritait. Il parla aussi librement, en stoïcien, sur tout le reste ; il voulait qu'on réduisît les dépenses publiques, sans attendre l'empereur, et que la reconstruction décrétée du Capitole se fît aux frais et au nom

[1] Tac., *Hist.*, 4-3, 6 ; c'est la première trace de ce que les jurisconsultes, longtemps après, ont appelé la *loi royale*. Un fragment sur bronze de ce décret du sénat existe encore au Capitole.

de l'État; « Vespasien y contribuerait. » Personne n'osa être de son avis, dont plusieurs eurent soin de se souvenir : « ce fut le commencement de sa gloire et de sa disgrâce, » car, ainsi que lui objectait Eprius, « les plus « mauvais princes aiment une domination sans bornes, et « les meilleurs, une mesure dans la liberté. » Au trouble général allaient s'ajouter les haines particulières, en l'absence du prince, si Mucien, entrant à Rome, n'eût pris en main le gouvernement : il ordonna quelques exécutions, et toute la ville se tourna vers lui [1].

Les troubles finissaient en Italie, mais dans la Gaule l'agitation s'augmenta plus qu'on ne le pensait. L'empire paraissait d'autant plus invincible, qu'il triomphait par sa propre force, malgré la lâcheté de ses princes. Lorsque les Juifs pensaient à se révolter, le roi Agrippa avait voulu les dissuader en leur montrant cette puissance si redoutée : « Les « cinq cents villes d'Asie obéissaient à un général romain « sans une seule garnison ; trois mille soldats romains as« suraient la soumission des Palus-Méotides et de toutes les « nations voisines de l'Euxin; deux mille suffisaient à con« tenir la Thrace. La Gaule était tranquille avec douze « cents légionnaires, dont le nombre n'égalait pas celui de « ses cités. Huit légions sur le Rhin servaient de barrière à « la Germanie ; quatre gardaient toute la Grande-Bretagne, « deux tout le Danube ; deux autres, à Alexandrie, tenaient « toute l'Égypte ; une seule légion l'Espagne, une seule la « Dalmatie, une seule l'Afrique [2]. » Mais à la chute de Néron, le monde cessa de craindre : la rivalité des chefs et des légions trahissait le côté faible.

Les Bataves n'attendirent pas longtemps. Pour prix de

[1] Tac., *Hist.*, 4, de 3 à 11.
[2] Joseph., *De bell. Jud.*, 2-28. Ce discours du roi ou de l'historien a ic toute la valeur d'un document contemporain.

leur alliance avec Rome, ils lui fournissaient une cavalerie nombreuse et brave; l'élévation de Vitellius leur avait coûté de nouvelles levées, et d'infâmes recruteurs appelaient également jeunes, vieux et infirmes, ceux-ci pour leur faire payer l'exemption, les autres pour les instruire aux vices romains. Civilis, un des plus distingués de la nation, perdit patience: ce guerrier de race royale, déjà suspect de rébellion sous Néron, et plus encore sous Vitellius, résolut de soulever tout ensemble Bataves, Germains et Gaulois. Il s'annonçait comme un Sertorius ou un Annibal; il avait quelque ressemblance avec eux par une habileté au-dessus d'un Barbare, et par un accident qui l'avait défiguré de la même manière. Un festin nocturne dans un bois sacré lui servit à se découvrir sans péril à ses principaux compatriotes, et à concerter ses projets. Il agit d'abord en partisan de Vespasien, conformément aux lettres de Primus, et il eut quelques avantages sur les légions toutes vitelliennes (69). Les cohortes bataves et germaines, secrètement averties, l'aidèrent de leurs défections partielles. Après la bataille de Crémone, rejetant une feinte désormais inutile par le succès de Primus, il se déclara ouvertement contre la domination romaine [1]. La mort de Vitellius doubla pour lui la chance. Les légions se mutinaient, plus disposées à servir un étranger que le nouvel empereur; les Gaulois se ranimaient, « estimant l'em-« pire tombé avec son Capitole, et sa puissance dévolue à « la Gaule, comme le disaient les druides (70). »

Deux nobles Tréviriens, Classicus et Tutor, et le Lingone Sabinus, par un accord secret, proclament en même temps l'indépendance des Gaules; ils envoient de tous côtés des messagers pour exhorter les cités à prendre les armes, et, après avoir hésité s'ils n'extermineraient pas les restes de l'armée vitellienne, ils se décident à la gagner.

[1] Tac., *Hist*, 4, de 12 à 37.

Cette révolution si rapide, ce renversement de quatre empereurs, achevait de rompre la discipline et de brouiller toutes les idées de devoir : les soldats, mécontents de cette guerre imprévue, ne voyant plus ni cantonnements, ni vivres assurés, soupçonnaient, non sans raison, leur général Hordeonius de favoriser Civilis, et son lieutenant Vocula de ne pas vouloir vaincre trop vite pour sa propre ambition. Le *donativum* envoyé par Vitellius, distribué au nom de Vespasien, n'avait été, dans cette conjoncture, qu'un aliment de sédition. La nuit même où ils s'étaient mis en débauche, ils avaient tué Hordeonius: Vocula eût péri également, s'il n'eût échappé à leurs recherches sous un habit d'esclave. Ils lui rendirent ensuite le commandement à cause de leur situation périlleuse, et ils le suivaient maintenant toujours à contre-cœur. Arrivés à peu de distance du *vieux camp*, où ils pouvaient rejoindre et secourir les débris de deux légions, une seconde fois assiégés par Civilis, Vocula voit ses Germains traiter avec l'armée gauloise et se séparer de lui; il se retire forcément sur Novesium (Nuys). Là, toutes ses exhortations et sa fermeté n'empêchèrent point ses légionnaires d'en faire autant, et sa mort fut le gage de ce honteux accommodement. Une armée romaine prêta serment à « l'empire des Gaules. » Cologne, assiégée, céda enfin à l'excès de la famine. On mit un lieutenant de légion parmi les présents envoyés à la prophétesse Veleda. Cette vierge, de la nation des Bructères, exerçait au loin une grande autorité, selon l'opinion des Germains, qui attribuaient aux femmes, parmi eux, quelque chose de saint et d'inspiré, les consultaient avec soin dans les circonstances importantes, et recevaient leurs réponses comme des oracles. La réputation de Veleda s'accrut alors, car elle avait prédit des succès aux Germains et la ruine des légions.

Ce fut une nouveauté bien singulière que de voir deux de

ces légions conquises, conduites à Trèves, avec leurs enseignes dépouillées des images impériales, marchant silencieusement entre les brillants étendards gaulois, comme un long cortège de deuil. De tous côtés sur la route, on accourait des maisons et des champs pour jouir de ce spectacle. Les cavaliers du Picenum ne supportèrent pas cette joie insultante et prirent le chemin de Mayence. Ayant rencontré le meurtrier de Vocula, ils le tuèrent et commencèrent ainsi la réparation de leur faute.

Toutes les peuplades transrhénanes, et les Tenchtères surtout, demandaient le massacre des citoyens romains et la destruction de Cologne, la ville la plus opulente, la plus romaine du Nord. Mais, sur les représentations des habitants, on convint de s'en rapporter à Civilis et à Veleda. La députation ne vit point la prophétesse; on ne laissait point approcher d'elle pour augmenter le respect. Elle résidait dans une tour, et quelques uns de ses parents choisis transmettaient les consultations et les réponses, comme des interprètes de la divinité. Cologne fut associée à la cause commune, et toutes les villes s'y devaient ranger également de gré ou de force.

Jul. Sabinus, de son côté, avait pris le titre de César; mais les Séquanes, qu'il voulut entraîner, battirent les Lingones et ruinèrent tout d'un coup sa tentative; il se réfugia dans sa villa et y mit le feu. On ne le revit plus, et l'on pensa qu'il avait voulu terminer sa vie de cette manière.

Un tel échec arrêta le soulèvement en Gaule; le bruit des préparatifs de Mucien acheva de le calmer. Il se tint une assemblée générale par députations dans la cité des Remi; le jeune Valentinus de Trèves s'anima fort contre la tyrannie des Romains, le Rémois Auspex montra leur puissance et le danger d'une guerre. On loua le courage de Valentinus, on suivit les conseils d'Auspex, et l'on objectait avec assez de raison aux Trévirièns et aux Lingones d'avoir

pris parti pour Virginius, pendant le mouvement de Vindex. Il était évident, d'ailleurs, que la plupart des provinces prétendaient au commandement; chacune vantait ses forces, son ancienne origine ou ses alliances; avant la victoire on se divisait déjà. Les peuples qui s'étaient compromis s'obstinèrent, mais sans agir selon la grandeur du péril; les chefs ne songeaient même pas à s'entendre [1].

Mucien, assez embarrassé à Rome, entre la justice à faire de quelques coupables, les représailles à empêcher, le sénat qui eût voulu reprendre quelque importance, les soldats vaincus et vainqueurs, aussi séditieux les uns que les autres, les services récents à contenter, et le jeune Domitien à contenir avec les vicieux conseillers qui entouraient déjà ses passions, avait mis en marche quatre légions à travers les Alpes Pennines, Cottiennes et le Graius (le petit Saint-Bernard); il manda encore deux autres légions de la Bretagne et de l'Espagne, et envoya Petilius Cerealis pour diriger la guerre. Sans trop se reposer sur l'habileté de ce guerrier, il se disposait lui-même à partir, ainsi que le jeune prince, mais avec lenteur, retardant le plus qu'il pouvait, de peur que ce caractère sans règle, à la tête de l'armée, n'empirât les choses par quelque mauvaise résolution. Il ne souffrit pas surtout que Primus fût compris parmi les *compagnons* de Domitien pour le voyage de Gaule; en traitant avec distinction ce soldat exigeant et hautain, il avait eu soin de lui retirer toute influence, et le réduisit ainsi à chercher plus de faveur auprès de Vespasien, qui usa de la même politique, et il ne fut bientôt plus question de Primus [2].

La première légion qui parvint en Gaule ramena aussitôt la fortune. Un échec de Tutor enhardit les deux légions gagnées à rentrer dans le devoir et à quitter Trèves, d'où

[1] Tac., *Hist.*, 4, de 54 à 70, *Germania*, 8.
[2] Tac., *Hist.*, 4, de 39 à 50, 58 et 80.

elles se retirèrent chez les Médiomatrices (Metz), alliés de l'empire. Valentinus et Tutor entraînaient de nouveau leurs compatriotes à résister, en massacrant deux lieutenants romains, lorsque Cerealis parut. Ce fier capitaine commença par renvoyer les levées gauloises, et la Gaule dédaignée paya plus patiemment le tribut. Classicus et Civilis, à cette nouvelle, rassemblent leurs forces; ils ne peuvent venir à temps secourir l'ardent Valentinus, qui fut forcé et pris dans la plus formidable position sur la Moselle. Les vainqueurs voulaient saccager Trèves le lendemain; Cerealis les retint, et un tout autre sentiment détourna leur colère à l'arrivée des deux légions infidèles, qu'il avait déjà mandées. Leur tristesse faisait pitié; nulle félicitation entre les deux armées; les transfuges, sans lever les yeux devant leurs anciens camarades, sans répondre à leurs consolations, à leurs encouragements, s'allaient cacher de honte dans les tentes, et fuyaient la lumière du jour; les autres, interdits à leur tour, n'osaient plus proférer une parole, et n'intercédaient que par leurs larmes et leur silence. Cerealis n'eut plus qu'à pardonner, et il défendit qu'aucun souvenir du passé fût rappelé désormais. Ses reproches à l'assemblée des Tréviriens et des Lingones, convoqués par ses ordres, ne furent guère moins indulgents. Civilis et Classicus lui ayant écrit alors pour lui proposer l'empire de la Gaule, en gardant leur pays indépendant, à moins qu'il ne préférât une bataille, il envoya leur lettre à Domitien, et crut apparemment qu'ils n'étaient point prêts à combattre. Au lieu de poursuivre ses avantages, il établit un camp fortifié en avant de Trèves, de l'autre côté de la Moselle, dans un faubourg joint à la ville par un pont. Un assaut nocturne des trois chefs le tira de cette sécurité; ce ne fut pas sans peine et sans péril qu'il vint à bout de reprendre son camp forcé [1].

[1] Tac., *Hist.*, 4, de 70 à 78.

Les ennemis, loin de perdre courage, continuèrent la guerre. La flotte qui apporta la légion de Bretagne fut détruite par les Caninéfates; d'autres avantages partiels, mais répétés, ruinaient tout l'effet de la victoire récente, et Civilis, avec une nouvelle armée de Germains, revint occuper Vetera (le vieux camp, Santen), poste de glorieux souvenir pour les Barbares. Cerealis réunit ses principales forces, et le suivit. Tous deux ne désirant que d'engager encore une action plus décisive, il se passa bientôt une des plus singulières mêlées. Il y avait entre les deux camps une vaste et humide plaine, où Civilis, au moyen d'une jetée obliquement conduite contre le cours du Rhin, en avait encore déversé les eaux. Le champ de bataille était une espèce de lac, couvrant par intervalles des fondrières à engloutir armes et chevaux, et çà et là des espaces guéables, bien connus des Germains, où ils sautaient de l'un à l'autre, ne prenant jamais l'ennemi de front, mais en flanc et à dos. On ne pouvait pas s'attaquer en ligne, pied à pied, mais comme dans un combat naval, en s'avançant à l'aventure parmi les ondes; ou, s'il se rencontrait quelque terrain solide, là les soldats, entièrement à découvert, blessés et intacts, nageurs et inhabiles, s'embarrassaient mutuellement. Il y eut d'abord plus de désordre que de dommage, parce que les Germains, n'osant sortir du marais, rentrèrent dans leur camp. On se battit deux jours durant dans cette lice flottante, les Germains stimulés par le premier succès, les Romains par l'ardeur de réparer leur honte; ceux-ci obtinrent enfin l'avantage par la trahison d'un transfuge batave, qui leur montra un chemin pour tourner le camp ennemi. Le lendemain, des renforts arrivèrent aux deux armées, et Civilis se retira dans l'île des Bataves, mais non pour rester sur la défensive; car peu après, en un même jour, les quatre principaux cantonnements romains furent assaillis à la fois et difficile-

ment défendus. Cerealis n'en devint pas plus vigilant : une nuit qu'il s'était endormi dans la débauche, il laissa encore surprendre sa flottille sur le Rhin, et faillit être capturé lui-même ; ce qui inspira sans doute à Civilis la pensée de tenter un combat naval à l'embouchure de la Meuse. La fortune romaine l'emporta encore, et sur le courage des Germains, et sur les nouvelles imprudences du lieutenant impérial.

Cerealis, en ravageant l'île des Bataves, s'y trouva bientôt inondé par les pluies d'automne et les débordements qui emportèrent son camp ; les légions pouvaient être aisément accablées : les Germains voulaient profiter de l'occasion. Civilis, si ardent jusqu'alors, les en détourna, et il ne tarda pas de s'en faire un mérite en traitant avec Cerealis. Il voyait, en effet, le zèle des Bataves se ralentir par les offres secrètes du général ennemi, et il jugea prudent de prévenir leur défection en proposant la paix. Il la fit ainsi plus honorable pour sa nation et pour lui ; les Bataves demeurèrent alliés, non sujets, sans tribut à payer ; ils n'eurent, comme auparavant, qu'à fournir des troupes : la révolte ne subissait aucun châtiment, c'était une sorte d'indépendance [1].

Domitien et Mucien avaient appris au pied des Alpes les premiers succès de Cerealis ; ils n'allèrent pas plus loin que Lyon ; et leur présence n'étant plus nécessaire à une guerre qui se terminait heureusement, ils revinrent en Italie au-devant de Vespasien. On savait déjà en Égypte la victoire de Crémone, lorsque le nouvel empereur arriva dans cette province, et les Alexandrins le reçurent avec les plus grandes démonstrations de joie et de respect. En même temps que d'autres messagers annoncèrent coup sur coup

[1] Tac., *Hist.*, 4-79, et liv. 5, de 14 à 26 ; Dion, 66 ; Joseph., *De bell. Jud.*, 7-11.

les succès suivants, une ambassade de Vologèse venait lui offrir un corps de quarante mille cavaliers parthes.

Vespasien ne songea plus à passer en Afrique, pour en intercepter les convois, et se hâta, au contraire, d'envoyer à Rome des vaisseaux chargés de blé. Son premier édit, en cassant toutes les sentences portées sous ses trois prédécesseurs, pour les prétendus crimes de majesté, ordonnait aussi le bannissement des astrologues, sans doute, comme naguère Vitellius, pour empêcher les prédictions défavorables; car la fureur de pénétrer l'avenir était générale. Et ce même Vespasien ne s'en tenait pas aux observations des astres, à l'oracle du Carmel, aux réponses de ses deux fidèles devins, Seleucus et Barbillus, il voulut encore voir le magicien Apollonius de Tyane, qui se trouvait en ce moment dans Alexandrie; il voulut enfin, par un mélange assez ordinaire de fourberie et de superstition, se faire honneur et appui de la protection de Sérapis. Un homme du peuple, qui avait les yeux malades à n'y plus voir, et un autre qui avait le bras ou la jambe paralysée, se présentèrent à lui pour être guéris par sa salive et par l'attouchement de son talon : « ils avaient été avertis en songe par le dieu égyptien, de demander ce remède au prince. » Les courtisans et les médecins ne manquèrent pas de l'exhorter à entreprendre la cure, et les deux malades apostés obtinrent aussitôt leur guérison, que Tacite, et après lui Suétone et Dion rapportent comme un fait certain. Alors Vespasien eut encore plus d'envie de consulter Sérapis; il entra seul dans le temple, il aperçut derrière lui Basilide, un des principaux de l'Égypte, et comme ce Basilide, qu'il fit chercher à l'heure même dans la ville et au dehors, « en était à une distance de quatre-vingts milles, « il interpréta cette apparition avec le nom de Basilide « (royal) pour une réponse divine. Il acquit ainsi une au- « torité et une sorte de majesté qui manquaient à un prince

« *nouveau* et *inopiné.* » Il s'embarqua donc pour Rome dès que la saison fut favorable (70); l'empressement de la population à sa rencontre, et le Nord pacifié, lui promettaient une tranquille possession du pouvoir [1].

La guerre ne continua qu'en Orient; les Juifs, qui ne voulaient plus de la domination romaine, ne pouvaient mettre aucune espérance dans l'élévation du général qui les avait battus. Leur mécontentement datait du gouvernement de Pontius Pilatus, homme injuste et hautain; après avoir obtenu par leurs plaintes sa révocation, ils tombèrent successivement sous d'autres gouverneurs plus iniques et plus violents encore. Ils s'étaient soulevés à la fin. D'ailleurs, « c'était une ancienne et constante opinion répandue dans « tout l'Orient, que les destins feraient sortir de la Judée « en ce temps même les maîtres du monde; et, selon les « Juifs, les antiques écrits de leurs pontifes contenaient « cette prédiction [2]. »

L'empire et l'univers fourmillaient de Juifs alors, et, mal-

[1] Tac., *Hist.*, 4-85, 86, 51, 52, 3-48, 2-78, 4-81, 82; Suét., *Vesp.*, 5, 7; Joseph., *De bell. Jud.*, 4-37, 40, 7-5, 10; Dion, 66; Philost., *Apoll. Tyan. vita.*

[2] Suét., *Vesp.*, 4 : « Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis ut *eo tempore Judea profecti rerum potirentur.* Id de imperatore romano, quantum eventu postea paruit, prædictum Judæi ad se trahentes, rebellârunt. » Tac., *Hist.*, 5-13 : « Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, *eo ipso tempore fore* ut valesceret Oriens, *profectique Judea rerum potirentur;* quæ ambages Vespasianum ac Titum prædixerant. » Un oracle sibyllin, qui annonçait la naissance d'un *roi maître du monde*, paraît avoir beaucoup frappé les Romains. César voulait en autoriser son ambition; Virgile, dans son églogue de Pollion, semble en faire honneur au jeune Marcellus, neveu d'Auguste, et il est certain qu'on l'interpréta plus tard en faveur d'Auguste lui-même. Cette prédiction commença de circuler à Rome l'an 63 avant l'ère vulgaire, le jour où naquit Auguste, pendant que Cicéron faisait au sénat son rapport sur la conjuration de Catilina; l'incendie du Capitole eut lieu cent vingt ans après, et la prédiction resta dans la seconde collection qui fut faite des oracles sibyllins. *Voy.* Suét., *Cés.*, 79, *Aug.*, 31 et 94.

gré le mépris qu'on jetait partout sur cette nation, on commençait à la regarder avec étonnement; les érudits contemporains, fort peu instruits de son origine, parlaient confusément de son séjour en Égypte et de sa sortie; de Joseph et de sa grandeur extraordinaire; de Moïse, suivi comme un guide céleste; de la source qui coula d'un rocher dans le désert; de la mer Morte, et de ce lieu à jamais frappé de désolation par la foudre. Ils expliquaient à leur manière les rites judaïques, l'immolation de l'agneau, le pain sans levain, le repos du septième jour et l'année sabbatique. Ils remarquaient même, sans y rien comprendre, deux croyances des Juifs, l'immortalité des ames et l'unité de Dieu[1]. Ce qu'ils ignoraient, et ce que les Juifs ne pouvaient se dissimuler, c'est que les temps prescrits par leurs prophètes pour la venue du Messie attendu étaient passés; ils en espéraient non-seulement leur affranchissement, mais la puissance et la gloire. Et quand ils s'entendaient reprocher par les chrétiens que le Sauveur était venu, que son peuple l'avait méconnu et crucifié, et qu'en souffrant une mort si humiliante, il avait accompli son premier avènement sur la terre, ils n'en étaient que plus furieux. En désespoir d'attente, ils s'obstinaient à reprendre leur indépendance nationale, pour réaliser forcément les destinées qu'ils prétendaient. Ils couraient au premier imposteur qui leur promettait le succès, et, saisis de vertige, ils se divisaient en factions sans voir qu'ils s'entre-

[1] Tac., *Hist.*, 5, de 1 à 7; Juv., *Sat.*, 14-89:

> Judaïcum et servant et metuunt jus,
> Tradidit arcano quodcumque volumine Moses.

Voltaire a décidé quelque part que les Juifs n'avaient pas la croyance de l'immortalité de l'ame. Il y avait longtemps que Tacite savait le contraire, et le Pantateuque suffit pour n'en pas douter. Voltaire avait-il lu Tacite et la Bible? J'affirmerais que non, si je ne savais aussi qu'il n'aimait pas à dire tout ce qu'il avait lu, ni comme il avait lu.

détruisaient au lieu de se délivrer. Leurs querelles intestines s'étaient accrues pendant la diversion que leur apportaient les troubles de l'empire et l'éloignement de Vespasien.

Quand Titus, revenu d'Égypte, où il avait accompagné son père, ramena son armée devant Jérusalem, le dernier, mais le plus fort retranchement de la révolte, le temps de la Pâque y avait réuni une multitude de Juifs de diverses contrées, ce qui rendit la défense plus formidable et plus désastreuse. Jusqu'au dernier jour, la résistance et la dissension durèrent avec le même acharnement. La guerre avait cessé partout ailleurs, comme pour tourner les regards de toute la terre sur la catastrophe la plus effroyable qu'on ait jamais vue. Cette ruine (70) arriva avec toutes les circonstances consignées longtemps d'avance dans les livres sacrés des Juifs. Tacite a mentionné les prodiges qui l'accompagnèrent. Titus y reconnut une vengeance céleste dont il n'était que l'instrument. Plus de trois cent mille Juifs avaient péri dans les hostilités précédentes : onze cent mille périrent à ce siège par le fer ou la famine, cent mille furent vendus comme esclaves; la charrue passa sur l'emplacement du temple, et il ne resta plus de Jérusalem que des décombres. Les Romains, après l'évènement, ne doutèrent point que les prédictions hébraïques ne désignassent Vespasien, proclamé empereur en Judée, et le Juif Josèphe eut la lâcheté de faire le même honneur au destructeur de sa patrie, pour payer en flatterie la faveur dont il jouissait auprès de Titus[1].

[1] Tac., *Hist.*, 5, de 8 à 13; Suét., *Vesp.*, 5, *Tit.*, 5; Joseph., *De bell. Jud.*, liv. 5-6, 7, *Antiq. jud.*, principalement 7-16, 6-32; Euseb., 3-8; Philost., *Vie d'Apollonius*, 6-29; Dion, 66; Sil. Ital., 3-605:

. . . . Hic fera gentis
Bella Palestinæ primo delebit in ævo.

Tillemont, *Emp.*, *ruine des Juifs*.

Alors on commença de voir un fait unique sur la terre, un prodige qui se perpétue encore sous nos yeux, un peuple subsistant toujours quoique ruiné; multiplié partout et partout étranger, gardant sa nationalité hors de son pays, sans gouvernement et sans chef, sa religion sans sacrifice ni sacerdoce, attendant toujours son Messie libérateur, et portant constamment, sans les comprendre, ses livres sacrés, qui lui annoncent cette dispersion et cette misère comme un châtiment de l'avoir méconnu et mis à mort.

Titus, pour un si grand succès, fut associé par son père à la puissance impériale et tribunitienne, et quand il revint à Rome (71), Vespasien se contenta de partager avec lui les honneurs d'un triomphe, au lieu d'en célébrer deux séparément, comme le sénat l'avait décidé. Le reste de ce principat fut paisible. Vologèse, qui n'avait peut-être offert son appui au nouvel empereur que pour en retirer quelque avantage, loin de pouvoir l'inquiéter ensuite, lui demanda du secours contre les incursions des Alains, peuplade scythe qui devenait remuante (72). Vespasien s'en mit peu en peine, et plus tard, le Parthe offensé lui écrivant d'un ton hautain : « Arsace, roi des rois, à Flavius Vespasien, » le Romain n'eut qu'à lui répondre avec une ironie plus menaçante : « Flav. Vespasien à Arsace, roi des rois. »

Depuis le soulèvement réprimé de Boadicée, des gouverneurs sans caractère s'étaient succédé en Bretagne, et les derniers troubles de l'empire avaient encore retenu les armes romaines de ce côté dans un lâche repos. Vespasien et Titus, qui avaient commencé là leur réputation, y envoyèrent Cerealis, qui dompta en partie les Brigantes, puis Jul. Frontinus, qui le surpassa par la soumission des belliqueux Silures. Enfin ils donnèrent ce commandement à Jul. Agricola, qui, par ses rares qualités, avait acquis en

diverses fonctions l'estime publique sans ombrage du pouvoir.

Après avoir fait ses premières campagnes contre les Bretons sous Suetonius, Agricola, questeur en Asie, tribun et préteur à Rome, était ensuite revenu en Bretagne comme lieutenant de proconsul sous le prédécesseur de Cerealis, et sous celui-ci même, aux succès duquel il eut la plus grande part. Chargé bientôt du gouvernement d'Aquitaine, il avait montré autant d'habileté dans l'administration que dans la guerre, et partout la même douceur, avec une constante et ferme intégrité. Il parvint au consulat (77), et l'année suivante il alla remplacer J. Frontinus. Ce ne fut pas le moindre avantage pour Agricola, né dans une province, à Fréjus, quoique d'une famille ancienne et distinguée, que d'avoir obtenu la main de Domitia Decidiana; cette illustre alliance servit beaucoup à sa fortune, et le mérite d'une vertueuse épouse rehaussa le sien. Ils vécurent dans une tendre union; ils avaient une fille de grande espérance, et, avant de repartir pour la Bretagne, ils la marièrent au jeune Tacite, si célèbre depuis comme annaliste et comme écrivain.

Agricola n'eut besoin que d'une bataille pour remettre les Ordovices et l'île Mona sous la domination romaine (78). Il fit mieux encore que de réparer la révolte, il sut la prévenir désormais, par la bonne discipline de son armée, une équitable répartition du tribut, et la répression des anciens abus; mais surtout il s'occupa d'assouplir l'humeur sauvage des Bretons, en les façonnant aux habitudes romaines, en les engageant à bâtir des villes. Il eut soin d'appliquer aux études les fils des principaux de la nation, et les Bretons y réussirent jusqu'à surpasser les Gaulois, et à vouloir égaler l'éloquence de Rome, dont ils refusaient naguère d'adopter la langue. Ils finirent par en prendre le costume et porter la toge; peu à peu même, « ils

« en vinrent aux plaisirs et aux vices, au luxe des por-
« tiques, des bains et des repas. Et, chez ces hommes
« sans expérience, dit naïvement Tacite, cela s'appelait
« de la *civilisation*, quand c'était une partie de leur ser-
« vitude[1]. »

[1] Dion, 66; Aurel. Vict., *Epitome;* Joseph., *De bell. Jud.*, 7-29; Suét., *Domitian.*, 2; Tac., *Vita Agric.*, de 1 à 21 : « Idque apud imperitos *humanitas* vocabatur, quum pars servitutis esset; » Val. Flac., 1-7.

CHAPITRE LXXXII.

VESPASIEN ET TITUS A ROME.

Vespasien, arrivé à Rome, n'eut donc qu'à s'occuper du gouvernement intérieur. On devait être curieux de savoir comment cet homme obscur et sans ancêtres ferait son rôle de prince; car le pouvoir impérial tombait tout d'un coup en bien bas lieu. On ne connaissait que deux Flavius du municipe de Réate, l'aïeul et le père du nouvel empereur : l'un qui avait été centurion de Pompée à Pharsale, puis collecteur de ventes; l'orgueil aristocratique prétendait même qu'il avait été un de ces journaliers transpadans qui, tous les ans, venaient de l'Ombrie dans la Sabine se louer pour la culture des champs, comme nos pauvres montagnards de l'Auvergne, du Limousin et de la Savoie, qui se dispersent chaque année dans les principales villes de France, pour y trouver du travail et en rapporter un peu d'argent. Le père de Vespasien avait tenu la perception du *quarantième* en Asie, et ensuite avait fait la banque dans une autre province. Toutefois, il avait laissé à son fils un titre de noblesse assez rare alors, et que la

plupart des grands n'auraient pu produire pour leur propre compte. Les villes de l'Asie lui avaient élevé des statues avec cette inscription : « A l'honnête publicain. » Il est vrai que le fils ne se piqua pas de conserver cet héritage de probité. Flatteur de Caligula, protégé de Narcisse, il s'était rendu odieux dans le gouvernement de l'Afrique, au point de s'attirer une sédition, dans laquelle on lui jeta des raves à la tête. Il avait d'ailleurs si peu ménagé ses dépenses, qu'il fut obligé, au retour, d'engager tous ses biens à son frère et de faire le maquignonnage pour soutenir son rang, d'où on l'appelait vulgairement le Muletier[1]. Cependant, au grand étonnement, et peut-être au grand dépit de plusieurs, le plus habile de tous les gouvernants depuis Auguste fut évidemment ce premier empereur plébéien, et le premier il essaya sans obstacle de rendre le pouvoir héréditaire dans sa famille; tentative qui n'échoua que par la faute de son second fils.

Il commença le rétablissement de l'ordre par les finances, et conséquemment remit sous la sujétion immédiate les provinces auxquelles Claude et Néron avaient laissé ou rendu la liberté, l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Byzance, Samos, la Cilicie, la Comagène. Il ne conserva en Palestine que le petit royaume d'Agrippa II, parce que ce prince, comme tous ceux de sa famille, était dévoué à la protection de Rome, et l'avait secondé dans la guerre des Juifs[2].

[1] Suét., *Vesp.*, de 1 à 4; Tac., *Hist.*, 2–97. Tacite dit que Vitellius fut intègre et aimé en Afrique, Vespasien décrié et haï. Suétone, au contraire, attribue à Vespasien une administration honorable, mais il semble tirer cette conséquence de ce que Vespasien n'en revint pas plus riche, ce qui est loin de prouver, surtout pour ce temps-là, et c'est lui qui mentionne d'ailleurs la sédition d'Adrumette.

[2] Suét., *Vesp.*, 8; Aur. Vict.; Eutrop.; Tillem., *Vesp.*, 14, *Tit.*, 2. On compte ordinairement la Thrace parmi les provinces de Vespasien: mais la Thrace était déjà province sous Claude; seulement Vespasien subdivisa ce grand

Rome surtout était en confusion par la licence soldatesque et l'absence de tout pouvoir régulier ; il rappela les troupes à la discipline, et, prenant la censure avec Titus, il fit un dénombrement des citoyens, qui fut le dernier (74). Les deux premiers ordres épuisés et avilis furent relevés par l'expulsion des indignes, et par l'admission des personnages les plus honorables de l'Italie et des provinces ; environ mille familles nobles redonnèrent de l'éclat à la cité, où il en était resté à peine deux cents. Des tribunaux extraordinaires eurent le soin de débrouiller et d'expédier les procès accumulés et suspendus par les troubles récents. Il appartint au sénat de punir les désordres de mœurs et les abus de l'usure. Il y avait aussi à réparer le délabrement de la ville, défigurée par l'incendie et la guerre : non-seulement Vespasien adjugea tous les emplacements en ruines, qui demeuraient sans possesseurs, pour y rebâtir des maisons, lui-même fit de grandes constructions : le Capitole, où il mit tout son zèle à rassembler de toutes parts d'autres exemplaires des trois mille tables d'airain qui avaient péri avec cet édifice, et qui contenaient presque tous les sénatus-consultes et les plébiscites décrétés depuis l'origine de Rome ; le temple de la Paix, qui couvrit le terrain occupé naguère par le portique du palais doré ; les plus précieuses dépouilles du temple de Jérusalem, y furent déposées. On y tenait des séances de littérateurs, et l'on y recueillait leurs ouvrages. Enfin, à la place des étangs et des jardins de Néron, des milliers de Juifs captifs furent employés à bâtir l'immense amphithéâtre du Colisée, qui devait être bientôt la grande arène du courage chrétien [1]. Si l'on joint à toutes ces dépenses celles des

royaume en six gouvernements. *Voyez* Casaubon, Torrentius et Scaliger sur Suét., *ib.*

[1] Suét., *Vesp.*, de 8 à 11 ; Casaubon et Torrentius, *ib.* ; Dion, 66 ; Joseph.,

jeux et des distributions indispensables, les frais publics, les libéralités à des villes ruinées, à des dignitaires indigents, aux acteurs, aux artistes de tous genres, aux gens de lettres, outre des appointements annuels de cent mille sesterces pour les rhéteurs grecs et latins, on ne s'étonnera pas de cet aveu du vieil empereur, « qu'il fallait un trillion « de sesterces (environ dix milliards de francs) pour que « la république pût se soutenir [1]. »

Il fallait aussi une tête ferme et active pour gouverner en telle situation. Rien ne paraissait plus aisé, à le voir constamment levé avant le jour, lire sa correspondance et l'état de toutes les fonctions, se chausser et s'habiller lui-même en recevant, sans défiance ni cérémonie, ses amis et tous ceux qui avaient à lui parler. Ensuite, il décidait les affaires présentes, se promenait en litière, prenait un peu de repos, se mettait au bain, et de là à table. Le souper, ordinairement suivi du jeu de dés, était le moment le plus favorable pour obtenir de lui quelque chose; on le trouvait facile, jovial jusqu'à la bouffonnerie la plus commune. Il tenait beaucoup moins à l'appareil et à la dignité qu'au pouvoir; il rappelait volontiers son origine médiocre, et des flatteurs s'efforçant de rattacher la famille flavienne au fondateur de Réate, compagnon d'Hercule, il se moqua d'eux. Il souffrait la liberté de ses amis, les allusions piquantes des avocats, et même, dans le commencement, l'insolence des philosophes. Néanmoins on l'aimait peu; les Alexandrins l'avaient surnommé, comme un de leurs rois, *Cybiosactès* (marchand de thon salé); à Rome, un de ses vieux bouviers, qui lui demandait avec instance

De bell. jud., 7-19; Martial, *Epig. in amphith.*, 2; Vasi, *Itin. di Roma*; Artaud, *Italie pittoresque.*

[1] Suét., *Vesp.*, 18, 19, 17, 16; Budée, *ib.*, se récrie sur cette somme, qu'il veut réduire à un milliard. Le texte de Suétone est clair: « Quadringenties millies; » il n'y a pas de raison de le corriger.

son affranchissement, comme une grâce de joyeux avènement, lui dit tout haut : « Le renard change de poil, mais « non de mœurs. » C'est que Vespasien refusait de l'affranchir gratuitement. On ne voyait, en effet, dans Vespasien, que le premier courtier de l'empire. Quand il répondait avec mépris à un jeune et nouveau préfet, qui venait le remercier tout parfumé : « J'aimerais mieux que tu sentisses l'ail, » et quand il révoquait la nomination pour cette cause, ce n'était pas qu'il s'inquiétât du bien-être des provinces et des villes; au contraire, il choisissait exprès pour les plus grands emplois les plus rapaces, afin de les condamner à la confiscation; et il avait coutume de les comparer à des « éponges, qu'il laissait remplir pour les pressurer en« suite. »

Tout se vendait au palais, charges et jugements, par ses amis, par ses femmes ou par lui, et, le plus souvent, il entrait en partage de leurs profits, il s'en emparait même quelquefois. Il ne s'en cachait pas, et il n'était jamais plus facétieux que quand il faisait quelque bon coup de ce genre, et cela autant par finesse que par goût, afin de détourner le mécontentement public en plaisanterie. Ainsi, un de ses affidés lui ayant demandé une charge pour un prétendu frère, l'empereur manda le candidat, lui accorda sa nomination, après avoir exigé le prix convenu de la protection, et dit au protecteur : « Cherche un autre frère, « celui-ci n'est pas le tien, comme tu le croyais, mais le « mien. » Dans un voyage, il soupçonna son muletier de s'être arrêté sous prétexte de ferrer les mules, afin de ménager à un plaideur le moyen et le temps de recommander au prince une affaire; il lui demanda « pour combien il avait ferré les mules, » et il voulut avoir sa part du profit.

Des députés vinrent lui annoncer un jour que leur ville lui avait décerné une statue colossale d'une somme consi-

dérable. Il leur ordonna de poser aussitôt la statue, et, présentant le creux de sa main : « En voici, dit-il, la base toute prête. » Il augmenta et doubla les tributs de quelques provinces, et, non content de rétablir les impôts omis sous Galba, il en inventa de nouveaux et pesants. Titus ne put le dissuader d'une de ces inventions fiscales assez honteuse. C'était une taxe sur les urines, véritable commencement du *chrysargyre* (or et argent), qui devint plus ignoble encore par le perfectionnement des autres empereurs ; on finit par n'en pas excepter les mendiants et par l'étendre jusqu'aux animaux. Quand Vespasien en eut touché le premier revenu, il porta cet argent sous les narines de son fils, en lui demandant « si l'odeur en était désagréable ? Cepen- « dant, ajouta-t-il, il vient de l'urine[1]. »

Il y avait encore d'autres reproches à lui faire. Sans parler de sa vie privée, fort méprisable, quoiqu'elle pût passer pour régulière, si on la compare à celle de Titus, de Domitien et de Mucien, il serait difficile de justifier la faveur qu'il accordait au délateur Marcellus et à ce même Mucien, insolent compagnon de succès et de pouvoir. Car aux ministres précédents succédaient ainsi « plutôt d'autres hommes que d'autres mœurs ; » faveur d'autant plus choquante

[1] Suét., *Vesp.*, 12, 21, 22, 19, 16, 8, 23 ; Dion, 66 ; Juste Lipse, *De magnit. rom.*, 2-6, qui, par ses explications et l'autorité d'Évagrius contre Zosime, justifie Constantin d'avoir établi le chrysargyre ; Lucret., 4-1020 :

Pusi sæpe lacum propter, se, ac dolia curta,
Somnio devincti credunt extollere vestem,
Totius humorem saccatum ut corporis fundant,
Cum Babylonica magnifico splendore rigantur.

Juv., *Sat.*, 3-31 :

Queis facile est ædem conducere, flumina, portus,
Siccandam eluviem, portandum ad busta cadaver ;
. . . .
. . . . .Inde reversi
Conducunt foricas. Et cur non omnia ?

que Vespasien savait être sévère, et même impitoyable, pour peu qu'il crût sa sécurité compromise. Il bannit Helvidius et tous les philosophes, que ce stoïcien semblait enhardir par sa haine hostile contre la personne de l'empereur et contre le gouvernement impérial (73). Leur exil prévint une conspiration, mais ne les corrigea pas. Demetrius le Cynique continuait ses criailleries; Vespasien se contenta de dire : « Je ne fais pas tuer les chiens qui aboient. » Mais il jugea plus dangereux un homme qui célébrait régulièrement les jours de la naissance de Brutus et de Cassius; la mort d'Helvidius fut décidée. Peu après il envoya contre-ordre; on vint lui annoncer faussement qu'il n'était plus temps: il n'en demanda pas davantage, et le philosophe périt. Il est permis de douter que l'empereur ait voulu sincèrement le sauver. Au bout de quelques années, plusieurs cyniques étant rentrés obstinément à Rome, il fit battre de verges Diogène, l'un d'eux, pour des insultes publiques; un autre, Héras, n'en fut pas quitte de même; il eut la tête tranchée.

Cette vengeance absolue tombait du moins sur des ennemis implacables; mais Vespasien se montra cruel dans la plus belle occasion d'employer la clémence. Le malheureux Sabinus vivait encore. Caché dans des souterrains secrets de sa villa incendiée, avec deux affranchis, il avait bientôt informé de sa retraite sa jeune épouse, qui se croyait veuve et refusait toute consolation. Eponine l'alla voir toutes les nuits pendant sept mois, dissimulant si bien son bonheur, qu'elle n'éveilla aucun soupçon, jusqu'à ce qu'elle pût à son tour disparaître et demeurer avec Sabinus. Elle devint mère et allaita deux jumeaux dans ce misérable asyle. Neuf ans passés ainsi, inconnus au monde, ils pouvaient espérer de revoir la lumière; ils touchaient au moment où la mort de Vespasien les rendrait à la vie, lorsque leur retraite fut découverte, et Sabinus conduit dans les

fers à Rome. La lionne courageuse quitta aussi son repaire pour suivre l'infortuné captif. Rome vit avec admiration Eponine, portant dans ses bras ses deux enfants, se jeter aux pieds de l'empereur : « César, lui dit-elle, vois ces « enfants, je ne leur ai donné la vie et ne les ai nourris « dans le tombeau que pour venir avec plus de suppliants « te demander la grâce de leur père. » On raconte que le vieux despote s'attendrit ; mais il s'effraya davantage de l'intérêt qu'inspirait cette femme héroïque, et il la condamna elle-même à périr avec son mari (79). Les deux enfants seuls furent épargnés : l'un mourut dans la suite en Égypte ; l'autre, que Plutarque rencontra un jour à Delphes, revint vraisemblablement dans sa patrie, et le noble sang d'Eponine et de Sabinus y conserva leur souvenir dans une longue suite de descendants [1].

Pendant que Vespasien pensait prévenir par cette cruauté un péril imaginaire, ses dignes favoris conspiraient contre lui. Ce Cecina, qui avait le premier trahi Vitellius, s'entendait avec Ep. Marcellus, pour renverser aussi le vieil empereur. Ils avaient déjà gagné bon nombre de soldats ; la mort récente de Mucien leur laissait le champ libre. Une harangue, écrite de la main de Cecina, découvrit le complot presque au moment de l'exécution. Titus invita le traître à souper, et le fit poignarder au sortir du repas ; l'autre, condamné par le sénat, se tua lui-même. Vespasien leur survécut à peine ; il garda jusqu'à la fin toute sa présence d'esprit. Dès qu'il tomba malade, il dit : « Je pense que je

[1] Tac., *Hist.*, 2-83, 95, 3-75, 4-4, 67 ; Suét., *Vesp.*, 13, 15 ; Tillem., *Vesp.*, 15, 17 ; Juv., *Sat.*, 5-36 ; Dion, 66 ; Plut., *De amor.* Saint Valentin, solitaire du VIe siècle, paraît avoir été un descendant du fils d'Eponine. Deux inscriptions tumulaires dans le caveau de Griselles, village situé à une lieue de Châtillon-sur-Seine, portent encore les noms de Sabinus et de Valentinus ; et ce caveau, plus vraisemblablement que le souterrain de Langres, est une partie du secret asyle où se cachèrent les deux époux. *Voyez* l'*Histoire de Châtillon*, par M. Gust. Lapcrouse.

deviens dieu. » Il se fit transporter à Réate, sans renoncer au soin des affaires publiques. Il était couché lorqu'il se sentit subitement défaillir; il fit un effort pour se lever, en disant « qu'un empereur devait mourir debout, » et, pendant qu'on l'aidait à se soutenir, il passa. L'histrion qui le représentait dans ses funérailles, cherchant à imiter, selon l'usage, les actions et les paroles du mort, demanda plaisamment : « Combien coûte cette pompe funèbre? — Dix « millions de sesterces. — Donnez-m'en cent mille, et jetez-« moi dans le Tibre [1]. »

Titus succédait à l'empire par le testament de son père. Nul n'en attendait rien d'heureux. Il avait cruellement tourmenté les prisonniers juifs, pendant la guerre. Le meurtre de Cecina n'était qu'un de ses gestes ordinaires, une de ces justices expéditives qu'il avait coutume de provoquer par les cris d'hommes apostés au camp ou au théâtre. On n'ignorait pas cette lâche manœuvre; on savait ses profusions, ses infamies nocturnes, et sa passion pour une reine étrangère, la sœur du second Agrippa, l'incestueuse Bérénice, qu'il avait amenée de Judée, qui se croyait bientôt impératrice, et en prenait déjà les manières. On savait enfin sa rapacité à trafiquer des jugements; on le regardait comme un second Néron, et, pour compléter le parallèle, Titus chantait, jouait de la lyre, même agréablement; il improvisait avec facilité vers et discours, en latin et en grec. Il n'était pas moins habile tachygraphe, et contrefaisait toutes les écritures, d'où il avouait souvent qu'il « eût « pu être un grand faussaire. » Il surprit tout le monde, et les prédictions sinistres se changèrent en éloges. Quoique Domitien prétendît au pouvoir, quoiqu'il arguât de faux le testament paternel, et qu'il ne cessât de tenter la fidélité des troupes, Titus ne voulut jamais punir un frère, et il le traita

[1] Suét., *Vesp.*, 24, 19, *Titus*, 6; Eutrope; Dion, 66.

toujours comme son successeur et son collègue, implorant de lui, quelquefois avec larmes, une amitié mutuelle. Il ne fut pas moins généreux envers deux patriciens convaincus de conspiration; il leur représenta seulement l'inutilité de leurs projets, « puisque le principat dépendait du destin. » Il dépêcha ses coureurs à la mère de l'un d'eux, pour calmer ses inquiétudes, invita les deux conjurés à sa table, et les plaça de chaque côté de lui aux jeux publics. Il ne voulut plus livrer personne au supplice, même justement. Il renvoya Bérénice, se sépara de ses mimes, ses compagnons de débauche les plus chers, évitant de les revoir même sur la scène, où il n'y en avait pas de plus agréables. Il ne confia les affaires de l'État qu'à des hommes de mérite. Les délateurs, flagellés, bâtonnés, exposés à tous les regards dans l'amphithéâtre, furent ensuite vendus comme esclaves, ou déportés en des îles sauvages. Son administration intègre et magnifique, son extrême popularité, l'ont fait appeler les *délices du genre humain*. Quelquefois il admettait le public avec lui dans ses thermes. Il avait pour maxime que « nul « ne devait sortir triste de l'audience du prince; » et un jour, se souvenant à souper qu'il n'avait eu aucune grâce à accorder, il dit : « Mes amis, j'ai perdu ma journée. »

Des calamités extraordinaires firent briller davantage une telle bienfaisance : un incendie de trois jours et trois nuits consuma de nouveau le Capitole avec le Panthéon, le théâtre de Pompée et la bibliothèque Palatine; survint une maladie pestilentielle comme on n'en avait jamais vu, et qui précéda la première éruption du Vésuve. Titus s'empressa de consoler par ses édits, et de secourir autant qu'il put; mais la Campanie subit des désastres irréparables [1].

[1] Tac., *Hist.*, 2-2; Suét., *Tit.*, de 1 à 8, *Domit.*, 2; Dion, 66; Martial, *In amphitheat.*, *Epig.*, 7, 4:

Nec cepit arena nocentes
Et delator habet quod dabat exsilium.

Cette terre délicieuse, fréquemment ébranlée par les tremblements de terre, avait éprouvé en 63 des secousses plus violentes, qui se renouvelèrent alors durant plusieurs jours. Dans le calme d'une chaleur excessive, on entendait de toutes parts des mugissements sourds comme ceux d'une tempête. Tout-à-coup (le 1er novembre 79) éclata un épouvantable fracas au sommet du Vésuve, d'où s'élança aussitôt dans les cieux une masse énorme de pierres, pour retomber de tous côtés avec furie; ensuite un feu ardent avec une épaisse fumée, qui déroba le jour sous des nuages de cendres. L'air s'en imprégna jusqu'en Afrique, en Égypte et en Syrie. Autour de la montagne tonnante tout périt. Des populations entières restèrent étouffées dans la cendre amoncelée. Les deux villes les plus voisines, Herculanum et Pompeï, en furent rapidement couvertes et ensevelies. Pline-l'Ancien, qui avait achevé depuis deux ans et dédié son *Histoire naturelle* à Titus, se trouvait en ce moment à Misène, comme préfet de la flotte; sa studieuse curiosité l'emporta sur le péril, et il navigua vers Stabie, pour observer de plus près, sans savoir précisément d'où venait ce phénomène. Malgré les pierres et la cendre qui pleuvaient sur son navire, malgré la fuite des habitants plus menacés encore, il descendit à Stabie, et passa la nuit à considérer le Vésuve en feu sous les torrents de lave qui rompaient seuls l'obscurité profonde. Le terrain tremblait, la cendre et les pierres redoublaient; il regagna le rivage et attendit encore. L'heure du jour vint, mais non pas le jour; le danger allait croissant. Averti enfin par une odeur de soufre, l'imprudent observateur voulut fuir entre deux serviteurs qui le soutenaient; il fut bientôt suffoqué. Son neveu, le jeune Pline,

Id., 10 :

Quos decet esse hominum tali sub principe mores,
Qui jubet ingenium mitius esse feris!

resté à Misène, fut lui-même chassé de la ville par les secousses souterraines, et la cendre se répandait aussi de ce côté avec une telle abondance, qu'il était contraint de la secouer et de l'écarter autour de lui de temps en temps, pour n'en pas être accablé. Enfin le soleil reparut faible et pâle, et ne dissipa la terreur qu'en découvrant la désolation de la contrée. Pline retrouva le corps de son oncle au bout de trois jours [1].

Au milieu de tant de maux, Titus n'avait garde de négliger les plaisirs publics; il acheva le Colisée (80), particulièrement destiné aux chasses, et l'inaugura par des fêtes de cent jours. Car, puisqu'il existait toujours des Romains pour voir des jeux, il fallait des jeux. Qu'importait la ruine de la Campanie, objet de pitié importune dont on se hâtait de détourner la pensée? Cependant le prince lui-même devait attrister ces fêtes insensées l'année suivante; tout le peuple le vit à la fin des spectacles pleurer abondamment, sans que personne en pénétrât la cause. Il partit aussitôt pour Réate, encore plus affligé de quelques présages funestes; la fièvre le prit en route. Arrivé à la villa de son père, il se mit au bain; le mal augmenta. Domitien fit retirer tout le monde, le laissa mourir seul, et courut à Rome saisir enfin la pourpre impériale. On rapporte que Titus, pendant ce dernier voyage en Sabine, écarta les rideaux de sa litière pour regarder le ciel, en se plaignant « de perdre la vie sans l'avoir mérité, et pour une seule faute, » qu'il ne dit pas. Ainsi, ses anciennes cruautés et ses souillures habituelles ne comptaient pour rien dans ses souvenirs de conscience, et les âges suivants l'ont un peu trop admiré sur parole. Sa réputation a peut-être beaucoup ga-

[1] Suét., *Tit.*, 8; Dion, 66; Plin. Jun., *Epist.*, 6-20, 17, et 3-5, pour les détails sur la vie studieuse de Pline-l'Ancien; Tac., *Hist.*, 1-2; Sénèq., *Quæst. nat.*, 6-1; Martial, *Epig.*, 4-44; Silius Ital., 12, 52; Valer. Flacc., 4-507.

gné à la brièveté de son pouvoir et aux tyrannies de son successeur. Pour grandes et louables que fussent ses libéralités, il en coûtait peu à un prince maître des richesses des nations; sa douceur ne fut pas moins commode au mal qu'au bien, et rien ne prouve un véritable amendement de ses mœurs premières. En appréciant donc les brillantes qualités de Titus, on ne peut le reconnaître que pour un de ces tristes exemples qui ont le plus mis en évidence la noblesse originelle de l'homme, et sa dégradation; nature profondément troublée, semblable aux bouillonnements du Vésuve, qui recouvrent d'une cendre fertile une terre ravie et désolée par des débordements de lave[1].

[1] Suét., *Tit.*, 10, 11; Dion, 66; Mart., *In amphith.*, 2:

Hîc, ubi sidereus propius videt astra colossus
Et crescunt media pegmata celsa via,
Invidiosa feri radiabant atria *Regis*
Unaque jam tota stabat in urbe domus.
Hîc, ubi conspicui venerabilis amphitheatri
Erigitur moles, stagna Neronis erant.
Hîc, ubi miramur velocia munera thermas,
Abstulerat miseris tecta superbus ager.
. . . .
Reddita Roma sibi est, et sunt, te præside, Cæsar,
Deliciæ populi, quæ fuerant domini.

Auson., *De duod. Cæsar.*, v. 16 et 39:

Et Titus imperii felix brevitate secutus.

Id., *Tetradisticha*, 12:

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor,
Unum dixisti moriens te crimen habere,
Sed nulli de te, non tibi credidimus.

Julien, dans son *Festin des Césars*, raille Titus, quoique assez doucement. La scrupuleuse justice de La Bletterie en est presque scandalisée, et il voudrait croire à un complet amendement du célèbre empereur; mais Suétone, si affirmatif qu'il soit, laisse quelque chose à rabattre de ses louanges, principalement dans la *Vie de Domitien*, 8, 22.

CHAPITRE LXXXIII.

DOMITIEN.

Malgré l'air réservé de Domitien, la rougeur décente de son visage, sa sobriété journalière, son affectation d'étude depuis l'avènement de son père ; malgré son ardeur apparente pour les expéditions hasardeuses, on l'estimait moins encore qu'on n'avait fait Titus, car sa jeunesse s'était passée dans une lâche et honteuse indigence. Devenu César, la violence secrète de ses passions s'était plus d'une fois trahie, particulièrement en épousant Domitia, arrachée à Æl. Lamia ; et son unique talent consistait à tirer de l'arc si habilement que, dans son parc d'Albe, où il tuait des bêtes par centaines, il faisait de deux traits décochés comme deux cornes sur une tête, et que ses flèches passaient entre les doigts ouverts d'un esclave, placé en avant et assez loin du but. Dans les premières années, il sembla imiter son père et son frère ; il les surpassa même en quelque chose : beaucoup plus sévère sur les mœurs publiques, il punit de grandes fautes tolérées par eux, réprima des abus odieux,

rendit et surveilla la justice rigoureusement, en même temps qu'il donna plusieurs preuves de désintéressement et de douceur. Il courait de lui un mot heureux, que « le « prince qui ne châtie pas les délateurs les encourage. » Et, ce qui est plus remarquable, il sut tellement contenir dans le devoir les magistrats des provinces, que jamais on ne les vit plus modérés et plus justes. Il garda jusqu'à la fin la même vigilance sur ce point important.

Pour réparer les pertes littéraires causées par le dernier incendie, il recomposait à grands frais les bibliothèques nouvelles, et envoyait d'habiles copistes transcrire les ouvrages conservés dans Alexandrie. Mais il démentait ce noble zèle en renonçant à toute espèce d'étude; il aimait mieux jouer aux dés, quand il était de loisir, même les jours ouvrables, et dès le matin. Il laissait rédiger à un secrétaire ses discours, ses lettres et ses édits; il ne lisait plus autre chose que les Commentaires et les actes de Tibère. On pouvait aussi déjà remarquer en lui cette dissimulation et ces caprices absolus qui, plus tard, imprimèrent tant de terreur. Chaque jour il avait un temps réglé pour s'enfermer seul, uniquement occupé à percer des mouches avec un poinçon, d'où Vib. Crispus, à qui l'on demandait une fois s'il n'y avait personne avec l'empereur, répondit plaisamment: « Pas même une mouche! »

La répudiation de Domitia fut un autre signe de volonté effrénée, car Domitien la reprit presque aussitôt, quoiqu'elle menât une conduite désordonnée. Bientôt la nouvelle faveur de la délation, l'exil, le meurtre de plusieurs nobles, révélèrent tout ce qu'on avait à craindre. Ainsi son cousin Sabinus périt, parce que le crieur, en se trompant, au lieu de le proclamer consul, l'appela empereur; Lamia, pour une plaisanterie assez inoffensive, au moment de son divorce forcé, et dont peut-être il ne se souvenait plus. L'orgueil et la lâcheté du tyran augmentèrent sa défiance, surtout

quand il eut essayé de la gloire militaire, où il ne brilla pas, en dépit du surnom de *Germanicus*, et du titre vingt-deux fois répété d'*imperator*.

Il débuta par une espèce d'incursion inopinée au-delà du Rhin (82), à la suite d'un voyage en Gaule ; il fit quelque dégât sur les frontières, revint à Rome triompher des Cattes, sans les avoir vus, et montra, comme prisonniers, des esclaves qui figuraient des Germains par leurs habits et leur chevelure. Pour une révolte réprimée des Nasamons par le gouverneur de Numidie (85), il se vanta d'avoir exterminé cette peuplade. On ne le vit plus venir au sénat qu'en robe triomphale, et il dicta ce protocole pour les lettres officielles de ses procurateurs : « Notre seigneur et dieu ordonne.... » Il ne se bornait pas à une divinité honoraire, non plus que Caligula, car les abords du Capitole étaient souvent encombrés des troupeaux qu'on menait pour immoler devant sa statue [1]. Il établit (86) les jeux capitolins, qui renouvelaient les jeux néroniens ; il avait la même passion que Néron pour les constructions et les jeux. Dans ses naumachies sur un lac près du Tibre, de véritables flottes combattaient. Il ajouta deux nouveaux partis avec deux nouvelles couleurs, le violet et l'orange, aux courses de chars ; aux jeux séculaires, qu'il lui plut de célébrer, il donna cent courses de quatre quadriges chacune. Mais après lui, ses deux couleurs disparurent ; il ne resta que des cochers verts, bleus, rouges et blancs. Il fit un forum, un odéon ; ses plus grandes profusions furent pour la réédification du Capitole. La dorure coûta seule environ soixante-dix millions. « Jupiter en vendant tout l'Olympe, « dit Martial, n'aurait pu en payer le vingtième [2]. »

[1] Suét., *Domit.*, de 1 à 20 ; Frontin., *Stratag.*, 1-1 ; Dion, 67 ; Tac., *Vita Agric.*, 39 ; Stat., *Sylv.*, 1-1, 3-4, 4-3 ; Mart., 5-3, 2-2, 8-15 ; Oros., 7-10 Philost., *Apollon.*, 7-12 ; Plin., *Paneg.*

[2] Suét., *Domit.*, 4, 7, 6 ; Plut., *Publicola*, 17 ; Mart., 9-3 :

D'autres succès plus certains d'un vrai capitaine soutenaient un peu mieux le nom romain que les exploits de Domitien, et troublaient d'une anxiété secrète ses ridicules ostentations. Agricola, soumettant chaque année des tribus inconnues, avait pénétré loin dans le nord de la Grande-Bretagne, jusqu'au fleuve Taüs (Tay) en Calédonie (81). Il revint de là aux limites septentrionales des Maœtes, et y fixa les frontières de l'empire par une ligne de forteresses (82), sur l'espace resserré de trente-deux milles que laissent entre eux les deux golfes de Bodotria (Forth) et de Glota (Clyde). Ainsi, la plus grande des îles Britanniques, Albion (*Albin, île blanche*), fut presque entièrement conquise, et donna trois nouvelles provinces romaines, la première et la seconde Bretagnes et la grande Césarienne.

Agricola, toutefois, ne prétendit pas arrêter là ses exploits. Au-delà des Maœtes étaient d'autres klans, ceux des Calédoniens, vrais Bretons comme eux (*Brittones*, *Picti*, Pictes ou Tatoués), vieille race celtique, non mêlée, comme les peuplades kymriques du midi et du centre, encore dans toute sa rudesse première, et aussi sauvage que ses montagnes. Il résolut de continuer chez eux ses expéditions, et en même temps (83) il garnissait de stations le rivage qui regardait l'Hibernie (*Eirin*, *Irland*, *île* ou *terre d'Occident*), jusqu'alors uniquement fréquentée par les marchands.

Quantum jam superis, Cæsar, cœloque dedisti,
Si repetas et si creditor esse velis,
Grandis in ætherio licet auctio fiat Olympo,
Coganturque dei vendere quidquid habent,
Conturbabit Atlas, et non erit uncia tota
Decidat tecum quâ pater ipse deûm.
. . . .
Nam tibi quod solvat non habet arca Jovis.

Plutarque ajoute : « Les colonnes sont de marbre pentélique. Je les avais vues à Athènes ; leur hauteur et leur diamètre étaient dans la plus égale proportion ; à Rome, on les a retaillées et polies, et ce second travail a détruit leur symétrie : en les effilant trop, on leur a ôté tout leur agrément. »

Il avait reçu un petit roi expulsé de cette île, et lui témoignait de la bienveillance, espérant par lui s'y ouvrir une entrée plus facile. Il estimait qu'une légion avec quelques troupes auxiliaires suffirait pour cette conquête, qui affermirait celle de la Bretagne, si on voyait les armes romaines partout, et nulle population libre. Peut-être eût-il réussi avec un plus long commandement; mais il n'en eut pas le loisir. Il voulait d'abord dompter les Calédoniens, que son apparition avait émus et soulevés. Il s'avança de nouveau contre eux le long des côtes, soutenant son armée de terre et sa flotte l'une par l'autre. Les Barbares attaquèrent de nuit, et, vaincus non sans peine, ils n'en furent que plus animés. L'intérêt commun les réunit sous la conduite du plus vaillant de leurs chefs, Galgacus, et, lorsque Agricola crut pouvoir s'engager dans l'intérieur du pays, il rencontra une armée de trente mille hommes, postée aux pieds des monts Grampians (Grantzbaines). Malgré l'inégalité des armes et de la discipline, les intrépides montagnards disputèrent opiniâtrément la victoire, que la prudence seule du général romain emporta (86).

La flotte, cette même année, fit entièrement le tour de la Calédonie, prit possession des Orcades, et découvrit même Thulé (Shetland?). La Grande-Bretagne était donc une île, et cette certitude acquise enfin semblait en promettre une possession aussi complète que prochaine. Domitien ne le permit pas. Agricola ne pouvait enfermer sa renommée dans ses lettres modestes; le prince se voyait avec terreur effacé par son lieutenant. « En vain les occu-
« pations du Forum et tous les succès de la vie civile se
« passaient en silence, si un autre possédait la gloire mi-
« litaire. Tout le reste au moins se dissimulait plus facile-
« ment; un mérite de capitaine était un mérite *impérial.* »
Les ornements triomphaux furent donc décernés avec de grands éloges au vainqueur des Calédoniens, et, contre

toute attente, la province de Syrie lui fut destinée. Rappelé sous ce prétexte, Agricola rentra de nuit à Rome, comme il lui avait été prescrit, se rendit de nuit au palais, et, après une froide réception, obtint aisément de ne point gouverner la Syrie; il ne s'appliqua plus qu'à se faire oublier dans le repos d'une vie studieuse et retirée [1].

Ce n'était pas d'ailleurs en Syrie que la patrie avait besoin de lui, mais sur le Danube, où les Daces venaient de tailler en pièces une armée romaine. Domitien s'ingéra d'aller lui-même défendre cette frontière. L'empire n'en devait pas retirer grand profit, à en juger par ses premiers essais guerriers, par les conseils dont il s'entourait, et par une scène assez récente qu'il avait donnée dans sa villa d'Albe. Les grands avaient été mandés un jour en toute hâte; le jurisconsulte Pegasus, l'illustre Glabrion, le vieux Vib. Crispus, parvenu par sa prudence à l'âge de quatre-vingts ans sous plusieurs tyrans, y coururent non sans crainte, avec les délateurs Pompeius, Regulus, Met. Carus; avec Cornel. Fuscus, instruit tout jeune par Néron à diriger un char; Messallinus, autrefois mendiant; Crispinus,

[1] Tac., *Vita Agric.*, de 22 à 42, et 10; Dion, 66; Plin. N., 4-16; Val. Flacc., 1-7; Grat. Fal., 174; Claudien, *De bell. Getic.*, v. 416 :

. . . . . Ferroque notatas
Perlegit exanimes Picto moriente figuras.

Id., *De tert. consulat.* :

. . . . . Nec falso nomine Pictos.

Et *De laud. Stilic.*, 2-247 :

Inde Caledonio velata Britannia monstro
Ferro picta genas.

Sil. Ital., 3-597 :

Huic pater ignotam donabit vincere Thulen,
Inque Caledonios primus trahet agmina lucos.

longtemps esclave et marchand de poisson en Égypte, maintenant opulents favoris. Il s'agissait de savoir comment on ferait cuire un énorme turbot, qu'un pêcheur de l'Adriatique avait offert au prince; il fut décidé, sur l'avis de Montanus, compagnon de table de Néron, qu'un potier fabriquerait un bassin assez ample pour servir entière une telle merveille [1].

L'expédition répondit à de pareils préludes. Domitien ne parut en Illyrie (86) que pour y conduire ses troupes, et, pendant qu'il retournait à Rome, les Barbares lui tuaient encore une armée et son préfet prétorien Fuscus, qui la commandait. Parti de nouveau, il s'arrêta en Mœsie, envoyant d'autres légions contre les ennemis, et écrivant des victoires au sénat, quoique de tous côtés la valeur romaine, si mal dirigée, n'éprouvât que des échecs. Les Quades, les Marcomans et les Sarmates s'en mêlèrent; les Barbares du Rhin reprirent les armes, et les Parthes menacèrent d'un faux Néron (88) : c'était le troisième imposteur qui essayât ce rôle. Plusieurs armées périrent en Pannonie et en Germanie par la lâcheté ou la témérité des chefs; plusieurs guerriers de marque, avec des cohortes entières, furent forcés dans leurs stations ou réduits à se rendre, et l'on avait à craindre que les frontières ne fussent entamées. Enfin Dercebal, roi des Daces, accorda la paix moyennant des sommes considérables et un subside annuel (89), et Vologèse consentit, non sans quelque difficulté, à livrer le faux Néron.

L'empereur regagna l'Italie en vainqueur, ruinant les provinces sur son passage, comme eût fait l'ennemi, car ses voyages ressemblaient à une invasion par ses rapines et la tumultueuse licence de sa suite. Il ne manquait plus qu'un triomphe pour célébrer tant de hauts faits : le sénat

[1] Juv., *Sat.*, 4 et 1-25, 30, 34.

ne le fit pas attendre; Domitien triompha, et voulut ensuite être représenté par une statue équestre, qui semble avoir été placée sur le Colisée; il y foulait le Rhin aux pieds de son cheval. Nouveau thème de flatterie pour les rhéteurs et les poètes du temps, comme Quintilien, Martial, Silius Italicus et Stace, qui n'hésitèrent pas à déclarer les Barbares domptés, et à mettre d'avance le glorieux prince au ciel entre son père et son frère, sur le trône même de Quirinus[1].

Bientôt s'éleva une redoutable protestation contre les fausses louanges qu'on lui prodiguait. Un L. Antonius, gouverneur de la haute Germanie, las d'un tel prince et de ses insultes, se déclara empereur (92), en demandant aux Germains leur appui. Mais aussitôt Maximus, un autre général, l'attaqua et le défit pendant que le Rhin, subi-

[1] Tac., *Hist.*, 1-2, *Vita Agric.*, 41; Suét., *Domit.*, 6; Dion, 67; Eutrop., 7; Plin., *Paneg.*, 20; Mart., *Epig.*, 7-1, 7, 4-7, 8-15 et *passim.*; Juv., *Sat.*, 4-109:

Et qui vulturibus servabat viscera Dacis
Fuscus, marmorea meditatus prælia villa.

Quintil., 4-2; Sil. Ital., 3-612:

Huic laxos arcus olim gangetica pubes
Submittet, vacuasque ostendet Bactra pharetras.
. . . .
Sarmaticis victor compescet sedibus Istrum.

Stat., *Theb.*, 1-20:

Bisque jugo Rhenum, bis adactum legibus Istrum
Et conjurato dejectos vertice Dacos.

Id., *Sylv.*, 4-2 et 1-1:

Quæ super imposito moles gemmata colosso
Stat Latium complexa Forum. . . .
An te Palladiæ talem, Germanice, nobis
Effinxêre manus? Qualem modo frena tenentem
Rhenus et attoniti vidit domus ardua Daci.
. . . . Vacuæ pro cespite terræ
Ænea captivi crinem tegit ungula Rheni.

tement grossi, arrêtait les Germains. Un bruit prématuré s'en était même répandu dans la ville avant l'arrivée possible d'un message, que Domitien reçut lorsque déjà il était en chemin avec tout le sénat pour abattre ce rival. Peu après, Agricola tomba malade, ce que la rumeur générale attribua au poison (93). Les envoyés et les médecins qui vinrent fréquemment le visiter de la part du prince, et les coureurs disposés pour porter plus promptement au palais la nouvelle de son dernier soupir, semblèrent confirmer ce soupçon, que personne n'eût osé éclaircir davantage. Au milieu des tristes regrets de Tacite et de sa femme, ce fut une consolation pour eux que l'opportunité de cette mort avant les dernières cruautés de Domitien. « Du moins Agri-« cola ne vit pas la curie assiégée, le sénat enfermé par « les armes, les meurtres de tant de consulaires, l'exil et « la fuite de tant de femmes illustres. Metius Carus n'en « était encore qu'à sa première victoire de délation, et « Massa Bebius était lui-même accusé pour ses pillages « dans la Bétique. » Pline-le-Jeune se fit alors un grand honneur en répondant au choix du sénat qui l'avait chargé avec Sénécion des intérêts de la province, et plus encore en soutenant son collègue ; car Sénécion étant pris à partie par Massa, qui l'accusa de lèse-majesté : « Pourquoi, « dit Pline, ne me dénonces-tu pas aussi ? Tu sembles par « là me reprocher d'avoir moins de zèle que mon ami dans « une cause qui nous est commune ; je serais fâché, cepen-« dant, qu'on eût de moi cette opinion. » Le vieux Nerva écrivit au jeune magistrat pour le féliciter ; le courage de Pline serait plus admirable, s'il n'avait pas recommandé à son ami Tacite de n'en pas oublier le récit dans son histoire[1].

Il n'était plus permis de montrer quelque sentiment de

[1] Suét., *Dom.*, 6 ; Tac., *Vita Agric.*, 43, 45 ; Plin., *Ep.*, 7-33, 3-4.

justice. Le tyran, dépité de tant de revers honteux, ne se posséda plus après la tentative d'Antonius; malgré la précaution hardie, qu'avait prise Maximus, de brûler la correspondance du vaincu, les complices de la révolte furent recherchés avec une invention de torture plus cruelle, et une foule de gens de tous rangs furent mis à mort. Pour mieux prévenir désormais une révolte militaire, Domitien eut soin de s'attacher les troupes en augmentant la solde d'un quart; il défendit de réunir deux légions dans la même station, et, selon Philostrate, ce fut dans la même vue qu'il ordonna d'arracher toutes les vignes, parce que le vin produisait souvent les séditions. Cependant il se rassurait peu par ces mesures, et, sur la demande du sophiste Scopelianus, parlant au nom de la province d'Asie, il révoqua, pour l'Orient du moins, sa dernière prohibition, et cela par une peur contraire que lui inspira la satirique prédiction, répandue partout, d'une ancienne épigramme parodiée, où la vigne parlait ainsi au verrat :

> Ronge-moi jusqu'au pied; ma tige désolée
> Aura de quoi verser sur ta tête immolée [1].

Tout lui était suspect, tout lui semblait injure ou menace, la richesse, la noblesse, la réputation, l'esprit et le savoir. Il n'y avait plus de trêve aux délations et aux sentences. C'étaient autant de crimes que d'avoir occupé des charges ou de les refuser, de louer Thraseas et Helvidius, d'écrire l'histoire, de parler de divorce, de ne pas estimer assez un gladiateur en faveur, ou de se moquer d'une tête chauve, car Domitien l'était, et il en avait témoigné son chagrin dans un petit traité sur *le soin des cheveux*. Helvidius le fils, Sénécion, Hermogène, Jun. Rusticus, le maître

[1] Dion, 67; *Domit.*, 7, 10, 14; Philostr., *Apoll.*, 6-17; Casaubon et Gronovius sur Suét., 7 et 14.

de Pline, allèrent au supplice, et, comme ils étaient philosophes, un édit chassa tous les philosophes de l'Italie; on sévit même contre leurs ouvrages, qu'on brûla sur le Forum, et contre leurs libraires, dont plusieurs moururent en croix (94). Nerva, Epictète s'éloignèrent forcément; un grand nombre d'autres s'enfuirent jusqu'en Libye et en Scythie; Dion Chrysostôme se retira chez les Gètes. La matrone Sulpicia, poète et philosophe, s'émeut alors; elle demande « à quoi pense Jupiter; s'il ment à ses promesses et « s'il condamne les hommes à retomber privés de pa- « role et de raison sur la pâture des glands! » Mais ces plaintes s'exhalaient tout bas: les exécutions continuaient Jamais les délateurs ne triomphèrent plus insolemment. Met. Carus appelait *ses morts* ceux qu'il avait fait proscrire, ne souffrant pas que d'autres en parlassent mal.

Les cruautés du tyran étaient non-seulement extrêmes, mais inattendues et raffinées. Quelquefois il faisait asseoir à sa table et traitait en favori celui qu'il devait mettre en croix le lendemain. Il menait familièrement dans sa litière son parent Clemens Arretinus, lorsqu'il lui dit, en lui montrant son dénonciateur : « Veux-tu que nous entendions demain ce vaurien d'esclave? » Comme pour traiter les hommes avec plus de mépris, jamais il ne prononça les sentences les plus rigoureuses sans un préliminaire de clémence; et il n'y avait pas de signe plus certain d'une fin atroce que la douceur du préambule. « Néron se contentait « d'ordonner les meurtres sans y assister; la plus insup- « portable peine sous Domitien était de le voir et d'en être « vu, tandis qu'on tenait note des soupirs, et que la pâleur « de tant d'hommes était comme dénoncée par ce visage « cruel et cette rougeur dont il se munissait contre toute « honte. Certes, les Romains donnaient une grande preuve « de patience; et, de même que l'ancien âge avait vu les « derniers excès de la liberté, on voyait maintenant les

« derniers avilissements de la servitude, toute communica-
« tion, toute parole étant interdite par une ombrageuse
« surveillance [1]. »

Les profusions et l'épuisement du trésor ajoutèrent à cette sanguinaire fureur le stimulant de la cupidité. Il pensa d'abord à relever les revenus du palais en réduisant l'armée, mais il y renonça par la crainte des invasions, et, loin de songer à diminuer les charges publiques, il n'eut plus d'autre souci que de piller par tous les moyens. Les biens des vivants et des morts étaient confisqués de tous côtés sur l'accusation du premier délateur venu; il suffisait d'un fait ou d'un mot quelconque rapporté comme contraire à la majesté du prince. Point de successions qui pussent lui échapper, dès qu'il se rencontrait un seul témoin pour affirmer que le défunt, pendant sa vie, avait désigné l'empereur comme son héritier. Les plus dures vexations tombèrent sur les Juifs, au sujet d'un tribut qui leur était imposé pour le Capitole et le culte de Jupiter, et, par suite, les chrétiens, que l'on confondait encore avec eux, eurent à subir une violente persécution : on les regardait comme des hommes impies et d'une *méprisable inutilité*. Le consul Glabrion souffrit la mort sous cette prétendue flétrissure. Domitien ne fit pas plus de grâce à son cousin Flavius Cle-

[1] Plin., *Ep.*, 3-11, 1-5, 14, 5-13, 7-27, 9-13, *Paneg.*, 33; Suét., *Dom.*, 10, 11, 18; Aul. Gell., 15-11; Philost., *Apoll.*, 7-2, 3, *Soph.*, 21; Tac., *Agric.*, 45, 2; Sulpicia, *Sat.*:

. . . Quidnam pater ille deorum
Cogitat? an terras et patria sæcula mutat?
Quasque dedit quondam, morientibus eripit artes?
Nosque jubet tacitos et jam rationis egenos,
Non aliter primo quam cum surreximus ævo,
Glandibus et puræ rursus procumbere lymphæ ?. . .
Aut frustra uxori mendaxque Diespiter olim,
Imperium sine fine dedi dixisse probatur. . .
Sic nunc palari senes dicuntur, et ipsi
Ut ferale suos onus exstirpare libellos.

mens, et à sa propre sœur Domitilla, qu'il lui avait donnée en mariage. Leur nièce, Flavia Domitilla, fut reléguée dans l'île Pontia pour la même cause (95). Le sang du peuple coula aussi, car il y avait déjà beaucoup de chrétiens parmi le peuple [1].

Pendant que les chrétiens mouraient, les philosophes se vengèrent. Sulpicia ne prédisait pas en vain à ses amis que la chute du tyran leur rendrait de plus grands honneurs [2]. Apollonius de Tyane, qui courait le monde pour la gloire des dieux et de la philosophie, vint en Italie ourdir avec l'exilé de Tarente, Nerva, et plusieurs autres, une conspiration contre l'empereur; puis il s'en alla promptement se mettre hors du danger en Asie. Car c'est à quoi se réduit sensément le récit extravagant de son biographe Philostrate. La digne épouse de Domitien entra dans le complot. Stephanus, procurateur de Domitilla, se chargea de l'exécution; il avait détourné des sommes considérables de l'héritage de cette noble proscrite; il craignait la punition, et saisit ce moyen de s'en préserver. Le moment semblait favorable, car Domitien était devenu aussi odieux au peuple qu'aux grands, et les païens eux-mêmes ont fait cette remarque singulière, que le supplice de Clemens et des gens de basse condition avait attiré la chute du tyran; soit que les vertus chrétiennes dans la maison impériale même, eussent commencé à gagner les esprits, soit que les con-

[1] Suét., *Domit.*, 12, 15; Marcil. sur Suét., *ib.*; Dion, 67, abrégé de Xiphilin; Brutius, cité par Eusèbe, *Hist. eccles.*, 3-14.

[2] Sulpicia, *Satira*:

. . . . Summa tyranno
Hæc instant odia, et nostro periturus honore est.
Nam laureta Numæ fontesque habitamus eosdem,
Et comite Egeria ridemus inania cœpta.
Vive, vale, manet hunc pulchrum sua fama dolorem.

Mart., *Epig.*, 10-35.

damnations, tombant indistinctement sur le peuple, entraînassent avec les chrétiens ceux qui ne l'étaient pas, ou qu'enfin le peuple romain s'offensât de n'être pas plus ménagé que les grands.

Toutefois, l'entreprise n'était pas facile. Domitien, menacé dans sa jeunesse d'une mort violente par les horoscopes, s'entourait d'une défiance plus circonspecte à mesure que l'époque critique approchait. Il était alors âgé de quarante-cinq ans. Il avait fait incruster de pierre *phengite* (spéculaire) les portiques où il se promenait, afin de n'être pas surpris par derrière; il multipliait les gardes autour de lui, n'interrogeait aucun accusé sans en tenir les chaînes dans sa main; pour mieux convaincre ses serviteurs que nul ne devait contribuer à la mort de son maître, même par zèle, il condamna Epaphrodite à la peine capitale, parce qu'il avait aidé Néron à se tuer. Il se tourmentait de jour en jour des mauvais présages et des moyens de les détourner. Le devin Asclétarion, qui se vantait fort de sa science, interrogé par lui s'il connaissait sa propre fin, répondit que bientôt il serait déchiré par les chiens. Domitien le fit tuer sur l'heure, et ordonna que son corps fût enseveli avec soin. Mais il arriva qu'un orage subit interrompant les funérailles, les chiens s'arrachèrent ce cadavre à demi brûlé, et un mime, qui avait vu la chose en passant, la raconta au prince pendant le souper.

La veille du jour qu'il regardait comme fatal, ses appréhensions redoublèrent. Ce jour arrivé, il consulta un haruspice envoyé de la Germanie, qui, prédisant un changement dans l'État, fut aussitôt condamné à mort. Peu après il demanda l'heure; il redoutait surtout la cinquième : on lui répondit que la sixième commençait. Alors la joie lui revint, et il se préparait à sa toilette, lorsque Parthenius, le chef des officiers de sa chambre, lui annonce une affaire importante et pressée : Domitien se retire en secret dans

son asyle accoutumé. Stephanus entre, avec son bras enveloppé de bandes depuis plusieurs jours, comme par indisposition; il lui présente le mémoire d'une conspiration découverte, et le frappe d'un poignard qu'il tenait caché dans la fausse enveloppe de son bras. Domitien, blessé, le saisit, et engage une lutte vigoureuse en demandant l'épée placée sous le coussin de son lit; mais tout est fermé, personne n'entend, et plusieurs complices, accourant à l'aide de Stephanus, achèvent de tuer Domitien (96).

Le peuple apprit sa mort sans tristesse; les soldats, mécontents, réclamèrent son apothéose, et l'auraient vengé, s'ils n'eussent manqué de chefs, car les préfets prétoriens étaient du nombre des conjurés. Les sénateurs, remplissant la curie, montrèrent leur joie en chargeant sa mémoire d'injures, et en abolissant toutes ses images, ses titres et ses souvenirs [1].

[1] Suét., *Domit.*, 14, 15, 16, 17, 23; Dion, 67, abrégé de Xiphilin; Juv., *Sat.*, 4-150.

Sed periit postquam cerdonibus esse timendus
Cœperat; hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.

CHAPITRE LXXXIV.

L'ADOPTION RÉTABLIE. — NERVA, TRAJAN.

La famille Flavienne éteinte, à qui appartiendrait l'empire? Le sénat se hâta d'y pourvoir d'accord avec les conjurés, en proclamant l'un d'eux, le vieux Nerva, non sans crainte de la part des soldats. La promesse du *donativum* contint seule les prétoriens, et les légions du Danube allaient se soulever sans l'éloquence de Dion Chrysostôme, qui, dit-on, se trouva là fort à propos pour les haranguer, et qui revint ensuite à Rome jouir de son ouvrage.

Le choix, néanmoins, était assez médiocre: dans l'avilissement et le ravage de la noblesse, il n'y avait pas à s'offusquer que Nerva ne fût pas Romain, ni même Italien d'origine; en effet, quoique né en Ombrie, il descendait d'une famille crétoise. Mais après avoir loué son talent pour la poésie et son caractère paisible, on n'avait plus guère à dire; beaucoup même soutenaient depuis longtemps qu'il avait été un des premiers corrupteurs de la

jeunesse de Domitien. Son âge et sa faible santé ne paraissaient pas d'ailleurs d'une grande ressource. Il est vrai qu'il fit cesser toutes les injustices et toutes les cruautés, qu'il délivra tous les accusés et les bannis, remit en vigueur les lois de Titus contre les délateurs, punit de mort les esclaves et les affranchis qui avaient dénoncé leurs maîtres; qu'il défendit à l'avenir toute imputation de lèse-majesté et de judaïsme; enfin qu'il s'occupa de diminuer les impôts. On respirait, on recommençait à vivre en assurance; un citoyen d'Athènes, Atticus, ayant trouvé un trésor dans sa maison et écrit au prince pour savoir quel usage il en devait faire, reçut cette réponse : « Fais-en ce que tu voudras. » Il insista, craignant les hommes du fisc : « Use et abuse, répliqua Nerva, car ce trésor est « à toi. » On vit en charge des hommes de mérite : ce Virginius, qui avait refusé l'empire sous Néron, et qui fut le tuteur de Pline, devint consul, et Tacite après lui. Le frontispice de la demeure impériale recouvra son ancienne inscription d'Auguste : *Palais public;* et l'empereur s'adonnait constamment à juger les procès. Mais cette facilité devenait faiblesse et ne distinguait point les bons des méchants. Revenu de l'exil, le frère de Rusticus se trouva un jour à table avec le consulaire Veiento, chez l'empereur, qui avait même cet odieux délateur tout près de lui, et comme on parla de Catul. Messallinus, cet autre délateur fameux: « Que ferait-il maintenant, s'il vivait encore? » demanda Nerva. L'exilé répondit : « Il mangerait avec nous[1]. »

Un si faible prince n'imposa ni au peuple, qui exigea le retour des pantomimes chassés par Domitien, ni aux prétoriens, qui vinrent le contraindre à leur livrer les meur-

[1] Dion, 67, 68 ; Mart., *Epig.*, 8-70, 9-27; Suét., *Domit.*, 1 ; Philost., *Apoll.*, 7-3, *Soph.*, 27 ; Plin., *Paneg.*, de 1 à 10, *Epist.*, 5-3, 9-13, 4-11, 22, 2-1 ; Tac., *Vita Agric*, 3.

triers de Domitien, pour les tuer, et à justifier une telle audace devant le peuple comme un service rendu. Ce principat ne valut donc que pour avoir procuré celui de Trajan. Averti de sa débilité par cette insolence, il adopta et s'associa à titre de César et bientôt d'Auguste (97), de préférence à tous ses parents, Trajan, commandant de la basse Germanie, où ce général se faisait redouter des Barbares. Il était comme lui d'origine étrangère, né à Italica, en Espagne. On apprit peu après à quelle main ferme passait le pouvoir, car les auteurs de la sédition récente, mandés auprès du nouveau prince, comme pour quelque service, furent dégradés, dispersés et mis à mort. Nerva s'y était pris à temps; il ne survécut que de trois mois à l'adoption[1].

Ulpius Trajanus (98) accomplit toutes les promesses qu'avait données le court passage de Nerva. Il ne vint en Italie qu'après avoir affermi les frontières du Rhin et du Danube et la discipline de l'armée. L'oisiveté, l'insolence, le dédain d'obéir, avaient disparu devant un général élevé dans les camps, qui non-seulement imposait par la majesté de sa taille et de sa vaillante autorité, mais qui partageait la nourriture et les fatigues militaires, et qui connaissait tous les vieux soldats par leurs noms et leurs services. Il entra dans Rome à pied (99), ainsi que son épouse Plotine; il donnait le salut et le baiser à tous ceux qui se présentaient respectueusement pour le féliciter; dans la suite il fut toujours le même, affable avec tout le monde, et, quelques uns estimant qu'il se familiarisait trop : « Je « veux être envers tous, répondit-il, comme j'aurais voulu « qu'un empereur fût envers moi, si je fusse demeuré « homme privé. » Plotine, en montant les marches du palais, se retourna vers la foule et dit tout haut : « J'entre

[1] Dion, 68 ; Aur. Vict.

« ici telle que j'en veux sortir. » Elle tint parole. On n'avait pas besoin que Trajan fît afficher les comptes comparés des dépenses de son voyage et d'un voyage de Domitien, on n'ignorait pas avec quel ordre et quel ménagement il avait traversé les provinces; mais cet édit servirait de modèle et de règle publique aux princes suivants. La joie et l'affection étaient générales, et le sénat pensa comme tous les citoyens en lui décernant, par-dessus tous les titres impériaux, le surnom nouveau d'*Optimus* (très-bon), éloge qui parut toujours plus mérité[1].

Il n'est pas possible de rendre plus complète justice à Trajan que d'emprunter le témoignage de son panégyriste; et, malgré l'ennui naturel d'une louange officielle pour tout autre que l'auteur et le héros, un empereur loué en face avec quelque sincérité était chose si nouvelle, qu'on ne dut pas écouter sans intérêt Pline, consul (100), naguère en danger de périr pour son courage sous un tyran, maintenant remerciant pour soi et pour la patrie un prince bienveillant et habile. Mais on conçoit que des amis seuls aient eu la patience de l'entendre ensuite trois jours durant réciter ce discours recomposé, étendu à loisir; car au fond leur approbation indique moins quelque bon goût de littérature, qu'un oubli déjà presque total des anciennes idées romaines[2].

On estimera donc Trajan d'avoir compris que son trésor ne devait point se remplir par les accusations de majesté, « ce crime unique de tous ceux qui n'en avaient pas; que « les impôts, exigés par les besoins de l'État pour l'utilité « commune, sont trop souvent le détriment des particu- « liers; que le fisc dans un gouvernement, selon sa propre

[1] Dion, 68; Vict., *Epitome;* Plin., *Paneg.*, de 1 à 20; Tillem., *Trajan*, 1, 2, 3, 7, 8, et note 6.
[2] Plin., *Epist.*, 3-18, 13, 7-27.

« comparaison, est comme la rate dans le corps humain, « laquelle ne s'augmente que par le dessèchement de tous « les membres; » qu'au prince appartient de donner le bon exemple, et « que le vulgaire, ordinairement, prend de « lui sa règle de mœurs; que les études ont besoin d'être « encouragées par la considération accordée à ceux qui « enseignent; » que la justice et la propriété veulent être libres, les fonctions publiques et les bonnes institutions maintenues et respectées; « qu'un prince enfin n'est pas « au-dessus des lois, mais que les lois sont au-dessus du « prince. » Et tous ces préceptes plus ou moins méconnus du pouvoir, Trajan les mit en action. Il ôta la terreur des jugements de majesté, en continuant à déporter les délateurs; il retrancha les extensions injustes apportées successivement à la taxe du vingtième des héritages. Les procurateurs furent désignés par le sort; il fut permis de les récuser pour leur préférer les juges ordinaires, « et le fisc, « dont la cause n'est jamais mauvaise que sous un bon « prince, la perdit souvent. » Chacun put, en sécurité, choisir ses héritiers; plus de legs forcé pour l'empereur. « Quels honneurs, quelles déférences pour les maîtres du « savoir, pour les hommes de talents en tous genres, et « pour les philosophes! » On commença à voir alors les rhéteurs et les gens de lettres prendre rang au sénat et parvenir de la plus basse fortune aux premières dignités. Le peuple, par persuasion, laissa éloigner de nouveau les pantomimes et leur art corrupteur.

La munificence du prince éclata bien plus dignement dans les *largesses* (*congiaria*), dont les absents les plus éloignés, ni les enfants au-dessous de onze ans, ne furent point exceptés. Cinq mille enfants de Rome, et peut-être davantage, reçurent ensuite annuellement leur nourriture aux frais de l'État, et ce bienfait s'étendit même aux villes d'Italie pour encourager les pères de famille pauvres. L'a-

bondance des approvisionnements de blé équivalait seule à une *largesse* perpétuelle, et Trajan forma tout exprès une corporation de boulangers, chargés de ce soin.

Le sénat n'eût jamais espéré de plus beaux jours; rien ne l'empêchait de se croire réintégré dans son antique puissance. Au lieu qu'on ne le consultait depuis longtemps que sur une augmentation du nombre des gladiateurs, sur l'établissement d'un collège d'artisans, ou sur les monuments, les titres fastueux à ériger en l'honneur des Césars, maintenant il délibérait réellement sur toutes les affaires importantes. Nulle charge ne s'obtenait plus que par le sénat; les élections, qu'on appelait encore des comices, lui étaient entièrement remises, au scrutin secret, et avec un si libre conflit de candidatures, que l'intrigue, la vénalité, les connivences, y firent tumulte; le sénat demanda lui-même un secours au prince contre de honteuses brigues, et un rescrit exigea que tous les candidats eussent au moins le tiers de leurs propriétés en Italie, afin que « Rome fût « pour eux une patrie et non une hôtellerie pour des étran-« gers. » Quelle satisfaction surtout pour les pères conscrits de voir « l'empereur, le César, Auguste et grand-pontife, « élu consul, se présenter debout devant le consul en char-« ge et prononcer le serment d'usage, » comme un simple magistrat ! de même, lorsque ce prince dit à Saburanus en le nommant préfet du prétoire : « Sers-toi de cette épée, « pour moi si je fais mon devoir, ou contre moi si je ne le « fais pas[1]. »

L'éloge n'est point épuisé; c'est encore un mot de Trajan : « qu'il vaut mieux laisser un criminel impuni que de « condamner un innocent, » et il motiva ainsi la défense

[1] Plin., *Paneg.*, 42, 37, 46, 47, de 36 à 39, 43, 65, 25, 27, 29, 64, 69, *Epist.*, 3-20, 6-19; Suét., *De clar. rhet.*, 1; Vict., *Epitome*, *Vita Constantii*; Aurel. Vict., *Traj.*; Julien, *Césars*; Dion, 68; Tillemont, *Trajan*.

de prononcer contre un absent en matière criminelle [1]. Il interdit tout présent des villes à un magistrat ou à un citoyen romain, tout salaire aux avocats; il soulagea les villes obérées, vengea les provinces des prévarications de gouverneurs par des jugements réguliers ; il trouva dans son économie de quoi entreprendre de grands ouvrages, comme le port de Centumcellæ (Civita-Vecchia), celui d'Ancône en Italie, et d'autres constructions semblables sur divers points; des écoles, des grandes routes, des ponts, une addition au grand cirque pour cinq mille spectateurs de plus; enfin le *Forum Trajanum*, pris sur le Quirinal, dont il fit couper une pente jusqu'à cent quarante-quatre pieds de hauteur. Les murs de la cité furent reculés autour de cette place; il y éleva un temple pour y former la bibliothèque Ulpienne, et, au milieu du nouveau Forum, s'éleva la fameuse colonne Trajane, de trente-quatre morceaux de marbre blanc, où étaient sculptés, en relief, les exploits de la guerre de Dacie. On montait dans l'intérieur, jusqu'en haut, par un escalier de cent quatre-vingt-cinq degrés. Ajoutons que ses affranchis furent sans influence, et qu'il eut des amis parce qu'il savait l'être lui-même. On voulut un jour lui rendre suspect Lic. Sura, qui rédigeait ses actes et ses discours; il alla souper chez lui en renvoyant ses gardes, et dit le lendemain : « Si Sura avait eu « le dessein de me tuer, il l'eût fait hier. » En un mot, nul prince n'acquit jamais une réputation plus solennelle que Trajan [2].

Je ne sais cependant si cette réputation n'est pas prin-

[1] *Digest.*, 48, 19-5; Tillemont, *Trajan*.

[2] Plin., *Epist.*, 10-117, 88, 4-9, 3-9, 4, 2-11, 6-29, 31, 5-20, 21; Dion, 68; Eutrope; Aur. Vict.; Tillemont, *Trajan*; Claudien, *Poëme sur le quatrième consulat d'Honorius*, v. 315:

. . . . Victura feretur
Gloria Trajani, non tam quod Tigride victo

cipalement l'ouvrage de Pline, des autres gens de lettres et du sénat. Le grand homme paraît avoir été moins sévère aux méchants que facile aux bons : les procurateurs, moins surveillés d'abord que par Domitien, recommençaient à piller les provinces, si Homulus ne lui eût représenté le danger d'une telle négligence, et si Plotine ne l'eût exhorté à ne point se déshonorer par là [1]. Les rescrits contre les *hétéries*, ou corporations, révèlent une puissance assez ombrageuse, surtout quand on voit combien rigoureusement cette prohibition s'exerça contre les chrétiens (104). Pline, alors proconsul de Pont et de Bithynie, en fut fort embarrassé, et par son inclination naturelle d'équité, et par le prodigieux accroissement qu'avait déjà pris le christianisme en soixante-dix années. Cela est visible dans la longue lettre qu'il écrivit à l'empereur pour le consulter à ce sujet, aussi bien que la froide tranquillité de l'empereur, dans sa réponse, à régler la persécution et à décider arbitrairement de la vie des hommes. Trajan interrogea lui-même, en Asie, l'évêque d'Antioche, Ignace, et l'envoya aussi iniquement à Rome pour les cruels plaisirs du cirque; il n'épargna pas Flavia Domitilla, qui périt avec ses femmes et ses serviteurs à Pontia, par les tortures et le feu [2]. Craignait-il que l'unique héritière de la famille Flavienne ne donnât quelque jour à un autre des prétentions à l'empire ?

Nostra triumphati fuerat provincia Parthi,
Alta quod invectus stratis Capitolia Dacis,
Quam patriæ quod mitis erat.

[1] Tillemont, *Traj.*, 6 et 8 ; Vict., *Epitome*, *Vita Constantii; Hist. augusta* ; Lamprid., *Alex. Sev.*, 65; Vasi, *Itinerario di Roma*. Si Tillemont n'a peut-être pas très-exactement compris Lampride, Casaubon et Saumaise me semblent, en sens contraire, en avoir forcé le texte, sans doute pour ne pas manquer de respect à Trajan. Je crois qu'on peut être moins scrupuleux.

[2] Plin., *Epist.*, 10-98 et la suivante ; Euseb., 3-33.

Il ne fut pas même toujours juste envers les siens. Un histrion, pour se venger de quelques vers de Juvénal, eut le crédit d'envoyer ce poète en exil, à quatre-vingts ans, comme tribun légionnaire, aux extrémités de l'Égypte, où le pauvre satirique mourut bientôt de chagrin [1]. Les histrions étaient donc en faveur auprès du sage Trajan; en effet, il n'avait pas tenu, non plus que le peuple, à l'éloignement des pantomimes, et leur rappel démentit bientôt les compliments de Pline à l'empereur et au peuple sur cet acte de décence. Le panégyriste, du moins, avait pu de bonne foi espérer mieux, quoiqu'il soit difficile de comprendre en quoi les combats de gladiateurs lui paraissaient plus utiles, leurs blessures belles et leur valeur plus honorable: mais comment le justifier d'avoir osé célébrer les mœurs pures d'un prince obligé de recommander qu'on n'obéît point à ses ordres donnés après le repas, parce qu'il s'enivrait; qui perdait son éloquence par ivrognerie; si infâme enfin que le jeune Adrien, son parent, son pupille et son successeur, ne réussit à lui plaire, à préparer une élévation incertaine, qu'en lui tenant tête à boire, et surtout en se ménageant la faveur des ministres et des favoris authentiques de la débauche impériale [2]?

[1] Tillemont, *Domit.*, 24; Sidon. Apollinar., *Carm.*, 9:

> Nec qui consimili deinde casu
> Ad vulgi tenuem strepentis auram
> Irati fuit histrionis exsul.

Juv., *Sat.*, 7-88:

> Ille et militiæ multis largitur honorem,
> Semestri vatum digitos circumligat auro,
> Quod non dant proceres dabit histrio.

[2] Plin., *Paneg.*, 20, *Epist.*, 6-31; Dion, 68; les deux Victors; Fronton, *Troisième lettre sur les féries alsin.*; *Historia augusta*, Spartianus, *Vita Adriani*, 2, 3, 4, et deux inscriptions citées par Casaubon; Lamp., *Alex.*, 39; Julien, *Césars*; Tillem., *Domit.*, 24, et *Trajan*, 6.

Pline n'a pas été plus exact, quand il disait : « Je n'ai « pas à parler d'un tyran, mais d'un citoyen; ni d'un sei- « gneur, mais d'un père, dans le sein duquel la république « abattue s'est réfugiée... Il écarte, il repousse le gouver- « nement royal et tout ce que produit la domination; il « tient le rang de prince, de sorte qu'il n'y ait pas de place « pour le maître [1]. » Et toutefois, quelle était cette inten- tion, qui déifia Nerva? « Tibère ouvrit le ciel à Auguste « pour en induire le crime de majesté; Néron à Claude « pour s'en moquer; Titus à Vespasien, Domitien à Titus, « l'un pour paraître fils d'un dieu, l'autre frère. Toi, tu « as placé ton père adoptif dans les astres, non pour la « terreur des citoyens, non pour insulter les divinités, non « pour ton propre honneur, mais parce que tu le crois « dieu. » Niaiserie de cour, qui déguise mal l'exigence su- perbe d'un cérémonial absurde et impie. Sans l'apothéose de Nerva, on n'eût point offert des sacrifices aux statues de Trajan, on n'eût point juré par sa vie et son éternité. Aussi Martial louait Trajan du même ton de servilité que Domitien ; et Pline, comme tous les autres, en dépit de ses protestations oratoires, ne l'appelait pas autrement que *seigneur*, en lui écrivant; et, s'il fallait en Bithynie régler la garde des villes, réparer les bains de Pruse, achever un aqueduc à Nicomédie, assainir une place fangeuse dans Amastris, même aux frais des habitants; s'il était utile d'établir une corporation d'ouvriers pour éteindre les in- cendies, d'envoyer une escorte à un procurateur; s'il s'a- gissait de punir quelques esclaves trouvés parmi les re- crues, ou de quelle manière traiter les gens condamnés aux travaux forcés, le proconsul, l'ami de l'empereur, se gardait bien de décider, et demandait avant tout une appro-

[1] Plin., *Paneg.*, 11 : « Ilic *regnum ipsum*, quæque alia captivitas gignit, arcet ac submovet; sedemque obtinet *principis* ne sit *domino* locus. »

bation. Il n'osait pas même, sans s'excuser, donner un diplôme de voyage à sa femme, pour qu'elle pût se servir des relais et des voitures de poste, et aller plus vite assister une parente malade.

Enfin, c'est sous Trajan que les applaudissements adulateurs du théâtre et du Forum passèrent dans le sénat, et que les sénateurs commencèrent d'accueillir les décrets impériaux par les acclamations rhythmées et si fastidieusement répétées, dont l'*Histoire auguste* fournit plusieurs exemples. Quoique Trajan eût rendu au sénat le scrutin secret, un sénateur en ayant profité pour écrire des plaisanteries sur son bulletin, tout le sénat s'émut ardemment, désavouant à grands cris une telle inconvenance, pour apaiser le prince irrité [1]. Au fond de cette simplicité et de cette modération du prince, le despotisme restait donc entier comme auparavant. Trajan n'en usait pas mal, il est vrai, mais il n'y voulait certainement pas renoncer, et sans doute il estimait plus sûr de le cacher un peu, comme Auguste.

D'ailleurs, on doit l'avouer, ce fut la moindre faute de Trajan; l'état des choses et l'esprit du temps ne comportaient pas mieux. Qu'y avait-il à faire de plus pour un sénat où il se rencontrait difficilement trois opinions semblables sur la même affaire, où l'on ne connaissait plus les anciens usages ni le droit sénatorial? Cette liberté rendue telle quelle « les trouvait tous novices et inhabiles; le plai- « sir qu'ils en éprouvaient les portait à agir avant de sa- « voir comment s'y prendre. » Pline, nommé tribun du peuple, non moins embarrassé de son personnage avec le peu d'idées républicaines qu'il avait recueillies dans ses études, s'était vu réduit à honorer à part soi, comme il l'entendait, sans qu'on y prît garde, cette dignité jadis si

[1] Plin., *Paneg.*, 2, 6, 55, 11, 75, *Epist.*, 10-102, 89, 30, 34, 46, 98, 42, 43, 32, 36, 38, 40, 121, 4-25; Mart., *Epig.*, 10-34, 72, 11-6, 12-8, 9.

formidable : « Tu me demandes, écrit-il à un ami, si tu « dois plaider étant tribun. Avant tout, qu'est-ce que le « tribunat, selon toi ? une vaine ombre, un nom sans « honneur, ou une autorité sacrosainte, qu'on ne puisse « convenablement, celui qui la porte pas plus que per- « sonne, rabaisser à l'ordre commun ? Quand j'étais tri- « bun moi-même, peut-être je me trompais en pensant « être quelque chose ; mais, comme si j'étais quelque cho- « se, je me suis abstenu de plaider. J'estimais inconvenant « que celui-là devant qui tous devraient se lever et lui faire « place, se tînt assis confondu avec tous ; que celui-là qui « pourrait ordonner à quiconque de se taire, reçût de la « clepsydre l'obligation du silence ; enfin, que celui-là « qu'il ne serait pas permis d'interrompre, entendît des in- « jures, au risque de paraître lâche s'il les souffrait, inso- « lent s'il s'en vengeait. Par ces raisons, j'ai mieux aimé « me montrer tribun à tous, que pour quelques uns avo- « cat. Quant à toi, je le répète, tout dépend de ton opi- « nion sur le tribunat, du rôle que tu veux prendre et qu'il « te faut accommoder en homme sage pour le soutenir. »

La nullité de toute magistrature était tellement passée en conviction générale, que le même homme, consul, s'é- tait recommandé publiquement de son « inaction dans le tribunat, de sa modestie dans la préture, » à la bienveil- lance du sénat[1]. Ainsi, quoique la vie semblât renaître, « quoique Nerva, au commencement du plus heureux siè- « cle, eût uni deux choses autrefois inconciliables, le pou- « voir et la liberté ; quoique Trajan accrût chaque jour la « facilité du commandement et la sécurité publique... ce- « pendant les esprits et les sentiments sont plus aisément « opprimés que ranimés. Il s'était glissé à la longue une « certaine douceur d'inertie même, et cette oisiveté, d'a-

[1] Plin., *Epist.*, 8-14, 1-23, *Paneg.*, 95.

« bord odieuse, avait fini par devenir agréable[1]. » Les traditions nationales et les primitives institutions étaient déjà presque entièrement effacées. Les Romains ne pouvaient plus se passer de maître. Jules César avait voulu trop tôt le paraître, Auguste l'évita soigneusement; après eux des monstres et des insensés y habituèrent les mœurs et les oreilles, et l'on s'estimait heureux maintenant de donner ce titre à Trajan.

Encore un démenti du héros au panégyriste; la passion des conquêtes est une marque certaine de l'esprit de domination, et Trajan, malgré les louanges les plus pacifiques, ne prononçait pas de serment plus fréquent que ceux-ci : « Aussi bien que je veux voir la Dacie réduite en « province; aussi bien que je veux mettre sous des ponts « le Danube et l'Euphrate. » Il ne lui suffisait pas du petit contentement d'attacher son nom à tous les édifices, comme pour en paraître le fondateur, ce qui le fit surnommer la *pariétaire*[2]; il voulut se signaler par des exploits, et il ne tarda pas à remplir ses serments, en marchant contre les Daces (101). Dercebal n'obtint la paix qu'après l'entrée du vainqueur dans la capitale de la Dacie, et le retour de ses députés rapportant la ratification du sénat. De cette victoire, joie nouvelle pour les sénateurs, qui recouvraient leur antique importance aux yeux des nations; surnom de *Dacicus* pour Trajan; spectacle d'un triomphe pour les citadins, et honneur inespéré pour les philosophes; car Dion Chrysostôme parut sur le char de victoire (102) derrière le triomphateur, qui se retournait de temps en temps, et s'entretenait familièrement avec lui.

Pendant cette pompe triomphale, Dercebal préparait sa

[1] Tac., *Vita Agric.*, 3.
[2] Ammien Marcellin, 24-5, 27-2.

vengeance et recommençait la guerre, qui, cette fois (104), fut difficile. L'empereur alors bâtit un pont sur le Danube, comme il l'avait dit, afin d'assurer ses communications. Cette construction, dirigée par Apollodore de Damas, sur vingt-une arches, dans une étendue de quatre mille sept cent soixante-dix pieds, ajoutait à la grandeur de l'expédition. Une armée imposante passa en Dacie, et Dercebal, hors d'état de résister, chassé de son palais, n'eut plus qu'à se tuer pour échapper à la captivité (105). La Dacie fut province romaine; Trajanopolis, Plotinopolis, Marcianopolis, Adrianopolis, beaucoup d'autres colonies ou d'autres noms romains qui rappelèrent dans cette contrée, dans la Mœsie ou la Thrace, ceux de l'empereur, de sa femme, de sa sœur et du jeune Adrien, attestèrent d'âge en âge ce glorieux succès. Rome, avec un second triomphe, eut des fêtes de cent vingt-trois jours[1].

L'année suivante, Trajan partit pour l'Orient; il avait à reprendre l'Arménie, où le Parthe Cosroès avait établi roi son frère, et à punir l'alliance secrète de leur père Pacorus avec Dercebal. Toute résistance fut brisée; l'usurpateur de l'Arménie, malgré ses supplications, fut mis à mort, et, pour trancher toute difficulté à l'avenir, Trajan fit de l'Arménie une province. Par suite de cette conquête, les petits monarques d'Ibérie, de Colchide, du Bosphore, devinrent plus soumis qu'auparavant, et les Albaniens reçurent un roi du choix de l'empereur (106-107). Pendant ce temps, Corn. Palma, lieutenant impérial, plantait enfin les aigles romaines en Arabie. Trajan attaqua bientôt le Parthe, prit toute la Mésopotamie, jeta un pont sur le Tigre, dicta vraisemblablement la paix à Cosroès, et revint à Rome (112) avec le surnom de *Parthicus* [2].

[1] Dion, 68; Plin., 8-4; Philostr., *Soph.*, 7; Procop., *Des édifices de Justinien*, 4-6; Eutrope.

[2] Tillem., *Traj.*, 19 et 20; Dion, 68; Fronton, *Princip. hist.*; Arrien,

Tout allait bien jusque-là ; si le prince cherchait un peu trop sa propre gloire et ne ménageait pas assez le sang des soldats, du moins l'honneur relevé de l'empire ne permettait pas à l'indolence romaine de se plaindre; mais la passion de conquérir emporta de nouveau le guerrier en Orient; le Parthe, chassé de Séleucie et de Ctésiphon, livra par sa fuite le passage jusqu'aux Indes (115), où Trajan pénétra pour égaler Alexandre, comme il s'en vanta ; et il énuméra dans une lettre au sénat tant de villes prises, qu'il était impossible d'en retenir les noms. Il voulut aussi visiter l'océan Indien par le golfe Persique, non sans quelque péril. L'Arabie se soumit et vit poser une douane romaine à Leucé, sous la garde d'un centurion. L'Assyrie et la Mésopotamie étaient devenues provinces, et un canal commencé à Naarmalca devait détourner et rejeter l'Euphrate dans le Tigre, comme pour enlever cette antique limite de la puissance romaine (116). Ces fastueux et rapides progrès n'avaient rien de solide; les révoltes de tant de peuples, vaincus en courant, rappelèrent en arrière le conquérant déjà trop vieux pour tant de fatigues. Les Juifs surtout s'efforçaient de s'affranchir ; les Parthes taillèrent en pièces une armée commandée par un lieutenant impérial. On fut obligé de reprendre Nisibe; on ne put forcer une autre ville, Atra, près du Tigre. En vain Trajan crut-il affermir sa conquête en plaçant lui-même à Ctésiphon un nouveau roi des Parthes, Psamathosiris : ses forces étaient épuisées, il laissa son armée sous Adrien, en Syrie, et vint mourir à Sélinonte, depuis Trajanopolis (117). Ses cendres seules eurent les honneurs du triomphe qui l'attendait; on les déposa sous sa colonne, dans l'intérieur de la ville, où nul n'avait encore été enseveli [1].

Peripl. Pont. Rien de moins connu que ces expéditions, fort heureusement.

[1] Dion, 68; Ammien, 24-2 ; Front., *Princip. hist.*; Arrien, *Peripl.*, *Erythr. maris*; Eutrope; Aur. Vict.; Tillem., *Trajan*, 22, 23.

On ne sait si Trajan avait décidé quelque chose touchant la succession impériale : un jour il demandait à ses amis de lui nommer dix hommes capables de gouverner, et lui-même indiqua le dixième, Neratius Priscus, jurisconsulte célèbre, auquel il dit : « Je te recommande les provinces, « s'il m'arrivait malheur. » Beaucoup ont prétendu qu'à l'exemple d'Alexandre, il n'avait voulu choisir personne, mais laisser le choix au sénat en lui envoyant seulement plusieurs noms entre lesquels on prendrait le meilleur. D'autres ont raconté que Plotine avait substitué quelqu'un à la place de l'empereur mort, pour déclarer qu'il adoptait Ælius Adrianus. Il est certain qu'Adrien fut longtemps sans crédit, malgré son instruction et ses talents militaires, qui furent en évidence durant les guerres des Daces et des Parthes; qu'il n'épousa Sabine, la nièce de Trajan, que par la protection de Plotine, et qu'il eut encore recours à des moyens moins honorables. L'armée l'ayant salué empereur à Antioche, les sénateurs durent s'estimer heureux de recevoir de lui une notification où il s'excusait, par l'empressement des soldats, de n'avoir point attendu la décision du sénat. Jamais prince n'eût paru moins romain, si l'origine eût encore compté pour quelque chose; il s'était tellement adonné à la langue et à la littérature grecques, que plusieurs l'appelaient tout jeune *Grécule*, et que plus tard, devenu questeur, on rit de sa prononciation incorrecte, quand il débita dans le sénat un discours de Trajan. Alors il étudia la langue latine, et y fut bientôt habile [1].

[1] *Hist. aug.*; Spart., *Adr.*, de 1 à 6.

CHAPITRE LXXXV.

ADRIEN. — CHANGEMENT DANS LA CONSTITUTION IMPÉRIALE.

Adrien vint à temps au pouvoir; son caractère porté à la cruauté se contint par la douceur précédente qui avait rendu quelque force à l'opinion publique; et, jugeant l'état des choses d'une vue plus étendue et plus sûre que Trajan, il raffermit l'empire ébranlé du mouvement de conquête, en se bornant à comprimer promptement l'agitation des Juifs, des Maures, des Sarmates et des Bretons, en abandonnant les récentes possessions qui dépassaient l'ancienne limite de l'Euphrate. Il laissa Cosroès reprendre ses États à Psamathosiris, les Arméniens choisir un roi; dans un voyage en Orient, il rendit même à Cosroès sa fille et son trône d'or, qui étaient restés au pouvoir de Trajan. Il eut toujours les Parthes pour amis et tous les autres peuples de la frontière. A peine arrivé à Rome (118), il suivit ses troupes envoyées en Mœsie, et, loin de s'engager dans une guerre inutile, il accorda des subsides à plusieurs rois barbares: il se vantait d'avoir acquis par là plus que d'au-

tres par leurs armes. Il eut même la pensée de renoncer à la Dacie, mais il coupa seulement le pont du Danube.

Pendant ce voyage, une conspiration ayant été découverte contre lui, quatre consulaires furent mis à mort comme coupables, entre lesquels Corn. Palma. On murmura de voir périr ainsi des hommes qui avaient favorisé son élévation ou qui en savaient le secret. Il le sentit, se hâta de revenir (119), rejeta la faute sur Tatien, l'un de ses anciens tuteurs, l'un de ses préfets prétoriens, et il jura de ne faire mourir aucun sénateur sans jugement du sénat. Personne ne crut ni le complot ni l'excuse, car s'il n'osa pas encore se débarrasser de Tatien, il l'obligea de quitter sa charge; dans la suite il lui ôta son rang de sénateur et enfin la vie. Similis, l'autre préfet, qui n'avait accepté qu'à regret le commandement prétorien, se démit volontairement dès qu'il vit la disgrâce de son collègue : Adrien ne demandait pas mieux. Similis prolongea sa vie ainsi de sept années encore, et se fit lui-même cette épitaphe : « J'ai passé soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept [1]. »

On ne reconnaissait guère cet empereur, qui, rencontrant peu après son avènement un de ses plus grands ennemis, lui avait dit : « Te voilà sauvé. » Vers la même époque, comme il n'avait pas le loisir de recevoir les réclamations d'une femme : « Pourquoi es-tu empereur ? » lui répliqua-t-elle, et il l'avait écoutée patiemment. Il tâcha d'apaiser le mécontentement par une seconde *largesse* de bien-venue, par des jeux de six jours, par diverses libéralités dont la plus magnifique fut une remise de tout ce qui était dû au fisc dans Rome et l'Italie, et, pour les provinces, de tous les impôts non acquittés depuis seize ans ; cela montait à des sommes immenses. Pour plus de sécu-

[1] Eutrop.; Aur. Vict.; Dion, 68, 69; Spart., *Adr.*, 6. 7, 9, 13, 21, 17, 15.

rité, il en fit brûler les registres et les obligations sur le Forum de Trajan : munificence réelle, jusqu'alors sans exemple, et qu'on célébra à l'envi sur des inscriptions et des monnaies. Il répéta souvent « qu'il gérerait les affaires comme celles du peuple et non comme siennes. » Il partit ensuite pour la Campanie (120), et de là commença ses voyages, qui occupèrent presque tout son principat.

Loin d'être à charge aux villes, il les avait déjà délivrées de l'entretien des postes, qu'il mit aux frais du fisc. Il visita d'abord la Gaule, les deux Germanies et la Grande-Bretagne, allégeant partout les impôts extraordinaires, s'informant de tous les besoins, et contribuant à la réparation des murs et des édifices en diverses cités ; partout examinant sévèrement la conduite des procurateurs et des gouverneurs, qu'il faisait lui-même accuser et condamner à la peine capitale, quand il surprenait des injustices; partout fixant les limites des territoires par de fortes lignes de palissades profondément assises, quand il n'y avait point de rivières ou d'autres démarcations naturelles. Ainsi, dans la Grande-Bretagne, il sépara les Romains des Barbares au moyen d'une terrasse fortifiée de quatre-vingts milles (vingt-sept lieues); mais, toujours selon son système de sage défensive, il reporta cette frontière entre la Solway (*Ituna*) et la Tinn (*Tinna*), bien en deçà de la ligne d'Agricola, et laissa aux Maœtes leur indépendance reconquise.

De retour en Gaule, il éleva dans Nîmes un admirable monument à la mémoire de Plotine, qui venait de mourir. Peut-être faut-il entendre par là le célèbre amphithéâtre communément appelé les Arènes. En Espagne (122), où il passa l'hiver à Tarragone, il tint une assemblée générale des villes, pour y régler ses levées de milice.

Dans ce premier voyage, deux actions d'Adrien offrent toujours la même contradiction de caractère. Il disgracia

le chef de ses secrétaires, l'historien Suétone, et un préfet du prétoire, parce que leur familiarité envers Sabine, disait-il, blessait le respect dû à la maison *aulique*. Mais lui-même traitait indignement l'impératrice; il s'en faisait haïr, et sans doute il voulait se justifier, quoique bien maladroitement, par un reproche qui retombait indirectement sur elle. Le même homme, avec bonté, donnait à soigner aux médecins un esclave qui avait tenté de le tuer, dans un accès de folie [1].

Son plan étant de maintenir l'empire en paix, il exerça constamment le soldat comme si la guerre commençait. A Rome, il ne se distinguait point extérieurement des citoyens, il allait aux bains avec tout le monde; plus simple encore aux armées qu'il inspectait exactement, les légions le voyaient au milieu d'elles, avec le costume le plus ordinaire, un baudrier sans or, des agrafes sans pierreries, une poignée d'ivoire seulement à son épée, prendre la nourriture du camp, le lard, le fromage, la piquette du manipulaire, faire sous les armes des marches de vingt milles à pied, tête nue, par le soleil ou la neige. Aussi ne souffrait-il pas la moindre infraction à la discipline, ni absence oiseuse, ni bagage de luxe, ni loges élégamment construites en portiques ou en grottes de verdure; mais il visitait les malades, choisissait les meilleures stations, pourvoyait aux subsistances, distribuait les récompenses méritées, ne donnait le *sarment* qu'à des guerriers robustes et de bonne réputation, ne considérait que le mérite dans la nomination des tribuns. Il savait toujours précisément le nombre et la force des différents corps, et veillait à ce que personne ne fût enrôlé trop jeune ni retenu au-delà de son temps. Il fut toujours très-aimé des troupes, et ses rè-

[1] Dion, 69; Vict., *Epitome;* Spart., *Adr.*, 7, 8, 10, 14, 12, 11; Tillem., *Adr.*, 6, 8, notes 2, 3.

glements militaires, fort vantés par Végèce, avec ceux de Trajan, ont été imités ou plutôt reproduits plus tard par l'empereur Maurice.

Il alla bientôt en Orient (125), et revint par la Sicile, afin de contempler du sommet de l'Etna le lever du soleil. Il continua par l'Afrique (127) après avoir revu Rome, où il fit une seconde pause un peu plus longue avant de retourner encore en Orient; il n'y eut pas une province qu'il ne visitât. C'était comme un dessein formé en lui d'adoucir, d'effacer l'humiliation des provinces, de les relever à leurs propres yeux, de les égaler en quelque sorte à l'Italie, et de composer une même patrie, un véritable empire romain de tant de contrées diverses. Les plus grandes marques de distinction furent pour les nations les plus civilisées. Ainsi il se fit initier aux mystères d'Éleusis; il siégea aux jeux d'Athènes comme *agonothète*, il y accepta de plus la dignité d'*archonte*. De même il fut préteur en Étrurie, dictateur, édile et duumvir dans les villes latines, démarque à Naples, et magistrat quinquennal à Italica et Adria, car il rapportait à cette dernière colonie romaine l'origine de sa famille et de son nom. Et quand l'âge mit fin à ses courses, il reproduisit dans les embellissements de sa villa de Tibur une imitation des lieux et des provinces les plus célèbres : il appelait diverses parties le Lycée, l'Académie, le Prytanée, Canope, le Pœcile, Tempé ; il y avait fait aussi représenter les imaginations grecques des Champs-Élysées [1].

Rome n'était pas négligée; il restaura les plus beaux édifices publics, sans y inscrire son nom comme Trajan; il y ajouta un mausolée, destiné à sa sépulture, au bas du Vatican, et un pont sur le Tibre pour joindre ce monument à

[1] Dion, 69; Spart., *Adr.*, 10, 20, 17, 11, 21, 18, 19, 26; Veget., 1-8; Tillem., *Adr.*, 16.

la ville. On les appela longtemps le môle et le pont d'Adrien; ce môle colossal servit de citadelle dès le commencement du moyen âge: ce sont aujourd'hui le pont et le château Saint-Ange [1].

Dans toute la conduite d'Adrien à Rome paraît le même esprit d'ordre et d'uniformité; il ne se borna pas à maintenir une justice et une police exactes, à mettre dans son conseil les juristes les plus distingués, sur la présentation du sénat; à partager l'administration de l'Italie entre quatre consulaires; il régularisa en outre la procédure par l'institution d'un *patron* ou *avocat du fisc*, adjoint à chaque procurateur, l'expédition des affaires par l'institution de quatre *chancelleries* ou *bureaux* (*scrinia*), et le cérémonial *aulique* par le classement subordonné d'un grand nombre d'officiers, trésoriers, préfet de la chambre, chambellans (*cubilarii*), introducteurs (*admissionales*), divisions de pages (*pædagogia*), etc. Il remplaça l'édit des préteurs urbains par l'édit perpétuel, que rédigea Salv. Julianus (131), et qui devait leur servir de règle; les gouverneurs furent même astreints à s'y conformer dans tout ce qui leur était applicable. Il en résulta que les consultations des juristes (*responsa, jus receptum*) furent toutes également admises, c'est-à-dire sans décision privilégiée d'aucunes, comme auparavant. D'ailleurs Adrien, à la sollicitation des parties intéressées, prononça souvent par écrit sur des procès privés. Cette confusion de l'autorité législative et judiciaire ne dut pas peu contribuer au despotisme impérial. Par là aussi cessèrent l'influence et la considération des jurisconsultes; les deux principales sectes de jurisprudence disparurent pour faire place à une école publique de droit. Mais cette étude, dégagée de la contrainte des opinions adop-

[1] Dion, 69; Spart., *Adr.*, 19; Procop., *De bell. Goth.*, 1-22; Vasi, *Itinerario di Roma.*

tées, tomba dans un autre inconvénient; elle n'approfondit plus, elle compila. Une nouvelle et générale organisation de tous les emplois civils et militaires, de tous les offices du palais, réduits à une même forme, compléta plus ostensiblement le dessein secret d'Auguste, en délivrant le pouvoir des errements et des noms républicains.

Des transitions d'un siècle avaient amené ce changement; on le voyait sans le remarquer, et, par une dernière illusion, l'armée ne venant qu'en troisième dans ce plan, les officiers du prince en second, les magistratures se trouvaient au premier rang et mettaient en montre la partie civile du gouvernement, ce qui manquait précisément le plus dans la réalité du système. Aussi, quoique nulle affaire importante ne se traitât sans délibération du sénat, l'empereur n'ayant pas moins sa suprématie avouée, les préfets du prétoire, tout limités qu'ils étaient par cette organisation, conservèrent avec la juridiction civile toute la puissance d'un premier ministère, et le conseil ou consistoire, préparant les édits impériaux (*edicta, rescripta, mandata*), acquit définitivement une autorité législative, qui prévalut dans la suite sur le sénat, et commença la désuétude des sénatus-consultes en matière politique. Cela était inévitable, malgré les intentions d'Adrien, qui chercha toujours, comme Auguste, à rehausser la dignité sénatoriale autant qu'à s'attacher le peuple. Il tenait à ce que les sénateurs ne parussent qu'en toge; extrêmement sévère envers ses officiers, il ne voulait pas même que ses affranchis fussent connus; il eût puni rigoureusement celui qui se serait vanté de quelque crédit, et un jour, apercevant un de ses esclaves qui se promenait entre deux sénateurs, il lui envoya donner un soufflet.

Sa popularité était ferme et raisonnée. Ayant reconnu aux bains un vétéran qui se frottait contre les marbres, parce qu'il n'avait personne pour lui rendre ce service, il

lui donna un esclave et de l'argent. Beaucoup d'autres ensuite tâchant à l'envi d'attirer sa générosité de la même sorte, il les fit venir devant lui et leur dit de se frotter les uns les autres. S'il s'acquittait amplement des fêtes et des libéralités nécessaires, il s'occupait de la condition des dernières classes pour leur utilité et celle de l'État; il encourageait les artisans, les marchands, et rétablit des corporations d'arts et de métiers. Il n'oublia pas les esclaves, dont l'égoïsme païen s'était mis jusque-là peu en peine. Il adoucit sensiblement leur sort en les rendant justiciables des seuls tribunaux, et ôtant aux maîtres le droit de les faire mourir; il abolit les ouvroirs (*ergastula*), prisons particulières où les riches enlevaient, retenaient en servitude, à leur profit, des personnes libres, et cachaient sous la même condition les miliciens réfractaires[1].

Il semblerait que les chrétiens eux-mêmes ne furent point exceptés de ces intentions d'équité. Après que l'évêque d'Athènes, Quadratus, et le philosophe converti, Aristide, lui eurent présenté (125) les premières apologies du christianisme, il suspendit la persécution, renouvelée par Trajan. Mais ses rescrits à Minutius Fundanus, proconsul d'Asie, et à plusieurs autres gouverneurs, et sa lettre écrite d'Alexandrie à Servianus, expliquent autrement sa modération. Les chrétiens étaient très-nombreux dans les villes, et la forte constitution de leur hiérarchie se manifestait déjà par l'autorité et la grande influence de leurs évêques et de leurs patriarches; lui qui voulait consolider l'empire et son système administratif par la tranquillité intérieure, il craignait « que les troubles ne s'élevassent par les accusations « calomnieuses (portées contre les chrétiens). » Il voulait,

[1] Dion, 69; Spart., *Adr.*, 18, 22, 20, 21, 17, 18; Aur. Vict.; Sénèq., *passim*; Suét., *Vesp.*, 14; Firmic., 8-14; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 1re part., chap. VII, 3-4, 5-2, et notes 43-50; Schœll, *Litt. rom.*, pér. 5.

en conséquence, « qu'on les poursuivît régulièrement de« vant la justice, s'ils avaient fait quelque chose contre les « lois, qu'on le prouvât et qu'ils fussent punis selon leur « faute, mais non condamnés sur des imputations vagues « et des clameurs tumultueuses. » Rien ne confirme le dessein que lui attribue Lampride, d'avoir voulu élever un temple au Christ, le faire recevoir parmi les dieux de l'empire, et lui réserver des édifices qui demeurèrent vides dans toutes les villes. Le nom d'*Adrianées*, qui désigna ces édifices dans la suite, s'accorde mieux avec ce que dit Spartien, qu'Adrien les dédia à sa propre divinité. Il ne garda pas même longtemps cette impartialité de prudence, et lui-même bientôt, en Égypte (132), condamna un grand nombre de chrétiens au supplice[1].

Tel fut Adrien, un homme contradictoire, plein d'habileté et de petitesses, aussi facilement enjoué que sévère, variable en toutes choses excepté dans son intérêt, qu'il consulta uniquement, et dans son horrible débauche, qui fit un dieu de son Antinoüs, mort en Égypte, le plus cher de ses infâmes favoris (131). Par-dessus tout, curieux et dominant, du même fond d'ambition et de défiance qu'il se modérait, il sévissait aussi jusqu'à la cruauté. Sa passion de connaître et de primer était universelle. Il prétendait n'avoir point d'égal en éloquence, en philosophie, en poésie, en peinture, en architecture, dans la géométrie et la science magique, non plus qu'à chanter, à toucher la lyre, à manier l'escrime. Il employait ses voyages à visiter tout ce qu'il savait de célèbre sur la terre, autant qu'à surveiller l'administration.

Quoiqu'il ne laissât professer aucun maître inhabile,

[1] Euseb., *Hist. eccl.*, 4-3, 9, 13; Justin., *Prem. apolog.*; Hiéron., *Catalog. et Epist.*, 84, *Ad Magnum*; *Hist. aug.*, Vopiscus, *In Saturnino*, 8; Lamprid., *Alex.*, 42; Spart., *Adr.*, 13; Basnage, *Hist. des Juifs*, 2-3, d'après la chronique des Samaritains.

qu'il comblât d'honneurs et de richesses, qu'il eût en grande familiarité auprès de lui grammairiens, poètes tragiques et comiques, rhéteurs, orateurs, musiciens, peintres, géomètres, astrologues, philosophes surtout, et particulièrement Favorinus, Épictète, Arrien, il les critiquait et les raillait tous, leur proposant sans cesse des questions, luttant d'épigrammes avec Florus, et de composition avec tous[1]. En même temps, comptant plus sur soi que sur tout autre pour son propre éloge, il écrivait l'histoire de sa vie, et en publiait les différentes parties sous les noms de ses affranchis, car les livres de Phlégon passaient pour être d'Adrien. Ce prince littérateur affectait de préférer la vieille latinité, Caton à Cicéron, Ennius à Virgile; Homère et Platon lui plaisaient médiocrement. Comme il reprenait un jour Favorinus sur l'impropriété d'un mot, et que plusieurs reprochaient à celui-ci de lui donner raison : « Vous « n'êtes pas de bon conseil, mes amis, répondit Favori- « nus, de ne pas vouloir que je croie plus instruit que moi « un homme qui a trente légions. » Il en prit mal au fameux Apollodore de n'avoir pas cette docilité. Il avait dit autrefois à Adrien, qui se mêlait de donner son avis sur un plan présenté à Trajan : « Va peindre tes citrouilles. » Adrien lui en garda rancune, et, pour se venger, en lui prouvant qu'on pouvait s'y entendre aussi bien que lui,

[1] Spart., *Adr.*, 16, nous a conservé une de ces épigrammes de Florus et la réponse d'Adrien :

Ego nolo Cæsar esse, Ambulare per Britannos, Scythicas pati pruinas.	Je ne veux point être César, Courir les plaines britanniques, Endurer les frimas scythiques.
—	—
Ego nolo Florus esse, Ambulare per tabernas, Latitare per popinas, Culices pati rotundos.	Je ne veux point être Florus, Courir sans cesse les tavernes, Et, dans ces fumeuses cavernes, Endurer les cousins ventrus.

il lui envoya le plan d'un nouveau temple élevé à la fortune de Rome. Apollodore répondit avec la même rudesse « que l'édifice était trop bas pour sa situation, la statue « de Rome et celle de Vénus trop hautes, et que les deux « déesses ne pourraient sortir ni se lever, s'il leur plai- « sait. » L'architecte railleur fut banni (130), et bientôt mis à mort sous le premier prétexte.

Les amis d'Adrien eux-mêmes n'étaient pas plus en sûreté; attendu que sa science divinatoire, en lui donnant la confiance d'écrire d'avance tout ce qui lui arriverait, ne l'instruisait pas assez des sentiments d'autrui, son ombrageuse curiosité employait les frumentaires à pénétrer les secrets des familles jusque dans les correspondances, et il écoutait facilement tous les moindres rapports. Par cet espionnage, ceux qu'il avait le plus estimés et mis en dignités, lui devinrent un objet d'ombrage et de haine. Plusieurs, après Tatien, furent contraints de mourir pour cette raison; sa cruauté naturelle, retenue par la crainte d'être tué comme Domitien, l'emporta enfin, quand le soulèvement des Bretons et des Juifs, quand le déclin de son âge et de sa santé, eurent altéré sa pacification générale et la jouissance de sa domination[1].

Le sang romain coula dans la Grande-Bretagne, qui semblait si soumise, et dans les contrées de l'Orient où les Juifs se sentirent le plus en force (135). Ce fut le dernier effort des Juifs, mais une véritable guerre nationale entreprise et soutenue avec la même fureur que sous Vespasien. Impatients de leur humiliation et de l'attente désormais incertaine d'un libérateur, ils ne purent consentir à voir établir par Adrien, à la place de Jérusalem, la ville d'Ælia Capitolina, avec une colonie de Gentils et un temple à Jupiter. La mort du dernier prince hérodien avait, depuis

[1] Dion, 69; Spart., *Adr.*, 15, 14, 13, 11, 17, 16, et *Vie d'Æl. Verus*, 3, 4.

trente-cinq ans, aboli la vaine ombre de royauté, même étrangère, qui survivait encore en Judée; dans leur ardeur désespérée, que partageaient leur rabbin Akiba et les autres principaux docteurs, ils prirent pour roi un brigand, Barcozeb (*fils du mensonge*), qui se nomma Barcocab (*fils de l'étoile*), comme s'il était l'étoile de Jacob; la flamme qu'il vomissait d'une étoupe cachée dans sa bouche, fut le plus brillant signe de sa mission. Ils massacrèrent les nouveau-venus et se cantonnèrent à Ælia et dans toute la Judée. Les armées envoyées contre eux n'osèrent risquer une bataille et les exterminèrent plus sûrement en détail. La rébellion ne se termina que par la ruine de cinquante forteresses, de neuf cent quatre-vingt-cinq bourgades: cinq cent quatre-vingt mille Juifs y périrent par le fer, beaucoup plus par le feu, la famine, les maladies, et l'on en vendit une multitude innombrable de tout sexe et de tout âge, au même prix que les chevaux, dans le marché de Gaza (137) et dans celui de Térébinthe, lieu célèbre de la vallée de Mambré, où Abraham avait posé ses tentes. Une autre Ælia s'éleva près des secondes ruines de Jérusalem; l'approche en fut interdite à toute la race juive, excepté un seul jour de l'année; le nom même de Jérusalem fut oublié des païens pendant deux siècles. Et, quoique les Juifs n'eussent pas épargné les chrétiens dans cette guerre, l'empereur enveloppa le christianisme dans ses insultes de victoire; il plaça un pourceau de marbre sur la porte de la ville qui regardait Bethléem, fit de la grotte de Bethléem un temple d'Adonis, dressa une statue de Vénus sur le Calvaire et de Jupiter sur le saint-sépulcre[1].

Adrien jouit peu de ce terrible succès; une langueur fa-

[1] Dion, 68, 69; Spart., *Adr.*, 14; Oros., 7-12; Sulp. Sev., 2; Euseb., *Hist. eccl.*, 4-2, 6, 8-3; Hieron., *In Soph.*, 2, *In Dan.*, 9, *In Zachar.*, 8, *Epist.*, 13, 129; Paulin., *Epist.*, 11; Tillem., *Adr.*, *révolte des Juifs*, de 1 à 7.

tale commençait à le miner secrètement et tourmentait son ame de la nécessité de désigner un successeur. Il voulut se venger de la vieillesse comme des révoltes, par des supplices. Après avoir songé à son beau-frère Servianus, puis à Fuscus, petit-fils de Servianus, pour les associer à la dignité impériale, il les prit en aversion pour cela même, et ainsi de tous ceux sur lesquels se porta d'abord son choix.

Bientôt il les accusa de conspirer, et fit périr, sous ce prétexte, beaucoup de gens ouvertement ou par embûches; et en effet bien des ambitions s'agitaient sourdement. Sabine mourut, non sans soupçon de poison, malgré son apothéose. Il semblait prendre à tâche de ne laisser personne qui pût disposer de l'empire après lui. Cependant son mal augmentait; il fallait se décider : il choisit, contre l'avis de tous et par une sorte de dérision, un homme d'une santé faible, qui n'avait d'autre mérite que d'avoir inventé un nouveau genre de pâté, et une nouvelle façon de lit plus vaste, fermé d'une fine gaze, dans lequel, inondé de parfums de Perse, il reposait ses voluptueuses jouissances entre un monceau de feuilles de roses et un tissu de lis qui les recouvrait. Cette adoption (136) n'était qu'un marché d'infamie : Adrien comptait bien survivre à ce successeur désigné; il en avait fait lui-même l'horoscope et disait : « Nous nous sommes appuyés sur un mur fragi-« le, nous avons perdu trois millions de sesterces donnés « pour cela au peuple et aux soldats. » En effet, le nouveau César, Commodus Verus, fut emporté par une maladie (138).

Adrien, toujours plus affaibli d'esprit et de corps, sentit qu'il avait besoin d'un véritable héritier qui protégeât ses derniers moments contre le mépris et la haine des grands; il se fixa donc à Tit. Antoninus, en lui faisant adopter L. Verus, fils du premier, et un autre Verus. Cette triple trans-

mission du pouvoir blessa plusieurs espérances ambitieuses et l'importance politique que le sénat croyait avoir reprise. Adrien, irrité, prononça encore des disgrâces et des condamnations. Ses inquiétudes et son dépit aigrissant ses souffrances, il prit à dégoût cette vie qu'il ne pouvait plus retenir; il voulut y mettre fin, on l'en empêcha; il supplia en vain ses esclaves de le tuer. Réduit à pleurer ses maux irremédiables, il acheva sa vie dans une sombre et irascible tristesse. Revenu de Tibur à Rome, il s'en alla enfin à Baiæ, d'où il obligea son beau-frère Servianus et le préfet destitué de Rome, Catilius Severus, de mourir avant lui, pour être sûr au moins que ni l'un ni l'autre ne posséderait l'empire, et, près d'expirer lui-même, par un dernier trait de caractère, il exhala, dans quelques vers d'une tranquillité affectée, l'incertitude désespérante de sa philosophie:

Petite ame si sémillante,
Du corps compagne complaisante,
Où vas-tu, dans quels tristes lieux,
Toute pâle, nue et tremblante?
Pour toi, plus de propos joyeux!

Ses cendres furent apportées dans son mausolée. Ses actes échappèrent aux ressentiments du sénat, qui avait résolu de les casser; Antonin, dont l'adoption par là eût été nulle, pria, pleura, et fit reparaître un grand nombre de condamnés qu'il avait sauvés secrètement, contre les ordres de l'empereur; on n'était pas sans crainte d'ailleurs de la part des soldats. Il n'eut donc point le chagrin de se voir enlever l'empire, et il se hâta d'en consacrer la possession en donnant le ciel et un temple sur la terre à son prédécesseur[1].

[1] Dion, 69; Aur. Vict.; Spart., *Adr.*, 23, 24, *Vie d'Æl. Ver.*, de 3 à 7, *Adr.*, 25:

Animula vagula, blandula,
Hospes comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut soles, dabis jocos.

CHAPITRE LXXXVI.

ANTONIN. — MARC-AURÈLE. — DERNIÈRE PROSPÉRITÉ DE L'EMPIRE.

L'éloge que fait Marc-Aurèle, dans ses Mémoires, de son père adoptif, Antonin, est répété par les historiens. On le représente constamment comme le prince *sans modèle*, le *père commun* de ses sujets. Sept empereurs après lui s'honorèrent de substituer à leur nom celui d'Antonin ; plusieurs autres l'adoptèrent, du moins pour prénom ou pour surnom. Ce nom enfin, « si aimable au peuple et aux soldats, » sans lequel « on ne paraissait plus digne de l'empire, » devint, durant quelque temps, comme celui d'Auguste, la signification propre du titre suprême. Ce n'est pas assez : on trouva Caracalla insensé de se donner pour Hercule, puisqu'il s'appelait Antonin, car l'opinion vulgaire « estimait des Antonins plus que des dieux[1]. »

[1] Marc-Aurèle, *De seipso*, 1-13, 6-23; Pausan., 8; Aur. Vict.; Spart., *Caracalla*, 9, *Get.*, 1, 2; Capitolin, *Macr.*, 3; Lampride, *Diadum.*, 6, 7, *Alex. Sev.*, 10.

Si Marc-Aurèle augmenta par son mérite ce singulier héritage de réputation supercéleste, le premier qui l'a transmise et qui l'a faite ne suppose-t-il pas en sa personne un grand et beau caractère? A regarder de près, cette gloire s'évanouit; c'est la fable des bâtons flottants. Le rhéteur Fronton, admirateur contemporain, rapetisse déjà, sans le vouloir, ce prototype de la perfection païenne. En invitant Marc-Aurèle à venir se délasser aux jeux publics, il lui citait Antonin comme exemple : « Ton père, « cet homme divin pour la prudence, la chasteté, la fru- « galité, la candeur, la piété, la sainteté, a dépassé toutes « les vertus des autres princes, et pourtant il entrait dans « la palestre, amorçait l'hameçon et riait aux mimes. » — « Fi ! dit Silène, quelle exactitude sur des riens! Le bon- « homme couperait un grain de cumin! » Et Julien, avec l'intention indubitable d'être juste, se borne à reconnaître « sa modération, non dans les voluptés, mais dans la con- « duite des affaires[1]. »

Antonin, en effet, dans le détail de sa vie ou plutôt du panégyrique écrit par Capitolin, est tout uniment ce que nous appellerions, selon notre langage moderne, un *bon bourgeois* sous la pourpre, menant joyeuse vie et goûtant fort terrestrement les jouissances de ce bas monde. La débonnaireté qui respirait dans toutes ses habitudes, ses actions et ses discours, comme sur son visage et jusque dans le maintien de sa haute taille, fit toute sa vertu et sa renommée : de là le surnom de *Pius*. Il acquit tellement l'affection de ses proches, que la plupart lui laissèrent des legs considérables, ce qui le rendit extrêmement riche. Avant d'être empereur, il vivait d'ordinaire à la campagne, en propriétaire laborieux et ménager, prêtait facilement et *au moindre de-*

[1] Fronton, t. 2, *lettre troisième sur les féries alsiniennes ;* Julien, *Festin Césars.*

nier. Proconsul en Asie, il y surpassa la bienveillance de son aïeul, qui avait surpassé tous les autres gouverneurs. Il avait cru pouvoir s'établir en arrivant dans la belle maison du sophiste Palémon, lequel était alors absent. Celui-ci, de retour, se fâcha avec un grand fracas et l'obligea de déloger au milieu de la nuit. Il n'en fut pas moins bien reçu à Rome par Antonin, devenu empereur, qui lui donna une habitation dans le palais, en disant : « Que personne ne le déloge! » et comme un acteur se plaignait d'avoir été chassé du théâtre par le sophiste en plein jour : « Il m'a bien chassé à minuit, » répondit Antonin.

Le pouvoir ne changea pas cette douceur naturelle. En admirant un jour des colonnes de porphyre dans la maison d'Omulus, un de ses amis, il lui demandait d'où il les avait eues : « Quand tu viens chez les autres, lui dit Omulus, « sois muet et sourd. » L'empereur reçut bonnement cette boutade; on plaisantait librement avec lui. Deux conspirations découvertes, les deux chefs périrent seuls; l'un par sentence du sénat, l'autre par une mort volontaire. Antonin ne permit pas que les recherches allassent plus loin [1].

Dans son gouvernement, l'équité rehaussait encore la bienveillance : nulle influence d'amis ni d'affranchis; leur crédit n'était ni à craindre ni à vendre. Le prince administrait l'empire avec autant d'ordre que son patrimoine, toujours attentif à modérer les tributs; à réprimer les exactions, à écouter les plaintes, à retrancher les salaires inutiles : « Je ne connais rien de plus honteux et de plus « cruel, disait-il, que de laisser ronger l'État à des gens « qui ne lui rapportent rien par leur travail. » Sa vie simple et son économie lui fournissaient abondamment de quoi subvenir aux jeux, aux distributions, aux calamités

[1] *Hist. aug.;* Capitol., *Ant.*, 1, 2, 3, 11, 7; Vulcat., *Vie d'Avidius*, 11; Dion, 70; Philostr., *Sophist.*, 25.

imprévues, et de quoi dépenser en constructions utiles ou agréables, pour Rome, pour Nîmes, sa patrie, et beaucoup d'autres villes. Il pourvut particulièrement à la subsistance d'un certain nombre de jeunes filles pauvres, qu'il appela *faustiniennes*, en l'honneur de l'impératrice Faustine. Il défendit de persécuter les chrétiens.

Jamais l'empire ne fut si brillant ni si tranquille; durant vingt-deux ans on n'entendit que de bien loin quelque bruit d'armes sur les frontières du Midi et du Nord; Juifs et Barbares tentèrent en vain de remuer, et les Bretons de détruire le rempart romain. Les rois et les nations de l'Orient prenaient Antonin pour arbitre comme un autre Numa[1]. Il faut dire aussi que la vigilance d'Adrien, son système de défense, ses réformes diverses, et peut-être ses cruautés envers les grands, avaient écarté ou prévenu pour quelque temps bien des obstacles; il était plus facile à son successeur de mettre en pratique la maxime du second Scipion : « qu'il vaut mieux conserver un citoyen que de tuer « mille ennemis. » Le caractère pacifique d'Antonin n'en est pas sans doute moins louable, et si la prospérité matérielle d'un État remplissait toute la tâche d'un gouvernement, on pourrait encore aujourd'hui accepter toute l'admiration que lui vouèrent indispensablement les rhéteurs et les philosophes, pour leur part de prospérité reçue en distinctions et en appointements[2]. Mais, outre que la part

[1] Capitol., *Ant.*, de 6 à 13.

[2] Capitol., *Ant.*, 11. Un historien du XVIIIe siècle rappelle avec un épanouissement de satisfaction la sensualité des « *innocents plaisirs* au milieu desquels l'ame sensible d'*Antonin* se peignait sur sa figure. » On a remarqué plus d'une fois les interminables oppositions des philosophes entre eux; il est juste de remarquer aussi leur constante répétition d'éloges envers leurs protecteurs de tous les temps. Je note ici seulement, en me réservant d'examiner ailleurs ce double phénomène d'accord et de reconnaissance philosophiques.

des populations était assez peu de chose, et que ce prince prenait la sienne assez amplement, une admiration attentive est un peu déconcertée quand on le voit déifier Adrien et Faustine, aussi peu estimés, puis donner le crédit d'une impératrice à une femme vile, qui nommait un préfet du prétoire, et enfin descendre, à son tour, dans son apothéose (161) de la manière la plus vulgaire, par une indigestion, pour avoir mangé trop avidement d'un fromage des Alpes [1].

Le sage du paganisme, Marc-Aurèle, bien supérieur à son père adoptif et aussi pacifique, ne jouit pas du même repos [2]. Une suite de calamités et de guerres infortuna toute la durée de son empire; premier signal de détresse qui annonçait, sous un des princes les plus dignes et les plus capables, une irrévocable décadence, comme le pouvoir partagé pour la première fois entre deux Augustes semblait présager déjà la division de la domination romaine.

Marc-Aurèle, chargé seul par le sénat de la direction des affaires, s'était associé aussitôt son frère d'adoption Luc. Verus, mais avec plus de générosité que de prudence, car il n'ignorait pas ses goûts vicieux. Toutefois, l'avantage de l'âge et du talent, celui d'être gendre d'Antonin, qui lui avait uni sa fille Faustine, et l'affection du sénat, lui conservaient la principale autorité. Rome en avait grand besoin. En même temps un débordement du Tibre fit de grands ravages suivis d'une famine; les Cattes, les Calédoniens, forcèrent les frontières, les Parthes envahirent la Syrie, après avoir passé sur le corps d'un consulaire, qui était allé étourdiment leur présenter la ba-

[1] Capitol., *Ant.*, 6, 3, 8, 12, 13, *Marc-Aur.*, 7.
[2] Auson., *Tetradisticha*, 18:

Post Marco tutela datur, qui scita Platonis
Fecit ad imperium, patre pio melior.

taille en Arménie, se fiant aux prédictions du Paphlagonien Alexandre (162).

Des lieutenants suffisaient à repousser les Barbares du Nord; la guerre des Parthes était plus formidable. Marc-Aurèle en profita pour envoyer Verus en Orient, par décision du sénat; il voulait tirer ce prince de sa mollesse ou l'éloigner au moins des regards de Rome. Il lui donna un général habile, Avidius Cassius, connu pour sa vigueur de commandement, également terrible aux soldats et aux ennemis. Malheur aux pillards et aux infracteurs de la discipline! ils expiraient en croix sur le lieu même du délit, ou, enchaînés par dix, il les faisait jeter à l'eau. Il imagina encore un autre supplice: un poteau de quatre-vingts ou cent pieds étant dressé, on y attachait les condamnés depuis le bas jusqu'en haut, selon le degré des fautes, ensuite un grand feu s'allumait; les uns y périssaient, les autres y souffraient la torture de la fumée et la crainte de la mort. Les déserteurs avaient les mains ou les jambes coupées; de tels coupables étaient d'un plus grand exemple, selon lui, par leur vie misérable que par leur mort. Une petite troupe d'auxiliaires ayant surpris, sans les ordres des tribuns, et taillé en pièces trois milles Sarmates sur le Danube, il mit en croix les centurions au lieu des récompenses qu'ils attendaient pour leur exploit; car ce pouvait être une embuscade, disait Cassius, et un affront pour l'empire romain. Cette rigueur excita une grande sédition; il s'avança demi-nu, en simple caleçon, devant les séditieux, en leur criant : « Frappez si vous l'osez; et « à l'infraction de la discipline ajoutez ce crime. » Tout rentra dans le devoir, et il s'établit une telle discipline dans l'armée, que les Barbares avaient demandé à conclure une paix de cent ans avec Antonin[1].

[1] Capitol., *M. Aur.*, 7, 8, *Verus*, 5; Vulcatius, *Vie d'Avidius*, 4. L'exacti-

Il fallait un tel homme, comme le pensait Marc-Aurèle, « pour arracher les légions de Syrie aux bains de Daphné, « pour secouer de leur tête, de leur cou et de leur poitrine « les tresses de fleurs. » C'est donc lui qui rendit à cette armée la valeur et la victoire, de quoi l'adulateur Fronton voudrait faire honneur à Verus.

Ce lâche empereur, à peine échappé de la ville et de son collègue, avait commencé une vie d'amusement et de débauche qu'il ne quitta plus : il se promena voluptueusement à travers la Grèce et l'Asie-Mineure, et, pendant que Cassius gagnait des batailles difficiles, portait le fer et le feu dans Ctésiphon et Séleucie, il passait mollement les hivers à Laodicée, les étés à Antioche et à Daphné, au milieu des histrions, des mimes et des *prestigiateurs;* son plus grand souci était de soigner sa chevelure d'un blond ardent, qu'il parsemait de poudre d'or. Ce qui n'empêcha pas Marc-Aurèle de lui envoyer pour épouse sa fille Lucille (164), de l'accueillir, au retour, comme un glorieux capitaine, de partager avec lui un triomphe, les surnoms de *Parthique, Arménique, Médique,* et même le titre de *Père de la patrie.*

La peste, rapportée par les troupes victorieuses, désola Rome et tout l'empire durant plusieurs années; Verus, peu sensible aux maux publics, conserva toutes ses habitudes de guerre, changea sa maison en taverne, où il s'enivrait et jouait aux dés quand il n'était pas au cirque, et quand il ne courait pas les rues la nuit avec des tapageurs pour insulter les habitants. Il ne rappelait pas moins Néron par ses profusions; il dépensa six millions de sesterces pour un festin; la villa qu'il se fit bâtir sur la voie Claudienne

tude de Tillemont me semble en défaut ici; il place mal à propos le fait d'Avidius à la première guerre des Marcomans, en conjecturant, sans nulle probabilité, son retour de Syrie.

lui ménageait encore plus pleine licence d'orgies. Marc-Aurèle eut la patience de l'y suivre cinq jours entiers, s'adonnant continuellement à l'examen des affaires, pendant les réjouissances ou les apprêts de son frère, que cette leçon toucha fort peu. Verus ne gardait plus le même respect pour lui qu'auparavant, affectait l'indépendance, et cette opposition de mœurs entre eux alla jusqu'à l'inimitié. On en parlait tout bas dans le public, car Marc-Aurèle se contentait d'en gémir en secret et feignait de tout ignorer [1].

La peste et la famine continuaient leurs ravages; le devin Alexandre faisait inscrire vainement sur les portes des maisons un vers magique qui assurait la protection d'Apollon : les morts s'enlevaient par charretées; les riches surtout succombaient. Des lois sévères devinrent indispensables contre la négligence et la violation des sépultures, et les funérailles des pauvres se firent désormais aux frais de l'État. Pour comble de malheurs, une guerre des Marcomans commençait; Marc-Aurèle eut recours à tous les sacrifices d'usage, et même aux rites étrangers. Il partit ensuite avec Verus : il était temps; une armée romaine avait péri, et les Barbares s'avançaient déjà sur Aquilée (167). La présence des deux empereurs, ou plutôt de Marc-Aurèle, repoussa le danger.

Dès que les frontières eurent été délivrées, Verus, qui n'accompagnait qu'à regret son courageux collègue dans les fatigues des Alpes et des camps, le pressa de revenir, et mourut en route, frappé d'apoplexie à ses côtés (169). On le fit dieu dans toutes les règles, rien n'y manqua; l'État gagnait à cette mort, qui débarrassait l'empereur restant de bien des difficultés.

[1] Capitol., *Marc-Aur.*, de 1 à 9, *Verus*, de 1 à 9; Dion, 71; *Mémoires de Marc-Aurèle*, 1-4; Fronton, *Principia historiæ*, *De bell. Parthico*, et *Première lettre à Verus*; Vulcat., *Vie d'Avidius*, 4, 5.

Marc-Aurèle ne s'en cacha pas, et ce fut la pensée de tous ; cette gravité, cette modération, cette exactitude toujours égale, disaient assez comment il userait d'un pouvoir sans partage. Tant qu'il fut à Rome, il continua d'assister au sénat avec la même assiduité qu'auparavant, et il ne quittait jamais les séances que le consul n'eût dit : « Nous « n'avons plus rien qui vous retienne, pères conscrits. » Il n'eut plus qu'à suivre ses bonnes intentions et l'ordre fondé par Adrien ; il y ajouta quelques institutions utiles. La création d'un *préteur tutélaire,* espèce de ministère public, assura une protection particulière aux pupilles; la juridiction donnée aux *curateurs,* ou inspecteurs de la ville, sur les publicains, réprima les exactions: l'*édit provincial* ôta définitivement le pouvoir législatif aux gouverneurs, comme l'*édit prrpétuel* l'avait ôté aux préteurs urbains; des archivistes (*tabularii*) furent chargés dans chaque province de garder les actes de naissance. Quelques modifications à la loi du vingtième des héritages, en propageant naturellement le droit de cité, devaient amener peu à peu les sujets au rang de Romains, et opérer à la fin l'unité nationale de l'empire. Il tâcha par quelques règlements de réformer les mœurs; s'il eut grand soin, même absent, que le peuple eût toujours ses distributions de blé, ses largesses, et des spectacles magnifiques, il tempéra les jeux scéniques, les combats de gladiateurs, et l'on ne doit point oublier une attention d'humanité qui fit usage pour l'avenir : un funambule en représentation étant tombé, il ordonna de placer des matelas au-dessous des cordes, à quoi l'on substitua plus tard un filet tendu[1].

Certes, nul empereur n'avait eu plus sincèrement en vue

[1] Capitol., *Marc-Aurèle*, de 13 à 17, 10, 11, 12-23 27, *Ver.*, 9, 10, 11 ; Dion, 71 ; Lucien, *Pseudomantis;* Aur. Vict. ; Oros., 7-15; Tillemont, *Marc-Aurèle*, 28.

le bien public, ni médité, comme lui, les devoirs d'un prince. Il avait sans cesse à la bouche cette maxime de Platon, « que les États seraient florissants si les philosophes « gouvernaient, ou si les gouvernants philosophaient[1]. » Marc-Aurèle philosopha et gouverna; sa plus grande passion fut de philosopher, et cependant l'empire ne fut pas florissant, et l'empereur ne fut lui-même qu'un gouvernant et un sage assez médiocre. Mis à huit ans par Adrien au rang des saliens, il prit à douze le costume des philosophes, le *pallium* ou manteau grec, et, par une rectitude beaucoup moins rare à cet âge qu'on ne le pense, il voulut appliquer la théorie, adopta la vie austère, et coucha sur le plancher; sa mère obtint à grand'peine qu'il se servît d'un lit couvert de peaux; et, quoiqu'il se plût d'abord aux exercices du pugilat, de la lutte, de la course, de la paume et de la chasse, il finit par préférer entièrement l'étude, ce qui nuisit à sa santé.

Des mains des pontifes il passa dans celles des grammairiens, des rhéteurs et des philosophes les plus célèbres, qui se disputèrent à l'envi un élève de si bonne prise. Il honora toujours ses différents maîtres et les porta dans la suite aux plus hautes dignités. Il gardait religieusement leurs portraits en or dans son *lararium*, et, après leur mort, il ne manquait pas de visiter leurs tombeaux, d'y répandre des fleurs et le sang des victimes.

Parmi ses précepteurs d'éloquence furent en première ligne Hérode Atticus pour le grec, Fronton pour le latin; et malgré son goût marqué pour le grec, puisqu'il écrivit en cette langue ses Méditations ou Mémoires, il distingua Fronton et l'admit à une intime amitié. Mais son estime la plus profonde resta aux philosophes. Il fut d'abord péripatéticien, puis, tous ses autres maîtres étant de la secte du

[1] Capitol., *Marc-Aurèle*, 27; Cic., *A Quintus*, 1-1 ; Platon, *Rép.*, 5-18.

Portique, et celle-ci plus en réputation à Rome, il devint définitivement stoïcien par les leçons d'Apollonius de Chalcis, du neveu de Plutarque, Sextus, de Claudius Maximus et de Jun. Rusticus. Ce Rusticus, sans doute issu de celui qui avait été l'ami de Tacite et de Pline, qui avait excité la colère de Domitien contre toute la philosophie par l'éloge publié d'Helvidius et de Thraseas, ce Romain de vieille souche, philosophe héréditaire, eut le plus grand crédit auprès de Marc-Aurèle, qui lui communiquait toutes ses affaires publiques et privées, et le saluait toujours du baiser avant les préfets du prétoire.

Marc-Aurèle fut donc formé par les hiérophantes et les stoïciens, qui eurent soin d'entretenir toute sa vie les impressions de son enfance. « Il remerciait le ciel de n'avoir « pas été instruit par ceux qui s'attachaient moins aux « mœurs qu'au raisonnement, » et il ne s'aperçut pas qu'ils avaient forcé en lui la nature; qu'en blâmant comme indignes d'un philosophe et d'un prince ses pieuses larmes de jeune homme sur la mort de son gouverneur, ils l'amèneraient à cette insensibilité dont il se fit une fausse gloire. Ainsi imbu, nourri des cérémonies païennes et de la négation superbe des stoïciens, la plus superstitieuse des sectes sophistes, son esprit curieux et méthodique en contracta la triste rigidité. La philosophie, lui échauffant la tête, lui sécha le cœur.

En vain, après toutes les déclamations classiques, Thomas me crie emphatiquement, et Montesquieu me commande d'un ton sentencieux de fléchir le genou devant le grand homme; je reste froid et immobile; je regrette ce qu'il eût pu être plus que je n'admire ce qu'il fut. Je ne vois qu'une vertu travaillée, pédantesque, plus propre à régenter une école qu'à gouverner des hommes; une ardeur qui se peine à s'élever dans le vide, et que les faiblesses humaines retiennent terre à terre. Cet homme, qui

se donnait comme ennemi de la superstition et de la magie, n'eût bientôt plus trouvé assez de bœufs blancs pour ses immolations continuelles; il croyait aux songes et y avait appris un remède contre les vertiges; il consultait les Chaldéens, et ne faisait point d'expédition sans emmener les devins Alexandre, Julianus et Arnouphis. Très-zélé pour les mystères grecs, peu sévère au culte infâme de Sérapis, il fut cruel pour les chrétiens, assez peu sensé pour s'en prendre à eux des terribles ébranlements de la Germanie, et versa leur sang pour regagner la protection de ses dieux[1].

[1] Capitol., *Marc-Aurèle*, de 1 à 4, 16, 19, 23, 27, *Anton.*, 10; Marc-Aurèle, *Mémoires*, 1-3, 4, 14; Dion, 71.

CHAPITRE LXXXVII.

DERNIÈRES ANNÉES DE MARC-AURÈLE.—AFFAIBLISSEMENT DE L'EMPIRE.—COMMODE.—FIN DU PRINCIPAT.

Les attaques des Barbares laissèrent à Marc-Aurèle peu de repos le reste de sa vie. A peine avait-il fait l'apothéose de Verus, et remarié Lucille, malgré elle et malgré Faustine, au vieux Pompeianus, qu'une seconde guerre marcomanique l'assaillit. Le Paphlagonien avait promis la victoire si l'on jetait deux lions dans le Danube : on le fit et l'on fut battu, et l'Italie fut ravagée encore jusqu'à Aquilée. Aux Marcomans s'étaient joints Sarmates, Vandales, Quades, Suèves, Hermundures, Bastarnes, Alains, et d'autres peuplades encore; l'invasion tenait toute la frontière, de la Pannonie à la Gaule.

La peste ne cessait pas, et le trésor était épuisé : Marc-Aurèle se vit contraint d'enrôler des esclaves, des gladiateurs, de prendre même à sa solde des corps de Barbares contre les Barbares, et, plutôt que de lever des impôts extraordinaires, il vendit sur le Forum de Trajan les meu-

bles les plus précieux du palais, vases, pierreries, statues, vêtements. Cette vente dura deux mois, et les Romains, qui n'avaient point d'argent pour subvenir aux nécessités de l'État, en avaient pour acheter les objets de luxe, comme s'ils eussent voulu justifier les précédentes tyrannies et les confiscations. Les cérémonies religieuses furent scrupuleusement remplies : ce fut alors qu'il courut une épigramme où les bœufs blancs se plaignaient de leur sort ; le peuple, privé de ses gladiateurs, se disait en plaisantant que le prince voulait occuper tout le monde à la philosophie ; et, comme pour n'en pas avoir le démenti, les philosophes choisirent ce moment pour demander à Marc-Aurèle de leur exposer les opinions des sectes diverses et leurs différences, sur quoi il était véritablement très-instruit ; et le prince répondit à cet hommage flatteur. Il disserta trois jours durant sur ce sujet en leçons publiques.

Telles étaient les pensées du peuple, des grands, des savants et du prince, à la veille de la guerre la plus formidable. Rien ne promettait la victoire ; Marc-Aurèle, à force de courage, de prudence et de temps (170-173), repoussa bien l'ennemi hors de la frontière; mais la guerre ne finissait pas, et toute l'armée, à la fin, par une ruse des Barbares, se trouva cernée (174), non loin des bords du Strigonius (Gran), sans autre attente que de mourir de chaleur et de soif. Tout-à-coup un orage extraordinaire éclata au-dessus des deux camps, qui ranima les Romains par une pluie abondante, et dispersa les Barbares sous les éclairs et les foudres. Ce prodige était dû, selon les païens, aux enchantements de Julien et d'Arnouphis, ou à la protection de Jupiter Pluvieux, ou au mérite même de Marc-Aurèle ; les chrétiens disaient hautement que les prières de la légion *mélitine* ou fulminante, toute composée de chrétiens, avaient obtenu ce secours du Ciel. Marc-Aurèle n'osa nier du moins la vertu de l'intercession chrétienne, et renouvela

le rescrit d'Antonin, qui prescrivait de ne point accuser pour le fait de christianisme; mais, dominé par ses étroites préventions, il laissait toujours toute facilité aux dénonciations sous d'autres prétextes, et il se mit peu en peine de faire exécuter son rescrit [1].

Tiré si heureusement d'une perte certaine, il pressa assez vigoureusement les Barbares pour que plusieurs peuplades lui demandassent la paix. Quoiqu'il eût résolu de réduire en province le pays des Marcomans et des Sarmates, il consentit alors à leur fixer seulement une limite qu'ils ne franchiraient pas, à deux lieues en avant du Danube. Une autre précaution révèle encore mieux la faiblesse de la victoire. Il prit à sa solde plusieurs corps germains à titre d'auxiliaires, et il en établit une multitude sur les terres romaines, jusqu'en Italie, avec titre de citoyens (175). Mais l'admission des vaincus et la colonisation, qui avaient été autrefois l'accroissement de Rome, devaient contribuer maintenant à sa ruine. Un danger imprévu avait rendu le vainqueur si facile : ce n'étaient pas quelques soulèvements tentés par les Maures en Espagne, ni par des bandes armées en Arménie, en Arabie et en Égypte, tout cela avait été comprimé sans peine ; c'était une révolte d'Avidius Cassius, de celui-là même qui contenait si fermement l'Orient.

Déjà, au temps de la guerre parthique, on avait lieu de suspecter ce farouche guerrier, qui se comparait à Cati-

[1] Capitol., *Marc-Aur.*, 20, 17, 21, 22, 26, 24, 27 ; Vulcat., *Vie d'Avidius*, 3 ; Dion, 71 ; Eutrop., 8 ; Lucien, *Pseudom.* ; Marc-Aur., *Mém.*, 1-14 ; Amm. Marcel., 25-6 :

Οἱ βοὲς οἱ λέυκοι Μάρκῳ τῷ Καίσαρι χαίρειν,
Ην δὲ σὺ νικήσῃς, αμμὲς ἀπωλομέθα.

Themistius, 15 ; Claudien, *Sixième consulat d'Hon.*, v. 339 ; Suidas, A., Ιου ; Eusèb., *Hist. eccles.*, 5-5 ; Oros., 7-15 ; Tertull., *Apolog* , 5, *A Scapul.*, 4 ; Greg. Nyss., *Orat.*, 2, *De quadrag. martyr.* ; Herman Witsius, *Ægyptiaca, cum diatriba de legione fulmin.* ; Tillem., *Marc-Aur.*, 15, 16.

lina, et n'appelait Marc-Aurèle que le *dissertateur* ou la *vieille philosophante* ; Verus en avertit son collègue, qui lui répondit : « Une telle inquiétude ne convient pas à la « dignité impériale. Si l'empire lui est réservé par le des- « tin, nous ne pourrions lui ôter la vie, quand nous en « aurions la volonté. Tu sais le mot de ton bisaïeul : Per- « sonne ne tue son successeur ; s'il en doit être autrement, « Cassius tombera de lui-même, sans cruauté de notre « part, dans un piège fatal ; outre que nous ne pouvons « mettre en jugement celui que personne ne se présente « pour accuser, et qui est aimé des soldats, comme tu « le dis. D'ailleurs, telle est la nature des causes de ma- « jesté, qu'on y paraît opprimé même quand on est con- « vaincu. Tu sais qu'Adrien trouvait malheureuse la con- « dition des empereurs, qu'on ne veut pas croire menacés « tant qu'ils ne sont pas tués. J'ai mieux aimé le citer pour « exemple que Domitien, qui passe pour avoir dit ce « mot le premier. Les sages paroles même des tyrans « n'ont pas autant d'autorité qu'elles devraient avoir..... « Quant à mes enfants que tu veux préserver par cette « mort, qu'ils périssent, si Avidius mérite de leur être « préféré, et si sa vie est plus utile à l'État que celle des « enfants de Marc-Aurèle. »

Ainsi, se renfermant dans son fatalisme stoïque et si peu paternel, il avait laissé Avidius préparer à loisir une usurpation non moins à craindre pour l'empire que pour l'empereur. On ne sait si l'impératrice, voyant la santé de son mari s'affaiblir, son fils aîné bien jeune, Pompeianus, le mari de sa fille, déjà vieux, n'a pas excité secrètement l'usurpateur en lui promettant de l'épouser.

Avidius Cassius prit donc la pourpre à Antioche, en annonçant la mort de Marc-Aurèle, qu'il mit au rang des dieux pour plus de vraisemblance. Rome se troubla, craignant de voir arriver l'usurpateur en l'absence du véritable

prince. Celui-ci cacha quelque temps cette nouvelle à son armée, et une fois la paix conclue avec les Barbares, il déclara tranquillement ce qui se passait en Orient, fit partir Pertinax, et, avant de le suivre, alla rassurer l'Italie de sa présence. Il n'y fit que passer, sans entrer dans Rome, et emmena avec lui Faustine, Commode et ses autres enfants. Il apprit en route qu'Albinus, gouverneur de Bithynie, ayant le premier arrêté la défection des armées, Avidius venait d'être vaincu et tué. Il traita généreusement toute la famille de son ennemi, qu'il eût désiré épargner lui-même. Il avait déjà brûlé en Illyrie un paquet de lettres qui lui avaient été apportées par le messager d'Avidius, et que l'usurpateur adressait à divers partisans. Peu de complices furent punis, et uniquement par la décision du sénat [1].

Ici l'indulgence était noble sans doute, mais, dans le

[1] Capitol., *Marc-Aurèle*, 24, 27, 22, 21, 25 ; Vulc., *Vie d'Avidius*, 2, 3, 6, 7, 8, 9 ; Dion, 71 ; Spart., *Albin.*, 10. Tillemont, *Marc-Aurèle*, 22, et note 19, ne regarde pas comme probable le passage de l'empereur par l'Italie ; les fragments de la correspondance de Marc-Aurèle et de Faustine, en Italie même, lui paraissent trop contradictoires entre eux et avec le récit des historiens pour n'être pas faux. Il fait observer que la lettre de Faustine parle d'Avidius comme s'il était vivant, tandis que la réponse le supposerait mort ; que l'empereur était occupé contre les Barbares du Danube quand il connut la révolte, qu'il dut partir promptement et ne pas se détourner par l'Italie. Mais ce chemin était le plus sûr et non le plus long en traversant la mer. Ni Capitolin, *Marc-Aur.*, 25, ni Lampride, *Commod.*, 2, ni Ammien, 21-15, ni Dion, ne disent qu'il soit parti directement de l'Illyrie pour l'Orient, et, puisqu'il amena Faustine et ses enfants, il faut bien qu'il soit allé les prendre en Italie. On conçoit d'ailleurs qu'il dut se hâter, et qu'il put très-bien séjourner en passant dans la villa d'Albe, sans entrer à Rome, pour se diriger par Capoue vers Brundusium et s'y embarquer. C'est ce qu'indique la correspondance, et il n'y a point contradiction entre la lettre de Faustine et la réponse de Marc-Aurèle, qui ne parle point d'Avidius, ce qui ne veut pas dire que la mort du rebelle fût connue, mais que, résolu, au contraire, de l'épargner, il feignit, par son silence, de passer condamnation sur lui, en n'excusant que sa famille, pour éviter des instances auxquelles il était plus difficile de résister.

cours ordinaire des affaires, elle ne distinguait pas assez les services et les fautes. C'était précisément de quoi Avidius s'irritait le plus, comme on le voit dans une lettre à son gendre : « Malheureuse république, qui subit la pro-« spérité et la cupidité de tant de gens! Marc-Aurèle est « sans doute un excellent homme, qui, pour être appelé « clément, tolère des désordres qu'il n'approuve pas. Où « est-il ce Cassius dont je porte inutilement le nom? Où est « le censeur Caton? Où sont toutes ces mœurs antiques « dont on ne s'inquiète plus? Marc philosophise, disserte « sur la clémence, sur les ames, sur l'honnête et le juste, « et ne pense pas à la république. Il faudrait du glaive, des « sentences, pour rendre au gouvernement son ancienne « situation... Ces proconsuls croient-ils que les provinces « leur sont données pour faire débauche et pour s'enri-« chir? Voici un préfet du prétoire de notre philosophe, « qui, pauvre et mendiant trois jours auparavant, est de-« venu riche tout d'un coup. D'où se tire une telle opu-« lence, sinon des entrailles de la république et de la sub-« stance des provinces? Eh bien! qu'ils s'enrichissent, ils « rempliront le trésor de l'État. Que les dieux soutiennent « seulement la bonne cause! que les Cassius rendent le « principat à la république! »

Quoique cette censure d'un ennemi sente plus l'envie et la proscription qu'un zèle sincère du bien, il est certain d'ailleurs que Marc-Aurèle poussait l'indulgence à l'excès, pour ne pas paraître tyran. D'abord il laissait faire le mal, de peur qu'en le punissant on ne lui imputât la dureté hautaine de Verus; quand la mort de ce collègue lui eut ôté cette excuse, il ne montra guère plus de résolution. Comme il exigeait un jour d'un candidat décrié qu'il se justifiât, celui-ci lui répondit : « J'en vois bien d'autres qui ont com-« battu avec moi dans l'arène et qui sont préteurs. » On convient encore que, sous le manteau de la philosophie, il

était trop facile de gagner la confiance du prince, et que les philosophes tyrannisaient l'État et les citoyens : on ajoute qu'il corrigea cet abus. La réforme est douteuse, car, après la chute de son rival, il s'arrêta dans Smyrne à écouter un discours du sophiste Aristide, qui eut soin de demander que ses disciples fussent présents, pour applaudir leur maître. Il renouvela enfin partout en Orient le bizarre spectacle qu'il avait donné à Rome, du chef de l'empire faisant des leçons publiques de métaphysique et de morale, comme s'il eût voulu venger la philosophie des insultes d'Avidius, et comme si tout était sauvé avec elle. Il redoubla de prévenances pour les sophistes, et quand il revint par Athènes, où il se fit initier aux mystères de Cérès, « afin de prouver qu'il était innocent de la mort de « son rival, » il institua des professeurs de toutes sectes avec émolument de dix mille drachmes [1].

Ce voyage n'eût été qu'un délassement pour Marc-Aurèle, sans les séditions incessantes des Juifs, qui le fatiguèrent au point qu'il s'écriait douloureusement : « O Marcomans, « ô Quades, ô Sarmates, enfin j'en ai trouvé de plus tur-« bulents que vous ! »

L'impératrice mourut subitement au retour dans l'Asie-Mineure; il s'affligea solennellement et la consacra déesse. Cependant la seconde Faustine ne valait pas mieux que sa mère; il ne l'ignorait pas, et semblait l'encourager par sa patience. De mordantes allusions leur en avaient fait honte à tous deux en plein théâtre; ses amis indignés lui avaient depuis longtemps conseillé au moins de la répudier, s'il ne voulait la mettre à mort; il leur avait répondu : « Il « faudrait donc aussi rendre la dot, c'est-à-dire l'em-« pire [2]; » curieuse délicatesse de conscience pour regarder

[1] Capitol., *Marc-Aur.*, 24, 27, 22, 21, 12, 23, 26; Dion, 71; Vulcat., *Vie d'Avidius*, 6, 1, 2, 3, 14; Philostr., *Soph.*, 35.

[2] Amm., 22-3; Capitol., *Marc-Aurèle*, 19.

en silence un déshonneur effronté, et le déifier ensuite encore plus déraisonnablement qu'il n'avait fait Verus. Peut-être croyait-il ces apothéoses indispensables à la majesté impériale; car on remarque qu'il confirma la *fierté aulique*, et que nul plus que lui n'avait tenu son monde à distance. Fabia, sœur de Verus, eût fort désiré prendre la place vacante d'impératrice : il craignit de donner une marâtre à ses enfants. Cette raison est d'un bon père; mais avant celle-là il y en avait une suffisante qui pouvait le dispenser de toute autre considération : c'était la conduite impudente de Fabia. Il aima mieux introduire dans le palais, sans titre et sans dignité, la fille du procurateur de Faustine; le philosophe avait alors cinquante-sept ans. Julien n'a pu s'empêcher de reprocher à son héros cette molle indulgence pour Verus et pour Faustine, et une faiblesse plus inexcusable encore pour un fils indigne. Commode ne montrait de penchant que pour les voluptés et la cruauté. Il n'avait pas plus de douze ans quand il ordonna de jeter son baigneur dans la fournaise, pour ne lui avoir pas préparé un bain assez chaud, et son gouverneur ne sauva le malheureux serviteur qu'en jetant dans le feu, à sa place, une peau de mouton dont l'odeur fit croire au jeune César que la peine avait été subie.

Marc-Aurèle ne mit pas moins son fils parmi les sacerdotes, le montra sur son char de triomphe au retour de Syrie (176), l'associa au pouvoir tribunitien et impérial, et, après avoir essayé d'écarter de lui les maîtres corrupteurs qu'il lui avait laissés jusqu'à quinze ans, il ne tint pas au chagrin de Commode, les rappela et ferma les yeux sur les débauches qui ne cessèrent de souiller le palais, sans même l'empêcher de descendre trois cent soixante-cinq fois dans l'arène comme gladiateur. Il ne se souvint plus qu'il préférait à sa famille l'intérêt de l'État, et sacrifia sans retour l'empire à ce fils monstrueux.

Il en porta bientôt la peine : une troisième ligue des Marcomans nécessitant une nouvelle expédition, il y emmena Commode, qui ne changea point de mœurs, ne donna aucun signe d'habileté ni de valeur. La guerre fut aussi rude que la première fois (178-180) : il fallait une conquête du pays et le changement en provinces pour la terminer et préserver l'avenir de nouveaux dangers. Il en avait pris la résolution et l'eût peut-être accomplie, si la mort ne l'eût arrêté au moment décisif; les Barbares étaient presque subjugués quand il succomba aux fatigues et peut-être au chagrin.

Dès le commencement de sa maladie, il fit venir Commode et lui recommanda d'achever cette guerre importante. Commode répondit : « Vivant on peut encore quel« que chose, mort on ne peut plus rien. » Il désirait, en effet, fuir le plus promptement possible la contagion qui désolait la contrée et le camp. Le malheureux père le pria d'attendre du moins quelques jours ; alors, ne se dissimulant plus ce que serait son successeur, et pénétré de désespoir, il se hâta de mourir en refusant toute nourriture. Le sixième jour, il dit à ses amis : « Pourquoi me pleurez« vous? Ne pensez-vous pas à vous préserver de la con« tagion? » Ils lui demandèrent à qui il recommandait son fils : « A vous, s'il en est digne, et aux dieux immortels; » et comme ils se retiraient en gémissant : « Si vous me « quittez, je vous dis adieu, je m'en vais avant vous. » Le lendemain il vit encore son fils seul, le renvoya aussitôt pour ne pas lui communiquer son mal, ensuite il se couvrit la tête comme pour dormir, et il expira.

Dion assure que les médecins avancèrent sa mort par le poison, pour faire plaisir à Commode; que le moribond s'en aperçut et n'en témoigna rien, sinon que le tribun venant lui demander le mot d'ordre, il lui dit : « Va au « soleil levant, moi je me couche. » Il n'est pas besoin de

dire que Marc-Aurèle fut dieu; le sénat et le peuple réunis décrétèrent ensemble l'apothéose, ce qui n'avait encore eu lieu pour aucun; on considéra comme sacrilége quiconque, possédant ou pouvant posséder une maison, n'y plaçait pas l'image de Marc-Aurèle; on voyait encore ses statues parmi celles des dieux pénates dans beaucoup d'habitations, au temps de Dioclétien [1].

Jamais « histrion, gladiateur, homme pétri de crimes et « d'infamies, » n'égala le fils de Marc-Aurèle; en Commode semblèrent revivre Néron, Caligula et Domitien [2]. Il se pressa d'acheter la paix des Barbares pour ramener à Rome la débauche en triomphe sur le char de victoire. Il se plongea publiquement dans les plus monstrueuses souillures, en dévorant les forces de l'empire par la profusion et la cruauté. On le détesta; l'aînée de ses quatre sœurs, Lucille, presque aussi vicieuse que lui, forma une conspiration; le jeune Pompeianus attendit Commode dans un passage obscur de l'amphithéâtre, et quand il pouvait le frapper, il s'arrêta pour lui dire: « Voilà le poignard que le « sénat t'envoie, » et il éclata en menaces qui donnèrent aux gardes le temps de prévenir le coup. Pompeianus fut mis à mort, ensuite Lucille et tout ce qui fut convaincu ou soupçonné de complicité. Depuis ce temps, Commode ne sortit plus sans précaution et ne laissa plus approcher personne qui n'eût été fouillé par le préfet du prétoire, Perennis. La cupidité, la haine, la défiance, le caprice de l'empereur et de ses ministres, s'attaquèrent sans relâche à la fortune, à l'honneur, à la vie de tous.

Empereur et ministres vendirent à l'envi emplois, gouvernements, sentences et exécutions. On n'était pas plus

[1] Capitol., *Ver.*, 10, *Marc-Aur.*, 29, 19, 17, 18, 28; Lampride, *Commod.*, 1, 2, 12; Aur. Vict.; Julien, *Césars*; Dion, 71.

[2] Capitol., *Marc-Aur.*, 19, 28; pour le principat de Commode, *voy.* Dion, 72; Hérodien, 1, et Lampride, *Vie de Comm.* dans l'*Hist. auguste*.

en sûreté à Rome que sur un grand chemin; on succombait par accusation, par proscription, par le poison, par le supplice ou par un guet-apens de faux voleurs. Perennis, se chargeant complaisamment de toute la conduite des affaires, soutenait par la violence de la discipline l'habileté des anciens généraux de Marc-Aurèle; les Maures, les Calédoniens, les Daces, les Germains et les Sarmates ne troublaient pas impunément les stations militaires; les gouverneurs étaient maintenus dans la fidélité par leurs familles qui restaient à Rome comme des otages. Mais l'ambitieux ministre ramenait tout à lui et ne travaillait que pour lui. Une nombreuse députation des légions, qu'irritait sa dureté, vint du fond de la Grande-Bretagne le dénoncer comme un traître; le chambellan Cléander appuya leurs plaintes, et Perennis ayant été livré à la fureur des soldats (186), il se substitua à son influence; il choisit les préfets, et bientôt même on vit l'épée impériale portée par cet ancien esclave phrygien, de cette race de sujets autrefois la plus dédaignée.

Peu après, une ambition plus audacieuse que celle de Perennis eût découvert à des esprits moins engourdis la vraie situation de l'empire. Maternus, simple soldat, devenu chef de déserteurs, ne pouvant plus résister aux forces des gouverneurs de Gaule et d'Espagne, dispersa son monde, en assignant un temps pour se retrouver à Rome, où il ne prétendait rien moins que renverser l'empereur et en prendre la place [1]. Il échoua par la jalousie d'un des siens, et il eut la tête tranchée (187).

Cléander crut mieux réussir à son tour en s'emparant du monopole des blés, pendant une disette, pour s'enrichir et exciter une sédition qu'il espérait tourner contre son maître. La sédition tourna contre lui-même et commença par les

[1] Hérodien, I.

cris des enfants au spectacle; tout le peuple se porta vers la villa voisine où résidait l'empereur, et demanda la mort de Cléander. Les cavaliers prétoriens refoulèrent cette multitude sur Rome; mais là l'émeute, réfugiée aux fenêtres et aux toits, les assaillit de pierres et de tuiles, et, soutenue de l'infanterie urbaine, retourna plus furieuse : Commode effrayé apaisa cette colère en envoyant la tête de son favori, dont la famille fut aussi massacrée.

L'État n'y gagna rien; le prince défiant et paresseux, changeant ses préfets quelquefois d'heure en heure, ou les tuant, ne connaissait d'autre ressource que le meurtre des riches pour fournir à ses dépenses, ou de ceux qu'il craignait pour se préserver. Du reste, il n'y avait pour lui qu'une manière de jouir du pouvoir : il passait continuellement de ses chevaux, de ses chars, de son escrime gladiatoriale, à ses bains et ses festins avec son obscène troupeau de six cents bacchanales, hommes et femmes, choisis également parmi le peuple et la noblesse. Ses plaisanteries habituelles étaient stupides ou ordurières; un jour il fit servir sur un plat d'argent deux nains difformes, saupoudrés de sénevé, et, en récompense de cet agréable divertissement, il leur donna des sommes considérables. Je n'oserais dire, après Lampride, quels sales assaisonnements il voulait qu'on mêlât aux mets les plus recherchés, pour s'amuser de la répugnance de ses convives. Il poussait l'impudence jusqu'à publier ses cruautés et ses turpitudes dans les actes journaliers de la ville.

Aussi insensé que Néron et Caligula, plus grossier que Domitien, avec la taille d'un gladiateur il en avait tous les goûts, il y mettait sa gloire. Il abattait un éléphant d'un seul coup; il tua à l'arc des milliers de bêtes fauves dans les cirques, et il en avait toujours chez lui pour s'exercer. Aussi s'appelait-il l'*Hercule romain*; il se couvrait d'une peau de lion, à moins que la fantaisie ne lui prît d'être une

amazone, et de varier ainsi son costume et ses titres, car il s'appela aussi Amazonien. Pour rendre la ressemblance plus complète, on lui rassemblait des misérables, déguisés en géants et en dragons, qu'il assommait avec une massue ou qu'il perçait de ses flèches. Toutefois, l'escrime fut toujours son art de prédilection; depuis son avènement il combattit sept cent trente-cinq fois en public comme *sécuteur*, vainquit ou tua mille *rétiaires*, exigeant le salaire de chaque victoire; et l'acclamation six cent vingt fois répétée de *premier des sécuteurs*, le flatta plus que les surnoms de *Germanique*, de *Britannique*, de *Pieux* et d'*Heureux*, décernés par le sénat. Cette nouvelle supériorité impériale ajoutant même, selon sa pensée, un caractère particulier à sa divinité, mélangée de l'Hercule et de l'amazone, il fit de son propre nom la distinction suprême; il appela Rome *Commodienne*, les camps *Commodiens*, la flotte d'approvisionnement *Commodienne*, le mois d'août *Commode*, son temps le siècle d'or *Commodien*, le sénat *Commodien*, *Commodien*, le jour où tout cela fut réglé par un décret, et enfin le peuple mérita aussi d'être le peuple *Commodien*, pour avoir applaudi ses exploits de gladiateur. Mais une fois, se croyant applaudi par dérision, il ordonna à la cohorte des marins, qui tendaient et repliaient les voiles sur l'amphithéâtre, de massacrer en masse si la dérision recommençait[1].

Il devenait difficile pourtant de ne pas rire, tant il mettait d'ardeur et d'importance à faire briller son adresse. Dion et plusieurs sénateurs, pour s'en empêcher, tenaient dans leur bouche des feuilles amères de laurier, car c'eût été un crime irrémissible, et sa passion montant de plus en plus, il ne permettait plus en quelque sorte au sénat de quitter l'amphithéâtre ou le cirque. Il ne discontinua pas

[1] Dion, 72; Lamprid., *Comm.*, 8, 14, 15.

ses folies durant les quatorze derniers jours de décembre (192); en dépit de toutes les remontrances essayées, il avait résolu d'inaugurer la nouvelle année de la même manière, et de paraître consul sur l'arène. Il n'en eut pas le plaisir. Il n'était aimé que de ses satellites; tout le reste le détestait, le peuple même, à cause de ses profusions personnelles, de ses caprices tyranniques qui n'épargnaient plus personne, et de ses prétentions de propriété souveraine. Une conspiration se trama entre Marcia, une des femmes du prince, le préfet prétorien Lætus, le chambellan Eclectus, et le préfet de la ville, Pertinax. Soit qu'ils aient voulu prévenir l'avilissement de la dignité consulaire, ou leur propre perte, et qu'un enfant eût surpris dans la chambre de Commode une liste de proscription où leurs noms étaient rangés, ils agirent sans délai, donnèrent du poison au prince, la nuit du 31 décembre, et comme l'effet en était trop lent, ils introduisirent un de ses athlèles gagés qui l'étrangla [1].

Lætus et Eclectus conduisirent ensuite Pertinax aux prétoriens; on leur dit qu'un mal subit venait d'enlever Commode, on leur promit le *donativum*; quelques uns saluèrent Pertinax empereur; on assembla le sénat, qui éclata en malédictions contre Commode et voulut que son cadavre fût traîné dans le Tibre : mais les soldats auraient pu reconnaître qu'on les avait trompés; on l'ensevelit dans le monument d'Adrien [2].

Il semble qu'on dût espérer, d'une suite d'empereurs comme Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, que le gouvernement impérial se consolidât et ne fût plus tyrannique; et Commode, venant après eux, avait, comme tous les tyrans précédents, porté l'extravagance dans le

[1] Lamprid., *Commode*, 17; Dion, 72; Hérod., 1.
[2] Lamprid., *Commode*, 17; Jul., *Césars*.

commandement, la dissolution, la cruauté. On redoutait les regrets de la soldatesque, on n'était pas plus avancé qu'après Néron et Domitien.

Il y avait cependant un grand changement, et même déjà sensible; les anciens errements s'étaient perdus, le peu qui restait encore des usages et des mœurs du vieux temps avait achevé de se plier, sous la main d'Adrien, à une administration et à des habitudes nouvelles. On voyait une cour, un maître, une volonté suprême qui faisait loi pour tous. L'alliage républicain a presque entièrement disparu, le principat finissait. Mais ce progrès et cette tendance intime du pouvoir n'ont point changé son principe ni sa situation. Sorti de la démocratie, appuyé uniquement sur la force, le pouvoir dépend un peu moins du peuple, mais plus que jamais des soldats; il n'a réussi qu'à se rendre absolu, non souverain. La modération même de plusieurs empereurs, et surtout de Marc-Aurèle, par une nécessité singulière, n'a servi qu'à constituer plus fortement le despotisme, en le régularisant : c'est un aveu des légistes [1]. Ces princes n'ont point abusé de la force, mais ils n'ont gouverné que par la force; leur ascendant personnel faisait rentrer, pour un temps, la discipline dans les camps, mais n'abolissait ni l'esprit, ni les prétentions des armées, ni leur possession formidable de l'épée impériale. Cet ascendant venant à manquer ou ne les ramenant plus vers le bien de l'État, on avait à craindre les derniers excès, qui ne tardèrent pas à éclater. Le despotisme militaire va être inauguré avec toute la brutalité de l'insolence soldatesque. Il faudra un siècle avant que le pouvoir sorte de cette misérable position et se place sur un trône; il faudra que le règne des soldats s'use avant que celui des empereurs commence.

[1] Hugo, *Hist. du droit romain*, 279.

CINQUIÈME PÉRIODE.



CHAPITRE LXXXVIII.

DESPOTISME MILITAIRE. — PERTINAX, DIDIUS, SEPTIME-SÉVÈRE.

Pertinax, fils d'un marchand de bois et de charbon à Alba Pompeïa, fut professeur de grammaire avant de prendre la carrière des armes, sous Antonin; il parvint au premier rang sous Marc-Aurèle. Quand on ne saurait pas qu'il pilla et fit argent de tout dans ses gouvernements, qu'il servit les intrigues de Cléander, au point de se porter délateur d'un beau-frère de Commode, Antist. Burrus, qui périt sous le faux crime d'ambition [1], il serait permis de douter qu'il ait conspiré, même à soixante ans passés, pour un autre que pour lui. Il offrit, dit-on, l'empire à Pompeianus, le gendre de Marc-Aurèle, et Pompeianus n'accepta pas, « parce qu'il voyait bien que Pertinax l'avait « déjà pris. »

[1] Lampr., *Comm.*, 6; Capitol., *Pertin.*, 1, 2, 3, 9; Hérod., 2; Dion, 73.

Le nouveau prince s'aperçut et se repentit un peu tard des extrêmes difficultés auxquelles il s'était exposé. Il plut au sénat par quelques mesures de justice et par ses déférences; il plut aussi au peuple, qui se lassait de la ruineuse tyrannie de Commode et s'attendait à revoir le gouvernement des Antonins. Mais il y avait à réparer tant de mal! et Pertinax n'était peut-être ni assez habile ni assez homme de bien pour y réussir. Hérodien et Dion vantent sa sagesse, son économie et ses mœurs. Des éloges ne sont pas vrais parce qu'ils sont contemporains; ces deux historiens ont écrit plus d'une fois avec prévention, et un ancien professeur de grammaire, parvenu à l'empire, devait être bien vu par des hommes de lettres; Dion fut, d'ailleurs, nommé préteur par Pertinax. Capitolin, après un siècle, consultant avec leurs ouvrages d'autres témoignages aussi contemporains, consignant indifféremment la louange et le blâme, est plus exempt de partialité.

On a reproché à Pertinax une grande cupidité; on l'appelait *parleur de bien, usurier*; il paraît aussi qu'en vendant tout le luxe du palais, l'attirail et le troupeau de débauche, il en garda, sans faste, toute la corruption. Quoi qu'il en soit, l'armée ne reçut point la somme promise, les prétoriens n'en reçurent que la moitié. Lætus, mécontent, les excitait; une sédition s'éleva. Il en partit du camp trois cents en bataillon serré, qui se dirigèrent vers le palais. De mauvais présages empêchant le vieil empereur de se rendre à l'Athénée (ou temple de Minerve), où il devait entendre réciter un poème, son escorte avait été congédiée : ils entrent sans opposition. Pertinax envoie son beau-père, Sulpicianus, dans le camp prétorien pour calmer la sédition, et ordonne à Lætus de se présenter aux trois cents; Lætus se retire chez lui. Les prétoriens pénétrant toujours dans l'intérieur du palais, l'empereur s'avance, les harangue longuement : ils l'écoutent et com-

mencent à s'apaiser, lorsque l'un d'eux, un Germain, ranime à son tour leur colère et porte son javelot à la poitrine de Pertinax, qui tombe percé de coups; ils mettent sa tête au bout d'une pique, et, traversant la ville toute saisie de trouble et de crainte, retournent à leur camp.

Sulpicianus, à la vue de ce meurtre, ne pensa plus qu'à remplacer son gendre, et promit une forte somme pour chaque soldat s'ils lui donnaient l'empire. Alors l'idée leur vint qu'ils en pouvaient tirer un plus grand profit, et quelques uns, montant sur leur rempart, crient au milieu de la foule attirée par la frayeur et la curiosité, que l'empire sera au plus offrant. Cette nouvelle répandue dans la ville, le sénateur Didius Julianus, qui n'était peut-être pas innocent de la sédition, osa seul tenter le marché; il se rend au pied du rempart et propose son prix. Une enchère s'établit, les soldats rapportant de l'un en dehors à l'autre en dedans du camp les offres tour à tour croissantes de chaque compétiteur. Sulpicianus ayant poussé les siennes jusqu'à cinq mille drachmes par tête, Didius les couvrit hardiment par la promesse de six mille deux cent cinquante, avertissant en outre les prétoriens de ne pas élire un homme qui vengerait Pertinax, et ajoutant sur les notes qu'il leur passait, l'engagement de retablir la mémoire de Commode. L'empire lui fut adjugé; on le pria seulement de ne point faire de mal à Sulpicianus, pour avoir voulu être empereur.

Didius, admis et proclamé dans le camp, nomma, au choix de la soldatesque, deux nouveaux préfets du prétoire, rentra dans Rome, accompagné d'une troupe nombreuse, donna un à-compte de trois mille drachmes par tête sur le prix de la vente, et se fit reconnaître Auguste par le sénat, ceux qui l'estimaient le moins se montrant les plus empressés, parmi lesquels Dion, qui ne s'en cache pas. Le peuple le reçut autrement, le poursuivit d'injures, d'im-

précations et de pierres ; il voulut, le lendemain, lui fermer le chemin du Capitole, refusant l'or que Didius offrait, et ne cédant qu'à une charge des soldats. Au cirque, ensuite, les injures redoublèrent ; on appelait hautement au secours de la ville Pescennius Niger, gouverneur de Syrie, qu'on disait déjà élevé à l'empire [1].

Didius justifia complètement cette aversion ; quoiqu'il eût commandé des légions, gouverné des provinces et battu les Germains, quoiqu'il eût, en outre, la réputation d'habile jurisconsulte, nul n'était moins capable que lui de tenir le pouvoir. Son prédécesseur ne l'avait gardé que quatre-vingt-six jours, il n'y resta que soixante-cinq.

Parmi les généraux qui s'étaient élevés sous Marc-Aurèle, il s'en trouvait trois surtout dont ce prince avait distingué le mérite, Pescennius Niger, Claudius Albinus et Septime Sévère, tous trois célèbres par leur vigueur de discipline, et tous trois à la tête des armées, le premier en Syrie, l'autre en Grande-Bretagne, le troisième en Illyrie. Niger, outre son incomparable fermeté dans la conduite des troupes, entendait très-bien le gouvernement général de l'État, et donna là-dessus à Marc-Aurèle et à Commode d'utiles avis, que les plus habiles des princes suivants ne manquèrent pas d'adopter. La faveur publiquement déclarée de Rome, l'estime des provinces d'Orient, et leur disposition constante à saisir toutes les espérances de domination ou d'indépendance, l'appelaient à l'empire : il prit la pourpre en grande pompe à Antioche.

Albinus avait pour lui la secrète préférence du sénat, s'il n'eût pas été si éloigné de la capitale. Ses victoires signalées contre les Barbares du Rhin avaient donné tant de contentement à Commode, que ce prince lui offrit le titre

[1] Capitol., *Pertin.* ; Spart., *Did. Jul.*, *Albin.*, et *Pescenn.* ; Dion, 73 ; Hérod., 2.

de César avec le droit de donner la solde aux troupes et de porter le manteau d'écarlate, et quand il serait auprès de l'empereur, la pourpre sans or, comme Adrien l'avait réglé pour le premier Verus [1]. Albinus n'accepta pas, disant que « Commode cherchait des hommes pour périr avec lui, ou « pour les faire périr sous quelque prétexte. » Envoyé ensuite en Grande-Bretagne, comme il lui vint un faux avis de la mort de Commode, il rassembla ses soldats, et, dans une harangue, regrettant que les destins publics fussent remis aux mains d'un seul, attribuant au sénat surtout les grandes conquêtes de Rome, et rappelant enfin la condamnation de Néron par le sénat, il souhaita que le sénat reprît toute l'autorité. Cette harangue fut bientôt connue. Commode avertit ses préfets prétoriens par un rescrit de se prémunir contre cet homme, qui « niait la nécessité « d'un chef unique dans la république, et qui, en élevant « ainsi l'autorité du sénat, demandait au sénat l'empire. » La révocation ou plutôt la perte de l'imprudent général était décidée, quand le meurtre de Commode le mit en sûreté. Il est très-vraisemblable qu'il savait la conspiration. Le sénat, de son côté, charmé de la harangue d'Albinus, témoigna hautement son inclination pour lui, et plusieurs voulaient que Pertinax l'associât à l'empire. Pertinax, loin d'y consentir, ayant trouvé le rescrit de Commode, le publia pour tourner l'opinion contre Albinus, d'où le parti républicain du sénat poussa Didius et Lætus à renverser Pertinax.

Pendant que Didius, contrariant toutes les espérances, s'appuyait follement sur la milice prétorienne, Albinus, fidèle aux sentiments de sa harangue, attendait si le sénat se relèverait enfin. Il est difficile de conjecturer ce qu'il eût été empereur; on a négligé l'histoire de sa vie, comme

[1] Capitol., *Albin.*, 2.

celle de tous les compétiteurs vaincus [1]; le peu de souvenirs qui en restèrent le représentent comme un homme d'une atroce dureté envers ses soldats, sans affection pour personne, abhorrant les monstrueuses dissolutions de Néron et d'Adrien, mais très-voluptueux, quoique plus délicatement, et non moins différent de Vitellius, avec une sensualité égale. Il mangeait à son déjeuner cinq cents figues de Grèce, cent pêches de Campanie, dix melons d'Ostie, vingt livres de raisins de Lavicum, cent becfigues et quatre centaines d'huîtres [2].

Septime Sévère, qui était l'ami de tous deux, quoiqu'il les ait fort décriés après leur chute [3], s'était illustré dans les charges de l'État; il avait reçu une instruction plus complète; d'abord nommé avocat du fisc par Marc-Aurèle, il entra bientôt dans l'administration. Il y mérita l'affection des Gaulois par sa dignité et son désintéressement. Il Il fut toujours simple dans son extérieur, sobre dans sa nourriture, excepté sur le vin; les excès d'une jeunesse déréglée ne ralentirent point son ambition. Il interrogeait avidement tous les genres de présages et de divinations sur sa grandeur future; lui-même fit une étude sérieuse de l'astrologie; il épousa Julia Domna, qu'il envoya chercher de la Gaule à Émèse, uniquement parce que l'horoscope de cette Syrienne promettait qu'elle aurait un roi pour époux. Accusé sous Commode d'avoir consulté les Chaldéens en Sicile sur ses espérances à l'empire, il échappa heureusement à ce danger, et il alla bientôt commander l'armée du Danube. Cependant Commode s'en défiait toujours, n'ignorant pas que Sévère parlait mal de lui aux

[1] Spart., *Niger*, 1.

[2] Spart., *Did.*, 49, *Pescenn. Nig.*, 1, 3, 4; Capitol., *Albin.*, 6, 10, 13, 14, 11.

[3] Capitol., *Alb.*, 10; Spart., *Nig.*, 5.

soldats, et qu'il se préparait à monter « au poste impérial. » Il était temps pour Sévère que le tyran pérît. Quand il apprit le meurtre de Pertinax, il annonça d'abord l'intention de le venger, et ne tarda pas à se faire proclamer empereur à Carnunte ou à Sabaria par ses soldats [1], en leur promettant à peu près le double du *donativum* de Didius.

Il les mit aussitôt en marche pour Rome, après avoir pris la précaution d'écrire à Albinus en lui donnant le titre de César. Didius se troubla de cette rivalité imprévue et voisine, fit déclarer Sévère ennemi public, et envoya des assassins contre lui, comme peu auparavant contre Niger, pendant que le sénat, qui ne s'oubliait pas, députait plusieurs consulaires pour essayer de ramener les troupes au devoir. Le méprisable empereur voulait fortifier la ville et préparer les prétoriens à la résistance par les exercices militaires; mais ces soldats efféminés n'allaient qu'à contre-cœur, payaient des mercenaires pour travailler à leur place, et le peuple se moquait de lui. Quand il sut son rival parvenu à Ravenne, les députés gagnés, il fit tuer Lætus et Marcia, qui lui étaient suspects, pria le sénat d'employer l'intercession des vestales et des ministres de la religion, ensuite associa Sévère à l'empire, et, celui-ci dédaignant le partage, il eut recours à la magie pour adoucir le peuple et les légions par des enchantements : tout cela n'arrêtant ni la marche ni l'effet des lettres de l'ennemi, il se vit méprisé de tout le monde, condamné par le sénat, et implora vainement quelque pitié : « Quel mal ai-je donc fait ? » dit-il au soldat chargé de le tuer, et il eut la tête tranchée.

Comme on croyait avoir ainsi obtenu grâce de Sévère,

[1] Capitol., *Albin.*, 2 ; Spart., *Sept. Sévère*, 19, 2, 3, 4. Pour la suite, *voy.* également les *vies de Niger, d'Albinus et de Sévère*, par Capitolin et Spartien, dans l'*Histoire auguste ;* Dion, 73, 74, 75 ; Hérod., 2 ; Aur. Vict. ; Eutr. ; Tillemont.

on se précipita au-devant de lui à Interamna; les prétoriens mandés se présentèrent sans armes hors des murs de Rome : il les fit entourer de ses troupes, leur reprocha en colère le meurtre de Pertinax, les cassa, et leur défendit de paraître en deçà de cent milles de la ville. Il y entra ensuite en vainqueur; du moins ses soldats se logèrent dans les temples, les portiques et les édifices publics, pillant et menaçant. Le lendemain, pendant qu'il haranguait les pères conscrits, ces farouches légions réclamèrent séditieusement du sénat, à l'exemple de celles qui avaient conduit Octave à Rome, la même somme de deux mille cinq cents deniers par tête. Sévère, assez surpris lui-même, ne put les apaiser qu'en leur accordant aussitôt le dixième. Comme il avait hâte de se tourner contre Niger, dont il avait déjà intercepté les édits et retenu les enfants pour ôtage, il régla promptement les affaires les plus urgentes, assura les approvisionnements, fit passer des troupes en Afrique, de peur que Niger ne s'en emparât par l'Égypte et la Libye, pour affamer l'Italie; il forma de l'élite de son armée une nouvelle garde prétorienne, quatre fois aussi nombreuse que la première, et encore plus redoutable par sa composition, que devait entretenir un recrutement semblable. Au bout de trente jours, il partit, sans avoir rien déclaré de ses intentions à l'égard de Niger; son expédition fut retardée par une maladie assez sérieuse pour qu'il songeât à qui il laisserait l'empire; ses fils étant trop jeunes, son choix s'arrêta sur les deux hommes qu'il a le plus décriés après sa victoire, Niger et Albinus, ne voyant plus que leur mérite quand tout intérêt propre semblait lui échapper[1]; la haine lui revint avec la santé, et bientôt (193) la guerre commença en Orient.

Niger, selon Hérodien et Dion, fut pris au dépourvu; flatté

[1] Spart., *Nig.*, 4; Capitol., *Albin.*, 3.

par les acclamations des provinces, qui l'appelèrent Alexandre, et par les fêtes d'Antioche, il négligea ses moyens de succès. Les deux historiens, cependant, montrent eux-mêmes[1] par leur récit l'habileté et la vigueur de sa défense. Ce furent en effet des fautes de ne pas s'attendre à une concurrence, de ne pas se diriger dès le premier moment sur l'Italie, et plus encore, d'avoir trop favorablement présumé de Sévère. Toutefois, malgré sa surprise de le savoir maître de Rome et marchant sur l'Orient, il se trouva assez bien en mesure; les troupes de son rival furent battues à Perinthe, et s'il ne l'arrêta pas par les fortifications de Byzance, il l'obligea d'y laisser une armée pour en faire le siège, qui dura trois ans. Il lui proposa alors de partager le pouvoir, et n'eut d'autre réponse qu'une promesse de sécurité dans l'abdication et l'exil. Sa première armée battue à Cyzique (194), une seconde défaite à Nicée ne suffit pas, et le vainqueur rencontra dans les défilés fortifiés du Taurus de plus grands obstacles, qui paraissaient insurmontables, si des torrents subits de pluie et de neige n'eussent renversé les retranchements et ouvert la Cilicie. Une troisième bataille fut encore nécessaire à Issus, et la plus rude. L'ardeur des Orientaux, rassemblés à la hâte par Niger pour ce dernier effort, emportait déjà la victoire, lorsqu'un orage, s'élevant du côté de la mer et leur dardant les éclairs au visage, rompit leur charge vigoureuse. Niger, après avoir regagné Antioche, fut pris et tué en cherchant à fuir chez les Parthes (195).

Niger, dans l'âge mûr, s'était corrigé des vices[1] qui s'emparaient alors de chaque génération naissante. Quand un rhéteur voulut complimenter son élévation par un panégyrique: « Écris, lui répondit-il, l'éloge de Marius et

[1] Hérodien est souvent très-inexact, particulièrement dans la vie de Sévère; il a des préventions comme Dion, et ces deux hommes ne s'accordent pas entre eux sur les évènements de leur temps.

[1] Spart., *Nig.*, 6.

« d'Annibal, et dis ce qu'a fait un chef habile, pour que « nous l'imitions. Louer des vivants, c'est une dérision, « surtout des empereurs dont on espère, qu'on redoute, et « qui peuvent tuer. » Il n'exigeait rien des soldats qu'il ne pratiquât le premier, jusqu'à porter autant qu'eux en marche; impitoyable aux pillards, il en eût fait tomber dix un jour sous la hache, pour avoir mangé un poulet volé par l'un d'eux, si toute l'armée n'eût intercédé en leur faveur au point qu'une sédition fut près d'éclater. Il condamna du moins les dix coupables à restituer chacun la valeur du vol, à ne point allumer du feu ni rien manger de chaud pendant toute la campagne, et il commit des spéculateurs pour y veiller. Il ne permettait pas aux soldats d'avoir ni or ni argent dans leurs ceintures en temps de guerre; il voulait que toutes ces sommes fussent confiées en dépôt public pour revenir aux enfants, aux femmes ou aux autres héritiers, en cas d'accidents et de revers. On conçoit qu'un tel homme fût aimé des provinces, qui soutinrent sa cause avec zèle, mais non des troupes. On lui rendit justice après sa mort; tout ce qui avait le plus contribué à sa perte fut donné pour exemple. Il demeura constant que s'il eût gardé ou partagé le pouvoir, il eût réformé bien des abus que Sévère ne put ou ne voulut pas réformer. Un siècle après on visitait encore à Rome son ancienne maison, où était sa statue avec une inscription très-élogieuse en vers. On avait conseillé à Sévère d'effacer ce témoignage; il refusa en disant: « S'il a été tel, on saura qui nous avons « vaincu; sinon, laissons-le croire toujours; oui, qu'on le « croie, car il a été tel [1] ! »

Sévère n'en poursuivit pas moins cruellement tous les partisans de son malheureux rival; il se vengea aussi par quelques expéditions des peuples qui l'avaient soutenu, et,

[1] Spart., *Nig.*, de 6 à 12.

quoiqu'il eût d'abord traité honorablement les enfants et l'épouse de Niger, il les fit mourir quand il eut à combattre Albinus. Il resta encore une année en Orient à établir son autorité, et Byzance céda (196) aux dernières horreurs de la famine. Cette ville, la plus riche et la plus populeuse de la Thrace, n'eût pu être domptée autrement, avec ses murs et ses tours merveilleusement bâtis, unis comme une seule pièce, et les talents d'un de ses citoyens, l'ingénieur Priscus. Sévère, n'écoutant que son ressentiment, expédia l'ordre de tout détruire, sans prendre garde qu'il ruinait le plus fort rempart de l'empire contre les Barbares de l'Asie.

Il ne revint en Italie que pour aller contre Albinus; en lui annonçant par la lettre la plus affectueuse la mort de Niger, il avait chargé ses envoyés de le poignarder dans un entretien secret. Albinus s'en défia, leur en arracha l'aveu, et, sollicité par le sénat, passa en Gaule avec le titre d'Auguste. Il battit les généraux opposés; les succès varièrent jusqu'à l'arrivée de Sévère. Alors se livra, près de Lyon, une bataille qui décida de la fortune d'Albinus. L'empereur envoya la tête du vaincu au sénat avee une lettre menaçante : il n'épargna plus personne (197). Il reparut dans Rome, la fureur et l'insulte à la bouche, au milieu des démonstrations de joie dont on s'efforçait de l'accueillir. Il loua en plein sénat les prudentes proscriptions de Marius, de Sylla, d'Auguste, blâma la modération de César, déifia Commode, « qui n'avait déplu qu'aux infâmes, » et vanta sa propre clémence quand il terrifiait tout. Le moindre soupçon coûtait la vie. Il s'acharna sur les sénateurs et les riches; d'innombrables têtes tombèrent dans les provinces comme à Rome, et les confiscations lui assurèrent d'immenses trésors.

Une fois débarrassé de ses rivaux, il entreprit une guerre contre les Parthes, qui avaient favorisé Niger ou profité des

troubles de l'empire; il n'éprouva de résistance que devant les murs de Ctésiphon qu'il prit d'assaut, et livra au pillage (198). L'expédition se borna là; il n'était pas sûr de se hasarder plus loin, ni même de vouloir garder cette conquête, et vraisemblablement un traité la rendit à Vologèse. Il échoua au retour, comme Trajan, contre les Arabes d'Atra, dont il fit deux fois le siège inutilement; ensuite il parcourut la Syrie et l'Égypte, avec un grand empressement d'honorer le dieu Sérapis. Sa superstition, plus ardente que celle de Vespasien, renouvela (202) une persécution générale contre le christianisme. Les éloquentes apologies de Tertullien et de Minutius Félix parurent alors [1].

Les malheureux partisans de Niger étaient toujours impitoyablement poursuivis. Quelques tentatives contre les jours de Sévère en Syrie purent motiver ces retours de vengeance, mais la cupidité de son ministre Plautien, qui s'enrichissait des condamnations, y avait la plus grande part. Cet homme, aussi bas de caractère que d'origine, né en Afrique, comme l'empereur, avait acquis auprès de lui une telle faveur, qu'il l'effaçait par son opulence et par sa tyrannie. A la fois sénateur et préfet prétorien, deux dignités jusqu'alors séparées, il exerçait en second l'autorité impériale; pour comble d'honneur, il devint, après ce voyage, beau-père du jeune César, Bassien Antonin. Les noces se firent à Rome (203); il entoura la nouvelle épouse d'un faste oriental, « qui eût suffi à doter cinquante reines. » Déjà il traitait l'impératrice avec mépris, il alla bientôt jusqu'à mettre à la torture des femmes de la cour, pour avoir des révélations contre elle; et Julia Domna, dont les mœurs étaient fort déréglées, afin de se défendre en rappelant l'opinion, rassembla autour d'elle des littérateurs et

[1] Spart., *Sev.*, 16, 17; Dion, 75; Hérod., 3.

des sophistes, qui ne manquèrent pas de payer sa protection en louanges. Le ministre ne perdait rien de son crédit. On disait devant l'empereur « que le ciel tomberait » avant qu'il fît aucun mal à Plautien. Le jeune César ne supporta pas plus longtemps une ambition si insolente et si dangereuse; il détestait le père et la fille, et, quelques mois après son mariage, il accusa lui-même Plautien comme conspirateur, se jeta aussitôt sur lui et le fit tuer en présence de Sévère, qui n'en témoigna ni mécontentement ni surprise. Le coup n'était-il pas concerté, et Sévère convaincu enfin de la trahison[1] ?

La préfecture prétorienne passa à un homme d'un vrai mérite, qu'on s'étonne de n'avoir pas vu parvenir plus tôt. C'était Papinien, ancien condisciple de Sévère, et avocat du fisc après lui. L'État se ressentit d'une si utile coopération. Les magistrats furent choisis avec un très-grand soin, et envoyés ordinairement chacun dans la province où il avait été assesseur, selon la maxime de Niger. Plusieurs lois tendirent à corriger les mœurs; les moindres malversations se voyaient rigoureusement punies. Le prince n'accordait ni distinction ni influence à ses affranchis, admettait à sa familiarité les savants et les philosophes, rendait personnellement la justice, avec une égale attention pour les plaidoiries et pour les avis des sénateurs qui l'assistaient. Il ménagea si bien les revenus publics, qu'après avoir satisfait grandement aux distributions et aux jeux, après avoir dépensé des sommes considérables en édifices construits ou réparés, il laissa en mourant Rome approvi-

[1] Spart., *Sev.*, 14, 15, 18; Dion, 75, 76; Philostr., *Apoll.*, 1-3, *Soph.*, 56; Dion, 76, ne croit pas à la conspiration de Plautien; Hérodien, 3, n'en doute pas; Spartien, *Sev.*, 14, qui attribue sa mort à Sévère, parle d'une première disgrâce en Orient, après laquelle une réconciliation amena une plus grande faveur et le mariage de Plautilla avec Caracalla; Ammien Marcellin, 29-2, rappelle qu'un centurion, en Syrie, poussé par Plautien, eût tué Sévère dans son lit, si Caracalla ne fût venu au secours.

sionnée de blé pour sept années, à soixante-quinze mille boisseaux par jour, et d'huile pour cinq ans.

Les provinces n'éprouvèrent pas moins sa munificence, soit en constructions, soit en remises de tribut arriéré. Il semble même qu'il ait commencé à relever Byzance. Il n'oublia pas surtout sa patrie, Leptis et Carthage. Bien loin de négliger la discipline, il écrivait au gouverneur de la Gaule : « Il est misérable que nous ne puissions imiter la « règle militaire de celui que nous avons vaincu... Tant « que tu craindras le soldat, tu n'en seras pas craint. Mais « apprends de Niger que le soldat ne craint pas, à moins « que les tribuns et les généraux ne soient intègres. » On lui a cependant reproché d'avoir mis le relâchement dans l'armée, en permettant aux soldats de se marier, de se donner quelque luxe, en augmentant la paie, et en révélant trop clairement leur force par cette parole, « qu'il fallait « bien traiter les soldats et peu s'inquiéter du reste. » Ces observations contraires ne s'excluent pas. Comme il n'acquit l'empire que par les soldats, ce lui fut une nécessité de les flatter, surtout dans les commencements, et comme il y a toujours danger de perdre par la force ce qu'on ne tient que de la force, il dut également chercher à les maîtriser, en ramenant peu à peu au devoir du moins les légions[1]. D'ailleurs, si la soldatesque ne respecte pas toujours le pouvoir qu'elle a fait, jamais elle n'estime ni ne soutient le chef qui n'en sait pas user.

Septime Sévère en usa pleinement. Ce qu'il céda aux troupes, ce ne fut pas faiblesse; ce qu'il s'occupa du bien général, ce ne fut pas douceur ni même politique, comme chez Auguste. Il voulait mettre l'ordre partout pour être mieux obéi. Dans son enfance, son unique divertisse-

[1] Capitol., *Alb.*, 3; Spart, *Nig.*, 3, *Caracalla*, 1, 8, *Sev.*, 23; Dion, 76, 77, 78; Aur. Vict.; Tillem., *Sév.*, 18.

ment était de jouer au juge : une troupe d'autres enfants portant les faisceaux et les haches devant lui, puis se rangeant à l'entour, il siégeait et jugeait. Lorsque aux premiers temps de sa carrière politique il parut à Leptis, sa ville natale, comme lieutenant du proconsul, un de ses anciens compagnons, peut-être un de ceux qui avaient eu le rôle de licteur dans ses jeux, venant à lui et l'embrassant, il le fit fustiger par ses licteurs, pendant que son crieur répétait l'avertissement antique : « qu'un homme plébéien « ne se permette pas d'embrasser témérairement un lieu- « tenant du peuple romain. » D'où il fut décidé qu'à l'avenir, les lieutenants iraient en voiture et non plus à pied [1].

Ce parvenu de province, citoyen de deux ou trois générations, prenait certainement moins à cœur la dignité romaine que son élévation personnelle. Il était né despote, et il commanda l'État comme une armée ; ce fut le despotisme militaire agissant ouvertement, équitable pour les petits par haine pour les grands, les nivelant tous sous ses lois pour effacer toute prééminence devant lui. Et il est remarquable que le jurisconsulte estimé le plus habile de tous les temps, Papinien, « l'asyle du droit, le trésor de la doctrine légale, » ait prêté à cette domination l'appui de sa science et de son dévouement. Papinien appliqua le droit civil au gouvernement, laissa pour continuer son ouvrage des légistes, hommes d'État, exercés sous ses yeux, comme Paulus et Ulpien, qui furent d'abord l'un, chef de la mémoire, l'autre des requêtes, pour devenir plus tard préfets du prétoire à leur tour [2]. Ainsi s'acheva l'alliance

[1] Spart., *Sev.*, 1, 2 ; Tac., *Ann.*, 15-31 ; Vologèse avait demandé à Corbulon pour l'entrevue de Tiridate : « Ne quam imaginem servitii Tiridates perferret, non ferrum traderet, aut *complexu provincias obtinentium arceretur*, foribusve eorum adsisteret. »

[2] Spart., *Sev.*, 21, *Nig.*, 7 ; Tillem., *Sév.*, 30.

intime de la jurisprudence et du pouvoir absolu, et la jurisprudence n'hésita pas à ériger le pouvoir absolu en principe. C'est que le despotisme, faisant la place nette aux légistes, leur donnait mieux le moyen de procéder en formes, d'équarrir et de tabler à l'aise leurs légalités. Ce sera constamment l'esprit des légistes ; ils travailleront sans relâche, pendant des siècles, au profit du pouvoir, jusqu'à ce qu'ils se croient assez forts pour se redresser en pédagogues et entreprendre de le régenter.

Le gouvernement de Sévère fut donc au fond toujours le même ; les dernières années se passèrent dans une tranquillité de crainte ; même nullité publique du sénat, même tyrannie du maître. « Il est sans quartier, dit Silène, et «n'entend pas raillerie ; je ne m'y joue pas [1]. » Après la première proscription de quarante-une familles sénatoriales, la vengeance et la défiance continuèrent les meurtres en détail. La nourrice du sénateur Apronien ayant vu en songe qu'il régnerait, le malheureux fut accusé d'avoir consulté un devin à ce sujet, et il perdit la vie. Dans son jugement, un témoin déposa qu'un sénateur chauve avait écouté la réponse du devin ; tous les chauves tremblèrent, les autres portaient la main à la tête comme pour attester qu'ils avaient des cheveux. Le témoin, sur un signe de l'un d'eux, déclara reconnaître Bæbius Marcellinus, qu'on emmena aussitôt pour le décapiter, sans même attendre l'assentiment de l'empereur (206), car on n'en doutait pas. Cet empereur et ce sénat étaient dignes l'un de l'autre, et le sénateur Dion Cassius, qui rapporte ces cruautés, pour l'exactitude des faits, fort dénaturés par les commentaires du prince, ne s'en montre pas moins son admirateur [2].

Le peuple, qui n'y perdait rien à Rome et dans les pro-

[1] Julien, *Césars*.

[2] Dion, 76 ; Casaub., sur Spart., *Sev.*, 3

vinces, et qui jouit toujours de la punition des pillards et de l'oppression des grands, prit en affection Septime Sévère. On l'appelait le Marius et le Sylla punique. On ne pensait pas si bien dire. Pour la première fois, par sa permission, le nom de Carthage reparaissait sur les monnaies frappées, en mémoire de ses bienfaits, par la Carthage nouvelle ; le meurtrier de l'aristocratie romaine semblait venger Annibal et l'ancienne rivale de Rome ; il était « un dieu pour les Africains[1]. »

Comme presque tous les hommes qui ont exercé une puissance extraordinaire, il en sentit amèrement le vide, et finit dans l'affliction, au milieu de la gloire guerrière. Les Calédoniens bravant ses lieutenants, il alla lui-même en Grande-Bretagne (208), pénétra jusqu'à l'extrémité de l'île, et, comme ces Barbares se gardaient bien de lui livrer bataille, toujours cachés dans leurs forêts, leurs marais et leurs montagnes, d'où ils s'élançaient en rapides escarmouches, il ne put avancer qu'en frayant et assurant continuellement sa marche à force de travaux. Si l'on s'en rapportait aux poésies d'Ossian, ce serait là cette lutte d'indépendance qu'auraient animée les chants de ce Tyrtée du Nord et les exploits du héros Fingal. Toutefois, l'imagination de Macpherson n'a pas tout inventé ; les fantastiques récits du prétendu barde reposent, sans doute, sur les vieilles traditions de l'Écosse, et une si vaillante résistance à la conquête romaine a dû empreindre sur le pays quelques glorieux souvenirs. Sévère, en effet, y perdit cinquante mille hommes avant que les Calédoniens consentissent à lui céder une partie de leur territoire (210). Il éleva alors un nouveau rempart de démarcation, vraisem-

[1] Spart., *Nig.*, 6 ; Tillem., *Sev.*, 18 ; Raynouard, *Hist. du droit municipal*, 1-3 ; Spart., *Sév.*, 13.

blablement sur la même ligne qu'Agricola, dont il reprenait l'ancienne limite[1].

Il avait constamment dirigé cette expédition en litière, à cause de la goutte qui ne lui laissait plus de repos; à peine retourné à Éboracum (York), il tomba plus gravement malade : un chagrin tout récent en était la cause. Pendant qu'il s'était porté à cheval vers les Barbares pour conclure le traité, on dit que Bassien avait tiré subitement l'épée derrière lui et allait le frapper, lorsque, au cri d'horreur de sa suite, Sévère se retourna. Le coup était manqué, mais le misérable père en avait trop vu; la négociation terminée, il se mit au lit, manda son fils, et l'avertit, en présence de Papinien, qu'il lui était loisible maintenant de commettre son parricide en secret, moins honteusement qu'aux yeux de tous. Il paraît du moins certain que Bassien voulait gagner l'armée et s'emparer du pouvoir, à l'exclusion de son jeune frère Géta.

Sur la nouvelle de la maladie de l'empereur, les Calédoniens avaient rompu la paix; Sévère irrité ordonne que la guerre recommence et ne finisse que par l'extermination des peuplades. Ce fut l'occasion d'une sédition, où l'on proclama Bassien Auguste. Aussitôt, le vieil empereur se fait porter sur son tribunal, cite tous les auteurs du tumulte, prononce la mort de tous, excepté de son fils; tous se prosternent pour lui demander grâce : « Enfin, vous com« prenez, dit-il, que c'est la tête qui commande, et non pas « les pieds. » Il délibéra même s'il ne ferait pas périr Bassien; il ne put s'y résoudre, si près lui-même de quitter la vie, qui ne lui offrait plus que mortels ennuis. Il l'avoua par ces mots : « J'ai été tout, et rien ne sert. » Puis, jetant un dernier regard sur le passé, comme pour chercher où se

[1] Dion, 76; Hérod., 3; Spart., *Sev.*, 18; Oros., 7-17; Bède, *Hist.*, 1-5; Tillem., *Sév.*, 34, et note 28.

reposer un moment, il retomba malgré lui sur ses tristes pensées en disant : « J'ai reçu l'empire en troubles, je le « laisse pacifié jusque dans la Bretagne ; vieux et sans « mouvement, je laisse à mes Antonins un empire sta-« ble s'ils sont bons, faible s'ils sont mauvais. » Il donna pour mot d'ordre : Travaillons (211) ; ce fut sa dernière parole[1].

[1] Hérod., 3 ; Dion, 76 ; Aur. Vict. ; Spart., *Sev.*, 18, 23.

CHAPITRE LXXXIX.

LES PRINCES SYRIENS. — CARACALLA. — GÉTA. — MACRIN. — HÉLIOGABALE.

Septime Sévère laissait deux fils : Bassien, né d'une première femme, et Géta, né de Julia Domna[1]; le nom d'Antonin, qu'il leur avait fait prendre également comme un heureux présage, ne fut d'aucun secours pour eux ni pour l'État. Leur première enfance, cependant, promettait beaucoup. Bassien pleurait ou détournait les yeux quand il voyait des condamnés exposés aux bêtes, et une sensibilité si peu ordinaire charmait ce même peuple, si avide d'un tel spectacle. A l'âge de sept ans, ayant su que le compagnon de ses jeux, le fils de sa nourrice, qui était chrétienne, avait été rudement battu en haine de cette re-

[1] Spartien le dit expressément à plusieurs reprises, dans *Sev.*, 19, *Caracal.*, 3, 10, *Géta*, 7; il indique même clairement qu'on appelait Julia mère de Caracalla par une convenance d'usage qu'on a dû suivre sur les médailles, comme Dion et Hérodien dans leur récit. Tillemont, qui n'y a pas pris garde, s'est enfoncé à ce sujet (*Sév.*, note 6) dans de grandes difficultés qui n'en valent guère la peine.

ligion, il s'en indigna tellement, que, pendant longtemps, il ne regarda ni son père, ni le père de l'enfant, ni ceux qui avaient donné les coups. Mais les idées de grandeur que Sévère, empereur, lui inspira, le faste, les flatteries et les plaisirs de la cour, corrompirent ce naturel. Il devint plus fier que son père, et on l'entendit plus d'une fois louer Tibère et Sylla.

Son frère, au contraire, qu'il affectait de dédaigner, qui n'avait pour lui que sa beauté, qui n'aimait que la parure, l'argent et la bonne chère, gagna peu à peu l'affection publique. Si le jeune Géta se corrigea peu de ces défauts, du moins il changea son humeur difficile et dure. Lorsque leur père, vainqueur, ne songeant qu'à écraser toute opposition, leur disait : « Je vous ôte des ennemis, » Bassien voulait qu'on tuât les familles entières ; mais Géta, demandant combien il y avait de gens à proscrire, répondit : « N'ont-ils point de parents, n'ont-ils point de proches ? « Il y aura donc dans la ville bien plus de tristesse que de « joie par notre victoire. » Il eût fléchi Sévère, sans les instances cruelles de Plautien et de Bassien ; et comme celui-ci, en soutenant son avis, affirmait, moitié en riant, moitié sérieusement, qu'il fallait sacrifier les enfants avec les pères, Géta lui dit : « Toi qui n'épargnes personne, tu peux « même tuer un frère. » Il prédisait sans le savoir [1].

Dès leur plus jeune âge, jusque dans leurs amusements, s'était fait remarquer entre eux une rivalité funeste, que les passions et les flatteurs développèrent en violente inimitié ; de là deux partis toujours en présence au palais, aux jeux publics et enfin dans l'armée, car leur père avait espéré vainement, en les éloignant des plaisirs de Rome, apaiser ces dissensions. Bassien, plus emporté, avait même déjà tenté d'ôter la vie à son frère en Bretagne ; après

[1] Spart., *Carac.*, 1, 2, *Gét.*, de 1 à 4.

la mort de Sévère, qu'il hâta peut-être par le poison, il sollicita les troupes pour être seul empereur. Il n'y put réussir, fit la paix avec les Calédoniens en renonçant au territoire conquis, et avec Géta, en l'admettant au pouvoir impérial, mais non moins résolu de se défaire de lui. Ils retournèrent en même temps à Rome, toujours séparés et sur leurs gardes. Ils prirent chacun une moitié du palais, et ils auraient également divisé l'empire, sans les prières et les larmes de Julia.

Cette division, à laquelle s'opposait alors l'opinion publique, eût amené une guerre civile, mais elle eût pu sauver Géta. Julia compta trop sur son influence, et Bassien, après plusieurs tentatives secrètes contre son frère, ayant proposé une entrevue de réconciliation, elle vit des satellites apostés se jeter sur son malheureux fils et le tuer dans ses bras (212). Bassien aussitôt sort du palais, en criant comme s'il se sauvait d'un grand péril, court au camp prétorien, et, se prosternant aux pieds des enseignes, remercie les dieux. Puis, par un discours ambigu, soutenu d'une augmentation de paie et d'une gratification de deux mille cinq cents deniers pour chacun, il apprit aux soldats qu'il était seul empereur. Il lui fut moins facile de gagner les troupes d'Albe, qui lui refusèrent longtemps l'entrée de leur camp, et ne cédèrent qu'à force d'argent.

Le lendemain, il vint au sénat avec toutes les cohortes, les sénateurs siégeant entre deux rangs de satellites; il se plaignit des embûches de son frère, et annonça le rappel de tous les bannis. On lui conseilla de déifier Géta, pour adoucir davantage les esprits : « Qu'il soit divin, dit-il, « pourvu qu'il ne soit point vivant. » En rentrant au palais, il surprit les femmes de Julia et Julia elle-même pleurant; il fut tenté de les faire tuer toutes. Il voulut que Papinien lui composât une apologie pour la réciter publiquement; sur sa réponse « qu'il n'était pas si facile d'excuser

« un parricide que de le commettre, » la mort du courageux ministre fut décidée; sa tête tomba sous la hache. « Il « eût fallu exécuter mon ordre avec une épée, » dit tranquillement Bassien.

Dès ce moment le fratricide ne connut plus que le remords et le crime; toute passion en lui fut atroce. Il commença par proscrire en détail tous ceux qui avaient tenu à Géta de quelque manière, par zèle, par protection ou par dépendance; le nombre en alla jusqu'à vingt mille. Quelquefois il n'épargnait pas davantage ceux qui avaient été ennemis du jeune prince. Il pleurait souvent sa mort; il pleurait au seul nom de Géta, à la vue de ses images, et personne ne pouvait plus, sans péril de la vie, écrire ou prononcer ce nom. Vainement il détruisit les monnaies et les inscriptions qui en étaient chargées, vainement il multiplia les offrandes, les sacrifices aux dieux et les évocations magiques, pour détourner le tourment de ce souvenir : il se voyait dans ses songes poursuivi par Géta et Sévère, qui le menaçaient le glaive à la main. Et, loin de s'adoucir par ces terreurs, il ne respirait que l'outrage, le meurtre et la débauche. Il avait l'horoscope de tous les nobles, pour connaître et punir d'avance tous ses ennemis, sans compter l'espionnage plus étendu que jamais des spéculateurs et des frumentaires. Il en vint jusqu'à se complaire et se vanter d'avoir été appelé par un oracle *la bête féroce d'Ausonie* [1]. Ce qui révolte davantage encore, c'est l'incestueuse beauté de Julia, captant pour une belle-mère le titre d'épouse, et non-seulement échappant ainsi par l'infamie à une mort inévitable, mais obtenant même une plus grande influence qu'elle n'en avait jamais eu, car elle partagea constamment tous les honneurs impériaux,

[1] Dion, 77, 78; Hérod., 3; Spart., *Car.*, 2, 3, 8, 4 : « Sit divus, dum non sit vivus; » *Get.*, 6, 2, 7, 3.

et elle répondait habituellement pour l'empereur aux lettres et aux requêtes[1].

La protection que trouvèrent en elle les gens de lettres pour le soin qu'ils prenaient de sa réputation, ne marque pas moins son pouvoir, car Bassien les haïssait : « Ni toi, « ni nul autre, dit-il au sophiste Philiscus, vous ne serez « exemptés de rien ; pour quelques méchantes déclama- « tions, le nombre des contribuables ne sera pas diminué ; » et néanmoins il cédait quelquefois. Mais point de grâce pour les sénateurs et les riches; peu content de les ruiner par des exactions de tout genre, il mandait souvent les pères conscrits de grand matin, pour les laisser durant plusieurs heures ou même une journée entière dans un vestibule à la risée de ses gardes, qui se gorgeaient de viandes et de vins envoyés de sa table. Il ne ménageait que le peuple et les soldats. Quoique, pour un cocher moqué qui lui plaisait, il eût ordonné une fois dans le cirque un massacre de tous les railleurs, ce que les satellites exécutèrent en tuant au hasard tous ceux qui n'avaient pas d'argent pour se racheter, il sut cependant se concilier la multitude par ses jeux, ses largesses, et surtout par une distribution générale de *caracalles*, ou casaques de la Gaule. Ce vêtement passa dans l'usage commun, au point de devenir, par la suite, l'habit particulier des ascètes et des cénobites chrétiens. Cela s'appela longtemps une *antoninienne*, tandis que la première dénomination resta en

[1] Spart., *Carac.*, 10 : « Matrem enim (non alio dicenda erat nomine) duxit uxorem, ad parricidium junxit incestum; siquidem eam matrimonio sociavit, cujus filium nuper occiderat. » Ce fait, que de petites difficultés de chronologie ne détruisent pas, contredit très-nettement l'opinion généralement adoptée; outre que, sans cela, il serait bien plus difficile d'expliquer l'importance extraordinaire de Julia, et son désespoir à la mort de Caracalla. Dion, 77, 78; Capit., *Macrin*, 2, 4.

sobriquet à Bassien; après sa mort, on ne nomma plus ce prince autrement que Caracalla [1].

Les plus grandes faveurs devaient être pour les soldats: l'augmentation de la paie seule alla jusqu'à septante millions de drachmes par an. Il doubla la somme de retraite pour les prétoriens, et augmenta de mille deux cent cinquante deniers celle des légionnaires, ce qui n'empêchait pas d'autres dépenses pour ses chars, ses chevaux, ses cochers, ses bêtes et ses flatteurs. Il n'aimait pas moins à bâtir. Rome lui dut sa plus belle rue; il y ajouta des temples magnifiques, le portique de Sévère, et les thermes de Caracalla, construction en voûte si hardie, que les plus habiles architectes de l'âge suivant la regardaient comme un ouvrage inimitable.

Julia crut nécessaire de lui faire quelque représentation sur l'épuisement du fisc : « Point d'inquiétude, dit-« il en montrant son épée; tant que ceci nous restera, « l'argent ne nous manquera pas. » Il exigeait des villes tantôt l'*or coronaire*, tantôt d'autres contributions de son invention; il prit le dixième au lieu du vingtième des legs; il rendit bientôt cette ressource plus lucrative, en déclarant citoyens romains tous les habitants libres de l'empire (212). Et, comme s'il eût voulu déguiser sa pensée et mieux mettre en évidence l'avantage de cette concession, il ouvrit le sénat aux Égyptiens par l'admission de l'Égyptien Cœranus; mais il n'y avait point à s'y tromper, les avantages si libéralement étendus de la cité romaine n'étaient qu'un moyen d'atteindre tous les sujets par les droits d'héritage et les droits de vente, sans les soulager du tribut. Les anciens citoyens n'avaient plus de pri-

[1] Philostr., *Soph.*, 56; Hérod., 4; Dion, 77, 78; Spart., *Sev.*, 21, *Carac.*, 9; Capitol., *Macrin.*, 2, 5; Lamprid., *Diadum.*, 2; Casaubon et Saumaise sur Spart., *Carac.*, 9.

vilèges, et les anciens étrangers portaient une charge de plus qu'auparavant [1].

Ce ne fut pas tout : soit pénurie, malgré ses immenses revenus, soit nouvel expédient de rapine, Caracalla mit en circulation une monnaie de cuivre et de plomb recouverte d'une feuille d'argent. Nous n'avons pas dit, en effet, toutes ses dépenses : il lui fallait encore annuellement septante millions de drachmes pour ses victoires. Un premier voyage, qui fut une ruine en Gaule (213), le rapprochant des frontières, lui donna le goût de la gloire : il attaqua les Germains (214) ; alors paraît pour la première fois un peuple teutonique, que Tacite n'a pas connu, les Alamannes (*Alamanni*, Allemands), fixés entre le Necker et le Mein. Ils étaient habiles à combattre à cheval, comme avant eux les Usipes et les Tencthères, qui avaient occupé le même territoire; peut-être se sont-ils formés d'une réunion de ces deux tribus sous un nouveau nom dont on ignore la véritable étymologie. Depuis cette époque, ils demeurèrent les plus puissants de la Germanie. La guerre ne fut pas longue, Caracalla n'en vint à bout qu'avec son or. Il fut si content de leur devoir ainsi le surnom tout nouveau d'*Alamanicus*, qu'il prit ces Barbares en grande affection, voulut en avoir dans ses gardes, et imita quelquefois leur costume jusqu'à porter une perruque blonde. Il fonda, dit-on, dans leur pays Aquæ-Aurelienses, depuis Badenweiser [2].

[1] Spart, *Car.*, 9; *Digest.*, 1, 5-17 : « In orbe romano qui sunt ex constitutione imperatoris Antonini, cives romani facti sunt; » Dion, 77-9; Tillem., *Carac.*, 8; M. Naudet, *Des Changements opérés*, etc., 1, 2-8.

[2] Dion, 77, 78; Spart., *Car.*, 5, 10; Cés., *De bell. Gall.*, 1-48; Tillem., *Car.*, 9. L'explication du nom d'*Alamanni* par les deux mots allemands *allmenn*, quoique appuyée par Agathias, 1-5, qui représente ce peuple comme un mélange de toutes tribus, n'est pourtant rien moins que certaine; la différence de l'orthographe y est contraire. On ne sait pas plus exactement l'étymologie d'*Alamanni* que celle de *Marcomanni*, qui sont évidemment de formation semblable.

Il passa en Dacie et rencontra sur cette frontière une autre nation d'un nom plus ancien et plus célèbre, les Goths (*Gothones, Gotti*). Tribu autrefois dépendante des Marcomans, ils s'étaient affranchis par la valeur de leur chef Cotualda[1]. Ensuite ils avaient acquis une grande puissance sur le Nord, où ils occupèrent la Scandinavie, encore aujourd'hui empreinte de leur nom; de là ils étaient redescendus par émigration dans la Germanie, en remontant la Vistule jusqu'au Danaster (Niester) et au voisinage des Gètes. A Rome, on confondit d'abord les deux noms de Gètes et de Goths, quand la nouvelle y vint de quelques mêlées de ceux-ci avec les Romains et Caracalla (215). Le prince s'y arrêta peu, et ne fit guère que traverser de même la Thrace, où il se prit de passion pour Alexandre-le-Grand, et passa presque aussitôt en Asie, sans doute pour mieux imiter son héros. Là, il imagina deux conquêtes faciles, celle de l'Osrhoène, en appelant comme ami le roi Abgare, et le retenant prisonnier, et celle de l'Arménie, qui ne réussit pas de même (216); car les Arméniens, voyant leur roi et ses enfants aussi perfidement traités, prirent les armes et battirent les troupes impériales.

Caracalla s'en inquiéta peu, il avait une plus grande injure à venger, les railleries des Alexandrins sur la mort de Géta. A peine arrivé dans leur ville, il convoqua les habitants pour les gourmander, choisit tous les plus robustes pour la milice, les fit tuer; puis, tous ses soldats eurent ordre de massacrer leurs hôtes, et, pendant ce carnage, Caracalla dédiait l'épée qui avait égorgé son frère au dieu Sérapis. Il avait déjà menacé les Parthes d'une guerre; retourné à Antioche, il demanda en mariage la fille du roi

[1] Cotualda, ou peut-être *Gotwalda*, nom dont la ressemblance avec le titre de *Bretwalda*, chef de l'heptarchie anglo-saxonne au moyen âge, indiquerait un titre analogue et une communauté d'origine entre les Goths et les Saxons.

parthe, et, sur son refus, il envahit brusquement le royaume, renversa et dispersa les tombeaux des Arsacides à Arbèle, et revint bien vite à Édesse écrire au sénat que l'Orient était subjugué. On lui décerna donc les surnoms de *Sarmatique*, *Arabique* et *Parthique*. Helvius, fils de l'empereur Pertinax, proposa de lui ajouter celui de *Gétique*, moins pour les escarmouches des Goths ou Gètes, que par allusion au meurtre de Géta. Ce bon mot lui coûta la vie [1].

Le fougueux tyran n'avait pas à jouir longtemps de ses succès; les Parthes se préparaient à punir de leur incursion furtive un chef et une armée qu'ils méprisaient également, lorsqu'il fut tué sur le chemin d'Édesse à Carres, par un de ses gardes, qu'un autre tua presque aussitôt (217). Les soldats accoururent avec de grands regrets; Macrin, l'un des préfets du prétoire, ne se montra pas moins affligé. Il se hâta de faire les funérailles et envoya les cendres du mort à Julia, qui, déjà malade dans Antioche, s'emporta en invectives contre Macrin, et, perdant tout son pouvoir, se laissa mourir de faim.

Cependant les soldats se demandaient quel ils choisiraient pour empereur. Des tribuns et des centurions assuraient qu'on n'aurait point de guerre avec les Parthes si on élisait Macrin; un préfet du prétoire était déjà regardé comme le *second de l'empire* [2], et le quatrième jour Macrin fut élu. On proclama César son fils Diadumène, un enfant de dix ans, que sa grande beauté et le nom d'Antonin, que son père lui donna, rendirent agréable. Des promesses de douceur et une forte gratification aux troupes, la loi du dixième abolie, les poisons publiquement brûlés, dont Caracalla avait toujours une provision effroyable, ré-

[1] Dion, 77; Jornand., 3, 4; Tac., *Germ.*, 43; Hérod., 4; Spart., *Car.*, 10, *Get.*, 6; Till., *Gét.*, 10, 11.
[2] Lamprid., *Diadum.*, 7.

pandirent partout un égal contentement. Le sénat délivré considéra peu la basse naissance du nouveau prince et son simple rang de chevalier ; on s'écriait dans la curie : « Qui « que ce soit, plutôt qu'un parricide, plutôt qu'un inces« tueux, plutôt qu'un infâme, qu'un meurtrier du sénat « et du peuple. » Quand on fut bien sûr qu'on pouvait se réjouir, on ne nomma plus le tyran occis que Caracalla et Tarantus; ce dernier nom était celui d'un gladiateur petit, laid et féroce comme Bassien. Les pères conscrits avaient bonne envie de flétrir et d'abolir une mémoire si odieuse, mais ni eux ni Macrin ne l'osèrent; et, pour ne pas irriter la soldatesque, on chargea l'Olympe d'un monstre de plus[1]. On se vengea du moins sur les délateurs.

La paix promise avec les Parthes arriva moins aisément. L'Arsacide, peu satisfait des prisonniers rendus et d'une ambassade, exigeait une réparation pour les ravages de la Mésopotamie, et s'avançait avec une armée. Il battit un empereur sans bravoure et des légions amollies; le traité qui suivit coûta quatre-vingts millions de drachmes à l'empire. Ce début fâcheux n'était guère compensé par quelques bonnes intentions, comme de ramener le droit public aux lois anciennes, en abolissant les rescrits impériaux afin que les fantaisies d'un Commode ou d'un Caracalla ne devinssent pas des lois. Au lieu de supprimer les consulaires administrateurs de l'Italie, parce qu'ils outre-passaient les pouvoirs que leur avait assignés Marc-Aurèle, il eût mieux fait de venir les surveiller et les restreindre. Un prompt retour à Rome eût été sage, et si sa réputation a été noircie par l'ordre de son successeur, il manqua certainement de prévoyance et de modération. Il nommait aux fonctions

[1] Dion, 78; Hérod., 4; Spart., *Car.*, 5, 6, 7; Capit., *Macr.*, de 1 à 6; Lamprid., *Diadum.*

des hommes méprisables, molestait tous ceux qu'il soupçonnait d'éloignement pour lui. En laissant aux vieilles troupes tous les relâchements de Caracalla, il traitait rigoureusement les nouvelles recrues. Ces jeunes légionnaires, réunis dans un vaste camp près d'Émèse, toujours en exercice sous la tente, à peine nourris, murmuraient de savoir les autres vivant dans l'oisiveté chez les habitants des villes, et l'empereur nonchalamment livré aux délices d'Antioche. Les uns et les autres ne doutaient plus d'ailleurs qu'il ne fût l'auteur du meurtre de Caracalla; et en effet, Macrin, instruit à temps d'un message qui le dénonçait comme destiné à l'empire par des divinations magiques, avait voulu prévenir sa perte par celle du prince.

Or, il y avait une Julia Mœsa, sœur de Julia Domna; elle en avait suivi jusqu'à la fin la brillante fortune, ainsi que ses deux filles Sœmis ou Semiamira et Mamée, en donnant toutefois à l'une et à l'autre un mari Syrien de naissance, comme leur père. Toutes trois veuves, dépouillées de leurs grandeurs par Macrin, elles vivaient en exil à Émèse, leur patrie; les deux filles, de mœurs très-différentes, avaient chacune un fils, nommé également Bassien, et qu'elles élevaient d'une manière tout opposée. Le fils de Sœmis, voué au culte du soleil (Elagabal, Héliogabale), la grande divinité d'Émèse, en prit plus tard le surnom. Il avait quatorze ans, une taille et un extérieur agréables; ce fut par lui que Mœsa entreprit de remettre l'empire dans sa famille, en profitant du mécontentement des légionnaires. Elle le présenta comme le fils de Caracalla; ses immenses richesses, amassées à la cour, achevèrent de gagner les cœurs, et Héliogabale fut proclamé au camp d'Émèse (218), sous le nom d'Antonin, le seul nom *impérial*, au sentiment des soldats eux-mêmes. Un corps nombreux, envoyé par Macrin, tenta un assaut sans succès et passa du côté des révoltés. Macrin, qui suivait,

n'osa plus se hasarder, et revint à Antioche attendre l'attaque de son rival ; un combat s'étant engagé à Immæ, il n'eut pas le cœur de seconder les prétoriens, qui ne voulaient pas céder à des légions, et lorsque Héliogabale, son gouverneur Gannys, Sœmis et Mœsa, ralliaient leur armée déjà rompue, il prit la fuite. On promit aux prétoriens de les maintenir dans leur rang, la résistance cessa ; le vaincu et son fils, bientôt découverts, périrent par la main du bourreau [1].

Bassien Héliogabale fut un nouveau monstre impérial, et le plus obscène de tous. Il se vantait, homme privé, d'imiter Apicius, empereur, d'imiter Othon, Néron et Vitellius [2] : il les surpassa. Avant lui, on ne savait pas encore jusqu'où pouvait aller le délire du despotisme et l'abomination du vice ; il épuisa la dépravation humaine jusqu'à la lie. Il commença par tuer Gannys de sa main, à Nicomédie, pour quelques sages remontrances. Il entra à Rome, conduisant en grande pompe l'idole d'Émèse, son dieu Elagabal, c'est-à-dire une pierre noire et informe, pour laquelle il fallut bâtir un temple magnifique sur le Palatin ; il alla prendre le feu et l'image de Vesta, la statue de Cybèle, les boucliers de Mars, le Palladium, pour lui en faire un cortège d'honneur. Il exigea de même la *Diane* de Laodicée ; il manda surtout l'*Astarté* ou *Céleste*, la grande déesse d'Afrique, avec tous les trésors du temple, pour la parer et la marier à son grotesque soleil. Rome et toute l'Italie célébrèrent ces noces, tout l'empire contribua de ses offrandes à la splendeur de la cérémonie. Il appelait tous les autres dieux les ministres, les chambellans ou les esclaves du sien, dont il prétendait faire le dieu du

[1] Dion, 78 ; Hérod., 4, 5 ; Capitol., *Macr.*, 9, 10, 3 ; Lamprid., *Diad.*, 6, 9, *Héliogab.*, 1, 2.
[2] Lamprid., *Héliog.*, 18.

monde entier, lui transporter tous les cultes, celui des Juifs, des Samaritains, et même la *dévotion chrétienne* [1].

Le premier jour qu'il vint au sénat, il ordonna qu'on invitât sa mère et son aïeule à y venir avec lui, et des femmes eurent ce droit inouï de siéger, de délibérer avec les pères conscrits. Il traitait ceux-ci d'esclaves en toges, et, pour mieux les avilir, il imagina d'ériger en sénat la réunion des matrones, qui avait lieu auparavant aux grandes fêtes. Sœmis présida sur le Quirinal cette législature féminine, qui réglait par des sénatus-consultes les préséances entre les femmes, leur toilette, la différence des montures, des housses et des voitures, selon les rangs. Il serait long et fastidieux de décrire les sensuelles et extravagantes profusions d'Héliogabale. Il s'habillait lui-même en femme, porta le premier un vêtement complet de soie, des perles sur ses chaussures, et, pour mieux ressembler à une femme, il se coiffait d'un diadème au moins dans l'intérieur de son palais. Quelquefois il paraissait sur un char en Cybèle ou en Bacchus. Les roses, les lis, et toutes les fleurs les plus odorantes, jonchaient ses tables et son lit; on semait de la poudre d'or et d'argent devant ses pas. Il ne se baignait que dans des ondes parfumées; ses lampes ne consumaient que du baume. Il tenait conseil et proposait des prix pour la composition de ses mets, et, afin d'y perdre davantage, il les saupoudrait de poudre de perles au lieu de poivre. On le vit faire couler à fond des navires chargés dans le port, comme une preuve de magnanimité. On dit qu'il donna des naumachies dans des étangs de vin.

Voici quelques unes de ses joyeusetés : huit borgnes, huit sourds, huit podagres se rencontraient à souper chez lui ; grand sujet de plaisanteries et de rires. Ou bien, quand

[1] Lamprid., *Héliog.*, 3 : « Et christianam devotionem illuc transferendam; » *ib.*, 6, 7 ; Hérod., 5 ; Dion, 79.

ses convives, assoupis par l'ivresse, se réveillaient le matin, ils se voyaient entourés de lions, d'ours et de tigres, auxquels ils ne savaient pas qu'on avait ôté les ongles et les dents. Souvent la cruauté assaisonnait ces surprises : ainsi, tandis que ses chevaux étaient servis en raisin de Damas, et ses lions nourris de faisans, il envoyait en présents de bouche à ses familiers des vases remplis de grenouilles, de scorpions et de vipères; ou bien une roue de moulin, tournant dans l'eau, plongeait et remontait alternativement au bout de ses rais quelques parasites attachés, qu'il appelait les *amis d'Ixion*. Le peuple se rassemblant avant le jour, pour les jeux, des serpents lâchés tout-à-coup se répandaient de tous côtés et ne causaient pas moins de mal par le désordre de la peur que par leurs morsures. On ne s'étonnera pas que la superstition d'un tel homme sacrifiât dans ses opérations magiques des victimes humaines, et qu'il enlevât de préférence de jeunes enfants à leurs parents, pour consulter l'avenir dans leurs entrailles[1].

Les exactions du dixième rétabli ne suffisaient pas à sa prodigalité, qui mandait chaque jour quelque riche au palais, pour lui signifier une confiscation. Mais qui pourrait exprimer la purulente impudence de ses habitudes, de ses plaisirs et de ses propos, capables de faire rougir les Romains, qui ne rougissaient plus de rien, et d'exciter le dégoût des soldats de Caracalla ? On ne supporta pas davantage l'avilissement des fonctions et des dignités, vendues à la débauche, prostituées à des cochers et des histrions, tous l'horreur de la nature.

Mœsa, prévoyant une catastrophe, lui avait heureusement persuadé d'adopter comme César, Bassien Alexandre, fils de Mamée (221). Bientôt il en fut jaloux, mit tout en

[1] Lamprid., *Héliog.*, 4, 20, 26, 23, 28, 19, 31, 21, 32, 8, 29, 24, 25.

œuvre pour s'en débarrasser, et, déconcerté par la fidélité qui veillait autour du jeune prince, il résolut de casser l'adoption; les soldats s'y opposèrent, et Héliogabale ne les apaisa qu'en promettant d'éloigner ses impurs favoris. On ne se défia pas moins de lui. En effet, à quelque temps de là, sur le bruit de la mort d'Alexandre, qu'il ne laissa pas paraître à dessein durant plusieurs jours, pour sonder les esprits et saisir l'occasion de le tuer, le soulèvement recommença plus sérieux, et le contraignit d'amener Alexandre au camp prétorien. Alors l'ignoble mortel menaçant de punir, l'indignation éclata; on tomba sur ses indignes compagnons, qui essayèrent de résister, on les massacra. Héliogabale avait disparu dans le tumulte; on le découvrit caché dans le lieu le plus sale du camp, avec sa mère Sœmis : on les tua tous deux, et l'on traîna leurs corps à travers les rues de la ville (222). On eût jeté celui d'Héliogabale au fond d'un cloaque, si l'ouverture en eût été assez grande; on l'abandonna aux flots du Tibre, une pierre au cou, afin qu'il fût impossible de lui donner la sépulture[1].

[1] Lampr., *Héliog.*, 6, et de 12 à 18 ; Hérod, 5; Dion, 79.

CHAPITRE XC.

ALEXANDRE SÉVÈRE.

Un prince de quatorze ans, aimable à voir, plus aimable encore par ses heureuses inclinations, augmentait la joie de la délivrance. On lui donna le même jour tous les pouvoirs impériaux; sa modestie refusa, aux instances et aux acclamations dix fois réitérées du sénat, les titres d'*Antonin* et de *Grand*. Il aimait mieux « s'efforcer de rendre « son propre nom désirable aux autres princes. » Cependant le nom d'Alexandre ne fut ni désiré ni conféré dans la suite, et ne retentit plus, après sa mort, dans les acclamations de la curie. Ce que le jeune prince disait de la grandeur impériale, « qu'elle était dans le mérite, non dans « l'éclat, » s'applique naturellement à sa vie. Vopiscus, qui le cite seul deux fois parmi les empereurs modèles, et encore pour préférer à tous Probus, se plaint lui-même, après Salluste et d'autres historiens, « que les réputations « reçoivent tout leur lustre du talent des écrivains. » C'est du moins ce qui arrive souvent. Or Alexandre, comme Niger, ne voulait pas être loué de son vivant; il n'eut point

de rhéteurs ni de sophistes à gages pour emboucher le panégyrique et sonner sa gloire aux échos de la postérité. « A quoi pensais-tu, lui dit Silène, de te laisser conduire « comme un enfant par ta mère? Ne savais-tu pas qu'il « vaut mieux donner à ses amis que de conserver d'inu-« tiles richesses? » Il eut même un détracteur contemporain, Hérodien, auquel il n'a pas su plaire, et qui a prétendu le dépouiller de ses succès militaires[1]. Il y eut d'ailleurs un autre motif particulier d'indifférence pour Alexandre : il fut le premier qui ne persécuta pas les chrétiens et qui leur montra de la bienveillance. En dépit des réputations convenues, Alexandre doit donc paraître ici tel qu'il fut, le prince le plus accompli qu'ait vu Rome avant Constance Chlore.

Mamée, dont la vigilante tendresse écarta de lui les vices du temps, avait trop le sentiment de la pureté pour ne pas apprécier le christianisme. Elle désira connaître le jeune et célèbre Origène d'Alexandrie ; elle l'invita à venir à Antioche (218), et s'instruisit par ses entretiens de la foi et de la doctrine chrétienne[2]. On ne voit pas en quoi nuisit l'influence de Mamée. Une femme, pour la première fois, gouverna réellement l'empire, au nom d'un prince enfant. Elle n'avait pas à continuer une administration réglée, mais à la redresser, et partout le désordre s'arrêta. D'abord, même avant la mort de Mœsa, qui ne tarda pas (223), elle laissa le sénat exclure formellement à l'avenir toute femme de la curie, en dévouant aux dieux infernaux quiconque enfreindrait ce décret. Les corrupteurs s'étaient ligués pour séduire le jeune prince; en quelques jours elle le décida sans peine à en purger le palais et la ville; les

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 1, 4, et de 6 à 12, 33, 35; Vopisc., *Florian.*, 3, *Prob.*, 12, 1; Capitol., *Maxim.*, 13; Julien, *Césars*.

[2] Euseb., 6-21, 28; Hieron., *Catalog.*; Oros., 7-18.

plus coupables subirent un jugement capital. On fit main-basse également sur la multitude des infâmes publics, hommes et femmes, qui étaient en grande faveur auprès d'Héliogobale, sur les eunuques, les nains, les bouffons; on en vendit, on en bannit, on en noya. Tous les fonctionnaires indignes furent destitués, les fonctions inutiles, les exemptions sans motif, supprimées, les prévaricateurs déportés; tout fut épuré, le sénat, l'ordre équestre, les tribus. Paul et Ulpien reçurent la préfecture du prétoire; les quatre bureaux d'état, sous les ordres des juristes les plus habiles, préparèrent avec soin tout le travail administratif. Cinquante sénateurs les plus diserts, les plus sages et les plus doctes, parmi lesquels Fab. Sabinus, le Caton du temps, Gordien, Hermogènes, Modestinus, jurisconsultes renommés et disciples de Papinien, comme Ulpien et Paul, formaient un conseil permanent, sans lequel nulle constitution n'était sanctionnée. Ce consistoire semblerait avoir été divisé, selon la différence des matières, en deux ou trois comités de seize ou vingt membres : « Alexandre « consultait spécialement les juristes sur les questions de « droit, les affaires politiques, et, sur les questions mili- « taires, des guerriers d'expérience, qui savaient la tacti- « que et le camp, de plus, lettrés et instruits dans l'his- « toire, qui pussent dire ce qu'avaient fait, dans des cir- « constances semblables, les anciens généraux romains et « étrangers[1]. »

L'orgueil national n'avait plus à souffrir de la suprématie olympienne, attribuée à la pierre d'Émèse par son odieux pontife; avant tout, on en avait débarrassé le Capitole, en renvoyant également les autres divinités étrangères, chacune dans son pays. Tels furent les premiers actes du nouveau gouvernement; la suite y répondit. Qu'y avait-il de

[1] Hérod., 6; Dion, 80; Lampr., *Héliog.*, 18, *Alex.*, 24, 34, 68, 15, 16.

mieux pour le fils que la direction d'une mère si habile et si vertueuse de l'aveu de tous? Quelle garantie du bien dans les habitudes de la cour, qui n'étaient pas moins l'ouvrage de Mamée! A Rome, Alexandre, quand sa jeune épouse Memmia ne le retenait point auprès d'elle, passait ordinairement les premières heures de la journée en pratiques religieuses dans son *lararium*, où, avec les statues des meilleurs princes, avec celles d'Apollonius et d'Orphée, se trouvaient aussi celles d'Abraham et du Christ. S'il n'était pas à Rome, il s'amusait de la promenade, de la pêche ou de la chasse; ensuite venaient les affaires publiques, et, s'il y avait urgence, il commençait par là dès avant le jour, avec la même égalité d'humeur, sans se lasser. Les affaires expédiées, il lisait du grec, le plus souvent la *République* de Platon; s'il prenait un livre latin, c'était surtout la *République* de Cicéron ou le *Traité des devoirs;* quelquefois il lisait des orateurs et des poètes, particulièrement Horace ou Serenius Sammonicus, qu'il avait connu et aimé. La *Vie d'Alexandre-le-Grand* l'attachait aussi; il voulait l'imiter, quoiqu'il blâmât en lui l'intempérance et la colère. La lutte, la paume, ou la course suivie d'un bain froid, le préparait à un léger dîner, après lequel les chefs des lettres, des requêtes et de la mémoire, lui rendaient compte de leur travail. Ce soin rempli, il admettait ses amis, tous ensemble, jamais un seul en particulier, si ce n'était un des deux préfets du prétoire, afin que personne n'abusât de cette familiarité au dehors, et n'en tirât profit. Il prit cette résolution sur ce qu'un certain Turinus fut convaincu d'avoir reçu de l'argent de plusieurs solliciteurs, et quelquefois de deux parties adverses, en leur promettant son appui. Le faussaire n'en fut pas quitte pour une disgrâce; il passa en jugement, et, attaché à un poteau, près d'un feu de paille et de bois humide, il mourut dans ce supplice, pendant que le crieur répétait : « Le vendeur de fumée est puni par la

« fumée[1] ; » excellente dérision ! exemple trop rare, et plus que jamais regrettable parmi les progrès si rapides de l'industrie administrative.

Alexandre n'eut que des amis honorables et point de favoris ; il ne laissa ni emploi ni crédit aux eunuques, qui perdaient les princes par la mollesse, et les séquestraient dans la grandeur pour s'emparer des affaires. « Je ne souf« frirai pas, disait-il, que des esclaves prononcent sur la « vie d'un préfet, d'un consul ou d'un sénateur. » Et encore : « Il est nécessaire que celui qui achète, vende. Je ne « souffrirai pas les *marchands de fonctions*, autrement je « ne pourrais punir les pillards. » C'était une de ses maximes, que « les voleurs seuls se plaignent de la pauvreté, « pour couvrir les crimes de leur vie ; » et il rappelait ironiquement ce proverbe grec : « Celui qui aura volé beaucoup « et donné peu, parviendra[2]. » Aussi fit-il de nombreuses lois contre les concussions, et il en surveilla l'exécution fermement. Les fripons n'avaient nulle indulgence à espérer : il les désignait fort sensément comme « des criminels « journaliers, comme les seuls ennemis publics et parti« culiers de l'État. » Il ne laissait pas les receveurs en place plus d'un an, même les plus honnêtes ; il n'aimait pas les hommes de finance, et les nommait *un mal nécessaire.* Il aurait voulu expulser tous les déprédateurs, et les réduire à la misère. Un édit exprès interdisait à tout fonctionnaire qui se sentait coupable d'extorsion, de se présenter devant lui, sous peine de mort si on était reconnu. Il avait en horreur ce brigandage ; sa figure, naturellement douce, malgré l'étincelante vivacité de ses regards, s'enflammait à l'aspect d'un juge voleur : son estomac se soulevait de co-

[1] Hérod., 6 ; Lampr., *Alex. Sever.*, 29, 30, 31, 67, 36.

[2] Lampr., *Alex. Sev.*, 68, 66, 34, 65, 49, 18 : « Ὁ πολλὰ κλέψας, ὀλίγα δοὺς, ἐκφεύξεται. »

lère, et le premier mouvement de ses mains eût été de lui arracher les yeux[1].

Un zèle si ardent contre l'injustice ne va pas sans générosité : il secourait volontiers l'indigence non simulée. Chaque jour était marqué par des bienfaits qui ne coûtaient rien au trésor. Le palais offrait un accès facile ; la plus grande simplicité y réglait le cérémonial aussi bien que les repas, les vêtements et les meubles. Point d'introducteurs, point de gens inutiles ; le service de la cour était réduit à l'exacte nécessité. Au lieu que Héliogabale exigeait l'adoration orientale, Alexandre ne voulait pas même être appelé *seigneur*. Il entendait avec plaisir la vérité ; on pouvait l'aborder avec confiance, pourvu qu'on n'essayât point de le flatter, car les flatteurs se voyaient chassés ou moqués. Il exerçait une sorte de censure par l'exemple de ses mœurs ; les hommes s'étudiaient à lui ressembler, comme les matrones à l'impératrice. Point de mimes à ses repas, point de nains, de naines, de bouffons ni de chanteurs dans le palais ; s'il avait des convives, c'était une conversation instructive ; s'il mangeait seul, il tenait un livre et il lisait. Sa récréation habituelle était d'entretenir des milliers d'oiseaux, faisans, perdrix, colombes, et il en défrayait la dépense par la vente des petits et des œufs[2].

Dans tous les règlements et leur exécution, équité, exactitude, dignité. Non-seulement le sénat avait la présentation à toutes les charges ; mais, afin de mieux relever le titre de *clarissimes*, que portaient les sénateurs, il voulait qu'ils ne sortissent, même à Rome, qu'en voiture. L'ordre équestre, qui devait recruter le sénat, fut fermé aux affranchis. Les préfets du prétoire eurent définitivement rang de sénateurs, moins pour leur propre honneur que pour celui

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 42, 44, 28, 14, 17.
[2] Lampr., *Alex. Sever.*, 20, 33, 37, 18, 40, 41, 34.

des pères conscrits, qui ne verraient plus ainsi au-dessus d'eux, par la juridiction, des magistrats inférieurs en titre. En quoi Alexandre fit pourtant une faute, sans y songer; car au lieu d'ajouter à l'éclat de la préfecture prétorienne, il eût mieux valu en diminuer la puissance, déjà trop redoutable. On peut d'autant plus s'en étonner, qu'il semble avoir reconnu l'utilité de diviser les fonctions, en nommant des présidents ou gouverneurs civils pour les provinces impériales, plutôt que des propréteurs, chefs militaires; il avait coutume de dire « qu'il y avait des offices pour les « militaires, et d'autres pour les lettrés, et qu'ainsi chacun « devait faire ce qu'il savait. » Il institua des salaires pour les assesseurs, bien qu'il eût mieux aimé que les magistrats n'eussent pas besoin d'assesseurs; et, afin que les magistrats eux-mêmes ne fussent pas à charge aux provinces, il pourvoyait abondamment à leurs nécessités et à leurs convenances officielles et personnelles [1].

Pour assurer de bons choix, les noms des gouverneurs, des préposés et des comptables à envoyer dans les provinces, étaient publiés d'avance; chacun pouvait dire et prouver ce qu'il en savait de mal, mais au risque de la peine capitale, si on ne fournissait pas la preuve. Cette mesure était en partie imitée de ce qu'on voyait chez les chrétiens. « Il semblait fâcheux au jeune prince, que ce « qui était fait par les chrétiens pour le choix et l'ordina- « tion de leurs prêtres, ne se fît pas pour la nomination

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 43, 19, 21, 40, 20, 41. Voici le bizarre détail des provisions accordées à un gouverneur, outre les appointements assignés par Auguste : « Cent écus d'or, vingt livres pesant d'argent, six fourgons de ba- « gage, deux mules, deux chevaux, deux habits de costume, un vêtement « domestique, un vêtement de bain, un muletier, un cuisinier, et, ce qui « était indispensable, une esclave concubine, si le gouverneur n'était point « marié. A la fin de l'administration, on devait rendre seulement les mules « les chevaux, le muletier et le cuisinier, si l'on s'était bien comporté; autre- « ment, il fallait rendre au quadruple. » *Ib.*, 42.

« des gouverneurs, auxquels on confiait la fortune et la « vie des hommes [1]. » Un tel exemple ne s'est pas renouvelé depuis, et, à la honte de l'humanité, un moyen si simple de préserver le pouvoir des importunités, des intrigues et de la faveur, n'a été remis en pratique dans aucun gouvernement [2].

Alexandre citait encore souvent cette maxime, qu'il avait apprise des chrétiens : « Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui, » et il la proclamait par un crieur quand il avait quelque faute à punir. Ce fut, comme on le voit, le premier empereur qui ait su connaître les chrétiens, et qui leur ait témoigné une véritable bienveillance. Comme des cabaretiers leur contestaient la possession d'un ancien bâtiment public, il prononça en leur faveur, disant « qu'il valait mieux y laisser honorer « Dieu d'une manière quelconque, que d'en abandonner

[1] Lampr., *Alex. Sev.*, 24, 46, 44; Cyprian., *Epist.*, 33.

[2] C'est peut-être un des plus grands malheurs de l'Eglise, que cette discipline, imitée par un empereur, n'ait point continué au-delà du vᵉ siècle. Et puisque chacun est libre de donner son utopie, surtout dans un siècle si progressif, comme on l'entend dire avec un redoublement d'assurance depuis douze ans, je voudrais voir ajouter à ce moyen une autre règle, évidemment impraticable dans l'Église, mais très-convenable, et bien plus facile à l'égard des fonctions civiles et administratives; ce serait, 1° d'exiger des épreuves préalables et spéciales pour chaque carrière; et 2° d'accorder invariablement l'avancement à l'ancienneté pour la moitié des emplois. Pour que cette thèse ne fût pas très-sensée, il faudrait en soutenir une autre trop visiblement absurde, qui serait l'infaillibilité et l'incorruptibilité du pouvoir. Loin donc qu'une telle loi favorisât la médiocrité, elle serait, au contraire, une concession très-large aux prétentions, puisqu'elle supposerait, ce qui est bien loin de la vérité, que sur deux hommes il y en a toujours un de capacité transcendante. On offrirait ainsi précisément aux vrais talents la chance la plus sûre, en prévenant, d'ailleurs, le découragement. Je ne vois pas pourquoi l'on n'essayerait pas mon utopie, ne fût-ce que pour la curiosité du fait. Une chose incontestable, c'est qu'il n'y a pas de vrai talent qui n'acceptât volontiers cette condition, et point d'ambitieux impertinent qui osât s'en plaindre en son nom, du moins.

« l'usage à des cabaretiers. » Bien plus, il voulait consacrer un temple au Christ, et le recevoir parmi les dieux. Mais il en fut empêché par les pontifes, « qui avaient reconnu « que tout le monde deviendrait chrétien si une pareille « chose arrivait à souhait, et que les autres temples se- « raient déserts. » Voilà sans doute la cause du dénigrement déversé par Hérodien sur Alexandre et sur Mamée.

Parmi les inventeurs du progrès social, les esprits réputés les plus lumineux ont recueilli cette aversion païenne, en serviles échos d'Hérodien et de Julien-l'Apostat; ils adoptent, sans preuve suffisante, contre Mamée, l'imputation de cupidité et de tyrannie; ils ne voient, malgré les faits, dans Alexandre, qu'une timidité incapable de bien comme de mal, et tout au plus une vertu d'enfant, qui se laissait entièrement gouverner par sa mère [1]. Ils se gardent bien de reprocher à la mère et au fils d'avoir manqué de conviction ou de courage pour professer la vérité entendue, ce qui sera toujours le premier devoir de ceux qui conduisent les peuples. Ils ne reprochent pas même à un jeune prince, qui paraît avoir été plus chaste et plus ferme que Marc-Aurèle, son goût pour les jeux publics, ni sa science divinatoire, dans laquelle il surpassait les augures vascons et pannoniens, ni d'avoir établi des professeurs d'astrologie et de présages. Du moins ces parleurs d'humanité auraient dû lui tenir compte des encouragements que reçurent les lettres, les arts, l'industrie, sous ce principat, et de tout ce qui fut essayé pour améliorer le sort et les mœurs du peuple.

Alexandre allait à l'Athénée, non pour écouter son panégyrique, mais celui d'Alexandre-le-Grand, des plus illustres princes et des héros romains, le récit des évène-

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 51, 22, 49, 44, 14, 39, 59; Hérodien, 6; Julien, *Césars*.

ments anciens, les compositions des rhéteurs et des poètes grecs et latins. Il se plaisait aussi aux plaidoyers judiciaires. Il assigna des salaires et des écoles aux maîtres de rhétorique, de grammaire, de médecine, de mathématiques, d'architecture et d'arts mécaniques, envoyant à leurs leçons des enfants pauvres, nourris aux frais de l'État. Lui-même, assez éloquent dans les deux langues, versifiait facilement, faisait de la géométrie, réussissait merveilleusement à la peinture; il aimait beaucoup la musique, chantait noblement, et jouait de plusieurs instruments, mais toujours seul et sans autre témoins que ses domestiques; il excellait dans les exercices gymnastiques et militaires [1].

Beaucoup d'édifices et de sculptures furent exécutés ou réparés par ses soins. Toutes les provinces reçurent de sa munificence des ponts, des greniers, des bains; beaucoup de villes, qui souffrirent des tremblements de terre, eurent une somme prise sur les contributions pour réparer leurs désastres publics et particuliers. Les avocats de provinces, qui exerçaient gratuitement, furent la plupart gratifiés de leur subsistance annuelle. Pour ne pas retirer le droit de cité, universellement concédé, ce qui eût jeté la confusion dans les affaires civiles, et en même temps pour ne point léser le trésor, les tributs se réduisirent, ainsi que la taxe sur les héritages, au trentième, et le taux du prêt suivit cette proportion. Des avances même étaient faites à la plupart des citoyens pauvres pour acheter un champ, dont le revenu acquitterait peu à peu le remboursement [2].

Prince vraiment populaire, il ne se contentait pas de haranguer les citoyens, comme faisaient autrefois les magistrats de la république : ses actes suivaient ses discours.

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 25, 34, 39, 44, 37, 27, 35.
[2] Lampr., *Alex. Sever.*, 25, 26, 39, 44, 21.

A Rome, les distributions et le retour régulier des jeux prouvèrent que l'abondance pouvait se joindre à l'économie, et même à quelque réforme de mœurs. Comme le peuple demandait une baisse de prix sur la chair de bœuf et de porc, Alexandre prit un meilleur moyen, en défendant de tuer ni vaches ni truies pleines, ni trop jeunes, et, dans l'espace d'un an, cette viande devint si abondante, qu'elle ne coûta plus que deux pièces la livre, et même une seule au lieu de huit[1].

S'il eut soin des spectacles, il y mit cependant une très-grande parcimonie, protestant que « c'était assez de nour« rir les acteurs, les cochers et les hommes des chasses, « comme les esclaves, bouffons, muletiers ou veneurs. » Il affecta l'entretien des théâtres, amphithéâtres et cirques sur les impôts que payaient les lieux de débauche, repoussant du trésor cet argent honteux. Il eût même voulu réprimer plus fortement les vices; mais il craignit que l'infamie publique retranchée n'accrût l'infamie privée. Il établit « un très-bel impôt » sur les industries de luxe, comme les façons d'habits recherchés, la fabrication des tissus de fin lin, de verrerie, de fourrures, de voitures, la bijouterie, et tous les autres métiers semblables; et le produit de cette taxe servit à entretenir, pour l'usage du public, les anciens bains, et les nouveaux qu'il avait fait bâtir[2]. Au contraire, il favorisa les industries utiles, institua plusieurs arts mécaniques, réunit en corporations distinctes les artisans, cordonniers, tonneliers, et ainsi de tous les

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 22 : « Ut quum fuisset octominutalis libra, ad duos unumque utriusque carnis libra redigeretur. » Malheureusement, on ne sait ni l'espèce, ni la valeur du *minutus*.

[2] Lampr., *Alex. Sever.*, 21, 25, 22, 37, 24 : « Braccariorum (tailleurs), linteonum (tisserands), vitreariorum (ouvriers en verrerie), pellionum (fourreurs); plaustrariorum, argentariorum, aurificorum, et cœterarum artium vectigal *pulcherrimum* instituit. »

autres, leur donnant des juges particuliers, avec le droit de se choisir des *défenseurs*. Il fit de même pour les marchands, qu'il attira à Rome par des immunités.

Dans ce même esprit d'ordre et de justice, qui voulait intéresser chacun à sa condition, et chaque condition à la chose publique, en donnant à toutes les classes leur part et leur limite d'importance, il avait l'intention de distinguer tous les rangs par le costume, afin que tous étant ainsi reconnus, se respectassent davantage, que la sédition fût moins hardie, et que les esclaves ne se mêlassent plus au peuple, auquel ils communiquaient leurs vices. Paul et Ulpien le détournèrent de ce projet, objectant que ces distinctions rendraient les querelles plus fréquentes. Cependant il tenait tellement à la dignité extérieure, qu'il réserva le *laticlave* (large bande de pourpre) aux sénateurs, et réduisit les chevaliers à leur ancienne bande étroite ; il ne permit qu'aux vieillards, et non plus aux matrones, de porter dans la ville, à cause du froid, les casaques faites pour le voyage et la pluie. Déjà une fois le sénat avait agité la question de la différence du vêtement, au moins pour les esclaves : ce fut vraisemblablement sous Auguste : car ce prince témoigna assez hautement son regret de voir les citoyens sans toge romaine, et les esclaves non extérieurement séparés des hommes libres. Alors cette confusion, qui ne datait que de la dictature de César, pouvait plus facilement se redresser; mais on y avait renoncé, par la crainte de mettre les esclaves dans le cas de se compter, et de compter leurs maîtres, bien moins nombreux. L'opposition de Paul et d'Ulpien n'eut peut-être pas d'autre motif, qu'ils crurent même prudent de ne pas révéler[1].

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 33, 22, 27 ; Sénèq., *De clem.*, 1-24 ; App., Εμφ., 2 ; Ferrari, *De re vestiaria*, première partie, 3-24. Il est curieux de retrou-

Un mot heureux de Lampride, qu'on n'a guère remarqué, résume tout le mérite du jeune empereur dans sa conduite envers les soldats. Il les avait rendus *aimables* aux provinces, qui, « pour ce bienfait, et pour tant d'autres, « le regardaient comme un dieu [1]. » Il commença par inspecter et assurer la subsistance des troupes; en marche, les lieux de séjour et les approvisionnements étaient réglés d'avance, de sorte que le légionnaire n'avait plus à porter ses vivres pour dix-sept jours, selon la coutume, sinon hors de la frontière; encore leur donnait-il alors des mulets et des chameaux pour les soulager, disant qu'il « con« servait ses soldats plus que lui-même, parce qu'ils étaient « le *salut de l'État.* » Il prenait ses repas devant eux, pavillons ouverts, tous voyant avec plaisir sa simplicité. Il visitait les malades sous les tentes, les faisait transporter sur des charriots, et si la maladie était grave, il les distribuait dans les villes et les bourgades, chez les plus honnêtes habitants, et il payait toute la dépense. Il ne souffrait pas la moindre vexation des tribuns ni des centurions; nulle plainte n'était négligée; un tribun payait de sa tête une friponnerie sur la paie. « Le soldat ne craint, « disait-il, que quand il est bien vêtu, armé, chaussé, « nourri, et qu'il a quelque chose dans sa ceinture. » Rien n'y manquait; il mettait même une sorte de luxe dans l'armure et l'équipement, afin « qu'on reconnût l'empire « romain en voyant son armée. » Il connaissait un grand nombre de soldats par leurs noms; il avait chez lui un état général des troupes, où étaient notés le nombre d'hommes de chaque corps, leur temps de service, leurs grades,

ver deux des pensées d'Alexandre Sévère dans le XIIe livre de *Télémaque*, ouvrage si familier en Europe, et peut-être si peu compris, si classique pour la forme, et si nouveau pour le fond.

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 50.

leur solde : il repassait souvent toutes ces notes, surtout quand il s'agissait d'une promotion. Il imagina une institution militaire doublement utile, en donnant aux chefs et aux soldats des stations frontières, des terres en propriété sur le territoire conquis, à la condition que leurs héritiers succéderaient aussi dans la milice. Il pensait que ces guerriers *riparols* (*riparienses*) combattraient avec plus de zèle en défendant leurs propres champs. Au don du terrain, il avait soin d'ajouter des esclaves et des animaux de culture. Cette institution de *bénéficiers* d'un nouveau genre eût pu être d'une grande utilité, si on eût su la maintenir dans la suite [1]. Voilà les sollicitudes d'Alexandre pour les soldats. Mais aussi, que nul ne s'avisât de manquer à la discipline, de quitter les enseignes, de s'écarter de la marche et de piller; car le bâton, les verges ou la hache en faisaient prompte justice, selon la faute, en présence même du prince. Ayant un jour appris qu'une vieille femme avait été insultée par un soldat, il le dégrada, et le lui livra comme esclave, afin qu'il la nourrît de son métier de charron, et il sut bien obliger l'armée à voir cet exemple sans murmurer. Il lui arriva, enfin, plus d'une fois de licencier une légion entière en révolte, ce que nul empereur avant lui n'avait osé, et les soldats, qui lui donnèrent le surnom de *Sévère*, l'aimaient uniquement [2].

[1] Lampr., *Alex. Sever.*, 50, 15, 45, 47, 51, 12, 23, 52, 58; Dion, 55, nous apprend le nombre des légions et leurs stations, sous Alexandre Sévère. Des vingt-cinq légions d'Auguste, il ne restait plus que dix-neuf; mais, depuis Néron, il s'en était formé treize nouvelles, et ces trente-deux corps étaient répartis ainsi : trois légions en Grande-Bretagne, trois en Haute et Basse Germanie, une en Italie, une en Espagne, une en Numidie, une en Arabie, deux en Palestine, une en Phénicie, deux en Syrie, deux en Mésopotamie, deux en Cappadoce, trois en Mœsie, deux en Dacie, quatre en Pannonie, une en Norique, une en Rhœtie; deux n'ont point de station assignée.

[2] On appelait déjà bénéficiers (*beneficiarii*) les soldats particulièrement recommandés et protégés par leurs chefs; on leur donnait des emplois de confiance, en les dispensant du service ordinaire. Ils devenaient les frumen-

Cependant un tel succès ne s'obtint pas sans peine : ce fut le point le plus difficile que la réforme de la discipline. Les prétoriens, principalement, trouvaient le moindre assujettissement étrange; ils n'entendaient rien rabattre de leur insolence privilégiée. Le peuple, devenu plus hardi par la fermeté du nouveau gouvernement, leur résistait. Une querelle légère produisit une véritable guerre, qui dura trois jours dans Rome, et coûta beaucoup de sang; les prétoriens étaient vaincus, s'ils n'eussent commencé à mettre le feu aux maisons. Alors on fit la paix. Cette leçon dut les rendre plus pliables; mais ils s'en prirent au préfet Ulpien de la régularité qui leur était imposée. Plusieurs fois Alexandre le couvrit de son manteau impérial pour le préserver de leur fureur, mais sans les apaiser. Ils assaillirent une nuit le malheureux ministre, le poursuivirent jusque dans le palais, où il cherchait encore son refuge, et le percèrent en présence du jeune empereur et de Mamée (228). On ne sait si cet attentat ne demeura pas impuni.

La même haine se manifestait contre Dion Cassius, qui, dans son gouvernement de Pannonie, avait montré la même vigueur sur les légions. Quand les prétoriens le virent revenu à Rome, ils demandèrent aussi sa mort : Alexandre, pour réponse, le désigna comme son collègue dans le consulat de l'année suivante (229); toutefois il jugea prudent de ne pas l'exposer à leur vue revêtu des insignes consulaires : il l'envoya en Campanie pendant les deux mois de sa charge, après quoi, Dion, fatigué par l'âge, les infirmités, et peut-être par les périls de la vie politique, se retira dans sa patrie, à Nicée, où il mit la dernière main à sa grande *Histoire romaine,* entreprise depuis près de vingt ans [1].

taires, les spéculateurs et les agents de l'administration, sous les divers titres usités alors. *Voy.* Spart., *Adr.*, 2 ; Saumaise et Casaub., *ib.*

[1] Dion, 80, 75 ; Zos., 1 ; Lampr., *Alex. Sever.*, 51. Des quatre-vingts livres

D'autres révoltes tentées de divers côtés avaient échoué, par l'impossibilité de trouver un chef qui osât soutenir une rivalité contre Alexandre; mais la mutinerie, dominée par son mérite, n'en faisait pas moins, au fond, l'esprit de l'armée, toujours prête à rompre le frein quand l'occasion se présenterait. Nul prince n'y pouvait plus résister, et celui-ci cependant y porta l'ascendant de la gloire militaire. Il y avait toujours quelques hostilités de frontières, et les sept années du nouveau gouvernement ne s'étaient point passées sans quelques victoires notifiées au sénat.

Il arriva en Orient, à cette époque, une grande révolution, qui effaça tout-à-coup le nom des Parthes, pour y substituer celui des anciens Perses, et aux Arsacides, les Sassanides : ce furent, sous un autre nom, les mêmes ennemis, et plus agressifs. Artaban IV jouissait de la gloire stérile d'avoir vendu chèrement la paix à Macrin, et de sa suprématie nominale sur dix-huit autres *vitaxes* [1], princes de sa famille, rois héréditaires de leurs satrapies. Il avait, parmi ses généraux, un soldat de fortune, de cette ancienne race perse, conquise successivement par les Macédoniens et les Parthes, mais nation distincte, qui gardait toujours son nom avec sa religion et ses mages. Ce guerrier était Artaxerxès ou Ardshir, fils du tanneur Babek, ou du soldat Sassan. Disgracié par son souverain, il résolut de délivrer son pays, et, soulevant une haine nationale de plus de cinq cents ans contre un royaume si peu uni, il anéantit la domination des Arsacides par trois batailles (226), et le nom des Parthes par la ruine de leurs tem-

du récit de Dion, les trente-quatre premiers ne sont connus que par des fragments. On a les vingt suivants complets; les six livres du cinquante-cinquième au soixantième paraissent tronqués; il n'existe que des fragments des vingt derniers. L'abrégé de Xiphilin commence au trente-cinquième livre. L'ouvrage de Zonaras peut être aussi considéré comme un abrégé de Dion.

[1] Amm. Marcell., 23-7; *Vitaxæ*, généraux de cavalerie.

ples, où ils avaient introduit le polythéisme grec. Il se retrouva quatre-vingt mille mages à la voix du vainqueur pour rétablir exclusivement le culte de Zoroastre, et consolider sa nouvelle dynastie. Ardshir prétendit succéder non-seulement aux anciens rois perses, mais à leur puissance: il se qualifia donc comme eux de *grand-roi*, et, dès qu'il se vit affermi, il envahit la Mésopotamie.

Une ambassade romaine n'ayant point arrêté ses ravages (232), Alexandre résolut d'aller lui-même lui porter la guerre. Arrivé dans Antioche, il lui envoya de nouveaux ambassadeurs, qui ne furent pas mieux écoutés, et bientôt quatre cents cavaliers perses, magnifiquement équipés, se présentèrent à l'empereur, et lui remirent un message où Ardshir réclamait les domaines de Cyrus, « qui tenait « jadis jusqu'à la Propontide et à la mer Égée, et dont les « droits n'avaient point péri par une longue usurpation. » En conséquence, le grand-roi ordonnait aux Romains de se retirer de l'Asie. Alexandre, dit-on, pour toute réplique, envoya ces insolents messagers labourer la terre en Phrygie[1].

Il hâtait ses préparatifs, et, pour mieux imiter le premier Alexandre en marchant contre les nouveaux Perses, il arma de boucliers d'or et d'argent deux corps d'élite qu'il appela *Chrysaspides* et *Argyraspides*; il forma de six légions une phalange de trente mille hommes à la macédonienne. Cette phalange lui rendit, en effet, de si grands services dans cette expédition, qu'il lui attribua en récompense une haute paie. Au milieu de tant de soins, qui devaient, ce semble, augmenter l'ardeur de l'armée, il eut encore à dompter la sédition presque en présence de l'ennemi. Ayant appris que des soldats s'abandonnaient à la débauche dans le bourg de Daphné, il ordonna de les mettre aux fers.

[1] Hérod., 6; Agathias, 2; Dion, 80; Lampr., *Alex.*, 58; Tillem., *Alex. Sévèr.*, de 15 à 22.

Toute leur légion réclama en fureur : alors il monte sur son tribunal, fait amener les coupables enchaînés devant leurs camarades en armes : « Si la discipline se relâche, « dit-il, nous perdrons le nom et l'empire romain. Ce qui « s'est passé naguère sous une *bête impure* ne doit plus se « voir avec nous. Des soldats romains, vos camarades, « mes compagnons d'armes et de tentes, se plongent dans « le vice, ils vivent comme des Grecs, et je les supporte-« rais plus longtemps ! et je ne les livrerais pas au sup-« plice ! » A ces mots, un tumulte s'élevant, il reprit : « Contenez ces clameurs, qu'il faut pousser contre l'enne « mi, non contre votre empereur. Sans doute vos com-« mandants vous ont appris à crier contre les Sarmates et « les Germains, non contre celui qui vous donne les vivres, « le vêtement et la solde. Contenez donc ces vociférations « sauvages, qui ne conviennent qu'aux campements et aux « combats, de peur qu'aujourd'hui d'un seul mot je ne « vous renvoie simples citoyens, et je ne sais même si je « vous laisserai citoyens ; car vous n'êtes pas dignes d'être « même du peuple romain, si vous ne connaissez pas la « loi romaine. »

Et comme ils redoublaient de fureur, le menaçant de leurs armes : « Baissez ces mains, dit-il, que vous lève-« rez contre l'ennemi, si vous êtes braves. Vous ne m'ef-« fraierez pas. Quand vous aurez tué un homme, la répu-« blique ne nous manquera pas, ni le sénat, ni le peuple « romain, pour faire justice de vous. » Cependant, les menaces continuant, il s'écria : « Quirites, retirez-vous, et « déposez les armes. » Ce fut tout-à-coup un changement merveilleux : ils quittèrent leurs armes, leur habit militaire, et se dispersèrent de divers côtés, n'osant pas rentrer au camp, où l'on rapporta leurs enseignes. On comprit enfin quelle était la force de sa sévérité. Il ne consentit qu'au bout d'un mois, et après avoir mis à mort les

tribuns fauteurs de la licence, à réintégrer cette légion, qui marqua son repentir par son courage; nulle autre ne contribua autant au succès de la campagne.

Le simple récit d'Alexandre dans le sénat, à son retour, nous apprend qu'une grande bataille se livra sur le lieu même où Crassus avait été défait, que sept cents éléphants chargés de tours et d'archers, mille chars armés de faulx, cent vingt mille cavaliers, jonchèrent la plaine de leur carnage et de leur déroute, que la terre des Perses vit son roi fuyant, et que la Mésopotamie fut reconquise; victoire si certaine et si décisive, en dépit d'Hérodien, que Ardshir, pendant les huit années qu'il vécut encore, ne parut pas une seule fois sur la frontière romaine, et ne put profiter des troubles de l'empire. On conçoit donc la joie des Romains à la vue du jeune empereur triomphant; après son rapport au sénat et son triomphe, comme il se rendait à pied au palais, c'était à qui le presserait dans ses bras; il demeura ainsi quatre heures sans pouvoir avancer, au milieu de cette foule qui se précipitait vers lui [1].

S'il n'avait pas poussé plus loin le succès et dicté la paix au *grand-roi*, c'est qu'il lui fallait promptement comprimer « l'indépendance des Germains, plus indomptable que la « royauté des Parthes, » et la séditieuse disposition des légions de la Gaule. Les « esprits gaulois, durs et secs, » si souvent fatigants pour les empereurs, ne le connaissaient

[1] Hérod., 6; Lampr., *Alex. Sever.*, de 50 à 57; Eutr., 9; Aur. Vict.; Tillem., *Alex. Sévèr.*, 22, 23, 26, et note 9. Hérodien prétend que l'inexpérience et la timidité du jeune empereur lui attirèrent une honteuse défaite. De tous les historiens qui nous sont parvenus sur cette époque, il est le seul contemporain, car Dion ne parle pas de la guerre de Perse; il est le seul aussi qui raconte l'expédition avec quelque détail, et d'autres écrivains du même temps en rapportaient un résultat semblable, en l'attribuant à d'autres causes. Mais la plupart des historiens, et principalement Marius Maximus, disaient le contraire. Lampride, qui les avait lus et qui n'avait nul intérêt à louer Alexandre, soixante ans après sa mort, les oppose à Hérodien, que Capitolin accuse d'avoir ménagé l'odieux Maximin, en haine d'Alexandre.

que par sa sévérité, et ne pouvaient le souffrir après l'insouciant Héliogabale[1]. Rome vit partir Alexandre à regret; le sénat et le peuple l'accompagnèrent avec une grande affection jusqu'à une distance de cent cinquante milles (cinquante lieues), comme si on eût craint de ne plus le revoir, quoiqu'on espérât une victoire nouvelle. L'infortuné prince, en effet, ne revint pas en Italie. A peine arrivé au camp de Mayence, un gros de mutins entra tout-à-coup dans sa tente pendant qu'il dormait, après son dîner, vers la septième heure, et le tua à l'improviste avec Mamée et plusieurs amis. Il n'avait guère plus de vingt-six ans. Comme il n'y a point de mérite qui soit à l'abri de l'envie et de la raillerie, beaucoup de gens, ainsi que les habitants d'Antioche et d'Alexandrie, l'appelaient le *Syrien*, l'*Archisynagogue*, et l'on remarque qu'il avait la faiblesse d'en rougir. Il eût voulu, dissimulant son origine orientale, être réputé Romain, et il s'était fait une généalogie pour descendre des Metellus[2]. Par un sentiment contraire, les Syriens, fiers de son élévation, affectèrent longtemps l'indépendance, et la famille de Julia Domna prétendit même à la pourpre impériale.

Lampr., 57, 61, 68; Capitol., *Maxim.*, 13. D'ailleurs, quand les autres faits non contestés de ce principat ne rendraient pas le récit d'Hérodien invraisemblable, quand ce *Grec* ne serait pas convaincu de fréquentes inexactitudes, il se contredit lui-même en retraçant le plan de campagne assez habile d'Alexandre, et en avouant les pertes considérables d'Artaxerxès, contraint de se retirer. Une preuve sans réplique, c'est l'inaction de ce prétendu vainqueur au milieu des circonstances les plus favorables.

[1] Tac., *Germ.*, 37 : « Regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. » Lampr., *Alex. Sever.*, 59 : « Verum *Gallicanæ* mentes, ut sese habent, duræ ac retorridæ et sæpe imperatoribus graves. » L'observation de Lampride s'est singulièrement vérifiée jusqu'à nos jours; les esprits gallicans sont restés les mêmes à l'égard de Rome chrétienne.

[2] Lampr., *Alex. Sever.*, 59, 61, 28, 44, 64; Capitol., *Maxim.*, 8; Tillem., *Alex. Sév.*, 25.

CHAPITRE XCI.

USURPATIONS MILITAIRES. — MAXIMIN. — LES GORDIENS. — PHILIPPE. — DECIUS.

L'empereur Septime, s'arrêtant dans la Thrace, au retour de son expédition contre les Parthes, pour y célébrer le jour natal de son fils Geta, un jeune pâtre, demi-barbare, qui parlait à peine latin, lui demanda devant tout le monde d'être admis aux jeux militaires de cette fête. L'empereur, frappé de sa stature colossale, qui dépassait d'un pied la taille ordinaire, lui permit d'abord de lutter avec les valets d'armée les plus robustes, pour ne pas compromettre l'honneur des armes et les prix réservés à la milice, qui étaient des bracelets, des colliers et des baudriers. Le jeune pâtre terrassa de suite seize adversaires, reçut autant de récompenses à part, et fut bientôt enrôlé. Trois jours après, comme il entendait Septime qui le recommandait à un tribun, il s'avança d'un air de confiance, et, acceptant un nouveau défi, il suivit à pied le prince, qui fit à cheval plusieurs courses; Septime, lassé le premier, lui dit : « Thrace, qu'en penses-tu : serais-tu d'avis de

« lutter après avoir couru ? — Autant qu'il te plaira, em-
« pereur. » Alors sept des plus jeunes et des plus forts soldats, renversés l'un après l'autre, valurent au terrible lutteur la distinction d'un collier d'or, outre une somme d'argent, et il entra dans le corps des gardes.

Ce fils de Goth, Alain par sa mère, avait nom Maximinus. Ainsi commencèrent sa faveur auprès de l'empereur et sa célébrité. L'armée, qui le voyait rouler seul un charriot chargé, broyer entre ses mains des pierres de tuf, casser la cuisse à un cheval d'un coup de pied, et les dents d'un coup de poing, ne l'appelait que le *Crotoniate*, ou *Ajax*, *Achille*, *Antée*, *Hercule*. Ajoutons qu'il buvait souvent plus de vingt-cinq pintes de vin, et mangeait quarante livres de viande en un jour [1]. Rapidement parvenu au grade de tribun, et devant tout à la famille de Sévère, il s'était éloigné de Macrin par reconnaissance, d'Héliogabale par dégoût; le zèle le ramena auprès d'Alexandre, qui l'accueillit avec empressement, et lui confia les recrues à discipliner; il reprit donc ses anciens exercices, instruisant les jeunes soldats par son exemple, inspectant leurs armes, leurs chaussures, et continuant de lutter avec eux. Les autres tribuns lui disaient : « Pourquoi te donner tant
« de peine, quand tu es dans un rang à devenir général ?
« — Plus je serai élevé, répondit-il, plus je travaillerai. » Tous lui portaient envie; l'un d'eux, d'une valeur éprouvée et d'une grande vigueur, estimant avec dédain que ce n'était pas grand exploit à un tribun de surpasser ses soldats, Maximin le défia, attendit son attaque, et, lui portant la paume de la main à la poitrine, le jeta à la renverse; puis il dit : « Donnez-m'en un autre, mais un tribun [2]. » Tel fut le successeur d'Alexandre; nul ne pouvait

[1] Capitol., *Max.*, de 2 à 7, *Max. Junior*, 2, Casaubon et Saumaise, *ib.*; *voy.* encore Casaubon sur Suétone, *Néron*, 68, quant à la taille de Maximin.
[2] Capitol., *Max.*, 6.

mieux représenter le brutal despotisme de la force et des armes, qui allait bientôt prévaloir.

Il s'était signalé dans la guerre des Perses, et, ayant reçu le commandement des nouvelles levées de l'armée de Germanie, l'ambition et l'ingratitude lui vinrent avec cette position supérieure. Il s'attacha aisément ses jeunes troupes, toutes de Pannonie et de Thrace, leur parlant d'Alexandre comme d'un prince faible, sans inclination martiale, et gouverné par sa mère. L'espérance d'un *donativum* d'avènement acheva de les tenter, et, dès que le meurtre eut été exécuté, elles se hâtèrent de proclamer leur chef. Maximin protesta qu'il était étranger à ce crime, et le reste de l'armée l'accepta, non toutefois sans de vifs regrets; les sagittaires d'Osrhoène surtout, et les légionnaires réintégrés après leur sédition d'Antioche, ne cachaient point leur affection pour l'empereur qu'ils venaient de perdre; aussi ses meurtriers avaient-ils été massacrés sur-le-champ[1].

Cette odieuse usurpation fut la torture de l'empire et de l'usurpateur lui-même. Ce pâtre sentit toute sa bassesse naturelle dans sa grandeur d'emprunt; il n'en fut que plus despote, ne sachant imposer que par la crainte, et gouverner que par la discipline militaire. Ses méfiances et ses cruautés tombèrent d'abord sur tous les amis et les serviteurs d'Alexandre, et, par suite, sur les chrétiens, que ce prince avait protégés. Il en voulait principalement aux nobles, de ce qu'autrefois il s'était vu, dans sa première condition, méprisé de leurs esclaves, et il les regardait tous comme ses ennemis personnels; il ne pardonna pas davantage à ses anciens amis et à ses bienfaiteurs, coupables de savoir son obscure extraction et son éducation grossière. Il se délivra, par divers supplices, de tous ces gens incommodes. « Il n'y eut point d'animal plus cruel sur

[1] Lampr., *Alex.*, 63; Capitol., *Max.*, 11.

« la terre ; il se croyait en quelque sorte immortel par sa « force prodigieuse, et, comme si on n'eût pu le tuer, il pré« tendait tout écraser impunément. » Un mime eut pourtant la hardiesse de débiter en sa présence, au théâtre, des vers grecs dont voici le sens : « Celui qui ne peut être « tué par un seul, est tué par plusieurs. L'éléphant est « énorme, et on le tue ; le lion est fort, et on le tue ; le « tigre est fort, et on le tue. Crains le grand nombre, si tu « ne crains personne séparément. » Maximin, incapable de comprendre le grec, demanda ce qu'avait dit ce mime : on lui répondit que c'étaient d'anciens vers écrits contre les hommes d'humeur difficile, et, sans se douter à quel point il était déjà détesté, il continua de braver la haine publique.

Au moyen d'une conspiration supposée, il fit périr le consulaire Magnus et quatre mille personnes, sans aucune formalité. Les chrétiens, qu'avait protégés Alexandre, eurent à souffrir une nouvelle persécution [1]. Alors, une conspiration réelle des sagittaires d'Osrhoène, qui échoua, le rendit plus furieux encore, « comme une bête féroce qu'une blessure exaspère davantage [2]. »

Il voulut ajouter la gloire à la terreur, et, profitant des grands et habiles préparatifs d'Alexandre, qui avait trouvé « la plus sûre manière de combattre les Germains par les « légers sagittaires d'Orient, » il passa le Rhin, pilla, incendia les bourgades dans un espace de quatre cents milles (cent trente lieues), avec un grand carnage ; il voulait conquérir toute la Germanie, puis toute la Sarmatie, tout le

[1] Bullet, note 70.

[2] Capitol., *Max.*, de 8 à 11 ; Eusèb., *Hist. eccl.*, 6-28 ; Hérod., 7 ; Hérodien ne dissimule pas les cruautés de Maximin, mais il n'a pas moins attribué son avènement aux fautes prétendues d'Alexandre et de Mamée, et vanté les exploits de l'usurpateur en Germanie ; et, dans ce sens, le reproche que lui fait Capitolin d'avoir loué Maximin en haine d'Alexandre, est exact.

Nord, jusqu'à l'Océan, qui fût devenu la limite de l'empire. Peut-être l'eût-il fait, s'il n'eût soulevé l'indignation générale. Car il ne pouvait se rassasier d'or et de sang ; avec les biens des particuliers, il en venait à prendre les revenus destinés, dans chaque cité, aux divertissements et à la subsistance du peuple ; il pillait les temples et les édifices, il voulait fondre en monnaie les statues et les ornements de métal. Il faisait périr encore plus de citoyens que d'ennemis. « Je veux, comme Spartacus, disait-il, ne com« mander qu'à des esclaves. » La délation encouragée, lui cherchant partout une nouvelle proie, on voyait, par ses ordres, des extrémités de l'Orient et de l'Occident, transporter jour et nuit, sur des charriots, de malheureux accusés dans son camp de Pannonie, pour y être condamnés à la prison, à l'exil, et, plus ordinairement, pour y expirer, les uns sous le bâton, les autres en croix, ou entre les dents des bêtes, ou dans les entrailles refermées de bœufs éventrés ; on ne lui donnait plus maintenant que les noms de *Cyclope*, *Busiris*, *Sciron*, *Phalaris*, *Typhon*, ou *Gygès* [1].

Les villes commencèrent à défendre leurs temples, et comme il sévissait aussi contre les soldats, l'armée et la province d'Afrique se révoltèrent. Là résidait, en qualité de proconsul, Gordianus, vieillard octogénaire, le plus riche propriétaire de l'empire, et le plus estimé, homme d'illustre naissance et de mœurs les plus douces, lettré et magnifique. Il avait composé beaucoup de poèmes dans sa première jeunesse, et une *Antoniniade*, épopée en trente livres, de la vie et des guerres d'Antonin et de Marc-Aurèle. Il était plus célèbre encore par les jeux publics qu'il avait donnés, à ses frais, à Rome et en Italie. Nul magistrat ne fut aussi aimé des Africains ; un jour qu'il lisait un acte public qui rappelait les Scipions, on s'écria : « Nouveau

[1] Capitol., *Max.*, 11, 12, 13, 8, *Macrin.*, 12 ; Hérod., 7 ; Trebellius Pollion, *Trig. tyrann.*, 32 ; Ennod., *Paneg.*

Scipion, vrai Scipion, le proconsul Gordianus ! » Or, des soldats et des paysans ayant tué de colère un procurateur du fisc, détesté pour ses atroces vexations, on pensa aussitôt à prévenir la vengeance de Maximin, en donnant la pourpre au vieux proconsul. On courut à Tysdrus, on jeta sur lui un morceau de pourpre pris d'un étendard, et, malgré sa résistance, on le déclara Auguste[1]. Après cet éclat, il devait céder pour sa propre sûreté, comme pour le soulagement des peuples; il s'associa donc son fils, et notifia de Carthage au sénat cette double élection. Le sénat, prenant courage, n'hésita pas à la ratifier, nomma vingt commissaires pour la défense de l'Italie, avec pouvoir de faire des levées, d'intercepter toutes les routes et tous les ports; et, malgré les promesses de pardon qu'envoyait Maximin, on tua comme ennemis publics les amis du tyran, administrateurs, généraux, tribuns, soldats, procurateurs et délateurs. Mais beaucoup d'innocents périrent, cette justice se changeant en émeute, qui acquitta par le sang bien des dettes et des vengeances.

Toutes les mesures du sénat avaient été décidées en sénatus-consulte *tacite*, ou secret, afin d'en mieux assurer l'exécution; mais, comme il arrive toujours par l'indiscrétion des hommes, qui ne supportent guère de paraître ignorer ce qu'ils savent, et de ne pas prouver leur importance en le découvrant, Maximin ne tarda pas de l'apprendre. On ne saurait dire quelle fut la commotion de cette ame farouche à toutes ces nouvelles : il courait çà et là, déchirant ses habits, se roulant par terre, prenant son épée comme s'il pouvait tuer tous ces révoltés si éloignés; ce n'était plus un homme, mais une «bête féroce.» Il se mit à

[1] Capitol., *Max.*, 13, 14, *Gord.*, de 1 à 10 : « Romæ pompeianam domum possidens, in provinciis tantum terrarum habens quantum nemo privatus. » Pour ses jeux, *voyez* plus bas, chap. xcv.

boire pour se distraire, au point qu'il en perdit le sens le reste du jour. Le lendemain il consulta ses amis, harangua ses troupes, et, après une distribution de solde, il se mit en marche pour Rome.

Cependant le gouverneur de Mauritanie, ennemi personnel de Gordianus, s'était porté à Carthage avec une armée assemblée à la hâte. C'était un vétéran des camps : le jeune Gordien, moins expérimenté, ne put lui opposer que les débris d'une armée dispersée par un de ces orages subits qui sont si rares en Afrique, et il périt; on ne put même retrouver son corps. Le vieux Gordianus, désespéré, se pendit pour ne point tomber entre les mains des vainqueurs. La mort du fils fut peu regrettable; tout son talent et son savoir, qui lui avaient valu l'estime du philosophe Serenus Sammonicus et son héritage de soixante deux mille volumes, ne l'empêchaient pas de s'énerver dans les délices, d'avoir vingt-deux concubines, de boire avec passion des vins toujours infusés de rose, de lentisque, d'absinthe, ou d'autres délectations semblables, et de s'attirer le sobriquet de Priape[1].

Maximin ne gagna rien à cette victoire, aux massacres et aux pillages qui suivirent. Le sénat, animé par l'excès du péril, éleva deux sénateurs à l'empire, l'un, à cause de ses services militaires : c'était Maximus Pupienus, fils d'un serrurier ou d'un charron, sans instruction, mais un homme juste et de mœurs honnêtes; l'autre, à cause de sa noblesse et de son esprit cultivé : c'était Balbinus, issu de l'historien Théophane, affranchi de Pompée. Une abondante fortune soutenait son élégance, ses goûts magnifiques et voluptueux; « il ne lui manquait rien de ce qui pouvait rendre un homme agréable au peuple » et aux grands. Toutefois, comme on redoutait la sévérité de Maxi-

[1] Capit., *Max.*, de 14 à 19, *Gord.*, de 8 à 21; Hérod., 7, 8.

mus, le peuple ne les laissa point entrer au palais qu'ils n'eussent créé César le jeune Gordianus, un enfant de quatorze ans, alors à Rome sous la tutelle de sa mère, fille du vieux Gordianus.

Maximus partit aussitôt pour Ravenne, et, pendant qu'il y faisait tous ses préparatifs de guerre, Maximin, toujours plus irrité de tout ce qui se passait, s'avançait sur l'Italie en ordre de bataille, sans rencontrer de résistance, car on fuyait à son approche; les vivres manquaient, et, à peu de distance d'Aquilée, le Sontius (l'Izonzo) lui opposa ses ondes, grossies par la fonte des neiges. On ne put passer le fleuve que sur un pont de tonneaux. La ville, qui refusait d'ouvrir ses portes, se défendit courageusement. Les assiégeants se rebutaient; les exécutions répondaient aux murmures : un soulèvement général éclata dans le camp. [Le tyran et son fils furent tués; leurs têtes, au bout de deux piques, annoncèrent aux habitants d'Aquilée la fin du siège (238), et un courrier, en quatre jours, apporta dans Rome cette nouvelle pleine de joie[1]. On était au théâtre quand il arriva; le peuple, à sa vue, s'écria que Maximin était tué, et, d'un mouvement unanime, tout le monde courut aux temples et aux autels rendre grâces aux dieux.

Personne ne regrettait le *cyclope* abattu; il semblait que l'État dût recouvrer sa première tranquillité : il n'en fut pas ainsi. Durant l'absence du nouveau prince Maximus, le sénat étant un jour assemblé, et la foule s'amassant devant la curie pour savoir de quoi il s'agissait, deux vétérans sans armes entrèrent jusque dans la salle; deux sénateurs s'en indignèrent, les frappèrent de leur poignard, dont tous les sénateurs avaient soin de se munir dans ce moment d'agitation. Ils animèrent aussitôt le peuple contre les vétérans

[1] Capitol., *Gord.*, 22, *Max.* et *Balb.*, de 1 à 8, *Maximin*, de 20 à 26; Hérod., 7, 8.

et contre tout ce qui restait de prétoriens à Rome, qu'ils appelaient des espions de Maximin. On les poursuivit à coups de pierres; des armes furent même distribuées, et on attaqua les soldats dans leur camp sans pouvoir les forcer. Une sortie vigoureuse à la fin mit en fuite les assiégeants fatigués, avec un grand carnage. On revint le lendemain à la charge. Le sénat envoya les nouvelles levées avec le peuple, tandis que le timide Balbinus publiait des édits pour rétablir la paix. Les assiégés ne cédant pas, on coupa les conduits qui portaient l'eau dans leur camp, ce qui redoublant leur colère, ils firent une seconde sortie, poursuivirent la multitude en désordre jusque dans la ville. Là, le combat recommença; assaillis de tous côtés par des pierres, des tuiles, des vases et des meubles brisés, ils se vengèrent par l'incendie des maisons, le pillage et le massacre. On ne sait comment finit cette guerre civile [1].

La plus grande partie des prétoriens était au camp devant Aquilée. Toute l'armée ayant reçu de Maximus l'oubli du passé, une haute paie et l'ordre de retourner dans les différentes stations, ces prétoriens revinrent à Rome à la suite de leur nouveau chef. Ils ne virent pas sans déplaisir les honneurs rendus à un empereur qu'ils n'avaient point choisi; ils entendaient d'un air triste les acclamations. « Le « sénat triomphait d'eux » trop évidemmént, et parmi les félicitations accoutumées de la curie, on eut l'imprudence de dire: « Ainsi agissent les princes sagement élus, ainsi « périssent les princes élus par les ignorants. » Ce fut donc un même ressentiment contre le sénat chez les prétoriens de retour et ceux de Rome. Peu touchés des *excellentes* lois que faisaient les deux empereurs, de leur déférence pour le sénat, de leur modération, de leurs projets belliqueux, l'un contre les Perses, l'autre contre les Germains, ils n'attendaient

[1] Hérod., 7; Capitol., *Maximin.*, 20, *Gord.*, 22, *Max. et Balb.*, 9, 10.

qu'une occasion pour se venger. Un jour que les jeux scéniques retenaient toute la multitude et la cour, ils se portèrent au palais où les deux empereurs étaient demeurés peu accompagnés, se jetèrent sur eux, et les traînèrent ensanglantés vers leur camp; comme la garde germaine accourait au secours, ils les tuèrent, et les laissèrent sur le chemin. Ils avaient eu soin d'enlever le jeune Gordien, et le proclamèrent seul empereur, pour insulter au sénat et au peuple [1]. Néanmoins le jeune prince plaisait à la multitude, et la paix fut bientôt faite.

« Après cela, le peuple romain vaqua aux plaisirs et aux « délices pour se consoler des maux récents [2]. » Ce gracieux enfant rappelait Alexandre Sévère, mais sa mère n'avait point le mérite de Mamée. Les affranchis et les eunuques pillèrent de nouveau le trésor et les emplois; cela dura trois ans. Heureusement Gordien, qui avait le goût des lettres et des arts, apprécia assez le savoir et l'éloquence de Misythée pour épouser sa fille; il le fit en même temps préfet du prétoire et de la ville. Ce furent dès lors un fils et un père; de meilleurs conseils prévalurent, et tous les abus cessèrent.

« Les commandements militaires ne furent plus refusés « aux services, et donnés par le crédit des eunuques; les « sentences ne dépendirent plus de leur caprice, ni le trésor « ne se vida plus par ces indignes mains, ni les honnêtes « gens ne se virent plus écartés. Grâce aux dieux, conti- « nuait Misythée écrivant au jeune Auguste, l'État est ré- « formé par ta propre volonté. Je me réjouis d'être le beau- « père d'un prince qui s'informe de tout et veut tout con- « naître, qui a chassé tous ceux qui auparavant trafiquaient « de lui comme sur un marché. » Et Gordien lui répondait : « Si les dieux n'eussent secouru l'empire romain,

[1] Capitol., *Max. et Balb.*, de 11 à 14, *Gord.*, 23; Hérod., 8.
[2] Capitol., *Gord.*, 23.

« nous serions encore vendus à l'enchère par des eunuques « achetés. Enfin, je le comprends, presque tout ce que j'ai « fait ne devait pas se faire... mais, grâce aux dieux, toi « qui ne vends pas, tu m'as appris ce que je ne pouvais sa- « voir, enfermé... et vendu par de faux conseillers... Mal- « heureux un empereur auprès duquel la vérité se tait! qui, « ne pouvant sortir seul, est obligé de s'en rapporter aux « autres, et de confirmer ce qu'ils affirment de concert! » Comment un si heureux naturel qui se peint dans ce langage, n'eût-il pas gagné les cœurs! Ce jeune prince fut bientôt chéri de tous : le sénat et les soldats l'appelaient leur *enfant*, le peuple, *ses délices*. Il ne lui manquait que l'expérience, et celle de Misythée y suppléait.

Comme il n'y avait point de paix avec les Perses, il fallait se préparer à la guerre, et l'habile ministre y pourvut si bien, que toutes les villes frontières les plus considérables eurent en magasin de quoi nourrir l'armée pendant un an; les moindres, pendant soixante, quarante, trente ou quinze jours. La discipline était sévèrement maintenue. Sapor (Schahpour), successeur de son père Ardshir, ayant repris les armes et envahi la Syrie, l'empereur et son beau-père ne tardèrent pas à partir de Rome [1]. Une victoire fort vantée du tribun Aurelianus, près de Mayence, sur un nouveau peuple germain, fut comme un présage pour la campagne d'Orient. Ce nouveau peuple était les Franks, qui, dans les révolutions inconnues de la Germanie, ont vaincu et dominé les Bructères, les Cattes, les Chamaves et les Chérusques, avec lesquels on les a depuis quelquefois confondus; on les a aussi désignés par le nom des Sicambres, détruits sous Auguste, parce qu'ils en occupèrent l'ancien territoire vers le milieu du IIIe siècle. Ils semblent avoir tiré leur nom de leur formidable hache (*franke*, framée, fran-

[1] Capitol., *Gord.*, 23, 24, 25, 31; Agathias, 4; Tillem., *Gord.*, 3, 4.

cisque). Leur valeur donna seule du prix à cette victoire remportée sur une de leurs bandes d'aventuriers qui perdit mille guerriers[1].

Les livres sibyllins consultés, toutes les précautions prises, suivant les indications qu'on y trouva touchant les rites religieux, on ouvrit le temple de Janus, ce qui se fit pour la dernière fois. L'empereur se dirigea (242) par la Thrace, d'où il chassa, chemin faisant, les Goths et les Sarmates. Sapor, qui tenait déjà Antioche, reculant de bataille en bataille jusqu'à sa frontière, n'osant pas même laisser ses garnisons dans Carres et Nisibe, devait craindre, à son tour, pour Ctésiphon, quand Misythée mourut (243) empoisonné, comme on le soupçonna, par l'Arabe Philippe, qui tenait un des premiers rangs dans l'armée, et qui le remplaça dans la préfecture du prétoire. La campagne continua par de nouveaux succès sur le territoire des Perses; mais les vivres manquèrent, le mécontentement gagna; on remarquait que l'empereur était bien jeune pour commander. Le vulgaire, aveugle et inconstant, s'en prit à Gordien, jusqu'alors si cher, et, sans considérer s'il n'y avait pas quelque trahison contre lui, si l'armée n'avait pas été éloignée à dessein de ses approvisionnements par le nouveau préfet, on proclama ce perfide Arabe, qui fit tuer le jeune empereur (244). Les soldats reconnurent aussitôt leur faute, et témoignèrent leurs stériles regrets en élevant un tombeau à Gordien, près du camp même, à

[1] Vopiscus, *Aurelian.*, 7 ; Tillem., *Valér.*, 3; Bucherius, *Hist. belg.*, 6-13, est l'auteur de l'opinion qui explique le nom de *Franks* par le sens de libres, et qui en fait une confédération; selon M. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, *frank* signifie *fier, intrépide;* selon M. Moeller, *Manuel d'histoire du moyen âge*, 1-3, ce nom viendrait de leur arme principale, comme celui des *Saxons* de *sahs*, ou *sachs* (glaive court), et celui des *Langobards*, de *lang* (longue) et *barde* (lance). Le costume et l'arme qui sont devenus particuliers aux Franks étaient, d'ailleurs, d'un usage ancien en Germanie; Tac., *Germ.*, 17 et 6.

Zaita, au-delà de l'Aboras, sur les frontières de Perse, où l'on se trouvait encore, et ils y mirent cette épitaphe en grec, en latin, en persan, en syriaque et en égyptien : « Au divin Gordien, vainqueur des Perses, vainqueur des « Goths, vainqueur des Sarmates, réparateur des dissen- « sions romaines, vainqueur des Germains, mais non « vainqueur des Philippes[1]. » Ainsi un audacieux parvenu, renouvelant l'exemple de Maximin, livrait plus malheureusement que jamais l'élection aux troupes.

Un siècle plus tard, on racontait communément que Philippe avait été chrétien; que, de retour à Antioche après avoir fait la paix avec Sapor, il voulut participer avec Otacilia sa femme, aussi chrétienne, aux cérémonies sacrées de la Pâque, fête anniversaire de la résurrection du Sauveur; et qu'en se présentant tous deux la nuit qui précédait cette fête, à l'église, où les fidèles se rassemblaient pour commencer les prières, ils furent arrêtés par le patriarche Babylas, qui les repoussa de la main, leur interdit l'entrée du saint lieu, à moins qu'ils ne se soumissent à la pénitence publique pour les crimes dont ils venaient de se rendre coupables. On ajoutait qu'ils consentirent aussitôt à faire *l'exomologèse* ou confession de leurs fautes, qu'ils se rangèrent parmi les pénitents et ne furent admis qu'après cette satisfaction accomplie. On montrait même deux lettres du célèbre Origène, écrites à Philippe et à Otacilia, dans lesquelles il leur parlait avec la noble liberté du sacerdoce et de la doctrine catholique.

Il n'y a point de raison de rejeter cette tradition; la seule circonstance douteuse serait la résignation des deux coupables à faire la confession de leurs crimes[2]. Du moins il

[1] Capitol., *Gord.*, de 26 à 34; Aur. Vict.; Eutrope; Amm. Marcell., 23-4; Zos., 1, 3; Tillem., *Gord.*, 5, 6.

[2] Eusèb., *Hist. eccl.*, 6-29, 34, 36, 41, 7-10; Chrysost., *In gentiles*, et *Homil. de S. Babyla*; Vincent de Lér., 1-23; Hiéronym., *Vir. illustr.*, 54; Oros., 7-20,

n'est guère possible de penser qu'après une telle démarche, ils n'eussent pas eu le courage de professer hautement le christianisme, et d'abolir les édits de persécution toujours subsistants. Loin de là, Philippe fit célébrer à Rome les jeux séculaires, pour l'an mille de la fondation de la ville, selon la supputation de Varron. Ces jeux, qui furent les derniers, se préparaient depuis longtemps, et durèrent au moins trois jours (248). Mille couples de gladiateurs y combattirent; dans les chasses on vit trente-deux éléphants, dix élans, dix tigres, soixante-dix lions, trente léopards, un hippopotame, un rhinocéros, vingt onagres, quarante chevaux sauvages, dix girafes, et une multitude innombrable d'autres animaux plus vulgaires. On dit même que Philippe y assista, ce qui était absolument contraire aux préceptes du christianisme. Du reste, il fut favorable aux chrétiens, et ses deux lois, l'une qui retranchait à la licence des poètes leurs exemptions de privilège, l'autre qui supprimait les lieux de débauche les plus infâmes, ce qu'Alexandre n'avait osé faire, révèlent des intentions sages[1].

Mais il devait subir les conséquences de son usurpation. Des révoltes éclatèrent sur plusieurs points (249); la tyrannie de son frère en Syrie excita Jotapianus, de l'ancienne famille royale d'Émèse, et parent d'Alexandre, à prendre la pourpre. Palmyre suivit cet exemple, et effaça de ses monuments le nom de Philippe. Les légions de Mœsie et de Pannonie firent empereur un centurion, et le tuèrent presque aussitôt. Le sénateur Decius, après délibéra-

28; Huet, *Origéniana*, 1-3; Tillem., *Phil.*, 2, et notes 1, 3. Eusèbe, Ruffin, saint Jérôme et saint Vincent de Lérins avaient vu les deux lettres d'Origène.

[1] Capitol., *Gord.*, 33; Baronius, *Ann.*, 249, d'après le Code de Justinien, 10-52-3; Lampr., *Alex.*, 24, *Heliog.*, 32. On comprendra surtout l'utilité de la loi sur les poètes par les sujets auxquels Héliogabale les exerçait; Lampr., *Heliog.*, 8.

tion du sénat, sur les instances réitérées de l'empereur, partit pour les ramener au devoir; elles le proclamèrent, dit-on, malgré lui.

Philippe ignorait encore la défaite de Jotapianus quand il eut à se défendre contre ce rival plus voisin et plus redoutable. Il perdit la bataille et la vie à Vérone, ce qui causa le meurtre de son fils enfant à Rome.

Decius donna aussi vainement à ses quatre fils les titres d'Auguste et de César; il finit encore plus rapidement. Il troubla tout d'abord l'empire par la plus furieuse persécution que les chrétiens[1] eussent encore soufferte (250); en même temps une peste violente commença de sévir, et les tumultes de Pannonie affaiblissant cette frontière, donnèrent passage à l'invasion germaine.

« La cité de Sirmium était depuis longtemps la véritable « ble limite » et la porte de l'Italie; il y fallait une vigilance continuelle pour observer et contenir au-delà les Barbares, qui s'y amassaient, prêts à fondre sur les richesses de la civilisation[2]. Le danger plus imminent avait motivé les préparatifs d'Alexandre et retenu ensuite sur cette frontière Maximin, dont les exploits refoulèrent momentanément les hordes du Nord. Après lui, leur premier mouvement les ramena. Depuis Caracalla, les Goths avaient acquis une grande domination jusque dans la Sarmatie; entraînant avec eux Hérules, Burgondes, Bastarnes, Alains, ils venaient de franchir le Danube sous la conduite de leur roi Cniva, et commençaient une rude guerre. Toute la tactique et la valeur romaines ne purent empêcher le ravage des provinces et la prise de Philippopolis, dont cent mille habitants furent massacrés. Decius y courut, et

[1] Bullet, *Établissement du christianisme*, note 71.

[2] Ennod., *Paneg.* : « Sirmensium civitas olim limes Italiæ fuit; in qua seniores Domini excubabant ne coacervata illinc finitimarum vulnera gentium in romanum corpus corruerent. »

fit espérer un moment que l'empire aurait un maître habile. Pendant qu'il repoussait heureusement les Barbares de tous côtés, il méditait de relever la censure, et écrivait au sénat pour lui en laisser la nomination. Il ne put néanmoins persuader Valerianus, un de ses généraux, d'accepter un tel honneur, et le temps lui manqua pour essayer même ce projet. Trop de confiance le perdit au milieu de ses succès guerriers. Après avoir fermé les passages aux Goths, il leur refusa la paix et la retraite : il voulait les exterminer; son armée fut taillée en pièces, et il périt enfoncé dans un marais avec trois de ses fils (251).

Sous Gallus, qui l'avait peut-être trahi pour lui succéder, qui acheta honteusement la paix pour aller vivre joyeusement à Rome, la persécution et la peste continuèrent, la guerre recommença. Il se débarrassa du fils de Decius, maintenu Auguste comme lui, mais il n'en garda pas mieux pour le sien sa frêle puissance. Emilianus profita d'un avantage remporté sur les Barbares pour se faire proclamer en Mœsie.

La concurrence se débattit encore en Italie; avant que Valerianus eût rassemblé contre lui les légions de la Gaule, Gallus et son fils, vaincus à Interamna, tombèrent sous les coups de leurs propres soldats (253); Emilianus eut le même sort à Spolète trois mois après, au moment de combattre Valerianus, que les légions de Gaule avaient élu, dès qu'elles avaient su la mort de Gallus [1].

[1] La lacune qui interrompt l'*Histoire auguste* entre Gordien et Valérien, a été laborieusement comblée par Tillemont, à l'aide de plusieurs auteurs anciens et modernes, particulièrement de Zosime, 1, Joseph., *Antiq. jud.*, 18-7, Jornand., *De reb. Goth.*, de 13 à 19, Eutrope, Victor, Oros., 7-20, 21, Lactance, *De morte persecut.*, 4, Amm. Marcell., 31-6, Eusèb., *Hist. eccl.*, 7-1, de la *Chronique d'Alexandrie*, des *Fastes* d'Onuphrius Panvinius, et des *numismata* de Birague et Occon.

CHAPITRE XCII.

ANARCHIE.—LES TRENTE TYRANS.

Le sénat, chargé par Decius de pourvoir au rétablissement de la censure, avait tout d'une voix désigné Valerianus : « Qu'il soit le juge de tous, s'écria-t-on, lui qui est « meilleur que tous... Valerianus fut censeur dès sa pre« mière enfance; il fut censeur toute sa vie.... » Les instances de Decius pour lui faire accepter cette dignité, et le refus du vieux général, ne pouvaient qu'ajouter encore à l'estime publique. Qui n'eût cru l'État raffermi en voyant empereur un homme parvenu de grade en grade à l'illustration la plus haute et la plus approuvée? Ses soixante-trois ans promettaient tous les avantages d'une longue expérience, et ses trois fils, dont l'aîné Gallianus était déjà époux et père avant d'avoir atteint sa majorité, prévenaient le danger des mutations électives. L'avènement de Valérien fut cependant un malheur pour l'État et pour lui, qui perdit au premier rang tout l'éclat du second. N'étant

plus soutenu par l'assujettissement d'une règle, il retomba dans sa médiocrité naturelle. Ses bonnes intentions et ses qualités si brillantes s'éclipsèrent dans une lenteur paresseuse et faible. Tout son mérite se réduisit à recevoir volontiers des avis, à mettre de l'économie dans les dépenses administratives, à bien ordonner pour les provinces comme pour les troupes les approvisionnements et les stations, à connaître ses guerriers, à les promouvoir en grades et en honneurs, selon leurs talents et leurs services; toutes habitudes de métier, dans lesquelles il avait passé sa vie [1]. Mais il eut trop d'indulgence pour la molle légèreté

[1] Trebellius Pollion, *Valer.*, 1, 2, 3, *Trig. tyrann.*, 3, 10, 18, 12, *Claud.*, 14-15; Vopiscus, *Aurel.*, 8, 9, *Prob.*, 4, 5, Tillem., *Valér.*, 2, 4. Les deux écrivains de l'*Histoire auguste* rapportent les lettres de Valérien qui fixent les émoluments de Claude, d'Aurélien et de Probus, alors tribuns. Voici ceux de Claude, que je transcris de préférence pour la curiosité du détail. Le procurateur de Syrie eut ordre de lui fournir, comme salaire, aux frais du trésor privé : trois mille boisseaux de blé par an, six mille boisseaux d'orge, deux mille livres de lard, trois mille cinq cents sextiers de vin vieux, cent cinquante sextiers de bonne huile, six cents d'huile inférieure, vingt boisseaux de sel; cent cinquante livres de cire; du foin, de la paille, du vinaigre, des légumes et des herbes autant qu'il serait nécessaire; trente dixaines de peaux pour les tentes; par an, six mulets, trois chevaux, dix chameaux et neuf mules; une argenterie du poids de soixante-dix livres, cinquante philippes d'or chaque année, et quarante-sept aux étrennes; deux tuniques militaires rouges, deux sagochlamydes, deux agrafes d'argent dorées, une agrafe d'or, un baudrier d'argent doré, un anneau d'une once à deux brillants, un bracelet de sept onces, un collier d'une livre, un casque doré, deux boucliers ornés d'or, une cuirasse, qu'il devra rendre, deux lances d'Hercule, deux frondes, deux cimeterres, quatre faulx; un cuisinier et un muletier, à rendre l'un et l'autre; deux belles captives; une tunique demi-soie à bordure de pourpre, un manteau; un notaire ou secrétaire, et un maître d'hôtel, à rendre; deux paires de garnitures pour lit de repos; deux chemises simples, deux enveloppes de reins (espèces de caleçons); une toge, à rendre; un laticlave, à rendre; deux veneurs de suite, une voiture, un gardien de tente, un pourvoyeur d'eau, un pêcheur, un pâtissier; un millier pesant de bois par jour, s'il y en avait abondamment, sinon, autant qu'il y en aurait, et où il y en aurait; quatre mesures de charbon par jour; un baigneur et du bois pour les bains, à défaut de quoi le tribun irait au bain public. Quant aux menues fournitures, qui ne pou-

de son fils Gallien, et trop de confiance dans Macrien, homme ambitieux et fanatique, qui le poussa à renouveler la persécution [1] contre les chrétiens (256).

Tout allait assez bien jusque-là; Posthumius, avec le fils de Gallien, le jeune Saloninus mis sous sa conduite, remplaçait en Gaule Aurélien, qui passait en Thrace; Claude et Probus gardaient les provinces illyriennes, et partout les Barbares reculaient. Quelques chefs même des nouveaux Barbares, de ces Franks déjà si renommés, prenaient rang comme auxiliaires dans l'armée romaine (257); car Valérien, nommant Aurélien maître de la milice à cette époque, lui écrivait : « Tu as trois cents sagittaires de l'I-
« turée, six cents de l'Arménie, cent cinquante Arabes,
« deux cents Sarrasins, quatre cents de la Mésopotamie;
« tu as la troisième légion, *l'Heureuse*, et huit cents cui-
« rassiers; avec toi seront Hartomond, Haldegast, Hilde-
« mond et Cariovisc [2]. »

Mais pendant que Macrien, par ses prestiges magiques, animait l'empereur contre le christianisme, un magistrat d'Antioche, ayant volé les deniers publics, s'enfuit auprès de Sapor, dont il réveilla l'humeur belliqueuse; et, sans attendre davantage, le traître Mariades revint essayer de prendre un rôle dans les usurpations qui divisaient la Syrie depuis la tentative de Jotapien. La grandeur récente des Sévères, Syriens de naissance, y entretenait des prétentions extraordinaires. Palmyre, considérée comme colonie

vaient s'écrire, le procurateur devait s'en acquitter avec mesure, mais toujours en nature, et si quelqu'une de ces choses manquait dans le pays, il n'était pas tenu de la livrer ni d'en donner la valeur en argent. D'ailleurs, toutes ces recommandations, dit le message impérial, ne sont pas réglées comme pour un tribun, mais comme pour un général (un duc), à cause du mérite de Claudius.

[1] Bullet, *Établissement du christianisme*, 72.

[2] Vopisc., *Aurel.*, 11; ce sont là assez évidemment des noms franks; Tillemont, *Valér.*, 5, à ce sujet cite Vorburgus, *Historia Romano-Germanica*.

romaine, avait vu l'une de ses premières familles sénatoriales, qui commandait aux tribus arabes des déserts voisins, traiter avec Septime Sévère, et recevoir de lui le droit de cité, avec le prénom général de Septime; à ces conditions, suivies de subsides, cette famille se chargeait de défendre les frontières d'Orient contre les autres Arabes et les Perses. Septimius Aïranes, l'héritier de cette transaction, devint prince de Palmyre, vraisemblablement au temps que Jotapien se fit Auguste, et peu après transmit à son fils, Septimius Odenath, une indépendance plus assurée par la situation de la ville, magnifique oasis sur les confins sablonneux de l'Arabie. Mariades obtint l'appui d'Odenath, d'abord sans grand succès (256); enfin Sapor, après s'être emparé de l'Arménie, s'avança, et sa marche, sûrement guidée, fut si rapide, qu'il surprit les habitants d'Antioche au théâtre. Un mime occupait toute leur attention à ses bouffonneries, quand sa femme à côté de lui s'écria : « Si ce n'est point un songe, voici les Perses. » Les spectateurs, tournant la tête, voient en effet les ennemis sur la montagne voisine; on se disperse déjà sous une grêle de traits; nulle résistance possible, Antioche est livrée au carnage, au pillage et aux flammes (257). Mariades y prit le titre d'empereur, qu'il garda un an. Sapor, voulant pousser ses conquêtes, échoua devant Emèse, par la valeur de Sampsigeramus, prêtre de Vénus; il n'osa plus attendre Valérien, qui arrivait, quoique tardivement, à Byzance (258); et, avant de partir, il fit brûler vif son odieux protégé, qui, sans doute, refusait de lui obéir [1].

Odenath, se défiant lui-même de son nouvel allié, se tourna contre lui, se mit à sa poursuite, et lui reprit une

[1] Eusèb., *Hist. eccl.*, 7-10; Cyprian., *Epist.*, 80; Zos., 1; Treb. Poll., *Trig.*, *tyr.*, 3, 2; Amm. Marcell., 23-4; Tillem., *Valér.*; Saint-Martin, *Biog. univ.*, art. *Odenath.*

partie de son butin ; il rentrait ainsi dans l'alliance romaine.

Antioche se relevait à peine de ses ruines par les soins de Valérien, qu'une autre attaque aussi imprévue menaça l'Orient. Les Goths, fuyant devant Aurélien, s'étaient portés de la Thrace sur le Bosphore Cimmérien, et de là, par la navigation du Pont-Euxin, sur une autre frontière impériale, celle de Pityus, où ils furent arrêtés tout court par le lieutenant Successianus (258). Mais cet habile commandant étant assez mal à point appelé à Antioche, ils poussèrent leurs courses jusqu'à Trébizonde ; l'Asie-Mineure exposée ainsi à leurs pirateries nécessita une expédition de l'empereur qui apprit en Cappadoce leur retraite, retourna aussitôt contre les Perses, et, après une campagne assez heureuse en Mésopotamie, se laissa attirer dans une position désavantageuse : soit imprévoyance, soit trahison de Macrien, il se vit bientôt forcé de se rendre à discrétion avec les restes d'une armée épuisée par la disette et les combats (260). Sapor usa superbement de la victoire ; il menait partout son captif vêtu de pourpre et enchaîné ; il le faisait amener et coucher à terre sur le ventre, quand il voulait monter à cheval ou sur son char, et posait le pied sur un empereur romain comme sur un escabeau, disant avec un sourire, que « c'était là triompher réellement, au « lieu de peindre des triomphes figurés, comme on faisait « à Rome. »

Valérien vécut quelques années dans ces outrages, et après sa mort, sa peau fut corroyée, teinte en rouge, et suspendue dans un temple, comme un trophée que les Perses montrèrent avec orgueil pendant plusieurs siècles. Vainement le roi des Cadusiens, celui de l'Arménie, et un autre, nommé Belsolus, dont on ignore les États, tous alliés de Sapor, avaient écrit à ce prince pour l'engager à la modération, lui représentant la puissance et la vengeance ro-

maines : vainement les Bactriens, les Ibériens, les Albaniens, les Tauroscythes, indignés, offrirent leurs secours aux généraux romains. Sapor s'opiniâtra dans ses insultes, il en jouit impunément ; il y eut une honte de plus imprimée sur le nom romain à côté de celle de Crassus, et ni l'une ni l'autre ne fut jamais effacée [1].

Cette catastrophe devint le signal d'une effroyable confusion. Une dynastie des Gordiens n'ayant pas eu le temps de s'établir, après la dynastie si courte des Sévères, et aucune illustration ancienne n'apparaissant plus pour déterminer un choix, les usurpateurs avaient commencé, avec Philippe, à escalader à la file le poste impérial, chacun n'y montant que pour tomber à son tour. Maintenant c'était bien pis ; l'empire, se voyant subitement sans maître, se trouble et s'ébranle dans toute son étendue ; les légions flottantes se soulèvent et se heurtent au hasard. La turbulente milice se partage presque en même temps entre dix-neuf empereurs, ennemis les uns des autres autant que de Gallien [2]. Chaque province, chaque armée a le sien, qu'elle suit ou qu'elle pousse ; et tous seront submergés dans cette vaste et furieuse houle d'anarchie. Il n'y a plus de décision que le sort d'une bataille ou le caprice du soldat, qui souffre encore moins la sévérité que la débauche de ses chefs. Les ennemis extérieurs, de l'Euphrate au Rhin, reviennent alors plus ardents, ravagent des provinces entières, et le désordre des éléments multiplie la désolation, comme pour justifier la prédiction d'un lecteur chrétien d'Afrique, Marianus, qui, récemment condamné pour sa religion, les yeux déjà bandés sur les bords de la Pagyde, pour attendre le coup mortel, affirmait hautement que le

[1] Treb. Poll., *Valer.*, de 3 à 7 ; Oros., 7-22 ; Agathias, 4 ; Lactant., *De morte persecut.*, 5 ; Eusèb., *Vita Constantin.*, 4-11.

[2] Treb. Pollion en compte trente, par une bizarre comparaison aux trente

Dieu des chrétiens allait venger le sang innocent par les calamités de la guerre, de la famine, de la peste et des tremblements de terre [1].

Quand on n'eût pas connu déjà la mollesse du fils de Valérien, que pouvait-on espérer dans une pareille situation, d'un prince qui se réjouissait de la captivité de son père? « Je savais, dit-il, parodiant le mot de Xénophon, « que mon père était mortel. » L'affliction générale ne l'engageait pas même à dissimuler; il n'avait jamais rien tant désiré que de se voir délivré d'un censeur dont la gravité lui pesait. « Il triomphait du malheur paternel comme « d'une déception du bien. » Il était alors en Gaule, d'où le rappela soudainement une excursion d'Alamannes en Italie. Il ne les trouva plus en arrivant; le sénat, devant un péril si prochain, avait promptement formé des gardes urbaines et du peuple une armée, que les Barbares n'osèrent pas attendre. Gallien s'effraya encore plus que les ennemis de ce courage inattendu: il interdit pour l'avenir toute fonction militaire aux sénateurs, et l'accès même des camps. Il eût bien voulu jouir à l'aise de sa liberté; l'usurpation d'Ingenuus, proclamé en Mœsie pour repousser les Sarmates, l'en empêcha; il y courut. Un de ses généraux étant déjà vainqueur, il lui expédia l'ordre suivant: « Ce « n'est pas assez d'avoir massacré des soldats que le sort « de la guerre eût pu détruire, il faudrait tuer dans les « villes tous les hommes, même vieillards et enfants, si « cela était possible. Il faut tuer du moins quiconque m'a « voulu du mal, quiconque a mal parlé de moi et de mon « fils. Ingenuus a été empereur; déchire, tue, taille en

tyrans d'Athènes, avec lesquels ils n'ont pas un point de ressemblance. Il ne peut compléter ce nombre qu'en y comprenant les fils de quelques uns, la mère de Victorinus et Zénobie.

[1] Baronius, *Ann.*, 260; Augustin, *Sermon.*, 284.

« pièces ; tu comprends mes intentions ; prends cette colère « qui a écrit ceci de ma main [1]. »

De telles vengeances augmentaient la haine; le danger du dehors restait le même: une question de grammaire agitée sous la tente décida l'élection de Regillianus par les légions vaincues. Quelques soldats soupant avec lui, un tribun demanda « d'où venait le nom de *Regillianus?* — Du mot « *règne*, dit un autre. Alors le premier, qui avait été à l'é« cole, trouva, par les règles de la déclinaison, que *Regil*« *lianus* venait de *rex*, roi. — Sur quoi un soldat remar« qua : il peut donc être roi ! Un second ajouta : il peut « donc nous régir ! Un troisième : c'est un dieu qui t'a don« né le nom de roi [2]. » Et le lendemain matin Regillianus, en sortant de sa tente, fut salué empereur. Il remporta beaucoup d'avantages sur les Sarmates; mais la terreur des cruautés de Gallien fut cause de la mort de ce malheureux rival, et peut-être aussi la trahison de quelque chef roxolan ou germain, lequel, en échange de sa fille Pipara, que Gallien feignit de prendre pour épouse, reçut un établissement en Pannonie.

A peine le prince avait-il quitté la Gaule, que l'accord des légions et de la province, cimenté du sang de son fils Saloninus, avait donné la pourpre à Posthumius, qui résista vaillamment aux Germains. L'Orient n'avait pas moins besoin de défenseur ; déjà Sapor ravageait la Cilicie, chevauchant sur des monceaux de cadavres, et menant devant lui des troupeaux de captifs affamés. Un respectueux message d'Odenath lui étant apporté, il le déchira avec colère, et menaça d'aller châtier cet Arabe insolent,

[1] Treb. Poll., *Gall.*, 11, 17, 1, 3, *Trig. tyr.*, 9 ; Zos., 1 ; Vopisc., *Aurel.*, 18 ; Oros., 7-22 ; Tillem., *Gall.*, 2.

[2] Treb. Poll., *Trig. tyr.*, 10 : « Is qui aderat *scholasticus*, cœpit quasi grammaticaliter declinare et dicere, *rex*, *regis*, *regi*, *regillianus;* Treb. Poll., *Salon.*, 3; Zos., 1; Tillem., *Valér.*, 4, et note 6.

qui s'offrait comme allié, lorsqu'il se vit contraint de battre en retraite devant le préfet Balista, et bientôt de repasser précipitamment l'Euphrate sous les attaques du Palmyrénien. Odenath, fier de sa victoire, prit le diadême et partagea la royauté de Palmyre avec son fils Ouorodès et sa seconde femme Zénobie.

Macrien, à son exemple, sur l'avis de Balista, se fit proclamer avec ses deux fils, comme ses divinations le lui prédisaient (261). Mais pendant qu'Odenath, rattaché à la cause romaine, voulait délivrer Valérien, et poursuivait Sapor jusqu'à Ctésiphon, Macrien, ne songeant qu'à soi, fit marcher Pison contre Valens, proconsul d'Achaïe, un ennemi personnel, qu'il fallait renverser pour arriver jusqu'à Gallien. Valens n'eut d'autre moyen de s'assurer ses troupes que de se parer du titre impérial; Pison en Thessalie en fit autant. Ils n'en durèrent pas plus longtemps ni l'un ni l'autre: Pison fut assassiné par les émissaires de Valens, et Valens par ses soldats. Cette double chute eût laissé le passage plus libre à Macrien vers Gallien, si Aureolus n'eût mis une autre usurpation entre deux, en Illyrie, et si les Goths n'eussent poussé à la traverse une double incursion sur la Thrace, la Grèce et l'Asie-Mineure. Il écarta les Barbares par une bataille (262); mais il rencontra aussitôt Aureolus, que Gallien avait reconnu, pour le lui opposer et se tourner contre Posthumius. Macrien, tué avec son fils aîné, augmenta de trente mille hommes l'armée de son rival; le fils qui lui survivait à Emèse fut sacrifié par Balista à Odenath, revenu vainqueur des Perses; après quoi Balista, se défiant du Palmyrénien, se fit lui-même Auguste[1].

Les Égyptiens étaient trop remuants pour ne pas pren-

[1] Treb. Poll., *Gall.*, 4, 2, 6, 3, *Salon.*, 2, *Trig. tyr.*, 2, 12, 15, 16, 18, 20, 11; Zos., 1.

dre parti dans ces divisions; ils avaient vraisemblablement embrassé celui de Macrien, leur compatriote, « le chef des magiciens d'Egypte. » Bientôt ils eurent des empereurs à eux. « Il leur était familier de se soulever de fu-
« reur pour les causes les plus légères, jusqu'à mettre l'É-
« tat en péril. Un salutation non rendue, une place non
« cédée aux bains, des légumes disputés, suffisaient pour
« amener une sédition. L'esclave du curateur d'Alexandrie
« ayant dit que les souliers d'un soldat ne valaient pas les
« siens, ce soldat le tua, et tout le peuple, s'amassant aus-
« sitôt, courut avec des pierres et des armes à la maison
« du gouverneur Cestius Emilianus, qui ne put éviter la
« mort qu'en se déclarant empereur ; ce qui lui rallia les
« troupes[1]. »

Par les ordres de Gallien, une armée se dirigea contre lui, dont une partie se détacha pour aller renverser dans le Pont un Saturninus, que ses soldats avaient revêtu malgré lui de la pourpre, et qu'ils ne tardèrent pas à tuer à cause de sa ferme discipline. La guerre fut rude à Alexandrie; Emilianus, malgré son infériorité, tint longtemps dans le quartier du Bruchium, grâce à l'opiniâtreté des Alexandrins. Selon le récit du vénérable Denys, qui était alors patriarche des chrétiens de cette ville, « il était plus
« facile d'aller d'Orient en Occident, que d'Alexandrie dans
« Alexandrie, de traverser les mers et les déserts, que la
« rue qui séparait les deux quartiers. On ne communiquait
« plus que par messages, et même très-difficilement; le
« port et le Nil se couvraient de sang et de cadavres. » Enfin Emilianus tomba entre les mains des assiégeants ; il fut conduit à Rome et étranglé[2].

Gallien, pendant ce temps-là (263), chargeant Aureolus

[1] Eusèb., *Hist. eccl.*, 7-10; Treb. Poll., *Trigin. tyr.*, 22.
[2] Treb. Poll., *Gall.*, 4, 9, *Trig. tyr.*, 23, 22; Eusèb., *Hist. eccl.*, 7-21, 32.

de ressaisir la Gaule, se vengeait de Byzance, qui avait reçu Macrien. Ne pouvant y entrer de force, il y entra par capitulation, et y massacra tout. Puis il retourna en Gaule où les deux adversaires se ménageaient; une blessure arrêta tout d'un coup son ardeur. Il revint à Rome donner le titre d'Auguste à Odenath, d'où celui-ci, ne voulant plus souffrir de concurrent, fit assassiner Balista (264). Déjà, depuis la défaite de Macrien, l'empereur avait commencé ses plaisirs, donnant des jeux divers et appelant le peuple aux réjouissances comme dans des jours de victoire. Sa paix avec Aureolus et les succès d'Odenath le rassurant tout-à-fait, il ne songeait plus qu'à ses badinages, ses délices et ses gourmandises, gouvernant l'État « comme les enfants jouent au pouvoir. » Cependant l'empire avait à souffrir tous les maux à la fois : des secousses souterraines entr'ouvraient fréquemment le sol; la mer, sortant de ses rivages, inondait les villes couvertes de ténèbres extraordinaires; on entendait mugir le tonnerre sans orage; la disette survint, et la peste, achevant la désolation, enlevait à Rome cinq mille personnes en un jour, malgré les purifications prescrites par les livres sibyllins.

L'indolent Gallien plaisantait et s'amusait de ces calamités. Quand on lui annonça le soulèvement d'Alexandrie: « Quoi! dit-il, ne pouvons-nous vivre sans le lin d'Égypte? » Si on lui représentait l'Asie dévastée: « Eh bien! ne peut-« on se passer de fleur de nitre? » La Gaule était perdue, car Posthumius, à la fin, pressé par Aureolus, se donna pour collègue Victorinus; à cette nouvelle, Gallien se mit à rire en répondant : « L'État ne peut-il être en sûreté sans « les saies des Atrébates? » et ainsi de toutes les provinces qu'il laissait perdre. Il célébra un triomphe pour les défaites des Perses et la ruine de Byzance, avec une bizarre recherche de splendeur. Les sénateurs, en toge, les cheva-

liers, les soldats, vêtus de blanc, tout le peuple, presque tous les esclaves et les femmes précédaient sa marche vers le Capitole, portant des lampes et des flambeaux de cire. D'autre part, défilaient cent bœufs blancs, couverts de soie, dorés aux cornes, deux cents brebis blanches, dix éléphants, douze cents gladiateurs, en magnifiques robes de matrones à étoffes d'or, deux cents bêtes apprivoisées, de différentes espèces; des chars venaient ensuite, remplis de mimes, d'histrions, de pugiles, de bouffons, qui représentaient des *cyclopées* (scènes de cyclopes). Gallien, en tunique brodée de palmes, avec une toge de diverses couleurs, monta au Capitole au milieu de cette cohue, entre les sénateurs et les pontifes tous en grand costume. Un troisième cortège se composait de cinq cents lances dorées, de cent bannières des corporations, des dragons et des autres enseignes de tous les temples et de toutes les légions.

En outre, de faux prisonniers, par groupes de deux cents, représentaient des Goths, des Franks, des Sarmates et des Perses. « Cet homme inepte croyait tromper ainsi « le peuple romain. » Mais, selon les *facéties* d'usage, les uns vantaient Posthumius, les autres Aureolus, Emilianus, Saturninus; on déplorait surtout l'infortune de Valérien. Son fils entendait tout cela sans s'émouvoir, demandant seulement à ceux de sa suite: « Qu'aurons-nous à dîner? « quels divertissements aurons-nous? que jouera-t-on de- « main? que nous donnera le cirque? »

Il se trouvait pourtant parmi ces captifs déguisés quelques véritables satrapes envoyés par Odenath, et comme Gallien avait eu la sottise d'en habiller un en roi de Perse, des bouffons, se mêlant aux groupes, et feignant de regarder attentivement les uns et les autres au visage, on leur demanda ce qu'ils cherchaient, ils répondirent : « Le père du prince. » La plaisanterie, cette fois, ne plut pas à Gal-

lien; car il fit brûler vifs les bouffons, ce que le peuple ni les soldats ne lui pardonnèrent pas [1].

Cet homme ne savait se tirer de sa mollesse que par des accès de colère, et alors il s'emportait aux dernières cruautés; autrement, quand rien ne blessait sa tranquillité ou son autorité, il était naturellement doux. Un veneur, dans une chasse, ayant manqué dix fois le taureau, il ordonna de couronner ce maladroit, et fit dire par le crieur aux spectateurs qui murmuraient, « que ce n'était pas chose aisée « de manquer tant de fois son coup. » Un autre jour, un marchand ayant vendu des pierres fausses à l'impératrice, il exposa le faussaire dans l'amphithéâtre, et de la loge des animaux sortit un chapon, le crieur disant : « Le trom- « peur est puni par la tromperie. » Ce qui est plus remarquable, il arrêta la persécution commencée par son père, quoiqu'il aimât fort les philosophes; car si l'on en croit Porphyre, il avait une grande affection pour le célèbre Plotin, et il lui eût donné un canton de la Campanie pour y bâtir une ville et y mettre à exécution, avec ses néoplatoniciens, la république de Platon, sans l'opposition de quelques ministres, qui fit tomber cette curieuse fantaisie. Il avait en telle estime les Grecs et leur savoir, que non content de porter le titre d'archonte d'Athènes, il voulait en être citoyen et membre de l'Aréopage. C'était, du reste, avec la versification, pour laquelle il avait une élégante facilité, sa préoccupation la plus sérieuse; il voulait, avant tout, s'amuser et jouir de la vie.

Tout entier à ses sens, il passait les jours et les nuits dans le vin et les voluptés. Il mettait toute son industrie à disposer, au printemps, des lits de roses, des châteaux de fruits, à conserver des raisins trois ans, à recueillir des melons en hiver, des figues et tout autre fruit hors de leur

[1] Treb. Poll., *Gall.*, 4, 10, 12, 5, 3, 6, 8, 9, 11, 16, 17, *Trig. tyr.*, 2, 18, 15.

saison. Il ne se servait que de coupes d'or, dédaignant celles de verre, « comme trop communes; » il changeait de vin à chaque coup. Il prenait sept bains par jour en été, trois en hiver; il se parait comme une femme [1].

On pouvait bouleverser le monde autour de lui; pourvu qu'on ne touchât point à l'Italie, il n'y prenait pas garde. Presque sous ses yeux la Sicile était en proie aux esclaves révoltés; l'Afrique fit un empereur à son tour, un vieux tribun retiré à la campagne, et qui n'en avait nulle envie: il laissa une femme renverser par sa fermeté le pauvre usurpateur; il n'eut pas honte que Galliena, sa parente, défendît mieux que lui les droits de sa famille. Les Ciliciens et les Isaures, à qui la mer et leurs montagnes rappelaient toujours leur ancien métier, s'enhardirent en même temps à recouvrer l'indépendance, et, sous le nom d'*archipirate*, ils choisirent pour chef un des leurs, Trebellianus, qui s'intitula lui-même empereur. Un général romain, parti d'Égypte, en eut promptement raison; mais Trebellianus tué, les Isaures n'en restèrent pas moins difficiles à soumettre, l'avantage de la tactique étant peu de chose dans leurs âpres et insidieuses retraites.

Un plus grand dommage pour l'empire fut la perte de la Dacie, la conquête de Trajan, définitivement occupée par les Goths (265). Une bande de Franks rompit aussi, en dépit de Posthumius, la frontière de Germanie, et, se lançant au gré de leur aventureuse audace, ils traversèrent la Gaule en pillant, parcoururent de même l'Espagne pendant douze ans, pour passer de là en Mauritanie, où l'on ne sait ce qu'ils devinrent [2]. Soit mécontentement, soit légèreté, on se lassa de Posthumius; un Lælianus eut à peine le temps

[1] Treb. Poll., *Gall.*, 12, 2, 11, 16, 17; Porphyr., *Vita Plot.*; Euseb., *Hist. eccl.*, 7-13; Bullet, *Établissement du christianisme*, 73, 74.

[2] Treb. Poll., *Trig. tyr.*, 29, 26, *Gall.*, 14; Amm. Marcell., 14-2, 7, 19-12; Aur. Vict.; Oros., 7-22, 41; Nazar., *Paneg.*, 7.

après lui de jouer le rôle d'empereur à Mayence; Lollianus, nouveau rival, le précipita du premier choc, vainquit ensuite Posthumius et sépara de Victorinus une partie de la Gaule, qu'il lui restitua bientôt, étant tué par ses soldats pour sa sévérité (267).

Victorinus s'attira ensuite le même sort par son insolente dissolution. Alors sa mère Victoria fit proclamer un jeune fils de Victorinus qui fut tué de même, et après lui un des généraux de l'armée, Marius, autrefois armurier, dont la force semblait surpasser celle de Maximin : de l'index il renvoyait en arrière un char en mouvement; les hommes les plus forts se sentaient moulus sous ses doigts comme sous des barres de fer. Homme de la multitude, élu par la multitude, son arrogance choqua davantage; il se plaisait à rappeler son premier métier, comme pour rehausser son mérite de tout l'intervalle qu'il avait franchi. Le troisième jour de son empire, un soldat, son ancien ouvrier, qu'il traitait avec mépris, le perça de son épée, en lui disant : « Elle est de ta façon. »

Le sénateur Tetricus, gouverneur de la Gaule, parent de Victoria, obtint la pourpre à son tour par les conseils et l'influence de cette femme singulière que les soldats nommaient la *mère des camps*, et dont les Tréviriens conservèrent longtemps la monnaie frappée à son effigie. Cette élection eut un destin plus durable; mais Victoria jouit peu de son ouvrage; on ne sait si la défiance de son protégé ou une maladie fatale termina sa vie [1].

En Orient, même fluctuation : usurpations, guerres et catastrophes aussi rapides; ravages plus désastreux encore des Barbares. Odenath seul soutenait avec gloire son titre impérial; résolu de venger Valérien, il ne laissait pas res-

[1] Treb. Poll., *Trig. tyr.*, 3, 5, 6, 7, 8, 24, 25, 31; Beauvais, *Hist. des empereurs par les médailles.*

pirer le roi des Perses, et, dans une troisième campagne (266), il assiégeait encore Ctésiphon contre toutes les forces du royaume, lorsqu'un troisième armement maritime des Goths le força de lâcher prise pour secourir l'Asie-Mineure. Il les en chassa, et, pour prix de tant de hauts faits, à son retour il tomba, dans un festin à Émèse, avec son fils Ouorodès, sous le poignard d'un autre Odenath, son neveu, et de son cousin Meonius (267). Celui-ci ayant osé revêtir la pourpre, les soldats indignés massacrèrent les meurtriers à l'instigation de Zénobie.

La reine de Palmyre n'était peut-être pas innocente du meurtre de son époux; elle haïssait le lâche Ouorodès, fils d'une première femme; elle avait elle-même un fils, Athénodore-Ouaballath, d'un premier mariage, et elle l'associa aux deux princes qu'elle avait eus d'Odenath. Elle gouverna en leur nom. Zénobie, qui rapportait son origine jusqu'à Cléopâtre, à Didon et à Sémiramis, était fille d'Amrou, fils de Dharb, fils d'Hassan, roi arabe de la Mésopotamie Méridionale, c'est-à-dire qu'elle sortait de cette race nomade. Cette étrangère effaça à côté d'Odenath, et après lui, l'empereur romain et tous les prétendants à l'empire; elle avait partagé tous les exploits de son mari, et, pendant cinq ans qu'elle régna seule, elle fit véritablement de Palmyre la *palme*[1] *du désert* (Thadmor), la capitale de l'Orient, le centre des arts. Son caractère et même sa personne avaient quelque chose de viril sans rien perdre de la beauté de son sexe; ses dents blanches et rangées comme des perles, et la vivacité qui respirait dans ses yeux noirs, donnaient à son visage un charme extraordinaire. Elle vivait en reine, avec la pompe orientale, prenant ses repas à la manière des empereurs. Quand elle devait passer ses troupes en revue, elle mettait par-dessus sa robe le manteau de pourpre,

[1] *Livres des Rois*, 3-9, *Paralipom.*, 2-8; Joseph., *Antiq. jud.*, 8-2.

et, le casque en tête, souvent le bras nu, elle haranguait d'une voix ferme et retentissante. Elle allait à cheval plus qu'en voiture; sévère au besoin, prudente, économe, on louait sa chasteté, sa sobriété, quoiqu'elle pût vaincre à boire les Arméniens et les Perses quand elle les avait à sa table. Elle parlait également bien le syriaque, le grec, l'égyptien, et connaissait assez bien l'histoire de l'Orient pour en composer un abrégé; le latin lui était moins familier. Elle avait auprès d'elle, comme maître de littérature grecque, le sophiste Longin, dont elle fit bientôt son principal conseiller.

Cette indépendance supérieure dans une femme sembla piquer l'indolence de Gallien; une armée fut envoyée contre Zénobie, sous prétexte de venger enfin Valérien; mais l'armée essuya une défaite complète. Zénobie resta maîtresse de l'Orient; sa sœur Zabba [1], qui partageait avec elle les soins de la royauté, bâtit une ville du nom de Zénobie sur les bords de l'Euphrate, pour ôter aux Perses le passage du fleuve, et deux ans après fit la conquête de l'Égypte. Peut-être l'empereur eût-il marché lui-même contre la formidable impératrice; mais les Goths, repoussés de l'Asie par Odenath, ayant traversé l'Euxin, et remonté le Danube, descendirent par la Thrace et la Macédoine jusqu'en Grèce; là, rudement battus par la valeur de l'orateur Dexippe, qui avait animé les Athéniens, ils tournèrent bride et se jetèrent toujours pillant sur l'Illyrie. La mollesse de Gallien n'y tint plus : il s'arracha de ses plaisirs menacés de si près, tomba sur les Goths avec fureur, détacha de leur invasion les Hérules, en accordant pour la première fois le consulat à un Barbare, à leur chef Naulobatus, força ainsi les autres à la retraite, et se retourna tout d'un trait sur Aureolus. Celui-ci, qui jusque-là lui avait servi à tenir

[1] Vopisc., *Aurel.*, 25 : « Zabam sociam. »

en échec les usurpateurs de Gaule, voulait profiter de son éloignement pour s'emparer de l'Italie. Il arriva assez tôt pour l'assiéger dans Milan. Il le réduisit aux abois, lorsqu'un conseil secret des généraux résolut la perte de tous deux. On choisit pour empereur Claude, occupé alors à la poursuite des Goths, et, quelque temps après, on tua Gallien dans le tumulte d'une fausse alerte (268). Les soldats laissèrent tuer également ses frères et ses fils, et firent ensuite grand bruit de la mort d'un prince « utile, nécessaire, disaient-ils, brave et expéditif. » On leur distribua vingt pièces d'or par tête; à ce prix ils changèrent d'avis, et approuvèrent qu'on déclarât Gallien tyran dans les fastes publics [1].

[1] Treb. Poll., *Gall.*, 4, 6, 13, 14, *Trig. tyr.*, 15, 16, 17, 28, 30, 11, *Claud.*, 11; Vopisc., *Aurel.*, 25; *Zos.*, 1; Oros., 7-22; Ruhnkenius, *Vita Longin.*, 10; Saint-Martin, *Biog. univ.*, *Odenath.*

CHAPITRE XCIII.

ARISTOCRATIE MILITAIRE. — CLAUDE SECOND. — AURÉLIEN. — TACITE.

Claude ne cachait pas son mépris pour la vie de Gallien. L'empereur, instruit par ses espions, en avait été fort affecté et s'était efforcé d'apaiser le sévère guerrier par de magnifiques présents, prenant bien garde que ni lui ni les soldats ne se doutassent de rien; car, se croyant suspects, ils auraient pu se porter à une révolte. En apprenant les récents exploits de Claude sur les Goths, le sénat, par acclamation, avait demandé pour lui une statue et le consulat : l'habile capitaine, presque aussitôt rappelé et chargé de garder Pavie, était au moins dans le secret de la conspiration qui lui donna l'empire. Nul avènement ne fut mieux accueilli généralement. C'était jour de fête à Rome, où les pères conscrits ne pouvaient tenir séance, quand la nouvelle de l'élection arriva : « Ils revêtirent « leurs toges et se réunirent dans un temple; ils s'écrièrent « soixante fois : Claude Auguste ! que les dieux te conser-

« vent pour nous! Et, continuant les acclamations, ils di-
« rent quarante fois : Claude Auguste, nous t'avons tou-
« jours désiré pour prince, ou un qui te ressemblât;
« quarante fois : Claude Auguste, la république te deman-
« dait; quatre-vingts fois : Claude Auguste, tu es un frère,
« un père, un ami, un bon sénateur, un vrai prince; cinq
« fois : Claude Auguste, venge-nous d'Aureolus; cinq fois :
« Claude Auguste, venge nous des Palmyréniens; sept fois :
« Claude Auguste, venge-nous de Zénobie et de Victoria;
« sept fois : Claude Auguste, Tetricus n'y est pour rien. »

Cependant Aureolus demandait un traité; on lui répondit qu'il ne valait pas mieux que Gallien, et, par jugement de l'armée, on le mit à mort. A peine ce débat fini, une multitude d'Alamannes s'avança jusqu'au lac Bennacus (lac de Garde); il n'en retourna que la moitié par la valeur de Claude. Il ne paraissait plus difficile après cela de remettre sous le joug la Gaule et l'Orient; mais on n'avait pas pressé assez vigoureusement la retraite des Goths, comme Claude le voulait dans sa dernière campagne. Ils eurent le temps d'appeler à leur secours les tribus germaines; trois cent vingt mille hommes se rassemblèrent à l'embouchure du Danaster (Dniester), avec leurs familles et leurs esclaves. Après quelques courses en Thrace, ils s'embarquèrent sur deux mille navires et descendirent le long des côtes, saccageant les villes les plus voisines jusqu'à Thessalonique, qu'ils assiégèrent, pendant qu'un détachement nombreux parcourait la Thessalie et l'Achaïe. Claude envoya contre ceux-ci son frère Quintillus avec Aurélien, nommé maître général de la cavalerie. Bientôt il jugea nécessaire d'y aller lui-même : « La guerre de Tetricus est la mienne, dit-il; « la guerre des Goths est celle de l'État, que je dois pré- « férer. » Le danger était si grand, en effet, par l'épuisement des ressources, qu'il n'osait répondre de la victoire. Il la gagna pourtant; les Goths s'étant portés à sa rencon-

tre de Thessalonique à Naïssus, il les rompit, les poursuivit sans relâche derrière les montagnes d'Hœmus, les dispersa et les extermina en détail; ce fut un carnage continuel pendant un an : « Les fleuves sont couverts de bou« cliers, écrivit-il au sénat, les rivages de lances, et les « campagnes d'ossements; nous avons pris tant de fem« mes, que chaque soldat a deux ou trois captives pour « sa part. »

Cette guerre fournit à toutes les provinces des esclaves, des chevaux et des troupeaux. La famine et la peste achevèrent les restes de cette formidable armée. Les vainqueurs ne purent éviter eux-mêmes la contagion, qui n'avait point cessé depuis longtemps, et Claude en mourut à Sirmium (270). Il n'avait points d'enfants; son frère Quintillus reçut la pourpre dans Aquilée, par décret du sénat; mais les légions préférant Aurélien, la mort volontaire ou forcée de Quintillus finit la concurrence au bout de vingt jours[1].

Aurélien, fils d'un colon de Dacie, s'éleva par son mérite; nul n'entendait mieux la discipline, ne payait mieux de sa personne, et n'était plus capable d'établir l'aristocratie des camps. Les soldats, pour le distinguer d'un autre tribun de même nom, l'avaient surnommé *la main au glaive*. Avec trois cents hommes il avait arrêté une irruption des Sarmates, dont il tua quarante-huit de sa main en un seul combat, et près de mille les jours suivants. Deux chansons militaires célébraient cet exploit ainsi que sa première mêlée avec les Franks[2]. Sa sévérité n'était pas moins

[1] Treb. Poll., *Claud.*, 17, et de 1 à 13, *Gall.*, 14, *Trig. tyr.*, 11; Amm. Marcell., 31-6; Vop., *Aurel.*, 16, 17, 18, 37; Zos., 1; Tillem., *Gall.*, 18, et *Claude*.

[2] Vopisc., *Aurel.*, 4, 6, 7 :

Mille, mille decollavimus,
Unus homo mille decollavimus.

terrible aux légionnaires; il osa seul faire écarteler à deux arbres un soldat qui avait outragé la femme de son hôte. Il écrivait à son lieutenant : « Si tu veux devenir tribun, et « même si tu veux vivre, contiens la main du soldat. Que « nul ne vole une poule, ni ne touche une brebis à autrui. « Que nul n'enlève une grappe de raisin, ne gâte les mois- « sons, n'exige l'huile, le sel, ni le bois; qu'il se contente « de sa ration. Ce qu'il aura, qu'il le gagne sur l'ennemi, « non sur les larmes des provinciaux. Que ses armes « soient nettes, son fer aiguisé, sa chaussure solide, ses « habits bien entretenus. Qu'il mette sa paie dans sa cein- « ture, non dans la taverne. Qu'il porte toujours son col- « lier, son bracelet, son anneau. Qu'il soigne son cheval, « et le mulet de la centurie à son tour; qu'il ne vende « point le fourrage. Que chacun rende service à son cama- « rade, comme un esclave. Qu'ils n'aient rien à payer au « médecin, qu'ils ne donnent rien aux haruspices; qu'ils « se conduisent chastement chez leurs hôtes; que celui qui « fera querelle soit fustigé. » Arrivé à Rome, il demanda les conseils des principaux sénateurs pour bien gouverner; l'un deux lui répondit qu'il ne fallait que du fer pour ceux qui résisteraient, et de l'or pour ceux qui serviraient avec zèle. Aurélien semble avoir adopté cet avis; on l'a regardé comme un prince « moins bon que nécessaire[1]. »

Les désastres des Goths n'avaient point fini la guerre;

Mille vivat, qui mille occidit.
Tantum vini habet nemo
Quantum fudit sanguinis.

Mille Sarmatas, mille Francos
Semel et semel occidimus;
Mille Persas quærimus.

[1] Vop., *Aur.*, 7, 1, 4; Zonaras.

d'autres bandes succédaient; il fallut toute une journée de bataille pour les contraindre à demander la paix. Les Alamannes remplacèrent les Goths. Il les battit aussi; mais, plus occupé de leur fermer la retraite que le chemin de l'Italie, il vit tout à-coup son plan déconcerté par leur marche hardie sur Rome; il ne les atteignit qu'au Padus, et donna dans l'embuscade d'une forêt près de Plaisance, où il essuya une telle défaite, que l'empire en pensa périr.

Des transes mortelles soulevèrent le trouble et la sédition dans Rome; on avait déjà parlé de consulter les livres sibyllins; quelques sénateurs s'y étaient opposés par une craintive adulation, comme si c'eût été se défier de l'habileté du prince. Alors survint cette lettre d'Aurélien : « Je « m'étonne, vénérables pères, que vous hésitiez si long- « temps à ouvrir les livres sibyllins, comme si vous étiez des « chrétiens délibérant dans une église, et non des Romains « dans le temple de tous les dieux. Hâtez-vous donc... ou- « vrez les livres... faites ce qu'ils prescriront. Dépense, « captifs, bêtes royales, je ne refuse rien, j'offre tout. Il « n'est point déshonorant de vaincre par l'aide des dieux... » On accomplit donc les sacrifices indiqués. Les Barbares se dispersaient pour piller; Aurélien les attaqua à Fanum, à Plaisance, à Pavie, les ramena battant vers le Danube, où il fit la paix avec eux et en prit deux mille dans ses troupes (271).

Il regagna Rome furieux et punit cruellement les séditions, trahissant son naturel violent et avide. Ses vengeances « tombaient comme un torrent » sur les riches. On commença de le prendre en haine; quelques uns disaient: « qu'il était un bon médecin, qui traitait par un mauvais « système. » Une meilleure précaution fut de relever et d'étendre les murailles dégradées de la cité, pour la préserver d'une attaque imprévue. Plus tard il recula le Pomœ-

rium: la nouvelle enceinte renfermait un espace de cinquante milles[1].

L'Italie rassurée, il partit contre Zénobie ; il prit sa route par les frontières du Danube, et les raffermit par de nouveaux exploits ; mais voyant l'Illyrie et la Mœsie dévastées, et désespérant de recouvrer la Dacie, il en retira définitivement les anciens habitants et les troupes, les transplanta dans la Mœsie, qu'il appela sa Dacie, et dont Dioclétien fit deux provinces. Une première défaite des Palmyréniens, à Immæ sur l'Oronte, lui ouvrit Antioche ; le pardon promis à tous ceux qui avaient favorisé la reine acheva de ramener les habitants, chrétiens en grand nombre ; car Zénobie, instruite dans la religion juive, sans persécuter les chrétiens, protégeait visiblement les juifs et le schismatique patriarche d'Antioche, Paul de Samosate[2]. Zénobie et Zabba disputèrent plus vivement le terrain à Émèse (272) ; la cavalerie romaine fut mise en déroute, et Aurélien rendit grâces de la victoire à la pierre d'Émèse[3].

Palmyre restait à prendre. La ville, forte et bien approvisionnée, se défendait encore par la mer de sable qui l'entourait : là, point de subsistance assurée pour les assiégeants ; des bandes d'Arabes commencèrent à harceler l'armée romaine, et l'on comptait sur le secours des Perses et des Arméniens. Le siège fut long ; Aurélien y reçut une blessure, les traits et les pierres pleuvaient des remparts avec les railleries ; des machines lançaient des feux. La résistance fut telle, qu'un empereur et un grand capitaine ne jugea pas indigne d'offrir la capitulation la plus honorable. Voici la réponse : « Zénobie, reine de l'Orient, à Aurélien

[1] Vop., *Aur.*, 18, 21, 19, 20, 39 ; Amm. Marcell., 30-11 ; Zos., 1 ; Dexip., *Excerpt.*, *De legat.* ; Aurel. Vict. ; Julien, *Césars* ; Vasi, *Itinerario di Roma*.

[2] Ruhnkenius, *Vie de Longin*, 10, nie le judaïsme de Zénobie par des raisonnements qui ne sont rien moins que concluants.

[3] Vop., *Aur.*, 39, et de 22 à 26 ; Zos., 1.

« Auguste : Personne avant toi n'a proposé chose pareille.
« C'est par le courage qu'il faut réussir. Tu demandes
« que je me rende, comme si tu ne savais pas que la reine
« Cléopâtre a préféré la mort à vivre en quelque dignité
« que ce fût. Les secours des Perses ne nous manquent pas,
« nous les attendons. Les Sarrasins, les Arméniens sont
« pour nous. Les bandes de Syrie ont vaincu ton armée,
« Aurélien ; que sera-ce donc, si survient l'aide que nous
« attendons de toutes parts ? Tu déposeras certainement
« cet orgueil, qui m'impose la reddition comme si tu étais
« vainqueur. »

Aurélien, plus irrité, redoubla d'efforts, gagna les Sarrasins et les Arméniens ; les Perses ne parurent point. Hormisdas, successeur de Sapor, voulait, il est vrai, soutenir Palmyre, mais il mourut en ce temps même, et, après lui, Bahram n'envoya que peu de renforts, qui furent interceptés. La reine, bientôt sans espoir, prit la fuite ; la rapidité de son dromadaire ne put la soustraire aux cavaliers romains, qui l'atteignirent près de l'Euphrate ; on ne sait ce que devint Zabba. « Comment, dit Aurélien à sa captive,
« as-tu osé braver des empereurs romains ? — Je te recon-
« nais pour empereur à ta victoire, répondit Zénobie ; Gal-
« lien, Aureolus et les autres n'étaient point des empe-
« reurs. » Les soldats impitoyables demandaient sa mort à grands cris. Aurélien aima mieux la réserver pour son triomphe, ainsi que le jeune Ouaballath ; les deux fils d'Odenath ne vivaient plus. La vengeance tomba sur les conseillers de la reine, et principalement sur Longin, l'auteur de la fière réponse qu'elle avait adressée à l'empereur (273). Celui-ci ne devait pas l'ignorer, et il n'est pas besoin de supposer, avec Zosime, que Zénobie ait dénoncé son ministre pour épargner sa propre vie.

Auguste eût voulu montrer Cléopâtre captive aux Romains ; Aurélien estimait trop le succès obtenu pour ne pas

orner son triomphe de la présence d'une femme qu'il avait cru plus urgent de combattre que Tetricus. « Ceux qui me « reprochent ma victoire, écrivit-il au sénat, la loueraient « fort, s'ils savaient quelle est cette femme, combien habile « au conseil, constante dans les préparatifs, imposante aux « soldats... Je puis dire qu'on lui doit les succès d'Odenath « sur Sapor..... Je ne lui aurais pas laissé la vie si je ne « savais quels services elle a rendus à Rome en exerçant le « commandement en Orient..... S'il n'est pas honorable de « l'avoir vaincue, que dira-t-on de Gallien?... Que dira-t-on « du divin Claude, qui a souffert qu'elle régnât, afin d'a- « chever plus sûrement sa guerre, pendant qu'elle main- « tiendrait les frontières d'Orient [1]. »

Palmyre forcée, il reprit le ton victorieux, non-seulement avec les Sarrasins et les Arméniens, mais avec les Perses. Bahram et les plus lointains alliés de Zénobie, les Sères même, envoyèrent des présents à l'empereur. A peine avait-il repassé le Bosphore, que la nouvelle lui fut apportée du massacre des six cents hommes mis en garnison dans la ville; il revint sur ses pas avec tant de vitesse et de furie, que toute résistance fut impossible; il détruisit Palmyre, et passa au fil de l'épée hommes, femmes, enfants, vieillards, colons, jusqu'à ce que, rassasié de cruauté, il ne savait plus à qui laisser le territoire et le fameux temple du soleil, le seul monument qui restât de Palmyre.

Une autre révolte l'obligea ensuite de marcher sur l'Égypte, déjà reconquise par Probus; mais un obscur usurpateur, qui tenait avec Zénobie le principal commerce du pays, rassemblant les débris de sa défaite, y avait pris la pourpre avec les titres d'Auguste et d'*autocrator*. Ce Syrien, nommé Firmus, avait acquis par le trafic de la pape-

[1] Vopisc., *Aurel.*, 26, 27, 28; Treb. Poll., *Trig. tyr.*, 30, 27; Ruhnkenius, *Vita Long.*, 11; Zos., 1-56; Suidas, Λογ.

terie une telle fortune, qu'il se vantait publiquement « de « pouvoir nourrir une armée avec le papyrus et la colle. » Ses navires allaient chercher les denrées de l'Inde, il avait de grandes liaisons avec les Blemmyes et les Sarrasins; on dit que son habitation était intérieurement toute incrustée de verre. Sa haute stature, ses yeux saillants, son corps velu, hérissé, le faisaient surnommer Cyclope; il surpassait en force ce qu'on racontait d'un gladiateur fameux d'autrefois, car, appuyé sur ses mains à la renverse, il soutenait sur sa poitrine une enclume et le frappement des marteaux; faibles ressources contre l'habileté et l'ascendant d'un capitaine. Il fut vaincu et finit, comme un larron, par la main du bourreau.

Aurélien n'eut plus qu'à vaincre Tetricus en Occident, ou plutôt à le délivrer de sa vaine grandeur. En effet, ce malheureux usurpateur des Gaules, las de l'insolence de ses légions, avait en secret, depuis longtemps, prié Aurélien de l'arracher à ses infortunes; comme son armée voulait combattre, au fort de la mêlée, près de Catalaunum (Châlons sur Marne), il passa du côté de son adversaire et remit ainsi tout l'empire entre les mains d'un seul maître. Aurélien donna donc aux Romains le spectacle d'un véritable triomphe, qui fut très-splendide. Après que les bêtes diverses, rangées par espèces, et les gladiateurs, eurent défilé, on vit les Blemmyes, Arabes, Indiens, Bactriens, Ibériens, Perses, les uns et les autres avec les présents de leurs nations; à leur suite, les prisonniers goths, alains, roxolans, sarmates, franks, suèves, vandales, alamannes, palmyréniens et égyptiens, les mains liées derrière le dos. Parmi eux paraissait Tetricus en costume gaulois, accompagné de son fils, puis Zénobie, tellement accablée du poids de ses diamants et des chaînes d'or attachées à son cou, à ses mains et à ses pieds, qu'elle s'arrêtait par moment de lassitude, et qu'elle n'eût pu avancer sans aide. Plus loin on

portait les couronnes d'or et les noms des cités qui les offraient. Venaient ensuite trois chars : celui d'Odenath, où brillait l'or, l'argent, les perles et l'art, celui que le roi de Perse avait envoyé à Aurélien, et qui n'était pas moins riche, enfin celui que Zénobie avait fait construire pour son entrée triomphante à Rome. Un quatrième char, traîné par quatre cerfs, et qu'on disait avoir appartenu au roi des Goths, portait le triomphateur, vêtu d'habits resplendissants d'or et de pierreries, le front ceint d'un diadême; derrière marchait le sénat, assez triste de voir deux sénateurs menés en triomphe; enfin s'avançaient les enseignes des collèges et de l'armée, avec tout le peuple, les cuirassiers à cheval, et toutes les troupes.

La fête s'acheva par des jeux et des distributions. Aurélien avait promis à son retour des couronnes de deux livres au peuple, qui attendait des couronnes d'or; mais, soit à dessein, ou par impossibilité, on distribua des couronnes de pain blanc. Quant aux captifs, dont l'humiliation procurait cette réjouissance, ils furent assez bien traités : Tetricus reçut le gouvernement de toute l'Italie, l'empereur l'appelait souvent collègue et compagnon ; Zénobie, établie dans une villa de Tibur, près du palais d'Adrien, maria ses filles à des nobles de Rome, et sa postérité subsistait encore à la fin du IVe siècle; Ouaballath eut une petite principauté en Arménie[1].

Ces guerres terminées donnèrent peu de repos au prince : il y avait beaucoup à faire pour l'administration, après tant de mollesse et de secousses. Les ouvriers monnoyeurs, dont il voulut réprimer les fraudes, se révoltèrent, ayant pour chef un receveur; ils se défendirent sur le Cœlius si

[1] Vopisc., *Aurel.*, 29, 33, 34, 32, 35, 39, *Fir.*, de 2 à 5, *Prob.*, 9; Treb. Poll., *Trig. tyr.*, 24, 30, 25; Agath., 4; Plin. Nat., 13-12; Tillem., *Aurel.*, 9, 14, 10, note 10.

opiniâtrément, que sept mille légionnaires y périrent. « Je « ne sais, disait Aurélien, quelle fatalité s'attache à tout « ce que j'entreprends, et augmente le trouble. »

Son goût d'ordre et d'utilité lui suggéra plusieurs mesures utiles, la remise des impôts arriérés, l'amnistie des fautes politiques qui se rapportaient au temps précédent. « Il purgea l'empire, dit Vopiscus, de tout ce qu'il y avait « de crimes, de fraudes, d'intrigues et de factions ; » c'est-à-dire qu'il employa des supplices plus rigoureux que ses prédécesseurs contre les dilapidateurs publics, qu'il punit les délateurs, et tâcha de réprimer le luxe. Du reste, il portait en tout une implacable sévérité, ses justices même ressemblaient à des vengeances ; il n'épargnait personne, pas même sa famille; il se rendit odieux par sa cruauté. Avec un tel caractère et son fanatisme pour le culte mithriaque, les chrétiens avaient tout à craindre, et, en effet, il préparait une persécution, lorsqu'il perdit la vie. Il avait déclaré la guerre aux Perses, et se dirigeait de nouveau vers l'Orient; comme il arrivait déjà près de Byzance, son secrétaire, l'affranchi Mnesthée, qu'il soupçonnait de quelque infidélité, effrayé de ses menaces, qu'on savait irrévocables, dressa une liste de plusieurs personnes, où il se mit lui-même, et la leur montra, en les avertissant que leur mort était résolue. Un complot se forma pour prévenir le redouté vengeur, que l'on tua en route. On découvrit peu après la trahison de Mnesthée, et on le livra aux bêtes[1].

Alors il s'agit d'élire, et, pour la première fois, on en sentit la difficulté; personne ne semblait plus capable de gouverner après cet imposant capitaine. On avait vu l'empire mis en vente par des soldats, maintenant on vit une scène toute contraire et non moins étonnante. Les soldats

[1] Vop., *Aurel.*, 38, 39, 37, 45, 35, 36, *Prob.*, 8 ; Eus., *Chron.* ; Lact., *De morte persec.*, 6.

ne voulant aucun des généraux présents, par la faute desquels, bons ou méchants, Aurélien avait péri, adressèrent une lettre au sénat, le priant de nommer un prince dans son ordre. Le sénat s'en défendit, se souvenant que ses choix ne plaisaient pas ordinairement à la milice ; l'armée continua d'insister, le sénat de refuser. Huit mois se passèrent dans ce combat de déférence, l'empire demeurant sans maître et le monde immobile sous sa récente terreur. A la fin, les Franks s'enhardissant les premiers, et débordant en Gaule, il devint urgent d'en finir : le nom du vieux et riche Tacite avait été hasardé et accepté dans les messages que s'envoyaient le sénat et l'armée. Le modeste sénateur s'était retiré à la campagne depuis deux mois qu'il en avait connaissance ; on l'alla chercher pour la dernière délibération : il voulut encore objecter sa vieillesse ; dix acclamations, dix, vingt ou trente fois répétées, couvrirent sa voix. Un sénatus-consulte de l'heureuse élection fut promptement rédigé, notifié au peuple, et le nouvel empereur présenté dans le Champ de Mars aux félicitations générales d'usage. Tacite agit en véritable élu du sénat ; il appliqua tout son patrimoine, qui était immense, aux besoins de l'État, et, des économies qu'il avait en réserve, il fournit la solde des troupes. Il affranchit cent esclaves urbains, selon ce que la loi Caninia permettait en raison de leur nombre. Comme on désignait les consuls de l'année, il demanda qu'on y comprît son frère Florianus, et la liste s'étant toute remplie d'autres noms, il s'en réjouit, en disant : « Le sénat sait quel prince il a fait. »

On doit regarder comme un zèle national autant que de famille l'ordre qu'il donna d'écrire chaque année dix copies des œuvres de l'historien Tacite, dont il se disait issu, et d'en placer dans toutes les bibliothèques publiques. Les pères conscrits ne se sentaient pas de joie : supplications solennelles, hécatombes particulières, festins, rien ne

manqua; des dépêches officielles annoncèrent à Carthage, à Trèves, Antioche, Aquilée, Milan, Alexandrie, Thessalonique et Athènes, « qu'ils avaient recouvré le droit de « conférer l'empire, de choisir le prince, de nommer l'Au« guste. A nous donc seront référées toutes les affaires im« portantes. Tout appel sans exception ira au préfet de la « ville, mais toujours après décision en première instance « des proconsuls et des juges ordinaires; car il convient « au premier ordre de l'État, en reprenant son autorité, de « conserver aux villes leur ancienne dignité. » Des lettres confidentielles bien plus nombreuses portaient de tous côtés à un père, un parent, un ami absent, cette grande et fortunée nouvelle : « Nous donnons les princes, nous fai« sons les empereurs, nous nommons les Augustes; toutes « les fonctions viennent de notre ordre. Grâces soient ren« dues à l'armée romaine, et vraiment romaine, qui nous « a restitué le pouvoir que nous avons toujours eu. Laisse « là Baies et Puteoli, donne toi à la cité maintenant, à la « curie; Rome refleurit, toute la république refleurit. Nous « donnons les empereurs, nous faisons les princes; nous « pouvons maintenant empêcher, puisque nous commen« çons d'agir [1]. »

Hélas! toute cette jubilation reposait sur un vieillard de soixante-quinze ans. Sa sobriété lui avait conservé une grande verdeur, il est vrai; il lisait encore les écritures les plus fines, et il ne passait aucune nuit sans lire ou écrire quelque chose, excepté la nuit du second jour des calendes, qui était un temps de mauvais augure. Mais d'ailleurs toutes ces qualités, y compris l'admiration pour le grand historien de Rome, touchaient peu le soldat. Le vieil empereur n'était qu'un littérateur, il ne connaissait ni la guerre

[1] Vop., *Aur.*, 40, 41, *Tac.*, de 1 à 10, *Flor.*, 1, 5, 6; Zos., 1; Zonar.; Tillemont.

ni les camps : arrivé à l'armée de Thrace, il réussit, moitié par négociations, moitié par combats, à renvoyer chez eux les Alains, qui s'étaient mis en mouvement pour aider Aurélien, disaient-ils, contre les Perses. Il n'eut pas si bon compte des légions; le préfet du prétoire eut beau leur dire : « Le sénat vous a donné le prince que vous deman-« diez; » Tacite ajouta aussi vainement : « J'aurai soin, « je m'efforcerai, je ferai que rien ne vous manque : si « mes actes ne sont pas forts, du moins mes desseins se-« ront dignes de vous et d'un empereur. » Ce n'était pas de ce ton que parlait Aurélien; Tacite donna la paie, promit le *donativum;* il n'en succomba pas moins aux soucis, aux fatigues des séditions, si même une faction militaire ne lui ôta la vie. Un de ses parents, qui tyrannisait la Syrie en qualité de gouverneur, ayant été assassiné, les conjurés, dont plusieurs du complot contre Aurélien avaient échappé à la punition qu'en avait fait le vieux prince, jugèrent plus sûr de se défaire de lui. On croit qu'ils le firent tuer, on ne sait où, à Tarse, à Tyane ou dans le Pont (216). Il n'avait tenu l'empire que six mois.

Son frère Florianus, qui surveillait vers le Bosphore la retraite des Alains, prit aussitôt la pourpre sans consulter le sénat ni les troupes, « comme si l'empire était héréditaire. » Mais les armées d'Orient n'eurent pas plus tôt su la mort de Tacite, qu'elles résolurent de prévenir les troupes d'Italie et le sénat. « Comme les tribuns, parcourant « les manipules, répétaient qu'il fallait un prince brave, « juste, modéré, doux et *probe*, de tous côtés, par une sorte « d'inspiration, l'on s'écria : Probus Auguste, que les « dieux te conservent! Sur-le-champ on court, un tribu-« nal de gazon est dressé, on enlève à une statue dans un « temple son manteau de pourpre, on en revêt Probus, et « on le proclame, quoiqu'il ne cessât de protester aux sol-

« dats qu'ils faisaient mal, et qu'il ne les flatterait pas. » Probus écrivit ensuite à Florianus : « J'ai reçu le pouvoir « malgré moi ; il ne m'est pas possible de quitter cet im-« portun fardeau ; il me faut faire le rôle que le soldat m'a « imposé. » Il ne possédait d'ailleurs que quatre provinces; son rival avait déjà tout le reste, et s'avançait avec des forces considérables contre lui. Probus, se tenant d'abord sur la défensive, marcha de son côté au moment où les grandes chaleurs accablaient les légions occidentales. Il n'eut pas besoin de combattre ; Florianus fut tué par ses propres soldats, après deux mois de titre impérial. Tacite et son frère passèrent « comme des entre-rois[1]. »

[1] Vop., *Tac.*, 11, 13, 8, *Florian.*, 1, *Prob.*, 10.

CHAPITRE XCIV.

ARISTOCRATIE MILITAIRE. — PROBUS. — CARUS.

Probus, fils d'un jardinier de Sirmium, qui avait quitté son petit patrimoine pour les armes, se forma de bonne heure à la vie des camps et y montra un rare mérite. Valérien écrivait de lui : « J'ai fait un tribun imberbe, con« tre les règlements d'Adrien; mais on ne s'en étonnera « pas si on songe que c'est Probus, jeune homme vrai« ment *probe*. Jamais un autre nom ne me vient à l'esprit « quand je pense à lui; il devrait avoir ce surnom, s'il « ne s'appelait pas ainsi[1]. » « Il serait long de dire ses « exploits, » combien de fois il monta le premier à l'assaut, combien de retranchements il força, combien il tua d'ennemis de sa main, combien il reçut de récompenses militaires. On ne doutait pas que l'intention d'Aurélien ne fût de le désigner pour son successeur, s'il en avait eu le loisir[2]. »

[1] Vop., *Prob.*, 4.
[2] Vop., *Prob.*, de 5 à 9.

Le sénat se voyait tout d'un coup rejeté bien loin de ses espérances, lorsqu'il reçut (277) cette déclaration de Probus ; « C'était selon le droit et l'ordre, P. C., que, l'année « dernière, votre clémence donnât un prince à la terre, et « le choisît parmi vous, qui êtes les princes du monde, « qui le fûtes et le serez toujours. Que Florianus n'a-t-il « voulu attendre aussi, plutôt que de se faire un empire « *héréditaire !* Votre majesté eût élu lui ou tout autre. « Maintenant qu'il s'est emparé de l'empire, le nom d'Au- « guste nous a été déféré par les soldats, et les plus sages « d'entre eux l'ont puni de son usurpation. Je demande « que vous fassiez de mes services ce que jugera votre clé- « mence. » Alors les pères conscrits, plus intrépides que jamais, se mirent à délibérer, c'est-à-dire à éclater en félicitations et en vœux. Le premier sénateur opina à lui donner les titres et les pouvoirs impériaux, et, dans leurs transports d'indépendance, ils s'écrièrent : « Tous, tous! » Au sénatus-consulte répondit une seconde déclaration impériale, qui accordait au sénat l'appel de toutes les grandes juridictions sans passer par le préfet de la ville, le droit de nommer les proconsuls et leurs lieutenants, et de sanctionner les décisions du prince par les sénatus-consultes [1].

Déjà Probus avait gagné la Gaule, qui était en proie aux Germains ; il tailla en pièces quatre cent mille hommes en plusieurs combats, délivra soixante-dix villes, rejeta les restes de cette invasion au-delà du Necker et de l'Elbe, et soumit toute la Germanie, « aussi loin qu'elle s'étendait. » Neuf rois vaincus vinrent lui demander la paix à genoux. Les champs gaulois furent labourés par les bœufs des Barbares, se remplirent de leurs troupeaux, et les greniers de leurs blés ; il ne leur laissa que le sol, et il

[1] Vop., *Prob.*, 11, 12, 13.

établit même au-delà du Rhin des villes et des stations romaines. Il leva chez eux seize mille guerriers, qu'il distribua par cinquante et soixante dans les diverses légions, sur les diverses frontières, disant qu'on « devait sentir et « non voir le secours que l'empire tirait des Barbares. » Il eût voulu même faire de la Germanie une province ; mais il jugea prudent d'ajourner ce projet à un temps plus décisif. Cela eût agrandi les frontières et exigé plus de troupes qu'on n'en avait.

Il passa de là en Rhœtie, en Illyrie, en Thrace, reporta partout la crainte des armes romaines chez les Sarmates et les Goths[1]. Retournant de nouveau en Orient (279), il distribua les gorges de l'Isaurie en bénéfices militaires à ses vétérans, comme le seul moyen de contenir cette peuplade de brigands. Il alla ensuite soumettre les Blemmyes, en leur enlevant Coptos et Ptolémaïde. Restait à punir quelques hostilités des Perses ; Bahram effrayé demanda la paix : ses ambassadeurs rencontrèrent l'empereur dans les montagnes d'Arménie, assis sur l'herbe au milieu des soldats, et mangeant avec eux un morceau de porc salé assaisonné de pois. Sans changer de posture, Probus leur signifia qu'il voulait une satisfaction de leur maître, « si-« non, ajouta-t-il en découvrant sa tête chauve, dans un « mois il n'y aura pas plus d'arbres et de moissons sur ses « campagnes, que de cheveux sur mon front. » Bahram vint lui-même faire ses soumissions[2].

Il revint par la Thrace, en repeupla les terres désertes avec cent mille Bastarnes, qui devinrent laboureurs et Ro-

[1] Il existe en Suède une tradition nationale sur les relations d'alliance qui se seraient établies à cette époque entre l'empire et les Scandinaves ; mais je n'en trouve point de mention dans les écrivains du temps. L'histoire du Nord, et surtout de la Suède, est trop peu connue encore pour qu'on puisse apprécier cette tradition.

[2] Vop., *Prob.*, de 13 à 17 ; Synes., *De regno ;* Tillem , *Prob.*, 6.

mains. Des colonies agricoles de Goths, de Vandales et de Franks furent également transportées sur d'autres frontières éloignées de leur pays. Tant d'exploits n'assuraient pas encore la tranquillité intérieure. Le commandement ou *ducat* de la frontière d'Orient avait été confié par Aurélien au Gaulois Saturninus, avec défense de jamais entrer en Égypte. Ce prince connaissait, en effet, la témérité naturelle des Gaulois, et la mobilité des Égyptiens, peuple industriel, fraudeur, vantard, insolent, toujours prêt à faire des chansons séditieuses, des épigrammes, des horoscopes et des présages. Saturninus n'ayant pu résister au désir de visiter Alexandrie, les Alexandrins ne virent pas plus tôt un puissant général, qu'ils le saluèrent Auguste. Il comprit le danger, s'enfuit en Palestine; puis, la crainte de ses amis et de ses soldats le fit empereur malgré lui. Vainement leur disait-il, les larmes aux yeux, qu'ils le perdaient, vainement Probus lui écrivit plusieurs fois pour lui promettre le pardon, les soldats ne voulurent rien écouter : l'infortuné fut assiégé, pris et mis à mort dans Apamée (280).

Ce soulèvement comprimé, l'Orient devint si paisible, que, selon le mot vulgaire, on n'y entendait pas un *rat rebelle*. L'agitation continuant en Occident. Les Lyonnais, rigoureusement châtiés par Aurélien, et non moins inquiets de la sévérité de Probus, excitèrent l'ambition du Gaulois Proculus, grossier tribun, espèce de taureau pour la force et la débauche. Comme il jouait aux échecs après un repas, et qu'il avait gagné dix parties de suite, un vil bouffon lui dit : Salut, empereur! Le sort en fut jeté. Vers le même temps Bonosus, chef ou duc de la limite rhœtique, ayant laissé brûler la flottille du Rhin par les Germains, crut aussi sous le même titre éviter le châtiment. Aurélien disait de lui « qu'il n'était pas né pour vivre, mais pour « boire. » Bonosus, en effet, avait le singulier avantage

d'enivrer les chefs barbares dans un repas, gardant toute sa raison, et de connaître ainsi leurs desseins. Ces deux usurpateurs alliés tinrent un moment la Gaule et l'Espagne ; les peuples Germains, dont ils sollicitèrent l'appui, préférèrent rester fidèles à Probus. Les Franks seuls promirent à Proculus, et, selon leur habitude de se jouer de leur parole, ils le trahirent. L'empereur le défit aisément, et le condamna à mort. Bonosus, après un peu plus de résistance, succomba également et périt par la potence : on disait « que c'était une amphore pendue, non un homme (280). » Un obscur gouverneur de la Grande-Bretagne se déclara aussi indépendant, mais un autre général, feignant de passer dans son parti, l'assassina [1].

Pendant ces tentatives, la plupart des Barbares, dispersés en colonies, s'ennuyèrent de leur émigration, et s'en allèrent, les uns par mer, les autres par terre, au travers de l'empire, pour regagner leur pays en pillant. Nouveaux combats de tous côtés, où ils furent exterminés, excepté la colonie des Franks de l'Euxin, qui se jetèrent sur les premiers navires venus, et, descendant le long de la Grèce et jusque sur les côtes de l'Afrique, tantôt vainqueurs tantôt battus, tombèrent comme une tempête sur Syracuse, d'où ils retournèrent impunément par le détroit de Calpé et l'Océan jusqu'à l'embouchure du Rhin [2].

Rome revit enfin son glorieux empereur, et put compter toutes les nations qu'il avait vaincues dans les cinquante groupes de prisonniers qui précédèrent son char de triomphe. Les soldats déplantèrent des arbres et les assujettirent avec leurs racines sur l'arène du cirque, entre des poutres recouvertes de terre ; on lâcha dans cette forêt factice, et

[1] Vop., *Prob.*, 18, *Saturn.*, de 7 à 11, *Proc.*, 12, 13, *Bonos.*, 14, 15 ; Zos., 1 ; Zonar.

[2] Vop., *Prob.*, 18 ; Zos., 1 ; *Panegyr. vet.* ; Eum., 1-18.

on livra en butin au peuple, mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, mille daims, mille chamois, et une multitude d'autres animaux broutants, autant qu'on en avait pu trouver ; on y laissa courir le peuple, et chacun prit ce qu'il voulut. Le lendemain, l'amphithéâtre se garnit de cent lions, qui rugissaient comme des tonnerres ; de deux cents léopards, cent lionnes et trois cents ours, mais qui tous ne donnèrent pas un grand plaisir à leur tuerie, parce que, sortant de souterrains obscurs, ils ne s'élancèrent pas impétueusement comme lorsqu'ils sortaient des loges grillées. Ensuite combattirent trois cents paires de gladiateurs, la plupart prisonniers du triomphe [1].

Probus n'avait plus de guerre ; il occupa ses soldats à bâtir, à réparer les villes, à élever des fortifications entre le Rhin et le Danube, dans un espace de deux cents milles. Il fit planter de vignes le mont Alma près de Sirmium, et permit aux Gaulois et aux Bretons la même culture. A l'exemple d'Annibal [2], il voulait ainsi empêcher l'oisiveté des camps, toujours séditieuse, disant que « le soldat ne devait « pas manger son pain gratuitement. » Il ne voyait plus désormais que la paix universelle, et ne dissimulait pas son espérance de n'avoir bientôt plus besoin de soldats. « Plus de soldats ! ajoute Vopiscus, partout la république « régnant seule ! plus d'armes à fabriquer, plus de vivres « à fournir, plus de guerres, de captivité, partout la paix, « partout les lois romaines, partout nos juges ! » Beau rêve d'orgueil national, et tant soit peu despotique, où le prince et l'historien n'oubliaient qu'une chose, la liberté et le contentement des provinces. Peut-être Probus, dans cette pensée, resserra-t-il à contre-temps la discipline ; Julien lui reproche « une excessive rigueur, incapable d'adoucis-

[1] Vop., *Prob.*, 19.
[2] *Voy.* le chap. XIV de cette histoire, tom. Ier.

sement. » Une expédition à recommencer contre les Perses l'avertissait déjà de son erreur; malgré cette guerre prochaine il ne donnait point de relâche aux légions, qui se voyaient nécessaires et importunes. Il vint alors visiter le dessèchement des marais de Sirmium, auquel il employait des milliers de soldats : l'impatience les prit, ils le poursuivirent jusque dans une tour très-haute qu'il avait fait construire pour inspecter le travail, et ils le tuèrent (282). Néanmoins toute l'armée le regretta, et lui dressa un tombeau avec une inscription toute d'éloge. « Dieux bons, s'é-« crie Vopiscus, en quoi la république vous a-t-elle offen-« sés, pour lui avoir ravi un tel prince [1] ! »

Carus, préfet du prétoire, fut élu pour lui succéder. On ne sait quelle était sa patrie; il prétendait être de sang romain, et il exhorta le sénat à se réjouir d'avoir un empereur national. Cependant le peuple ne se réjouit pas, et le sénat frémit, redoutant son caractère dur, et surtout les vices de son fils aîné Carinus. Du moins un tel capitaine était utile en ce moment. Les Sarmates, défaits aussitôt que soulevés, n'arrêtèrent pas le départ de l'armée pour l'Orient. Carus prit la Mésopotamie et Ctésiphon presque sans résistance, à la faveur d'une guerre civile qui affaiblissait Bahram II; poursuivant rapidement ses avantages, il semblait devoir venger enfin les anciennes insultes des Parthes et des Perses, lorsque, déjà assez loin au-delà du Tigre, un orage fondit sur le camp (283). Le jour s'obscurcit au point que deux hommes ne se distinguaient pas l'un l'autre : « C'était un fracas de tonnerre et une vibration conti-« nue d'éclairs qui tenait tout immobile d'effroi. Après les « plus terribles éclats, on s'écria tout-à-coup que l'empe-« reur était mort., » et déjà ses cubiculaires, déplorant ce malheur, avaient mis le feu à sa tente; de là le bruit se

[1] Vop., *Prob.*, 20, 23, 21 ; Julien, *Césars* ; Aur. Vict.

répandit qu'il avait été frappé de la foudre [1]. Ainsi le rapporte une lettre officielle du poète Calphurnius, un des secrétaires d'État, « quoiqu'il soit certain, ajoute-t-il, autant « que nous pouvons le savoir, qu'il soit mort de maladie. »

Calphurnius n'osait dire la vérité ; le préfet Aper, beau-père du jeune César Numerianus, n'avait entraîné l'empereur si loin que pour se défaire plus aisément des deux princes ; et une ancienne prédiction, qui défendait au chef de Rome de passer le Tigre, servit à prévenir toute défiance sur cette fin funeste [2].

Cependant tout l'empire reconnaissait les deux Césars sans hésitation, et si Carinus se rendait odieux en Italie, Numerianus, déjà célèbre par ses talents oratoires et poétiques, intéressait encore par sa douceur. L'armée victorieuse, abandonnant des conquêtes malheureuses, avait repris le chemin de Rome [3]. Quand on arriva, au bout de huit mois, vers le Bosphore, le jeune prince qui, dans son affliction, perdait les yeux à force de larmes, ne sortait plus de sa litière depuis quelques jours ; Aper donnait les

[1] Vop., *Prob.*, 24, *Car.*, de 5 à 9 ; Agath., 4 ; Sidon. Apollin, *Carm.*, 23-93 ; Nemesian., *Cyneget.*, v. 69 :

Nec tamen taceam quæ semper bella sub arcto
Felici, Carine, manu confeceris ipse,
Pene prior genitori Deo ; atque intima frater
Persidos et veteris Babylonos cœperit arces,
Ultus Romulei violata cacumina regni ;
Imbellemque fugam referam, clausasque pharetras
Parthorum, laxosque arcus et spicula nulla.

[2] Vop., *Car.*, 8, 9, *Num.*, de 11 à 15.

[3] Nemes., *Cyneg.*, v. 80 :

. . . Videorque mihi jam cernere fratrum
Augustos habitus, Romam, clarumque sënatum
Et *fidos* ad bella duces, et milite multo
Agmina, queis fortes animat devotio mentes.
Aurea purpureo longe radiantia velo
Signa micant, sinuatque truces levis aura *dracones*.

ordres. Une odeur de putréfaction se répandant autour de cette litière inspira du soupçon ; l'on n'y trouva plus, en effet, que le cadavre de Numerianus. On saisit aussitôt Aper, on le traîne aux pieds des enseignes en présence de toutes les légions ; les chefs assemblés font dresser un tribunal ; on délibère quel sera le vengeur du prince, et, d'un avis unanime, Dioclétien, *comte* des *domestiques* ou gardes intérieurs du palais, est déclaré Auguste (284). Il monte sur le tribunal, tire son épée, se fait amener Aper : « Voilà, « dit-il, le meurtrier de Numerianus, » et déjà il le perçait de sa propre main, pour accomplir ce que lui avait prédit une druidesse dans une hôtellerie de la Gaule, qu'il serait empereur quand il aurait tué un *aper* (un sanglier). Il ajouta : « J'ai tué le sanglier fatal ; » car depuis cette prédiction, ayant tué plusieurs fois des sangliers dans les chasses, et voyant arriver à l'empire Aurélien, Tacite, Probus et Carus, il avait dit souvent : « Je tue toujours les « sangliers, un autre s'en régale. » Il prit possession des ornements impériaux à Nicomédie [1].

Carinus était peu disposé à partager avec lui ; il n'eût pas eu trop pour soi de toutes les richesses de l'empire. Corrupteur effronté de la jeunesse, plein de toute l'antique débauche, il souillait de nouveau le pouvoir. Il avilit les premières dignités de l'État en les donnant à d'infâmes mignons ; il prit et répudia indignement jusqu'à neuf femmes ; il traitait le sénat avec mépris, promettait à la populace les biens des sénateurs, ne s'entourait que de mimes, de courtisanes, de bouffons, de chanteurs. Ennuyé du travail, il faisait signer pour lui un de ses débauchés ; il se pavanait de perles et de pierreries, mangeant et buvant couché sur des roses. Son père, en apprenant toutes ces choses, s'écriait : « Il n'est pas mon fils. » Il avait même, dit-

[1] Vop., *Numer.*, de 11 à 15.

on, résolu de le dégrader et de lui substituer l'Illyrien Constantius, alors président de la Dalmatie, un des officiers les plus estimés. Lorsque Carinus sut la mort de son père et de son frère, ce fut bien pis encore. Néanmoins il ne manquait pas de résolution : il marcha contre son rival, et, après plusieurs combats indécis, il le vainquit à Margus en Mœsie. Mais ses propres officiers détestaient sa tyrannie : un tribun qu'il avait outragé le tua (285), et transmit ainsi l'empire à Dioclétien vaincu [1].

[1] Vop., *Car.*, 16, 17, 18, *Carin.*, 7; Aur. Vict.

CHAPITRE XCV.

ÉTAT INTÉRIEUR. — L'ARMÉE. — LE PEUPLE. — LES PROVINCES. — RÉACTION MONARCHIQUE.

L'empire durait déjà depuis trois cents ans, et jamais peuple ni gouvernement n'avait éprouvé de si rudes secousses; il fallait, pour y résister, toute la force de la constitution primitive de Rome. L'empire ressemblait à ces tyrans athlétiques, comme Domitien, Maximin ou l'armurier Marius, dont la vigueur extraordinaire épuisait toutes les débauches, et ne permettait pas que personne osât les assaillir en face.

L'ambition d'Auguste avait tiré le parti le plus avantageux de la république ruinée; mais il n'avait pu soustraire le nouveau commandement aux conséquences funestes de cette démocratie, qui avait tout abattu pour lui. Il n'était toujours aux yeux de tous que le premier de la nation; trois attributions essentielles de la souveraineté lui étaient interdites, savoir: de prendre les insignes royaux, de mettre des taxes directes sur les biens et les personnes des citoyens, et de poser une règle de succession impériale. Il

avait assez adroitement préparé l'hérédité par le titre de *princes de la jeunesse* conféré à ses petits-fils, puis par l'adoption, quand il les eut perdus. Mais le peuple et l'armée ne laissèrent point prescrire leurs droits; ils n'avaient pas prêté pour rien leurs suffrages et leurs bras au renversement de la république. Le marché était passé avant lui avec les premiers ambitieux qui lui avaient frayé le chemin. Depuis longtemps même, le *congiarium,* le *donativum* et les jeux, étaient la part reconnue de toute conquête pour le peuple et l'armée. La conquête de l'État devait se payer bien davantage. Jamais personne n'avait prodigué les réjouissances aussi magnifiquement que César, ni plus enrichi ses soldats. Les triumvirs, avant la bataille de Philippes, avaient cru nécessaire de promettre aussi à leurs légionnaires cinq mille deniers par tête; Brutus lui-même achetait le droit de défendre ce qu'il appelait la liberté, par les spectacles de sa préture absente, et par la promesse de deux mille cinq cents deniers à chacun de ses hommes avant son dernier combat [1]. Le legs général de César et d'Auguste fut bien moins une générosité qu'une précaution pour le maintien de leur mémoire et de leurs actes, par un dernier acquittement du prix de leur domination personnelle.

La dette bien constatée, chaque empereur eut bientôt à payer son principat dès l'entrée, et les largesses d'avènement faisaient déjà tacitement une loi organique de l'empire, lorsque le *donativum* de Claude et celui de Néron livrèrent aux prétoriens l'élection, que les légions enlevèrent à leur tour pour la disputer entre elles. Le sénat, il est vrai, confirmait toujours l'élection, en décernant au prince élu les pouvoirs impériaux : pure formalité, qu'il ne lui était pas possible de refuser, bien que l'envie lui en prît

[1] Suét., *Cés.*, 38; Casaub., *ib.*; Plut., *Ant.*, 23, *Brut.*, 52,

quelquefois ! L'adoption sembla rétablie après Nerva ; mais quand l'hérédité, deux fois tentée, n'eût pas fini aussitôt avec Domitien et Commode, elle n'eût pu s'affranchir encore du consentement des troupes, car elle n'y réussit jamais entièrement dans la dernière période, où elle l'emporta. Durant ces trois premiers siècles, ce furent l'élection et les troupes qui prévalurent.

De là l'insolence et la violence toujours croissante du soldat. Le moindre inconvénient en temps de paix était les privilèges de la milice, qui exposait aux insultes et aux coups les citadins voisins d'un camp ou honorés d'une garnison, sans en excepter ceux de Rome. Une des plus anciennes lois, portée alors pour la sûreté des citoyens retenus au service de la patrie, tournait maintenant en abus ; nul soldat n'étant justiciable que de ses chefs, on avait à craindre la partialité de ceux-ci ou le ressentiment de toute une cohorte ; on trouvait difficilement un témoin qui osât déposer et encourir une vengeance pire que l'offense reçue [1].

[1] Juv., *Sat.*, 16-8 :

> . . . . Ne te pulsare togatus
> Audeat ; imo et si pulsetur, dissimulet, nec
> Audeat excussos prætori ostendere dentes
> Et nigram in facie tumidis livoribus offam,
> Atque oculos medico nil promittente relictos.

Id., 15 :

> Legibus antiquis castrorum et more Camilli
> Servato, miles ne vallum litiget extra.

Id., 20 :

> Tota cohors tamen est inimica, omnesque manipli
> Consensu magno officiunt. Curabitis ut sit
> Vindicta gravior quam injuria.

Id., 29 :

> Da testem, judex cum dixerit, audeat ille
> Nescio quis, pugnos vidit qui, dicere : vidi...
> . . . . Citius falsum producere testem

C'était bien pis en temps de guerre, où le pillage et le meurtre semblaient de droit.

Encore si l'empire eût été protégé par cette milice contre les attaques du dehors et ses troubles intérieurs. Mais nul sentiment de devoir ni d'intérêt national n'existait plus dans les camps. Le peuple de Rome, désormais, fournissait peu aux recrues; la vieille race italienne, devenue bientôt la véritable race romaine, était si épuisée par les guerres civiles, qu'Auguste, en repeuplant l'Italie avec des colonies, s'abstint ordinairement d'y faire des levées, et que Trajan même y défendit l'enrôlement [1]. Quand la nécessité, sous Marc-Aurèle, enleva l'exemption, les Italiens avaient perdu l'esprit guerrier; ce faible secours s'épuisa de nouveau et ne se répara plus. Dans toutes les villes de l'empire, la mollesse romaine, qui avait précédé de beaucoup le droit de cité romaine, ne laissait guère plus de ressource. Les auxiliaires, presque toujours plus nombreux que les légionnaires, devenaient de plus en plus in-

Contra *paganum* possis, quam vera loquentem
Contra fortunam armati, contraque pudorem.
. . . .
Ast illi quos arma tegunt et balteus ambit,
Quod placitum est, illis præstatur tempus agendi...

Tertull., *De pallio*, 4 : « Rupices in urbanis... *paganos* in *militaribus*. »

Je me figure que ce terme de *paganus*, dont le citadin se servait avec une sorte de mépris envers l'habitant des bourgades, devait être souvent retourné contre le citadin par le *paganus* ou paysan devenu superbe légionnaire. Ce terme revient assez bien à celui de *péquin*, dont la milice française, sous l'Empire, désignait les bourgeois. Quiconque portait l'uniforme alors, et même la jeune Ecole polytechnique, ne manquait pas de prendre ce ton de supériorité martiale. Le despotisme militaire de tous les temps se ressemble. Un jeune colonel, invité chez Talleyrand, s'excusait d'avoir été retardé par un *péquin*; car on sait, dit-il en souriant, que nous appelons ainsi tout ce qui n'est pas militaire. — Sans doute, répliqua Talleyrand, de même que nous appelons militaire tout ce qui n'est pas *civil*.

[1] Capitol., *Marc Aur.*, 11; Casaub., *ib.*; Hérod., 2, 6; M. Naudet, *Des changements opérés*, 1-6-3.

dispensables, et les légionnaires, pris parmi les colons des provinces, en différaient peu [1]. Tout ce ramas mercenaire, une fois enrôlé, ne connaissait plus d'autre patrie que ses drapeaux, d'autre lien envers l'État et le prince que la solde et les gratifications, et apprenait bien vite des vétérans combien le service était pénible, l'oisiveté agréable, l'élection et la tyrannie lucratives. Si l'habitude des armes, l'orgueil du nom romain, qu'ils représentaient, l'ascendant d'un capitaine, réveillaient en eux devant l'ennemi une valeur de métier, ils n'avaient le plus souvent d'audace que contre leurs chefs, et plus de souci d'un bon quartier d'hiver perdu que d'une province envahie; les défaites devenaient plus fréquentes, les victoires moins décisives.

Leur brutale mollesse s'accommodait toujours mieux d'un empereur vicieux et lâche, qui leur laissait pleine licence et confisquait pour eux, que du prince le plus habile et le plus juste, qui exigeait de l'ordre et du travail. Celui-ci, bien plus que l'autre, avait à craindre une révolte; et, avec qui que ce fût, un changement qui leur promettait une grosse gratification, une marche de pillage, la suspension de la règle et des exercices militaires, les trouvait toujours prêts. Ils voyaient avec joie les révolutions; ils y régnaient [2]. Aussi fallait-il sans cesse roidir la discipline, qui s'affaiblissait sans cesse en paix comme en guerre. Déjà, dans les derniers temps de la république, Émilien n'avait pris Numance, Sylla livré la bataille de Chéronée, qu'en domptant leurs soldats sous la fatigue et la hache. Germanicus dut ordonner le carnage d'un camp romain avant de pouvoir songer à venger Varus. Corbulon, pour vaincre en Asie, avait tenu, pendant le plus rude

[1] Tac., *Ann.*, 1-49, 56, 16-13, *Hist*, 2-57, 3-25, 50, 4-14; M. Naudet, *Des changements opérés*, première partie, 6-2, 3.

[2] *Voy.* plus haut, ch. LXXVII à LXXX, LXXXVIII, XCXI, XCXII; c'est, d'ailleurs l'histoire même de l'empire.

hiver, son armée sous des tentes dressées dans la glace, et il commença de punir de mort la désertion, que l'indulgence auparavant encourageait. Ce ne fut pas le moindre mérite de Trajan, d'Adrien, et de Marc-Aurèle, que d'avoir su entretenir partout une discipline constante [1]. On a vu quelle rigueur y portait Avidius Cassius. Commode rendit ensuite la tâche plus difficile. Le soldat se crut tout permis quand il eut vu les prétoriens vendre l'empire; il traitait les provinciaux comme des esclaves; il prenait pour ses plaisirs, pour payer une dispense de service, pour s'assurer l'impunité ou la faveur de ses chefs. Pendant que son tribun, au milieu du jour, allait au bain, lui, il allait à la taverne; il buvait dans des coupes d'argent, il chantait, il dansait, il louait son coucher en ville.

Niger essaya de nouveau de réprimer ces excès; ses soldats lui demandant du vin en Égypte: « Vous avez le Nil, leur dit-il; les Sarrasins qui vous ont vaincus boivent de l'eau. » Mais ce fut en partie ce qui le perdit. Nul général ne se faisait obéir que par la crainte, et au péril de sa vie. Pertinax, en Grande-Bretagne, avait été laissé pour mort dans une sédition; il en tira vengeance, mais il demanda son rappel [2]. Septime eut trop besoin des troupes pour ne pas leur céder beaucoup. Macrin, qui décimait et mettait en croix, ne put tenir; l'insubordination fut le tourment d'Alexandre Sévère; enfin la catastrophe de Valérien amena une explosion générale. Alors, sans cesse aux prises les unes avec les autres, et avec les Barbares, les légions brisées, haletantes, s'apprivoisèrent un peu de lassitude et de honte. Toutefois, les empereurs qui les dominèrent le plus ensuite les ménageaient encore, et le terrible Aurélien donna

[1] Tacite, *Ann.*, 13-35; Plin., *Pan.*, 6, 11, 12; 13, 14.
[2] Spart., *ig.*, 3, 7, 10; Capitol., *Pertin.*, 3.

le premier aux soldats des agrafes d'or et des paragaudes, espèce de chemises de fin lin [1]. Les prétoriens seuls avaient nécessairement perdu de leur importance dans cette vaste mêlée, et il s'élevait depuis peu entre eux et le prince une élite nouvelle, quoique peu considérable, l'*école des protecteurs* (*protectores domestici*), gardes du corps, sous les ordres particuliers d'un comte [2].

Le peuple, beaucoup moins fier, était peut-être plus tenace dans ses exigences. Son pain et ses jeux imposaient des dépenses énormes au prince le plus approuvé. Au temps de Trajan, outre les distributions fixes, il y avait celles des largesses, quand le *donativum* avait été compté d'abord aux troupes. « Avant lui, dit Pline, dès que l'époque du *con-*
« *giarium* approchait, le peuple avait coutume d'épier les
« sorties du prince ; des essaims d'enfants, peuple futur,
« assiégeaient les rues. C'était un travail pour les parents
« de tenir en montre leurs petits élevés sur leur cou, et
« de leur apprendre des paroles flatteuses et caressantes.
« Ceux-ci répétaient ce qu'on leur apprenait, et la plupart
« étourdissaient de ramages inutiles les oreilles endurcies
« du prince ; ils ignoraient ce qu'ils avaient demandé, ce
« qu'ils n'avaient point obtenu, et l'on différait de leur don-
« ner jusqu'à l'âge où ils pouvaient le savoir... Mais Trajan
« n'attendait pas même qu'on le priât ; sa libéralité cher-
« cha, trouva, connut jusqu'à cinq mille personnes libres...
« nul n'en était privé, ni par affaires, ni par maladie, ni
« par voyages, qui eussent éloigné les uns ou les autres ;
« chacun se voyait bien reçu à réclamer, quand il vou-
« lait [3]. »

Cet emphatique éloge, pour qui se rappelle qu'au temps

[1] Vop., *Aur.*, 46.
[2] Spart., *Carac.*, 5; Tillemont, *Emilien;* Vopisc., *Numer.*, 13.
[3] Plin., *Paneg.*, 35, 36, 39.

de Cicéron le cri de famine et les enfants ameutés avaient été un moyen de sédition [1], prouve seulement qu'un prince prudent avait soin de prévenir ces prières tumultueuses, ces mendiantes flatteries, qu'il risquait d'entendre changer en injures et en menaces. Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, augmentèrent le nombre des enfants admis à la *frumentation* [2]. Une lettre d'Aurélien au préfet de l'*annone* ou approvisionnement, nous apprend le progrès et l'importance des distributions : « Parmi les services que nous avons rendus, par la faveur des dieux, à la république, rien ne « m'est plus glorieux que d'avoir ajouté une once à toute « espèce de provisions urbaines. Pour que cela soit perpétuel, j'ai affecté aux convois d'Égypte les *naviculaires* « du Nil et ceux du Tibre ; j'ai construit les quais du Tibre, « j'en ai creusé le lit ; j'ai établi des vœux aux dieux et à « la *pérennité ;* j'ai dédié une Cérès bienfaisante. Maintenant ton devoir est de travailler à ce que mes dispositions « ne restent point sans effet ; car rien ne peut être plus « agréable que le peuple romain bien repu. »

Non content d'avoir distribué de la chair de porc, ce qui continua depuis, il voulait encore donner du vin à perpétuité, et, pour cela, il avait résolu d'acheter des coteaux fertiles, entre l'Étrurie et les Alpes maritimes, autant qu'on en voudrait vendre ; d'y établir des familles de captifs pour y cultiver des vignes, sans rien recevoir au fisc de cette récolte, toute réservée au peuple romain. Il avait, en conséquence, dressé le compte des tonneaux, des navires et des travaux nécessaires. Mais, selon le récit commun, le préfet du prétoire lui dit : « Si nous donnons le vin au « peuple romain, il ne reste plus que de lui donner des « poulets et des oies. » Cette réflexion arrêta le projet [3].

[1] *Voy.* t. II, mon chap. XLI.
[2] Capitol., *Marc Aur.*, 7.
[3] Vop., *Aur.*, 47, 35, 48.

Ces munificences n'empêchaient pas quelquefois les présents de toute sorte, consignés sur des billets qui se lançaient à la volée du haut d'un amphithéâtre (*missilia*). Ces profusions, auxquelles le peuple se ruait avidement, faisaient le vrai triomphe des tyrans. Les grands, qui n'en pouvaient guère attraper leur part, avaient leurs loteries aussi splendides, et du moins plus décentes au palais [1]. Ceci se réformait d'ordinaire sous un gouvernement réglé. Les jeux dépendaient moins de la volonté de l'empereur : certaines solennités les ramenaient nécessairement; et, lorsqu'une victoire ou l'inauguration d'un édifice apportait une fête extraordinaire, les plus sages princes auraient cru manquer à leur gloire et à la grandeur romaine, si les citoyens n'eussent passé des mois entiers, sans interruption, à voir des drames, des naumachies, des combats de gladiateurs, des chasses, des courses de chars, etc. Cent jours célébrèrent l'inauguration du Colisée; cent jours célébrèrent la conquête de la Dacie.

On conçoit que de tels divertissements charmassent une populace oisive et féroce, qui assistait si tranquillement aux proscriptions et aux massacres impériaux, qui n'avait guère plus de sens que Caligula, avec son cheval pontife, quand elle faisait les obsèques d'un corbeau, parce que cet oiseau, bien sifflé, avait salué tous les matins les princes et les citoyens [2]. L'engouement des grands avait quelque chose de plus honteux, car non-seulement tout le monde à Rome était peuple pour les jeux, chacun y avait sa place et sa joie; on regardait plutôt comme une bizarrerie que comme une vertu dans un empereur de ne point s'y amu-

[1] Suét., *Aug.*, 98, *Calig.*, 18, *Ner.*, 11, *Domit.*, 4; Stat., *Sylv.*, 1-6; Juste-Lipse, 2-11. *Voy.* mon chap. LXXVII.

[2] Plin. Nat., 10-42, 43; Stat., *Sylv.*, 2-4 :

Ille salutator regum, nomenque locutus
Cæsareum, et queruli quondam vice functus amici.

ser ; mais les grands continuaient à l'envi de s'y donner en spectacle, malgré les règlements d'Auguste et de Tibère, qui interdisaient la scène aux sénateurs, aux chevaliers, aux matrones, leur défendaient d'entrer dans les écoles de pantomimes, de faire cortège aux histrions, et de combattre comme gladiateurs. L'exemple et la volonté de Néron acheva de tout entraîner. Avec lui, quatre cents sénateurs et six cents chevaliers descendirent dans l'arène. Auguste lui-même, avant ses réformes de mœurs, avait employé des jeunes jens de la plus haute noblesse aux courses de chars. Domitien accrut cette passion. Verus, qui favorisait les *verts*, avait été injurié par les partisans des autres couleurs, en présence de Marc-Aurèle, qui souffrait l'escrime gladiatoriale des candidats aux charges, ainsi que les assauts publics de son fils; ensuite Commode avait mis plus que jamais ces deux métiers en honneur[1].

Ainsi tout cédait, tout se laissait emporter à la pente brutale de la multitude; en s'enivrant de ses goûts, on voulait encore ses suffrages et ses louanges, espèce de flatterie la plus vile envers le *peuple-roi*, qui voyait avec un grossier contentement les grands et les princes contribuer à ses amusements; *civile rebantur* [2].

Et quand le délire s'arrêta un peu, peut-être par les ré-

[1] Tac., *Ann.*, 1-77; Suét., *Ner.*, 12, *Aug.*, 43; Capitol., *Ver.*, 6; *Marc. Aur.*, 12; Lampr., *Comm.*, 2, 12; Stat., *Sylv.*, 1-6.

[2] Tac., *Ann.*, 1-54. *Voy.*, dans mon chap. LXV, l'obséquieuse attention d'Auguste pour les amusements publics, Juv., *Sat.*, 8, v. 179 :

Et vos, trojugenæ, vobis ignoscitis, et quæ
Turpia cerdoni Volesos Brutosque decebunt.
. . . . Nec tamen ipsi.
Ignoscas populo; populi frons durior hujus,
Qui sedet, et spectat triscurria patriciorum,
Planipedes audit Fabios, ridere potest qui
Mamercorum alapas, quanti sua funera vendant;
Quid refert? Vendunt nullo cogente Nerone,
Nec dubitant Celsi prætoris vendere ludis, etc.

volutions dont les dangers plus multipliés dissipèrent forcément cette passion des grands, et mieux encore par une influence plus puissante et plus haute qui commençait à réveiller la pudeur publique, les empereurs ne négligèrent pas pour cela les plaisirs solennels de la cité. La curiosité ne se lassait jamais, et la même nécessité subsistait toujours. Fronton, l'ami de Marc-Aurèle, ne le cachait pas : « Qu'on apaise la populace, écrivait-il, avec des distribu-« tions, et le peuple entier avec des spectacles [1]. »

On s'appliquait à présenter les singularités les plus recherchées, ou du moins une somptuosité excessive dans les jeux. Si la fortune de quelques nobles même suffisait à des réjouissances de ce genre, c'était le seul moyen de popularité qu'un empereur n'eût point osé leur interdire. Le vieux Gordien devait sa grande réputation aux jeux qu'il avait donnés à ses frais, chaque mois, pendant sa questure ; quelquefois cinq cents paires de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante ; un jour cent bêtes de Libye, un autre jour mille ours ; le plus beau fut une *sylve,* ou chasse d'animaux paisibles : aussi la fit-il peindre dans sa maison pompéienne. De plus, il avait distribué en don deux cents chevaux de Sicile et de Cappadoce aux diverses *couleurs,* avec la permission des princes ; il avait, enfin, gratifié de jeux scéniques et de juvénales, quatre jours durant, toutes les villes de Campanie, d'Étrurie, d'Ombrie, de Flaminie et du Picenum [2]. La *sylve* de Probus surpassa celle de Gordien. La courte apparition de Carus fut mémorable

[1] Front., *Principia historiæ.*

[2] Capitol., *Gord.*, 3, 4. La *sylve* était une chasse d'animaux herbatiques (non carnassiers) ; on les abandonnait en pillage au peuple dans une forêt factice : ce divertissement ne dura pas au-delà de Constantin. Le *pancarpum,* ou chasse d'animaux féroces de toute espèce, se faisait par des *veneurs* ou confecteurs gagés : celle-ci dura jusqu'à la fin de l'empire. *Voy.* Casaub. et Saum., sur Capitol., *Gord.*, *ib.*

par la nouveauté des spectacles qu'il célébra : il y parut un *neurobate* ou *funambule,* qui semblait porté par les vents; un *tichobate*, qui échappait à un ours en escaladant un mur; des ours y exécutèrent un mime; un chœur de cent trompes, cent cors, cent clairons et cent flûtes, accompagna mille pantomimes gymniques; ensuite il y eut un drame, où la scène brûla; puis des mimes nombreux, puis une cyclopée, puis le jeu sarmatique, voltige de cavaliers. « Il n'y a rien de plus agréable, » dit Vopiscus, qui ajoute aussitôt, pour faire sa cour à Dioclétien : « Je ne sais en « quoi toutes ces choses plaisent au peuple, mais elles ne « sont d'aucune importance auprès des bons princes[1]. »

Lui-même, d'ailleurs, va nous fournir un des plus curieux aveux de l'intérêt politique qu'ils y avaient. Titus, au premier siècle de l'empire, disait au peuple : « Je vous don« nerai des jeux, non à ma volonté, mais à la vôtre; de-

[1] Juv., *Sat.*, 14-251 :

An magis oblectant animum jactata petauro
Corpora ? quique solent rectum descendere funem ?

Mart., *Epig.*, 2-62 ; Vop., *Carin.*, 19; Calphurn., Eclog., 7 :

Vidimus in cœlum trabibus spectacula textis
Surgere, Tarpeium prope despectantia culmen
Immensosque gradus et clivos lene jacentes.
Venimus ad sedes, ubi pulla sordida veste
Inter femineas spectabat turba cathedras.
Nam quæcumque patent sub aperto libera cœlo,
Aut eques, aut nivei loco densavêre tribuni.
. . . .
Ordine quid referam. Vidi genus omne ferarum,
Hìc niveos lepores et non sine cornibus apros,
Manticlioram sylvis etiam quibus editur alcen.
Vidimus. . . . .
. . . . Æquoreos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos et equorum nomine dignum
Sed deforme pecus. . . . .
Ah ! trepidi quoties nos descendentis arenæ
Vidimus in partes, ruptaque voragine terræ,
Emersisse feras; et eisdem sæpe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.

« mandez ce que vous voulez. » Le victorieux Aurélien, deux cents ans après, annonçait au peuple la défaite de Firmus par un édit conçu en ces termes : « Aurélien Au-« guste, au peuple romain, dont il est très-aimé, salut. « Tout l'univers étant pacifié, le larron d'Égypte, Firmus, « qui soulevait les Barbares, a été défait à son tour, assié-« gé, mis à mort par nous. Vous n'avez plus rien à crain-« dre, quirites romuléens; le tribut de l'Égypte, qu'avait « suspendu ce brigand, vous viendra désormais tout en-« tier. Gardez la concorde avec le sénat, amitié avec les « chevaliers, affection aux prétoriens; je ferai en sorte « qu'il n'y ait aucune sollicitude romaine. Vaquez aux « jeux, vaquez aux amusements du cirque; à nous le soin « des nécessités publiques; pour vous, point d'autres « soins que vos plaisirs. C'est pourquoi, *très-saints* quiri-« tes, etc.[1]. » Il faut noter en même temps cette qualification de bienséance. On pense bien que les soldats n'étaient pas moins les très-saints compagnons d'armes. Ne convenait-il pas d'épargner, enfin, à la dignité de tels spectateurs, la peine de secouer leur toge au cirque ou au théâtre pour témoigner leur satisfaction? C'est à quoi songea encore le victorieux Aurélien; il imagina de distribuer des mouchoirs (*oraria*) pour cet usage[2].

A mesure que le droit de cité s'étendit, les distributions et les jeux se multiplièrent en raison de l'importance des villes, d'où il est facile de juger l'accroissement des dépenses, qui retombaient uniquement sur les décurions ou curiales, propriétaires citadins, qui en faisaient porter le plus qu'ils pouvaient aux malheureux colons. Si l'on

[1] Vop., *Firm.*, 5.

[2] Vop., *Tac.*, 7 : « Vos, *sanctissimi* milites et *sacratissimi* vos, quirites; » c'est le préfet de la ville qui harangue, et plus loin, 3, c'est le préfet du prétoire, qui dit de même : « *Sanctissimi* commilitones. » Vop., *Aur.*, 48; Casaub. et Saum., *ib.*

passe en revue les divers textes qui se rapportent aux provinces, dans les écrivains païens des trois premiers siècles, il est hors de doute que le gouvernement impérial leur fut d'abord plus favorable. Tous les empereurs les plus renommés veillèrent avec zèle et prudence à diminuer l'oppression des provinces; plusieurs, et principalement Trajan, Adrien, Antonin, Alexandre, ne se bornèrent pas à réprimer les exactions, ils s'occupèrent de la prospérité et de la splendeur générale. Chose remarquable! il y eut même autant de gouverneurs jugés sous les tyrans, sous Tibère, sous Néron, que sous les empereurs les plus justes, et des mesures plus sévèrement prises encore pour tenir dans la dépendance les magistrats des provinces. Domitien y fut modèle, et quand les premiers éclats de fureur dans le sénat furent apaisés contre lui, Nerva ne trouva rien de mieux que de rétablir ses lois[1]. Je ne sais si Septime et Caracalla ne soutiendraient pas aussi bien le parallèle, car leurs édits furent l'œuvre de Papinien. C'est que tous sentaient également le besoin que le fisc avait des provinces. Mais un sentiment d'intérêt ne suffit pas à produire le bien, et tous les efforts de conservation intéressée n'aboutissent qu'à ruine. Des magistrats corrompus ne se corrigent pas par quelques exemples de sévérité; ils prennent mieux leurs précautions, sans compter les ressources secrètes de la connivence, de la faveur et de la procédure. Une condamnation ne réparait pas le mal que le coupable avait fait, et combien de procès ne furent qu'une dérision[2]!

[1] Plin., *Epist.*, 10-66. *Voy. Domitien*, dans mon ch. LXXXIII. Il y a au moins quarante passages dans Tacite sur les provinces, dans Pline une vingtaine; il s'en trouve un bon nombre aussi dans Suétone et l'*Histoire auguste*, mais moins étendus et moins nets.

[2] Juv., *Sat.*, 8-125 :

Si tibi sancta cohors comitum; si nemo tribunal

Il est vrai que la surveillance et la punition devinrent toujours plus rigoureuses; mais il y avait dans le fond des choses plusieurs causes insurmontables de dépérissement pour les provinces : 1° les changements fréquents de princes et de gouverneurs ne permettaient ni connaissance réelle des besoins, ni conduite suivie pour y satisfaire; et il eût fallu une vigilance de zèle incessamment tendue sur des exactions et des rapines habituelles. Les receveurs du fisc, par exemple, là où il n'y avait point de corps municipal, contraignaient certains habitants à prendre à ferme les impôts, dont ils les rendaient responsables. Partout, ils se faisaient céder avec bénéfice des créances particulières, qu'ils poursuivaient impitoyablement comme créances fiscales, mettant les débiteurs en prison. Ils éludaient les exemptions et les dégrèvements; ils surchargeaient de redevances illégales les terres domaniales à vendre. La menace d'un nouveau recensement était encore pour eux une source d'extorsions. Un autre abus général

Vendit acersecomes; si nullum in conjuge crimen,
Nec per conventus, nec cuncta per oppida curvis
Unguibus ire parat nummos raptura Cœleno...

Id., 85 :

Expectata diu tandem provincia cum te
Rectorem accipiet, pone iræ frena modumque
Pone et avaritiæ; miserere inopum sociorum.
Ossa vides regum vacuis exsucta medullis,
Respice quid moneant leges, quid curia mandet,
Præmia quanta bonos maneant; quam fulmine justo
Et Capito et Numitor ruerint, damnante senatu,
Piratæ Cilicum. Sed quid damnatio confert
Cum Pansa eripiat quidquid tibi Natta reliquit?

Id., 1-37 :

. . . . . Et hic damnatus inani
Judicio (quid enim salvis infamia nummis?)
Exsul ab octava Marius bibit, et fruitur Diis
Iratis : at tu victrix, provincia, ploras.

et quotidien accompagnait l'ancien droit de logement pour les tribuns, les centurions et les soldats en voyage, qui exigeaient, à titre de *corvées* (ἀγγαρειῶν ὀνόματι), des fournitures arbitraires[1].

2° Les rescrits impériaux, en se multipliant, devenaient un embarras au lieu d'un guide, outre qu'ils attestent le renouvellement continuel des mêmes injustices.

3° L'administration seule, sans abus, était oppressive en elle-même, parce qu'elle reposait uniquement sur la conquête.

« Il reste encore des causes à plaider, disait Plutarque « à ses compatriotes, et des députations vers l'empereur;.. « mais le magistrat grec doit se dire : Tu commandes étant « commandé et sujet; tu commandes à une ville qui est « sous un proconsul romain ou sous un procurateur du « prince.... Il faut toujours avoir l'œil au siège impérial « et ne pas prendre trop de cœur pour se voir une cou-« ronne sur la tête... Il faut imiter les acteurs, qui ajou-« tent à leur jeu, le geste, l'accent, le maintien, toutefois « en suivant exactement leurs rôles; autrement le danger « ne serait pas seulement de s'entendre siffler et moquer, « mais déjà, pour avoir passé les bornes,

« Quelques uns à la hache ont dû livrer leur tête.

« Nous rions des enfants qui essayent de chausser les sou-« liers de leurs pères;... les magistrats des villes, quand « ils veulent rappeler aux peuples les beaux faits de nos

[1] Ces détails sont tirés de deux inscriptions prises sur le propylone d'un temple de la grande Oasis. L'un se rapporte à l'an 49, l'autre au principat de Galba. Ce sont des décrets de deux préfets d'Égypte. *Voy.* le *Journal des savants*, novembre 1822.

« ancêtres, ne font pas une chose moins ridicule... Les « batailles de Marathon, de l'Eurymédon et de Platée, et « tous les souvenirs semblables, il faut les laisser aux « écoles des sophistes et des rhéteurs[1]. »

Les provinces étaient éternellement vaincues pour payer, si bien que le droit de citoyen, conféré à tous les provinciaux, ne servait qu'à augmenter leurs charges. Personne ne pouvait s'y tromper, et l'historien Dion Cassius ne le cacha pas[2].

L'esprit de Rome et du pouvoir impérial restait toujours le même envers les *nouveaux Romains* de nom. C'est le jurisconsulte Gaïus qui nous dit, vers le IIe ou le IIIe siècle, que « le sol provincial est le domaine du peuple romain ou « de César, que tous les habitants en ont seulement l'usu- « fruit, que des terres provinciales, on appelle les unes « *stipendiaires*, qui sont réputées appartenir au peuple ro- « main, les autres *tributaires*, qui sont réputées apparte- « nir à l'empereur[3]. » Quant au résultat, deux faits le montrent clairement : 1° Adrien accorda la remise des contributions arriérées de seize ans; Marc-Aurèle la renouvela pour les quarante-six ans qui s'étaient écoulés depuis. On ne prend pas une telle mesure par munificence, surtout quand le trésor s'est tellement trouvé épuisé, qu'il avait fallu mettre en vente les meubles précieux du palais pour fournir aux frais d'une guerre; la seule raison était donc la détresse des provinces[4]. 2° La population diminuait tel-

[1] Plut., *Traité*, 31, *Instruction pour ceux qui administrent les affaires de l'État.*

[2] Dion, 77-9 : « Λόγῳ μὲν τιμῶν, ἔργῳ δὲ ὅπως πλείω αὐτῷ καὶ ἐκ τοῦ τοιούτου προσῇ, διὰ τὸ τοὺς ξένους τὰ πολλὰ αὐτῶν μὴ συντελεῖν. »

[3] *Gaïi Institutionum commentarius*, 2-4, 5, 6, 7, 21.

[4] Spart., *Adr.*, 7 ; Casaubon, *ib.* ; Dion, 71 ; Tillemont, *Marc-Aurèle*, 24 ; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 1-2-8.

lement, surtout en Orient, que déjà au commencement du IIe siècle, « la Grèce à grand'peine aurait pu faire tout ensemble trois mille hommes de guerre, que la seule ville « de Mégare envoya autrefois à la bataille de Platée... « Agamemnon, dans Homère, ajoute Plutarque, avait « neuf hérauts, encore à peine pouvait-il contenir l'assemblée des Grecs, pour leur grand nombre; et maintenant « vous verrez dans peu de jours que la voix d'un seul « homme suffira pour se faire entendre de tous ceux qui « seront au théâtre[1]. » En Espagne et en Gaule, la souffrance était devenue si grande sous Commode, que les colons, n'y tenant plus, se soulevèrent. Car c'est ainsi qu'on doit entendre la rébellion du soldat Maternus, qui avait assez de monde avec lui pour résister à plusieurs gouverneurs.

Nous voyons Niger chargé vers le même temps de réprimer les « innombrables déserteurs qui vexaient les Gaules. » Beaucoup moins sans doute avaient déserté leurs drapeaux que leur charrue, et l'excès de la misère les poussait à cette extrémité. C'est là l'origine des *Bagaudes* (*confédérés*), qui, dans l'âge suivant, assiégèrent et forcèrent Autun, sans que Tetricus ni Claude pussent l'empêcher.

On ne sait comment se termina ce coup hardi; un soulèvement semblable allait recommencer sous Dioclétien. Les noms de *Bagaudes* et de *bagaudie*, dont les Romains prétendirent faire un terme de mépris, n'en furent pas moins, à la fin de l'empire, le signal de l'indépendance pour les Gaulois. Salvien sut bien dire alors que ces insurrections de masse ou de bandes venaient uniquement d'oppression et de désespoir, et Dioclétien l'avouera bientôt ta-

[1] Plut., *Traité*, 47, *Des oracles qui ont cessé.*

citement, par les mesures qu'il prendra pour ménager les colons[1].

[1] *Voy. Commode*, dans mon ch. LXXXVII; Spart., *Niger*, 3; *Paneg. veteres*; Eumen., *Pro restaurandis scholis*, 4: « Cum *latrocinio Bagaudiæ* rebellionis obsessa auxilium romani principis irrogaret. » *Bacad*, *bagad*, en celtique, *confédéré*, selon Du Cange.

CHAPITRE XCVI.

PROGRÈS DU POUVOIR IMPÉRIAL ; PRÉTENTIONS ET NULLITÉ DU SÉNAT.

Jamais l'empire n'avait paru plus florissant que sous Adrien et Antonin. Tous les arts, l'industrie de toutes les provinces, les productions de toute la terre, arrivaient à Rome pour sa magnificence et son plaisir; l'albâtre, le marbre, le bronze, l'or, l'argent, les bois les plus précieux, y reluisaient de toutes parts; la Scythie lui envoyait ses fourrures, la Baltique son ambre, la Perse ses tapis, Alexandrie ses ouvrages de verre, avec les mille inventions de l'activité et de la délicatesse égyptienne; on allait chercher jusque dans Aden, dans la région de Pandion (Malabar) et la Taprobane (Sérendib ou Ceylan), les aromates de l'Arabie, les étoffes, l'ivoire, les perles de l'Inde, la soie et la porcelaine de la Chine [1].

[1] Sénèq. et Juv., *passim;* Pers., 5-134 ; Stat., *Sylv.*, 1-2 ; Capitol., *Ver.*, 4, 5 ; Vopisc., *Saturn.*, 8 ; Sidon. Apollinar., *Carm.*, 2, v. 52 :

Indus odorifero crinem madefactus amomo

Toutes les principales villes de l'empire brillaient aussi de fêtes, de monuments et de luxe. Mais il fallait payer ces fêtes, ces constructions et ces jouissances; l'empire achetait et ne vendait pas; il sortait de l'argent par le commerce, il en sortait pour les subsides contractés avec les Barbares. Le sol et le travail de l'homme n'y fournissaient plus qu'à grand'peine, l'Italie n'y fournissait plus rien; séjour privilégié, séjour de plaisance et de délices, on n'y savait plus que respirer à l'ombre et battre des mains. Tibère se plaignait déjà de ces villæ « qui tenaient des espaces infi- « nis, » de ces moissons que l'Italie attendait des contrées étrangères, de sorte que « la vie de tout un peuple voguait « chaque jour à travers les hasards et la tempête; et si les « récoltes des provinces ne subvenaient aux maîtres, aux « esclaves et aux champs, quelle ressource, demandait-il, « trouverons-nous dans nos villæ et nos bocages[1]?» L'Italie elle seule eût dévoré l'empire. Le mal s'était bien accru depuis ce temps, et toute cette splendeur factice reposait sur des fondements qui se ruinaient.

Cependant, malgré tant d'obstacles, le pouvoir impérial avait grandi. Les empereurs passaient, les attributions restaient les mêmes et se fortifiaient. La tyrannie des uns et la modération des autres accoutumaient à l'obéissance, soit en écrasant toute résistance, soit en rétablis-

In tua lucra feris exarmat guttur alumnis
Ut pandum dependat ebur.

Id., 5, v. 40 :

. . . . Advolat omnis
Terra simul; tum quæque suos provincia fructus
Exposuit; fert Indus ebur, Chaldæus amomum,
Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacœdemon olivum,
Arcas equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Chalybs, frumenta Libys, Campanus iacchum,
Aurum Lydus, Arabes guttam, Panchaia myrrham,
Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus.

[1] Plin. Nat., 12-18; Tac., *Ann.*, 3, de 52 à 55.

sant l'ordre général : ce contraste profitait au gouvernement, que nul ne pensait à trouver défectueux, puisqu'il en résultait quelque bien entre des mains prudentes; on n'imputait qu'aux princes vicieux tout ce qui arrivait de funeste. Les adulations forcées envers les tyrans se continuaient par reconnaissance et par coutume envers les autres. Les révolutions et les révoltes n'y changeaient rien : on ne peut se passer d'une autorité; entre deux séditions on obéit, et l'on ne tue pas un chef pour se délivrer de la soumission, mais pour la transporter à un autre chef. D'ailleurs, il n'y a pas de servilité plus grande que celle des mercenaires, tant qu'ils obéissent, c'est-à-dire tant qu'ils sont traités à leur gré, et ils ne souffrent pas qu'on ose résister à celui qui les paie. Le commandement a toujours été naturellement absolu à la tête des armées, parce que le danger est plus grand alors de ne pas obéir; les légions le sentirent si bien dans les derniers troubles, qu'elles commencèrent à céder.

Or, le pouvoir impérial était essentiellement militaire; en passant de l'armée dans le gouvernement et dans la cité, il y introduisit assez promptement les formes de la milice: on parlait du palais comme d'un *camp;* tous les voyages de l'empereur s'appelaient des *expéditions*. L'on finit par tirer de cette comparaison tacite une qualification officielle pour tout ce qui regardait la personne et le service du prince [1]; cela devint style de chancellerie. L'empereur était *général* avant tout; il n'y avait pas d'autre général que lui; les soldats le voulaient ainsi, et ils méprisaient Balbinus

[1] Suét., *Domit.*, 12 : « *Castrenses* sumptus ; » Lampr., *Alex.*, 41 : « Ministri *castrenses.* » Cette expression est ordinaire dans Suétone et l'*Histoire auguste*. Je ne puis oublier ici un mot bien curieux de Napoléon, que j'ai entendu de sa bouche, au retour de l'île d'Elbe, et qui trahissait sa pensée politique, sa préférence exclusive pour le gouvernement militaire, au temps même où il cherchait le plus la popularité : « Nous sommes tous de Paris, « disait-il, c'est le grand *camp* de la nation. »

et Tacite, parce que ces deux empereurs n'avaient jamais porté les armes. Ainsi on ne connaissait à l'égard du prince que l'obéissance passive.

Les légistes contribuèrent davantage encore aux progrès du pouvoir. La secte des stoïciens avait toujours voulu faire de la philosophie une science d'application ; leur esprit positif et méthodique s'attacha naturellement à l'étude du droit, qui procède par définitions et par axiomes, qui aime à formuler des sentences, à diviser et à distinguer. Ils avaient été républicains tant que les empereurs leur avaient témoigné de la défiance. Une fois admis en part du gouvernement avec Nerva, Adrien et les Antonins, ils se consolèrent aisément de n'avoir pu rétablir la république. Leur rigide ambition s'emparant à la fois de la direction civile et administrative, y portant partout la régularité inflexible de la jurisprudence, disciplina les fonctions et les lois au profit du despotisme, en échange de sa faveur. Ce furent eux qui inventèrent et firent admettre la fiction, que le peuple avait concédé par une loi tous ses droits et ses pouvoirs à l'empereur, ce qu'ils ont commencé d'appeler la *loi royale*; c'est-à-dire qu'ils posaient déjà en principe la souveraineté impériale et la volonté absolue du prince[1]. Adrien, le premier, par leur appui, s'arrogea la pleine autorité de législation, et tous ses successeurs en usèrent comme d'une

[1] *Institut.*, 1-2-6 : « Quod principi placuit legis habet vigorem, cum lege regia, quæ de ejus imperio lata est, populus ei et in eum omne imperium suum concessit. » Et au *Code*, 1-17-7 : « Cum enim lege antiqua, quæ regia *nuncupabatur*, omne jus omnisque potestas populi romani in imperatoriam translata sunt potestatem. » — On ne peut attribuer cette invention aux légistes de Justinien, puisqu'ils rapportent le même texte d'Ulpien, qui s'exprime en temps présent : « ...Omne suum imperium et potestatem *conferat;* » *Instit.*, 1, *Digest.*, 1-4, *fragm.*, 1. Cet autre passage de Gaïus ne laisse aucun doute : « Constitutio principis est quod imperator, decreto vel edicto vel epistola, constituit, nec unquam dubitatum est quin id *legis vicem obtineat*, cum ipse imperator per legem imperium accipiat. » *Gaïi instit.*, 1-5.

possession acquise. Ils en usèrent même plus d'une fois utilement. « La hache des édits et des rescrits tailla, élagua « cette épaisse et obscure forêt des lois antiques [1]. » La loi, maintenant, c'était la décision impériale, loi obligatoire pour tous, plus terrible aux grands qu'aux petits; et par là, surtout, s'opéra le nivellement des individus dans l'empire, après celui des nations : où dominent le droit et les légistes, ce résultat sera infaillible.

Il n'y avait pas jusqu'au sénat qui, tout nul et avili qu'il était, n'eût servi les empereurs par ce décret obligé qui légalisait chaque avènement; aucun autre corps n'avait aptitude ni fonction pour cela : ainsi, la plus ancienne des institutions républicaines, et la seule qui n'eût point changé de nature, sanctionnait l'empire; et les despotes élus qui affectaient le plus de mépriser le sénat eussent aussi peu négligé ou rejeté sa sanction, que le sénat eût osé la refuser; tant le sentiment de la justice est invincible, que les hommes les plus violents et les plus iniques l'appellent toujours à la garde de leurs intérêts personnels. Voilà pourquoi les plus sages princes s'appliquaient à réhabiliter le sénat, et pourquoi les tyrans le haïssaient, le regardant comme un ennemi; et ceux-ci ne se trompaient guère.

Si le sénat avait eu la force, il eût certainement ressaisi la direction de l'État avec l'élection impériale; il n'en perdait jamais le désir et l'espérance. Si l'on pouvait estimer l'influence par la richesse, jamais les grands n'eussent été plus puissants. Aux temps des Gracques, un sénateur avait été noté par les censeurs pour avoir occupé une mai-

[1] Tertullien, *Apologet.*, 4 : « Nonne et vos quotidie, experimentis illuminantibus, tenebras antiquitatis totam illam veterem et squalentem sylvam legum novis principalium rescriptorum et edictorum securibus truncatis et cæditis? Nonne vanissimas Papias leges, quæ ante liberos suscipi cogunt quam Juliæ matrimonium contrahi, post tantæ auctoritatis senectutem heri Severus, constantissimus principum, exclusit? »

son au loyer de six mille sesterces. Sous Tibère, celui qui n'aurait pas payé plus cher son habitation, eût à peine été reconnu pour sénateur [1]. Depuis, la richesse d'un grand dépassa de beaucoup cette mesure. Mais la richesse seule ne donne point la considération ni l'autorité. Le sénat, relevé par la déférence de quelques princes, se ranimait quelquefois; réduit au dernier degré de servitude par la plupart, il se traînait sous leurs outrages, soutenu encore de ses titres, de son laticlave, de ses délibérations et ses protocoles de décrets, tout prêt à prononcer une déchéance pour se venger dès qu'il lui était loisible d'oser, ou à maudire du moins une mémoire odieuse. Il avait soin de purger Macrin de son ignobilité natale, et de le mettre au rang des patriciens et des sénateurs avant de lui décerner l'empire, pour qu'il ne fût pas dit qu'on pût être empereur sans tenir à la noblesse et au sénat [2]. Bien plus, en l'absence d'un prince, ou dans la vacance de l'empire, l'autorité lui revenait d'urgence; la cité lui rendait momentanément l'importance des anciens jours pour défendre l'Italie contre un usurpateur ou contre une invasion barbare; quelquefois même, quand le peuple se séparait des soldats, il tâchait de l'attirer à soi, de le rattacher à sa cause. Toujours vaincu dans ces tentatives, il attendait patiemment une circonstance plus favorable; on eût dit que l'esprit national, qui périssait partout, vivait encore dans la curie, toute mélangée qu'elle était sans cesse d'étrangers et de parvenus. Pour peu qu'il y fût permis de parler sans péril, on y entendait invoquer la patrie et la liberté sur le ton des Fabius.

On ne lit point sans sourire, dans Vopiscus, la sérieuse séance qui donna définitivement l'empire à Tacite, et la

[1] Vell., 2-10.
[2] Capitol., *Macr.*, 7.

fière décision des pères conscrits qui lui crient : « Nous te « faisons empereur, non pas soldat ; » et le discours du consulaire Falconius Nichomacus, qui n'avait garde de manquer une si belle occasion, et qui prit tant de soin d'exalter « cet ordre magnifique, toujours droit et prudent « à pourvoir au bien public, ce sanctuaire de la sagesse, « auquel aucun peuple de l'univers n'avait jamais rien eu « de comparable ; » il félicitait surtout la vénérable assemblée du choix d'un prince vieillard, sans oser trop dire qu'il n'avait jamais rempli que des charges civiles. Il remarquait, avec un jeu de mots plein de malice, que les « Nérons, les Héliogabales et les Commodes, ou plutôt « tous ces *incommodes*, avaient eu les vices moins de « l'homme que de la jeunesse. Les dieux nous préservent, « disait-il, de ces princes enfants qu'on appelle pères de « la patrie, à qui des maîtres d'écriture sont obligés de « conduire la main pour signer, qu'il faut inviter par des « gâteaux et des babioles à distribuer les consulats ; » et il terminait par cette leçon au vieux sénateur élu : « Je « t'en conjure, réclamant librement pour les lois de la « commune patrie... si les destins te préviennent trop tôt, « je te demande de ne point faire tes petits-fils héritiers « de l'empire romain, de ne pas transmettre la républi- « que, les pères conscrits et le peuple romain comme tu « ferais ta villa, tes colons et tes esclaves. » Après un si grand acte d'énergie, les pères conscrits écrivirent aux alliés, à toutes les nations, non-seulement que la république avait recouvré son ancien état, non-seulement que le sénat choisissait le prince, mais que le « sénat était fait « prince » lui-même. Ils immolèrent chez eux des hécatombes aux dieux, et inaugurèrent en de somptueux festins leur suprématie reconnue [1].

[1] Vop., *Tac.*, 6, 12, *Florian.*, 6.

Joies infortunées! trompeurs destins! Mais quoi de plus ridicule que ces prétentions dans un corps qui n'avait rien fait depuis trois siècles pour regagner l'estime et la confiance des citoyens! qui avait trahi récemment sa lâcheté en acceptant sans réclamation, même après Gallien, l'interdiction des fonctions guerrières! Véritables *esclaves en toges*, comme les appelait Héliogabale [1], les pères conscrits seuls ne sentaient pas leur position. Pour peu qu'il leur fût resté de courage et d'intelligence du bien public, dont ils parlaient tant, ils eussent vu du moins le changement total qui s'était accompli autour d'eux. Les titres de tribuns, de préteurs et de consuls, qui subsistaient encore, sans fonction ni influence aucune, ne réveillaient plus même dans les esprits les anciens souvenirs; les fonctions réelles étaient celles des présidents ou gouverneurs et des procurateurs; au-dessus d'eux s'élevaient depuis longtemps les officiers du palais, et depuis un demi-siècle environ commençait à se former une aristocratie militaire, celle des *ducs* et des *comtes* [2], qui tendait à faire du titre impérial le plus haut grade de l'armée. Cette aristocratie n'avait point encore de consistance, et servait seulement à tenir en échec le préfet du prétoire, qu'une triple juridiction avait rendu le second de l'empire, et le rival plutôt que le premier ministre du prince.

Tout se détachait des anciennes idées pour se grouper autour du chef et dépendre de lui seul. Ce n'était pas en vain qu'au moyen de l'inviolabilité tribunitienne, Auguste et Tibère avaient appliqué à la personne de l'empereur la loi de majesté; le respect extérieur, que la cité romaine et le citoyen romain s'attribuaient autrefois, avait fini par passer tout entier à l'empereur, et lui donner même quelque chose

[1] Lampr., *Heliog.*, 20.

[2] Spart., *Septim.*, 4, *Nig.*, 1, où il emploie le mot *ducatus*; Tillem., *Emilien.*

de plus solide[1]. A l'époque de Vitellius, un procurateur qui tenait les deux Mauritanies avec une puissante armée, s'était vu en état de renverser l'usurpateur avant Vespasien; sur le seul soupçon qu'il voulait prendre les insignes royaux et le nom de Juba, il fut abandonné et tué par les siens[2].

On comprenait déjà bien autrement le pouvoir au temps d'Alexandre Sévère, et le sénateur Dion Cassius alors n'était pas peu embarrassé pour rajuster aux idées présentes les souvenirs politiques du premier principat[3]. Le bon sens populaire exprimait plus franchement la réalité des choses, et à mesure que les habitudes et les sentiments se modifiaient, il y conformait son langage : les termes de *cour*, de *courtisan*, devenaient familiers pour désigner la résidence et l'entourage du prince. On ne connaissait plus cette antique horreur de Rome pour la royauté; il était vulgaire maintenant de dire le *roi* aussi bien que l'empereur, les richesses *royales* aussi bien que les richesses de l'empereur[4]. On a vu des légionnaires conclure naturellement, du nom de Regillianus, que leur général devait être roi. Enfin, à peine l'anarchie des trente est terminée, le pouvoir impérial, ballotté d'armée en

[1] Tac., *Ann.*, 1-62; Spart., *Æl. Ver*: « Augustæ majestatis hæredes; » Vop., *Tac.*, 1 : « Tribunitia potestate, quæ pars maxima *regalis imperii* est. » Treb. Poll., *Gallien.*, 14: « Constat de dignitate, vel, ut cœperunt allii loqui, de *majestate*. » Casaubon et Saumaise, *ib.*

[2] Tac., *Hist.*, 2-58, 59.

[3] Dion, 53-17, 18.

[4] Suét., *aula*, *aulici*; *Calig.*, 12, 19, 39, *Ner.*, 6, *Vesp.*, 14; Spart., *Adr.*, 11; c'est Adrien qui parle lui-même de la maison *aulique*; *ib.* : « *Regio* more; » Lampr., *Comm.*, 1; Capitol., *Macr.*, 5 : Macrin fait des funérailles *royales* à Caracalla; Vop., *Aur.*, 20; Aurélien dit : « Animalia *regia*; » *ib.*, 34; Lamp., *Alex.*, 38; une épigramme appelle Alexandre « Nostrum regem; » *ib.*, 51; *Regina* est synonyme d'impératrice. Déjà Martial avait dit, *De spectac.*, *Epigr.*, 2:

Individiosa feri radiabant atria *regis*.

Voyez encore les présages *royaux*, parmi les divinations de future grandeur, Lampr., *Diadum.*, 5; Capitol., *Maxim. Jun.*, 1; Treb. Poll., *Claud.*, 10.

armée, roulant dans les camps aux pieds des soldats, s'est relevé le diadème au front avec Aurélien. Carinus se faisait appeler roi par les Illyriens [1]. Que le sénat donc, même après la mort de Probus, se repaisse obstinément d'ambitions insensées ; qu'il contemple, béant d'espoir, sa splendeur imaginaire, promise par le poète Calphurnius et la juridiction à rendre aux faisceaux consulaires [2], il sera toujours permis aux savants, même aux historiens, de rappeler la république et la liberté perdue sous Auguste [3]. Tous les poètes continueront, jusqu'à Claudien et Sidonius, de louer la gloire des vieux temps ; ces regrets vivront dans les livres comme un agrément littéraire, comme une sorte de mythologie politique sans conséquence. Il n'y a plus de sentiments romains ni de nation romaine ; les empereurs vont *régner* désormais.

La centralisation se fortifiera, et l'autorité, devenue souveraine, aura plus de facilité à corriger les abus ; tous

[1] Vop., *Carin.*, 17.

[2] Calphurn., *Eclog.*, 1-42 :

> Aurea secura cum pace renascitur ætas
> Et redit ad terras tandem squalore situque
> Alma Themis posito . . . . . .

Id., 50 :

> . . . Nullos jam Romana Philippos
> Deflebit, nullos ducet captiva triumphos.

Id., 60 :

> Nulla catenati feralis pompa senatus
> Carnificum lassabit opus, nec carcere pleno
> Infelix raros numerabit Curia patres.

Id., 69 :

> Jam nec adumbrati faciem mercatus honoris
> Nec vacuos tacitus fasces et inane tribunal
> Accipiet consul ; sed legibus omne reductis
> Jus aderit, moremque fori vultumque priorem
> Reddet, et afflictum melior Deus auferet ævum.

[3] Vopisc., *Tac.*, 1, 2, *Carus*, 3.

étant sujets, l'égalité de soumission écartera toute opposition. L'administration sera donc plus générale et plus régulière. Mais qui réformera les mœurs[1]? Decius avait eu le dessein de relever la censure; mais les empereurs n'en avaient pas besoin pour les dénombrements, et un nom de dignité rétabli n'eût rien ajouté à leur puissance, ni donné la moindre action de plus à leur suprême juridiction. Le pouvoir humain, seul, n'a point d'efficace sur les mœurs, parce que les mœurs sortent du cœur et de la volonté, où la puissance humaine la plus absolue, qui n'est que la force matérielle, n'a pas de prise. On prohibera les actes, on contraindra extérieurement les passions, on ne les changera pas, et elles déborderont toujours. Il est vrai qu'une amélioration sensible, quoique bien faible, s'était aussi opérée depuis un siècle. On aurait pu croire que les monstruosités de Commode et d'Héliogabale ne reparaîtraient plus, si Carin, tout récemment, n'avait montré la même impudence de débauches. Il y avait, du moins généralement, un peu plus de décence dans la corruption commune[2]. Depuis Alexandre Sévère, le christianisme avait fait honte enfin au paganisme. Les pontifes et les philosophes comprenaient assez la force de cette doctrine pour essayer une rivalité sur ce point, en s'efforçant de réduire en système leurs théogonies. Ils achevaient de détruire ainsi le peu d'idées et de croyances qui restait sur la divinité, sur la vie future, et la superstition devenait plus générale et plus absurde[3]. Ils tâchaient de composer aussi

[1] Ce serait ici le lieu d'entrer dans quelques détails sur les mœurs de l'empire, si ce sujet ne devait pas être mieux à sa place encore dans mes Etudes sur l'histoire de l'Église, qu'en dépit des fatigues où m'a si longtemps retenu l'Université, je compte bien encore ne pas abandonner.

[2] Poll., *Claud.*, 13.

[3] Corn. Sev., *Etna*, v. 72 :

Hæc est mendosæ vulgata licentia famæ,

une espèce de morale en imitant la discipline chrétienne, mais ils n'allaient pas plus loin : ils ne voulaient ni redresser la nature, ni renoncer au luxe et aux voluptés, et cette inflexible obligation de la loi chrétienne les irritait de plus en plus; la crainte de succomber maintenant redoublait la fureur, et allait rendre la persécution plus violente que jamais.

Vatibus ingenium est; hinc audit nobile carmen.
Plurima pars scœnæ rerum est fallacia; vates
Sub terris nigros viderunt carmine manes,
Atque inter cineres Ditis pallentia regna.
Mentiti vates stygias undasque, canesque....
. . . .
Debita carminibus libertas ista, sed omnis
In vero mihi cura

Sur les superstitions, *voy*. Tacite et Juvénal, *passim*. Rien n'est plus commun que les divinations, les pronostics, les magiciens et les prestigiateurs dans Suétone et l'*Histoire auguste*.

SIXIÈME PÉRIODE.



CHAPITRE XCVII.

EMPIRE MONARCHIQUE. — DIOCLÉTIEN. — TÉTRARCHIE.

L'avènement de Dioclétien (284) fut l'époque d'une ère nouvelle, qui porta son nom, et que les chrétiens ont appelée aussi l'*ère des martyrs*. Ce fut, en effet, le temps de la lutte la plus sanglante pour le christianisme, après laquelle il devait triompher. Le changement politique qui se préparait depuis si longtemps d'une manière insensible, se développa presque subitement. Il était réservé à un soldat obscur, né en Dalmatie, fils d'un affranchi, ou peut-être d'un esclave, d'établir ouvertement la souveraineté impériale. Il disait « qu'il n'y avait rien de plus difficile que de « bien gouverner; qu'un bon, un prudent, un excellent « prince, était vendu par quatre ou cinq courtisans qui « l'entouraient; » et, à son avis, « Aurélien eût dû être gé-

« néral plutôt qu'empereur. » Un de ses intendants lui vantant les jeux qui avaient rendu Carus et ses fils si agréables au peuple, il répondit : « On s'est donc bien amusé de Carus sous son empire. » Pour lui, lorsqu'il donna des jeux, il y mit une grande parcimonie, alléguant que « le spectacle devait être plus décent en présence du cen-« seur, » c'est-à-dire du prince[1].

Qui ne s'attendrait, sur ces paroles, à voir paraître sur la scène du monde un de ces grands et sages réparateurs qui retiennent d'une main ferme un État vacillant, et qui cherchent leur gloire dans l'utilité publique? Il n'en sera rien. La liste des bons princes, dont « les noms et les por-« traits, selon le fou de Claude II, auraient pu tenir sur « une bague[2], » ne s'allongera que d'un seul nom sous ce premier règne, et ce ne sera pas celui de Dioclétien.

Comme Auguste, Dioclétien ne s'occupa de l'empire que dans l'intérêt de l'empereur. Il adapta le gouvernement à l'idée monarchique qui avait prévalu : la facilité qu'il y trouva diminue fort son habileté; encore laissa-t-il beaucoup à faire à Constantin. Le premier point était de terminer les incertitudes de la succession, en mettant définitivement le prince en état de choisir son successeur, et en affaiblissant l'intervention des soldats. Il s'associa un parvenu comme lui, à peu près du même âge, Maximianus, fils d'un journalier de Sirmium, soldat grossier, bon pour l'exécution, et qui reconnaissait volontiers la supériorité de son compagnon d'armes. D'abord il le créa César, et, quelque temps après, Auguste (286). Le surnom d'*Herculius*, qu'il lui donna, et celui de *Jovius*, qu'il prit lui-même, exprimaient assez bien la différence des deux hommes, de leur aptitude, et de leur rôle dans l'égalité de rang où il l'élevait : l'un devait être la tête, l'autre le bras.

[1] Vop., *Aur.*, 43, 44, *Carin.*, 20; Tillem., *Dioclét.*

[2] Vop., *Aur.*, 42.

Ceci se passa à Nicomédie, comme l'avènement de Dioclétien, sans participation du sénat. Cet oubli inouï des acclamations et des formalités de la curie fut le commencement d'une disgrâce d'autant plus sensible, qu'elle découvrait par un silencieux dédain toute la nullité des pères conscrits, et qu'elle frappait en même temps les habitants de Rome et les prétoriens. Dioclétien délaissa entièrement la ville éternelle; on ne sait même s'il y vint une seule fois avant la vingtième année de son règne : il préférait Nicomédie, qu'il agrandit et embellit de magnifiques constructions; il y revenait constamment dans l'intervalle de ses expéditions. Maximien, qui gouvernait l'Occident, presque toujours en Gaule ou en Italie, avait choisi aussi Milan, et en fit une pompeuse résidence. Il ne séjournait jamais longtemps à Rome, et, soit que les prétentions patriciennes ne pussent contenir leur mécontentement, soit que Dioclétien redoutât encore les restes de leur influence, Maximien, plus hardi que lui, faisait périr, selon ses instructions secrètes, les plus riches sénateurs, l'un après l'autre, comme conspirateurs, au moyen de témoins subornés[1]. Les prétoriens se ressentirent aussi des défiances du pouvoir; non-seulement les empereurs absents négligèrent le recrutement de leur camp et des cohortes urbaines, mais

[1] Aur. Vict., 39; Eutr., 9-13, 14; Oros., 7-25 ; Lact., *De morte persec.*, 52, 7, 8; Tillem., *Dioclét.*; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2-4; Auson., *De clara urbe :*

Et Mediolani mira omnia; copia rerum
Innumeræ cultæque domus; facunda virorum
Ingenia et mores læti; tum duplice muro
Amplificata loci species; populique voluptas
Circus; et inclusi moles cuneata theatri
Templa, *palatinæque* arces, opulensque *moneta*
Et regio *herculei* celebris sub honore lavacri.
Cunctaque marmoreis ornata peristyla signis;
Mæniaque in valli formam circumdata labro,
Omnia quæ magnis operum velut æmula formis
Excellunt; nec junctæ premit vicinia Romæ.

deux légions illyriennes, sous les titres de *Joviens* et d'*Herculiens*, formaient habituellement l'escorte impériale, tandis que la garde intérieure du palais appartenait aux *Écoles*[1].

Maximien avait aussitôt marché contre un troisième soulèvement des Bagaudes, qui s'étaient donné deux chefs, décorés de la pourpre, et qui, après leur défaite, se défendirent encore dans un poste, autrefois fortifié par César, près de Lutèce; leur vigoureuse résistance attacha leur nom à ce lieu, Castrum Bagaudarum (Saint-Maur des Fossés). Les chrétiens, malgré leur soumission, commençaient à inquiéter par leur nombre; la légion thébéenne, chrétienne tout entière, chefs et soldats, ayant refusé un serment idolâtrique, le féroce Maximien s'effraya, et les fit massacrer (286) avant même de commencer la guerre des colons. Il eut ensuite à repousser diverses incursions des Barbares de Germanie; il en délivra la Gaule. Il paraît que Dioclétien, pendant ce temps, eut aussi des succès importants sur les Perses. Mamertin, dans son panégyrique, prononcé à Trèves en présence de Maximien, annonçait de plus une victoire infaillible sur le pirate de la Grande-Bretagne. De ce côté, l'évènement fit mentir l'adulation. Ce pirate était le Ménapien Carausius, habile à la guerre maritime, et qui, chargé d'arrêter les pirateries des Franks, les laissait piller pour avoir sa part du butin. Bientôt, pour prévenir le châtiment qui le menaçait, il s'était déclaré empereur en Albion (287). Une nouvelle flotte rassemblée contre lui fut si rudement traitée par la sienne, que les deux princes, attribuant d'abord aux difficultés de la mer ces échecs et le délai de la vengeance, se résignèrent à reconnaître le rebelle comme collègue, par la *paix des trois Augustes* (289), et Carausius resta maître de la Grande-Bretagne. La possession de Gessoriacum (Boulogne)

[1] Aur. Vict., 39; Lact., *De morte pers.*, 26.

sur le continent, et l'alliance des tribus franques, qu'il avait attirées dans la Batavie, lui garantissaient le détroit, inaccessible à ses rivaux [1].

La fortune de l'empire n'en fut point ébranlée ; les Barbares se mirent à se guerroyer entre eux au-delà du Rhin et du Danube ; Maximien en profita et transplanta en Gaule des bandes de Germains sur tous les points où il y avait des terres abandonnées. Cette population de vaincus, répartie en colonies agricoles, sous la dénomination générale de *lètes* (*læti*, *lætiani*), atténuait l'invasion pour le présent, et semblait, pour l'avenir, y opposer de puissantes barrières [2]. A l'Orient, on essaya de ressaisir l'Arménie, en y envoyant le jeune Tiridate, élevé sous la protection impériale, et qui avait à venger la mort de son père Cosroës, tombé sous les coups perfides de Sapor. Les Arméniens, soumis depuis vingt-six ans à la superstitieuse tyrannie des mages, accoururent au-devant de leur prince. Il se trouvait alors aux confins de cette contrée une horde de Scythes ou Tartares au service du roi perse, avec leur chef Mamgo. Ce guerrier, disgracié par l'empereur chinois Vou-Ti, avait demandé asyle à Sapor, et s'était vu reléguer en Arménie, sur les menaces de son premier maître, que le fier Sapor n'osa braver. Mamgo mécontent, quand Bahram II le chargea de retenir les Arméniens sous le joug, se rangea, au contraire, du parti de Tiridate, qui sut s'attacher un allié si utile, et, avec son secours, reprit si heureusement ses États, qu'il osa même attaquer les Perses. La révolte d'Ormuz contre son frère Bahram favorisait une entreprise si hardie [3].

[1] *Paneg. vet.*; Mamert., 1, de 4 à 12, 2-5, 7; Eum., *Pro restaur. schol.*, 4.

[2] *Pan. vet.*; Eum.; Procop., *De bell. Goth.*, 1-1; Amm. Marcell., 23-4; voy. aussi la *Notitia dignitatum*, et Dubos, *Hist. critique de la monar. franç.*, 1.

[3] Moïse de Chorène, *Hist. d'Arménie*, liv. 2 ; De Guignes, *Hist. des Huns*; *Pan. vet.*, 2-16, 17, 18.

Bientôt les chances varièrent. Les Barbares, cessant leurs querelles, se retournèrent contre l'empire; les hostilités recommencèrent sur le Danube; l'usurpation d'un Julianus sépara l'Afrique, celle d'un Achillæus l'Égypte, et les dissensions des Sassanides ne devaient pas se prolonger longtemps. Dioclétien craignit que deux chefs ne pussent faire face à tous les dangers : il résolut de partager encore le commandement, afin de mieux soutenir entière une domination dont l'étendue maintenant surpassait la force. Il choisit d'abord l'Illyrien Flavius Constance Chlore, homme aussi distingué par ses grandes qualités que par sa naissance, car il était fils d'une nièce de Claude II; ensuite Galerius Armentarius Maximianus, autrefois bouvier dans la nouvelle Dacie, sa patrie. Tous deux reçurent la pourpre en grand appareil, en présence des troupes réunies sur une éminence, à trois milles de Nicomédie. En même temps, ayant répudié leurs femmes, Galerius devint gendre de Dioclétien, et Constance épousa la belle-fille de Maximien Hercule (292). Ils eurent rang de *Césars*, subordonnés aux deux *Augustes*, avec les mêmes honneurs et la même autorité légale; ils devaient leur succéder en nommant d'autres Césars à leur tour. L'empire ne se divisait pas, mais le gouvernement.

Dioclétien, gardant toujours sa supériorité première sur tous, se chargea de l'Orient, au-delà du Bosphore, assigna la Thrace et l'Illyrie à Galerius, la Gaule, Albion, l'Espagne, la Mauritanie Tingitane à Constance, et Maximien réunit l'Afrique avec l'Italie. Chacun avait ainsi sa tâche et non ses limites, exerçant partout également des attributions communes, et les lois de chacun se publiant au nom des quatre dans tout l'empire : toutes les frontières se voyaient défendues à la fois. Cette innovation réussit : Galerius battit les Barbares du Danube, et la Pannonie se garnit de colons par ses victoires; Maximien battit les

Maures soulevés, réduisit l'usurpateur d'Afrique à se tuer, et revint sur le Rhin la quatrième année, au moment où les incursions des Germains eussent peut-être retenu Constance, prêt à passer en Albion.

Cet habile capitaine, de son côté, n'avait point perdu temps : arrivé en Gaule avant qu'on sût qu'il était empereur, il avait repris Gessoriacum au moyen d'une énorme digue construite devant le port, par laquelle la garnison de Carausius, privée de secours et de retraite, fut contrainte à se rendre ; après quoi un coup de mer rompit la digue (292).

En attendant qu'on lui fît des vaisseaux, le César avait aussi attaqué les Franks de la Batavie, qu'il vainquit et distribua, sous la condition de *lœtes*, en plusieurs cantons de la Gaule (293). Il s'appliquait dès lors à restaurer cette contrée, et déjà il commençait à relever de ses ruines Autun, saccagée par les Bagaudes ; il voulait non-seulement rétablir ses murs et ses édifices, mais l'ancienne splendeur de ses écoles. Quand son armement naval fut enfin achevé, Carausius ne vivait plus depuis trois ans. Allectus, assassin de l'usurpateur, continuait l'usurpation, mais il ne put empêcher la traversée des deux escadres parties de Gessoriacum et de la Seine, la première et la plus formidable, conduite par Constance, l'autre par son préfet prétorien, qui, à peine débarqué, rencontra l'ennemi, et en une seule bataille, où périt Allectus (296), réunit la Grande-Bretagne à l'empire[1].

La même année Dioclétien rentrait en Égypte après un siège de huit mois, que soutint Achillæus dans Alexandrie. Le vainqueur irrité livra la ville au pillage, l'usurpateur au supplice, et tous ses partisans par milliers. On attribue la

[1] Lact., *De morte persec.*, 18, 19, 20 ; Jul., *Misopog.* ; Aurel. Vict. ; Eutrop. ; *Paneg. vet.*, 5-2, 6-8, 7-9.

destruction de Busiris et de Coptos au même dessein de comprimer par la terreur la séditieuse inconstance des Égyptiens. Il y ajouta deux précautions, l'une de régler à deux millions de médimnes la distribution de blé aux Alexandrins, l'autre, d'ordonner une perquisition rigoureuse des écrits qui traitaient de l'art de faire de l'or et de l'argent [1], « de « peur que ce secret merveilleux n'entretînt l'audace de la « nation en lui fournissant un moyen de révolte, » ou, plus vraisemblablement, pour retrancher, avec cette manie d'opérations occultes et de secrets magiques, l'opiniâtre espérance d'un changement politique. Les Égyptiens, depuis quelque temps, avaient pour appui de toutes leurs rébellions les Blemmyes, peuplade sauvage et difforme, qu'on représente comme une race de satyres [2]; ils habitaient entre la mer Rouge et le Nil, à la hauteur de Méroë; ils troublaient d'ailleurs la province romaine de leurs incursions fréquentes. Une autre peuplade, les Nobates ou Nubiens, n'étaient guère moins incommodes dans leurs déserts de Libye, où ils infestaient les oasis. Dioclétien, loin de s'engager dans une guerre sans gloire, jugea plus utile de les opposer les uns aux autres, et il céda aux Nubiens, pour demeures, sept journées de territoire au-dessus de Syène et des Cataractes. Toutefois, ni ce traité, qui se renouvelait chaque année à Éléphantine, dans un temple commun, ni les subsides qui se payaient encore aux Nubiens et aux Blemmyes, du temps de Justinien, n'arrêtèrent leurs brigandages [3].

Un ennemi plus dangereux, que Dioclétien avait provoqué, le rappelait en Syrie. Les troubles de Perse s'étaient

[1] *Chronic. pasch;* Proc., *Hist. arcan.*, 26; Joannes Antiochenus, *In excerpt. Constant. Phorphyr;* Suidas, Δ.

[2] Pompon. Mela, 1-4 : « Vix homines magisque semiferi : Ægipanes, et Blemmyes et satyri. »

[3] Proc., *De bell. Persic.*, 1-19.

terminés par l'avènement de Narsès; l'Arménie reconquise, et Tiridate expulsé, ne suffisaient pas au ressentiment du Sassanide, et Galerius était déjà, en Mésopotamie, obligé de défendre de nouveau les limites romaines. Malgré l'activité de Dioclétien, qui revint à Antioche diriger les préparatifs et les opérations de la campagne, le César, après deux batailles incertaines, en perdit une troisième dans les fatales plaines de Carres; et quand il se présenta fugitif à la cour d'Antioche, Dioclétien, le recevant en souverain irrité, le laissa suivre son char à pied l'espace d'un mille. Cependant il consentit à lui donner une nouvelle armée pour réparer sa honte, et le dépit animant la valeur, Galerius retourna aussitôt par l'Arménie, surprit de nuit le camp des Perses, et en fit un grand carnage. Narsès blessé, fuyant à son tour, sans avoir pu préserver de la captivité ses femmes, ses sœurs et ses enfants, demanda la paix. Dioclétien vint la dicter à Nisibe (297), et au lieu d'entreprendre, comme le voulait Galerius, la conquête si difficile de la Perse, il exigea la cession définitive de la Mésopotamie et de cinq provinces transtigritanes, c'est-à-dire à l'orient du Tigre, lesquelles tenaient autrefois à l'Arménie, et devaient, par le traité, lui servir de boulevart, ainsi qu'à la limite romaine, contre les Perses. De plus, Tiridate recouvrait son royaume, augmenté de l'Atropatène, et les rois d'Ibérie seraient désormais nommés par les empereurs; importante suprématie, qui, annexant à l'empire les défilés du Caucase, fermait ainsi le passage aux invasions des Sarmates. Cette paix dura quarante ans. L'invasion germaine s'arrêtait aussi, depuis que soixante mille Alamannes, qui venaient de surprendre le vaillant Constance devant la cité des Lingones, y avaient été taillés en pièces. La sécurité renaissait en Occident comme en Orient[1].

[1] Amm. Marcell., 23-4, 14-10, 25-10; Eutr., 6-9, 9-24, 15; Aur. Vict.;

L'empire avait maintenu, étendu même son territoire, et sa puissance militaire se montrait encore imposante, mais au lieu qu'autrefois la présence de ses aigles sur une frontière portait toujours une menace de servitude aux nations prochaines, maintenant il avait assez de se défendre, et n'attendait de ses victoires qu'une capitulation. Dioclétien avait peut-être sagement écarté l'avis de Galerius, qui voulait poursuivre la défaite des Perses et les réduire en province : il jugea plus à propos d'établir entre l'Égypte et la Perse, et le long de l'Euphrate, une ligne de camps et de forteresses, qu'il appuya de villes solidement réparées ou rebâties; il en fit autant le long du Rhin et du Danube, forma de nouveaux arsenaux, et repeupla les campagnes dévastées en Thrace et en Pannonie, comme en Gaule, avec des Barbares changés en laboureurs[1].

Il examinait avec la même précaution la situation intérieure, attentif à ramener l'administration et la législation dans son système de souveraineté. Les préfets du prétoire avaient beaucoup perdu, comme on l'a déjà remarqué, et chaque empereur ayant le sien désormais, le partage de cette charge en diminuait d'autant l'influence. Néanmoins, il restait encore de quoi tenter l'ambition dans l'autorité militaire exercée sur une seule armée. Dioclétien, pour affaiblir de plus en plus le danger, érigea en office le *magistère de la milice,* titre en usage depuis quelque temps, qui comportait un commandement en chef, au-dessus des *ducs,* préposés aux limites et aux provinces frontières; il en fixa les attributions, auparavant variables et temporai-

Lact., *De morte persec.*, 9; Oros., 7-25; Petr. Patric., *Excerpta de legat.*; Tac., *Ann.*, 6-33 : « Iberi, locorum potentes, Caspia via Sarmatam in Armenios raptim effundunt; » *Paneg. vet.*; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2e part.

[1] Jean Malala, *Chron. Antioch.*, 12; *Pan. vet.*, 3-18, 4-1, 18, 21; Amm. Marcell., 23-4; Zos., 2; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2-8.

res [1]. Il restreignit également les préfets de trois manières dans l'ordre civil : 1° en autorisant appel de leur juridiction au conseil impérial, jusque dans un délai de deux ans, même pour les causes du gouvernement, « car l'intérêt de l'État « ne voulait pas qu'on ôtât aux particuliers le secours des « lois ; » 2° en créant des *vicaires*, ou *vice-préfets*, entre eux et les gouverneurs, institution qui remontait au commencement de son règne, et en multipliant les provinces, ce qui multipliait les gouverneurs, et toutes ces fonctions interposées et subdivisées rendaient une usurpation moins facile. Ce fut alors, vraisemblablement, que la Gaule forma quatorze gouvernements : cette mesure ne portait pas moins coup indirectement au sénat, qui perdait ses provinces par le fait, sans abolition expresse ; 3° il supprima les frumentaires, qui dépendaient immédiatement des préfets [2].

Pour être juste envers Dioclétien, ces réformes avaient pour but l'utilité de ses sujets autant que la sûreté des princes. Les gouverneurs, moins affairés, reçurent l'injonction de connaître eux-mêmes les procès, et de ne plus s'en décharger sur des délégués (*judices pedanei*). Des receveurs ou comptables (*rationales*) remplacèrent partout les procurateurs, sans avoir, comme ceux-ci, autorité judiciaire et administrative, et ne furent plus que de simples officiers de finances. La capitation, abolie pour le peuple des villes, restant sur les colons avec le tribut en vivres, un édit, du moins, les délivra des super-indictions et de toute contribution extraordinaire. Si, d'après la volonté impériale, une répartition mieux proportionnée des taxes les faisait peser principalement sur les principaux propriétaires des

[1] Vop., *Aur.*, 11, 17, *Prob.*, 11; Lact., *De morte pers.*, 7; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2–10, *note* 3 ; Tillem., *Constantin*, 83.

[2] *Cod. Justinian.*, 7–42-1, 67-1; Lact., *De morte persecut.*, 7; Aur. Vict., 39; Tillemont, *Diocl.*, 24.

villes, le maintien exact des immunités curiales devait leur offrir un dédommagement, et ce n'étaient pas de médiocres avantages pour les décurions, que de n'avoir point à craindre, en causes criminelles, ni la torture, ni la condamnation aux mines, à la bastonnade, au supplice de la croix, de l'amphithéâtre ou du feu. A chacun ses obligations et ses droits, point de privilèges pour personne : telle était la constante maxime de Dioclétien. Il soumit les soldats à la loi commune; un sénateur ne pouvait distraire de son juge naturel une femme réclamée comme esclave : « Quand même vous offririez qu'on interrogeât vos esclaves « contre vous, disait-il, je ne le permettrais pas. »

Il tendait sans cesse à faire prévaloir la loi également contre les violences des grands et contre les ruses des faibles. Le *Code Justinien* seul contient plus de six cents édits du premier souverain impérial, qui sont demeurés dans le droit civil de l'empire, pour protéger l'homme libre, adoucir la condition du serf, garantir la propriété, les transactions de tout genre, arrêter les désordres des mœurs, encourager les études et les arts; et, ce qu'on n'avait pas encore vu dans un empereur, il sembla comprendre les dangers de la superstition, interdit la magie, les divinations, porta peine de mort et confiscation contre la secte des manichéens, née chez les Perses, ennemis de Rome [1]. Mais quelque habileté et quelques sages intentions qu'on suppose aux législateurs, la difficulté est moins de rédiger des lois et d'en prescrire l'observation, que de l'obtenir. D'ailleurs, on ne saurait trop le redire, surtout à une époque qui marche sous le préjugé, qu'avec des lois on peut tout, et que la civilisation repose sur les lois : leur multiplicité sera toujours l'indice d'une plus grande corruption,

[1] M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2-10, et note 8, pleine de détails importants; *Cod. Gregor.*, 19-4; *Leg. mosaïc.*, 15-3.

et les mœurs feront toujours plus que les lois, qui ne font rien sans les mœurs. Ces deux mots de Tacite sont ce qu'il a dit de plus vrai et de plus profond [1].

Que produisirent, en effet, ces dispositions les plus louables? Les nombreux édits de Dioclétien attestent, sans doute, le but qu'il se proposait : un témoin oculaire nous apprend ce qui en est résulté. Quatre princes, quatre cours et quatre armées quadruplèrent tous les emplois, du plus haut rang jusqu'au plus bas. « Les provinces, *coupées en morceaux*, multiplièrent en même temps, avec les gouverneurs, les officiers civils et militaires, les employés subalternes, posés sur chaque canton et presque sur chaque ville. Ce n'étaient que receveurs, vicaires, commandants; fort peu d'actes réguliers, mais condamnations, proscriptions, vexations innombrables de tout genre, non pas fréquentes, mais perpétuelles, et dans les exactions, des outrages intolérables : il en était de même pour l'entretien des troupes [2]. » Il ne fut plus possible de conserver à l'Italie ses anciens privilèges : on la soumit désormais aux mêmes tributs que les provinces; et « ceux qui recevaient commençaient à dépasser tellement en nombre ceux qui donnaient, que, par l'énormité des indictions, les colons épuisés abandonnaient leurs champs, et les cultures se changeaient en forêts. » Au lieu des frumentaires, il y eut des agents d'affaires (*agentes in rebus*), agents de police comme auparavant, et le fléau des citoyens. « Dioclétien amassant toujours par des voies extraordinaires, pour ne point diminuer son trésor, ses *iniquités* causèrent une extrême cherté; il entreprit de taxer les

[1] Tac., *Ann.*, 3-27, *Germania*, 19.

[2] Lact., *De morte persecut.*, 7 : «Provinciæ in frusta concisæ.» M. Naudet, en blâmant avec Lactance la tétrarchie, suspecte sa *véhémence oratoire*. Mais que prouvent les lois de Dioclétien et ses intentions contre leurs résultats, que Lactance produit dans des faits aussi peu contestables les uns que les autres ?

« denrées : de là des querelles et beaucoup de sang répan-
« du. La crainte empêchant de rien exposer en vente, la
« cherté empira horriblement, d'où il fallut bien retirer la
« taxe, après beaucoup de malheurs et de meurtres. Ajou-
« tez à cela la passion des bâtiments; » car s'il blâmait les dépenses inutiles, et rejetait la réclamation d'une cité contre un gouverneur qui avait appliqué à la réparation des murs l'argent destiné aux spectacles, il n'épargnait rien pour ses propres constructions : « nouvelle exaction
« pour les provinces, obligées de fournir des ouvriers, des
« architectes, des charrois et des matériaux. Ici des pa-
« lais, là un cirque, là une monnaie, là un arsenal, là une
« habitation pour l'impératrice, et une autre pour sa fille.
« Une grande partie de Nicomédie dut tout-à-coup être
« abattue. Les habitants émigrèrent avec femmes et en-
« fants, comme dans une prise d'assaut. Et quand toutes
« ces constructions étaient achevées par la ruine des pro-
« vinces : Cela n'est pas bien, disait-il, faisons d'une au-
« tre manière. On démolissait de nouveau et l'on changeait
« pour démolir encore. Sa folie était de vouloir égaler Ni-
« comédie à Rome. » Et il ne se borna pas à ce lieu, il voulut aussi laisser des monuments de sa magnificence à Antioche, Edesse, Carthage et en plusieurs autres villes; Rome eut des thermes de Dioclétien sur le Quirinal.

L'envie de posséder suivait celle de construire. « Com-
« bien de gens périrent à cause de leurs richesses et de
« leurs domaines ! Il avait pour habitude, dès qu'il voyait
« une terre bien cultivée ou une maison élégante, de se
« débarrasser du propriétaire par une fausse accusation et
« une condamnation capitale; comme s'il n'eût pu ravir
« le bien d'autrui sans ôter la vie[1] ! »

Tel était ce prince, qui ne désirait rien tant, disait-il,

[1] Aur. Vict., 39; Lact., *De morte persecut.*, 7; *Notit. dignit.*; *Cod. Just.*, 11-
III.

que de ressembler à Marc-Aurèle. Certes, il ne pouvait avoir fort à cœur le bonheur de ses sujets, et il le comprenait peu, ce superbe parvenu, qui croyait se rendre plus respectable en se rendant inaccessible, et sa grandeur plus imposante en s'enveloppant de luxe; qui ne se montrait plus qu'avec le diadème et la pourpre, étincelante d'or et de pierreries. Ce ne fut pas assez : il introduisit dans son palais tout le cérémonial et le faste de l'Orient; il ne permit plus qu'on se présentât devant lui sans le prosternement aux pieds de la *majesté impériale*, intronisant ainsi le pouvoir romain dans une apothéose vivante : aussi les panégyristes eurent grand soin de prendre au sérieux les surnoms de *Jovius* et d'*Herculius*. Mamertin, le premier, attesta la filiation céleste des deux Augustes, comme on avait fait jadis celle de Romulus et d'Octave. « Comme « tout était plein de Jupiter, ainsi les terres et les mers « étaient remplies de la *divinité* des deux empereurs. » Après la nomination des Césars, Eumène, à son tour, félicita la divinité commune des quatre princes sur cet « heu« reux nombre, qui plaît partout et soutient toutes choses, « comme on le voit dans les quatre éléments, les quatre « saisons, les quatre parties du globe, les quatre parties « du ciel, les quatre chevaux du soleil, et dans l'adjonction « de Vesper et de Lucifer aux deux grands astres » du soleil et de la lune, qui ont même le dessous dans leur comparaison avec les deux Augustes.

Il ne faut pas croire que ce fût pure flatterie, mais bien langage officiel. L'orateur public « adorait les expéditions « des quatre princes, » comme on *adorait* leurs *sacrés visages*. Tout ce qui se rapportait à eux devenait sacré comme leur personne; leur fisc s'appelait désormais les

41-1; Jean Mal., *Chron.*; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., 2, note 8, art. 4, et 3e part., ch. 7, note 20; Vasi, *Itinerario di Roma*.

sacrées largesses, comme le lieu de leur sommeil la *chambre sacrée*[1]. Cette communauté de dignité amena enfin un nouveau signe de révérence assez bizarre : aucun d'eux n'agissant et n'ordonnant qu'au nom de tous, les demandes, les discours qu'on leur adressait, et toutes les relations publiques et privées avec chacun d'eux, durent se conformer naturellement à cette règle d'unité. On parlait à un seul comme représentant les trois autres ; et même, en distinguant ses actions personnelles, on observait exactement la solidarité d'honneur par une louange indivise. L'adulation s'empara avec zèle de cette précaution politique, et s'habitua bientôt à revêtir chaque prince individuellement de cette importance collective. La grammaire fut forcée de dire *vous* à un seul, et comme les inférieurs cherchent toujours à se rehausser par l'imitation des grandeurs, cette absurdité devint une formule générale de distinction et de bienséance, qui a passé du latin dans les langues modernes[2].

[1] Capitol., *Marc. Aur.*, 19 ; Eus., *Chron.* ; Théoph., *Chronog.* ; Aur. Vict., 39 ; Eutr., 9-16 ; Mamert., *Premier panég.*, 1, 4, 6, 7, *Genethl.*, 13, 14, 12 ; Eum., *Paneg. Constantii*, 4, *Constantin.*, 8 ; *Notit. dignit.*

[2] Cette restriction du *tutoyement* produisit un mélange assez ridicule de l'ancienne et de la nouvelle forme grammaticale. Capitolin s'exprime ainsi, *Marc. Aur.*, 19 : « Ut vobis *ipsi*, sacratissime imperator Diocletiane, et semper visum est, qui eum inter numina *vestra* non ut cæteros veneramini, ac sæpe dicitis *vos* vita et clementia *talis* esse cupere. »

CHAPITRE XCVIII.

ABDICATION DE DIOCLÉTIEN. — HUIT EMPEREURS.

Dioclétien s'applaudissait donc lui-même de sa tétrarchie ; car il se croyait le véritable souverain de l'empire ; il considérait les Césars comme ses appariteurs, faits pour exécuter ses volontés, ni l'un ni l'autre ne sortant de leur département, et n'y restant que par son ordre. S'il avait associé Maximien à sa supériorité, il savait bien que son collègue ne la partageait pas réellement. On admirait la « concorde de ces quatre princes du monde, braves, ha-« biles, nobles, bienveillants, qui n'avaient qu'une même « pensée pour l'État, l'un ordonnant, et les autres em-« pressés d'obéir comme aux volontés d'un père [1]. »

Cette concorde dura treize ans; mais l'ascendant personnel du Jupiter *impérial* y fit beaucoup moins peut-être que l'incapacité de son Hercule, et surtout que la loyauté de Constance, homme « digne de commander seul à la ter-

[1] Julien, *Orat.*, 1; Amm. Marcell., 14-10; Vopisc., *Carin.*, 18; Aurel. Vict., 39.

« re, » et dont la grande réputation suffisait à tenir l'équilibre dans la tétrarchie. Jamais la Gaule ne fut si heureuse que sous son autorité. Ce prince, vraiment humain, vivait avec une telle simplicité, qu'il était obligé d'emprunter de l'argenterie quand il avait un repas à donner. Il aimait mieux laisser aux citoyens leur fortune que d'en remplir son fisc. Ce désintéressement l'avait fait surnommer le *pauvre*, admirable titre, qui flatte peu l'ambition des rois : cela parut négligence à Dioclétien, qui lui en envoya des reproches. Constance avertit les plus riches Gaulois qu'il avait besoin d'argent; tous s'empressèrent de lui en porter : alors il montra son trésor abondamment fourni aux officiers de Dioclétien, en leur disant de raconter à leur maître ce qu'ils voyaient : « Il y a longtemps, ajouta-t-il, « que je possède toutes ces richesses; mais je préfère les « laisser en dépôt entre les mains de mes sujets. » Après le départ des envoyés, tous ces dons volontaires furent rendus.

Malheureusement ce grand homme était déjà très-vieux et infirme; Dioclétien vieillissait aussi; Galerius commençait à les moins craindre tous deux, et, depuis l'humiliation qu'il avait reçue à Antioche, et sa victoire sur Narsès, son orgueilleux dépit ne supportait plus le second rang. Quand il recevait une lettre avec la suscription accoutumée, il s'écriait d'un air furieux et d'une voix terrible : « Toujours César ! » Pour se mettre de pair avec Dioclétien en quelque manière, il prétendait qu'on le réputât fils de Mars : il se rendait fâcheux aux deux Augustes [1]. La timidité naturelle de Dioclétien ne lui avait point échappé; le majestueux empereur, arrivé à une fortune si haute, appréhendait de la perdre, et, se retranchant sous une ré-

[1] Eutr., 9-14; Libanius, *Orat.*, 3 et 12; Eus., *Vita Const.*, 1-14, 18; Suidas, II; Lact., *De morte persecut.*, 9; Tillem., *Constantin*, 2.

putation de prudence dans les soins du gouvernement général, il avait toujours évité les expéditions les plus périlleuses ; il les confiait à son Hercule et à ses Césars. Maintenant l'ambition de Galerius l'inquiétait, et lui qui avait interdit la magie, il cherchait sa destinée dans les entrailles des victimes. La présence de plusieurs chrétiens de sa suite troubla les sacrifices.

Quoique la proscription des cultes étrangers désignât tacitement dans ses édits le christianisme, il n'avait point eu jusque-là d'aversion pour la religion nouvelle; d'ailleurs, le nombre des chrétiens était immense, son palais même en était rempli, sa femme et sa fille avaient adopté leur croyance. Pour la première fois il s'irrita, disgracia quelques uns de ses officiers chrétiens, menaça de la flagellation quiconque ne participerait pas au culte national. Il ne paraissait pas cependant vouloir aller plus loin, si Galerius ne s'en fût mêlé. Mais celui-ci, autant peut-être pour ébranler ce caractère qui faiblissait, que pour satisfaire sa haine païenne, inspirée par sa mère, fanatique paysanne, s'efforça d'augmenter les frayeurs de l'empereur, afin de ranimer sa colère. Il fit mettre le feu deux fois en quinze jours au palais de Nicomédie, et il imputa cette tentative aux chrétiens; alors Dioclétien, entraîné, ordonna la persécution la plus violente, qui dura dix ans dans tout l'empire: partout les tortures reparurent, excepté en Gaule, où Constance publia les édits, sans souffrir qu'on les exécutât. Quant à Maximien et à Galerius, hommes atroces de débauche et de cruauté, ils en firent leur joie [1].

Ce fut au milieu de ces horreurs (303) que Dioclétien, comme par un secret pressentiment que son rôle allait finir, voulut jouir de toute la splendeur qu'il avait acquise à la puissance impériale, en célébrant à Rome les succès

[1] Lact., *De morte persecut.*, de 8 à 15.

et la vingtième année de son règne dans un triomphe, que le seul Maximien partagea en qualité d'Auguste. On porta devant lui les images des nations vaincues sous ses auspices par les exploits des Césars : il prit les titres de *Persique, Arménique, Sarmatique, Gothique*, d'*Invincible*, de *Seigneur*, de *Jupiter*, de *Dieu* et d'*Éternité*. Cette ostentation intéressa peu les Romains, déshérités de la résidence souveraine ; la parcimonie de ses jeux excita leurs railleries. Dans l'impatience chagrine que lui causait cette liberté populaire, il ne supporta pas le délai des treize derniers jours de décembre, qui lui restaient à passer pour prendre possession de son neuvième consulat, et il s'en alla l'inaugurer à Ravenne. Déjà, depuis l'incendie de son palais, il avait l'esprit frappé d'une profonde tristesse; le froid et les pluies de la saison lui causèrent une indisposition légère, mais continue; il tomba dans une langueur sombre et irascible. Il prit son chemin pendant l'été, toujours en litière, le long du Danube, pour retourner à Nicomédie; son indisposition, qui s'aggravait toujours, ne l'empêcha pas de dédier son cirque : à la fin, le mal l'accabla au point qu'on prescrivit des offrandes publiques aux dieux pour lui. Dans la ville, on le crut mort un moment, et quand il put reparaître, il était à peine reconnaissable. Sa santé ne se rétablit que faiblement, et, depuis ce temps, sa raison s'égarait par intervalle [1].

« Galerius survint de nouveau, résolu de lui arracher une abdication; il avait querellé déjà Maximien sur ce sujet, en lui faisant peur d'une guerre civile. Il était en effet redoutable; je ne sais quelle nation barbare, chassée par les Goths, s'était donnée à lui l'année précédente, à l'époque même du triomphe célébré à Rome. Entouré de ces sa-

[1] Lact., *De morte persecut.*, 13, 17, 18 ; Eutr., 3-16; Eus., *Hist. eccl.*, 8-13, *Orat. Const.*, 25 ; Tillem., *Diocl.*, 21.

tellites, il bravait maintenant l'Orient. Il entreprit d'abord Dioclétien doucement et amicalement, lui représentant son âge et son affaiblissement, qui l'invitaient au repos. Dioclétien objecta l'humiliation et l'indignité d'une vie commune et obscure après tant d'éclat et de grandeur, et le danger même des inimitiés qu'il avait encourues dans un si long règne. Il consentait, au reste, à ce qu'il y eût quatre Augustes, si ce titre plaisait à Galerius. Le César répliqua qu'il fallait maintenir le principe, posé par Dioclétien lui-même, de deux chefs supérieurs qui gouverneraient souverainement, aidés par deux autres au second rang; la concorde, facile entre deux, étant impossible entre quatre princes égaux. En cas de refus, il prendrait, au reste, ses mesures pour ne plus être dépendant et le dernier. Il avait assez de vivre depuis treize ans relégué sur le Danube, toujours à combattre les Barbares, tandis que les autres commandaient délicieusement dans des provinces plus au large et plus paisibles[1].

« A ces mots, le débile vieillard, qui savait déjà, par une lettre de Maximien, ce que méditait Galerius, et combien il avait accru son armée, dit en pleurant : Faisons, s'il convient ainsi : il reste à délibérer entre nous tous sur le choix des Césars. — GALERIUS. A quoi bon délibérer? Il faudra bien que les deux autres approuvent ce que nous aurons décidé. — DIOCLÉTIEN. Sans doute; car il est nécessaire de nommer leurs fils. (Maximien avait un fils, Maxence, gendre de Galerius, homme d'un naturel mauvais et si arrogant, qu'il ne rendait jamais les honneurs de l'adoration, ni à son père, ni à son beau-père, et il était haï de tous deux pour cette raison. Constance avait aussi un fils, Constantin, né de sa première femme Hélène, vertueux jeune homme, très-digne d'un si haut rang, qui,

[1] Lact., *De mort. persecut.*, 39, 18.

pour la noblesse de sa personne, ses talents militaires, ses mœurs irréprochables et son affabilité, était aimé des soldats et désiré de tous. Dioclétien l'avait alors à sa cour, avec le grade de tribun du premier ordre.) — Celui-là, reprit le César, ne mérite rien. Si, dans une condition privée, il tient si peu de compte de moi, que ferait-il empereur? — **Dioclétien.** Mais l'autre est aimable, et l'on pense que quand il règnera, il sera encore meilleur que son père. — **Galerius.** Il arrivera ainsi que je ne pourrais faire ce que je voudrais. Il vaut mieux nommer des hommes qui soient sous ma dépendance, qui me craignent, et ne fassent rien que par mes ordres. — **Dioclétien.** Qui donc choisirons-nous? — **Galerius.** Sévère. — **Dioclétien.** Quoi! ce danseur, ce buveur, cet ivrogne, qui fait de la nuit le jour et du jour la nuit! — **Galerius.** Il convient, parce qu'il a soin des soldats, et je l'ai envoyé à Maximien pour en recevoir la pourpre. — **Dioclétien.** Soit! Quel autre nous donneras-tu? — Celui-ci, dit Galerius, en montrant un certain Daia, un demi-Barbare, qu'il faisait appeler depuis peu Maximin. — **Dioclétien.** Quel est-il, celui que tu me présentes? — **Galerius.** Il est mon parent. — **Dioclétien**, *gémissant.* Tu ne me donnes pas là des hommes suffisants, à qui on puisse confier le gouvernement de l'État. — **Galerius.** Je les ai éprouvés. — **Dioclétien.** C'est à toi de voir, puisque tu vas prendre la direction de l'empire. Pour moi, j'ai veillé avec soin et pourvu au salut de l'État tant que j'ai tenu le pouvoir. S'il arrive quelque malheur, ce ne sera point ma faute[1] »

« Les choses ainsi réglées, on se prépare pour les calendes de mai. Toutes les espérances se portaient sur Constantin; il n'y avait aucun doute. Les soldats présents, et ceux qu'on avait appelés par députations des légions, se

[1] Lact., *De morte persecut.*, 18.

réjouissaient, ne pensant qu'à lui. On les réunit sur la même éminence où Galerius avait revêtu la pourpre. Le vieil empereur, les larmes aux yeux, annonce qu'il est infirme, qu'il a besoin de repos, qu'il remet l'empire à des mains plus vigoureuses, et qu'il a subrogé d'autres Césars. On attendait ardemment leurs noms, quand tout-à-coup il déclare Sévère et Maximin Césars. Tous restent stupéfaits autour du tribunal; Constantin se trouvait là, placé en avant : on doute si le nom de Constantin n'a pas été changé, lorsque Galerius, étendant la main en arrière, tire vers lui Daia, fait reculer Constantin et présente le nouvel élu. L'étonnement redouble : Quel est-il? d'où vient-il? Nul pourtant n'ose réclamer, dans le trouble que cause cette nouveauté si étrange. Dioclétien se dépouille de sa pourpre et l'en revêt. Ensuite on descend; l'empereur vétéran est mis en voiture et conduit hors de la ville (305); on l'envoie dans sa patrie, à Salone. Daia, récemment enlevé à ses troupeaux et à ses bois, pour devenir aussitôt soldat, protecteur, bientôt tribun, et le lendemain César, reçut l'Orient à fouler, à écraser : « un bouvier passait au gouvernement de l'État et de l'armée[1]. » Le même

[1] Lact., *De morte persecut.*, 18, 19; Eutr., 9-16, et Aur. Vict., 39, disent l'abdication de Dioclétien volontaire. Un historien du XVIIIe siècle, sur leur assertion, veut que cet empereur ait eu la gloire de donner le premier un tel exemple au monde. Selon lui, Lactance, auteur contemporain, qui enseignait la rhétorique à Nicomédie, et qui a dû voir la cérémonie de l'abdication, « peut quelquefois servir d'autorité pour les faits publics, quoique très-rarement pour les faits particuliers. » Pourquoi? On n'a pas jugé à propos de nous en instruire, et il paraît difficile d'en donner une raison. Est-ce un panégyrique, prononcé quand Maximien eut repris la pourpre, *Pan. vet.*, 6-9, qui persuadera que ce vieil ambitieux l'avait quittée volontairement, de compagnie avec Dioclétien, « en cédant, quoique avec répugnance, à l'ascendant « d'un collègue plus sage? » Et si Maximien abdiqua malgré lui, la même cause n'a-t-elle pas contraint Dioclétien? M. Naudet, 2-13, remarque que Lactance a expliqué la véritable cause de ce grand évènement; seulement il trouve son tableau chargé, et il ne consent pas que Dioclétien ait pleuré

jour Maximien abdiquait à Milan, et proclamait Sévère; après quoi il se retira dans un délicieux séjour de Lucanie.

Sévère hérita de son département, et quoique dépendant en apparence de Constance, qui remplaçait de droit Dioclétien comme prémier Auguste, il ne suivait que les instructions et les intérêts de celui auquel il devait son élévation. Galerius s'étant réservé l'Asie-Mineure, ajoutée à son ancien département, gouvernait encore par les deux Césars tout l'Orient, l'Italie et l'Afrique; il se croyait déjà maître de l'univers. « Il méprisait la douceur et la faible santé de Constance, comptait sur sa mort prochaine, décidé, s'il tardait, à lui ôter l'empire, ayant les forces de trois contre un; il eût ensuite nommé Auguste son ancien ami Licinius. Alors il traiterait le monde à sa fantaisie; après vingt ans de règne, il ferait César son fils, encore enfant, et abdiquerait à son tour, passant une vieillesse tranquille, sous l'invincible rempart de quatre princes créés par lui. Il commença par attaquer de fait les libertés romaines; pour les moindres causes, décurions et nobles subissaient la torture; s'il y avait condamnation, des croix étaient dressées, les matrones jetées dans les maisons de captivité et d'infamie. Faut-il rapporter ses divertissements et ses délices? Il avait fait, pendant tout son règne, un choix des ours les plus féroces et les plus forts; il leur donnait des noms. Quand il voulait s'amuser pendant son souper, il en demandait quelqu'un, lui livrait des malheureux à dévorer, et il riait plein de joie. Avec lui point de peines légères; on n'obtenait que par grâce, pour d'anciens services, d'avoir la tête tranchée. Le feu était le supplice ordinaire de quiconque ne tenait aucune dignité. Quant aux chrétiens, il ordon-

« comme un vieillard imbécille. » Il n'y a pourtant rien de plus vraisemblable, et tout l'intérêt que peut inspirer le mérite, fort douteux, de ce prince, n'affaiblit en aucune façon le témoignage positif d'un contemporain, au moins aussi digne de foi que tout autre.

nait de les torturer, puis de les brûler lentement. Plus d'éloquence, plus de lois; tous les jurisconsultes étaient déportés ou mis à mort. Il regardait les lettres comme un art coupable, et les hommes instruits comme ses ennemis, qu'il détestait et détruisait. Des juges grossiers jugeaient militairement, sans assesseurs, et avaient toute licence dans toutes les provinces [1]. »

« Le cens qu'il imposa fut la calamité générale: les exacteurs se répandant de toutes parts, comme en pays conquis, on ne voyait que pillage et captivité. On mesurait les terres, on comptait les pieds de vigne, les arbres, les bestiaux; on inscrivait tous les habitants; les places publiques étaient remplies de familles comme de troupeaux, chacun ayant à déclarer le nombre de ses enfants et de ses esclaves. Les coups et les fouets retentissaient. On torturait les fils, les serviteurs, les épouses, pour les forcer de déposer contre la déclaration de leurs pères, de leurs maîtres, de leurs maris, et ceux-ci, pour les forcer de déclarer plus qu'ils ne possédaient. On apportait les malades et les infirmes; on fixait l'âge de tous: on élevait celui des enfants, on diminuait celui des vieillards. De plus, on prenait une taxe par tête, et on vendait le droit de respirer. Cependant on ne s'en rapportait pas aux mêmes censiteurs; d'autres survenaient, comme pour trouver davantage; ne trouvant rien, et ne voulant point paraître n'avoir rien fait, ils doublaient et augmentaient la taxe à leur gré. Il mourait cependant des animaux et des hommes; on n'en payait pas moins pour tout ce qui était mort, en sorte qu'on ne pouvait plus ni vivre ni au moins mourir gratuitement. Cela s'établit tellement, qu'après lui une loi fut nécessaire pour délivrer les villes de cette oppression, et rendre aux citoyens leurs droits. Les mendiants seuls restaient libres à l'abri de leur misère; la pitié du ty-

[1] Lact., *De morte persecut.*, 20, 21, 22.

ran sut pourvoir à ce qu'ils ne manquassent de rien : il les fit embarquer et jeter à la mer, de peur que, par une pauvreté simulée, quelqu'un n'échappât au cens. Il ne cachait pas qu'il voulait soumettre les Romains à la même servitude que les Perses subissaient de leurs rois. Il avait même le dessein de venger la Dacie, son pays, de la conquête de Trajan, et de changer le nom de l'*empire romain* en celui d'*empire dacique*[1]. »

Toutes ses sinistres espérances furent terriblement déconcertées. Son unique crainte venait de Constantin, et, à l'exemple de Dioclétien, il le retenait auprès de lui, sous prétexte d'affection, mais réellement par défiance de son mérite, et aussi comme ôtage contre Constance. Il résistait sans cesse aux instances du vieil Auguste, qui redemandait son fils ; il ne redoutait rien tant que ce départ, et, n'osant faire périr ouvertement Constantin, trop aimé des troupes, il exposait son courage à de perfides exploits, tantôt contre un lion furieux, tantôt contre les Sarmates : le jeune héros en sortait toujours vainqueur. Enfin, n'ayant aucun moyen de refuser plus longtemps, sans une rupture périlleuse, Galerius signa un soir le diplôme de voyage, en lui prescrivant de venir prendre ses instructions le lendemain matin, soit qu'il songeât à quelque nouveau délai, ou à prévenir Sévère de l'arrêter en Italie. Constantin s'en défia; après le souper, pendant que l'empereur dormait, il se hâta de partir, et, dans tous les relais, jusqu'à une assez longue distance, il fit couper les jarrets à tous les chevaux. Galerius, à son tardif réveil, apprend avec fureur ce départ, ordonne qu'on coure après lui, et quand on lui dit que les postes n'avaient plus de chevaux, il eut peine à retenir ses larmes. Constantin rejoignit heureusement son

[1] Lact., *De morte persecut.*, 23, 27; *Cod. Theod.*, 13-10-2; Tillem., *Constantin*, 8.

père, remis d'une maladie grave, et près de passer en Grande-Bretagne; il l'accompagna dans une expédition contre les Calédoniens ou Pictes, mais il le vit mourir au retour (306), dans son palais[1] d'Eboracum (York).

L'armée aussitôt proclama Constantin Auguste, selon la recommandation de Constance. Galerius fut bien obligé d'y consentir; toutefois il ne lui accorda que le rang de César, et donna celui d'Auguste à Sévère : Constantin ne contesta point; il s'occupa d'abord de visiter ses provinces, d'y continuer l'œuvre de son père, courut repousser une incursion des Franks en Gaule, prit deux de leurs rois, qu'il livra au supplice de l'amphithéâtre, pour imprimer plus de terreur à ces inconstants Barbares.

Cependant la vue de ses images couronnées du laurier impérial excita l'ambition de Maxence, qui profita du mécontentement de l'Italie et de Rome. Galerius, en effet, avait résolu d'imposer ses taxes aux Romains eux-mêmes. Déjà il avait commis des censiteurs au recensement de la cité, et prévenu le principal obstacle, en diminuant encore le camp prétorien. Maxence gagna aisément le peu qui en restait : on tua quelques magistrats, et on alla lui porter la pourpre dans la villa qu'il habitait, à trois lieues, sur la voie Lavicane. Le peuple se réjouit, se croyant préservé de la tyrannie. Galerius, qui haïssait son gendre et ne voulait pas nommer trois Césars, fit marcher Sévère contre lui avec l'ancienne armée de Maximien. Mais le fils, qui avait senti d'avance le besoin d'un appui, rendit la pourpre à son père; et quand Sévère se présenta pour assiéger Rome, ses soldats, qui en regrettaient les délices, se tournèrent du côté des Romains et de leur premier général. Le misérable agresseur, réduit à fuir, assiégé dans Ravenne, se défiant

[1] Lact., *De morte persecut.*, 24; Praxagoras, cité par Photius, 62; Eus., *Const.*, 1-20, 21; Zos., 2; Tillem., *Const.*, 7.

de ses troupes, crut sauver sa vie en capitulant et en restituant la pourpre à celui dont il l'avait reçue : cette lâcheté ne lui valut qu'une mort plus douce. Maximien, au mépris de la parole jurée, l'emmena prisonnier, et lui fit ouvrir les veines.

Le vieil ambitieux s'attendait bien aux fureurs de Galerius; il appréhendait même qu'il n'appelât Maximin, et qu'une agression puissante ne fondît sur l'Italie. Il fortifia Rome avec soin: déjà il avait écrit à Dioclétien, dans l'espoir de se mieux soutenir, si cet illustre collègue réclamait aussi ses anciens droits; mais il n'en reçut qu'un refus insouciant. Il s'en alla en Gaule, négocier une alliance avec Constantin, auquel il donna, en effet, la qualité d'Auguste, et sa fille Fausta en mariage; le jeune prince était veuf, alors, de Minervina, dont il avait un fils, Crispus. Cependant Galerius s'avançait contre Rome, pensant y entrer aisément, car il ne l'avait jamais vue, et ne l'imaginait pas plus grande que les autres villes : il devait massacrer le sénat et tous les habitants. Il trouva ses abords bien défendus, un assaut et un siège impossible au corps d'armée qu'il conduisait; pour comble de disgrâce, une partie de ses légions l'abandonna, les autres s'ébranlèrent. Alors, abaissant son orgueil, il se jeta aux pieds des soldats, les suppliant, avec de grandes promesses, de ne point le livrer à l'ennemi. Il n'en pu retenir qu'un petit nombre, avec lesquels il se retira en toute hâte; craignant le sort de Sévère, il leur donna tout à saccager sur son passage, pour empêcher qu'on ne le poursuivît, et laissa pour adieux à l'Italie la désolation et les outrages de la violence soldatesque [1].

Hercule ne put persuader Constantin de poursuivre cette défaite; il revint seul en Italie régner avec son fils, non

[1] Lact., *De morte persecut.*, 26, 27; Eus., *Orat. Constant.*, 22; Eutr.; Aur. Vict.; *Pan. vet.*; Zos., 2; Tillem., *Constant.*, 9, 11.

sans envie de la grande autorité de Maxence, qu'il voyait bien plus obéi. Il n'y tint pas : il convoque le peuple et cette armée qui avait longtemps été la sienne; il leur fait une grande harangue sur les malheurs publics : tout-à-coup, mettant la main sur Maxence, qui siégeait à côté de lui, il l'accuse d'être l'auteur de tous ces troubles, et lui arrache la pourpre. Le prince dépouillé se précipite à bas du tribunal, se réfugie au milieu des soldats; leur indignation et leurs cris s'élèvent contre ce père dénaturé, et le chassent de la ville comme un autre Tarquin, sans écouter sa fausse protestation d'avoir voulu seulement éprouver leur affection envers son fils. L'inquiet vieillard retourne en Gaule, et sollicite encore vainement son gendre, puis se dirige vers Carnunte, où résidait Galerius : il prétendait conclure avec lui un traité, ou plutôt chercher quelque moyen de le supplanter à la faveur d'une réconciliation. Par une singulière circonstance, il rencontra là Dioclétien, dont Galerius, après son double échec, avait jugé la présence utile pour mieux autoriser la substitution de Licinius à Sévère. Nulle occasion ne semblait plus favorable; il renouvela plus vivement ses instances auprès de Dioclétien; des amis communs s'y joignirent : « Je voudrais, ré« pondit le Jupiter en retraite, que vous vinssiez voir les « belles laitues que j'ai plantées à Salone; assurément vous « ne me parleriez plus de l'empire. » Hercule assista donc à la création d'un nouvel Auguste : ce fut une faible consolation à son dépit que celui de Galerius, qui ne put empêcher Maximin de se décerner lui-même le titre et le rang accordés à Licinius.

Il y avait donc alors six empereurs presque tous rivaux (308); car, malgré un consulat partagé avec Galerius, Hercule, toujours déçu et négligé, ne tarda pas à le quitter; il reprit le chemin de la Gaule, méditant une nouvelle trahison. Afin de la mieux assurer, il quitta une seconde fois la

pourpre, et parut se contenter du repos honorable dont il jouissait dans le palais de Constantin. Mais pendant une expédition où il avait engagé lui-même ce jeune prince, avec la moindre partie des troupes, il tâcha de séduire l'autre à Arles, en faisant largesses du trésor impérial, et il se proclama de nouveau. Constantin, revenu rapidement des bords du Rhin, le surprit à Marseille, le priva définitivement de la pourpre, et lui accorda la vie. Rien ne changea le détestable vieillard, qui, abusant de l'impunité, essaya moins de deux ans après une dernière perfidie, en sollicitant sa fille à lui servir de complice. Mais Fausta avertit son mari : un *vil esclave* est placé dans le lit de Constantin ; Maximien pénétrant dans la chambre au milieu de la nuit, avec un poignard, croit tuer son gendre, et publie tout glorieux ce qu'il vient de faire. Constantin paraît alors avec ses gardes : l'homicide confondu n'a plus que le choix de son genre de mort ; il choisit de se pendre (310), et rendit dans cette honte une vie souillée de toutes les cruautés et de toutes les débauches [1].

La fin de Galerius fut encore plus terrible; son caractère, comme sa figure, sa voix, son énorme stature, avait quelque chose de monstrueux, et tenait de la nature des bêtes féroces. Il surpassait Maximien et tous les tyrans précédents. Il préparait une guerre contre Maxence et la célébration de ses Vicennales, et, sous ce prétexte, il chargea encore de nouvelles taxes les provinces épuisées ; des soldats, ou plutôt des bourreaux, assiégeaient les contribuables ; on avait à souffrir des tourments multipliés, si l'on ne donnait sur-le-champ ce qu'on n'avait pas. Nul repos, nul temps de l'année sans recherches et sans poursuites ; nulle moisson, nulle vendange sans exacteur : mais ces odieuses Vicenna-

[1] Lact., *De morte persecut.*, 28, 29, 30, 32, 8 ; Eus., *Hist. eccl.*, 8-13, 18 ; Zos., 2 ; Eutr. ; Aurel. Vict. ; *Pan. vet.* ; Zonaras ; Tillem., *Const.*

les ne devaient pas se voir. Galerius fut frappé d'une plaie incurable; un ulcère s'ouvrit sur la partie la plus secrète de son corps, lui rongeant peu à peu les entrailles, d'où sortait, avec une odeur infecte, une incessante quantité de vers. Le persécuteur des chrétiens mugissait de douleur; il promettait de réparer son crime : déjà près d'expirer à Sardique, il accorda un édit de tolérance, et ne survécut que de quelques jours (311). Maximin, à cette nouvelle, accourut s'emparer de l'Asie-Mineure, et supprima le cens pour gagner les habitants. Une guerre eût éclaté entre lui et Licinius, si ce rival, dans une entrevue, n'eût accepté enfin la Propontide pour bornes de son département [1].

Ainsi la tétrarchie n'avait pas longtemps pacifié l'empire, et ne présageait plus que troubles. Maximien et Galerius vivaient encore lorsque le vicaire prétorien Alexandre s'était fait le septième empereur en Afrique; il brava pendant trois ans (308-311) Maxence, qui tournait tous ses projets contre Constantin. Toutefois, il eût été trop imprudent de ne pas détruire le plus faible avant d'attaquer le plus redoutable. Le premier corps de troupes qu'il envoya en Afrique en vint facilement à bout, et, par la mort de l'usurpateur, lui livra les fauteurs de la révolte à punir, c'est-à-dire les riches à proscrire, leurs biens à confisquer et toute la province à ruiner. Il ne traitait pas mieux l'Italie et Rome. D'abord il avait affecté une grande douceur et arrêté la persécution contre les chrétiens. Dès qu'il se crut affermi, il se montra tel qu'il était, une bête impure, insatiable de luxure et de sang. Il ne haranguait ses soldats que pour exciter leur licence brutale; il pillait les temples comme les fortunes privées; il dissipa en six ans les richesses amassées de dix siècles. Aussi lâche que dif-

[1] Lact., *De morte persecut.*, 9, et de 31 à 36; Eus., *Hist. eccl.*, 8-16, 17; Tillem., *Const.*, 19.

forme, il joignait la peur à la présomption; il ne rêvait que complots, que moyens magiques de les découvrir, et, après avoir sacrifié à sa cupidité et à sa défiance les plus illustres sénateurs, il consultait l'avenir dans les entrailles des femmes et des enfants. Il ne ménageait pas davantage le peuple, et la moindre querelle de plébéien et de soldat attirait un massacre [1].

De quel autre que Constantin les Romains auraient-ils espéré leur délivrance? Devant ce prince infatigable, les Barbares ne remuaient plus impunément; il venait tout récemment de battre deux fois les Franks et les Alamannes séparés, puis confédérés (311) : il devait être facilement tenté d'opposer sa gloire et ses armes à un ennemi certain et généralement haï. Toutefois il hésitait à quitter de lui-même sa position prudente à l'écart, lorsque Maxence, comptant sur les présages, sur cent soixante-dix-huit mille soldats rassemblés en Italie, et d'habiles généraux, annonça qu'il voulait venger la mort de son père, et abattit les images de son collègue de Gaule. Constantin, forcé à la guerre, résolut d'attaquer le premier, et ayant obtenu l'alliance de Licinius, auquel il offrit la main de sa sœur Constantia, il se dirigea vers les Alpes. Ses stations n'exigeant pas moins de quarante mille hommes, il lui en res-

[1] Eus., *Hist. eccl.*, 6-14, 8-15, 16, *Vita Const.*, 1-33; Aur. Vict.; Nazar.; *Pan. vet.*; Zos., 2; Prud., *In Symm.*, v. 553 :

Cum te pestifera premeret Maxentius aula
Lugebas longo damnatos carcere centum
Ut scis ipsa, patres. Aut sponsus fœdera pactæ
Intercepta gemens, diroque satellite rapta,
Immersus tenebris, dura inter vincla luebat;
Aut si nupta torum regis conscendere jussa
Cœperat impurum domini oblectare furorem,
Morte maritalis dabat indignatio pœnas.
Plena puellarum patrumque ergastula sævi
Principis; abducta genitor si virgine mussans
Tristius ingemuit, non ille impune dolorem
Prodidit, aut confessa nimis suspiria traxit.

tait à peine autant pour envahir l'Italie, si bien munie ; et, ce qu'il ne savait pas, Maxence avait déjà la promesse secrète de l'appui de Maximin, offensé de l'accord des deux autres [1].

Mais Constantin avait recueilli le fruit de la sagesse de son père; il avait vu de près la force du christianisme persécuté par Dioclétien, son heureuse influence sous la protection de Constance et la sienne : il en comprit la vertu, et en même temps l'ineptie et la honte du culte idolâtrique. Il comparait aussi le règne et la fin si tranquille, si honorable de son père, avec la vie agitée et la fin misérable de tous les empereurs qui avaient versé le plus de sang chrétien pour la cause de leurs dieux inertes. On raconte qu'au milieu de ces pensées, un double prodige le détermina tout-à-coup : une croix lumineuse lui apparut au-dessus du soleil, ainsi qu'à son armée, avec ces mots : « Hoc vin- « ces » (*par ceci tu vaincras*); ensuite un songe divin l'avertit de prendre cette croix pour enseigne. Quelles que soient les obscurités de cette tradition chrétienne, elle n'a point essuyé alors de contradictions; les païens eux-mêmes semblent l'avoir avouée, en constatant avec le sénat sur un monument public *l'inspiration de la divinité* dans l'entreprise et le succès de Constantin, et avec les panégyristes, l'opinion populaire de la Gaule, que des armées célestes combattirent pour lui. Il est certain que ce prince, avant de passer les Alpes, accomplit, sans le moindre obstacle, le changement le plus imprévu et le plus étrange pour le temps, en abolissant par un seul ordre de sa volonté tous les insignes idolâtriques qui avaient servi de ralliement militaire aux Romains, et les avaient conduits, sous les auspices des dieux, à la conquête du monde. Il y substitua un magnique étendard ou *labarum*, étincelant

[1] Eus., *Vita Constant.*, 1-25, *Hist. eccles.*. 8-14, 9-9 ; *Pan. vet.*; Zos., 2.

d'or et de pierreries, en forme de croix, surmontée du monogramme du Christ dans une couronne d'or. Non-seulement l'empereur porta le signe de la croix et le monogramme gravés sur son casque, mais les soldats le reçurent également sur leurs boucliers et leurs armes, et tous marchèrent avec l'assurance de *vaincre par ce signe* jusqu'alors abhorré [1].

La rapidité de Constantin prévint l'ennemi, qui croyait venir l'attaquer. A la descente des Alpes, Segusio (Suze), la première ville qui tenta quelque résistance, fut forcée en un jour, et préservée du pillage. Une nombreuse cavalerie en avant de Turin chargea impétueusement l'armée de Gaule, dont les rangs s'ouvrirent aussitôt pour l'assommer des deux côtés. Tout s'empressa vers le vainqueur, jusqu'au Padus. La seconde armée de Maxence s'appuyait sur Vérone; le préfet prétorien Ruritius, qui la commandait, aima mieux, malgré son habileté, se mettre à cou-

[1] Eus., *Vita Const.*, de 27 à 31 et 54; Lact., *De morte persecut.*, 44; Socrat., *Hist.*, 1-2, 4; Sozom., *Hist.*, 1-3, 4; Philost., 1-6; *Paneg. vet. incerti*, c. 2; Nazar., c. 14; Prud., *In Symm.*, v. 550 :

> Hoc signo invictus transmissis Alpibus ultor
> Servitium solvit miserabile Constantinus.

Id., v. 565 :

> Testis Christicolæ ducis adventantis ad urbem
> Milvius, exceptum Tiberina in stagna tyrannum
> Præcipitans, quanam victricia viderit arma
> Majestate regi, quod signum dextera vindex,
> Prætulerit, quali radiarum stemmate pila!
> Christus purpureum gemmanti textus in auro
> Signabat *labarum*, clypeorum insigna Christus
> Scripserat, ardebat summis crux addita cristis.

Voy. dans Bullet, *Établissement du christianisme*, preuve 83, et dans Baronius, *Ann.*, 312, l'inscription gravée sur l'arc-de-triomphe de Constantin par ordre du sénat : « Quod *instinctu divinitatis*... rempublicam ultus est... » *Voy.* encore Tillemont, *Const.*, 23, 24; Alban Butler, *Vie des Saints*, trad. par Godescard, et ses nombreuses citations, au 14 septembre; et enfin Gusta, *Vita di Costantino*. Voy. sur le *Labarum*, Tertull., *Apol.*, 16.

vert dans la ville; il en sortit secrètement après les premières mêlées, et ramena du dehors, sur les assiégeants, des troupes considérables. Constantin, sans interrompre le siège, courut à leur rencontre, les battit, et le préfet demeura parmi les morts. En cinquante jours toute l'Italie était conquise jusqu'à Rome, que défendait une troisième armée, et la plus formidable, postée derrière le pont Milvius (Ponte-Mole.)

Le lâche Maxence continuait ses débauches, se gardant bien de s'aventurer hors des murs, où un oracle le menaçait de périr. Il comptait corrompre les troupes de Constantin, comme il avait fait celles de Sévère et de Galerius, ou du moins se délivrer de lui en l'attirant vers la cité par un pont de bateaux disposé sur le Tibre, au-dessus du pont Milvius, en deux parties qui pouvaient se détacher aisément l'une de l'autre. Le sixième anniversaire de son règne lui donna plus de hardiesse; ses sacrifices et les livres sibyllins lui annonçant que l'ennemi de Rome devait mourir ce jour-là même, il ne douta pas d'un plein succès. Il alla donc lui-même présenter la bataille dans la plaine des Rochers-Rouges, à neuf milles de Rome, de l'autre côté de son pont de bateaux. Constantin, qui ne désirait que cette action décisive, s'y lance plein de joie, et son intrépide valeur animant les siens comme aux deux autres combats, l'emporte encore sur le nombre. Les Romains et les Italiens, contraints de défendre un maître détesté, plient bientôt; les autres corps, surtout les prétoriens, qui avaient servi la tyrannie, et qui n'attendaient point de grâce, résistent en désespérés; ils sont enfin rompus. Maxence, un des premiers à fuir, poussé par cette multitude en déroute, tomba de son pont brisé ou du rivage dans le Tibre. On retrouva le lendemain son corps enfoncé dans la vase; on mit sa tête au bout d'une pique, pour la montrer à tous les regards, car l'incertitude de sa mort comprimait la joie, dans

la crainte de ses dernières fureurs s'il fût revenu vaincu.

Les prisons ouvertes rendirent au sénat ses membres les plus illustres : tous les pères conscrits vinrent chercher leur libérateur, et le conduisirent à Rome au milieu de la plus vive allégresse, quoique le triomphe, pour la première fois (312), ne se dirigeât point vers le Capitole, et refusât aux vieilles idoles l'encens accoutumé : le *labarum* prenait possession de la ville éternelle au nom du Dieu vivant[1].

[1] Lact., *De morte persecut.*, 44 ; *Pan. vet.*; Eus., *Vita Const.*, 1-38 ; Zos., 2 ; Aurel. Vict. ; Tillem., *Const.*, 28 ; Prud., *In Symm.*, v. 574 :

Ipse senatorum meminit clarissimus ordo,
Qui tunc concreto processit crine, catenis
Squalens carceris, aut nexus compede vasta...
. . . . Tunc ille senatus
Militiæ ultricis titulum Christique verendum
Nomen adoravit, quod collucebat in armis.

CHAPITRE XCIX.

SECONDE FAMILLE FLAVIENNE ; CONSTANTIN. — EMPIRE CHRÉTIEN. — CONSTANTINOPLE.

Un règne tout nouveau commençait; un pardon général sauva des cris du peuple les ennemis du vainqueur; le fils du tyran et quelques fauteurs les plus coupables furent seuls sacrifiés à la sûreté de l'État et à la justice. On vit avec satisfaction publier peine de mort contre les délateurs, reléguer les troupes de Maxence sur le Rhin et le Danube, casser les cohortes prétoriennes et urbaines, et démolir le camp séditieux du Viminal; il ne resta plus dans Rome que la milice pacifique des vigiles : la libéralité, l'affabilité du prince, effaçaient tous les maux récents; on accourait de toute l'Italie pour le connaître et le contempler. On revenait à la vie. Le sénat, rétabli dans son ancienne dignité, complété par l'admission des personnages les plus qualifiés des provinces, le déclara le premier des trois Augustes régnants, et, taisant par une sorte de pudeur en ce moment ses dieux méprisés, décréta un arc

triomphal de reconnaissance envers Constantin et la *divinité* qui l'avait conduit. Constantin lui-même eut soin d'ériger une statue, dans laquelle il se représenta une croix à la main, et on lisait au bas que, par ce signe de salut, il avait délivré Rome. Il adopta ainsi publiquement la religion chrétienne, honorant les *prêtres* ou ministres de l'Église, et, selon la tradition, donna au pape Melchiade le palais de Lateranus, qui s'appela depuis la basilique de Constantin. Il s'empressa surtout, d'accord avec Licinius, de révoquer l'édit de persécution porté par Dioclétien, et, l'année suivante (313), dans une entrevue à Milan, où s'accomplit le mariage de Licinius avec Constantia, les deux alliés proclamèrent définitivement la liberté légale de l'Église[1].

Cependant l'Église avait encore un ennemi irréconciliable. Tout ce que le paganisme pouvait produire de plus monstrueux avait éclaté à la fois dans quatre empereurs, comme pour accabler le christianisme sous les derniers efforts de fureur et de turpitude. Maximin, digne héritier des trois autres, n'avait pas longtemps observé le rescrit de Galerius mourant; sa haine contre les chrétiens ne se borna pas à tourmenter ceux de ses provinces, il entreprit une guerre contre l'Arménie convertie : sa retraite forcée, suivie d'une famine et d'une contagion, ne le désabusa de ses pontifes ni de leurs artifices magiques; il s'aigrit de plus en plus. N'osant rejeter d'abord l'édit de Constantin victorieux, il continuait sourdement ses vexations. « Dans tout le reste, « il ressemblait à son maître Galerius. Le peu qui restait « des exactions précédentes, il l'arrachait sans pudeur, il « levait d'avance les tributs de plusieurs années...; les « termes manquent pour exprimer avec l'indignation con-

[1] Zos., 2; Aur. Vict.; *Pan. vet.*; Eus., *Const.*, 1-41, 42, *Hist. eccl.*, 9-9, 10-5; Lact., *De morte persecut.*, 44, 45, 48; Tillem., *Const.*, 28, 29.

« venable sa corruption effrénée : toutes les familles ser-
« vaient de jouet à ses horribles convoitises et à celles de
« ses satellites, tous de cette horde de Barbares fugitifs qui
« s'étaient donnés à Galerius. » Quand il avait appris la défaite de Maxence, sa secrète ligue découverte, le rang supérieur déféré à Constantin, il exhala ouvertement son chagrin et ses inimitiés en railleries et en injures contre les deux princes, évitant de rompre toutefois, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion favorable. Il crut la trouver dans la conférence de Milan et l'éloignement de Licinius, dont il envahit aussitôt le territoire. Il n'en fut pas moins vaincu entre Adrianopolis et Héraclée, avec une armée double de celle de son rival. Poursuivi et forcé dans les défilés du Taurus, bloqué dans Tarse, sans espoir d'échapper, il se gorgea de vin et de viande, comme pour la dernière fois, avala du poison, ce qui lui causa d'extrêmes souffrances, et expira dans des gémissements de rage.

Dioclétien l'avait précédé presque aussi tristement. Toutes ces révolutions avaient troublé la retraite de Salone. A six ou sept milles de cette ville, dans un site agréable, sous un climat pur, en vue des fertiles rivages de l'Adriatique, en face de l'Italie, il avait pris plaisir à élever un palais impérial, soit pour mieux attester sa gloire aux lieux qui avaient vu naître son père et peut-être lui-même esclaves, soit pour s'y préparer, dans un avenir lointain et fortuné, un magnifique repos. Ce séjour maintenant ne lui offrait plus, dans la pompeuse immensité de ses bâtiments et de ses ombrages, que le vide d'une puissance déchue. Il avait semblé néanmoins y recouvrer quelque énergie, et, plus maître de lui dans son délaissement que dans ses grandeurs, remplir sa solitude d'une dignité plus réelle. Mais trop près des évènements, il n'y pouvait demeurer étranger. Les images de Maximien, presque partout unies aux siennes, étant détruites par l'ordre de Constantin, il

subit avec douleur cette communauté d'affront. Il savait en même temps sa femme Prisca et sa fille Valeria, veuve de Galerius, indignement traitées par Maximin, qui voulait contraindre Valeria de l'épouser, et qui dédaigna les supplications du vieux père, exilé de l'empire. Ce second outrage « blessait vivement sa tendresse ou du moins son « orgueil. » Il succomba au chagrin, ou s'empoisonna. Les deux malheureuses princesses furent enveloppées dans les proscriptions de Licinius contre tous ceux qui pouvaient prétendre quelque part à l'héritage de Maximin, de Sévère et même de Galerius, son ancien ami. Après avoir échappé quinze mois à ses poursuites, on les découvrit à Thessalonique; on leur trancha la tête, et on jeta leurs corps à la mer [1].

Licinius avait ainsi acquis une part bien plus étendue que celle de Constantin ; mais il le voyait bien plus affermi par l'affection des peuples. Il suscita en secret l'ambition de Bassien, auquel Constantin avait marié une de ses sœurs dans l'intention de lui donner le titre de César et le gouvernement de l'Italie. La trahison connue entraîna la mort du conspirateur et la guerre entre les deux empereurs. Licinius, vaincu à Cibales et à Mardie, paya sa défaite par la cession de sept provinces (314). Dans les deux années qui suivirent ce traité, Constantia et ensuite Fausta mirent toutes deux un fils au monde, et, pour resserrer l'alliance rétablie, les deux collègues nommèrent Césars ces deux enfants avec Crispus (317). Licinius n'en était pas plus sincère : l'ancien compagnon de Galerius ne pouvait guère, au fond, s'accorder avec le fils de Constance. Ses passions païennes se sentaient offusquées par la supériorité, gênées par le gouvernement d'un collègue qui s'occupait du bien

[1] Eus., *Hist. eccl.*, 9-7 ; Lact., *De morte pers.*, de 36 à 51 ; Aur. Vict. ; Tillem., *Diocl.*, 23, *Constant.*, 33, 34, 35.

général, qui montrait un grand zèle pour le christianisme, qui confiait l'éducation de Crispus au pieux Lactance, et dont toute la famille et la cour, à l'imitation de sa vénérable mère Helena, s'honoraient de professer la foi de l'Église. Dominé par l'avarice et la débauche, il vexait ses sujets chaque jour davantage, et surtout les chrétiens, dont l'inclination naturelle pour celui qu'il regardait comme un rival, augmentait son aversion contre lui et contre eux. Les reproches de l'un, les perfidies de l'autre, finirent par rompre entre les deux empereurs les relations habituelles.

Peut-être, sans la nécessité de repousser les éternelles incursions des Barbares, Constantin eût-il dès lors déclaré la guerre à Licinius; les Franks et les Alamannes menaçant de passer le Rhin, il leur envoya le jeune Crispus, prince de grande espérance, qui emporta deux victoires de ses premières armes (320); il dirigea lui-même une vigoureuse campagne contre les Sarmates (322); il eut ensuite à combattre les Goths, et à chasser ces ravageurs de la Mœsie et de la Thrace (323).

Cette dernière campagne se fit sur les frontières communes des deux empires. Licinius, au lieu de s'y joindre, s'en prit à Constantin, comme si c'eût été une offense de venir sur son territoire pour le défendre. On prépara des deux côtés les hostilités sur terre et sur mer, Licinius redemandant, par les victimes et les divinations, la victoire à ses anciens dieux sur le *labarum*, et Constantin, « comme un autre Moïse, » invoquant à l'écart le Dieu du ciel, dans un tabernacle dressé hors du camp. Ces deux armées se rencontrèrent près d'Adrianopolis. Constantin, à la tête d'une troupe d'élite, traversa un gué de l'Hèbre à quelque distance de son corps de bataille. Son attaque inopinée facilitant au sien le passage du fleuve, l'engagement devint général, et, malgré l'avantage du terrain et du nombre, Licinius, complètement défait, s'enfuit (323). C'était de la

même manière qu'Alexandre-le-Grand avait forcé le passage de l'Hydaspes, et Annibal celui du Rhône. Crispus, en même temps, par la tactique de Thémistocle à Salamine, détruisait la flotte ennemie, encombrée dans l'Hellespont.

Licinius, essayant à peine de résister dans Byzance, chercha un refuge plus sûr à Calcédoine, où il recomposa une armée des levées de l'Asie; et, comme s'il eût été à jamais le maître de l'empire, il fit Auguste son favori Martinien. Il demanda cependant, et obtint un traité honorable encore, qu'il confirma par serment, et qu'il rompit sur l'avis de ses magiciens, dès qu'il se crut assez fort. Environ dix semaines après la bataille d'Adrianopolis, il osa livrer celle de Calcédoine: il la perdit. Constantia sollicita pour lui un pardon qu'il vint recevoir aux pieds du vainqueur dans Nicomédie. Relégué à Thessalonique, il intrigua de nouveau, cherchant à soulever les Barbares: il fut condamné à mort au bout de quelques mois. Martinien, et tous ceux qui avaient conseillé la persécution et la guerre, avaient déjà subi leur châtiment [1].

Au moment même où Constantin demeurait l'unique maître de l'empire romain, un prince de Perse venait se mettre sous sa protection, et lui porter la certitude que rien ne menaçait de ce côté. Ce prince était Hormisdas, petit-fils de Narsès. Le parti des grands et des mages, dont il avait promis de rabaisser l'orgueil quand il serait sur le trône, l'en exclut, et l'emprisonna pour couronner son jeune frère Sapor II. Il avait enfin réussi à s'échapper, et l'honorable asyle qu'il reçut de l'empereur devait consolider l'alliance des deux nations, s'il recouvrait ses droits. Un guerrier puissant et heureux eût pu même être tenté de saisir cette occasion de reprendre l'offensive contre les Perses

[1] Eus., *Hist. eccl.*, 10-8, 9, *Const.*, 2-3 à 18; *Pan. vet.*; Socr., 1-3, 4; Soz. 1-7; Zos., 2; Tillem., *Const.*, 45.

avec avantage. Constantin estima sans doute avec raison qu'il valait mieux réparer le mal des rivalités impériales en achevant l'œuvre de Dioclétien[1].

Tout lui avait succédé jusqu'alors, et jamais empereur n'avait mieux acquis l'estime publique. Le reste de sa vie ne soutiendra pas constamment cette première gloire : de graves imprudences, et des reproches plus graves encore, viendront se mêler à une administration plus étendue que profonde, à des intentions plus sincères que solides. Il fit beaucoup pour le christianisme, ou plutôt pour l'humanité, qui avait tant besoin du christianisme. Il réforma la législation civile avec le secours de la législation divine, et conclut l'alliance de l'État avec l'Église[2]; il reconnut aux évêques l'arbitrage judiciaire que leur avaient attribué les fidèles depuis trois siècles; il transporta au clergé catholique les privilèges dont avait joui de tout temps, chez toutes les nations, le sacerdoce païen; il réprima sans violence les superstitions païennes, aussi contraires au bon sens qu'aux bonnes mœurs; il fit respecter la doctrine et la discipline catholique, et adopta spécialement, comme observance légale, le repos du jour dominical[3]. Mais sa pre-

[1] Zos., 2; Agath., 4; Eutrop.; Suidas, M.; Tillem., *Const.*, 51.

[2] *Voy.*, sur une partie importante des rapports du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel, le livre tout récemment publié sous ce titre : *Pouvoir du pape sur les souverains au moyen âge, ou Recherches historiques sur le droit public* de cette époque, par un directeur du séminaire de Saint-Sulpice. C'est le traité le plus complet et le plus exact sur une question du plus haut intérêt.

[3] Il n'est pas sans utilité de remarquer qu'à part toute idée religieuse, le repos du dimanche contribuait certainement au bien-être matériel du peuple, et que le XVIIIe siècle, en poursuivant si résolument, comme une liberté nouvelle, l'abolition de cette observance légale, a grossièrement abusé la simplicité des pauvres mortels qui vivent du travail de leurs mains, et qui formeront toujours la classe la plus nombreuse de la société; car le prix de la main-d'œuvre, se proportionnant toujours à la concurrence, baisse inévitablement en raison de la multiplicité des bras. Or, l'accroissement des jours

mière fermeté contre l'hérésie des *donatistes* ne se soutint pas contre les *ariens*. Après avoir laissé l'Église proclamer librement son dogme dans le premier concile pleinier de Nicée (325), il céda aux séductions du pouvoir, aux flatteries d'une secte; il voulut contraindre l'Église à recevoir l'opinion individuelle d'Arius, et vexa les catholiques en faveur d'un parti ambitieux [1].

Rien n'altérait encore sa réputation lorsqu'il revint à Rome l'année qui suivit le concile. Le peuple de Rome avait eu le loisir de se remettre des fureurs de Maxence, de s'accoutumer à sa délivrance, et d'oublier le bienfait. Après les premiers moments d'admiration pour les heureuses victoires du *labarum*, les esprits étaient retombés aussitôt de tout le poids d'une longue licence, dans la religion du cirque et du théâtre. D'ailleurs Constantin avait peu résidé à Rome, et ce grief particulier dut ajouter aux railleries dont cette race frivole salua la vingtième année de ce règne, injure que ne pouvaient guère compenser les vers acrostiches du poète Optatien. L'un des frères de l'empereur était d'avis de châtier cette insolence avec des soldats; l'autre jugeait plus digne d'un grand prince de la mépriser : il préféra ce conseil (326).

Il ne sut pas garder cette modération dans l'intérieur de son palais. Les fêtes publiques finissaient à peine, que, sur les accusations de Fausta, digne fille de Maximien, il ordonna la mort de son propre fils Crispus, comme conspirateur et suborneur, et, l'on ne sait pour quel motif, celle

de travail équivaut évidemment à l'accroissement des travailleurs. Autrefois, l'ouvrier à la journée ou à la pièce trouvait dans le salaire de six jours le septième payé; il avait donc un jour entier sur sept pour reprendre haleine, essuyer ses sueurs et jouir d'un délassement nécessaire. Maintenant il lui est très-difficile, généralement, de se reposer, s'il veut s'assurer chaque jour son pain. Il est libre de travailler le dimanche, mais il n'est pas libre de se reposer. C'est véritablement une liberté toute nouvelle.

[1] Tillem., *Const.*, de 42 à 60.

du jeune Licinius, un enfant de douze ans, le fils de sa sœur. Ses remords, et la vive douleur de la vénérable Helena l'éclairant sur sa faute, il découvrit les calomnies et les dérèglements de Fausta : alors, par un emportement contraire, il la punit non moins cruellement, en la faisant étouffer dans un bain chaud. On dit même que beaucoup de personnages de la cour furent impliqués dans cette vindicte impitoyable. L'ancienne tyrannie semblait reparaître, contre l'attente générale ; un murmure de terreur se répandit, et le préfet du prétoire, Ablavius, osa faire afficher aux portes du palais cette épigramme sévère :

Saturne est loin de nous ; que regrettrait-on ?
Voici des siècles d'or, mais dignes de Néron [1].

Ces funestes évènements, en attachant désormais au séjour de Rome des souvenirs pénibles pour Constantin, durent hâter l'exécution d'un projet qu'il avait probablement conçu depuis quelque temps, celui d'établir une nouvelle capitale en Orient. On ne sait d'où lui en vint la première idée : si des motifs politiques s'y sont joints, comme on n'en peut guère douter, peut-être ne les a-t-il bien vus que dans l'entreprise commencée, et n'a-t-il suivi son goût particulier que par un sentiment vague d'utilité présente : l'incertitude de son plan permet de le penser. Il est certain que les tentatives continuelles des Barbares sur les frontières ne pouvaient plus être facilement surveillées de Rome. Même dans le système de la tétrarchie, aucun des empereurs n'avait jugé convenable de s'y fixer. Milan,

[1] Zos., 2 ; Liban., *Orat.*, 15, 14 ; Eutr. ; Aur. Vict. ; Oros., 7-28 ; Philost., 2-4 ; Hiéron., *Chron.* ; Codinus, *Origin. Constantinopolitanæ* ; Tillem., *Const.*, 62 ; Sidon. Apollin., *Epist.*, 5-8 :

Saturni aurea sæcla quis requirat ?
Sunt hæc gemmea, sed Neroniana.

Arles, Trèves, Sirmium, Antioche, Nicomédie, préférées depuis quarante ans, prévenaient bien mieux l'invasion et l'usurpation. Les attaques des Goths et des Perses, l'importance momentanée de Palmyre, avaient assez montré les dangers de l'Orient. D'ailleurs, depuis les Gaulois, Pyrrhus, Annibal et les Cimbres, on savait toutes les entrées de l'Italie; Rome alors avait autant de soldats que de citoyens pour se défendre; maintenant elle excitait plus d'envie que d'effroi, et les remparts d'Aurélien lui assuraient une faible ressource, quand elle n'avait plus personne à enrôler sur son Champ de Mars; Rome, enfin, n'était plus le point d'appui nécessaire du gouvernement, qui se transportait partout avec la personne du prince. La magnificence de cette ville et ses traditions nationales avaient seules retenu jusqu'alors la résidence impériale dans ce centre vide et sans action, où le peu qui restait des institutions anciennes n'avait plus d'autre effet que de gêner ou de chagriner des volontés despotiques. Les prétentions du sénat et du peuple, enracinées là, venaient toujours s'attacher obstinément au pouvoir, comme un vieux lierre étreint, en rampant, le superbe tronc qui le soutient. Dioclétien du moins, par son éloignement, avait signalé cet ennui et le moyen de s'en délivrer. Ajoutons un secret instinct qui avertissait Constantin que l'Église catholique, ayant posé son siège à Rome malgré tous les efforts de l'empire, n'y laissait plus de place à la majesté impériale.

Quoi qu'il en soit, Constantin, résolu de bâtir une nouvelle capitale, chercha d'abord la faveur d'une opinion romaine, en choisissant l'emplacement qu'avait occupé l'ancienne Ilion : les Romains avaient toujours désiré de relever cette illustre cité, la patrie des auteurs de leur race, s'ils n'eussent craint que César, issu d'Iule, n'y fondât plus à l'aise sa domination personnelle au détriment de Rome. Ce dessein, dont le seul soupçon avait causé une assez vive

alarme à cette époque, et peut-être sous Auguste, puisque Horace composa une ode pour l'en détourner, n'avait plus rien qui inquiétât les Romains du IVe siècle, médiocrement jaloux d'un nom devenu général, et plus onéreux qu'honorable.

Pendant que la pieuse Helena employait ses derniers jours en Palestine à reconnaître les lieux consacrés par les traces du Christ, et à les purifier des souillures idolâtriques pour y construire des temples chrétiens, l'empereur, par un soin plus terrestre, creusait les fondations de sa ville future. Les travaux en étaient déjà fort avancés entre les promontoires de Sigée et de Rhœtée, lorsque tout-à-coup il y renonça, et se décida pour Byzance, situation la plus heureuse, en effet, pour la défense, l'agrément, la subsistance et le commerce, climat riant, terrain fertile, gardé par les vagues du Bosphore, qui, l'entourant presque entièrement, en faisaient le boulevart de l'Europe, et fournissaient à son port une pêche abondante. Il transporta là son plan, il y enferma cinq des sept collines voisines de Byzance, et fit commencer, en même temps que les murs, palais, églises, thermes, aqueducs, fontaines, un forum ou *augustéon*, avec un milliaire, et une plus grande place, de forme ovale, entourée de portiques, ouverte par deux arcs-de-triomphe. On peut juger de la dépense par les soixante millions que coûtèrent seuls les murs, les aqueducs et les portiques; tout cela construit néanmoins avec tant de hâte et d'inhabileté, que, sous le règne suivant, on eut beaucoup de peine à empêcher l'écroulement des édifices. Aussi Constantin ordonna-t-il aux gouverneurs des provinces de fonder des écoles d'architecture, et il accorda de grands encouragements à cette étude.

Les autres arts n'avaient pas moins dépéri; et, pour orner la nouvelle ville, il fallut dépouiller la Grèce et l'Asie de leurs plus précieux monuments de sculpture. Il en coûta

encore pour y rassembler une population suffisante. Les invitations du prince aux nobles de l'Italie et des provinces furent accompagnées de diverses faveurs : aux uns des palais, aux autres, des pensions et des terres. Les domaines impériaux du Pont et de la Cappadoce offrirent des propriétés héréditaires à ceux qui auraient une maison et qui résideraient dans la capitale vacante ; tous ceux qui s'en feraient citoyens y jouiraient de tous les privilèges italiques : il y eut bientôt affluence. Le peuple, divisé comme à Rome, en quatorze quartiers, par tribus et par curies, y reçut les mêmes distributions régulières de blé et d'huile, les mêmes largesses extraordinaires d'argent, de vin et de denrées ; ce peuple put s'estimer aussi romain que celui du Tibre, lorsqu'il vit arriver la flotte d'Alexandrie, qui ne devait plus porter à Rome les moissons de l'Égypte, et qui fournit une *frumentation* journalière de quatre-vingt mille boisseaux. Un corps de lecticaires (*copiates* ou fossoyeurs) assura la sépulture gratuite des pauvres [1].

Le préfet prétorien d'Orient eut naturellement son poste et sa juridiction dans la seconde capitale, et l'ancien évêque de Byzance, affranchi de la supériorité métropolitaine d'Héraclée, devint lui-même métropolitain. Le corps des décurions, honorés d'abord du titre de *clari*, ne tarda pas à se changer en un véritable sénat de pères conscrits *clarissimes* ; moins de trente ans après, sous le règne suivant,

[1] Thémist., *Or.*, 3, 14 ; Soz., 2-3, 7-9 ; Socr., 2-13 ; Phisost., 2-9 ; *Cod. Theod.*, 13-4-1, 14-13, 15-1, *Cod. Just.*, *Novel.*, 43, 59 ; Tillem., *Const.*, 67 ; Claudien, *De bello Gildon.*, v. 58 :

Frugiferas certare rates, lateque videbam
Punica Niliacis concurrere carbasa velis,
Cum subito par Roma mihi divisaque sumpsit
Æquales aurora togas ; Ægyptia rura
In partem cessere novam ; spes unica nobis
Restabat Libyæ. . . . . .

ses deux chefs ou duumvirs, qui exerçaient avec le titre de proconsuls, firent place à un préfet de la ville, et la ressemblance avec Rome fut complète. Il n'y manqua pas même un Capitole; seulement il s'agissait de savoir ce qu'on en ferait. Constantin y réunit des savants ou professeurs *œcuméniques*, composant, sous la présidence d'un grand-maître, une école ou académie *octogone*, espèce d'Université, qui s'appliqua principalement à conserver la correction de la langue. Enfin, le jour où devait être dédiée la nouvelle cité (330), un édit, gravé sur une colonne de marbre, la qualifia de *seconde Rome*, fille *aînée et chérie* de l'ancienne. Toutefois, le nom de Constantinopolis (ville de Constantin) parut aussi sur des médailles : ce nom, plus flatteur pour le prince, et plus naturel, devait prévaloir; petite satisfaction humaine qu'on ne remarquerait pas sans quelques circonstances qui s'accordent encore moins avec la pensée d'une capitale chrétienne.

Qu'après avoir ôté partout les idoles byzantines, et donné leurs temples au culte chrétien, il ait garni les places et les monuments de statues païennes les plus renommées, on le conçoit; ces dieux vaincus servaient comme de trophées à la croix, qui s'élevait triomphante sur le grand Forum, et qui brillait en pierreries au plafond du palais impérial : mais on peut s'étonner que sur le même Forum, en face de la croix et d'une image du *bon pasteur*, le plus bel objet d'art, la colonne de porphyre prise à Rome, portât à une hauteur de cent vingt pieds une statue d'Apollon, sculptée, dit-on, par Phidias, laquelle figurait Constantin. Un contraste plus étrange se rencontre même entre les cérémonies de la fondation et celles de la dédicace. Lorsque l'empereur dirigeait à pied, une lance à la main, au milieu d'un magnifique cortége, le sillon d'enceinte, on raconte que les personnes de sa suite, voyant combien il le prolongeait, lui demandèrent jusqu'où il vou-

lait aller : « J'irai, répondit-il, jusqu'à ce que celui qui « marche devant moi s'arrête. » Et si l'on rejette ce récit de Philostorge, écrivain suspect, une loi même de Constantin nous apprend qu'il a fondé Constantinople sur l'ordre de Dieu (*jubente Deo*). Comment donc alors en célébra-t-il la dédicace avec les jeux païens du cirque? Et pourquoi, surtout, cette procession où les officiers et les gardes du palais, en grand appareil, portant des cierges, suivaient, à travers ce cirque, sa statue posée sur un char, et qui le représentait tenant à sa main droite une petite image de la *fortune* de la ville [1]? Cette solennité annuelle se renouvela longtemps sous ses successeurs.

[1] *Notitia dignit.*; Socr., 1-16; Soz., 2-3; Philost., 2-9; *Cod. Theod.*, 13-5-7; *Chron. Alexandr.*; Tillem., *Constant.*, 64, 65, 67.

CHAPITRE C.

CONSTANTIN. — HIÉRARCHIE.

Quant au gouvernement[1], il est vrai de dire que le premier empereur chrétien ne sortit pas du plan tracé par Dioclétien, dont il suivit fidèlement la marche et les idées. Quoiqu'il régnât seul depuis la chute de Licinius, la fondation d'une capitale d'Orient préparait infailliblement la séparation des provinces en deux États, ce qui ne consolida l'Orient qu'aux dépens de l'Occident. Et, soit faiblesse paternelle, soit prévention pour l'arrangement tétrarchique, après avoir successivement créé Césars ses trois fils, Constantin, Constance, Constant, et son neveu Dalmace, il attribua à chacun un quart de l'empire[2]: à l'aîné, l'an-

[1] Pour tout ce qui suit, *voy.* Tillem., *Constantin*, depuis l'article 71 *Vie de Coustantin*, par le P. Varenne; *Vita di Costantino*, par Gusta, et M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., troisième partie.

[2] Constance-Chlore eut de son mariage avec Theodora trois fils, Dalmatius, Jul. Constantius, Annibalien, et trois filles, Constantia, Anastasia, Eutropia, dont la première épousa Licinius, la seconde Optatus Bassien, la troi-

cien lot de Constance-Chlore; au second, l'Asie, la Syrie et l'Égypte; au troisième, l'Illyrie, l'Italie et l'Afrique; à Dalmace, la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe (335); Annibalien, frère de Dalmace, eut, avec le titre de roi, le Pont, la Cappadoce et la petite Arménie; il devint même gendre de Constantin, et dut peut-être à son épouse Constantine, qualifiée d'Auguste, le diadème qu'elle devait partager. L'empereur, ne se réservant aucune province en particulier, gardait le gouvernement général et la pleine souveraineté, et exerçait sous ses ordres les cinq princes au commandement, comme ses lieutenants ou ses vice-rois.

Il lui restait encore deux de ses trois frères, tous trois nés dans une situation plus haute que leur aîné, et d'une mère plus illustre que la sienne, mais encore enfants lorsque Constance-Chlore mourut. Ils avaient été exclus, par le testament paternel, de l'héritage politique, qu'il eût été trop dangereux de diviser. Constantin les avait fait élever à Toulouse, dans une condition privée, et confié leur instruction au rhéteur Arborius. Quand il les appela à sa cour, ils n'avaient rien à prétendre d'une fortune conservée et accrue uniquement par sa valeur et son habileté, et il ne paraît pas qu'ils aient jamais songé à réclamer. Il ne leur accorda d'autres avantages que le consulat, le patriciat, la toge d'écarlate brodée d'or, et le titre de *nobilissime*, qu'il inventa pour les princes du sang inférieurs aux Césars; il croyait en même temps appuyer l'unité de l'empire sur la pluralité des chefs, et le pouvoir sur l'hérédité; et il n'eût peut-être pas traité si favorablement ses deux neveux Dalmace et Annibalien, malgré leur âge et leur mérite, sans les sollicitations des hommes de guerre.

sième le sénateur Nepotanius. Dalmatius, qui mourut avant Constantin, laissa deux fils, Dalmace et Annibalien; deux fils aussi naquirent de Jul. Constantius, c'étaient Gallus et Julien.

Avant cette disposition, qu'il confirma par son testament, il avait déjà conservé quatre préfectures du prétoire. Ceci se rapporte moins à la tétrarchie qu'à la division des fonctions, qui était un autre projet de Dioclétien. Il réduisit cette charge à la juridiction civile et fiscale; il mit sur le même rang la préfecture de Rome, et par suite celle de Constantinople, qui ne fut établie que plus tard (359). Ainsi, séparation complète de l'autorité civile et de l'autorité militaire; de plus, il sépara les deux armes de la cavalerie et de l'infanterie, dont il donna la surveillance à deux maîtres généraux, au-dessus desquels on plaça, dans les règnes suivants, un *maître de l'une et l'autre milice.* Ce n'était point encore assez pour ôter aux troupes et à leurs commandants le moyen et la tentation de prendre et de donner la pourpre, car une légion, avec ses cohortes d'auxiliaires ou troupes légères, faisait seule une espèce d'armée : il détacha de la légion les auxiliaires, et réduisit tous les corps de six mille hommes à quinze cents; la dénomination même de la légion se changea en celle de *nombre* (*numerus*). Les faveurs ne furent plus pour l'armée. Quoi qu'en disent Zosime et plusieurs modernes, cette réforme donnait plus de sûreté au prince, sans danger pour l'empire, et facilitait singulièrement la discipline. Il n'était pas possible sans cela de détruire l'arrogance soldatesque, la plus insupportable des tyrannies. Un prince qui avait fait la guerre si longtemps, et conquis sa puissance par ses armes, ne rabaissait pas sans raison l'état militaire. Si l'empereur Julien le releva un peu, il y avait son intérêt particulier, et d'ailleurs il ne changea rien à l'ordre nouvellement établi [1].

Mais Constantin ruina lui-même en grande partie sa réforme, en distinguant trois classes de soldats : les pala-

[1] Zos., 2-33, 34; Amm. Marcell., 20-5, 21-15.

tins, les troupes de suite (*comitatenses*), et les troupes de frontières (*castriciani, limitanei*). Sur divers points, il renouvela sagement l'institution des terres bénéficiaires à cultiver et à défendre; malheureusement il ne s'avisa pas d'en faire une mesure générale, qui eût rencontré peut-être aussi bien des obstacles. Les stations des frontières se composaient le plus souvent de Barbares, soldés à titre d'auxiliaires, que leur paie, inférieure d'un tiers à celle des deux autres classes, et leur position plus rude, laissaient mécontents et peu fidèles. Cette différence était d'autant moins fondée, qu'il n'y avait plus réellement de milice nationale, et qu'on reproche à Constantin sa préférence pour les Barbares, dont il remplissait sa garde palatine, ses troupes intérieures, et les promotions les plus importantes. Il y devait mettre moins d'inégalité d'un côté, et plus de réserve de l'autre.

Du reste, depuis plus d'un siècle on ne pouvait plus vaincre les Barbares sans les Barbares; la force de l'armée se tirait des Barbares, soit du dedans, soit du dehors; le principal, et presque le seul avantage d'une victoire en Occident, consistait à leur imposer des recrues ou un engagement pour subside. Ce sera de plus en plus le malheur de l'empire et la conséquence de la politique romaine. Cette domination guerrière s'épuisait par la guerre; Rome s'était fondue dans l'Italie, l'Italie dans les provinces, et l'empire devait se fondre dans les Barbares : le service et la faveur des uns attireront sans cesse, et souvent aideront les hostilités des autres, jusqu'à ce qu'enfin ils n'aient plus que le territoire à partager [1].

Ce n'est pas que l'empire ne pût résister. Quelque dom-

[1] Numatian., *Itiner.*, 2 :

> Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat,
> Et captiva prius, quam caperetur, erat.

mage que la violence de la démocratie eût causé à la constitution première, et ensuite au travail de reconstruction commencé par Auguste, le second essai de réforme tenté, non sans succès, par Dioclétien et Constantin, en remettant l'autorité à sa place, comme la clef de voûte, contenait plus fermement tout l'intérieur ébranlé. Ce qui acheva l'œuvre, ce fut une haute direction administrative de sept ministres, savoir : le *préposé de la chambre sacrée*, chargé de la surveillance du palais impérial ; le *maître des offices*, ministre de l'intérieur ; le *comte des sacrées largesses*, ministre des finances ; le *comte du trésor privé*, intendant du domaine de l'État ; le *questeur*, chancelier ou ministre de la justice ; les deux *comtes des domestiques* ou gardes de l'empereur. Sous les règnes suivants, le *maître de toute la milice*, comme ministre de la guerre, fut le huitième. De ce cercle de chefs supérieurs descendaient autant de lignes de fonctions, échelonnées par importance et par grades, et en tête desquelles se trouvaient les chancelleries ou bureaux établis par Adrien. Ainsi les ministres, toujours environnant le prince, agissant sous ses yeux, recevant de lui l'impulsion, la communiquaient par un mouvement uniforme à toutes les parties de l'organisation, secondées et contrôlées tout à la fois l'une par l'autre.

Cependant le pouvoir, retranché dans cette commode et utile position, parut à Constantin trop découvert encore et trop familier. Non content de cet appareil royal que Dioclétien avait emprunté aux anciennes monarchies asiatiques, il voulut déployer à l'entour une magnifique variété de dignités, qui en rehaussât la splendeur en la reflétant au loin. Il créa donc une double noblesse de personnes et de fonctions, l'une et l'autre également individuelle et non transmissible, c'est-à-dire dépendante de la faveur souveraine. L'ancien titre de patricien perdit ainsi de sa valeur ; au contraire, les dénominations vagues de

duc et de *comte* devinrent des qualifications fixes, celle-ci supérieure, à cause de son origine, et il y eut trois classes de comtes. Toutes les fonctions furent distribuées en quatre degrés honorifiques : celui des *illustres*, celui des *respectables*, celui des *clarissimes*, où il rabaissa les sénateurs, et celui des *distingués* ou *perfectissimes*, qui fermait d'un dernier rang la *divine hiérarchie*; car c'est ainsi qu'on désigna le nouveau système impérial. Les *curiales* avaient bien quelques priviléges, même assez précieux pour le temps, mais sans participation aucune à la noblesse ni aux emplois, tant qu'ils n'avaient point rempli toutes les obligations municipales, qui consumaient la vie presque entière d'un homme [1].

Tous les impôts passaient des mains des receveurs particuliers (*rationales*) dans celles des comtes provinciaux ou receveurs généraux, qui les tenaient à la disposition du *comte des sacrées largesses*. Il est toujours aisé de juger un gouvernement par l'état des finances : moins il prend, plus il a de ressources et plus il produit de prospérité. Les impôts avaient toujours été exorbitants, et, loin de les diminuer, Constantin les rendit plus rigoureux par la régularité de la perception. Il fixa définitivement l'*indiction* à quinze ans, pour la durée de chaque cens ou cadastre, d'où l'on commença de compter les années par cycles d'indictions. Il exigea, comme auparavant, l'*or coronaire*. Les taxes diverses sur les denrées, et toutes les autres inventions fiscales les plus honteuses, furent réunies sous la désignation commune d'*or lustral* ou *collation lustrale*, qui

[1] Eus., *Const.*, 4-1; M. Naudet, *Des changements opérés*, etc., troisième partie. Rome est la grande transition des temps anciens aux temps modernes; l'empire en est la dernière phase; sujet trop long à développer ici. Mais ce travail a sa place naturelle dans ma *Théorie de l'histoire de France*, dont je compte publier prochainement la première partie, l'*époque mérovingienne*.

se levait chaque cinquième année, après quatre ans révolus. On ne sait s'il faut y comprendre le droit de négoce (*aurum negotiatorium*), contribution qui remontait au moins à Alexandre Sévère, et qui revient assez à notre ***droit de patente*** commerciale. L'*or lustral* est, selon toute apparence, la même chose qu'on appela, depuis cette époque, *chrysargyre*, mot dont on ignore le veritable sens et l'origine, et autrement encore, l'*or d'affliction*. Libanius et Zosime font une peinture effroyable de cette exaction, dont nul genre d'industrie, la plus misérable comme la plus honteuse, n'était exempt. « J'ai vu, dit Libanius, de pauvres savetiers levant les mains au ciel avec leur tranchet, et jurant qu'ils ne possédaient rien autre chose au monde; mais leurs protestations n'arrêtaient point l'avidité cruelle des hommes du fisc. Les maisons de débauche payaient le chrysargyre; l'esclave et le mendiant ne pouvaient s'y soustraire; on le devait pour les sentines et pour le fumier de chaque animal. L'approche du terme fatal portait la désolation dans les villes. On employait les fouets et les tortures contre la plus extrême indigence qui n'avait pas de quoi s'acquitter. C'était l'époque où la servitude se multipliait, où les pères vendaient leurs fils et livraient leurs filles pour satisfaire à la taxe [1]. »

Libanius et Zosime disent ce qu'ils ont vu; rien n'empêche de les croire, malgré leur injuste partialité contre les empereurs chrétiens, et surtout contre Constantin. Mais leur récit, fort vraisemblable sur ce point, s'applique-t-il avec vérité au temps de ce prince? Zosime le fait auteur du chrysargyre, Evagrius soutient le contraire, et évidemment ce qu'il y avait de plus ignoble venait de Caligula et de Vespasien [2]. On pourrait opposer ici des actes de Cons-

[1] Liban., *Or. contr. Florent.*; Zos., 2; Evagrius, *Hist. eccl.*, 3-39; Constantin Manassès, cité par Boulanger, *De tribut.*

[2] *Voy.* Tillem., *Anastase*, art. 5, et la note 2 très-curieuse.

tantin, qui avaient pour but de réprimer les vexations des moindres officiers. Il voulait « que toute personne eût la faculté de porter plainte aux gouverneurs et aux autres principaux délégués. Il défendit particulièrement les fouets et les tortures à l'égard des débiteurs insolvables de l'État, recommandant, pour adoucissement à leur détention, qu'on les mît dans des prisons aérées et spacieuses. » « Quiconque, dit-il dans un autre rescrit, a la confiance de prouver manifestement quelque faute de quelque juge ou comte, ou de mes amis et de mes officiers palatins, comme n'ayant pas agi avec intégrité et justice, qu'il s'approche avec sécurité. Qu'il m'interpelle, j'entendrai tout moi-même, moi-même j'en prendrai connaissance, et si la chose est prouvée, moi-même je me vengerai de celui qui m'aurait trompé jusqu'alors par une feinte probité. Quant à celui qui m'aura procuré cette preuve, je l'élèverai en dignité et en fortune. » Et encore : « Toute cité qui voudra nous envoyer une députation, que la faculté lui en soit donnée..., que les curiales s'assemblent pour cela ; et si plusieurs cités veulent députer, qu'elles n'envoient pas séparément, mais que trois représentants soient choisis en assemblée de la province [1]. »

Voilà un noble langage, des intentions droites, bienveillantes : il en dut résulter quelque bien, et l'on sait, en effet, que Constantin se montrait habituellement accessible, affable à tous, sensible à la détresse des villes, prompt à les soulager ; qu'il s'informait des nécessités publiques, et qu'il accorda deux fois une remise des tributs. Si l'on songe que l'adulation n'était plus devant devant lui commandée par la crainte, on conviendra que les panégyristes, en exagérant sans doute, n'ont pas menti du moins ces éloges [2]. On a droit toutefois de s'étonner que le premier em-

[1] *Cod. Theod.*, 11-7-3, 12-12-3, 15, 17 ; Tillem., *Constantin*, 68.

[2] *Pan. vet.* ; Eum., Anon., Nazar. ; Tillem., *Const.*, 80 et 82.

pereur chrétien ait souffert le chrysargyre, qu'il n'en ait pas ôté l'excès et les souillures; qu'il ait frappé sur les sénateurs une taxe spéciale (*follis senatorius, gleba senatoria*), indépendamment des impôts ordinaires qui pesaient sur leurs biens. Néron et Maxence seuls, avant lui, avaient imaginé quelque chose de semblable [1]. Constance, au contraire, ne lui avait-il pas appris, par une noble expérience, que sans tant de faste à défrayer, sans cette multitude de dignités et d'emplois à salarier, tant d'impôts n'eussent pas été nécessaires?

Ce grand prince savait, de plus, connaître ses hommes; lorsqu'il eut publié l'édit de persécution, quoiqu'il ne voulût point l'exécuter, il annonça toutefois à ses officiers chrétiens qu'il leur fallait choisir entre leur religion et leurs charges: ce n'était qu'une feinte; il disgracia ceux qui préférèrent leur ambition, comme gens capables de le trahir, puisqu'ils trahissaient Dieu, et réintégra les autres. Son fils, moins prudent et moins ferme, se laissa trop facilement séduire par une apparence de zèle pour sa personne et pour la foi chrétienne. Il enhardissait par son indulgence l'avidité des courtisans, qu'il eût dû réprimer sévèrement. Un jour il dit à l'un d'eux: « Ne mettrons-nous pas de bornes à la cupidité? » Puis traçant à terre, avec sa lance, un espace de quelques pieds: « Quand tu aurais amassé toutes « les richesses du monde, tu finiras toujours par ne pos« séder qu'un si petit espace, si même on te l'accorde. » Cette douceur malheureuse, loin de les ramener au bien, favorisait les injustices, en ôtant aux uns la crainte de faire le mal, et aux autres le courage de l'empêcher [2].

[1] Zos., 2; Oros., 7-7; Aur. Vict., 40; M. Naudet, *Des changements opérés*, troisième partie, 6-1.

[2] Eus., *Vita Constantin.*, 1-15, 16, 4-29, 54, 30, 31, 3-1; Zos., 2; Aur. Vict.; Amm. Marcell., 15-11, 16-4; Tillem., *Const.*, 81, 82.

Pour tout dire, la position de Constantin était plus difficile que celle de son père, qui, maître de trois grandes provinces, n'avait point tout l'ensemble à défendre et à mouvoir, toutes les nécessités contraires à concilier. Dans l'entière défaillance de l'esprit national, il ne restait à l'empire d'autre ressource que la souveraineté monarchique, et à celle-ci que la centralisation administrative, qu'il avait fallu reconstruire avant tout. Constantin en avait achevé l'œuvre avec un succès que la politique moderne n'a point surpassé. Par cette immense combinaison d'offices subordonnés entre eux, le pouvoir pénétrait plus rapidement jusqu'aux dernières extrémités de l'ordre social, et avait pour le contenir une force prodigieuse, mais une force de pression qui ne contenait qu'en écrasant. L'édifice, repris uniquement par le faîte, manquait toujours par la base, et il n'était pas donné à l'homme de réparer une telle ruine, ni même de la voir. Avec plus de génie que n'en avait Constantin, on eût peut-être, par de sages tempéraments, suspendu le mal pour un peu plus de jours; on n'eût point fait davantage. Tout le génie humain n'est pas capable de fonder de nouveau une nation en décadence. Mais le christianisme, qui dominait enfin, contre tous les efforts de l'intelligence et de la puissance humaine, possédait cette vertu. Il ne s'agissait que de suivre ses inspirations, et de ne point contrarier son influence. Or, c'est ici le grand tort de Constantin. Les Grecs du Bas-Empire ont fait un saint du fondateur de Constantinople; les philosophes au XVIIIe siècle ont trouvé piquant de suspecter la sincérité de sa conversion, et les apologistes chrétiens se sont récriés comme si l'honneur de la religion dépendait en quelque chose de la réputation d'un mortel. Que sa conviction ait été plus ou moins prompte, plus ou moins pure, peu nous importe : l'Église, toujours humble et généreuse, a révéré sa mémoire à cause de ses services réels, et par-

donné ses persécutions en faveur de son dernier retour; il serait insensé de croire qu'elle ait voulu justifier Constantin tout entier, et exigé pour lui l'admiration. En différant son baptême jusqu'à la fin de sa vie, il a prouvé qu'il comprenait peu le christianisme; il est trop certain d'ailleurs, par toute sa conduite, que, préoccupé de sa grandeur personnelle, il se fit un système de se séparer de son peuple, et qu'il travailla constamment dans l'intérêt du pouvoir par-dessus tout. Une opinion proverbiale chez les païens, disait « qu'il avait été excellent pendant les dix premières « années de son règne, un brigand ensuite, et pendant les « dix dernières un dissipateur. » Eutrope, quoique païen aussi, en parle avec plus de modération : selon lui, il fut comparable aux meilleurs princes dans les commencements de sa carrière, et aux médiocres dans la seconde moitié[1]. Ce jugement est sévère encore, mais assez exact.

Rien d'ailleurs ne diminua extérieurement la gloire de ce règne, et Constantin dut se persuader qu'il avait définitivement constitué l'empire romain. Deux expéditions sur les Goths et les Sarmates (332) semblèrent les avoir domptés; le roi goth Alaric s'engagea à fournir un corps de quarante mille auxiliaires, et, deux ans après, les Limigantes assujettis en esclaves par les Sarmates ayant repris de force leur indépendance, trois cent mille de leurs anciens maîtres expulsés demandèrent asyle à l'empereur, qui en fit des colons et des soldats. Déjà les ambassades des Blemmyes, des Indiens, des Éthiopiens et d'autres peuples barbares étaient venues rendre hommage au monarque romain; le second Sapor lui envoya même demander un renouvellement d'alliance, et Constantin en profita pour obtenir quelque adoucissement au sort des chrétiens de Perse. Cependant le jeune et remuant Sassanide essaya ensuite de réclamer

[1] Aur. Vict.; Eutr., 10-6; Tillem., *Constantin*, 62, 78, 79.

(337) les provinces transtigritanes; l'empereur, à soixante-quatre ans, sentit réveiller, à une telle prétention, cette valeur que Galerius avait exercée par tant de périls, qui s'était signalée aux batailles de Turin, de Vérone, de Milvius, de Cibales, de Mardie, d'Andrinople, de Calcédoine, et en tant de campagnes contre les Barbares : il annonça qu'il irait lui-même instruire Sapor de ses intentions, et il fit ses préparatifs, disant qu'il ne lui manquait plus que de triompher des Perses. Sapor, qui avait déjà commencé des incursions sur les frontières, recula devant cette menace, et redemanda la paix. On ne sait s'il y eut traité ou trêve, ou si la mort seule n'arrêta point Constantin, résolu de porter la guerre en Orient[1].

Ce prince tomba malade alors: et quand il vit sa fin prochaine, il témoigna l'intention qu'il avait eue de recevoir le baptême dans le Jourdain. Il le reçut au palais d'A-

[1] Eus., *Vita Const.*, 4-7, 1-8; Liban., *Orat.*, 3; Jul., *Orat.*, 1; Aur. Vict.; Eutr.; Festus; M. Naudet, *Des changements opérés*, première partie, note 78, et troisième partie, 5-1; Tillem., *Const.*, 72, 76. On a dit, sur la foi de Libanius, que la première ambassade de Sapor était un piège, qu'il demanda du fer, dont la Perse manquait, pour préparer la guerre, et que Constantin, par lâcheté, en accorda, au mépris de l'ancienne loi, qui punissait comme traître tout Romain qui aurait fourni aux Barbares du fer et des pierres à aiguiser. Il faudrait d'autres preuves pour admettre tant d'invraisemblances. Ce n'eût pas été une ruse de Sapor, mais une bravade, car, jusque-là, les Perses avaient bien su trouver du fer contre les Romains; il n'eût pas attendu quatre ans à commencer les hostilités, et il ne les eût pas cessées sur un mot de Constantin; car Ammien Marcellin, 25-6, atteste que ce fut Constance qui, après la mort de son père, provoqua Sapor imprudemment. Que, du reste, Constantin ait été brave ou non, ce n'est pas de quoi se soucier beaucoup. M. Naudet ne voit en lui ni amour pour la guerre, ni passion pour la gloire, mais ambition; à la bonne heure! Seulement, une anecdote fort suspecte de Zosime, 2, qui prétend que ce prince a fui dans une surprise devant les Scythes Taifaliens, ne signifie rien. On n'affronte pas la mort tant de fois dans les combats sans vaillance, et une ambition qui s'arrête à ce qu'elle veut, qui ne fait pas la guerre par goût ni par gloire, me paraît avoir plus de bon sens et moins de danger que les plus belles ardeurs de renommée guerrière.

quyron, près de Nicomédie, des mains d'Eusèbe, évêque de cette ville : trop prévenu en faveur de ce prélat courtisan et hypocrite, il sut toutefois, en ces derniers moments, lui résister; il ordonna le rappel d'Athanase et des autres évêques catholiques, exilés par les intrigues ariennes; réparation tardive et qui eut peu d'effet, car l'habileté des chefs de cette secte avait été de lui persuader qu'elle n'existait pas, qu'ils étaient les plus soumis et les plus dévoués au concile de Nicée[1]. Il avait mandé d'Orient son second fils Constance, et mourut avant son arrivée; le prêtre qu'il avait chargé de son testament, sans se douter qu'il fût arien, gagna aisément, par ce moyen, la confiance du jeune César, et en fit le protecteur aveugle de la factieuse doctrine.

La mort de Constantin, après toutes ses fautes, fut un malheur de plus; vivant, il en pouvait corriger ou retenir les conséquences; ses fils n'en étaient point capables, et firent mieux voir ce qu'on avait perdu en lui.

[1] *Voy.*, pour l'arianisme et toute la suite de l'histoire religieuse, sous ce règne et les suivants, mon *Précis de l'histoire des empereurs*, ch. xv, et Döllinger, *Geschichte der christichen kirche*, ouvrage récemment traduit par M. Léon Boré sous ce titre : *Origines du christianisme*.

CHAPITRE CI.

SECONDE FAMILLE FLAVIENNE. — LES FILS DE CONSTANTIN.

« Dieu exécuta encore contre Constantin la sentence
« qu'il avait autrefois prononcée contre David; car ses
« crimes, aussi bien que ceux de ce roi, avaient fait blas-
« phémer contre le nom du Très-Haut, et l'épée ne se reti-
« ra pas de sa maison[1]. »

Lorsque Constance arriva, ses deux frères encore absents, les troupes demandèrent à grands cris que les trois princes prissent le titre d'Augustes; le sénat à Rome s'empressa de les proclamer seuls, pour saisir cette occasion de paraître encore quelque chose, et peu de mois après, le César Dalmace, le roi Annibalien, cinq autres neveux de Constantin, ses deux frères et un beau-frère, furent successivement mis à mort, avec le préfet Ablavius. Les deux plus jeunes fils de Julius Constantius échappèrent seuls, par la pitié de

[1] Tillem., *Constantin*, 62. Ce passage est une trouvaille dans l'érudition diffuse de ce pesant historien.

quelques personnes, et surtout de Marc, évêque d'Aréthuse. C'étaient Gallus, âgé de douze ans, et Julien, qui en avait sept. Constance se trouvait seul alors à Constantinople, et il est difficile de justifier de cet horrible massacre son ambition défiante. Les trois Augustes partagèrent ensuite l'empire selon les intentions paternelles, qu'ils suivirent encore en publiant plusieurs lois contre les délations, les libelles diffamatoires, les formalités abusives de la justice, et les violations de la foi conjugale[1].

Cette union ne dura pas ; l'aîné, Constantin II, n'avait pas cédé sans regret l'Italie et l'Afrique à Constant. Il réclama : impatient du refus, il prit brusquement les armes, et s'avança en ravageant vers Aquilée. Les premières troupes qui lui furent opposées lui tendirent une embuscade où il périt (340). Cet évènement fâcheux excita les Franks à courir les Gaules; Constant, maître de tout l'Occident, les combattit et les regagna promptement pour aller repousser les incursions des Pictes, puis il revint comprimer les entreprises des ariens, qui, favorisés par Constance, remuaient de tous côtés. Il prit fermement la cause d'Athanase et des autres évêques d'Orient persécutés ; il menaça même son frère de ses armes si la décision du pape Jules et du concile de Sardique, qui justifiait ces évêques, n'était point observée. Constance n'osa pas résister ; il avait assez d'autres embarras à démêler, outre les intrigues où l'entraînaient ses ariens ; Sapor, imprudemment provoqué, recommençait les hostilités. Cette guerre fut malheureuse et sans gloire pour l'empereur, quoiqu'il eût fortifié d'avance Amide, place formidable sur la rive droite du Tigre, quoiqu'il eût soin d'entretenir la valeur des troupes, d'y joindre un corps de Goths fidèles, et d'engager à son service

[1] Zos., 2 ; Athanas., *Ad solitar.* ; Jul., *Epist. ad Atheniens.* ; Grég. Naz., *Orat*, 3 ; Amm. Marcell., 21-15 ; Tillem., *Constance*, 1.

des bandes légères de Sarrasins, quoiqu'il eût avec lui le prince Hormisdas, frère exilé de Sapor, et qu'il eût enfin rétabli le roi d'Arménie, chassé par ses sujets à l'instigation du roi perse.

La Mésopotamie subissait chaque année les ravages d'un ennemi dont il était aussi difficile de prévenir les agressions sur tant de points d'une si vaste frontière, que de le poursuivre chez lui. Si les Perses ne pouvaient parvenir jusqu'à l'Euphrate, l'empire, réduit à la défensive, avait le désavantage et l'affront de voir ses forteresses prises et reprises, ses plus importantes places assiégées, huit combats inutiles. Une bataille générale à Singare était gagnée par les Romains (348), si leur témérité, les emportant, malgré Constance, à forcer le camp des Perses, ne les eût livrés à une surprise nocturne des vaincus ralliés; le désastre fut effroyable, mais la perte à peu près égale des deux côtés. Sapor ne reparut qu'au bout de deux ans pour assiéger Nisibe. La ville avait déjà soutenu deux siéges, l'un de soixante-trois jours (338), l'autre de trois mois (347); elle se défendit une troisième fois avec le même courage et le même succès; les ardentes *prières* et la fermeté de l'évêque Jacques rendaient les habitants invincibles. Les assiégeants excédés se retirèrent après cent jours d'efforts inouïs de part et d'autre (350). Une invasion des Massagètes rappelait en même temps Sapor, qui avait mieux espéré de cette campagne pendant l'éloignement forcé de Constance [1].

Une révolution venait de changer la face de l'Occident.

[1] Amm. Marcell., 14-3, 15-11, 16-4; Théodoret, 2-26; Socrat., 3-15. Julien et Libanius, chargés du panégyrique officiel, n'ont tiré que des louanges de cette guerre pour Constance; quand il ne fut plus, ils se dédommagèrent de cette bassesse par une autre, en outrant la palinodie. Ils n'ont dit vrai ni à l'une ni à l'autre époque : l'empire ne brilla pas dans ce rude débat, mais il faut bien que Sapor ait éprouvé de la résistance, puisqu'il n'y gagna rien.

Magnentius, amené captif de Germanie, affranchi ensuite, et parvenu, de grade en grade, au commandement des Joviens et des Herculiens, conspira contre Constant avec Marcellinus, comte du trésor, et quelques autres. C'était un homme d'une grande force de corps, fourbe et superstitieux autant que hardi; il prit la pourpre dans un festin des conjurés, l'argent lui donna l'armée. Constant trahi s'enfuit vers l'Espagne; atteint à Helena [1] dans les Pyrénées, il fut tué (350). Prince médiocre, adonné à la chasse, il avait trop de confiance dans ses intentions et dans celles d'autrui.

Constance apprit coup sur coup à Édesse l'usurpation de Magnence et celle du vieux Vétranion, que Constantine, veuve d'Annibalien, voulait opposer au meurtrier de Constance. A Rome, un troisième parti se forma en faveur de Nepotianus, fils d'Eutropie, sœur de Constantin; mais Marcellinus le renversa promptement: les cruautés qui suivirent ce succès marquaient la résolution d'anéantir la famille Flavienne. Constance cependant, arrivant inopinément sur Vétranion, hésitant à le combattre, consentit à le reconnaître, et, les deux armées réunies, il n'eut besoin que d'une harangue pour déposer son collègue; il le traita bien, et lui assura une condition honorable en Bithynie. Vétranion lui écrivit souvent depuis, en le remerciant d'une vie si heureuse.

L'hiver suspendant la marche des troupes, et le bruit courant que Sapor recommençait les hostilités, l'empereur embarrassé eut alors l'idée de se choisir un second dans sa propre famille. Dès qu'il avait su ses deux cousins sauvés de la mort, il avait pris soin de ces orphelins, mêlant une précaution politique à cette espèce de réparation. Il

[1] Depuis Sainte-Elne, fondée sur les ruines d'Illiberis, en l'honneur de l'impératrice Hélène, première femme de Constance-Chlore.

nomma César Gallus, lui donna en mariage sa sœur Constantia, et le chargea de surveiller l'Orient (351). Magnence, de son côté, créait aussi César son frère Decentius pour la défense de la Gaule. Les deux rivaux se trouvèrent bientôt en présence à Mursa sur la Drave; la défection du Frank Sylvanus, qui se rangea au parti de Constance avec un corps de cavalerie, hâta la bataille. L'usurpateur, complètement défait, fatigua vainement la Gaule pour s'y soutenir encore quelque temps; un faible combat l'abattit sans ressources : il se tua lui-même à Lyon après avoir tué tous les siens. Son frère, également défait par les Germains, n'eut plus d'autre moyen de se soustraire à la vengeance du vainqueur.

Cette vengeance n'en fut pas moins impitoyable pour tous les fauteurs de l'usurpation. Le moindre soupçon d'avoir servi ou connu Magnence entraînait la confiscation, la déportation ou la mort. Le secrétaire Paulus, surnommé Catena, pour son habileté détestable à compliquer les procédures et les accusations, alla fureter des coupables jusqu'en Bretagne; il réduisit le vicaire de la province à se tuer en le menaçant de le saisir comme complice, parce que cet officier s'opposait à ses iniquités, et il ramena dans les fers, pour une condamnation inévitable, une foule de suspects, dont le crime réel était la peur qu'avait le maître de perdre son pouvoir, et l'affreux intérêt des courtisans à profiter de cette faiblesse. Les jeux dispendieux donnés dans le cirque et le théâtre d'Arles pour la trentième année de son titre impérial, ne célébrèrent qu'une funèbre victoire et une tyrannie plus pesante. Le triomphe de l'arianisme s'y joignit.

Constance, à Mursa, avait à ses côtés l'évêque arien de cette ville, Valens, qui avait prétendu lui prophétiser le succès de la bataille; depuis ce moment, dévoué plus que jamais aux sectaires, il leur livrait tout l'Occident : « Brouil-

« lant par une superstition de vieille femme l'unité et la « simplicité de la religion chrétienne, plus soigneux de « discuter et de ramener tout à son sens, que de pacifier, « il fomenta les dissensions par des querelles de mots, au « point de fatiguer les relais publics à transporter çà et là « des troupes d'évêques aux synodes [1]. » Comme les plus savants et les plus pieux évêques demeuraient inébranlables, il les séparait violemment de leur troupeau, par des sentences d'exil ou de déposition. Les sectaires, par une astuce profonde, avaient réussi, dès l'origine, à détourner la question fondamentale en prenant à parti le célèbre Athanase, comme l'auteur de tout le trouble. Depuis le concile de Nicée, où, tout jeune encore, et simple diacre, il avait confondu leurs subtilités par sa pressante logique, ils n'avaient cessé de le persécuter. Maintenant patriarche d'Alexandrie, il les déconcertait seul plus que tous les autres, avec son invincible union au siège de Rome. Il est curieux d'entendre Ammien rapporter les rumeurs continuelles qui, chargeant ce grand homme d'ambition politique et d'intrigues pernicieuses avec l'étranger, exaltaient en même temps « son habileté singulière dans la connaissance des destins et des présages ; car on disait qu'il avait plusieurs fois prédit les évènements. » Le même historien résume toute la guerre arienne en peu de mots, que son indifférence païenne rend plus frappants : « En outre, « on lui reprochait de s'éloigner du sens de la loi à la« quelle il présidait. Liberius pensait comme lui, et, averti « par le prince de le déposer du siège épiscopal par son « assentiment, quoique les autres eussent obéi, il refusait « constamment, s'écriant souvent que c'était le dernier « crime de condamner un homme sans l'avoir entendu ; « et il repoussait ouvertement la décision impériale. Car

[1] Amm. Marcell., 21-15.

« Constance, toujours ennemi d'Athanase, quoiqu'il sût « bien sa déposition opérée, s'efforçait ardemment néan- « moins de la confirmer par l'autorité que possèdent les « évêques de la ville éternelle; et ne l'ayant point obte- « nue, il fit enlever Liberius de Rome pendant la nuit, « avec une grande difficulté, pour la crainte qu'on avait « du peuple, qui l'aimait extrêmement. » Le vénérable pape fut conduit à Bœrée (355), où l'on mit tout en œuvre pour fléchir sa vieillesse captive et souffrante [1].

Tout cela était moins l'œuvre du prince que des eunuques de la cour, et de leur chef, le chambellan Eusèbe. Cette ignoble race d'esclaves, introduite au palais sous l'imbécille Claude, constamment en faveur sous les princes voluptueux, n'en avait pu être extirpée par Alexandre Sévère ni par Constantin. Constance s'en entoura de nouveau comme d'une marque essentielle de la domesticité royale, et à cause de leur souplesse, faite pour le despotisme. N'ayant d'autre passion que l'argent, ne vivant que d'adulation et d'intrigues, ils corrompaient toujours le prince et le gouvernement [2]. Nul empereur ne se rencontrait plus à souhait pour eux que Constance, un homme faible et vain, sans volonté que d'être servi et honoré, sans confiance que pour ses flatteurs, sans retour et sans pitié pour tous ceux qui lui faisaient ombrage, « si jaloux de sa dignité, qu'on « ne le vit jamais en public se moucher ni cracher, tour- « ner la tête ni les yeux, et qu'il n'admit jamais personne « dans sa voiture. » Dédaigneux de la popularité, il n'entendit jamais une cause, et ne songea pas à dégrever une seule province. Défiant à l'excès, il ne donnait les hautes charges qu'avec une extrême réserve après une épreuve

[1] Amm. Marcell., 15-6 : « Id enim, ille Athanasio semper infestus, licet sciret impletum, tamen auctoritate qua potiuntur æternæ urbis episcopi, firmari desiderio nitebatur ardenti. »

[2] Lampr., *Alex.*, 34, 66; Amm. Marcell., 18-6.

de dix ans au moins dans les emplois inférieurs. Quant aux guerriers, il ne leur laissait plus « lever la tête. » Il avait grand soin du soldat; mais il fallait avoir vieilli dans la poussière des camps pour obtenir un commandement, et nul général sous ce règne ne fut promu au *clarissimat;* tous n'étaient que *perfectissimes.*

La moindre apparence d'atteinte à son autorité courrouçait cette ame ombrageuse; la moindre rumeur lui montrait une conspiration. Les flatteurs entretenaient ces défiances par leurs plaintes affectées sur le malheur de l'empire, si le prince perdait la vie, « à laquelle était attachée, comme à un fil, la paix de l'univers. » Les fonctions de grand-chambellan, occupées par Eusèbe, indiquaient, avec la plus insinuante adresse d'adulation, la plus grande faveur. En effet, quoique nul « ne portât plus haut » que Constance l'autorité impériale, le véritable maître des affaires était Eusèbe, « auprès duquel on peut dire que Constance » avait le plus d'influence. On ne connaissait à la cour qu'un seul crime, l'offense à la majesté ou au pouvoir du prince, et quiconque s'attirait la haine ou la crainte d'Eusèbe, était inévitablement l'ennemi du prince. Les soupçons toujours tendus ne mettaient point de fin aux poursuites et aux supplices; le plus noble personnage, enchaîné comme *une bête sauvage,* sur le premier indice, n'avait à attendre que la torture, la mort, la confiscation ou l'exil[1].

Tandis qu'on pensait comprimer de la sorte l'esprit de rébellion en Occident, on commençait à l'appréhender du côté opposé. Gallus, à vingt-cinq ans, passant subitement d'une étroite dépendance au pouvoir, avec des passions basses et une intelligence médiocre, n'avait pas su y garder une juste position; son orgueil grossier se prit aisément

[1] Amm. Marcell., 16-5, 14-4, 18-4.

aux flatteries du rhéteur Libanius et des autres panégyristes, qui attribuaient à sa présence l'inaction des Perses; il était surtout excité par une *mégère mortelle*, Constantia, plus avide encore de richesses et de domination[1]. Après avoir vendu en secret les sentences, les deux époux suscitèrent eux-mêmes des accusations de conspiration, afin de confisquer; de vils espions de divers degrés, répandus dans Antioche, décidaient par leurs rapports de la fortune et de la vie des gens. Gallus lui-même courait déguisé la nuit dans les rues de la ville, « où la multitude des lumi- « naires imitait le jour; » il entrait dans les tavernes, suivi de satellites travestis, s'informait en grec de ce qu'on pensait de lui; il ne cessa que quand il se vit reconnu. Tout entier à cette vile tyrannie, il ne songeait ni aux brigandages des Isaures et des Sarrasins, ni aux incursions partielles des Perses, réduits à piller les caravanes de commerce, qui transportaient les denrées de l'Inde et de la Chine au grand marché annuel de Batné, non loin de l'Euphrate[2].

L'inquiétude de Constance sur ces manières absolues, qui ressemblaient trop bien aux siennes, s'accrut bientôt par de nouveaux méfaits (354), plus graves aux yeux d'un souverain. Gallus ayant voulu remédier à une disette par une baisse de prix, fit mourir les principaux curiales pour avoir réclamé, et désigna au mécontentement du peuple le gouverneur de Syrie, qui fut massacré. Constance dissimulant, lui retira des troupes sous divers prétextes, et lui dépêcha Domitien en qualité de préfet du prétoire. Cet officier suivit mal ses instructions, heurta de front le César, et, à la première entrevue, lui signifia brutalement qu'il avait ordre de l'emmener en Italie. Le prince, furieux

[1] Liban., *De sua vita*; Amm. Marcell., 14-1, 2, 6, 8, 10.
[2] Amm. Marcell., 14-3.

de son opposition publique, envoya des gardes chez lui, sur quoi le vieux questeur Montius ayant osé dire qu'il fallait donc renverser les statues de l'empereur avant d'ôter la vie à un préfet, Gallus, hors de soi et grinçant les dents, lâcha d'autres satellites, qui saisirent les deux officiers et les traînèrent garrottés par la ville jusqu'à ce qu'ils eussent mis leurs corps en lambeaux. Ce ne furent pas les seules exécutions.

Plus le coup était hardi, plus Constance s'étudia à cacher son ressentiment, pour éviter une dernière hardiesse de Gallus; mais ayant résolu sa perte, il le pressa par ses lettres de venir à Milan, afin de s'entendre avec lui sur des affaires importantes, et il témoignait un grand désir de voir Constantia. La princesse, agitée de crainte et d'espérance, se hâta de partir pour préparer la voie à son mari; elle mourut en route. Gallus, plus irrésolu par cet évènement, n'osant tenter d'usurper l'empire, parce qu'il n'avait pas l'affection des peuples, céda enfin aux messages réitérés du souverain. On avait d'avance éloigné de son passage toutes les troupes. Arrivé dans le Noricum, il rencontra Barbation, qui lui ôta les insignes de César, et le mena prisonnier à Flanone près de Pola, en Istrie. Eusèbe, qui avait donné ce conseil, alla interroger lui-même le misérable prince, qui eut la tête tranchée. On mit à mort ensuite tous les ministres de ses tyrannies.

Gallus était à peine pris, que déjà l'agent Apodemius, de toute la rapidité des relais, avait rapporté à son maître la chaussure de pourpre du César, comme s'il eût présenté les dépouilles d'un roi de Perse occis. Il n'y avait plus de doute, l'artifice avait réussi; les courtisans « portaient aux nues » le courage, le mérite et le bonheur de Constance, et le pauvre empereur, enflé de ces flatteries, seul Auguste enfin, et désormais sans rival, se qualifiait lui-même d'*éternité*, de *maître du monde*, soit en dictant, soit en écri-

vant [1]. Il devenait plus dangereux de jour en jour d'avoir de la réputation et de la capacité indépendamment de la protection d'Eusèbe.

Les torts de Gallus, d'ailleurs inhabile, ne devaient rassurer personne; un mérite et des services réels n'en paraissaient que plus redoutables. On ne laissa donc point en Orient le maître de la cavalerie, Ursicinus, père de plusieurs fils aimés des soldats, ainsi que lui, et dont on vantait trop les talents et les exploits pour ne pas lui supposer quelque dessein; on le rappela comme par honneur, sans lui ôter son titre. Il ne flatta personne; l'abandon de ses anciens amis, qui se portaient vers les hommes en faveur, «comme les licteurs passent d'ordinaire aux fonctionnaires nouveaux,» l'avertissait du péril; Arbétion, son collègue, qui lui donnait le plus d'éloges, travaillait surtout à le perdre. Il était décidé qu'on tuerait Ursicinus pendant la nuit, sans jugement, loin de la présence des soldats, lorsque la résolution de l'empereur changea inopinément.

Ce fut le tour de Sylvanus, qui n'en sortit pas aussi heureusement. Maître de l'infanterie depuis la bataille de Mursa, et chargé de défendre la Gaule, où il tenait, à Cologne, les Barbares en respect, ce brave capitaine était trop utile pour ne pas exciter l'envie. Un vil subalterne du palais lui ayant demandé des lettres de recommandation, les effaça pour substituer au-dessus de sa signature un texte de conspiration. Là-dessus, grande délibération en consistoire. Le Frank Malarik, commandant des troupes étrangères, se récria, et offrit d'aller chercher Sylvanus, qui se justifierait sans aucun doute; mais « il parlait aux vents. » Arbétion fit choisir Apodemius, qui, au lieu de remplir sa mission, s'entendit avec le comptable du fisc en Gaule pour vexer les amis de Sylvanus. Sur ces entrefaites, Malarik

[1] Amm. Marcell., 15-1.

découvrit toute la trame avec la correspondance supposée que l'on continuait. Ni le faussaire, ni ses complices, puissamment protégés, ne furent punis ; l'un d'eux devint même président de province. Malheureusement Sylvanus aussi avait connu cette odieuse intrigue, et, n'attendant point de justice d'une telle cour et d'un tel prince, il hésitait s'il ne se retirerait point chez les Franks; puis, craignant d'être tué ou livré par eux, il fit par désespoir ce qu'on lui avait faussement imputé, et se déclara empereur, comme le seul moyen de sauver sa vie. Constance, frappé comme d'un coup de foudre à cette nouvelle, tint consistoire la nuit; on ne savait à quoi s'arrêter; quelqu'un prononça à demi-voix le nom d'Ursicinus, et l'on décida aussitôt qu'on l'enverrait remplacer Sylvanus, dont on feindrait d'ignorer l'usurpation. Ursicinus partit avec dix des gardes protecteurs à son choix, parmi lesquels Ammien Marcellin, qui lui resta toujours très-attaché. Malgré sa diligence, il arriva trop tard; on savait tout à Cologne; il n'eut plus d'autre parti à prendre que de suivre en apparence le parti de Sylvanus, et de chercher une occasion de le faire périr. Il joua si bien son rôle de transfuge, qu'il eut bientôt sa confidence intime, et ses projets de venger tant de révoltantes iniquités : « Nous « en étions effrayés, dit l'historien, ainsi que des murmures « de l'armée, qui brûlait de franchir les Alpes. Dans cette « position critique, nous cherchions secrètement un expé- « dient pour exécuter notre dessein. Après bien des hési- « tations, il fut convenu qu'on gagnerait avec beaucoup « d'adresse quelques hommes dont on s'assurerait par la « religion du serment; ensuite, qu'on persuaderait de « même, à force de récompenses, deux nombres, les moins « fidèles à Sylvanus, les deux corps désignés sous les noms « de *Braccati* et de *Cornuti*. Alors, toutes les mesures fixées, « une troupe de soldats armés se précipite un matin dans « la demeure de Sylvanus, massacre ses gardes, et le pour-

« suit jusque dans une église des chrétiens ; ils l'en arra-« chent et le tuent [1]. » C'est ainsi que Ammien raconte cette trahison et la part qu'il y a prise, comme un acte de simple devoir envers un prince qu'il haïssait et méprisait (355).

Constance, satisfait comme un despote pour qui tout est légitime, n'oublia pas de réclamer les trésors de la Gaule, et de livrer aux délateurs, surtout à l'*infernal* Paulus, les amis du malheureux meurtri. L'un de ceux-ci, mis à la torture, ne cessa de protester que Sylvanus avait été poussé par la nécessité, et il en donnait pour preuve que cinq jours avant son usurpation, il avait distribué la paie aux soldats au nom de Constance, en les exhortant à être fidèles [2].

Tout ce qu'on faisait pour écarter les inquiétudes ne servait qu'à les augmenter ; les embarras se multipliaient de toutes parts ; au dedans, des tremblements de terre fréquents, qui ruinaient des villes florissantes, Béryte, Nicée, Nicomédie, et beaucoup d'autres ; à Rome, deux émeutes pour la moindre cause ; au dehors, les Franks, les Quades, les Sarmates en mouvement, et Sapor prêt à recommencer ses agressions. Le faible empereur avoua enfin pour la première fois l'impossibilité de gouverner seul, et, à la grande confusion des courtisans, il jeta les yeux sur Julien pour l'associer à la pourpre [3].

Gallus et Julien ayant été sauvés du massacre de leur famille, Constance, soit pitié, soit remords, leur avait laissé la vie avec une grande partie de leur héritage paternel et maternel. Eusèbe de Nicomédie, parent de la mère de Julien, prit alors le soin de leur enfance. Un peu plus avancés

[1] Amm. Marcell., 15-5.
[2] Amm. Marcell., 15-6.
[3] Amm. Marcell., 14-4, 17-7, 15-6.

en âge, ils avaient habité par ordre impérial l'ancien palais de Macellum, près de Césarée, en Cappadoce, résidence agréable, où ils étaient traités en princes, instruits par des maîtres distingués, mais sous une étroite surveillance, qui leur interdisait toute relation au dehors. L'éducation qu'ils reçurent dans cette retraite semblait les destiner à entrer dans le clergé; ils remplirent du moins la fonction de lecteur dans les solennités chrétiennes.

Julien avait environ dix-huit ans quand son frère Gallus fut créé César; il en reçut lui-même plus de considération extérieure, et la liberté de continuer ses études à Constantinople. Malgré sa réserve, il donna quelque souci par ses succès; on lui prescrivit de retourner en Asie : il suivit les maîtres célèbres de Nicomédie, et, pour mieux dissiper de nouveaux soupçons, il jugea prudent de faire encore office de lecteur dans l'église de cette ville. Sa liberté et sa vie même furent de nouveau compromises par la catastrophe de Gallus. Amené à Milan, où était la cour, il y resta sept mois, incertain de son sort, exposé aux calomnies des courtisans, qui craignaient de trouver un jour en lui un vengeur de son frère. La jeune et brillante impératrice Eusebia, seule, prit intérêt à lui, persuada l'empereur de voir et d'entendre Julien, et lui obtint la permission de retourner en Grèce. Il fréquenta donc les écoles d'Athènes; sa naissance, la singularité de sa position, l'estime prononcée des philosophes pour un jeune prince qui portait comme eux le manteau et la longue barbe, enfin une certaine prévoyance de l'avenir, contribuèrent beaucoup à la grande réputation que ses talents y acquirent. Les plus empressés durent s'applaudir, quand ils le virent, au bout de quatorze mois, rappelé à la cour. L'empereur, encore cette fois, n'écouta pas ses flatteurs, qui l'entreprirent d'abord par leur moyen ordinaire, en l'infatuant de son mérite supérieur et de son bonheur invincible; ensuite ils s'efforcèrent de lui commu-

niquer la peur que leur inspirait un César et un frère de Gallus. Ce fut en vain; l'ascendant d'Eusebia l'emporta; Julien, nommé César, épousa Hélène, sœur de l'empereur. Les courtisans se contentèrent, pour le moment, de rire de son étonnement et de sa gaucherie à se présenter en costume de cour, le menton rasé. On lui ôta tous ses anciens serviteurs, excepté quatre, pour lui donner une suite conforme à sa dignité, puis on l'envoya commander en Gaule, ou plutôt représenter le commandement impérial, car il ne possédait pas réellement l'autorité. Les officiers qui l'accompagnaient, sous prétexte d'honneur et de conseil, devaient le tenir en tutelle; et des instructions écrites de la main de Constance, comme pour un pupille qu'on envoie aux écoles, réglaient sa conduite de chaque jour. Mais la difficulté des circonstances, sa résolution à en profiter, dérangèrent tout ce plan; il s'affranchit bientôt de sa dépendance, et l'un de ses surveillants, Salluste, en s'attachant à lui, dirigea utilement son inexpérience dans la guerre et l'administration. Le César, de son aveu, lui doit une grande partie de ses succès[1]. Il dut beaucoup aussi au comte des largesses Ursulus, qui avait ordonné aux receveurs de la Gaule de lui fournir tout l'argent qu'il demanderait[2].

[1] Julien, *Epist. ad Athenienses, Orat.*, 7, ou le fragment intitulé *Allégorie* dans ses *Lettres choisies*, traduites par La Bletterie, et la lettre 2 à Thémistius; Libanius, *Orat.*, 12 et 10; Zos., 3; Amm. Marcell., 22-9, 16-2, 15-1, 7; Eunap., 5; Grég. Naz., *Orat.*, 3; Socr., 5-2; Théodoret., 3-1; Tillem., *Julien*, de 1 à 6. Pour le reste de la vie de Julien, je me servirai presque uniquement, à dessein, des documents fournis par lui-même, par Libanius et Ammien Marcellin, ses admirateurs contemporains; je suivrai de plus le récit de Gibbon, apologiste déclaré de Julien; ses aveux et ses contradictions n'aident pas peu à porter un jugement exact sur ce prince fameux. On doit toutefois rappeler ici, comme une autorité très-importante, l'abbé de La Bletterie, qui, dans l'histoire particulière de Julien et de Jovien, a poussé l'impartialité jusqu'au scrupule; il a été impossible de n'en pas convenir.

[2] Amm. Marcell., 22-2.

CHAPITRE CII.

COMMENCEMENTS DE JULIEN-L'APOSTAT ; SON COMMANDEMENT EN GAULE.

« Julien avait les quatre vertus principales d'un sage, « dit Ammien, la tempérance, la justice, la prudence, la « valeur, et, de plus, l'habileté guerrière, l'autorité, le bonheur et la libéralité. Ses serviteurs les plus secrets n'ont « jamais accusé ses mœurs, et il se préserva des voluptés « par une extrême sobriété de repas et de sommeil. Rejetant tout le luxe ordonné pour sa table, il vivait comme « assujetti aux lois somptuaires ; dans ses expéditions, on « le voyait quelquefois, comme les soldats, prendre debout « une nourriture courte et grossière. Il faisait trois parts « de ses nuits : une pour le repos, une pour les affaires, « et l'autre pour les muses. Il dormait sur un tapis ou sur « des peaux de chèvre, se relevait pour expédier ce qui « était le plus important, ou, en campagne, pour aller visiter les postes, et il revenait se réfugier dans l'étude « comme dans un fort. Il est incroyable avec quelle ardeur

« il recherchait la haute notion des choses premières, et « à quelle sublimité il s'élevait par l'examen de toutes les « parties de la philosophie. Il ne négligeait pas pour cela « les sciences moins hautes, la poésie, la rhétorique, l'his- « toire ; il composait même en latin. Doué d'une mémoire « prodigieuse, il parlait tour à tour élégamment, d'une « manière piquante ou élevée, en conversant ou en discu- « tant. Quant aux usages et aux exercices de cour, comme « d'accorder ses pas au son de la flûte par la pyrrhique, « il ne s'y prêtait que par contrainte, et s'écriait : O Platon ! « ce n'est pas là notre emploi.... Il avait coutume de dire « qu'il était honteux à un sage, puisqu'il a un esprit, de « tirer quelque louange du corps. Sa justice était terrible « sans cruauté : il réprimait les vices avec peu de châti- « ments, et punissait avec douceur même des perfidies. « Son courage se montra dans une multitude de combats ; « il frappait hardiment l'ennemi, et arrêtait quelquefois « ses soldats, prêts à fuir, en leur opposant sa poitrine. Il « conduisait habilement les campements et les sièges. Aimé « et redouté, son autorité était si grande, qu'il n'avait qu'à « menacer de se retirer pour apaiser une sédition ; et les « Germains, domptés par lui, ne remuèrent pas depuis son « départ de l'Occident, tant qu'il vécut. Prudent et généreux « dans son administration, il leva peu de tributs, remit les « longs arrérages, et ne prit point d'or coronaire ; il ter- « minait à égal avantage les procès du fisc et des particu- « liers ; il restitua aux villes leurs revenus propres avec « leurs domaines municipaux, excepté ce qui en avait été « justement vendu sous les règnes précédents. » Enfin, ce qui prouve mieux encore : « A son arrivée en Gaule, on « payait vingt-cinq écus d'or par tête, et quand il partit, on « n'en payait plus que sept, qui suffisaient à tout : aussi « n'accordait-il plus de remise, car il savait que par là on « donnait aux riches, tandis que les pauvres étaient con-

« traints d'acquitter leur part dès le commencement de la « taxation. Peu désireux d'argent, il disait comme Alexan- « dre-le-Grand, qu'il avait ses trésors chez ses amis [1]. » Ammien et Julien, ce semble, auraient pu citer un modèle plus prochain et plus sûr, Constance-Chlore.

L'historien ensuite relève les défauts de son héros, quoique d'une main complaisante, qui n'ombre pas l'éloge trop fortement. « Il avait, ajoute-t-il, une certaine mollesse « de caractère, mais qu'il tempéra par une habitude excel- « lente, en permettant qu'on le reprît quand il déviait du « droit chemin. Il parlait avec une grande volubilité, gar- « dait rarement le silence. Flatté des applaudissements du « vulgaire, immodérément avide de louange sur les moin- « dres choses, il affectait souvent de s'entretenir avec les « moins dignes, par passion de popularité. Il disait lui- « même que la justice, exilée au ciel par les vices des « hommes, était revenue sur la terre depuis qu'il régnait, « et cependant quelquefois il se montrait en contradiction « avec ses maximes par des actes arbitraires; car parmi « ses lois, qui n'étaient point vexatoires d'ordinaire, il y « en eut quelques unes de despotiques. Ce prince avait la « taille médiocre, le corps bien proportionné, ce qui le « rendait robuste et agile, la tête grosse, les cheveux fins, « comme si on les eût cardés, la barbe touffue, descendant « en pointe, de beaux sourcils, un nez très-droit, la bou- « che un peu trop grande, la lèvre inférieure divisée, les yeux « très-vifs, où s'exprimait l'agitation de son esprit [2]. »

Ce portrait est loin de tout dire; il y manque quelque chose d'essentiel pour connaître le héros et expliquer les évènements qui vont suivre. Il s'était opéré depuis six

[1] Amm. Marcell., 25-5, 16-1, 2. J'ai fait un ensemble des deux passages, en retranchant seulement les redites et les longueurs d'un style obscur et emphatique.

[2] Amm. Marcell., 25-6.

ans un grand changement dans cet esprit bizarre et léger [1]. Julien, sauvé de la mort à l'abri des autels chrétiens, élevé par les soins d'une éducation chrétienne, était devenu païen dans le cœur. Si le massacre de sa famille, la contrainte de sa jeunesse, et les variations turbulentes de l'arianisme, eussent déterminé, comme on l'a dit, ses sentiments religieux, tous ses tuteurs et ses maîtres volontaires ou imposés, étant ariens aussi bien que Constance, son aversion pour eux devait, ce semble, l'incliner vers les catholiques, persécutés plus que lui; au contraire, c'est surtout au catholicisme qu'il en voulut. Voici vraisemblablement l'origine de cette étrange aberration. Dès l'âge le plus tendre, il reçut ses premières leçons du même esclave qui avait déjà instruit sa mère à comprendre Homère et Hésiode. Or, c'était alors la manie des sophistes de voir « une alliance rigoureuse entre la littérature et la « religion grecque; et, au lieu d'admirer les poésies d'Ho- « mère, comme les productions originales du génie d'un « homme, ils les attribuaient sérieusement à l'inspiration « céleste d'Apollon et des muses. »

Ce vieux pédagogue, qui *obligeait* son élève « à marcher « en public les yeux baissés, » le forma sous cette double influence; il développa hâtivement et tourmenta cette intelligence naissante, en la jetant dans les inventions mythologiques des poètes, et la ramenant sur elle-même par une incessante répétition de préceptes et d'observances philosophiques. Dès lors le nourrisson des muses, agité d'une curiosité insatiable, tournant sans fin sur sa propre pensée, ne voulut chercher qu'en soi la raison des choses, ni croire qu'à ses conceptions [2]. De là sa prévention, qui per-

[1] Amm. Marcell., 16-3 : « Asiaticis coalitum moribus, ideoque levem; » et 22-10 : « Quod levitatem agnoscens commotioris ingenii sui. »

[2] Julien, *Misopogon*; il n'est guère possible de douter, aux éloges de l'é-

çait déjà, sans qu'on y prît garde, contre la religion chrétienne, dans les déclamations littéraires qu'il composait avec son frère, y plaidant toujours la cause de l'idolâtrie, sous prétexte que la tâche était plus difficile ; et son plaisir à contempler les astres le faisait déjà considérer comme un astrologue, avant qu'il connût l'astrologie [1]. Il en chercha la connaissance avidement dès qu'il put quitter Macellum et jouir de quelque liberté ; il connut, à Nicomédie, Libanius, et vit en secret un devin, qui commença à lui enseigner cette science interdite. Au premier signe de rapprochement, les sophistes accoururent autour d'un pareil adepte ; son ardente « curiosité leur offrait une conquête « facile. » On l'attira auprès d'Ædesius, qui s'efforçait de perpétuer tristement à Pergame l'école néoplatonique, et qui l'endoctrina complètement avec l'aide de ses deux disciples, Chrysanthe et Eusèbe. « Il paraît que ces philoso- « phes se distribuèrent les rôles, et qu'après avoir excité « l'impatient espoir de l'aspirant par de feintes disputes et « d'obscures insinuations, ils le mirent entre les mains de « leur associé Maxime, le plus effronté et le plus adroit de « tous les maîtres de théurgie [2]. » Ce sage l'initia, dans Ephèse, aux mystères grecs, et Julien renonça au christianisme pour les inventions des anciens hiérophantes, remises à neuf par les cérémonies magiques des platoniciens.

lève, que son précepteur Mardonius ne fût secrètement païen, quoique Tillemont y résiste. L'aberration de cette jeune intelligence, sous les leçons de ce vieux sophiste, rappelle la comparaison de Virgile au sujet d'Amate, *Æneid.*, 7-379 :

Ceu quondam torto volitans sub verbere turbo,
Quem pueris magno in gyro vacua atria circum
Intenti ludo exercent; ille actus habena
Curvatis fertur spatiis; stupet inscia supra
Impubesque manus, mirata volubile buxum;
Dant animos plagæ.

[1] Grég. Naz., *Orat.*, 3; Jul., *Orat.*, 4.

[2] Liban., *Orat.*, 5 ; Eunap., 5; Gibb., *Décadence de l'empire*, ch. 23 ; il

Cette nouvelle, communiquée avec discrétion aux sectateurs des dieux dans toutes les provinces, leur montrait un protecteur futur, « qui avouait ingénument son désir d'at« teindre à un état où il pût les servir. » Une telle espérance avait peine à se contenir, malgré le danger de la déceler. Il en revint quelque bruit à Gallus, qui envoya d'Antioche le diacre Aëtius, un des boute-feux de l'arianisme, pour détourner Julien d'un *fanatisme insensé*. Aëtius *consola* ces inquiétudes fraternelles, en rapportant les protestations du jeune prince, « son zèle à bâtir des maisons de prière, » et sa vie édifiante de lecteur et d'ascète. En effet, pour mieux écarter les soupçons, le philosophe de vingt ans imitait au mieux extérieurement les austères exercices des solitaires chrétiens, qu'il méprisait déjà profondément, comme des hommes insociables, « possédés par de mé« chants démons, en punition d'avoir abandonné le culte « des dieux[1]. »

Après la catastrophe de Gallus et ses propres périls à la cour, ses six mois de séjour dans Athènes ne se passèrent pas uniquement au milieu des bocages de l'Académie : les philosophes et leur *crédule* prosélyte voulurent également profiter d'une si bonne occasion pour assurer son dévouement. Les cérémonies nocturnes, les bruits formidables, « les flamboyantes apparitions et les visions célestes » de l'initiation d'Eleusis, confirmèrent celle d'Ephèse. « Un en« thousiasme profond, inaltérable et *sincère* pénétra l'es« prit de Julien dans les cavernes d'Ephèse et d'Eleusis; ce « qui ne l'empêcha pas d'y mêler quelquefois dans sa con« duite ces fraudes pieuses et cette hypocrisie, qu'on peut

ajoute cette note : « Eunape décrit avec naïveté le manège des sophistes, qui « se renvoyaient l'un à l'autre le crédule Julien. L'abbé de La Bletterie a très« bien saisi le plan de toute cette comédie, et il l'expose avec netteté. »

[1] Liban., *Orat.*, 12 ; Julien, *fragments, Lettres choisies*, 29, 8, et la première, qui est de Gallus; Philost., 3-27.

« remarquer, ou du moins soupçonner, chez les fanatiques « qui semblent avoir le plus de bonne foi. » Dès cet instant, « dédaignant, par une étrange contradiction, le joug « salutaire de l'Évangile, tandis qu'il faisait le sacrifice « volontaire de sa raison sur les autels d'Apollon et de Ju- « piter, » il fut le plus ardent païen qu'on vit jamais. Il croyait au miracle de la vestale Claudia, traînant avec sa ceinture le navire qui portait Cybèle ou la pierre de Pessinunte sur le Tibre; il croyait au bouclier sacré de Numa, et « prenait en pitié l'aveuglement des chrétiens, qui « préféraient la croix à ces trophées célestes. » Il n'y avait rien qu'il ne crût, hors le christianisme. Il serait bien étonnant que de telles dispositions, malgré toute son adresse à se contrefaire, eussent échappé entièrement à la jeunesse chrétienne qui étudiait à Athènes.

Il s'y rencontrait précisément deux jeunes écoliers que l'Église devait bientôt compter parmi ses plus éloquents et ses plus saints évêques : c'étaient Basile et Grégoire de Nazianze. Ce dernier atteste qu'il n'attendait rien de bon, dès lors, « de cette agitation continuelle où il voyait le jeune « prince, de ces yeux égarés, de ce regard fier, de cette « démarche irrégulière, de ce visage railleur et dédai- « gneux, de ce rire immodéré, de cette parole hésitante et « entrecoupée, de ces questions intempestives et désor- « données, de ces réponses confuses et embarrassées. Quel « monstre, disait-il, nourrit l'empire romain [1] ! »

[1] Eun., 5; Jul., *Orat.*, 5, 7, et *fragm.*; Liban., *Orat.*, 10, 12; Grég. Naz., *Orat.*, 3, 4; Basil., *Epist.*, 207, 208; Gibb., *Décadence de l'empire*, 19, 23, expose, le plus raisonnablement qu'il peut, la manière dont Julien allégorisait le paganisme; il dit complaisamment comme quoi ce *pieux scrutateur* des mystères de la mythologie, *averti par leur extravagance même*, « y de- « vait chercher cette sagesse cachée que la prudence des anciens avait cou- « verte du masque de la folie et de la fable, » et qu'il y trouva les importants et sublimes principes de la religion naturelle. Or, ceci amène cette conclusion, jetée en épigramme dans une note : « Le raisonnement de Julien

Julien, rappelé à la cour, ne céda que pour obéir aux dieux, « qui lui firent connaître leur volonté par des visions « et des présages. » Qu'il eût préféré, dans son enthousiasme, l'honneur d'être chef d'école à celui de gouverner le monde, cela n'est point invraisemblable ; mais comment supposer, comme on l'a prétendu, que « sa vanité, sans « cesse excitée par les sophistes, » qui comptaient sur son élévation, ait résisté aux idées ambitieuses, et n'ait pas espéré, désiré, la souveraine puissance, au moins quand il fut César ? Au milieu de tous ses compliments de modestie, il était trop assuré que ses dieux lui réservaient cette destinée. Il partit pour la Gaule, emportant, comme son plus précieux trésor, une bibliothèque de philosophes et d'auteurs divers : c'était un présent d'Eusebia, ce qui valut à la bienfaitrice un panégyrique où il mit plus d'érudition que de reconnaissance. Quant à ceux qui lui avaient sauvé la vie et protégé son enfance délaissée, comme ils s'intéressaient peu à la philosophie, ils n'eurent pas même un souvenir de lui. Il attribuait uniquement aux dieux sa conservation et sa prospérité. Il continua d'invoquer et de mériter leurs secours en Gaule, par une adoration ponctuelle. La guerre et les affaires d'État remplissant toutes ses journées, « il consacra invariablement plusieurs heures de la nuit à « ses dévotions particulières. La sobriété, qui ornait en lui

« n'était pas si mauvais que celui de quelques théologiens modernes, qui di« sent qu'une doctrine extravagante ou contradictoire doit être divine, parce « que personne n'a pu l'inventer. » N'a-t-on pas bonne grâce, après le raisonnement qu'on vient de voir sur la mythologie, à railler celui des théologiens modernes, qui, de plus, n'ont pas dit cette sottise ? D'ailleurs, depuis longtemps déjà, on le sait, les philosophes sont convenus d'appeler extravagant et contradictoire tout ce qui passe leur intelligence sublime, ou, en d'autres termes, ils ont signifié que Dieu ne devait pas avoir plus d'esprit qu'eux. Toutes les objections de Gibbon se résument ainsi en sarcasmes d'aigreur et de mensonge, *comme on peut le remarquer ou du moins le soupçonner* chez certains écrivains non *fanatiques*, *qui* ont le plus de prétention *à la bonne foi*.

« les mœurs sévères du guerrier et du philosophe, était ri-
« goureusement assujettie à des règles frivoles d'absti-
« nence religieuse; et, afin de plaire à Pan ou à Mercure, à
« Hécate ou à Isis, il se privait à certains jours de divers
« aliments qu'il croyait odieux à ces divinités tutélaires.
« Par ces jeûnes, il préparait ses sens et son esprit aux vi-
« sites fréquentes et familières dont l'honoraient les puis-
« sances célestes [1]. Malgré son modeste silence, nous sa-
« vons de l'orateur Libanius, son fidèle ami, qu'il vivait
« dans un commerce habituel avec les dieux et les déesses;
« que ces divinités descendaient sur la terre pour jouir de
« la conversation de leur héros favori; qu'elles interrom-
« paient doucement son sommeil, en touchant ses mains ou
« ses cheveux; qu'elles l'avertissaient de tous les dangers
« dont il se trouvait menacé; que leur sagesse infaillible le
« guidait dans chacune des actions de sa vie, et qu'*enfin il*
« était si familiarisé avec elles, qu'il distinguait sur-le-
« champ la voix de Jupiter de celle de Minerve, et la *figure*
« d'Apollon des formes d'Hercule. »

Néanmoins, tout cela n'était toujours connu que de ses

[1] Malgré ces burlesques absurdités, qui ont fait une fois sourire *et rougir* le sceptique anglais, il ne perd jamais l'estime et le respect que lui inspire son héros religieux. Une autre contradiction, essentiellement philosophique, c'est de poursuivre sans relâche ce qu'il lui plaît d'appeler fanatisme catholique, quand il est si indulgent pour le fanatisme de Julien, pour celui de Mahomet, et de tout ce qui n'est pas chrétien. Voici encore un trait de raison transcendentale chez l'écrivain moderne: « Les visions et les songes, qui ravalent pres-« que l'empereur au niveau d'un moine égyptien, » ne l'empêchent pas de le mettre bien au-dessus des cénobites qui passaient leur vie *inutile* à se priver de tout, et à travailler de leurs mains pour la subsistance des pauvres; mais ils ne faisaient pas, comme Julien, la guerre, plus des lois, plus de la littérature, plus de la philosophie, où il exerçait son goût *délicat*. *Cependant*, avant et depuis Julien, on a vu des gens porter l'épée, faire des lois, de la littérature, et même de la philosophie; le monde n'en a pas été mieux. Et depuis que la noblesse anglaise a confisqué les biens de ces moines *inutiles*, l'Angleterre est dévorée par la taxe des pauvres. *Voyez* les lettres de Cobbett.

intimes confidents. « Aspirant à la gloire d'un héros plutôt « qu'à celle d'un martyr, il crut devoir à sa sûreté de dis« simuler ses opinions religieuses, et les principes accom« modants du polythéisme lui permirent de prendre part « au culte public des chrétiens, qu'il méprisait au fond du « cœur. Loin de blâmer cette hypocrisie, son ami Libanius « en fait un sujet d'éloges. L'aimable vérité, dit cet orateur, « rentra dans l'esprit de Julien après qu'on l'eut purifié des « erreurs et des folies de son éducation, ainsi qu'on replace « dans un temple magnifique les statues des dieux, souil« lées autrefois par des ordures. Ses opinions n'étaient plus « les mêmes; mais comme il eût été dangereux de les « avouer, il ne changea pas de conduite : bien différent de « l'âne d'Ésope, qui se cachait sous la peau du lion, notre « lion fut contraint de se cacher sous la peau de l'âne. » Cette dissimulation dura plus de dix ans, jusqu'au moment où il put se déclarer, à la tête d'une armée, « l'implacable « ennemi du Christ et de Constance [1]. »

Lorsque Julien entra dans Vienne, au milieu d'une

[1] Jul., *Ad Athenienses*, et *Lettres choisies*, 2, 3, *Orat.*, 7, 3; Liban., *Orat.*, 4, 5, 10, 12; Gibb., *Décadence de l'empire*, 23. Le sceptique anglais ajoute « que cet état de gêne donna peut-être une nouvelle force à la dévo« tion païenne de Julien ; (car) comme toute espèce de dissimulation est pé« nible à un caractère né pour la franchise, Julien, obligé de professer le « christianisme, n'en eut que plus d'aversion pour une religion qui oppri« mait la liberté de son esprit, et le forçait à un déguisement contraire à la « sincérité et au courage, les plus nobles attributs de la nature humaine. » A quoi sert de mettre le raisonnement à cette torture d'amphigouri pour expliquer une lâcheté si facile à comprendre, et pour ôter à un empereur la ridicule honte d'avoir été un bigot païen et un tartuffe de christianisme? Autant valait avouer, avec le sophiste grec, ce qui est plus impudent, mais plus vrai, qu'il y a souvent ici bas du profit à paraître ce qu'on n'est pas, et à ne pas paraître ce qu'on est; et voilà pourquoi l'hypocrisie varie selon les temps. Il est bon seulement de remarquer, si l'on tient à l'exactitude, qu'il ne fallait à Julien, pour se déclarer, que tout juste assez de courage pour supporter une disgrâce et manquer sa fortune. Du moins, ni la législation, ni la politique, n'eussent permis alors de le mettre à mort comme païen. Bien plus, son pa-

affluence joyeuse, une vieille femme aveugle demanda quel était celui qui causait tout ce mouvement et cette allégresse, et comme on lui nomma le prince, elle s'écria que « celui-là rétablirait les autels des dieux. » Cette prédiction, qu'il entendit peut-être comme le plus heureux augure, se perdit dans l'attente générale qui suivait un César, un neveu de Constantin, un petit-fils de Constance-Chlore en Gaule, au moment où les Barbares, encouragés par toutes les fautes de l'empereur et par la mort de Sylvanus, venaient d'incendier quarante-cinq cités, et, occupant quinze lieues en deçà du Rhin, le long de son cours, répandaient la terreur dans toute la contrée. Ce fut une grande épreuve, où Julien déploya d'autant plus heureusement ses talents, que son rôle soutenu de chrétien, et sa position précaire, le préservant malgré lui d'imprudence, ne laissaient voir que ses qualités, et « cachaient ses défauts. » Il avait tout contre lui, le petit nombre et le découragement des soldats, sans paie ni gratification depuis deux ans, l'épuisement du pays, l'audace des hostilités, la mauvaise volonté de la cour, et les contrariétés préméditées qui l'entouraient.

Pendant le premier hiver qu'il passa dans Vienne, une poignée de vétérans défendait Autun, assiégée par les Barbares. Il commença par visiter cette ville et ses braves défenseurs, puis rejoignit l'armée à Reims, non sans peine, à travers les partis ennemis. La campagne commencée, il perdit deux légions par une surprise d'arrière-garde, reprit sa revanche dans un second combat, et, après avoir relevé Cologne (356), il ne revint à Sens que pour s'y voir inopinément assailli par une incursion des Germains.

ganisme connu eût dû rassurer Constance contre le succès d'une rivalité; car, quelle que fût l'opinion intime des usurpateurs récents, aucun, pas même Magnence, n'avait cru prudent de faire appel aux païens, et nous verrons encore que Julien ne se déclara pas avant la réussite de son usurpation, loin de la préparer par ce moyen.

Les divers corps étant déjà distribués en quartiers d'hiver, il n'avait avec lui que très-peu de monde, sans le moindre secours, quoique le maître de la cavalerie, Marcellus, occupât la station la plus voisine; il y suppléa par son activité intrépide; il se montrait jour et nuit sur les tours et les créneaux, frémissant de colère de ne pouvoir exécuter une sortie. Au bout de trente jours, les assiégeants lassés se retirèrent. Marcellus, rappelé par Constance avec un ordre d'exil, essaya de se justifier, en accusant le César de projets ambitieux; mais le chambellan Eutherius partit en même temps, et le récit de ce vertueux eunuque, appuyé de l'impératrice, fit donner enfin au prince l'autorité de son rang. Cet Eutherius, dont Constant avait eu le malheur de ne pas suivre les conseils, avait été très-utile à Julien pour le prémunir contre sa légèreté naturelle [1].

Comme on voulait recouvrer la frontière du Rhin sans trop de gloire pour le nouveau César, le général Barbation s'avança de Milan avec trente mille hommes. L'incapacité de ce chef, et peut-être une trame de courtisans pour attirer Julien dans le double péril d'une défaite ou d'une disgrâce, tournèrent précisément à l'honneur de celui qu'ils espéraient perdre. Barbation, dans sa marche vers Bâle, loin d'appuyer celle du prince sur Saverne, et de serrer les Alamannes entre deux attaques, ne troubla ni une tentative des Barbares sur Lyon, ni leur retraite par-devant son camp; deux tribuns même qui voulaient les poursuivre, dont l'un Valentinien, depuis empereur, furent cassés sur son rapport infidèle. Bien pis encore, aux premières hostilités dirigées contre lui, son pont de bateaux ayant été rompu, il céda sans résistance avec tout le désordre d'une déroute, remit ses troupes dans leurs stations, et revint triompher de sa honte à la cour par des

[1] Lib., *Orat.*, 10; Amm. Marcell., 16-3.

calomnies. Julien demeurait seul, obligé de tenir tête aux forces réunies de sept rois, et un transfuge les avertit qu'il n'avait que treize mille hommes. Il s'avança hardiment audevant d'eux, quand ils n'étaient plus qu'à sept lieues de son camp, et, se confiant à l'ardeur de ses troupes, engagea le combat avec un ennemi trois fois plus nombreux. La glorieuse victoire d'Argentoratum (Strasbourg) mit entre ses mains Chnodomar, le plus redoutable chef des Alamannes. Le ravage de leur territoire força bientôt ces Barbares à lui demander une trêve (357) de dix mois, pendant lesquels il alla relancer les Franks, renvoyant la tribu des Chamaves au-delà du Rhin, et ne souffrant les Saliens dans la Toxandrie qu'à titre de sujets auxiliaires. Un traité obligea les uns et les autres à fournir un corps de cavalerie (358). Il retourna ensuite sur les Alamannes et réduisit tous leurs rois successivement à demander la paix (359). Il leur imposa, pour principales conditions, de rendre vingt mille captifs gaulois, de fournir et de transporter les matériaux nécessaires à rebâtir les villes frontières qu'ils avaient ruinées. Il put enfin détacher des troupes et un général en Bretagne, afin de contenir les Scots.

Tant de succès ne furent pas acquis sans difficultés ; une fois, les soldats, manquant de vivres, se mutinèrent, s'emportant jusqu'à l'appeler un « Grécule d'Asie, menteur et imbécille sous une apparence de sagesse. » Il eut de la peine à les calmer, non sans beaucoup de douces paroles. Afin d'éviter désormais un si grave inconvénient, il fit construire exprès une flottille destinée à transporter le blé d'Albion[1].

Non-seulement il avait délivré la Gaule, mais il la restaurait par une administration active et intelligente. Il

[1] Amm. Marcell., 16 et 17; Liban., *Orat.*, 3, 12 ; Zos., 3; Jul., *Epist. ad Athenienses*.

prenait ordinairement ses quartiers d'hiver dans la petite cité des Parisiens, *sa chère Lutèce*, petite ville toute romaine par les habitudes et le langage, quoique ses citoyens, vivant du commerce de la Seine depuis un temps immémorial, eussent toujours conservé leur organisation particulière en corps de *nautes*, ou négociants par eau. Il y avait sur la rive gauche un Champ de Mars, un palais et des thermes, dont quelques restes existent encore[1]. Julien de là surveillait tout l'intérieur. Avant chaque campagne, il recommandait aux gouverneurs les causes qui lui avaient été déférées, et, à son retour, il fallait lui en rendre compte. Il arrêta les vexations du préfet Florentius dans la perception des finances, et s'opposa ouvertement à une taxe extraordinaire. Quoiqu'on lui eût alors retiré Salluste, il luttait avec la même vigueur contre les agressions des Barbares et du fisc. L'agriculture et le commerce renaissaient sous sa protection avec la sécurité publique[2].

[1] Jul., *Misopog.*; Raynouard, *Hist. du droit municipal*; Félibien, *Hist. de Paris*. Ces restes de construction romaine sont rue de la Harpe.

[2] Jul., *Lett. choisies*; *Paneg. vet.*, 11; Amm. Marcell., 17-8, 18-1.

CHAPITRE CIII.

RIVALITÉ DE JULIEN-L'APOSTAT ET DE CONSTANCE.

Après le départ du jeune prince, Constance avait séjourné encore dix-huit mois à Milan, plus occupé de procurer la victoire aux ariens qu'à ses armées, et de se faire craindre de ses sujets que des ennemis de l'empire. Les flatteurs qui l'obsédaient, entrant dans le faible de son esprit, lui suggérèrent aisément deux lois qui punissaient de mort l'exercice de la magie et la consultation des présages. Tout magicien coupable d'avoir employé son art à procurer la mort devait même subir le supplice de l'amphithéâtre (357), juste châtiment si on l'eût réservé au véritable crime ; mais ce ne fut le plus souvent qu'un prétexte de condamnation. « Il suffisait d'avoir consulté quelque devin sur le cri d'une souris, sur la rencontre d'une belette, ou d'avoir employé quelque enchantement propre à calmer une souffrance, ce qu'admettait l'autorité de la médecine, une dénonciation partait d'où on pouvait le moins le prévoir, et l'on périssait judiciairement. »

Cette sorte de recherches et de jugements était devenue l'occupation habituelle de la cour, en quelque lieu qu'elle résidât[1].

L'empereur, avant de retourner en Orient, voulut voir Rome, qu'il ne connaissait pas; arrivé à une distance de quarante milles, il monta sur un char éblouissant d'or et de pierreries, et entra triomphalement, pour sa victoire de Mursa, avec le cortège de ses ministres, de ses gardes, de troupes de toutes armes, leurs étendards et leurs dragons flottant aux vents; on y remarquait le nouveau corps de cuirassiers entièrement bardés de fer à la manière des Perses. Le peuple, qui n'avait pas eu pareil spectacle depuis trente ans, criait : « Heureux Auguste! » Les trompettes sonnaient. Au milieu de cet appareil et de cette joie, Constance restait immobile comme une statue, malgré le balancement de son char. Il harangua le sénat dans la curie, le peuple, de son tribunal, reçut les couronnes d'or, entendit les panégyriques, assista aux jeux du cirque, et s'amusa beaucoup des railleries des spectateurs. Il respecta leur droit, ne terminant pas lui-même les courses, qu'il laissa continuer au gré de cette multitude, toujours la même, qui ne gardait rien de son ancienne fierté qu'une extrême liberté de paroles, et qui ne savait plus s'émouvoir que pour la disette de vin, ou pour un cocher mis en prison.

L'empereur parcourut la ville éternelle, curieux de visiter tous les monuments. Le prince Hormisdas, interrogé sur ce qu'il pensait de Rome, répondit : « Ce qui m'en plaît, « c'est que j'ai ouï dire qu'on y mourait comme ailleurs; » et comme Constance, admirant le Forum de Trajan et sa statue équestre, témoigna l'envie d'en faire exécuter une

[1] Amm. Marcell., 16-4, 19-11, 12.

semblable, le Perse lui dit : « Il faut auparavant construire « une semblable écurie, où le cheval qu'on fabriquera « marche au large comme celui-ci. » Constance se contenta de faire venir et élever dans le grand cirque un obélisque d'Héliopolis, que son père destinait à Constantinople [1].

Au bout de trente jours, il fut contraint de quitter Rome précipitamment pour défendre l'Illyrie, que la bataille de Mursa, où l'élite des forces romaines avait perdu la vie, laissait ouverte aux Quades et aux Sarmates. Il fit cette seule guerre avec quelque énergie, et les Barbares vaincus demandant la paix, par une politique habile, il consentit à rétablir sur leur territoire les Sarmates, qu'avaient expulsés les Limigantes, leurs anciens esclaves révoltés. Ceux-ci feignirent de céder à leur tour ; admis devant lui, ils se précipitèrent brusquement sur son tribunal, et faillirent le tuer. Les Romains vengèrent cette perfidie en les exterminant. Le nom des Limigantes fut effacé, et la nation sarmate remise en possession (359).

Pendant ces expéditions, était survenue à Sirmium une ambassade de Sapor, auprès duquel les généraux d'Orient avaient entamé une négociation. « Le roi des rois, de la famille des dieux, frère du soleil et de la lune, » enorgueilli de cette démarche, envoyait ses conditions et réclamait *de son frère*, le César Constance, avec une modération menaçante, l'Arménie et la Mésopotamie. Constance « toujours Auguste, vainqueur sur terre et sur mer, » reprochant au roi Sapor son ambition, voulait bien, de son côté, accepter la paix qu'il n'avait pas demandée, mais Rome conserverait son territoire intact. Telle fut sa réponse (358). Sapor, débarrassé des Massagètes, reprit les hostilités par le siège et la prise d'Amide. Cet exploit lui

[1] Amm. Marcell., 16-5, 6, 14-4, 15-6, 17-3.

coûta trente mille hommes (359); il força néanmoins encore l'année suivante Singare et Bezabde. De lâches généraux, protégés par le chambellan Eusèbe, loin de s'opposer à l'ennemi, avaient empêché Ursicinus d'agir, en rejetèrent sur lui la faute, et le firent destituer. Constance, après d'assez lents préparatifs, se rendit enfin sur cette frontière, et essaya vainement de reprendre Bezabde; heureusement pour lui, Sapor ne reparut pas. Cette inaction, dont on ignore la cause, le tirait d'une grande perplexité, car il avait maintenant une guerre civile à soutenir contre Julien [1].

Depuis trois ans il avait rappelé Salluste, qu'on soupçonnait d'inspirer au César des desseins trop hauts, et qui en était trop aimé pour n'avoir pas eu toutes ses confidences. Le César, privé d'un tel conseiller, avait néanmoins grandi en réputation, et la cour l'observait avec un secret dépit. On n'avait pas négligé un seul moment d'entretenir contre lui la défiance naturelle du maître. « Les flatteurs « avaient remarqué que la simplicité du guerrier philo« sophe n'était pas exempte d'affectation; ils le tournaient « en ridicule, » s'égayant sans relâche sur son compte. « C'était un bouc et non un homme, une taupe loquace, « un sauvage velu, un singe sous la pourpre, un pédant « grec. » Ils pensaient obscurcir par ces railleries l'éclat de ses succès. Lorsqu'il ne fut plus possible d'en nier l'importance, lorsque l'empereur, obligé d'annoncer les victoires de la Gaule, n'eut plus d'autre ressource que de les prendre pour lui dans ses édits, comme s'il eût lui-même en personne livré les batailles et compté les captifs, la jalousie du maître changea la tactique des courtisans. Maintenant on exagérait les talents du César, et sa gloire redoutable. Enfin la guerre de Perse suggéra un prétexte de l'affaiblir, comme on avait fait Gallus. Un officier envoyé

[1] Amm. Marcell., 19-10, 16-4, 17-5, 6.

en Gaule demanda, au nom de l'empereur, les quatre corps auxiliaires des Hérules, des Bataves, des Celtes et des Pétulants, avec trois cents légionnaires de chacun des *nombres* ou corps réguliers, c'est-à-dire l'élite de l'armée d'Occident. Le préfet Florentius, qui avait, disait-on, donné ce conseil, s'en alla aussitôt à Vienne pour préparer les vivres de route et s'éloigner de Julien.

La position du jeune prince devenait critique : s'il obéissait, il ne lui restait plus assez de troupes pour contenir les Barbares; s'il résistait, il n'y avait plus de sûreté pour lui qu'à se déclarer indépendant. Il résolut d'obéir, et en même temps, dit-il, de quitter le titre de César, ce qui l'eût évidemment bien plus exposé à la mauvaise volonté de la cour[1].

Les auxiliaires n'avaient engagé leurs services que sous la condition de ne point passer les Alpes; quant aux légionnaires, la plupart mariés en Gaule, ils n'avaient pas moins de répugnance à s'éloigner. Ce fut une affliction générale des troupes, et aussi des habitants, comme si déjà les Barbares envahissaient la contrée dépourvue. Des libelles, semés par les tribuns parmi les soldats, animaient leur mécontentement. Julien leur permit d'emmener leurs familles, promettant des charriots de poste pour les transporter. L'envoyé impérial pressa le départ pour cette raison même; et Julien demandant qu'on ne conduisît pas les troupes par Lutèce, où il résidait, on appréhenda, au contraire, une sédition, si on leur refusait de prendre congé de leur ancien général. Julien reçut donc les divers corps rassemblés à Lutèce, les exhorta à la soumission, et invita les principaux chefs à un repas. Tout cela ne fit qu'augmenter les regrets; et à peine la nuit commencée, les sol-

[1] Jul., *Orat.*, 8, *Epist. ad Athen.*; Liban., *Orat.*, 10, 12; Amm. Marcell., 17-10, 16-3.

dats prennent tout-à-coup leurs armes, entourent le palais, proclament Julien Auguste, demandent à le voir; et, le tenant obstinément assiégé jusqu'au jour, le contraignent enfin par leurs cris à se montrer. Il résiste encore, avec indignation, puis avec prières, les conjurant de ne pas déshonorer leurs victoires par une intempestive témérité, qui rallumerait les discordes civiles; les cris redoublent, les reproches et les injures s'y mêlent. Le César est forcé de consentir: on l'élève sur le pavois, on l'élit de nouveau Auguste en présence du peuple silencieux. On exige qu'il mette le diadême; il répond qu'il n'en a jamais eu: « Qu'il « prenne alors le bandeau ou le collier de son épouse Hé« lène. » Il objecte l'inconvenance de porter pour premiers auspices la parure d'une femme. On cherchait au moins un caparaçon de cheval, comme un signe quelconque d'une autorité supérieure: cela lui paraissant aussi inconvenant, un des hastats tira le collier dont il était orné, comme porte-dragon, et le plaça résolument sur la tête de Julien, qui le fit comte peu après (360). La promesse d'un *donativum* de cinq écus d'or par tête, et d'une livre d'argent, cimenta l'élection.

Julien fut, selon lui-même et ses panégyristes, affligé autant que surpris de cet évènement. Que signifient ces protestations? S'il regardait comme un devoir de ne point consentir, à défaut de la loi chrétienne, qui n'était rien pour lui et qui lui enseignait à risquer sa vie pour ne point faillir, n'avait-il pas encore dans ses propres maximes un modèle irrécusable? Germanicus avait montré comment un païen refuse un empire qu'il ne croit pas légitime. Quand la sédition eût été concertée entre lui et ses officiers, les choses ne se fussent pas autrement passées. On sait que les sophistes lui avaient prédit son élévation, et qu'ils la désiraient ardemment. Deux ans auparavant, il avait écrit à Oribase un songe, qu'il regardait comme un présage indu-

hitable de sa haute destinée; et plus tard, il renouvela l'aveu de son attente, dans une allégorie où les dieux l'obligent à prendre la place de Constance. Récemment il avait mandé un pontife grec, peut-être celui d'Éleusis, afin d'accomplir ensemble de secrets mystères. Il y avait peu de temps aussi que, dans les exercices au Champ de Mars de Lutèce, son bouclier se détachant ne lui laissa que la poignée; ceux qui étaient présents s'en effrayaient comme d'un mauvais pronostic: « Ne craignez rien, dit-il, « je possède très-fermement ce que je tenais. » Il a raconté à ses plus intimes confidents que, la nuit qui précéda l'élection, le *génie* de l'empire lui apparut, menaçant de le quitter s'il ne cédait au vœu des soldats; et enfin il affirme que les dieux, à sa prière, lui manifestèrent par un prodige l'ordre d'accepter [1].

Constance avait su cette nouvelle en Cappadoce, et bientôt le chambellan Eutherius lui apporta une lettre de Julien, et une de l'armée, qui lui promettaient fidélité, s'il confirmait ce qui était fait. Si Julien, de son côté, eût désiré cette confirmation et un partage à l'amiable avec son parent, il n'eût pas joint à ces messages officiels une lettre secrète, « remplie de reproches et de mordantes injures. » Aussi Constance s'en montra-t-il très-offensé, et répondit-il par un ordre au prince, de se contenir dans les bornes du titre de César. Il continua sa marche en Asie contre les Perses; la négociation se prolongea sans autre succès, et la mort d'Hélène brisa le dernier lien qui restait entre les deux rivaux.

Le bruit de leur mésintelligence excitant les Barbares, Julien, qui déjà se disposait à rompre le premier ouvertement, en s'avançant sur l'Orient, eut à réprimer les cour-

[1] Amm. Marcell., 20-3, 4, 5, 21-2; Lib., *Orat.*, 10; Eunap., 5; Jul., *Epist. ad Athen.*; *Lettres choisies*, 3, et *Orat.*, 7.

ses d'une tribu franque, tomba sur les Alamannes avant qu'ils eussent recommencé une semblable tentative, et, pour plus grande précaution, fit enlever en trahison, dans un festin, le plus entreprenant de leurs chefs, Vadomar, qu'il relégua en Espagne, l'accusant de méditer une diversion contre lui, comme précédemment contre Magnence en faveur de Constance; et il produisait sur cette trame, deux fois ourdie, une prétendue correspondance, qu'il avait saisie entre l'empereur et le roi barbare. C'était une manière, plus habile qu'une récrimination, d'indisposer les esprits contre son rival. En même temps, afin d'éviter une semblable difficulté, et de gagner tout le monde à sa cause, « il feignait d'adhérer au culte chrétien, dont on ne savait « pas qu'il s'était séparé depuis longtemps, car il s'appli- « quait, avec un petit nombre de confidents secrets, à la « divination, et à toutes les choses que les adorateurs des « dieux ont toujours pratiquées. Pour mieux dissimuler, le « jour que les chrétiens célèbrent sous le nom d'*Épipha-* « *nie,* il alla dans leur église prier Dieu solennellement. » Peu après, dès qu'il eut ouvertement tiré l'épée, il n'hésita pas à supposer qu'il avait été déclaré ennemi public: il justifiait ainsi son agression, comme une légitime et indispensable défense, par laquelle il voulait uniquement, disait-il, amener un accommodement qu'il avait eu soin de repousser d'avance, sans qu'on le soupçonnât [1].

[1] Amm. Marcell., 21-2, 3, 1, 20-10; Jul., *Epist. ad Ath.*; Tillem., *Const.*, 59. Rien n'était plus facile que de supposer une correspondance entre Constance et Vadomar; cette allégation, sur laquelle seule on avait admis jusqu'à présent, comme un fait, deux attaques des Alamannes, à l'instigation d'un empereur romain, est évidemment fausse, puisqu'Ammien n'ose pas la garantir. Mais le même historien qui raconte la *feinte* participation de Julien aux cérémonies chrétiennes, loin de confirmer l'arrêt de proscription dont se plaint son héros, le dément, au contraire, sans y penser, en mentionnant l'arrivée de plusieurs nouveaux officiers nommés par Constance pour servir en Gaule auprès de Julien, qui refusa de les recevoir, excepté

« Considérant donc quelle guerre intestine il avait sou-« levée, et combien il était avantageux d'attaquer le pre-« mier, et rapidement, il pensa qu'il y aurait plus de « sûreté pour lui à déclarer sa rupture. Afin de connaître « auparavant la disposition des soldats, il les harangua, « leur demanda le serment de fidélité, leur annonçant seu-« lement le dessein d'occuper l'Illyrie, jusqu'aux limites « de la Dacie, d'où il observerait les évènements. » Et les mêmes troupes qui s'était révoltées parce qu'on les appelait hors de la Gaule, jurèrent de suivre Julien aux « extré-« mités de l'Asie. »

Après avoir chargé du commandement de la Gaule Salluste, revenu vers lui, et avoir pris à son service les bandes dispersées de Magnence, qui vivaient de brigandage, il divisa son armée en deux corps, les envoya par des chemins différents, leur assignant Sirmium pour rendez-vous, et lui-même, avec trois mille hommes d'élite, s'enfonça dans les espaces inconnus de la Germanie, à travers la forêt Hercynienne. Il arriva assez promptement pour surprendre au dépourvu le gouverneur d'Illyrie, encore incertain de cette expédition. Ses deux divisions l'ayant rejoint de même sans coup férir, il s'empara en toute hâte des défilés de Succi, entre les montagnes d'Hœmus et de Rhodope, à moitié chemin de Sirmium et de Constantinople. Il fit Aurelius Victor, l'historien, gouverneur de la Pannonie, et, retourné à Naïssus, il adressa un manifeste aux différentes villes de la Grèce, particulièrement aux Athéniens, attestant les dieux de la justice et de la nécessité de son entreprise. Le message que reçut le sénat de Rome n'y ex-

Nebridius. Il paraît que Salluste lui fut rendu aussi, puisque Nebridius s'étant retiré, lorsque la guerre civile fut résolue, Salluste le remplaça comme préfet prétorien de Gaule. Je ne sais pourquoi on a peu tenu compte à Julien de ces trois petites ruses de guerre, qui ne lui furent pas inutiles alors, et qui ne le sont pas encore aujourd'hui pour apprécier sa loyauté.

cita que l'indignation : c'était une invective contre Constance et contre Constantin, auquel il reprochait d'avoir prodigué les honneurs de l'État à des Barbares, « ce qu'il fit bientôt lui-même en nommant consul Nevitta, homme grossier, qui n'était en rien comparable à aucun des officiers de Constantin, et qui, de plus, exerça le pouvoir avec cruauté[1]. »

Une contrariété plus grave tempéra ses premiers succès : deux légions récemment soumises, et une cohorte de sagittaires que le vainqueur dirigeait par précaution de Sirmium en Gaule, s'enfermèrent dans Aquilée, et l'obligèrent de détacher une partie de ses forces pour assiéger cette ville, qui n'avait jamais été prise. La défection avait d'autant plus de danger, que l'Afrique, gardée par un officier impérial, menaçait l'Italie d'une disette. Les promesses ni les menaces n'ayant pu ramener les rebelles, trois assauts échouèrent de même. D'autre part, Constance se rapprochait enfin de l'Europe avec des troupes nombreuses ; il comptait sur son bonheur accoutumé dans les guerres civiles, parlant de son rival comme d'une bête fauve, et de cette expédition comme d'une chasse. Mais une fièvre mortelle l'arrêta à Mopsueste (361), et tira tout d'un coup Julien d'une position qui devenait critique, car les assiégés d'Aquilée se défendaient avec la plus habile opiniâtreté, et invitaient toute l'Italie à les imiter. Il fallut la présence d'un officier de Constance, qui certifiât la mort du prince, pour qu'ils se rendissent. Eusèbe eût bien voulu opposer un autre empereur à Julien, mais le bruit se répandit que Constance avait désigné lui-même Julien pour son successeur. Du moins celui-ci le tint toujours pour certain[2].

[1] Amm. Marcell., 21-4, 8 ; *Pan. vet.*, Mamert., 11-6, 7, 8 ; Jul., *Epist. ad Athen.*

[2] Amm. Marcell., 21-6, 13 ; Jul., *Misopog.*

CHAPITRE CIV.

JULIEN. — SON APOSTASIE PUBLIQUE. — RÉACTION PAIENNE.

« Le soleil, que j'ai surtout invoqué, et le grand Jupiter, « savent que bien loin de souhaiter la mort de Constance, « je faisais des vœux pour sa conservation. » Ainsi écrivait Julien à son oncle maternel, de même nom que lui[1]. On a dit sur ces serments, dont Julien aimait à se servir, « qu'il serait peu généreux de révoquer en doute l'honneur « d'un héros[2], et la véracité d'un philosophe. » Le moyen de résister à une réflexion si engageante? Julien, puisqu'on le veut, ne désirait donc pas cette mort, mais du moins il l'espérait, et s'il faisait des vœux pour la conservation de

[1] Jul., *Lett.*, 5.

[2] Gibb., *Décadence de l'empire*, 22, ajoute en note : « Le pieux abbé de « La Bletterie paraît tenté de respecter les *pieuses* protestations du païen. » Soyez donc généreux avec de tels gens, ils s'en autorisent et s'en moquent tout à la fois.

son rival, il pensait bien que ses dieux ne s'offenseraient pas de ces protestations de convenance, et qu'ils avaient trop d'intérêt à ne pas l'exaucer; car il en recevait, et leur demandait souvent des présages d'un plein succès [1]. Déjà, pendant les apprêts du départ à Vienne, au milieu de la nuit, après un léger repas, une très-brillante apparition l'avait averti en vers d'oracle, mais très-intelligibles, que Constance mourrait au mois de novembre suivant. « En « Illyrie, il ouvrait assiduement les entrailles des victimes, « observait les oiseaux, dans l'impatience de connaître la « fin de son entreprise. L'ambiguïté des indices augmentait « son incertitude; un orateur gaulois, très-habile dans la « divination, et qu'il fit dans la suite gouverneur de la Nar- « bonnaise, lui annonça enfin une heureuse réussite à l'in- « spection d'un foie qui avait une double enveloppe. Ce- « pendant le prince craignait encore une interprétation de « complaisance pour flatter son désir, et il s'en affligeait, « lorsqu'il vit lui-même un pronostic bien plus favorable, « qui lui découvrait clairement la mort de Constance; car « au même moment que l'empereur expirait en Cilicie, un « cavalier étant tombé en s'élançant en selle, s'écria : ce- « lui-là est tombé, qui s'était élevé au plus haut point. Et « quoique Julien reconnût ce pronostic heureux, ne se con- « fiant que dans une ferme défensive, il demeurait en de- « çà de la Dacie, non sans de grandes inquiétudes [2]. »

[1] Amm. Marcell., 21-1, fait une curieuse dissertation pour justifier son héros, « ce prince habile en toutes choses, » d'avoir pratiqué des secrets coupables pour connaître l'avenir. Il soutient la vérité des présages, et, quant aux songes : « Ils seraient indubitables, dit-il naïvement, si les raisonnements « ne se trompaient dans l'interprétation, et quelquefois, comme Aristote l'af- « firme, ils sont certains, lorsque, par exemple, pendant un profond som- « meil, la prunelle de l'œil, sans tourner d'aucun côté, regarde droit devant « soi. » Il rapporte encore force pronostics de la mort de Constance, 20-13, 21-13.

[2] Amm. Marcell., 21-1, 2, 22-1.

Dès qu'il n'eut plus de doute, il courut à Constantinople; sa renommée et la joie d'un avènement sans guerre attiraient une foule immense au-devant de lui, et firent de son entrée un triomphe. Son premier soin fut de former à Calcédoine une commission extraordinaire de justice pour abattre « cette hydre de bêtes féroces qui avaient obsédé « Constance, et dont les crimes devaient être légalement « punis. » Salluste Secundus, préfet d'Orient, présida ce tribunal; mais avec lui siégeaient cinq personnages indignes de lui être adjoints : c'était le consul panégyriste Mamertin, qui, après avoir fort vanté son propre mérite, fut mis en jugement pour péculat, sous Valentinien; c'étaient quatre généraux, hommes sanguinaires et passionnés, parmi lesquels Arbétion, esprit double et arrogant, un des intrigants de la cour précédente, et « qui passait « pour avoir le secret de la commission. » Entourés de l'élite et des chefs des Joviens et des Herculiens, ils satisfirent leur haine et celle du nouveau maître plus que l'équité : avec quelques coupables, comme Apodemius, Paulus Catena et le chambellan Eusèbe, ils condamnèrent à la mort ou à l'exil des hommes qui ne le méritaient pas, ou qui méritaient une toute autre reconnaissance. Ainsi le seul tort de Taurus, préfet d'Italie, était d'avoir gardé fidélité à Constance, auprès duquel il se retira au moment de la rupture; on ajouta une indigne dérision à sa sentence, en la datant de son consulat. « La justice elle-même « pleura la mort du trésorier Ursulus, et semble avoir « convaincu Julien d'ingratitude envers un ministre » qui lui avait rendu de généreux services malgré la cour. Aussi Julien, pour apaiser les *exécrations* publiques, essaya d'*excuser* ce crime *inexcusable*, en affirmant qu'à son insu on avait immolé Ursulus au ressentiment de l'armée; car ce sévère gardien des deniers de l'État, en voyant les ruines d'Amide, s'était écrié dans sa douleur : « Voilà donc

« avec quel courage les villes sont défendues par le soldat « que l'empire s'épuise à payer si largement ! » Quelques mois après la commission abolie, il y eut encore d'autres exécutions aussi arbitraires [1].

Le nouvel empereur termina d'une manière plus gaie, mais non plus noble, une autre affaire assez embarrassante. Il s'agissait de faire rendre gorge à ceux qui avaient abusé de leur crédit ou de leurs fonctions pour extorquer de l'argent. Une nombreuse députation de l'Égypte était venue réclamer à ce sujet, « criant comme des geais, » sans laisser de repos au prince ni à ses préfets. Un édit leur ordonna de traverser le Bosphore, sous promesse qu'il irait lui-même à Calcédoine leur porter une prompte décision; et, dès qu'ils furent passés, il défendit aux maîtres de barques de transporter un seul Égyptien à Constantinople. Les réclamants ayant été ainsi contraints de s'en retourner, une loi pourvut à ce que nul ne fût inquiété touchant les sommes qu'il serait constaté avoir reçues légitimement [2].

Il procéda ensuite à la réforme du palais. Ayant demandé qu'on lui coupât les cheveux, et voyant venir un personnage magnifiquement vêtu, il lui dit avec étonnement : « Je n'ai pas appelé un trésorier, mais un barbier ; » et celui-ci, interrogé quels étaient ses gages, répondit qu'il recevait vingt livres d'argent par jour, autant de rations de fourrage, outre une somme annuelle considérable, sans compter beaucoup d'autres profits ; sur quoi Julien congédia tous les officiers palatins, « mais non comme un philosophe qui fait profession d'examiner la vérité : » il eût dû en conserver un petit nombre, que recommandaient leur modération et leur probité. A cela

[1] Amm. Marcell., 22-2, 4, 11, 16-4, 20-11.
[2] Amm. Marcell., 22-4 ; *Cod. Theod.*, 11-39, 1.

près, il eût été louable de supprimer tant de serviteurs inutiles, vicieux, intéressés, et toutes les somptuosités prodiguées pour la table et la parure du prince, si d'autres abus n'eussent succédé, qui n'avaient de différence que le burlesque. A la place des eunuques, des barbiers, des cuisiniers et des échansons, on vit des pontifes mythologiques, des devins et des philosophes; au lieu des parfums, du fard et de l'élégance efféminée, on vit des manteaux grecs, de longues barbes, et une négligence affectée.

Qu'on juge avec quelle joie les rhéteurs et les sophistes se rendaient de toute part à l'invitation d'un empereur qui se vantait de la « longueur de ses ongles, toujours noircis « d'encre, » et de sa barbe « touffue, au milieu de laquelle « courait librement la vermine, comme les bêtes dans un « taillis [1]. » Il n'avait pour eux que les noms de camarades et d'amis ; il célébrait en petits vers leur arrivée. La plupart, il est vrai, s'en retournaient un peu confus d'avoir été mandés pour faire foule et recevoir ces caressantes politesses, quelques uns seulement avec l'insigne honneur d'avoir mangé à sa table, et vu leur auguste confrère boire à leur santé ; mais un bon nombre, plus célèbres ou plus adroits, demeuraient au palais à titre de conseillers et de favoris, plusieurs n'ayant de philosophe que le costume. Il n'accueillit aucun avec autant d'empressement que Maxime, quittant tout pour recevoir et embrasser ce charlatan, et lui témoignant une déférence dont ses sincères amis rougissaient.

Ce fut bien pis quand ses hôtes l'eurent décidé à publier un édit pour le rétablissement de l'idolâtrie ; car si déjà, dans son manifeste, il avait déclaré son apostasie, il ne pouvait prudemment, avant de posséder l'empire, ordonner l'ouverture, la réparation des temples païens et la re-

[1] Amm. Marcell., 22-3; Jul., *Misopog.*

prise des sacrifices. Alors affluèrent à la cour magiciens, astrologues, augures, sacerdotes de l'un et l'autre sexe, tous artisans de superstition, gens sans aveu et sans gîte, sortis des mines, des prisons ou des plus bas métiers, pour être nommés pontifes des divers cultes et comblés d'honneur; spectacle curieux et inouï dans l'histoire du genre humain. On n'entendait parler que des dieux, que discourir sur les présages, la vertu, la sagesse, l'essence de la justice, la liberté, le mépris du faste et le bonheur des peuples. On citait sans cesse Homère, Socrate, Aristote, Chrysippe et Platon [1].

Au fond, rien ne changeait dans le gouvernement : c'était, comme auparavant, un maître et des courtisans, mais d'un autre genre, tous également vains, également dupes les uns des autres, et captant la réputation par leur affectation même de la mépriser. Et qu'attendre, en effet, de ces graves dissertateurs, qui pensaient que « la fortune, « avec le Dieu suprême, dispose de toutes les affaires hu- « maines, » même quand ils y joignaient « l'habileté pour « troisième arbitre ? » Si Julien estimait, « avec Aristote, « la royauté absolue contre nature, » il n'était pas moins tenté par l'opinion de Platon, que « le prince, non con- « tent d'être plus vertueux que ses sujets, doit devenir « aussi d'une nature plus excellente. » Or, la philosophie seule pouvant opérer cela, son ambition était de combattre à la tête des philosophes, pour le bien de l'humanité [2]. Il voulait, dit-on, détruire le despotisme, quitter le diadème, et rétablir la république ; il assure lui-même qu'il ne souffrait pas qu'on l'appelât *seigneur,* et l'on soutient qu'il eût aboli cette dénomination superbe, si le temps ne

[1] Amm. Marcell., 22-5, 4; Lib., *Orat.*, 12; Jul., *Lett.*, *passim.*; Tillem., *Julien*, 13.

[2] Julien, *Lett.*, 2; Amm. Marcell., 22-4.

lui eût manqué : il était beaucoup plus court de ne pas permettre qu'on la gravât sur sa monnaie.

Du reste, son règne profita peu au peuple; le trésor est à rassasier l'avidité indigente des philosophes, qui ne s'étaient pas vus, depuis longtemps, à pareille fête. Maxime, en particulier, ne s'oublia pas, et choqua bientôt tout le monde par son luxe autant que par son insolence. Il fallait aussi la part du culte et des pontifes. Il était d'ailleurs facile de s'enrichir avec Julien, car il mit peu d'ordre dans les finances, et fut toujours assez *négligent* à se faire rendre compte. Il réduisit, il est vrai, l'or coronaire au poids de soixante-dix onces; il ne voulait point que ses officiers se prévalussent ni trafiquassent de leurs fonctions; mais il mettait trop peu de réflexion dans le choix de ses amis et de ses ministres, et il fermait les yeux sur leur conduite. Par affection pour le lieu de sa naissance, *il égala* complètement le sénat de Constantinople à celui de Rome. Les pères conscrits d'Orient durent s'en féliciter; mais ils n'en eurent pas plus d'importance. On l'a loué encore d'avoir réparti plus justement les impôts, et, par là, « rendu « l'ame et la vie aux villes expirantes de l'empire. » Lui-même, il se plaît à rappeler qu'il a eu soin de porter jusqu'à deux cents le nombre des décurions d'Antioche, ne faisant grâce à personne, et permettant de « les prendre « parmi les plus riches receveurs du fisc et les officiers de « la monnaie. »

Il y a là, en effet, l'intention très-louable de soulager le peuple; mais il faut aussi noter que cela intéressait encore davantage le fisc, et en assurait bien mieux les rentrées, puisque les curiales, répondant de l'impôt, étaient obligés de *faire les deniers bons*. Si la curie, trop peu nombreuse, n'y suffisait pas, ses biens une fois saisis et vendus, alors commençaient forcément les arrérages, dont on se souciait peu. Le peuple vivait mieux du luxe des riches non respon-

sables, tandis que tout propriétaire engagé dans la curie devenait plus impitoyable, rejetait sur le peuple tout ce qu'il pouvait des charges publiques, et le dédommageait moins. Aussi, « les citadins obtenaient-ils très-rarement « et très-difficilement de Julien leur radiation de la cu- « rie, quoiqu'ils justifiassent de leurs droits d'exemption « par des services militaires ou une origine étrangère; « tellement que la plupart, désespérés, se rachetaient « clandestinement de cette vexation à prix d'argent[1]. »

Dans les autres actes de ce prince, on remarque la même décision inégale et imprévoyante. Il aimait à juger, et se piquait de bien juger; il abhorrait la dénonciation, et souvent, en sévissant contre les dénonciateurs, il prenait plaisir à renvoyer les accusés absous. Mais quiconque avait servi Constance dans la rupture, et donnait la moindre prise, échappait difficilement à sa rigueur. Et lorsqu'on nous le représente, jetant dans l'examen des causes ses questions intempestives, « s'informant toujours de la reli- « gion des parties, » on a beau nous affirmer « qu'il se « laissait volontiers reprendre de ces *légèretés*, et que ja- « mais l'opinion religieuse n'influait sur ses jugements, » la raison doit hésiter au moins à le croire[2].

Jamais homme, en effet, n'abonda plus que lui dans son propre sens, comme il l'a prouvé par toute sa conduite à l'égard du christianisme. Rien ne serait plus évident, de prime-abord, si l'on n'avait, à dessein, contesté et brouillé sur ce point. Toutefois, il ne vaut pas la peine de discuter fastidieusement tout ce qu'ont dit là-dessus tant d'illustres et autres, du temps passé et du temps présent, qui tous

[1] Lib., *Orat.*, 12; Zos., 4; Eun., 5; Amm. Marcell., 29-4, 22-9; Eut., 10; *Cod. Theod.*, 12-1-50 à 55.

[2] Amm. Marcell., 22-10, 11. Parce que cet historien avoue en passant les défauts et les torts publics de son héros, ce n'est pas une raison d'admettre comme irrécusables tous les témoignages de sa constante admiration.

s'ébrouant au seul mot d'*apostat*, voudraient libérer enfin l'empereur réfractaire de cette épithète fameuse, que quinze siècles ont inséparablement attachée à son nom. Les faits précédents ont montré ses motifs de conviction. Qu'il ait repris, comme on l'a ingénieusement remarqué, la religion de ses ancêtres en quittant celle de son père, peu importe : il n'a pas moins renoncé à la religion dans laquelle il avait été élevé, qu'il avait professée jusqu'à vingt ans, et qu'il professa encore, de son aveu, dix ans après qu'il n'y croyait plus. Il était libre d'agir ainsi, sans aucun doute; de même, toute société dont on se retire est également libre de constater cette désertion, et de l'improuver. Les chrétiens n'ont pas fait autre chose, et telle est, comme on sait, la signification d'*apostat*. Ne les appelait-il pas, de son côté, déserteurs du paganisme[1]? Que si les autres religions n'ont pas de terme spécial pour qualifier un tel changement, et si l'Église catholique seule a pu imprimer une idée de blâme et de honte aux noms de *renégat* et d'*apostat*, qu'y faire, et à qui la faute?

Quant à la tolérance de Julien, à sa politique religieuse, et ses projets de réforme païenne, voici les faits dont ses apologistes contemporains conviennent, et dont il faut bien convenir. Il commença par rappeler tous les évêques et les prêtres bannis par les ariens sous le règne précédent, ce qui comprenait les catholiques aussi bien que les novatiens, les donatistes et les autres sectes; mais, afin qu'on ne pût se méprendre sur cette impartialité, il engagea les divers chefs des dissidents, qui donnèrent dans le piége, à venir en sa présence, avec une suite de leurs adhérents, discuter leurs doctrines, et il les exhortait à cesser leurs discordes, chacun étant libre maintenant de suivre sa religion; et il répétait ironiquement, à l'imitation de Marc-Aurèle :

[1] Jul., *Lett.*, 29.

« Écoutez-moi, les Franks et les Alamannes m'ont bien « écouté ; ce qu'il faisait dans le dessein d'accroître les dis- « sensions au lieu de les apaiser, pour n'avoir plus à crain- « dre l'unanimité de la population chrétienne, sachant, « par expérience, que les bêtes féroces sont moins hostiles « aux hommes que la plupart des chrétiens les uns aux « autres[1], » réflexion d'Ammien, répétée probablement de son héros, qui, tous deux, oubliaient un peu vite les horribles tortures endurées par les chrétiens, durant trois siècles, de la part des païens, et cette *unanimité*, que Julien n'eût pas tant redoutée s'il ne l'eût pas reconnue encore chez les catholiques.

Déjà même, il n'y avait plus de doute sur ses projets et ses sentiments. Par ses rescrits, qui se succédaient rapidement, il imposait aux chrétiens le nom méprisant et superstitieux de *Galiléens*, puisque « leur folie avait failli « perdre l'empire ; » il exigeait absolument qu'on leur préférât les adorateurs des dieux, et cela, sur ce passage tant soit peu détourné d'Homère, « qu'il n'est pas juste « d'avoir soin ni pitié de ceux qui sont haïs des dieux im- « mortels. » Il ôtait au clergé ses privilèges, aux églises leurs biens; « puisque l'admirable loi des chrétiens leur « prescrivait de renoncer aux biens de la terre, afin d'ar- « river plus aisément au royaume des cieux, il voulait, « autant qu'il était en lui, leur faciliter le voyage..... La « pauvreté les rendrait sages en ce monde, et les ferait « régner dans l'autre. » Il ne manquait pas de les astreindre partout aux obligations de la curie, ecclésiastiques ou fidèles, quelles que fussent leurs exemptions. Il alla jusqu'à défendre aux chrétiens d'enseigner la grammaire, ni la rhétorique, ni la médecine, ni arts libéraux, sur ce motif, « qu'ils ne croyaient point à l'inspiration des muses

[1] Jul., *Lett.*, 27 ; Amm. Marcell., 22-3.

« ni des dieux; qu'ils ne pouvaient regarder la littérature « comme religieuse, à moins de professer le paganisme. » En même temps, il accordait à la jeunesse la liberté de fréquenter les écoles *nationales*, affectant de ne pas vouloir les contraindre, quand il ne laissait aucun autre moyen d'instruction : « Ce n'est pas, dit-il, qu'il y eût « injustice à les guérir malgré eux, comme des frénéti- « ques; mais je permets d'être malades à ceux qui le vou- « dront. » Il ne tint pas à lui que les livres des Galiléens ne fussent anéantis[1].

« Par les dieux! s'écrie-t-il dans un préambule de loi, « je ne veux pas qu'on fasse mourir les Galiléens, qu'on « les frappe injustement, ni qu'on les maltraite en aucune « sorte..... J'ai résolu d'user de douceur et d'humanité en- « vers tous les Galiléens, et de ne point souffrir qu'aucun « d'eux soit nulle part violenté, traîné aux temples, con- « traint par de mauvais traitements à quelque chose de « contraire à son opinion. » En attendant, il les poursuivait sans cesse de ses mépris, de ses sarcasmes; il répétait contre eux toutes les vieilles calomnies amassées par la haine de trois siècles; et, comme il arborait sur les tribunaux et dans les armées les signes idolâtriques, comme il avertissait ironiquement « qu'il n'était pas permis à un « chrétien d'employer le glaive de la justice ni celui de la « guerre, » comme il ne confiait les fonctions qu'à des païens zélés, réglant principalement ses choix par la divination; comme, enfin, on savait qu'il appelait les « impies Galiléens un mal funeste » au genre humain, il s'en-

[1] Jul., *Lett. choisies*, 27, 6, 38, 40, 33, 20, 21, 23; Amm. Marcell., 22-3, 10, 25-6; Lib., *Orat.*, 12; Grég. Naz., *Orat.*, 3; *Cod. Theod.*, 12-1, 51, 13-3-5; Hom., *Odyss.*, 10-73 : c'est Eole qui parle, répondant à Ulysse, dont les compagnons ont laissé envoler les vents enfermés dans un outre :

Οὐ γὰρ μοὶ θέμις ἔστι κομιζέμεν οὐδ᾽ ἀποπέμπειν
Ἄνδρα τὸν ὅς κε θεοῖσιν ἀπέχθηται μακάρεσσιν.

suivait nécessairement que les chrétiens furent éloignés de tous les emplois, et partout arbitrairement vexés [1].

Julien le supportait fort patiemment, malgré ses protestations ; il fournit d'ailleurs, contre eux, un prétexte perpétuel de persécutions indirectes, par la loi qui les condamnait à rétablir les temples païens détruits. Les évêques étaient surtout poursuivis avec acharnement par les magistrats et la populace à ce sujet : Marc d'Aréthuse reçut alors dans de barbares souffrances, qui ne furent point punies, la récompense d'avoir sauvé la vie au prince enfant. Quand il y avait meurtre, comme celui de George de Cappadoce, patriarche intrus d'Alexandrie, et que de telles violences ne pouvaient pas être ignorées, Julien se contentait d'une réprimande oratoire, et pardonnait *en faveur de Sérapis* au peuple meurtrier, qu'il n'appelait pas moins un peuple pieux.

Il eût bien désiré éviter le reproche de persécution, et la fermeté des chrétiens irritant ses espérances déconcertées, il essayait astucieusement d'ameuter les populations contre leurs évêques, qu'il leur représentait comme l'unique cause de troubles, sous prétexte qu'il avait permis aux Galiléens bannis de rentrer dans leur patrie, mais non dans leurs églises. Ce moyen réussissait peu, et alors sa fureur secrète se trahissait : « Si tu négliges de me mander autre chose, « écrivait-il au gouverneur d'Égypte, tu devais au moins « m'informer d'Athanase, l'ennemi des dieux, puisque tu « connais depuis longtemps mes sages ordonnances. Je « jure par le grand Sérapis que si, devant les calendes de « décembre, Athanase, l'ennemi des dieux, n'est pas hors « d'Alexandrie, ou plutôt de toute l'Égypte, les officiers « qui sont sous ton commandement paieront une amende « de cent livres d'or. Tu sais que je suis lent à condamner,

[1] Lib., *Orat.*, 12-88 : « Ψηφῷ θεῶν καὶ δίδους καὶ μὴ δίδους. »

« mais plus lent encore à faire grâce. » Et cette lettre officielle ne répondant pas assez à sa colère, il ajouta de sa main : « On méprise tous les dieux, j'en suis outré. Tu ne « peux rien faire qui me soit plus agréable que de chasser « Athanase de toute l'Égypte. Le scélérat ! il a osé, sous « mon règne, persuader à des femmes d'une naissance il« lustre de recevoir le baptême[1] ! »

On sait ensuite que le grand évêque fut obligé de se cacher pour échapper au glaive des soldats chargés de le tuer. Enfin les monuments ecclésiastiques, dont je m'abstiens de faire usage ici, attestent des martyres présidés par Julien lui-même et par son oncle, un des plus implacables bourreaux des chrétiens.

A défaut de ces divers témoignages, et quand le païen Eutrope, qui le loue, ne lui reprocherait pas d'avoir persécuté[2], le fanatisme seul de Julien autoriserait à le penser. Tous les écrivains païens sont d'accord sur sa superstition. Plus fier du titre de grand-pontife que de la dignité impériale, « il sacrifiait à tout propos, portait le bois aux « autels, allumait et soufflait le feu, égorgeait les victimes, « plongeait ses mains dans leurs entrailles pour en tirer le « cœur et le foie. » Plus « avide de présages qu'Adrien, « plus superstitieux que légitime observateur des cérémo« nies sacrées, » on le voyait courant par les rues, avec une troupe d'augures et de prêtresses, la lie des prisons; ses gardes ne le suivaient qu'à distance, tandis qu'il s'entourait de cette escorte infâme, « disant et faisant tout ce

[1] Jul., *Lett.*, 30; et pour ce qui précède, *Lett.*, 6, 38, 8, 26, 27, 29; Lib., *Orat.*, 12-60, *Epist.*, 730; Amm. Marcell., 22-10.

[2] Eutr., 10 : « In quibusdam philosophis propior, in amicos liberalis, sed minus diligens, quam tantum principem decuit; fuerunt enim nonnulli qui vulnera gloriæ ejus inferrent; in provinciales justissimus et tributorum, quatenus fieri posset, repressor; civilis in cunctos; mediocrem habens ærarii

« qu'on peut attendre de pareilles gens [1]. » Sa vision d'Apollon à Vienne lui avait inspiré une prédilection pour le culte de Mithra, même par-dessus les divinités homériques; il se faisait représenter sur les monnaies en Sérapis, et Hélène en Isis; il était encore Osiris, Horus, Harpocrate, Anubis, Nil et Sphynx. Dans les tableaux destinés aux temples, il paraissait entre Mars et Mercure, recevant de Jupiter le sceptre et le diadême [2].

Mais, depuis un siècle surtout, que le christianisme sortait toujours plus fort et plus radieux des tortures, on sentait invinciblement le vide et la turpitude de tout le paganisme. Après avoir entrepris contre les merveilles de la prédication évangélique une rivalité de prodiges divinatoires et théurgiques, en l'honneur des dieux, les sophistes et les pontifes, ligués sous la protection du pouvoir impérial, avaient essayé ensuite une rivalité de doctrine. C'avait été « le principal effort des néoplatoniciens, Iamblique, Plotin « et Porphyre à leur tête, de s'approprier, en les dénatu-« rant, les dogmes de l'Évangile. » Ils avaient, à l'envi, tourmenté leur imagination à épurer, par l'allégorie, la démence et l'infamie des fables religieuses. Nul n'était plus imbu que Julien de cette idée; il avait, de plus, un exemple récent qu'on n'a pas assez remarqué, l'organisation tentée d'une hiérarchie et d'une discipline païennes dans le peu de temps que le second Maximin régna en Orient. Julien voulut reprendre et réaliser cette double tentative, donner un corps à la mythologie, c'est-à-dire une doctrine et

curam ; gloriæ avidus, ac per eam animi plerumque immodici ; *nimius religionis christianæ insectator*, perinde tamen ut cruore abstineret. »

[1] Amm. Marcell., 25-6. « Il est étrange, dit naïvement Gibbon, que *nous « ne trouvions* rien à opposer au titre d'un des chapitres de Tillemont : *La « cour de Julien est pleine de philosophes et de gens perdus.* » *Voy.* Tillem., *Jul.*, 13.

[2] Banduri, *Numism. imperat.*

une règle sur le modèle du christianisme, et il appela cette prétendue réforme l'*Hellénisme*. Là, les uns admirent encore aujourd'hui un projet vaste, d'avoir essayé de faire une Église du polythéisme; ils y trouvent une grande habileté, une intention même louable en un sens, et ils le proclament le Luther païen de son siècle[1]. D'autres, par un sentiment opposé, ont nié qu'on eût le droit de lui prêter des vues si vastes, « parce que le paganisme, par sa na« ture et celle du temps, n'était pas réformable[2]. » Ce fut là précisément l'absurdité; et lorsqu'on avance qu'il n'a pu imiter les Galiléens, parce qu'il les méprisait, il n'est pas si rare qu'on le pense d'envier ce qu'on méprise et d'imiter ce qu'on déteste.

Où donc aurait-il pris ses règlements nouveaux, cet homme qui raillait l'histoire de Moïse et la discipline chrétienne? Était-ce dans les poésies grecques, quoiqu'il les regardât comme des conceptions et des enseignements de piété? Où aurait-il pris surtout cette distinction, inconnue avant le christianisme, du culte rendu aux images et de l'adoration rapportée à un être invisible? D'où aurait-il conçu cette subordination de ses pontifes provinciaux à son autorité de grand-pontife, et du corps sacerdotal aux pontifes provinciaux, comme celle des évêques au pape, et des prêtres aux évêques? Où aurait-il trouvé enfin toutes ces prescriptions qu'il adressait à ses vicaires religieux dans ses circulaires : « Ne penserons-nous jamais aux « moyens par lesquels l'impiété s'est le plus accréditée

[1] MM. Benjamin Constant et de Châteaubriand. Reste à savoir si la comparaison est honorable pour Julien. L'école d'histoire romantique se remet de plus belle à vanter *Luther*, qui ne fut pourtant, au fond, qu'un pauvre homme, malgré son succès. C'est ce que prouvera pleinement une histoire réelle des réformateurs, que prépare M. Leclerc d'Aubigny, jeune érudit, esprit ferme et ardent, qui ne craint pas plus le travail que la vérité.

[2] M. Beugnot, *Destruction du paganisme*.

« dans le monde? Je veux dire l'hospitalité, le soin d'en-
« sevelir les morts, une vie extérieurement réglée. Ils jouent « toutes les vertus; c'est à nous de les pratiquer véritable-« ment.... Il ne suffit pas, dit-il au pontife de Galatie, Ar-« sacius, que tu sois irréprochable, tous les sacerdotes de « Galatie doivent l'être comme toi. Emploie la persuasion « ou les menaces pour les obliger à vivre conformément à « leur état... Avertis-les qu'un sacrificateur ne doit pas « paraître au théâtre, ni dans les tavernes, ni avoir dans « sa bibliothèque des comédies, des satires, des contes li-« cencieux. » Ailleurs, il ne leur permet pas non plus de lire les systèmes d'Épicure et des sceptiques. « Etablis en « chaque ville des hôpitaux...... Il est honteux qu'aucun « juif ne mendie, et que les impies Galiléens, outre leurs « pauvres, nourrissent encore les nôtres, qui manquent de « tout par notre faute. Apprends aux Hellènes à contribuer « pour ces dépenses; ne souffrons pas que ces nouveau-« venus nous enlèvent notre gloire, ni qu'en imitant des « vertus dont nous avons parmi nous l'original et le mo-« dèle, ils couvrent d'opprobre notre négligence et notre « inhumanité..... Je suis prêt à secourir les habitants de « Pessinunte, pourvu qu'ils se rendent propice la mère « des dieux..... S'ils la négligent, non-seulement ils sont « coupables, mais, j'ai peine à le dire, ils ressentiront mon « indignation[1]. »

Tout ce zèle tombait à terre; les pontifes païens ne comprenaient pas qu'ils dussent s'astreindre à une vie régulière, si contraire à celle de leurs dieux: c'était précisément pour cela qu'ils ne voulaient point du christianisme. Quant aux autres, riches et pauvres, contents de ce que l'ancien culte relevé légalement leur ouvrait les honneurs et les emplois, comme il ne s'ensuivait pour eux aucune

[1] Jul., *Lett.*, 8, 32, et *fragm.*

pratique absolument obligée, ils laissaient le prince et ses pontifes multiplier à leur gré les rites et les sacrifices, et tiraient même cet avantage du discrédit de leurs divinités, qu'ils n'allaient point aux temples et n'y fournissaient rien. Julien n'en pouvait cacher son dépit; tous ses efforts étaient inutiles : « Si l'hellénisme ne fait pas encore les progrès « qu'il devrait, c'est la faute de ceux qui le professent; de « la part des dieux tout est grand, tout est magnifique, et, « soit dit sans offenser Némésis, au-dessus de nos espé« rances et de nos souhaits. » Ces plaintes revenaient souvent [1].

[1] Jul., *Lett.*, 32, 17, 62, 63, et *Misopog.*

CHAPITRE CV.

FIN DE LA SECONDE FAMILLE FLAVIENNE. — JOVIEN. — PREMIER ÉCHEC DE L'EMPIRE.

Si Julien craignait les compensations de Némésis, il eut de quoi se rassurer, surtout dans son voyage à Antioche (362), d'où il se disposait à marcher contre les Perses. Il vit de ses yeux l'insouciance générale pour ce qu'il avait le plus à cœur, et son étonnement se changeait en courroux. Ainsi, à Césarée de Cappadoce, le temple de la Fortune tombant en ruine, il s'en prit aux chrétiens de la ville, qu'il vexa. Son séjour à Antioche acheva de l'irriter. Il s'attendait à beaucoup d'empressement de la part de cette ville célèbre, d'origine grecque; il avait cherché à gagner les habitants en reprenant aux riches trois mille portions de terre qu'il affectait à la nourriture des chevaux du cirque. Mais la plus grande partie des citoyens étaient chrétiens, quoique divisés par l'arianisme, et, de plus, fort relâchés de leur ancienne vertu, par les douceurs de la sécurité dans une ville opulente, le centre des affaires et des plaisirs en Orient. Ils ne tenaient pas moins à honneur

le nom de chrétiens qu'ils avaient porté les premiers : ils avaient pris Julien en aversion pour son apostasie, et ne lui avaient point envoyé de députation à son avènement; ils lui savaient peu de gré d'avoir complété le corps de leurs décurions. Son exactitude à honorer toutes les idoles, à consulter tous les oracles sur sa route, ses sévices de rancune, les disposaient peu en sa faveur; tout en lui les choqua.

Il fit d'abord rouvrir à Daphné les sources fatidiques de la fontaine Castalienne, comblée par Adrien, qui avait craint que d'autres après lui ne lussent à leur tour, sur une feuille plongée dans cette onde divinatoire, leur élévation future. Il y avait dans ce bourg fameux un temple et une statue colossale d'Apollon; le jour de la fête annuelle, Julien s'y rendit, « l'imagination remplie d'hécatombes, « de libations, de parfums, de jeunes gens vêtus de blanc « au milieu d'une affluence zélée. » Mais, à sa grande surprise, il n'y trouva pas seulement « une victime, pas un « gâteau, pas un grain d'encens : il cherche, il demande « au sacerdote solitaire ce qu'offrira la cité dans un jour « si solennel? — Rien, répondit-il; voilà seulement une « oie que j'apporte de chez moi, c'est tout ce qu'aura le « dieu aujourd'hui. » Le prince s'en affligea d'autant plus, qu'il ne douta pas que le dieu offensé n'eût abandonné son temple; « la statue même le lui fit connaître aussitôt. » « Si quelqu'un, dit-il, refuse de me croire, je prends le so- « leil à témoin de cette vérité [1]. » Il ne se borna pas à réprimander sévèrement les curiales d'une telle négligence; afin de rappeler, s'il était possible, le dieu dans son temple, il se hâta d'en réparer les ruines, d'en relever magnifiquement le péristyle, et surtout il *renvoya le mort* dont le voisinage *troublait* Apollon [2]; c'est-à-dire qu'il fit exhu-

[1] Jul., *Misop.*, Amm. Marcell., 22-12, 13
[2] Jul., *Misop.*

mer les restes de Babylas, patriarche d'Antioche, martyr sous Decius, et il purifia tout ce terrain selon les rites employés par les Athéniens à Délos. Une multitude nombreuse rapporta comme en triomphe sur un char les ossements révérés du martyr à Antioche, en chantant des psaumes et en se moquant de l'idolâtrie. La nuit suivante, le feu prit au temple et le consuma tout entier.

Il paraît que le philosophe Asclépiade étant venu voir Julien ce jour-là même, avait posé et laissé aux pieds de la statue, entre des cierges allumés, une petite image de la déesse Céleste, qu'il portait habituellement avec lui : de là l'incendie. Julien, sans oser le nier, en accusa néanmoins les chrétiens; et comme les curiales ne faisaient aucune recherche, il ordonna de fermer la cathédrale d'Antioche et de procéder rigoureusement à la perquisition des coupables. Le comte Julien exécuta ces ordres avec des profanations et des supplices. Plusieurs villes voisines où la populace, encouragée par cet exemple, se rua sur les chrétiens, reçurent des éloges « pour ce zèle qui n'attendait « qu'un signal pour éclater[1]... »

A ces tristes scènes se mêlaient d'autres calamités, des tremblements de terre, une chaleur excessive qui tarissait les rivières, et une disette générale. La ville commençait à souffrir. Julien employa le même moyen que Gallus, malgré l'expérience du passé, et avec le même entêtement. Le prix des vivres taxé les rendit encore plus rares, la difficulté plus grande, le mécontentement plus vif. Et, comme s'il eût pris à tâche de heurter toutes les idées chrétiennes, au milieu des préoccupations de son expédition, il résolut une entreprise singulière, dont il ne désirait pas moins ardemment le succès. Quoiqu'il méprisât les juifs, il les ménageait et les flattait, comme des ennemis des

[1] Jul., *Misop.*; Amm. Marcell., 22-12.

chrétiens; et, non content de composer un traité en sept livres contre le christianisme, il voulut faire mentir les prophéties de l'Évangile sur la ruine éternelle du temple de Jérusalem. Il appela tous les juifs à son aide, et chargea Alypius de diriger les travaux pour rebâtir le temple. Mais pendant qu'on creusait les fondations (363) en présence d'Alypius et du gouverneur de la province, « de terribles « tourbillons de flammes s'élançant de terre, tuèrent plu« sieurs fois les travailleurs de leurs assauts répétés, et, « par une résistance obstinée, rendirent le lieu inacces« sible et l'ouvrage impossible [1]. » Il fallut y renoncer [2].

[1] Amm. Marcell., 23-1 : « Apud Hierosolymam templum..... instaurare sumptibus cogitabat immodicis, negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi... Quum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum *prope* fundamenta *crebris assultibus* erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo, elemento *destinatius* repellente, cessavit inceptum. » Ambr., *Ep.*, 40; Chrysost., *Adv. judæos et gentes*, et *De S. Babyla*; Grég. Naz., *Orat.*, 4. Julien lui-même avoue indirectement le fait, en se fâchant dédaigneusement sur les merveilles qu'on attribue à la chose du monde la plus simple, savoir, la propriété nuisible du feu; Jul., *fragm*... « Oἵ γε τοσούτους ὕστερον χρόνους ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν εἰς τίμην τοῦ κληθέντος ἀπ' αὐτῷ θεοῦ... Πῦρ, φλὸξ, θάνατος, μάχαιρα, ῥομφαία, πολλοῖς ὀνόμασι μίαν ἐξηγούμενοι τὴν βλαπτικὴν τοῦ πυρὸς δύναμιν. » *Voy.* Bullet, *Établissement du christianisme*, note 106.

[2] Un traducteur illustrissime, M. Guizot, a rappelé à ce sujet comme quoi un certain Michaelis a trouvé « une explication ingénieuse et assez probable « de ce fait singulier, » qui se réduirait à un fait naturel et aujourd'hui *populaire*, savoir : l'inflammation subite et détonnante de l'air au contact d'une lumière en sortant d'une cavité longtemps fermée. Les ouvriers d'Alypius arrivant successivement à divers souterrains de l'ancien temple, « on dut prendre « des torches pour examiner, et chaque fois le phénomène se renouvela, » parce qu'on n'imagina pas apparemment de creuser d'un autre côté, circonstance d'autant plus vraisemblable, que deux des hommes employés par Hérode pour piller le tombeau de David, périrent devant lui par un accident pareil, en voulant, d'après ses ordres, pénétrer dans un second souterrain clos depuis longtemps. « Et, comme il n'y avait pas ici lieu à *miracle*, on peut, « dit-on, regarder ce fait même comme une nouvelle preuve de la vérité de

Dès l'arrivée de Julien à Antioche, les habitants censuraient tant de mouvements et de préparatifs pour une guerre imprudente, qui tournerait à mal, selon eux, et bien plus encore, ces autels toujours ruisselants d'hécatombes; car il immolait « des taureaux par centaines, d'in-

« celui que rapportent Ammien et les écrivains contemporains. » Un texte de Tacite sert encore à confirmer ces observations.

Néanmoins, il n'est donné qu'à des esprits d'une trempe particulière de saisir les choses si habilement et si vite; car pour les intelligences vulgaires et moins sûres d'elles-mêmes, les passages vérifiés sont loin de procurer une solution si ingénieuse et si probable. Il est bon de remarquer d'abord qu'il n'existe que deux causes d'inflammation souterraine, savoir : si le terrain contient de la houille, ce qui n'a pas lieu en Judée, ou si l'on donne ouverture à une quantité d'air longtemps intercepté. Dans ce dernier cas, la détonnation et l'inflammation une fois produites ne se renouvellent plus. Or, Ammien mentionnant très-expressément la continuation du phénomène, on a essayé de prévenir l'objection en supposant une suite de souterrains encombrés. C'est là toute la finesse de l'explication; en voici maintenant les difficultés : 1° Dans l'aventure d'Hérode, il n'est pas question d'un second souterrain, mais de l'édifice même où étaient les restes de David et de Salomon; la flamme sortit de leurs cercueils qu'Hérode tenta de faire ouvrir, et il regarda cela comme un prodige dont il fut effrayé. (Joseph., *Antiquit. jud.*, 16-11.) 2° Dans le récit d'Ammien, il n'est pas question de souterrains non plus, encore moins de torches allumées pour les visiter, mais de flammes qui s'élançaient de terre contre les travailleurs creusant à découvert, ce qui est bien différent. « Qu'on « *ait dû* prendre des torches pour visiter des souterrains qui *avaient dû* se « remplir d'air inflammable, » sur quoi l'aventure d'Hérode, qu'on *devait* savoir, *eût dû* mettre en défiance, ce n'est pas de quoi il s'agit; mais si on a rencontré des souterrains. On a beau multiplier à l'aise les cavités distinctes au bout les unes des autres, pour répondre aux *crebris assultibus* du texte; on a beau reculer l'existence de ces cavités jusqu'à Salomon, pour les mieux remplir d'air inflammable, il faudrait toujours prouver que les ouvriers d'Alypius ont ouvert ces cavités, et que partout où ils ont creusé, ces malencontreuses cavités se sont toujours obstinément présentées. Il serait bien singulier aussi que le temple ayant été reconstruit deux fois, il ne fût rien arrivé de semblable aux ouvriers d'Esdras ni à ceux d'Hérode, qui n'a point exécuté une telle entreprise avec précipitation, comme on l'avance, mais, au contraire, qui l'a préparée avec un très-grand soin. (Jos., *Antiq. jud.*, 15-14.) Or, rien ne prouve même qu'à aucune époque il y eût des souterrains dépendants du temple; car il importe peu de nous apprendre qu'on y renfermait des provisions de blé, qui se conserveraient assez mal en caves, des provisions d'huile et de vin

« nombrables troupeaux de menu bétail et des oiseaux les « plus rares. » On disait que Julien détruirait la race des bœufs, s'il revenait vainqueur des Perses, et on lui appliquait l'épigramme faite autrefois sur Marc-Aurèle, pour la même raison. C'était tous les jours festin pour les soldats, qu'il gorgeait de ces viandes, et qui se faisaient rapporter ivres à leurs quartiers sur les épaules des passants. Il avait commencé à gagner ainsi les troupes en quittant la Gaule. Les soldats gaulois, en particulier, devenaient d'une insolence extrême. A ces dépenses s'ajoutaient les salaires des pontifes, des oracles, des présages et des augures, car il admettait avec la plus grande crédulité quiconque se donnait pour devin [1]. On se plaignait hautement, afin que le prince ne pût l'ignorer. Tout ce qu'il ordonnait et ce qu'il faisait tournait contre lui, et suscitait sans cesse la critique, les injures et les railleries. Le philosophe tint bon d'abord, dédaignant tous ces traits comme « Hercule faisait ceux des Pygmées ; » à la fin, il perdit pa-

qui se mettaient ordinairement dans des celliers, et, enfin, les riches trésors que Pompée et Crassus avaient vus, non dans des souterrains, mais dans le sanctuaire même. (Jos., *Antiq. jud.*, 14-8, 12.) Quant aux souterrains qui servaient d'égoûts, ils *devaient être* et ils étaient, en effet, dans la ville basse, et lorsque, à la prise de Jérusalem, Simon, qui s'y était caché, en fut chassé par la faim, il n'en sortit pas « tout-à-coup, comme on l'imagine, à l'endroit « même où avait été le temple, » mais il revint sur ses pas, changea de vêtements pour n'être pas reconnu, et se dirigea à l'endroit où avait été le temple pour se rendre à un chef romain. (Jos., *De bell. Jud.*, 6-39, 42, 46, 7-7.) Après cela, que fait le passage de Tacite, qui n'avait pas vu Jérusalem, et qui en trace une description très-vague dans sa brièveté? Outre qu'il est impossible d'accepter des murs en angles rentrants pour des enfoncements, et pour souterrains des cavités naturelles par où filtrent dans les collines les eaux de source et de pluie. (Tac., *Hist.*, 5-11, 12 : « Muri per artem obliqui, aut *introrsus sinuati*..... fons perennis aquæ, *cavati* sub terra montes ; et piscinæ cisternæque servandis imbribus. ») Reste donc un fait fort *singulier*, qu'on ne veut pas appeler un *prodige* ; plus, une explication qu'on peut appeler comme on voudra, mais qui n'explique rien.

[1] Amm. Marcell., 22-12, 25-6; Jul., *Lett.*, 4.

tience, et se vengea par une invective assez piquante quoique diffuse, qu'il intitula *l'Ennemi de la barbe* (*Misopogon*), parce qu'on se moquait fort de la sienne. Il n'y gagna rien. Le moqueur, tout mordant qu'il était, se vit toujours moqué. On raillait de plus belle « ce singe, ce petit homme, qui se quarrait dans ses épaules étroites, portant une barbe de bouc, et marchant à grands pas, comme un frère d'Otus et d'Éphialtes, dont Homère vante la hauteur colossale[1]. »

Le *Misopogon* était un adieu qui affectait le mépris. Il témoigna son ressentiment à son départ en nommant pour gouverneur de Syrie Alexandre, homme turbulent et cruel, « qui ne méritait pas cette charge, mais qui convenait aux « habitants d'Antioche, intéressés et outrageux. » Il redoubla dans sa marche les sacrifices et les augures avec une sorte de frénésie, prêchant le paganisme partout, quoique sans succès, et se consolant par les heureux pronostics qu'il mandait à son ami Libanius. Il ne voulait pas voir les pronostics funestes qui revenaient bien plus fréquemment et qui semblaient le poursuivre. Ses amis se rappelèrent tristement plus tard que les habitants d'Antioche, lui souhaitant, pour l'adoucir, un prospère et glorieux retour, il leur avait durement répondu : « Jamais je « ne vous reverrai. » Les haruspices étrusques qui l'accompagnaient voulurent enfin le persuader de renoncer à son entreprise : il avait trop d'envie d'acquérir le surnom de *Parthique*, et il aima mieux croire les interprétations plus flatteuses de ses philosophes[2].

Repoussant donc avec dédain les propositions de Sapor, il s'engagea témérairement dans l'intérieur de la Perse, après avoir brûlé sa flotte et ses provisions sur le Tigre,

[1] Amm. Marcell., 22 13.
[2] Amm. Marcell., 23-1, 2, 4, 5, 22-12.

avec la plus extravagante présomption, que le succès même n'eût pas justifiée. Il erra à l'aventure dans des plaines inconnues, sans vivres et sans guide. Bientôt, forcé à la retraite, il voulut imiter celle des Dix-mille, en suivant la même route, par l'ancien pays des Carduques [1]. Mal secondé par le roi chrétien d'Arménie, qu'il avait offensé, et par les deux généraux qui devaient le rejoindre, il soutint, en habile et vaillant capitaine, le courage des soldats; il battait, en toute rencontre, les Perses qui le harcelaient, et il eût ramené du moins son armée avec plus de gloire qu'autrefois Antoine, si une flèche ne l'eût atteint mortellement dans une dernière victoire. Il conserva assez de force pour prononcer à ses officiers et à ses amis assemblés autour de lui un discours, où un apologiste soupçonne une ostentation apprêtée de longue main. Il y vantait sa vertu, sa vie exempte de reproche, et sa joie d'aller se « réunir au ciel et aux étoiles. » Puis il disserta encore, d'une manière assez *embrouillée*, avec Maxime et Priscus, sur la sublimité des esprits. Sa blessure se rouvrant alors, il but un verre d'eau froide et expira [2].

En fût-il revenu, son expédition manquée lui eût toujours attiré une guerre plus difficile à terminer. Sa mort exposait, de plus, l'armée à tous les dangers d'une élection en face d'un ennemi plus ardent. Les deux partis de l'ancienne et de la nouvelle cour, dans cette urgence, n'ayant pas le loisir de se contre-balancer, les chefs choisirent d'abord Salluste Secundus, et, sur son refus, Jovien, le premier des gardes du corps, qui devait avoir quelque mérite, puisque, malgré son attachement au christianisme, Julien l'avait maintenu à son grade. Ce choix ne fut cependant pas heureux. Un porte-enseigne, qui avait

[1] Amm. Marcell., liv. 23, 24, 25.
[2] Amm. Marcell., 25-4.

à craindre un ressentiment du nouveau prince, s'enfuit vers Sapor; le Perse, recommençant plus vivement ses attaques, entama en même temps d'insidieuses négociations, qui séduisirent également un nouvel empereur, inquiet d'une rivalité possible derrière lui, et des soldats découragés à la première lueur de paix. Lorsqu'ensuite, par ses lenteurs préméditées durant quatre jours, qui suffisaient aux Romains pour gagner la Corduène, abondamment pourvue, il eut réussi à retarder une armée exténuée de faim, il exigea impérieusement les provinces transtigritanes, seize forteresses, Singare et l'invincible Nisibe, c'est-à-dire presque toute la Mésopotamie, le boulevart de l'empire. Mieux valait encore combattre que d'accepter. Après la faute inexcusable du délai, Jovien, par la peur d'un concurrent, commit la faute plus grande de subir un traité honteux, qui cédait pour la première fois du territoire romain. A ce prix, il fut permis aux malheureux vainqueurs de repasser le Tigre comme ils purent, sur des claies et des outres.

Le bruit de la mort de Julien courait déjà dans les provinces; ce fut un coup accablant pour les païens: « Je « jetai alors les yeux sur une épée, dit Libanius, et je « voulus me délivrer d'une vie désormais plus cruelle que « la mort; » heureusement le philosophe se rappela à temps la défense de Platon, et les peines réservées dans le Tartare à ceux qui disposent d'eux-mêmes sans l'ordre des dieux; et, d'ailleurs, « il réfléchit qu'il devait à son héros « une oraison funèbre. » L'hellénisme s'évanouissait comme un songe; les chrétiens ne cachaient pas leur joie, surtout ceux d'Antioche. L'inquiétude vint ensuite; les frontières si resserrées ouvraient les provinces d'Orient.

Le traité s'exécuta strictement; en vain les habitants de Nisibe, obligés de s'expatrier, demandèrent qu'on leur laissât le droit de se défendre seuls encore. Ils insistèrent alors

pour offrir à l'empereur une couronne d'or, qu'il refusa longtemps ; enfin, comme il cédait à leurs importunités, l'un d'eux dit à haute voix : « Empereur, ainsi sois-tu « couronné par les autres villes. » Ce mot piquant hâta l'infortune des Nisibiens, qui eurent ordre de partir en trois jours. Ce fut un spectacle lamentable que cette population errant sans asyle ; la plupart se réfugièrent dans Amide.

Un si malheureux début, et le supplice d'un officier qui, portant le même nom que le prince, avait tenu quelques propos ambitieux, faisaient assez mal augurer du nouveau règne. Aussi, Procope, qui avait commandé un des deux corps de réserve, après avoir conduit à Tarse la dépouille mortelle de Julien, crut prudent, à cause de sa parenté avec le défunt empereur, de se retirer dans ses terres de Cappadoce.

Jovien, toutefois, agit avec modération, s'appliquant à calmer les troubles d'une réaction contre les païens ; il confirma pour eux la loi de tolérance et l'usage des sacrifices publics ; il ferma seulement les officines de magie ; il rendit aux églises leurs droits acquis, et, selon les conseils d'Athanase, refusa fermement d'entrer dans les intrigues des sectes, qu'il abandonna à elles-mêmes. En Gaule, une sédition des cohortes bataves, qui coûta la vie à son beau-père Lucillianus, ayant été réprimée, l'empire reprenait une assiette paisible, lorsque l'empereur fut trouvé mort dans son lit, à Dadastane, en Bithynie (364), après moins de huit mois de règne. On ne sait s'il finit par un mal subit, par la vapeur du charbon ou par le crime d'une inimitié personnelle [1].

[1] Amm. Marcell., 25 ; Zos., 3 ; Lib., *De vita sua ;* Thémist., *Orat.*, 5; Eutr., 10.

CHAPITRE CVI.

FAMILLE VALENTINIENNE. — DIVISION DE L'EMPIRE.

L'élection des grands officiers, réunis à Nicée, donna l'empire à Valentinien Ier. C'était un Pannonien d'une taille et d'une force extraordinaires, d'une figure noble et expressive, et d'une réputation intègre. Disgracié sous Julien, pour n'avoir pas caché son mépris de l'idolâtrie, Jovien l'avait rappelé comme chef d'une *école* ou compagnie des gardes. L'armée applaudit, mais en demandant qu'il désignât un collègue : « Tout-à-l'heure, dit-il, vous étiez maî-« tres de ne point me donner le pouvoir, c'est à moi main-« tenant de veiller à la sûreté de l'État. » Tout se tut aussitôt ; on sentit qu'il savait commander. Un mois après, à Constantinople, ses réflexions le décidèrent à s'associer son frère Valens, peu connu et sans capacité, mais dont la déférence assurait l'unité du gouvernement. Ils firent leur partage : Valens eut l'Orient, Valentinien l'Occident,

y compris l'Illyrie. Chacun ayant nécessairement sa cour, tous les emplois furent doublés, et l'on créa sept maîtres généraux, tant de la cavalerie que de l'infanterie, et deux maîtres de la milice. Les deux frères se séparèrent, en s'embrassant, et ne se revirent plus. L'empire se trouva définitivement divisé, sans intention formelle, par la force des évènements.

Je ne sais quelle rumeur sourde se répandait alors, que Procope avait été secrètement revêtu de la pourpre par Julien. Valens en prit ombrage et voulut s'assurer de sa personne; Procope s'échappa, et demeura quelque temps caché dans le Bosphore Cimmérien; puis, impatient de ses disgrâces, il conçut le dessein qu'on lui imputait, revint ignoré à Constantinople pendant que Valens était en Syrie, gagna quelques cohortes, et se proclama. Peu à peu, il entraînait les troupes, et obtint l'appui de trente mille auxiliaires goths; et, pour se concilier la faveur publique, il épousa Faustine, dernière femme de Constance, dont elle avait une fille posthume. Il portait cet enfant de rang en rang, comme s'il ne prétendait que rendre au sang de Constantin la majesté impériale, « qu'un indigne Pannonien avait usurpée. » Les Germains occupaient Valentinien et annonçaient la mort de Valens. Celui-ci eût lâchement abdiqué, sans ses ministres, qui lui inspirèrent plus de résolution. Procope eut d'abord quelques succès; mais ses exactions, et l'ascendant des généraux opposés sur les légions, le renversèrent (366); un combat à peine disputé le livra, errant, sans asyle, au supplice qui lui était réservé. Valens usa de sa victoire avec une douceur qui se démentit bien dans la suite [1].

Les faits militaires de ce double règne présentent, comme

[1] Théodoret, 4-5; Socr., 4; Sozom., 6-6; Phisost., 8-7; Amm. Marcell., 26-3, 5, 9, 10, 12; Lib., *De vita sua*, et *Orat.*, 15; Thémist., *Orat.*, 7.

auparavant, une alternative continuelle, et toujours semblable, de guerres et de négociations avec les Germains, les Sarmates et les Perses, sans conclusion réelle : toujours ruptures imprévues des Barbares, hostilités indirectes de Sapor, représailles des Romains, victoires difficiles et traités précaires. L'empire, avec toute sa supériorité, ne pouvait plus sortir de la défensive. Au moment de l'usurpation de Procope, les Goths redevenaient menaçants; Athanarik, leur roi, réclama les prisonniers de sa nation; Valens refusa, et après deux ans de combats, il retrancha aux Goths leurs subsides, en leur interdisant le territoire romain, hors deux villes sur le Danube, pour y faire les échanges de denrées (369). Il se retourna ensuite contre Sapor, qui s'était débarrassé par trahison du roi Arsace pour s'emparer de l'Arménie. Para, le fils de ce prince, fut rétabli ouvertement par l'empereur, et le Perse vaincu demanda une trêve (373). De tels succès étaient dus aux capitaines de l'armée d'Orient, à la tête desquels brillaient Arintheus et Victor, maîtres de la milice, tous deux également habiles pour les campagnes et les négociations, également redoutés des Perses et des Goths : le premier, célèbre par sa force et sa beauté, qui en faisaient le « modèle de la nature humaine, » et par ses exploits, qui surpassaient toute idée; le second, non moins estimé pour la bravoure et le talent. Valens, qui favorisa l'arianisme, sut apprécier leur mérite, et s'en servir, malgré leur zèle catholique [1].

Valentinien, de son côté, résidant à Lutèce, envoyait ses généraux contre les Alamannes, les Saxons, les Scots. Le comte Théodose, alors le plus illustre guerrier de l'Occident, réussit seul à préserver Albion d'une ruine presque certaine, en confinant les Scots dans leurs montagnes, au

[1] Thémist., *Orat.*, 10; Amm. Marcell., 26, 27, 30, 31, *passim*; Basil., *Epist.*, 374, 428, 314, 186, 380.

delà du pays des Macætes, dont il fit, sous le nom de Valentia, la cinquième province romaine en Bretagne. Il revint ensuite battre les Saxons et les Franks (365-370); et pendant que l'empereur garnissait de fortifications nouvelles le Rhin et le Danube [1], il fut chargé de soumettre encore l'Afrique, soulevée par le prince maure Firmus. Avant que le rebelle eût consolidé son indépendance, il aborde à Igilgitanum (Gigeri), déconcerte, par une active fermeté, toutes ses ruses et ses feintes propositions, qui n'avaient d'autre but que de gagner du temps et de séduire les troupes romaines, prévient tous ses complots, le poursuit sans relâche avec autant de hardiesse que de prudence. Arrivé à Tusupta, ville antique, située aux pieds des *montagnes de fer*, il reçut et renvoya sans réponse une nouvelle députation de Firmus. En plusieurs expéditions, ce vaillant homme fit franchir aux Romains les plus inaccessibles défilés de l'Atlas jusqu'alors inconnus (les Portes-de-Fer), sans avoir jamais plus de quatre mille soldats, avec lesquels il dispersait des armées de vingt mille Africains [2]. Enfin, parvenu chez les sauvages Isafles, où s'était réfugié Firmus, il eut une entrevue avec leur roi Igmazen, et celui-ci lui demandant fièrement : « Qui es-tu, et « que viens-tu faire? — Je suis, répondit Théodose, avec « un regard de mépris, un comte de Valentinien, le maître « du monde, qui m'a envoyé pour mettre à mort un bri- « gand, et si tu ne le livres sur-le-champ, selon la vo- « lonté de l'empereur, tu seras exterminé avec toute ta « nation. » Le sauvage, exhalant son dépit par des injures, se retira pour livrer bataille; mais effrayé de deux défaites, il revint secrètement demander grâce, engageant le vainqueur à redoubler ses attaques, pour contraindre

[1] Amm. Marcell., 28.
[2] Amm. Marcell., 29-10, 12.

les Isafles à quitter la cause de Firmus, qui, bientôt saisi, en effet, se pendit afin de n'être pas livré (371-373) [1].

Tant de succès des deux côtés de l'empire n'empêchèrent pas les deux empereurs d'employer la trahison, secours ordinaire de la crainte ou de la lassitude. Valens, soupçonnant Para de se ménager un accord secret avec Sapor, donna ses ordres au chef des troupes romaines en Arménie, et Para fut tué dans un festin (373). Sapor profita seul de ce crime; il reprit l'Arménie et la suprématie de l'Ibérie [2].

La même année, un jeune duc de la frontière illyrienne s'étant vanté d'achever les fortifications du Danube en dépit des Quades, feignit d'écouter les réclamations de leur roi Gabinius, qui vint protester en personne, et, après une

[1] Amm. Marcell., 29-14; *Pan. vet.;* Pacatus, 5; Claud., *De tertio consul. Honor.*, v. 52.

. . . . Quem littus adustæ
Horrescit Libyæ, ratibusque impervia Thule.
Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit, Scotumque vago mucrone secutus,
Fregit hyperboreas remis audacibus undas,
Et geminis fulgens utroque sub axe tropæis
Tethyos alternæ refluas calcavit arenas.

De quarto consul., v. 24 :

. . . . Cui post arctoa frementi,
Classica, Massylas annexuit Africa lauros.
Ille Caledoniis posuit qui castra pruinis.
. . . . Maduerunt Saxone fuso
Orcades : incaluit Pictorum sanguine Thule,
Scotorum cumulos flevit glacialis Hiberna.
Quis calor obsistit forti ? per vasta cucurrit
Æthiopum, cinxitque novis Atlanta maniplis.

Laus Serenæ, v. 40 :

. . . . Qui signa Britanno
Intulit Oceano, Gætulaque repulit arma.
Claram Scipiadum taceat Cornelia gentem,
Seque minus jactet Libycis dotata tropæis.

[2] Amm. Marcell., 30.

réception honorable, il l'assassina, ce qui attira un furieux soulèvement des Quades et d'horribles ravages en Pannonie. Les Barbares ne rencontrèrent de résistance que du jeune comte de Mœsie, digne soutien du nom et de la gloire de son père Théodose. Valentinien, sans songer à punir du moins la perfidie de son général, alla lui-même refouler l'invasion, ravager à son tour le pays ennemi, et contraindre les Quades à demander la paix. Il reçut leurs députés en vainqueur irrité, et, se laissant emporter à sa violence naturelle, sur ce qu'ils rappelaient pour excuse les fortifications contraires aux traités, il éclata en reproches et en menaces, et tout-à-coup, frappé comme d'un coup de foudre, il perdit la voix [1]; on le ramena, couvert d'une sueur froide, dans son palais, où il expira (375). Il laissait deux fils, dont il avait déjà déclaré Auguste l'aîné, nommé Gratien.

Le règne intérieur des deux frères se ressemble; la différence de leur caractère ne se fit sentir qu'en un seul point, la conduite touchant les affaires religieuses. Tous deux d'une exacte pureté de mœurs, ils réformèrent la mollesse et le luxe de la cour impériale par une véritable simplicité. Ils ne donnaient point les charges à la faveur ni à l'intrigue: les services et les talents militaires n'avaient point à craindre l'oubli ni le caprice. Nul homme de finance n'était mis au gouvernement d'une province. Et tout en attribuant aux deux princes une avidité de richesses, on reconnaît que Valens, loin de pressurer les peuples, diminua les tributs d'un quart; que l'Orient, sous ce rapport, « n'eut jamais de meilleur maître. » Quant à Valentinien, moins généreux, mais très-économe, il n'exigeait rien que pour les nécessités publiques, telles que les dépenses des fortifications. La prévarication connue n'évitait point le châtiment, et dans

[1] Amm. Marcell., 29-9, 15, 16.

l'ordre civil, comme dans l'armée, une rigoureuse vigilance imposait le devoir [1].

Valentinien porta plusieurs lois remarquables, qui furent communes aux deux empires. Il établit un médecin pour le service public de chaque quartier, à Rome et à Constantinople, avec des appointements et des privilèges convenables. Il punit sévèrement l'abandon des enfants nouveau-nés. Il rendit la liberté d'enseignement aux chrétiens, et favorisa l'instruction, en la régularisant, pour toutes les provinces, sur le modèle des deux écoles ou *académies* des deux capitales, dont chacune avait trente-un professeurs, de droit, de philosophie, de rhétorique et de grammaire grecque et latine, et sept *antiquaires* ou *scribes*, pour multiplier les copies des auteurs classiques; il compléta ainsi l'*université* de Constantin. On tenait registre des étudiants, on inscrivait, avec leur nom, leur condition et leur demeure, d'après l'attestation préalable du magistrat de leur province. Les études finissaient à vingt ans; le préfet de la ville avait juridiction sur eux, devait veiller à ce qu'ils ne fréquentassent pas les spectacles, et présentait tous les ans au maître des offices un rapport sur leur exactitude et leurs talents.

Les villes de l'empire durent encore à Valentinien l'institution d'un magistrat nouveau, intitulé *défenseur*, à élire par tous les habitants entre leurs plus nobles citoyens, pour prendre les intérêts de tous et de chacun, et porter plainte, au besoin, devant les gouverneurs, les préfets prétoriens, et devant l'empereur même. Ce renouvellement si lointain des anciens *ecdices* des villes d'Asie, peut être considéré comme une véritable création, et indique un heureux progrès d'idées et d'intentions de la part du pouvoir [2]. C'é-

[1] Amm. Marcell., 31-15, 30-12.

[2] *Cod. Theod.*, 13-3-6, 14-9-1 ; Aug., *Confess.*, 5-8; Giannone, *Istoria di*

tait le premier lien qui rattachait les citoyens au prince. Certes, aucun empereur, si ce n'est le seul Alexandre Sévère, n'avait encore aussi bien compris les intérêts publics, et n'avait été si populaire.

Malheureusement une autre idée, qui semblait vérifiée par l'expérience, et que Dioclétien avait conçue uniquement pour l'avantage du monarque, porta Valentinien à continuer la subdivision des gouvernements. Il fit deux provinces de la Cappadoce, trois de la Palestine, une de la Lycaonie, démembrée des provinces voisines; il forma de même en Gaule une seconde Narbonnaise. Ammien, en mentionnant le supplice des deux officiers qui avaient livré Procope, ajoute cette réflexion : « S'ils avaient trahi un « prince *légitime*, la justice elle-même ratifierait leur con- « damnation ; si, au contraire, ils avaient trahi un rebelle, « un perturbateur de la paix intérieure, comme on le disait, « on leur devait des récompenses pour cette action mémo- « rable [1]. » L'historien n'ose approuver la tentative de Procope, tout en regrettant le mauvais succès du rebelle, tout à la fois païen et représentant des droits de Constantin. Ceci exprime la situation des choses à cette époque. Le pouvoir, *monarchiquement* posé, semblait par là même appartenir à une famille qui donnait désormais des princes *légitimes*. Mais deux élections militaires interrompant sitôt la dynastie naissante, remettaient en question le principe d'hérédité. C'était un motif de plus, pour un nouveau prince, de diminuer toujours les chances de révolte ; la diminution des autorités secondaires et locales produisait cette utilité, en affaiblissant les moyens de résistance, et en multipliant la surveillance avec la communication du centre à la circon-

Napoli; Cic., *Lett. fam.*, 13-56; Plin., 10-3; *Cod. Theod.*, 1-11, *Cod. Justin.*, 1-55-1, 2; Tillem., *Valent.*, 13, *Théod.*, 73, et *Honor.*, 35.

[1] Amm. Marcell., 26-12.

férence. Mais il y avait aussi un double inconvénient à cette mesure, d'affaiblir les anciennes métropoles, les principaux points d'appui des provinces, et de ruiner l'esprit national, en morcelant les populations et en substituant l'administration à la patrie.

Après le passage de Julien, le christianisme avait perdu son existence légale : aussi les deux frères prescrivirent de nouveau l'observation du jour dominical ; ils y ajoutèrent la délivrance des prisonniers à Pâques, excepté les grands criminels ; ils défendirent de nouveau les sacrifices nocturnes, les opérations magiques des païens, en leur laissant toute liberté pour le reste, et au sénat de Rome la statue de la Victoire, replacée par Julien dans la curie. Quoique l'opinion de Valentinien ne fût point douteuse, il sembla vouloir garder une entière neutralité entre toutes les croyances religieuses, excepté cependant les manichéens et les donatistes, intolérables pour l'ordre public. Les ariens ne trouvaient pas leur compte à cette conduite, et s'efforcèrent de l'entraîner ; il fut inébranlable : « Ce n'est pas à moi de « juger entre les évêques, » disait-il. S'il n'arrêta pas toujours leurs tentatives, il ne leur permit pas d'élever des troubles sérieux, et il maintint l'élection du pape Damase contre le schisme violent d'Ursicinus [1].

Les ariens réussirent mieux en Orient. Valens avait tout l'entêtement d'un esprit faible et paresseux : une fois persuadé, il ne revenait plus ; il reçut d'eux le baptême et la doctrine, et servit aveuglément leurs passions, au point de devenir persécuteur. Une députation de quatre-vingts ecclésiastiques, réclamant pour les catholiques de Constantinople, fut renvoyée de Nicomédie sur un navire auquel le préfet Modestus, par ses ordres, fit mettre le feu

[1] *Cod. Theod*, 8-8-1, 9-38-3, 4, 9-16-9, 12-1-75, 16-6-2, 16-5-5 ; Symmaque, *Ep.*, 10-54 ; Ambr., *Ep.*, 1, 13 ; Amm. Marcell., 27-9, 2.

en pleine mer [1]. Ce Modestus, comte d'Orient sous Constance et sous Julien, avait encore plus de crédit par ses basses flatteries auprès de Valens, qui, tout en prescrivant l'observation des lois dans les jugements, ne souffrait dans les causes importantes aucune décision contre sa volonté. Comme ce prince, depuis Procope, appréhendait sans cesse un autre usurpateur, et que souvent d'obscurs complots attentèrent à sa vie, Modestus, attentif à enflammer son irritation, se dédommageait de la régularité administrative sur les sentences judiciaires, et se fit le ministre des vengeances. Le moindre soupçon de conspiration ou de magie était poursuivi par la torture, puni de l'exil, de la confiscation ou de la mort. Or, la divination offrant à la cupidité et à l'ambition un aliment trop facile, rien n'était plus fréquent que les consultations divinatoires, et la magie se mêlant à la plupart des causes, les transformaient en crimes de majesté. On confondait dans les recherches innocents et coupables. Rien ne fut plus horrible en ce genre que le procès intenté dans Antioche contre le secrétaire d'État Théodore. Aussitôt après les premières informations devant les plus hauts dignitaires réunis en commission extraordinaire, on dressa les chevalets, on prépara les poids de plomb, les fouets et les autres instruments de torture; on n'entendait retentir que le bruit des chaînes, que ces affreuses paroles des bourreaux en action : « Tiens bon, enferme, serre, retire. » Un malheureux comte du trésor, traduit comme complice, mourut d'effroi en plaçant le pied dans le brodequin d'entrave.

La terreur était universelle, nul ne pouvant savoir s'il ne serait impliqué. Valens devenait furieux comme une bête d'amphithéâtre, si un accusé réussissait à se justifier.

[1] Socr., 4-16.

Plusieurs avouèrent enfin qu'ils avaient employé la divination du coq et du trépied, pour connaître quel serait le successeur de l'empereur ; et le coq, choisissant ses grains semés dans les vingt-quatre lettres tracées sur le sable, avait désigné les lettres *Théod.* l'anneau balancé au-dessus du trépied, environné de l'alphabet avec des rites magiques, avait donné le même résultat. Ensuite, par d'autres investigations divinatoires, on avait obtenu une longue prédiction. Le malheureux Théodore, convaincu de cette triste curiosité, fut mis à mort ; on poursuivit tous les magiciens, les gens de lettres, et surtout les sophistes, qui se hâtèrent de couper leur barbe, pour éviter la suspicion. Libanius compromis s'en tira heureusement, quoiqu'il eût pratiqué la divination défendue ; on dit même que plusieurs personnes périrent parce que leur nom commençait par les lettres fatales. On rechercha rigoureusement les livres de magie pour les brûler. Le jeune Jean, surnommé depuis *Chrysostôme*, fils d'un *illustre*, ayant ramassé un de ces livres en se promenant hors d'Antioche avec un de ses amis, dès qu'ils eurent reconnu ce que c'était, ils en eurent une vive inquiétude, jusqu'à ce qu'ils eussent pu s'en débarrasser sans être vus, car ils couraient risque de la vie si on l'avait surpris entre leurs mains [1].

On n'apprend pas sans étonnement que les mêmes exécutions avaient lieu à Rome et en Occident. Valentinien, incapable de craindre, et d'ailleurs si exact au bien public, outrait l'autorité et la justice jusqu'à la tyrannie. Il portait en toute chose une sévérité impétueuse et acerbe. La moindre faute dans un emploi, la moindre négligence dans son service, soulevait sa colère. Un jeune page, pour avoir lâché trop tôt à la chasse un chien de Sparte, qui le mor-

[1] Amm. Marcell., 19-11, 29-1, 2, 3, 4, 31-15 ; Soz., 6-35 ; Socr., 4-15 ; Zos., 4, Philost., 9-15 ; Chrysost., *Homil.*, 38 ; Tillem., *Valens*, 15.

dait d'impatience, expira sous le bâton par l'ordre du terrible prince. Un chef de fabrique, qui s'attendait à une récompense pour lui avoir présenté une cuirasse artistement polie, fut mis à mort, parce qu'il manquait quelque chose au poids convenu. Un gouverneur d'Afrique sollicitant son changement, Valentinien répondit froidement à l'intercesseur Théodose : « Va, comte, ôte-lui la tête à celui qui « veut qu'on l'ôte de sa province. » On frémit en lisant qu'il avait deux ourses, l'une qu'il nommait *Paillette d'or* (*mica aurea*), et l'autre *Innocence*, toujours placées dans leurs cages, à la porte de sa chambre, et qu'il leur livrait les malfaiteurs. Il finit par rendre à *Innocence* la liberté des forêts, comme récompense de ses longs services[1].

Il voulait que tous ses officiers punissent, comme lui, impitoyablement les fautes même légères. Il regardait comme une preuve de pénétration et de supériorité de préjuger les accusés coupables, et ses officiers intègres. A ses yeux le débiteur insolvable méritait la mort; si une personne mise en cause récusait pour juge un ennemi personnel, c'était à celui-là même qu'il la renvoyait. Avec l'intention de bien choisir les hommes, comme il ne voulait jamais s'être trompé, il le fut souvent; et par la même raison, tandis qu'il sévissait contre les subalternes, il se montrait indulgent aux grands fonctionnaires; ce qui leur inspirait une extrême audace, et causa beaucoup de mal. Il accordait surtout une faveur déclarée à l'état militaire, dont il releva l'orgueil en prodiguant aux guerriers la fortune et les dignités. Ce n'est pas qu'il épargnât personne, de quelque rang que ce fût, quand il venait à découvrir une prévarication : le chambellan Rhodanus ayant spolié une riche veuve et refusé de restituer, sur la décision de Salluste, chargé de connaître cette affaire, et Salluste ayant

[1] Amm. Marcell., 29-8.

conseillé à la matrone de porter plainte à l'empereur une seconde fois, le chambellan présent fut saisi sur son siège, traîné dans le cirque pendant qu'on publiait sa condamnation, et brûlé vif sans délai.

Mais de pareils exemples arrivaient rarement. Pour obtenir ainsi justice, il eût fallu avoir un puissant et équitable protecteur comme Salluste, qui mourut bientôt de vieillesse. Les autres avaient trop intérêt à se soutenir, et il était trop facile de séduire le prince en affectant un zèle sévère[1]. Ainsi, quand les députés de la Tripolitaine vinrent dénoncer les extorsions du comte Romanus, qui laissait piller les villes d'Afrique aux Barbares voisins, à moins qu'elles ne lui donnassent de l'argent, Remigius, maître des offices, et le secrétaire Palladius, qui eurent leur part des rapines, disculpèrent leur associé, au point que les quatre députés avec le président de la province furent mis à mort, et deux autres décurions auraient eu la langue coupée, comme faux témoins, s'ils n'eussent eu le temps de s'enfuir dans les déserts[2].

Celui de tous qui obtint le plus de crédit, et qui en abusa le plus indignement, fut un certain Maximin. Cet homme, d'origine barbare, parvenu, d'obscur avocat, par les détours d'une cauteleuse ambition, au gouvernement de la Toscane, puis à la préfecture des vivres de Rome, ayant consulté Valentinien sur une cause d'empoisonnement, lui représenta que les crimes fréquents de cette capitale ne pourraient se réprimer sans les plus rigides châtiments; l'empereur, « ennemi implacable plutôt que sévère censeur des vices, » assimilant, dans le préambule de son rescrit, les causes criminelles aux attentats de majesté, ordonna

[1] Amm. Marcell., 27-8, 6, 30-11 ; *Chron. Alexandr.* ; Suidas, Σ ; Tillem., *Valent.*, 21.

[2] Amm. Marcell., 27-8, 28-13, 14.

qu'à l'avenir on soumît à la torture sans distinction toutes les personnes que le droit ancien en exemptait, si l'affaire le demandait. Maximin gagna ainsi sa confiance, et bientôt, nommé préfet du prétoire (374), il assouvit ses haines et sa cupidité sous un faux zèle de justice. Il surpassa les violences de Modestus, et devint le fléau de l'Occident; outre ses espions, occupés à lui prendre au piège des suspects de haut rang, il avait toujours à une fenêtre peu apparente du prétoire un coffret suspendu au bout d'une corde pour y recevoir les délations. Les nobles s'efforçaient en pure perte de capter sa bienveillance par leurs bassesses : « Ils « l'entendaient, en le saluant courbés jusqu'à terre, s'é« crier du ton d'une bête féroce, que personne ne pouvait « être trouvé innocent malgré lui. » Il désolait à son gré, et décimait par la torture, par le glaive et le feu, les familles les plus éminentes comme les plus inconnues[1].

Telle était l'audace de sa malignité jalouse, qu'il n'épargnait pas même ses anciens complices sortis de charge, soit pour mieux triompher, soit pour mieux s'assurer de son influence, en détruisant des rivaux passés et des témoins dangereux. A peine Remigius, remplacé dans le magistère des offices, s'était-il retiré à Mayence, sa patrie, où il pensait jouir en sécurité de ses iniques richesses, que Maximin mit à la torture un secrétaire d'État pour savoir ce que le récent ministre, autrefois maître de ce misérable, avait reçu pour aider les forfaits de Romanus; et Remigius se voyant perdu, se pendit. Cette circonstance ayant, par suite, motivé le renvoi de Palladius et celui de Romanus, que la révolte d'Afrique compromettait d'ailleurs non moins gravement, le comte Théodose avait arrêté en arrivant son prédécesseur, et découvrit dans ses papiers une nouvelle preuve de leur vile connivence. Palladius, mandé sous es-

[1] Amm. Marcell., 28, de 1 à 5.

corte, se pendit à son tour pour se soustraire à une condamnation. Le plus grand coupable, Romanus, restait à juger, lorsque Valentinien mourut. Alors le détestable Maximin, encore en charge, changea de batterie: profitant de l'hésitation et de l'inexpérience d'un nouveau règne, il crut apparemment prévenir sa propre ruine par celle du personnage le plus redoutable aux prévaricateurs. On ne sait sous quelle odieuse machination succomba le glorieux comte Théodose, qui fut décapité à Carthage (376). Ammien omet ce fait intéressant dans la fastidieuse et obscure prolixité de sa narration; mais il nous apprend que le célèbre guerrier avait livré au supplice, pour une tentative de sédition en Bretagne, un ancien fonctionnaire qu'une condamnation criminelle avait relégué dans cette lointaine contrée : c'était le frère de l'épouse de Maximin.

Celui-ci n'avait osé depuis s'attaquer au plus habile et au plus sûr capitaine de Valentinien; mais à la mort du prince, il dut facilement se liguer avec tous les envieux du grand homme, au risque de sauver Romanus, dont il se souciait peu. Il n'eut pas tout le succès qu'il espérait. Trop confiant dans son influence précaire, il montra envers Gratien une insolence que le jeune prince n'endura pas. Le glaive juridique trancha la vie de ce bourreau et de tous les agents de ses cruautés; toutefois la faction était encore si forte, que les députés émigrés de la Tripolitaine ayant eu le courage de reparaître, et un agent de Romanus ayant été mis à la torture, ce comte, tout accusé qu'il était, les accusa effrontément de faux témoignage, et tout ce qu'on nous dit à ce sujet, c'est que les députés furent absous. Il est vraisemblable que Romanus n'évita pas un châtiment trop mérité[1].

[1] Amm. Marcell., 31-3, 29-10, 14, 28-15, 7, 5; Oros., 7-33; Ambr., *Serm. div.*, 3; Hiéronym., *Chron.*; Symm., *Epist.*, 10-22, 2-43.

Avec la punition des oppresseurs, la justice demandait une autre satisfaction, qui ne se fit pas attendre, et une ample déclaration restitua aux sénateurs leurs privilèges, en réglant les formalités indispensables à suivre désormais pour le jugement d'un sénateur. Tous les abus de pouvoir commis par Maximin furent réparés, les exactions réprimées par une remise générale des arrérages d'impôts, dont on brûla tous les rôles en Gaule[1].

[1] Symm., *Ep.*, 10-2; Thémist., *Orat.*, 13; Auson., *Pro consulatu; Cod. Theod.*, 9-1-13, 13-3-11; Tillem., *Grat.*, 3, et note 4.

CHAPITRE CVII.

DANGER DE L'EMPIRE. — AVÈNEMENT DE THÉODOSE.

Le nouvel empereur Gratien n'avait que dix-sept ans; tout en lui inspirait une juste confiance. Il commença son règne par un acte d'affection fraternelle : les chefs de l'armée d'Illyrie, soit pour terminer plus sûrement la paix avec les Quades, soit pour arrêter l'inquiétude des soldats, avaient proclamé, aussitôt après la mort de Valentinien, un enfant de même nom, à peine âgé de cinq ans, né d'une seconde femme de ce prince. L'aîné, loin de s'en offenser, partagea volontiers son titre; et s'il ne partagea pas les provinces ni le gouvernement, il fut toujours depuis, pour son futur collègue, un père plus encore qu'un frère, ce qui ne fait pas moins d'honneur à Severa, mère de Gratien, première épouse répudiée de Valentinien, puisque, rappelée par son fils au rang d'impératrice, elle eut une grande influence : c'était elle qui l'avait décidé à punir Maximin. Gratien demandait aussi les conseils d'Ambroise, que la voix unanime du peuple avait récemment enlevé à la présidence d'une petite province italienne, pour le faire mal-

gré lui archevêque de Milan. On craignait peu de la part des Barbares récemment vaincus, et le jeune prince, associé dès l'enfance à la vie des camps, comme au titre impérial, unissait déjà à une noble douceur une valeur éprouvée[1].

L'empire en avait grand besoin. Une catastrophe plus terrible que celle de Cannes allait l'ébranler de l'orient à l'occident. La même année que mourut Valentinien, les Huns ou Hioug-nou, une de ces hordes nomades, race hideuse et féroce, qui habitent encore aujourd'hui, sous le nom de Tartares ou Mongols, les steppes de l'Asie centrale, ayant été expulsée par des hordes rivales, arrivèrent aux limites de l'Europe. La défaite des Alains, écrasés sous leur choc, aux bords du Tanaïs, menaça tout-à-coup la domination gothique, qui de là s'étendait jusqu'à la Vistule, rattachant au commandement du vieux roi Hermanrik une multitude de peuplades germaines et sarmates. Cette effroyable apparition, au lieu de les réunir contre un péril commun, ne parut aux tribus sujettes qu'un signal d'indépendance : un violent trouble rompant ce vaste et faible assemblage, Hermanrik désespéré se tua ou périt de la main du roi des Roxolans. Une bataille des Huns acheva la confusion; les Ostrogoths se retirèrent loin derrière le Borystène (Nieper), et les Visigoths se précipitèrent vers le Danube pour demander un asyle aux Romains de l'autre côté du fleuve, en offrant leurs services à l'empire. Valens, que leur évêque Ulphilas alla solliciter à Antioche, exigea que toute la nation adoptât l'arianisme, et, sur l'avis de ses courtisans, consentit à recevoir les Goths comme un moyen d'épargner la dépense et les enrôlements nécessaires à la garde de cette frontière. Il

[1] Amm. Marcell., 28-5, 30-11, 12; Aus., *Pro consul.*; Ambr., *De fide;* Socr., 4-31; Tillem., *Grat.*, 2, et note 3, *Valent.*, note 28.

fallait alors traiter ces hôtes en amis; on les obligea de rendre leurs armes, et, après leur avoir montré cette défiance, on éluda la condition à prix d'argent et d'infamie : au lieu de leur assigner aussitôt des terres à cultiver, on les laissa disséminés au hasard sans subsistance, en Thrace; deux avares commandants de la province, Lupicinus et Maxime, spéculant sur la détresse d'une multitude affamée, leur vendaient chèrement une nourriture immonde; des enfants des premières familles d'entre les Goths furent livrés comme esclaves en échange de la chair de chiens, mise en boucherie[1].

Les Goths, exaspérés, se soulevèrent, et eurent l'avantage au premier combat (376); une seconde bataille leur ouvrit toute la Thrace, qu'ils commencèrent à ravager. Valens vint lui-même avec toutes les troupes qu'il avait pu ramasser, et en demanda encore à Gratien, qui se disposait à le secourir en personne, lorsque les Alamannes, avertis de sa résolution par un transfuge, passèrent le Rhin. Le jeune prince les battit complètement près d'Argentaria (Colmar), et se hâta de réparer ce retard; mais à cette nouvelle, Valens, campé près d'Adrianopolis, en position de traiter avantageusement avec les Goths, qui ne demandaient pas mieux, ou d'attendre son neveu, qui l'avait averti de son arrivée prochaine, n'écouta plus qu'un sentiment d'orgueil jaloux; il se crut assuré de la victoire, et craignit de la partager. Il combattit, et cette néfaste journée détruisit les principales forces de l'Orient. On avait retiré l'imprudent empereur blessé du milieu de la mêlée; les vainqueurs, en poursuivant les fuyards, mirent le feu à une cabane où il était, sans savoir quelle importante capture ils perdaient. Les Barbares ne rencontrant plus d'obstacle, poussèrent leurs ravages jusqu'à Constantino-

[1] Amm. Marcell., 31-5; Hiéron., *Chron.*; Zos., 4.

ple, qu'ils eussent prise sans une sortie vigoureuse et imprévue d'une troupe de Sarrasins récemment arrivés en garnison. Ils se répandirent de là vers les Alpes Juliennes. Les Sarmates, les Quades, les Alains, et même les Huns, se mirent de la partie, et les malheureuses provinces s'en ressentirent longtemps[1].

Gratien connut ce désastre au-delà de Sirmium; il s'occupa de remédier tout à la fois aux maux du dedans et du dehors, en rappelant les évêques bannis par Valens, et en opposant un vaillant défenseur aux ennemis. Ce défenseur fut le jeune comte Théodose. Depuis la triste fin de son père, il vivait volontairement retiré en Espagne, à Cauca, sa patrie, cultivant ses terres, et oubliant, dans cette vie modeste, les grandeurs et les injustices humaines. Il répondit à la confiance du jeune empereur, revint prendre le commandement, et rechassa les Sarmates au-delà du Danube par une victoire signalée. Mais ce n'était qu'une espérance; il restait encore beaucoup à faire.

Depuis Dioclétien, tous les empereurs les plus jaloux de leur pouvoir en avaient senti tout le poids, et l'impossibilité qu'un seul fît face à tant d'agressions et de difficultés! Valens ne laissait point d'héritier; le second Valentinien était encore un enfant; Gratien, après avoir lui-même soutenu son général par une expédition contre les peuples germains, n'hésita pas à le déclarer Auguste, avec l'Orient pour partage (379). La suite justifia ce choix et l'approbation

[1] Amm. Marcell., 31, de 13 à 17; Hiér., *Epist.*, 3, 7, 26, *In Sophon.*, 1; Claud., *De quarto cons.*, v. 49 :

Nam cum barbaries penitus commota gementem
Irrueret Rhodopen, et nostro turbine gentes
Jam deserta suas in nos transfunderet arctos
. . . .
Nulla relicta foret romani nominis umbra
Ni pater ille tuus jamjam ruitura subisset
Pondera.

générale[1]. Théodose trouva des soldats dans les colons et les ouvriers des mines, les disciplina rapidement, et les enhardit dans une guerre d'escarmouches et de surprises, où il enlevait les vivres aux Barbares; comme Fabius, il sauva l'empire en temporisant. Sa vigilante activité ne se ralentit point par une maladie assez grave, qui l'arrêta quelque temps à Thessalonique : il voulut alors ne plus différer son baptême, et le recevoir des mains d'Ascolius, évêque de la ville (380). Bientôt rétabli, en même temps qu'il réduisait les Goths à demander la paix et à fournir des recrues, il s'occupait, par diverses lois, d'adoucir les procédures criminelles et le sort des accusés, de mettre un frein à la délation, aux rapines et aux vexations de tout genre, et, tout en évitant de sévir contre les ariens, sa fermeté les déconcertait. Une rupture des Goths ayant été vengée par la victoire de Sirmium, il put enfin habiter sa capitale, où il entra en triomphateur.

Peu après, comme pour compléter ce triomphe, le roi goth Athanaric, chassé par des dissensions nationales, vint, avec une suite de compagnons fidèles, lui demander asyle. L'exilé mourut au bout de quinze jours. L'accueil généreux qu'il reçut de Théodose, et ensuite la magnificence de ses obsèques, en excitant l'admiration des Goths, changèrent leurs dispositions hostiles. Des négociations plus sincèrement reprises les amenèrent successivement par bandes

[1] *Cod. Theod*, 16-5-5; Théodoret, 5-5; Pacat., 9, 11; Auson., *Pro consul.*; Soz., 7-4; Claud., *De quarto consul.*, v. 47 :

Digna legi virtus; ultro se purpura supplex
Obtulit, et solus meruit regnare rogatus.

Auson., *Edyll.*, 8 :

Hostibus edomitis, qua Francia mixta Suevis
Certat ad obsequium, Latiis ut militet armis;
Qua vaga Sauromates sibi junxerat agmina Chunis
Quæque Getis sociis Istrum assultabat Alanus.

nombreuses au service de l'empire. On les fixa en Thrace et en Mœsie, comme colons, sans tributs[1]; conclusion d'autant plus heureuse, que la tranquillité intérieure était tout récemment assurée par le second concile pleinier, assemblé à Constantinople. On y avait condamné de nouveau les ariens avec les macédoniens, ou *pneumatomaques*, et les catholiques avaient recouvré leurs églises et leurs droits usurpés (381).

A peine l'Orient se rafermissait, qu'un malheur imprévu remit le trouble en Occident. Un obscur officier de Bretagne, nommé Maxime, ancien soldat de Théodose, n'avait point vu sans envie la haute fortune de celui qui avait été son maître; son ambition, ou l'insolence habituelle des légions de cette province, lui fit prendre la pourpre. Il se fortifia d'une levée nombreuse de Bretons, et passa inopinément en Gaule, pendant que Gratien surveillait les Alamannes; il eut le temps de s'avancer jusqu'à Lutèce, avant de le rencontrer. Après cinq jours d'observation et de faibles tentatives, les troupes du jeune empereur, mécontentes du peu d'argent qu'il tirait pour elles d'un trésor épuisé, se laissèrent indignement gagner, et le réduisirent à fuir avec trois cents cavaliers. Toutes les villes lui fermaient leurs portes; le gouverneur de Lyon l'accueillit, mais plus perfidement, pour l'assassiner (383) à la fin d'un repas. Une des plus lâches conspirations priva ainsi l'empire d'un prince aimable et utile, qui savait la guerre et les lettres, et qui peut-être fut trop indulgent après le terrible Valentinien. Dans sa fuite, il rappelait souvent le nom d'Ambroise, et pressentait l'affliction que son infortune allait causer au pieux évêque. Ambroise, en le pleurant, eut le courage de venir redemander son corps à l'usurpateur : ce-

[1] Zos., 4; *Idat. Chron.*; Oros., 7-34; Thémist., *Orat.*, 16; Théodoret, 5-6, 8; Pacat., 22; Tillem., *Théod.*, 6.

lui-ci le refusa, dans la crainte que la vue de ces tristes restes ne réveillât les regrets du peuple et du soldat[1]; Ambroise obtint du moins la promesse que Valentinien ne serait point attaqué.

Le premier mouvement de Théodose fut de venger cette mort doublement funeste, qui livrait la Bretagne aux incursions des Pictes, par l'éloignement des légions romaines; mais bientôt l'espoir de conserver du moins une bonne partie de l'Occident au jeune Valentinien, comme le proposait Maxime, et d'épargner une guerre civile à l'empire déjà si fatigué, le fit consentir à traiter, en se tenant toujours prêt à prendre les armes au besoin. Il avait d'ailleurs en ce moment à comprimer des incursions de Sarrasins et de Huns en Mésopotamie. Heureusement on ne craignait plus rien de la part des Perses; Sapor III, intimidé par la réputation de Théodose, lui envoya une ambassade pour réparer les torts de son aïeul, et demander la paix[2]. Au

[1] Oros., 7-34; Sulp. Sev., *Vita Martin.*, 23; Pacat., 23; Socr., 5-11; Ambr., *De Joseph.*, 7, *Epist.*, 56, *In psalm.*, 61; Tillem., *Grat.*, 18, 19, *Théod.*, 14; Auson., *Epigr.*, 1, v. 5:

Bellandi, fandique potens Augustus honorem
Bis meret; ut geminet titulos, qui prælia Musis
Temperat, et Geticum moderatur Apolline Martem.
Arma inter Chunosque truces, furtoque nocentes
Sauromatas, quantum cessat de tempore belli,
Indulget Clariis tantum inter castra Camænis.
Vix posuit volucres stridentia tela sagittas,
Musarum ad calamos fertur manus; otia nescit,
Et commutata meditatur arundine carmen;
Sed carmen non molle modis. Bella horrida Martis,
Odrysii, Thressæque viraginis arma retractat.
Exulta, Eacide, celebraris vate superbo
Rursum; romanusque tibi contingit Homerus.

[2] Claud., *De sexto consul.*, 69:

. . . . Missique rogatum
Fœdera, Persarum proceres, cum patre sedentem
Hac quondam vidère domo, positaque tiara,
Submisère genu.

milieu de ces graves évènements, la pensée qui préoccupait le plus le sénateur Themistius, nommé préfet de Constantinople, c'était de célébrer dans un discours l'honneur que « recevait en sa personne la philosophie. » Vers le même temps, le préfet de Rome, le païen Symmaque, redemandait la statue de la Victoire relevée dans le sénat par Julien, et ôtée encore une fois par Gratien. Il n'éprouva qu'un refus du jeune Valentinien, averti par les vives représentations d'Ambroise; un rescrit impérial le tança même rudement pour les vexations qu'il exerçait contre les chrétiens, sous prétexte des constructions publiques à réparer, et dans son chagrin il quitta sa charge [1].

Cependant, sous le nom du jeune prince, commençait à régner véritablement sa mère Justine, qui ne respirait que pour l'arianisme. Elle se mit à persécuter les catholiques en présence d'un usurpateur voisin, qui affectait de les respecter. Cette femme fanatique, oubliant tout ce qu'elle devait, pour son fils, à Ambroise, prétendit donner l'église de Milan à un Auxentius, homme débauché, mais subtil arien. N'ayant pu réussir par artifice, elle employa la force (386) ; trois fois elle voulut s'emparer ouvertement de la cathédrale, et les soldats refusant d'exécuter ses ordres, elle tenta, sans plus de succès, de faire tuer l'archevêque. Cette conduite, imprudente autant qu'inique, excita de nouveau l'ambition de Maxime, qui résolut d'en profiter, et menaça bientôt de descendre en Italie. Justine alors n'eut pas honte de recourir à celui dont elle venait de mettre la vie en péril, et de lui demander son intervention. Ambroise alla encore vers l'usurpateur : il n'en put rien obtenir cette fois, et en avertit vainement une cour ingrate et insensée, que l'exemple de Théodose et de l'impératrice Flaccilla n'instruisait pas davantage.

[1] Thémist., *Orat.*, 17; Pacat., 22; Oros., 7-34.

La famine et la contagion en Orient avaient donné moins de peine que les désordres à réparer du règne de Valens. Là, tout étant libre à tous, excepté aux catholiques, par l'entêtement de ce prince, l'idolâtrie s'était redressée plus hardie même qu'avec Julien ; on y revoyait, dans des orgies publiques, la délirante turpitude des bacchanales, et les solennités païennes bravaient au grand jour la raison et la pudeur. Théodose y mit fin, supprima par des édits tout ce qui ne pouvait être toléré, et il en confia l'exécution à Cynegius, préfet du prétoire, qui parcourut les provinces pendant deux ans, et retrancha les abus. Soit rancune des païens, soit ambition privée, une conspiration se forma, qui fut découverte. Théodose ne souffrit pas qu'on impliquât dans la cause ceux qui en avaient eu seulement connaissance ; et un magistrat opinant à la sévérité pour la sûreté du prince, il répondit : « Songez plutôt à ma réputation. » Les coupables condamnés, au moment de subir la sentence, reçurent grâce entière. Ce fut le dernier bienfait de Flaccilla, qui mourut peu de temps après (385). Cette princesse était sans cesse empressée d'intercéder, et de faire régner la justice dans le palais[1].

L'empereur se défiait de Maxime ; il avait pénétré de bonne heure ses desseins, et jugea prudent de préparer un armement. Il avait aussi à distribuer aux troupes les gratifications d'usage, pour la dixième année de son règne et la cinquième de l'avènement de son fils aîné Arcadius, déclaré Auguste. Cette double nécessité amenait un impôt extraordinaire : l'édit n'en fut connu à Antioche qu'avec un vif mécontentement : les riches éclatèrent en plaintes, l'émotion gagna le peuple, et un gros de séditieux, pour l'enhardir, commença par entrer dans un bâtiment de thermes, où ils coupèrent les cordes des lanternes, et brisè-

[1] Thémist., *Orat.*, 18, 19; Soz., 7-6; Théodoret, 5-18; Ambr., *Serm. div.*

rent tout ; ensuite on se porta chez le gouverneur, qui n'eut que le temps de s'échapper ; on déchira les images de l'empereur, on traîna dans les rues ses statues, celles de Flaccilla, de leurs fils Arcadius et Honorius, et du comte Théodose ; on mit le feu à la maison d'un noble, mais les tuiles, lancées d'en haut sur les assiégeants, et deux flèches décochées par les sagittaires, qui accouraient, dissipèrent la rébellion. Le gouverneur reparut, et livra au supplice les premiers mutins saisis et jugés sans délai.

Cependant, tous les habitants tremblaient, ayant tous trempé dans la sédition, et, en effet, Théodose irrité était terrible. Pendant que le vénérable Flavien, patriarche d'Antioche, se rendait à Constantinople pour le fléchir, deux grands officiers de l'empire arrivaient, chargés de punir rigoureusement. L'éloquence du jeune Jean Chrysostôme, qui avait préféré le dévouement du sacerdoce catholique à tous les avantages d'une illustre naissance, rendit seule quelque courage à cette population désolée, que la crainte rassemblait auprès de lui dans la cathédrale. Son zèle ardent en profita pour ramener des voluptés effrénées, où ils passaient leur vie, ces chrétiens dégénérés : les solitaires des montagnes voisines se joignirent à lui pour adoucir, par leur intercession, la sentence des nouveaux juges ; mais le pardon ne pouvait venir que de l'empereur, et Flavien l'avait obtenu [1].

[1] Soz., 8-2; Liban., *Orat.*, 14; Chrysost., *Orat.*, 5; *Homil.*, 22. Il a pu convenir au païen Zosime d'attribuer, 4-41, la clémence de Théodose à l'éloquente intervention du païen Libanius. L'éloquence des sophistes était si maussade, et le discours de Libanius est si maladroit, qu'on ne pourrait croire raisonnablement à un tel succès, quand on ne saurait pas d'ailleurs comment les choses se sont passées. Mais Libanius, *De vita sua*, dit lui-même qu'il n'a pas quitté Antioche à cette époque. Il a voulu tout simplement ne pas perdre un si beau sujet de déclamation, et essayer son talent après celui de Jean Chrysostôme, son ancien élève qu'il admirait, et qui avait écrit le discours de Flavien à Théodose. Libanius, n'étant pas chrétien, ne pouvait faire autrement,

On ne tarda pas à reconnaître que les levées d'hommes et d'argent ne se faisaient point sans raison. Cinq mois après cet évènement, Justine et son fils cherchaient un asyle à Thessalonique, et imploraient secours. Maxime avait pris l'Italie (387) sans obstacle. Il essaya encore de traiter. Théodose, sans accepter ni rejeter ses propositions, s'avance rapidement en Pannonie, surprend et bat une première armée sur la Save; une deuxième victoire dans les Alpes l'amène inopinément devant Aquilée, presque sur les pas de l'usurpateur fuyant, qui, hors d'état de résister[1], est livré par ses propres soldats, et tué aux pieds du vainqueur (388).

Quand les deux princes parurent à Rome triomphants, le sénat crut vainement, à la faveur d'un tel succès et de la joie publique, obtenir le relèvement de la statue de la Victoire; les remontrances d'Ambroise produisirent un nouveau refus. Symmaque, récitant à son tour un panégyrique après Pacatus, y revint obstinément, et cette importunité l'envoya en exil sur-le-champ à cent milles de la ville. Il y demeura peu néanmoins, et il put se vanter bientôt de sa faveur, car il reçut les honneurs du consulat. Il eût autant valu laisser l'orateur philosophe méditer à loisir, dans sa disgrâce, sur les mécomptes de la rhétorique et de l'ambition, ne fût-ce que pour donner cette leçon aux

dans cette composition de fantaisie, que de parler en son nom, et de se supposer l'intercesseur de ses concitoyens. Zosime a pris la chose au sérieux : pour être juste envers tout le monde, il ne faut pas rendre Libanius responsable de la sottise de Zosime.

[1] Pacat., de 30 à 44; Oros., 7-35; Théodoret, 5-19; Soz., 7-23; Socr., 5-14; Ambr., *Epist.*, 17; Symm., *Epist.*, 3-33; Claud., *De quarto consul.*, v. 72 :

Per varium gemini scelus erupère tyranni
Tractibus occiduis; hunc sæva Britannia fudit
Hunc sibi Germanus famulum delegerat exsul,
Ausus uterque nefas, domini respersus uterque,
Insontis jugulo novitas audere priori
Suadebat.

siècles suivants, qu'il n'est pas toujours sûr de changer d'écharpe selon l'occupant, et de prononcer dans la même année l'éloge de l'usurpateur et celui du vengeur. Symmaque, en effet, avait eu besoin d'un premier pardon pour un panégyrique de Maxime, ce qui augmentait l'impertinence de sa ferveur païenne[1].

[1] Symm., *Epist.*, 2-31, 13, 30; Ambr., *Epist.*, 15; Socr., 5-14; Soz., 7-14; Tillem., *Théod.*, 46; Prudent., *In Symm.*, v. 706 :

> Ipse magistratum tibi consulis, ipse tribunal
> Contulit, auratumque togæ donavit amictum
> Cujus religio tibi displicet, operientûm
> Assertor divûm, solus qui restituendos,
> Vulcani, Martisque dolos, Venerisque peroras
> . . . .

Id., 868 :

> Vis decorare tuum, ditissima Roma, senatum ?
> Suspende exuvias armis et sanguine captas
> Congere Cæsarum victrix diademata regum.

CHAPITRE CVIII.

FIN DE LA FAMILLE VALENTINIENNE. — DERNIÈRES ANNÉES DE THÉODOSE.

Justine était morte avant la fin de la guerre, et le jeune Valentinien, déjà ramené à des vues plus sages par son protecteur, apprit encore de lui, trois années durant, par une expérience journalière, à gouverner l'héritage paternel, qu'il recevait tout entier de sa générosité. Il ne le quitta un moment que pour aller signaler la valeur d'un Valentinien contre les Franks[1], et imposer un glorieux traité aux deux rois voisins de la Gaule, Suénon et Marcomer (389). Théodose, surveillant de Rome ou de Milan les deux empires à la fois, y faisait justice des usurpations ariennes, de la licence païenne, et des autres abus toujours renaissants par tant de révolutions. Il abolit les contagieux asyles destinés à punir les femmes coupables, où le vice empirait au lieu de se corriger. Deux boulangeries, qui

[1] Greg. Turon., 2-9 ; Claud., *De laud. Stilic.*, 1-241.

fournissaient le pain du peuple, cachaient, dans leurs vastes ouvroirs, un affreux brigandage : à l'aide d'une taverne contiguë, dressée comme un guet-apens, on attirait les passants, et surtout les étrangers, qui tombaient tout-à-coup par une trappe dans ces demeures souterraines, pour achever leur vie dans une laborieuse captivité, sans que personne pût découvrir ce qu'ils étaient devenus. Un soldat, pris au piège, se délivra en tirant son poignard, et révéla le mystère inique. Le double repaire fut démoli, et la corporation des boulangers réformée.

Par un autre désordre plus étendu, des bourgades se mettaient sous la protection des troupes qu'elles logeaient, et non-seulement elles s'affranchissaient ainsi des exigences avares de leurs puissants maîtres, mais encore de la redevance légitime de la levée des impôts, qui retombaient alors sur les curiales; bien plus, les colons, pillant de compagnie avec les gens de guerre, les uns et les autres s'enrichissaient impunément, parce que les magistrats civils n'avaient point juridiction sur le soldat. Une loi de Valens condamnait déjà les protégés et les protecteurs à une amende de vingt-cinq livres d'or; Théodose ajouta des châtiments à cette pénalité insuffisante, et il autorisa généralement les citoyens à repousser par la force et à tuer les pillards nocturnes des campagnes et des routes, fût-ce même des soldats. Dans les lois si nombreuses et si peu appréciées peut-être que porta cet empereur, il faut au moins citer encore celle qui substituait la peine du feu à la dérision des amendes oubliées, dont on avait autrefois prétendu corriger la plus horrible dépravation des mœurs; celles qui restreignaient les confiscations, réprimaient les vols de tout genre; celles qui prescrivaient que nul ne fût incarcéré sans un mandat du juge, ni cité de loin si l'accusateur ne se constituait prisonnier et ne se soumettait d'avance à la peine du calomniateur, en cas de calomnie prou-

vée ; que l'accusé eût trente jours pour mettre ordre à ses affaires ; qu'on ne le mît point aux fers avant la condamnation ; que le geôlier présentât tous les mois au juge l'état des prisonniers, constatant le jour de leur entrée et le sujet de l'accusation[1].

Les païens n'avaient pas à se plaindre ; ils exerçaient librement leur culte, dont on n'avait interdit que les pratiques infâmes et la magie, deux causes continuelles de crimes ; ils ne devaient s'en prendre qu'à leur propre négligence de l'abandon de leurs édifices religieux, la plupart debout. Un vieux temple délaissé, autrefois dédié à Bacchus dans Alexandrie, ayant été demandé alors par le patriarche Théophile pour le convertir en église, il le fit nettoyer, et trouvant, dans les réduits secrets, des figures ridicules et honteuses, il ordonna de les promener par la ville pour la confusion de l'idolâtrie. Les adorateurs des dieux s'irritèrent, attaquèrent les railleurs par représailles, et, ameutés par les philosophes, Olympius à leur tête, ils se cantonnèrent dans le temple de Sérapis, d'où ils enlevaient chaque jour des chrétiens par de brusques sorties, égorgeant tous ceux qui refusaient de sacrifier. Théodose, instruit de cette audacieuse émeute, tint à honneur, pour les chrétiens immolés, d'user de clémence ; il se contenta d'ordonner la démolition du temple. Les séditieux, d'abord opiniâtres, ensuite effrayés de leur faiblesse, se dispersèrent à la hâte : Olympius les avait déjà quittés. Dans cet antique monument du paganisme, était une statue célèbre de Sérapis, dont la bouche, à certains jours, recevait les premiers rayons du soleil, à travers une fenêtre artistement ménagée à l'orient. Une ancienne superstition disait

[1] Socr., 15-18 ; *Hist. miscel.*; Casaub., sur Suét., *Aug.*, 32 ; Liban., *Contra eos qui assident judicibus*, *Orat.*, *De patrociniis vicorum* ; *Cod. Theod.*, 9-14-2 ; Tillem., *Théod.*, 61, 64, 62.

que si on touchait à cette idole, le monde s'abîmerait : on commença la destruction par elle ; la hache du soldat fait tomber en éclats ce bois pourri aux yeux des païens consternés, lorsqu'il sort de la tête une bande de souris. Tel fut le dénouement de la terrible catastrophe qu'on attendait ; après quoi on abattit l'édifice, et des lois plus sévères prononcèrent l'abolition du culte païen.

Du reste, les adorateurs des dieux, loin d'avoir à souffrir pour leur religion, parvenaient à toutes les dignités. Les plaintes de Libanius, et plus tard de Zosime, sur le délaissement des temples et des sacrifices, leurs gémissements secrets, qu'ils confièrent, ainsi que bien d'autres, fort tranquillement au public, n'attestent pas moins la longue indulgence accordée au paganisme, que son opiniâtre déraison [1].

Le prince, par ses fautes même, noblement avouées, rendait un témoignage bien autrement convaincant à la perfection sociale du christianisme. Il était à Milan (390) lorsque les Thessaloniciens, se soulevant en fureur, tuèrent leur gouverneur, Botherik, avec plusieurs de ses amis, et traînèrent leurs corps mutilés dans les rues, parce que ce général avait mis en prison un infâme, mais habile cocher du cirque. L'empereur, indigné, voulut venger cette atrocité par le sang de ce peuple : les évêques, à force d'instances, l'avaient enfin apaisé ; mais le ministre Rufin, ranimant aussitôt cette colère, qui avait peine à se contenir,

[1] Théodoret, 5-22; Soz., 7-20; Socr., 5-16, 17; Rufin., 2-22, 23 24, 25; Ambr., *Epist.*, 59; Prud., *In Symm.*, v. 700 :

Denique pro meritis terrestribus æqua rependens
Munera, sacricolis summos impertit honores
Dux bonus, et certare sinit cum laude suorum,
Nec *pago* implicitos per debita culmina mundi
Ire viros prohibet, quoniam cælestia nunquam
Terrenis solitum per iter gradientibus obstant.

la fatale sentence partit, et un second ordre de clémence n'arriva pas assez tôt pour prévenir le châtiment, qui s'exécuta comme une trahison. Sur l'annonce d'un divertissement, cette multitude insensée courut au cirque sans souci de son crime et sans défiance : des soldats, silencieusement conduits, cernèrent l'enceinte, et, au lieu du signal des courses, ce fut un signal de mort. Le massacre dura trois heures; sept mille personnes, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang, périrent sous le glaive. A cette nouvelle, Ambroise, évitant la présence du prince, pour lui témoigner sa douloureuse improbation, l'avertit, par une lettre, qu'un homicide ne pouvait participer, ni même assister au divin sacrifice; et lorsque Théodose, après avoir pleuré sa faute, le cœur encore plein d'affliction, essaya de se présenter à la cathédrale pour la solennité de Noël, le ferme évêque, comme un autre Nathan devant un autre David, l'arrêta sur le seuil, et lui en interdit l'entrée pendant huit mois. En réduisant à ce terme la pénitence publique du puissant monarque, il accordait, par un admirable tempérament, la satisfaction due à l'Église avec les égards que demandait la dignité, et surtout le repentir du coupable. Théodose se soumit, et, avec cette humiliation acceptée, il retourna plus grand dans son palais qu'il n'en était sorti. Sa pénitence accomplie, il fut rétabli dans la communion des fidèles, et, pour achever la réparation, il prescrivit par une loi un délai de trente jours avant l'exécution de toute sentence capitale. Un tel évêque et un tel prince étaient dignes l'un de l'autre [1].

[1] Amb., *Epist.*, 51, 40, *Serm. div.*, 3, *De obitu Theod.*, 34; Ruf., 2-18; Paulin., *Ambr. vita.*, 23, 24; Aug., *De civit. Dei*, 5-26; Zos., 7-25 ; Théodoret, 5-17, 18; *Cod. Theod.*, 9-40-13. Certains penseurs appellent cette conduite de saint Ambroise, de la *politique religieuse;* ils ne savent pas que de plus grands coupables, d'un rang bien inférieur, ont été traités par l'Eglise avec plus d'in-

En quittant l'Italie, l'empereur avait à traverser des provinces infestées par les restes des bandes éparses de Maxime. A son approche, ces brigands se retirèrent dans les postes fortifiés qu'ils avaient en Macédoine et en Thessalie. Il alla lui-même de Thessalonique, avec cinq cavaliers, reconnaître leurs retraites, marcha ensuite contre eux, et les extermina [1]. Il laissait l'Occident tranquille sous l'autorité d'un jeune prince instruit par ses leçons, et dont les inclinations heureuses s'aidaient avec soin des conseils d'Ambroise. Valentinien II, à vingt ans, avait la gravité d'un vieillard : « plus sévère envers lui-même » qu'on ne l'est ordinairement envers les autres, il s'étudiait à corriger tous ses défauts ; exact et juste au conseil, ennemi de la délation, occupé du bonheur des peuples, il évitait surtout d'augmenter les impôts : « Ils ne peuvent pas payer les anciens, disait-il, comment en exiger de nouveaux ? »

dulgence encore, tandis que, envers d'autres, elle a été plus sévère pour de moindres fautes, précisément à cause de leur rang ; mais les mêmes personnes qui s'offensent ici d'un ménagement envers la dignité impériale, jettent les hauts cris sur les évêques et les papes qui ont prononcé quelquefois dans le moyen âge, selon le droit public du temps, la déposition ou l'excommunication de despotes ineptes ou vicieux. Il y a des esprits bien difficiles à contenter. Voici encore un scrupule de ces honnêtes personnes : tout en admirant « la pieuse fermeté de l'archevêque » de Milan, et en avouant « que l'exemple « de Théodose démontre l'*utilité* des principes qui forcèrent un monarque absolu, que ne pouvait atteindre la justice humaine, à respecter les lois et les « ministres d'un juge invisible, » elles insinuent que cette influence d'un prêtre sur la conscience d'un roi n'est pas sans danger, « le prêtre qui la dirige pouvant enflammer ou contenir les passions sanguinaires du roi au gré de son « inclination ou de son intérêt. La conclusion toute naturelle, c'est qu'il vaut mieux renoncer à l'*utilité démontrée* pour éviter le danger *possible ;* mais je cherche la raison du raisonnement et du scrupule. Peut-être que tout pouvoir temporel, dès qu'il n'est pas catholique, ne court plus le risque de laisser *diriger* ou *enflammer* sa conscience par aucune influence, qu'il n'a plus de courtisans ou qu'il n'a jamais que des courtisans vertueux. Si c'est cela, pourquoi ne pas le dire nettement ? Nous saurions enfin ce qu'il faut croire.

[1] Zos., 4.

Et il épargnait en retranchant les dépenses. Cependant il allait être enlevé à l'affection publique par la même infortune que son frère.

Il se préparait à revenir de Gaule à Milan, pour repousser une irruption barbare qui menaçait de ce côté, et en même temps pour échapper à une insolente ambition qu'il avait démasquée auprès de lui. Il n'en eut pas le temps. Le Frank Arbogast, parvenu par sa valeur et ses services au grade de maître de la milice, avait pris une grande autorité sur l'armée et la cour : tirant tout à soi, disposant des emplois, il s'efforçait de tenir en tutelle, dans le palais de Vienne, son jeune maître, dont la ferme régularité irritait son audacieux dépit. Valentinien résistait, et, lassé à la fin, il lui avait un jour signifié sa destitution. Arbogast, répondant qu'on ne pouvait lui ôter une charge qu'on ne lui avait pas donnée, jeta le diplôme de destitution à terre, et sortit. Le prince, saisissant l'épée d'un de ses gardes, l'eût tué sur-le-champ, si le garde ne l'eût retenu. Il eût fallu alors tout risquer pour punir l'arrogant ministre : il se contenta de refuser le jugement de ceux qu'Arbogast accusait comme conspirateurs afin de s'en défaire ; il consentit même à une réconciliation, dissimulant tant d'offenses : il attendait Ambroise pour garantir cette réconciliation ; il désirait aussi, par une sorte de pressentiment, recevoir le baptême : il avait envoyé un *silentiaire* pour hâter l'archevêque, et le troisième jour, dans son impatience, il demandait si Ambroise n'était point déjà arrivé. Ce jour-là même il fut assassiné dans son palais ; Arbogast affirma que l'infortuné prince s'était étranglé lui-même (392). Ainsi, nulles recherches sur cette fin sinistre ; par la même raison, il lui fit rendre les honneurs funèbres, et ne put se dispenser de renvoyer le corps à Milan. Partout sur la route s'élevaient les gémissements ; « tous pleu- « raient, même ceux qui n'avaient jamais vu Valentinien,

« et ceux qui avaient à craindre qu'on ne leur fît un crime « de leur douleur, ne pouvaient retenir leurs larmes. » Ambroise, qui nous a laissé ce témoignage, prononça son oraison funèbre [1].

Arbogast, n'osant se faire empereur, proclama le rhéteur Eugène, depuis quelque temps chef des secrétaires impériaux. Tout l'Occident reconnut forcément l'élu du meurtrier, excepté l'Afrique, où un autre ambitieux, le Maure Gildon, profita de l'évènement pour commencer son indépendance sous une équivoque démonstration de fidélité. Théodose, profondément affligé, répondit aux ambassadeurs du nouvel empereur en accusant Arbogast; on prépara la guerre des deux côtés. Comme Arbogast n'était pas chrétien, les païens en conçurent espérance, et obtinrent d'Eugène, par sa protection, que la statue de la Victoire fût relevée; les sacrifices et les présages reparurent pour promettre le succès en récompense. L'usurpateur fit de l'image d'Hercule son principal étendard, et, en fortifiant les défilés des Alpes Juliennes, il y plaça des statues d'or de Jupiter fulminant, consacrées avec des imprécations contre Théodose, qui n'en força pas moins le passage (394) avec sa rapidité ordinaire.

Les ennemis, surpris cependant, prirent mieux leurs mesures que Maxime, et réunirent toutes leurs forces pour une bataille décisive près du *Fleuve-Froid*, à trente-six milles en avant d'Aquilée. Les troupes d'Orient, malgré leur valeur, essuyèrent un si rude échec à la première journée, qu'on osa conseiller à Théodose de faire retraite, et de remettre l'entreprise à l'année suivante : « Dieu nous « garde, répondit-il, d'accuser ainsi la faiblesse de la « croix, et d'attribuer tant de puissance à Hercule. » Ayant

[1] Ambr., *Epist.*, 57, *Serm. div.*, 2; Soz., 7-22; Socr., 5-25; Oros., 7-35; Zos., 4.

passé la nuit en prière, il donne le signal d'un nouveau combat, marche le premier, et attaque résolument. Toute retraite lui était coupée maintenant; Eugène, regardant d'une hauteur, ordonnait déjà qu'on le lui amenât vivant, pieds et poings liés; mais déjà les chefs d'une embuscade, sous les ordres d'Arbogast, se joignaient à Théodose; un vent violent soulève la poussière, et seconde les vaillants guerriers de l'Orient. Les rangs ennemis sont rompus, malgré l'opiniâtre résistance d'Arbogast. L'usurpateur croit encore qu'on lui annonce la victoire, quand ses propres soldats le saisissent, l'emmènent les mains liées derrière le dos, et lui coupent la tête devant l'empereur, qui lui reprochait le meurtre de Valentinien. Arbogast, errant dans les montagnes, se tua de désespoir au bout de deux jours. On abattit les statues de Jupiter, et les soldats disant qu'ils seraient ravis de recevoir des coups de sa foudre, Théodose leur en fit don. Une clémence entière honora cette victoire signalée : l'Occident délivré reçut pour maître le jeune Honorius, le second fils de son libérateur, et une ère nouvelle de grandeur semblait se lever sur l'empire, lorsque Théodose, succombant à tant de fatigues, mourut à Milan (395).

Honorius avait onze ans, Arcadius dix-huit; la gloire de leur père, et la fortune romaine, étaient un double fardeau bien lourd pour eux. La sollicitude paternelle croyait y avoir pourvu, en donnant à l'habile Rufin, Goth d'origine, la préfecture du prétoire d'Orient, et au vaillant Stilicon, d'origine vandale, le commandement des troupes d'Occident; il avait même élevé celui-ci près du trône, en le choisissant pour époux de sa nièce Serena; il n'avait pénétré ni son ambition ni l'hypocrisie de Rufin[1].

[1] Zos., 4; Soz., 7-22, 24; Théodoret, 5-24; Ruf., 2-23; Socr., 5-24, 25; Philost., 11-2; Oros., 7-35, 37; Aug., *De civ. Dei*, 5-26; Ambr., *Epist.*, 16,

Que la puissance romaine dût bientôt succomber ou subsister encore, l'ancienne Rome n'avait pas moins rempli ses destinées. Ses deux grandes phases, république et empire, appartiennent essentiellement à la *préparation* et à la *démonstration évangélique*; car, en résumant toute la civilisation païenne, en complétant le développement intellectuel et politique du vieux monde, elle avait servi d'abord à en mettre à nu l'impuissance et la corruption; en réunissant ensuite, dans sa lutte avec le christianisme naissant, toutes les forces de la matière contre l'esprit, toutes les fureurs du sensualisme contre la vertu, elle avait fourni à la vérité le triomphe le plus authentique. Le paganisme, plus découragé que jamais, après les deux ridicules tentatives de Julien et d'Eugène, avait vu enfin la statue de la Victoire ôtée sans retour du sénat, et, ne pouvant plus combattre de front, se résignait à avouer sa défaite, afin d'obtenir grâce, de continuer dans l'ombre une guerre plus sûre, et de conserver sa secrète influence dans la politique, la science et les mœurs. C'était là ce qui minait l'empire depuis si longtemps, et ce que ni peuples ni prince, ne comprenaient, ni que l'unique ressource était dans le christianisme. Tous avaient admis le christianisme comme un fait accompli, non comme la suprême loi sociale; tous lui résistaient, les uns par le penchant naturel vers les jouissances mortelles, les autres par jalousie du pouvoir. Et l'Église, la cité de Dieu, que le christianisme avait formée à part durant trois siècles de martyre, se sentait dé-

18; *In psal.*, 36; Claud., *De tertio consul.*, 90 :

. . . . Cauto nec profuit hosti
Munitis hæsisse locis; spes irrita valli
Concidit, et scopulis patuerunt claustra revulsis.
Te propter, gelidis aquilo de monte procellis
Obruit obversas acies, revolutaque tela
Vertit in auctores et turbine repulit hastas.

jà pénétrée malgré elle, dans la sécurité d'une paix flatteuse, par les passions, les enchantements, les erreurs de la cité terrestre; en y recevant droit de vie et d'honneur, elle perdait de sa liberté première.

Théodose, seul des empereurs jusqu'alors, avait eu le sentiment de la vérité chrétienne ou catholique; et si rien, dans son règne, n'indique cette hauteur de vue, qui découvre les conséquences importantes d'un principe, et qui sait leur préparer la voie en écartant les obstacles, du moins il avait suivi le principe avec une volonté droite et ferme. Ce fut son mérite réel, mérite assez rare encore pour qu'on ne doive point lui disputer le surnom de *Grand*, donné par la postérité, plus justement qu'à Constantin. Mais s'il vécut assez pour sa gloire, il vécut trop peu pour opérer un bien durable; nul de ses successeurs n'eut le courage ni l'intelligence de l'imiter. Dix ans après lui, la grande invasion commença, et ébranla fortement l'antique domination. Ces derniers et terribles avertissements passèrent inutiles; le monde romain, ivre de paganisme, ne se réveilla pas, et l'empire fut brisé[1].

Ici s'arrête ce récit, mais non la tâche que j'ai entreprise. L'opposition intime de la cité terrestre contre la cité de Dieu n'a pas fini avec l'empire, et s'est continuée sans interruption jusqu'à nous. Au moment même où j'écris ces pages, l'an 1840 après que le divin Auteur du christianisme, le Verbe fait chair, s'est révélé aux hommes, la civilisation moderne, proclamant plus fièrement que jamais sa souveraine indépendance, annonce le tableau de ses progrès d'un demi-siècle comme un nouveau défi jeté au christianisme. Cependant une vague inquiétude, un ma-

[1] Prud., *In Symm.*, 1112 :

Sic septengentis erravit circiter annis....
.... Quid dubitat divina agnoscere jura ?

laise social, se font sentir, comme à la dernière époque de la décadence romaine, et étonnent les esprits les plus assurés. Jamais aussi il ne fut donc plus important d'étudier, à travers les âges passés, la suite de ce mystérieux antagonisme, d'où doivent sortir de précieux enseignements pour le présent et pour l'avenir. J'y ai depuis longtemps appliqué ma pensée; faible serviteur de l'Église, j'ai du moins médité d'un amour filial ses bienfaits et ses douleurs; c'est dans cette vue déjà que j'ai conçu cette histoire de Rome, par laquelle l'Église est entrée dans le monde. J'avais espéré terminer plus tôt cet ouvrage, et avancer en même temps davantage des essais commencés sur les époques suivantes; mais attaché par la Providence, pour mon épreuve mortelle, à de pénibles fonctions, il m'a fallu prendre ce travail, non sur mes loisirs, mais sur mes fatigues. Arrivé enfin à mon premier but, avec l'aide de Dieu, sans celle des hommes, je puis poursuivre et achever encore d'autres labeurs, qui ne seront peut-être pas sans quelque utilité.

. . . . Sua dextera cuique est
Et Deus omnipotens [1].

[1] Prud., *In Symm.*, 842.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE LXXI.

CHAPITRE LXXII.

CHAPITRE LXXIII.

CHAPITRE LXXIV.

CHAPITRE LXXV.

CHAPITRE LXXVI.

CHAPITRE LXXVII.

CHAPITRE LXXVIII.

CHAPITRE LXXIX.

CHAPITRE LXXX.

CHAPITRE LXXXI.

CHAPITRE LXXXII.

CHAPITRE LXXXIII.

CHAPITRE LXXXIV.

CHAPITRE LXXXV.

CHAPITRE LXXXVI.

CHAPITRE LXXXVII.

CHAPITRE LXXXVIII.

CHAPITRE LXXXIX.

CHAPITRE XC.

CHAPITRE XCI.

CHAPITRE XCII.

CHAPITRE XCIII.

CHAPITRE XCIV.

CHAPITRE XCV.

CHAPITRE XCVI.

CHAPITRE XCVII.

CHAPITRE XCVIII.

CHAPITRE XCIX.

CHAPITRE C.

CHAPITRE CI.

CHAPITRE CII.

CHAPITRE CIII.

CHAPITRE CIV.

CHAPITRE CV.

CHAPITRE CVI.

CHAPITRE CVII.

CHAPITRE CVIII.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.





HISTOIRE UNIVERSELLE.

Format in-12.

Histoire Ancienne (1re partie).	Cours de sixième.	2 vol.	4 50
— — (2me partie).	— de cinquième.	2 vol.	4 50
— Romaine.	— de quatrième.	3 vol.	9 50
— du Moyen âge	— de troisième.	3 vol,	9 »
— Moderne *	— de seconde.	2 vol.	5 25
— De France *	— de rhétorique.	2 vol.	6 »

* Ouvrages adoptés par l'Université.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Format in-12.

Géographie physique . . .	Cours de septième.	1 vol.	1 25
— Ancienne (1re partie).	— de sixième.	1 vol.	1 25
— — (2me partie).	— de cinquième.	1 vol.	1 25
— Romaine.	— de quatrième.	1 vol.	2 50
— du Moyen âge. . . .	— de troisième.	1 vol.	2 50
— Moderne	— de seconde.	1 vol.	3 50
— De la France.	— de rhétorique.	2 vol.	2 50
— Contemporaine.		1 vol.	3 »

ATLAS HISTORIQUE.

Format in-8, cart.

Atlas physique.	Cours de septième.	2 25
— des Temps anciens, (1re partie).	— de sixième.	2 »
— — (2me partie).	— de cinquième.	2 »
— de la République Romaine.	— de quatrième.	4 »
— du Moyen âge.	— de troisième.	5 »
— des Temps modernes	— de seconde.	5 »
— de la France.	— de rhétorique.	2 50
— Contemporain.		5 »

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Format in-12.

Introduction.	Cours de sixième.	1 vol.	1 »
Littérature Grecque	— de cinquième.	3 vol.	3 »
— Romaine.	— de quatrième.	2 vol.	2 »
— du Moyen âge ..	— de troisième.	2 vol.	2 »
— Moderne	— de seconde.	3 vol.	3 »
— de la France.. . .	— de rhétorique.	4 vol.	4 »

HISTOIRE DE FRANCE

Sous Louis XIII et sous le ministère du Cardinal Mazarin.

PAR M. A. BAZIN.

4 vol. grand in-18 jésus. — Prix : 14 fr.

Ouvrage qui a obtenu, de l'Académie française, le second des prix fondés par le baron Gobert.

Paris. — Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.